

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable DENNIS GLEN PATTERSON

Monday, September 15, 2014
Tuesday, September 23, 2014 (in camera)
Wednesday, September 24, 2014
Tuesday, September 30, 2014
Wednesday, October 1, 2014

Issue No. 8

Thirteenth and fourteenth meetings on:

The challenges and potential solutions relating to
First Nations infrastructure on reserves

First, second and third meetings on:

Bill C-428, An Act to amend the Indian Act
(publication of by-laws) and to provide for its replacement

and

Consideration of a draft agenda (future business)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Président :

L'honorable DENNIS GLEN PATTERSON

Le lundi 15 septembre 2014
Le mardi 23 septembre 2014 (à huis clos)
Le mercredi 24 septembre 2014
Le mardi 30 septembre 2014
Le mercredi 1^{er} octobre 2014

Fascicule n° 8

Treizième et quatorzième réunions concernant :

Les problèmes, et les solutions possibles, liés à
l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations

Première, deuxième et troisième réunions concernant :

Le projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur
les Indiens (publication des règlements administratifs)
et prévoyant le remplacement de cette loi

et

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Moore
* Carignan, P.C. (or Martin)	Ngo
* Cowan (or Fraser)	Raine
Enverga	Tannas
Lovelace Nicholas	Wallace
	Watt

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Watt replaced the Honourable Senator Sibbeston (*September 30, 2014*).

The Honourable Senator Sibbeston replaced the Honourable Senator Watt (*September 29, 2014*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator McIntyre (*September 25, 2014*).

The Honourable Senator Watt replaced the Honourable Senator Raine (*September 23, 2014*).

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Raine (*September 23, 2014*).

The Honourable Senator Enverga replaced the Honourable Senator Meredith (*September 12, 2014*).

The Honourable Senator Sibbeston replaced the Honourable Senator Baker, P.C. (*June 17, 2014*).

The Honourable Senator Ataullahjan was removed from the membership of the committee, replacement pending (*June 17, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Dennis Glen Patterson

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Moore
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Ngo
* Cowan (ou Fraser)	Raine
Enverga	Tannas
Lovelace Nicholas	Wallace
	Watt

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Watt a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 30 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Sibbeston a remplacé l'honorable sénateur Watt (*le 29 septembre 2014*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénateur McIntyre (*le 25 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Watt a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 23 septembre 2014*).

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénateur Raine (*le 23 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Enverga a remplacé l'honorable sénateur Meredith (*le 12 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Sibbeston a remplacé l'honorable sénateur Baker, C.P. (*le 17 juin 2014*).

L'honorable sénatrice Ataullahjan a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 17 juin 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 10, 2014:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Ngo, seconded by the Honourable Senator Bellemare, for the second reading of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Ngo moved, seconded by the Honourable Senator Enverga, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* le mardi 10 juin 2014 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ngo, appuyée par l'honorable sénatrice Bellemare, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Ngo propose, appuyé par l'honorable sénateur Enverga, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THUNDER BAY, Monday, September 15, 2014
(32)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:18 a.m., in Scandia Rooms 2&3, at the Valhalla Inn Hotel, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Lovelace Nicholas, Moore, Patterson, Raine, Sibbeston and Tannas (7).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee continued its consideration of the challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Temagami First Nation:

Elizabeth (Liz) Potts, Housing Coordinator.

Mishkeegogamang First Nation:

Connie Gray-McKay, Chief;

Donna Roundhead, Mental Health Counsellor.

Lac Seul First Nation:

Basil Goodchild, Housing Manager.

Eagle Lake First Nation:

Arnold Gardner, Chief.

Constance Lake First Nation:

Charles Baxter, Sr., Housing Manager.

The Honourable Senator Moore moved:

That media be permitted to film the day's proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

Ms. Potts made a statement and answered questions.

At 10:39 a.m., the committee suspended.

At 11:06 a.m., the committee resumed.

Ms. Gray-McKay, Mr. Goodchild, Mr. Gardner and Mr. Baxter each made a statement and, together, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

THUNDER BAY, le lundi 15 septembre 2014
(32)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 18, dans les salles Scandia 2 et 3 de l'hôtel Valhalla Inn, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Lovelace Nicholas, Moore, Patterson, Raine, Sibbeston et Tannas (7).

Également présentes : Julie Cool et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité poursuit son étude sur les problèmes, et les solutions possibles, liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Première Nation de Temagami :

Elizabeth (Liz) Potts, coordonnatrice du logement.

Première Nation de Mishkeegogamang :

Connie Gray-McKay, chef;

Donna Roundhead, conseillère en santé mentale.

Première Nation de Lac Seul :

Basil Goodchild, gestionnaire des logements.

Première Nation d'Eagle Lake :

Arnold Gardner, chef.

Première Nation de Constance Lake :

Charles Baxter, Sr., gestionnaire des logements.

L'honorable sénateur Moore propose :

Que les médias aient l'autorisation de filmer les délibérations de la journée.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Mme Potts fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 39, la séance est suspendue.

À 11 h 6, la séance reprend.

Mme Gray-McKay, M. Goodchild, M. Gardner et M. Baxter font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

At 1:09 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

THUNDER BAY, Monday, September 15, 2014
(33)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 2:07 p.m., in Scandia Rooms 2&3, at the Valhalla Inn Hotel, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Lovelace Nicholas, Moore, Patterson, Raine, Sibbeston and Tannas (7).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee continued its consideration of the challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

As an individual:

Bryan Poulin, Associate Professor, Lakehead University.

Wasagamack First Nation:

Alex McDougall, Chief.

Attawapiskat First Nation:

Theresa Spence, Chief;

Katherine Hensel, Counsel;

Monique Sutherland, Housing Manager;

Wayne Turner, Executive Director.

Kasabonika Lake First Nation:

Mike Morris, Councillor.

Muskat Dam First Nation:

Gordon Beardy, Chief.

Nishnawbe Aski First Nation:

Les Louttit, Deputy Grand Chief;

Charmaine McCraw, Economic and Resource Development Unit Manager.

Mr. Poulin and Mr. McDougall each made a statement and, together, answered questions.

À 13 h 9, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

THUNDER BAY, le lundi 15 septembre 2014
(33)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 14 h 7, dans les salles Scandia 2 et 3 de l'hôtel Valhalla Inn, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Lovelace Nicholas, Moore, Patterson, Raine, Sibbeston et Tannas (7).

Également présentes : Julie Cool et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité poursuit son étude des problèmes, et des solutions possibles, liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Bryan Poulin, professeur agrégé, Université Lakehead.

Première Nation de Wasagamack :

Alex McDougall, chef.

Première Nation d'Attawapiskat :

Theresa Spence, chef.

Katherine Hensel, conseillère

Monique Sutherland, gestionnaire des logements;

Wayne Turner, directeur général.

Première Nation de Kasabonika Lake :

Mike Morris, conseiller.

Première Nation de Muskrat :

Gordon Beardy, chef.

Première Nation Nishnawbe-Aski :

Les Louttit, grand chef adjoint;

Charmaine McCraw, gestionnaire, Unité de développement économique et de mise en valeur des ressources.

M. Poulin et M. McDougall font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

It was agreed that the English-only brief of Wasagamack First Nation be distributed to all the committee members.

At 3:14 p.m., the committee suspended.

At 3:20 p.m., the committee resumed.

Ms. Spence, Mr. Morris and Mr. Beardy each made a statement and, together with Ms. Hensel, Ms. Sutherland and Mr. Turner, answered questions.

At 5:35 p.m., the committee suspended.

At 5:36 p.m., the committee resumed.

Mr. Louttit made a statement and, together with Ms. McGraw, answered questions.

At 6:52 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, September 23, 2014
(34)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day in camera at 9:34 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Enverga, Moore, Ngo, Patterson, Tannas and Wallace (8).

In attendance: Martha Butler, Tonina Simeone, and Shauna Troniak, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera meeting.

At 11:03 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014
(35)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 7:12 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Il est convenu que le mémoire en anglais seulement de la Première Nation de Wasagamack soit distribué à tous les membres du comité.

À 15 h 14, la séance est suspendue.

À 15 h 20, la séance reprend.

Mme Spence, M. Morris et M. Beardy font chacun un exposé puis, avec l'aide de Mme Hensel, Mme Sutherland et M. Turner, répondent aux questions.

À 17 h 35, la séance est suspendue.

À 17 h 36, la séance reprend.

M. Louttit fait un exposé puis, avec l'aide de Mme McGraw, répond aux questions.

À 18 h 52, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 23 septembre 2014
(34)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 9 h 34, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Enverga, Moore, Ngo, Patterson, Tannas et Wallace (8).

Également présentes : Martha Butler, Tonina Simeone et Shauna Troniak, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-16(1)(d), le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la séance à huis clos.

À 11 h 3, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014
(35)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 19 h 12, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Enverga, McIntyre, Moore, Ngo, Patterson, Tannas, Wallace and Watt (10).

In attendance: Martha Butler, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 10, 2014, the committee began its consideration of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement.

WITNESSES:

Rob Clarke, M.P., sponsor of the bill;

Georganne Burke, Director, Indigenous Outreach, Office of Rob Clarke, M.P.

Board of St. Kateri Catholic School:

Dorine Rabbit, Chair;

Wallace Manyfingers, Member.

Mr. Clarke made a statement and, together with Ms. Burke, answered questions.

Mr. Manyfingers and Ms. Rabbit each made a statement and, together, answered questions.

At 9:08 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, September 30, 2014
(36)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Enverga, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas and Wallace (9).

Other senator present: The Honourable Senator Watt (1).

In attendance: Martha Butler, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Enverga, McIntyre, Moore, Ngo, Patterson, Tannas, Wallace et Watt (10).

Également présente : Martha Butler, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 juin 2014, le comité entame son étude du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi.

TÉMOINS :

Rob Clarke, député, parrain du projet de loi;

Georganne Burke, directrice, Intervention auprès des Autochtones, bureau de Rob Clarke, député.

Conseil d'administration de l'école catholique Saint Kateri :

Dorine Rabbit, présidente;

Wallace Manyfingers, membre.

M. Clarke fait un exposé puis, avec l'aide de Mme Burke, répond aux questions.

M. Manyfingers et Mme Rabbit font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 21 h 8, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 30 septembre 2014
(36)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Enverga, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas et Wallace (9).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Watt (1).

Également présente : Martha Butler, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 10, 2014, the committee continued its consideration of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement.

WITNESSES:

Assembly of First Nations:

Stuart Wuttke, Legal Counsel;

Valerie Richer, Associate Legal Counsel.

An individual:

Guy Lonechild.

Congress of Aboriginal Peoples:

Betty Ann Lavallée, National Chief.

First Nation Tax Commission:

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner.

It was agreed that the English-only briefs or speaking notes of today's witnesses be distributed to the committee members.

Mr. Wuttke and Mr. Lonechild each made a statement and, together with Ms. Richer, answered questions.

Ms. Lavallée and Mr. Jules each made a statement and, together, answered questions.

At 11:32 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 1, 2014
(37)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:48 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Enverga, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas and Wallace (9).

In attendance: Martha Butler, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 10, 2014, the committee continued its consideration of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 juin 2014, le comité poursuit son étude du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi.

TÉMOINS :

Assemblée des Premières Nations :

Stuart Wuttke, conseiller juridique;

Valerie Richer, conseillère juridique associée.

À titre personnel :

Guy Lonechild.

Congrès des peuples autochtones :

Betty Ann Lavallée, chef national.

Commission de la fiscalité des Premières Nations :

C.T. (Manny) Jules, président.

Il est convenu que les notes d'allocation et les mémoires en anglais seulement des témoins soient distribués aux membres du comité.

M. Wuttke et M. Lonechild font chacun un exposé puis, avec l'aide de Mme Richer, répondent ensemble aux questions.

Mme Lavallée et M. Jules font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 11 h 32, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 1^{er} octobre 2014
(37)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Enverga, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas et Wallace (9).

Également présente : Martha Butler, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 juin 2014, le comité poursuit son étude du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi.

*WITNESSES:**An an individual:*

Ian Peach, Consultant (by videoconference).

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Joe Wild, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government;

Nathalie Nepton, Director, Governance Policy and Implementation Directorate, Treaties and Aboriginal Government;

Line Paré, Director General, Settlement Agreement Operations, Resolution and Individual Affairs Sector;

Kris Johnson, Senior Director, Lands Modernization, Lands and Economic Development Sector;

Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate — Education Branch, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector.

Department of Justice Canada:

Martin Reiher, Acting General Counsel and Acting Director.

Mr. Peach made a statement and answered questions.

Mr. Wild, Ms. Nepton, Ms. Paré, Mr. Johnson, Mr. Rainer and Mr. Reiher answered questions.

At 8:45 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**À titre personnel :*

Ian Peach, expert-conseil (par vidéoconférence).

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Joe Wild, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone;

Nathalie Nepton, directrice, Direction des politiques et de la mise en œuvre de la gouvernance, Traités et gouvernement autochtone;

Line Paré, directrice générale, Opérations de la convention de règlement, Secteur de résolution et des affaires individuelles;

Kris Johnson, directeur principal, Modernisation des terres et du développement économique;

Chris Rainer, directeur, Direction de la planification et de la politique stratégique — Direction générale de l'éducation, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social.

Ministère de la Justice Canada :

Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim;

M. Peach fait un exposé et répond aux questions.

M. Wild, Mme Nepton, Mme Paré, M. Johnson, M. Rainer et M. Reiher répondent aux questions.

À 20 h 45, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

THUNDER BAY, Monday, September 15, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:18 a.m. to continue its study on challenges relating to First Nations infrastructure on reserves.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to welcome you all, especially my Senate colleagues who are attending this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. I am Dennis Patterson, chair of the committee. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally.

Today, we are happy to be in Thunder Bay to hear testimony on a specific order of reference authorizing us to examine and report on the challenges and potential solutions relating to infrastructure on reserves, including housing, community infrastructure and innovative opportunities for financing, and more effective collaborative strategies.

We have been studying this very important issue quite intensively since last November. We have held many months of hearings in Ottawa and have travelled to Nova Scotia to hold meetings and carry out onsite visits to see housing stock. For the remainder of this week, we are pleased to be visiting a number of Ontario First Nations as part of our ongoing fact-finding mission. In October, we are planning to travel to British Columbia as well. We believe that different regions of the country face unique challenges and that by travelling we gain a much better appreciation for the problems and potential solutions.

Before proceeding to the testimony and welcoming our first witness, I would like to go around the table and ask members of the committee to introduce themselves, beginning with our deputy chair.

Senator Dyck: Good morning and welcome to our witness. Good to be back. I am Lillian Dyck, deputy chair of the committee, from Saskatchewan.

Senator Moore: Good morning. Wilfred Moore from Nova Scotia. Welcome to you all.

Senator Lovelace Nicholas: Good morning. Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick.

Senator Sibbeston: Good morning. Senator Nick Sibbeston from the Northwest Territories.

Senator Tannas: Good morning. Scott Tannas from Alberta.

Senator Raine: I am Nancy Greene Raine from B.C.

TÉMOIGNAGES

THUNDER BAY, le lundi 15 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 18, pour poursuivre l'étude des problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je veux souhaiter la bienvenue à tout le monde, et tout particulièrement à mes collègues qui participent à cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Mon nom est Dennis Patterson et je suis le président de ce comité. Notre mandat consiste à examiner les projets de loi ainsi que toute autre question concernant les peuples autochtones du Canada.

Nous sommes heureux d'être aujourd'hui à Thunder Bay pour entendre des témoignages dans le contexte de l'ordre de renvoi nous autorisant à examiner pour en faire rapport les problèmes et les solutions possibles liés à l'infrastructure dans les réserves, notamment pour ce qui est du logement, des infrastructures communautaires, des options de financement novatrices et des stratégies de collaboration plus efficaces.

Nous avons amorcé notre étude approfondie de cette importante question en novembre dernier. Nous avons depuis tenu de nombreuses séances à Ottawa ainsi qu'en Nouvelle-Écosse, en plus d'effectuer des visites sur le terrain pour constater la situation du logement. Nous poursuivons cette semaine notre mission d'enquête en visitant différentes Premières Nations ontariennes. En octobre, nous prévoyons nous rendre en Colombie-Britannique. Nous croyons que les différentes régions du pays sont aux prises avec des problèmes qui leur sont propres et que nos déplacements nous permettront de mieux évaluer ces problèmes et dégager des pistes de solution.

Avant d'accueillir notre premier témoin, j'aimerais que nous fassions un tour de table pour que les membres du comité se présentent, en débutant par notre vice-présidente.

La sénatrice Dyck : Bonjour et bienvenue à notre témoin. Je me réjouis d'être de retour ici. Je m'appelle Lillian Dyck, vice-présidente du comité, de la Saskatchewan.

Le sénateur Moore : Bonjour, Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse. Bienvenue à tous.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Bonjour, sénatrice Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Sibbeston : Bonjour, sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Tannas : Bonjour. Scott Tannas de l'Alberta.

La sénatrice Raine : Je suis Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

The Chair: Colleagues, before welcoming our first witness, there has been a request to have media film the proceedings of the committee. I wonder if committee members would entertain a motion.

Senator Moore: Would you like a motion, chair, to that effect?

The Chair: Yes, please.

Senator Moore: So moved.

The Chair: It is moved that we allow filming of our proceedings all morning.

Senator Moore: For the duration of the meeting.

The Chair: For the duration of the meeting. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I would now like to welcome our first witness. From the Temagami First Nation, we have Elizabeth Potts, Housing Coordinator.

We look forward to your presentation, which will be followed by questions from the senators.

These proceedings are being recorded. You have to hold the button down to be recorded. There will be a transcript available to the public so the microphone is needed to make sure that we don't miss a word.

Please go ahead, Ms. Potts.

Elizabeth (Liz) Potts, Housing Coordinator, Temagami First Nation: My name is Elizabeth Potts. I'm from the Temagami First Nation. I have recently been hired as the Housing Coordinator.

My First Nation is like one square mile and we have about 100 houses in the community. We have 16 CMHC units that are presently rent-to-own. A lot of the houses were built in the 1970s, the 1980s and early 1990s. Back then, they were two-by-four structures, gradually went to two-by-six and housing wrap was used, but now to change over and being compliant with the Ontario Building Code, structures that CMHC puts up are much more warmer because like we use HRV to circulate the air. The older homes have had RRAP programs, so they were brought up to the homeowner's standards where they are healthier and safer. A lot of these homes still need envelopes resealed with new insulation and proper drainage around the foundation and footings. So our housing structures have improved since the early 1960s, but it has been a gradual process.

Le président : Je vous signale que nous avons reçu une demande de captation média de la séance du comité. Est-ce que l'un d'entre vous serait prêt à formuler une motion en ce sens.

Le sénateur Moore : Vous voulez que nous proposons une motion à cet effet, monsieur le président?

Le président : Oui.

Le sénateur Moore : J'en fais la proposition.

Le président : Il est proposé que nous permettions la captation vidéo de nos délibérations pendant toute la matinée.

Le sénateur Moore : Pendant toute la durée de la séance.

Le président : Pendant toute la durée de la séance. C'est d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre premier témoin. De la Première Nation de Temagami, nous accueillons Elizabeth Potts, coordonnatrice du logement.

Nous allons d'abord écouter votre déclaration, après quoi les sénateurs auront des questions à vous poser.

Nos délibérations sont enregistrées. À cette fin, vous devez appuyer sur le bouton qui est devant vous. Une transcription sera mise à la disposition du public, ce qui fait que le microphone est nécessaire pour que nous ne manquions pas un mot de ce que vous allez nous dire.

À vous la parole, madame Potts.

Elizabeth (Liz) Potts, coordonnatrice du logement, Première Nation de Temagami : Je m'appelle Elizabeth Potts et je suis de la Première Nation de Temagami. Je viens d'être engagée à titre de coordonnatrice du logement.

Les membres de notre Première Nation occupent une centaine de maisons réparties sur une superficie d'environ un mille carré. Nous avons 16 unités de logement de la SCHL qui sont actuellement louées avec option d'achat. Une grande partie des maisons ont été construites dans les années 1970, 1980 et au début des années 1990. On utilisait alors des structures en deux par quatre; on est passé graduellement aux deux par six en ajoutant du revêtement extérieur. On doit maintenant se conformer au Code du bâtiment de l'Ontario, et les structures érigées par la SCHL offrent une bien meilleure isolation, avec système de ventilation et de récupération de chaleur. Les maisons plus anciennes ont pu bénéficier du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) pour satisfaire aux nouvelles normes et offrir aux propriétaires un environnement plus sain et plus sécuritaire. Pour bon nombre de ces maisons, il faudrait encore que l'on refasse le revêtement en y intégrant une nouvelle isolation en plus d'assurer un drainage approprié autour des fondations. Nos maisons sont donc mieux construites qu'au début des années 1960, mais on progresse petit à petit.

Where I live, we have to truck in our supplies and our materials from the mainland and then freight it over on the water and it becomes really expensive. So it takes away from whatever funds are available to build a house. At one time, the Temagami First Nation subsidized people to have houses, which was all the capital funds that came from what is now called AANDC. About \$45,000 was set aside for maybe one or two houses every other year. Out of that, we have to pay for our modern sanitation system, our septic system, and water which comes from an independent lake. The house was never completed. We were able to close the house in, but not complete the inside. But now, the Temagami First Nation deals with CMHC and you have a move-in-ready home. We charge rent based on the operating cost of the house. So that's one of the solutions we had for housing.

But we are also in a situation where because some of the houses are not finished, people move in anyway, they live in there and we are not able to assist them because of the limited funds to finish the homes.

I am kind of going by what was sent to me in an email here. I am trying to draw out the issues that were presented.

I am the only staff member dedicated presently to housing. We had a housing person before, but he had other responsibilities. I have been in this job for nine months and things are gradually coming together, but it is going to take some time.

In our community we have 16 CMHC units. The other 70 houses are pretty much complete and people have been living in them for years. We have run into situations of unfinished homes and it's not compliant with our present housing policy, but people need to move in because they don't have any alternative or anywhere to live. About 75 per cent of the community has their certificate of possession which is issued from the band office. They get their certificate and they own the house. The house is theirs, but the lot underneath remains with the First Nation. There is no transfer of land or anything, so if a First Nation member was to sell their home to another First Nation member, all they are purchasing is the house that is on the lot.

There was a question on life expectancy. The CMHC homes have a 25-year-plus life expectancy because we have an agreement of 25 years and people can rent and then they own the home after 25 years. Those homes, the CMHC homes, are designed to house families and the rent is really minimal just so they can keep up with rent. One of the solutions a former council had was to work with the First Nations Market Housing Fund. That is something that is still in the works. It needs to be presented to the community, but from my perspective as the Housing Coordinator, that is something that will not really meet the

Nous devons faire venir depuis la terre ferme nos fournitures et nos matériaux qui transitent d'abord par camion pour ensuite être transportés par bateau, ce qui fait grimper rapidement les coûts. Cela réduit d'autant les fonds à notre disposition lorsqu'on veut construire une maison. Il fut un temps où la Première Nation de Temagami versait des subventions d'accès à la propriété à partir des fonds d'immobilisation qui provenaient du ministère que l'on connaît maintenant sous l'acronyme AANDC. On pouvait réserver ainsi quelque 45 000 \$ pour une ou deux maisons tous les deux ans. Cette somme servait entre autres à l'installation d'un système sanitaire moderne, d'une fosse septique et d'un système d'approvisionnement en eau à partir d'un lac indépendant. On n'arrivait jamais à terminer les maisons. Nous pouvions fermer la structure, mais l'intérieur n'était pas fini. Voilà maintenant que la Première Nation de Temagami traite avec la SCHL, et nous avons des maisons prêtes à habiter. Nous exigeons un loyer correspondant aux coûts d'entretien de la maison. C'est donc l'une des solutions que nous avons mises en place pour le logement.

Mais il y a aussi des gens qui s'installent dans des maisons qui ne sont pas terminées et y habitent sans que nous puissions leur venir en aide, car nous manquons de fonds pour compléter les travaux.

Je m'en remets en quelque sorte à un courriel que j'ai reçu. J'essaie de vous exposer les problèmes qui m'y sont soumis.

Je suis actuellement la seule employée à se consacrer à la question du logement. Nous avions un responsable du logement auparavant, mais il assumait également d'autres responsabilités. J'occupe ce poste depuis neuf mois et les choses se mettent en place progressivement, mais il faudra être patient.

Notre réserve compte 16 unités de logement de la SCHL. On peut dire que les 70 autres maisons sont terminées et des gens y habitent depuis de nombreuses années. Il y a eu des cas où la construction n'était pas parachevée, ce qui n'est pas conforme à notre politique du logement actuel, mais les gens devaient tout de même s'y installer parce qu'ils n'ont nulle part ailleurs où aller. Environ 75 p. 100 des membres de la communauté détiennent un certificat de possession délivré par le bureau du conseil de bande. Avec ce certificat, ils deviennent propriétaires de leur maison. Celle-ci leur appartient, mais le terrain où elle est située demeure la propriété de la Première Nation. Il n'y a aucun transfert foncier ou quoi que ce soit de la sorte, ce qui fait que lorsqu'un membre de la Première Nation vend sa maison à un autre membre, la transaction ne touche que la résidence et pas le terrain.

On s'est interrogé sur la durée utile prévue des logements. Dans le cas de ceux de la SCHL, elle dépassait 25 ans, car en vertu de l'accord que nous avons conclu, les gens pouvaient les louer et en devenir propriétaires au bout de 25 ans. Ces maisons de la SCHL sont conçues pour loger des familles auxquelles on demande un loyer minime correspondant à leurs moyens. Un ancien conseil de bande avait proposé comme solution le recours au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. On travaille encore à peaufiner cette proposition qui doit être soumise à la communauté, mais j'ai l'impression, en ma qualité de

needs of the community with regard to housing because mortgages would be really high, like \$1,000 or \$1,200 monthly. Work is seasonal for many members in the community and with a mortgage that high, it will not serve the community's needs for housing.

Under our present housing policy, letters of application go to the Housing Committee and the Housing Committee will make a recommendation to the chief and council to put whoever is applying on a waiting list. Right now, we have six people waiting and they are single, so we have a priority 1 and a priority 2 lists. The priority 1 list is for families and priority 2 is for singles. Presently, we don't have any housing being developed to house any of the people on the lists. We are trying to accommodate as best we can with a one-bedroom apartment or a two-bedroom apartment.

Our reserve is small. We have a water treatment plant that services the central living area of the community. Any housing on the outlying area of the hub, we call it the loop because it is one big circle, that is all independent waterland and septic out there. The main part of the community is where our school is located, our daycare and our band office. We have limited lots, so those lots that are available in the loop area, they are all dedicated to CMHC because CMHC wants lots that are serviced. If someone wanted to come in and build on Bear Island, they would have to survey the lot, pay their own expenses of the water system and the septic system. They would not be able to build in the loop because the service lots are dedicated to the CMHC.

My reserve is only one square mile and there are about 200 people who live on reserve full time. We have people who want to come home and live there, but there is not a lot of housing available.

Our Housing Committee consists of five people, a band council member who is an ex-officio, and recommendations that are made there go back to council. All small matters, like rent or signing a rental agreement contract, get taken care of by the committee.

TFN has no housing off reserve and we have over 700 members. Those 200 live on reserve and the rest live all over the place. We have members in Ontario, B.C. and the United States.

There was a question on federal programs. There doesn't seem to be much of an increase of funds for any of the areas that are necessary on reserve. Like I said, back in the 1970s and 1980s, the councils would set aside \$45,000 for housing which did not allow for the completion of the house. Now, the council deals specifically with the CMHC. Housing has been a crisis and it is still a crisis. One of the good things that came out of CMHC is that families are housed now. We don't have two families living together in houses like back in the 1960s. Families have homes.

coordonnatrice du logement, que cette façon de faire ne permettrait pas vraiment de répondre aux besoins de nos gens en raison des versements hypothécaires très élevés, de l'ordre de 1 000 \$ à 1 200 \$ par mois. Bon nombre des membres de notre communauté n'ont qu'un emploi saisonnier, et un programme assorti d'une hypothèque aussi élevée ne permettrait pas de régler les problèmes de logement.

Selon notre politique en vigueur, une demande écrite doit être adressée au comité du logement qui formule ensuite ses recommandations au chef et au conseil de bande quant à savoir qui se retrouvera sur une liste d'attente. À l'heure actuelle, il y a six personnes en attente et elles sont toutes célibataires. Elles se retrouvent sur la seconde liste de priorité, la première étant réservée aux familles. Aucune maison n'est en cours de construction pour les personnes en attente. Nous essayons de les loger du mieux possible dans des appartements d'une ou deux chambres.

Notre réserve n'est pas très grande. Nous avons une station de traitement des eaux qui dessert les résidences situées au cœur de notre collectivité. Les maisons construites en périphérie du cercle central ont leur propre système d'approvisionnement en eau et leur fosse septique. La plupart des résidences sont regroupées autour de notre école, de notre garderie et du bureau de notre conseil de bande. Comme notre territoire est plutôt restreint, les terrains disponibles dans le périmètre central sont tous réservés à la SCHL, car celle-ci veut des terrains raccordés aux services collectifs. Si quelqu'un souhaitait construire une maison sur l'île Bear, il devrait faire arpenter le terrain et payer tous les frais associés au système d'approvisionnement en eau et à la fosse septique. Il ne pourrait pas s'installer dans le cercle central, car les terrains desservis sont réservés à la SCHL.

Ma réserve n'a qu'une superficie d'un mille carré et quelque 200 personnes y habitent à temps plein. Il y a des gens qui souhaitent s'y réinstaller, mais il n'y a pas beaucoup de logements disponibles.

Notre comité du logement composé de cinq personnes, dont un membre du conseil de bande qui en fait partie d'office, adresse ses recommandations au conseil de bande. Le comité s'occupe de toutes les questions courantes, comme le montant du loyer ou la signature d'un bail.

Notre Première Nation ne dispose pas de logements à l'extérieur de la réserve et nous comptons plus de 700 membres. Outre les 200 qui vivent dans la réserve, nous avons donc des membres en Ontario, en Colombie-Britannique et aux États-Unis.

Il y avait une question au sujet des programmes fédéraux. Il ne semble pas y avoir de hausse notable du financement pour les différents aspects nécessaires à la vie d'une réserve. Comme je l'indiquais tout à l'heure, dans les années 1970 et 1980, le conseil de bande réservait une somme de 45 000 \$ pour une maison, ce qui ne permettait pas de terminer tous les travaux. Désormais, le conseil traite directement avec la SCHL. Il y a une crise du logement qui perdure. Le soutien de la SCHL a notamment permis de s'assurer que chaque famille ait un toit au-dessus de sa

One of the biggest challenges is lack of resources. We have hired an economic development officer, which will probably help to develop and access resources to help build housing. We have a lot of natural resources on the land where I am from. So we could start getting in that area, cutting our own lumber, getting our own lumber and accessing all our natural resources in the community.

Another challenge is income. Work is seasonal. Not everyone has full-time employment so income is limited. A lot of the senior citizens live on fixed income. When we do build, the season for building is very short, from about May to October, because then the raining season comes in and it's hard to build.

Programs for elders, there are community support services for them which helps with independent living, those living at home, but there is no elder complex or anything to house them if they need 24-hour care. They usually have to go off reserve.

Mould is a problem. Again, lack of funds to go in and do the work to remove the mould and replace the drywall or bathroom, whatever needs to be done. That is an issue I am working on right now. I'm trying to develop a policy for emergency housing so that we can address the mould. First, we have to generate funds so that we can address the mould issue, remove it and then ask for an agreement where they pay back the costs, whatever they can afford. Then we would have funds generated so that we can continue to help other homeowners who are in an emergency situation.

We have progressed from the 1960s when houses were cold. CMHC houses are pretty good, and then we have those from the 1970s, 1980s and 1990s that still need some work to bring them up to a standard where they are going to last a little longer than 15 or 20 years.

That's just briefly my community. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Potts.

Before I open the floor to questions, would you describe a bit more the lifestyle of community residents. You said there was some seasonal work. I am wondering if you could give us a picture of the typical life of on-reserve members, please.

Ms. Potts: Our community is one of seasonal work. Band employees are full-time year round, but we have these fellows who will do dock work in the summer; they will take whatever work is

tête. Nous n'avons plus de situation où deux familles vivent dans la même maison comme c'était le cas dans les années 1960. Chaque famille a maintenant sa résidence.

Le manque de ressources est l'un de nos principaux problèmes. Nous avons embauché un agent de développement économique qui nous aidera sans doute à avoir accès aux ressources à exploiter pour contribuer à la construction de nouvelles maisons. Notre territoire regorge de ressources naturelles. Ce serait déjà une bonne chose que nous puissions couper le bois de nos forêts et avoir accès à toutes les ressources naturelles qui nous entourent.

La question du revenu est également problématique. Le travail n'est que saisonnier. Comme ce n'est pas tout le monde qui travaille à temps plein, le revenu est limité. Plusieurs aînés doivent se contenter d'un revenu fixe. Lorsque nous arrivons à construire des maisons, la période qui s'y prête est très courte, soit environ de mai à octobre, car il devient difficile de travailler lorsque la saison des pluies s'amène.

Les aînés ont accès à des services de soutien communautaire pour continuer à pouvoir vivre à la maison de façon autonome, mais il n'existe pas de résidence spécialisée pour accueillir ceux qui ont besoin de soins constants. Ils doivent alors généralement quitter la réserve.

Il y a aussi un problème de moisissures. Encore là, les fonds sont insuffisants quand vient le temps d'enlever les moisissures, de remplacer les cloisons sèches ou d'effectuer les travaux requis, dans les salles de bains et ailleurs. Je m'emploie actuellement à trouver des solutions. J'essaie d'élaborer une politique de logement d'urgence pour pouvoir régler les problèmes de moisissures. Il faut d'abord trouver des fonds pour pouvoir intervenir rapidement et enlever les moisissures avant de conclure une entente avec le propriétaire pour qu'il puisse rembourser les coûts de l'intervention, en fonction de ses moyens. Nous disposerions ainsi d'un fonds de roulement pour pouvoir aider les autres propriétaires aux prises avec une situation d'urgence.

Nous avons réalisé des progrès depuis les années 1960 où il faisait froid dans nos maisons. Les maisons de la SCHL sont de bonne qualité, et nous avons celles construites dans les années 1970, 1980 et 1990 qui exigent encore quelques travaux de remise à niveau, de telle sorte que leur durée utile ne se limite plus à 15 ou 20 ans.

C'était donc un bref survol de la situation du logement dans ma communauté. Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, madame Potts.

Avant de permettre à mes collègues de vous poser leurs questions, je vous demanderais de décrire un peu plus en détail le mode de vie des résidents de votre communauté. Vous avez dit qu'il y avait du travail saisonnier. Je ne sais pas si vous pourriez nous donner un aperçu de ce que peut être la vie d'un résident type de votre réserve.

Mme Potts : Notre communauté vit du travail saisonnier. Les employés du conseil de bande travaillent à temps plein à l'année longue, mais certains résidents travaillent comme débardeurs

available from contractors on the lake. Very few trap in the fall, but that's not a real living anymore. It's mostly construction and working with contractors who have businesses set up on Lake Temagami. The band hires casual staff. When we need something done, we will hire somebody for a few weeks; it will be casual work. A lot of times, the guys work long enough and the employment is long enough for them to get EI for the winter and then they go back to work again for the contractors. So there is not a lot of employment that is steady. In the summer, some women in the community get hired to clean cottages and they bring in whatever funds they can, but that doesn't last long enough for them to really get Employment Insurance the way their partners would.

Senator Dyck: Thank you for that information.

I wanted to follow up a little bit with regard to the housing shortages. I am not sure if I heard you correctly, but you were saying there are a little over 200 band members and it sounded like you only had six people waiting for a new house. Is that correct?

Ms. Potts: Yes.

Senator Dyck: So it is not a really bad situation then, but it would be, I guess, for the people who are waiting. The six people, would that include families?

Ms. Potts: Presently, it's six singles, but we have people who want to come back to Bear Island and because there is no housing, they are not able to. Presently, with our housing policy, you have to be a resident on Bear Island for 12 months before you can get on the housing list.

Senator Dyck: So in terms of the number of people who want to come back, do you have quite a large number who would like to do that?

Ms. Potts: Yes. During the summer, people come back and say, "Well, I would like to come and live here and I would like to come home, but there is no housing. There is nothing available."

Senator Dyck: For the people who come back, would those be young families who want to come back and stay or would it be more people who are retired? The reason I ask that is there may be different housing needs, depending on the type of family situations of the people who want to return.

Ms. Potts: We had two families. One was partnered up, but one was a single-parent family. They came home and they lived in an unfinished house. One family lived with the grandparents. In order to accommodate, we had to put them into a CMHC house and just charged them as a rental. Usually, the CMHC are rent-to-own. That was to be compliant with our housing policy. Then we have some seniors who want to come home and live there, but we cannot meet their needs if they can't live independently.

pendant l'été; ils acceptent tous les emplois que peuvent leur offrir les entrepreneurs. Quelques-uns font de la trappe à l'automne, mais on ne peut plus considérer que c'est vraiment un moyen de subsistance. Les gens travaillent principalement dans la construction et pour le compte des entrepreneurs actifs dans les environs du lac Temagami. Il arrive au conseil de bande d'embaucher des employés occasionnels. Lorsque des travaux doivent être effectués, on peut engager quelqu'un pour quelques semaines, mais c'est seulement temporaire. Dans bien des cas, les gars travaillent assez longtemps pour avoir droit à l'assurance-emploi pendant l'hiver, avant de se remettre au service des entrepreneurs l'année suivante. Il n'y a pas beaucoup d'emplois stables. Pendant l'été, quelques femmes travaillent à l'entretien ménager des chalets, ce qui assure un revenu supplémentaire à leur foyer, mais cela ne dure pas assez longtemps pour leur permettre de toucher de l'assurance-emploi comme leur conjoint.

La sénatrice Dyck : Merci pour ces renseignements.

J'aimerais en savoir davantage au sujet de la pénurie de logements. J'ai peut-être mal entendu, mais je crois que vous avez dit que votre bande compte un peu plus de 200 membres et qu'il n'y aurait que six personnes sur la liste d'attente pour une nouvelle maison. Est-ce bien cela?

Mme Potts : Oui.

La sénatrice Dyck : La situation ne semble donc pas vraiment alarmante, bien qu'elle le soit sans doute pour ceux qui sont en attente. Est-ce qu'il y a des familles parmi ces gens-là?

Mme Potts : Actuellement, ce sont six célibataires, mais il y a des gens qui veulent se réinstaller à l'île Bear et ne peuvent pas le faire en raison du manque de logement. Selon notre politique du logement en vigueur, il faut être résidant depuis au moins 12 mois pour que son nom puisse se retrouver sur la liste d'attente.

La sénatrice Dyck : Est-ce qu'il y a beaucoup de ces personnes qui souhaitent revenir s'installer chez vous?

Mme Potts : Oui. Les gens reviennent pendant l'été et nous disent qu'ils aimeraient bien se réinstaller dans la communauté, mais il n'y a pas de logement disponible.

La sénatrice Dyck : S'agit-il davantage de jeunes familles qui souhaitent revenir pour rester ou plutôt de gens à la retraite? Je pose la question, car les besoins en logement peuvent différer selon le cas.

Mme Potts : Je peux vous parler de deux familles. Dans l'un des cas, il y avait deux conjoints, mais l'autre était monoparentale. Ils sont revenus et se sont installés dans une maison dont la construction n'était pas terminée. Une des familles vivait avec les grands-parents. Nous avons dû les placer dans une maison de la SCHL en leur demandant seulement de payer un loyer. Habituellement, ces maisons sont louées avec option d'achat. C'était question de nous conformer à notre politique de

Senator Moore: Thank you, Ms. Potts, for being here. There was one statement you made and I didn't quite pick it up. You talked about a percentage of certificates of possession being issued. What percentage was that?

Ms. Potts: I figured about 75 per cent because a lot of the people who got housing, like back in the 1990s, there was an anti-recession fund made available to First Nations. So houses got finished, pretty much finished to live in. So once you meet 10 per cent of what the house costs, then you are eligible for your certificate of possession. So a lot of people got those.

Senator Moore: So they have to come up with 10 per cent, their own money.

Ms. Potts: Yes.

Senator Moore: Did I hear you say that is just for the house? It does not include the land on which the house sits. Is that correct?

Ms. Potts: Yes.

Senator Moore: I don't have any idea of the geography, so you have to bear with me. You mentioned that materials have to be trucked in and then boated, and the reserve is on Bear Island. You said it's approximately one square mile. Is that the whole of the island or is the island shared with other owners?

Ms. Potts: That's the whole of the island.

Senator Moore: And there are 100 houses there now.

Ms. Potts: Yes.

Senator Moore: How far is it from the mainland to the island? Is it too far to have a causeway constructed?

Ms. Potts: Yes, it's too far and the lake is a deep, deep one so we wouldn't be able to build anything there. We are six kilometres from the boat landing.

Senator Moore: Six kilometres.

Ms. Potts: Yes. At one time, there was a mine there so they put in a road that went out to the highway. So that's the road we use to transport our material and to go to North Bay or go to New Liskeard. So that's how the material comes in, is on this gravel road. It comes to where the boats land, the boating area.

Senator Moore: What is the name of that community where they land?

Ms. Potts: It's Lake Temagami.

Senator Moore: That's the name of the township as well.

logement. Il y a aussi des aînés qui veulent revenir vivre ici, mais nous ne pouvons pas acquiescer à leur demande s'ils ne sont pas autonomes.

Le sénateur Moore : Merci de votre présence, madame Potts. Vous avez dit quelque chose que je n'ai pas très bien saisi. Vous avez parlé d'un pourcentage de certificats de possession qui sont délivrés. De quoi s'agit-il exactement?

Mme Potts : J'ai parlé d'environ 75 p. 100, car bien des gens qui ont accédé à la propriété, notamment dans les années 1990, ont bénéficié d'un fonds anti-récession accessible aux Premières Nations. Les travaux ont donc pu être suffisamment parachevés pour que les gens s'installent. Avec 10 p. 100 du coût de la maison, vous êtes admissible à votre certificat de possession. Beaucoup de gens ont donc pu l'obtenir.

Le sénateur Moore : Ils doivent investir 10 p. 100 à même leurs propres ressources.

Mme Potts : Oui.

Le sénateur Moore : N'avez-vous pas indiqué que c'était seulement pour la maison? Cela n'inclut pas le terrain sur lequel la maison est construite, n'est-ce pas?

Mme Potts : C'est bien cela.

Le sénateur Moore : Je n'ai aucune idée de la situation géographique de votre réserve, alors j'ai besoin de votre aide. Vous avez dit que les matériaux doivent être transportés par camion, puis par bateau, et que la réserve se situe sur l'île Bear. Vous avez parlé d'une superficie d'environ un mille carré. Est-ce pour l'ensemble de l'île ou celle-ci est-elle partagée avec d'autres propriétaires?

Mme Potts : C'est pour l'ensemble de l'île.

Le sénateur Moore : Et il y a actuellement 100 maisons sur cette île.

Mme Potts : Oui.

Le sénateur Moore : Quelle est la distance entre la terre ferme et l'île? Est-ce trop large pour que l'on construise une chaussée?

Mme Potts : Oui, c'est trop large et le lac est profond, ce qui empêche toute construction. Nous sommes à six kilomètres de quai de débarquement.

Le sénateur Moore : Six kilomètres.

Mme Potts : Oui. Comme il y a déjà eu une mine à cet endroit, on a construit une route qui rejoint la nationale. C'est donc cette route de gravier que nous utilisons pour transporter nos matériaux et pour nous rendre à North Bay ou à New Liskeard. Les matériaux sont ainsi livrés à l'emplacement où les bateaux accostent.

Le sénateur Moore : Comment s'appelle la localité où ils accostent?

Mme Potts : C'est le lac Temagami.

Le sénateur Moore : C'est aussi le nom du village.

Ms. Potts: The closest town to us is Temagami.

Senator Moore: It probably goes back years now, but how long has your First Nation occupied your island?

Ms. Potts: Thousands of years, but we didn't become a reserve until 1971.

Senator Moore: That's all I have for now, chair. I have some other thoughts, but I will let somebody else have a turn. Thank you.

Senator Lovelace Nicholas: You mentioned CMHC housing. What happens if the loans aren't kept up from the band?

Ms. Potts: We have no problem with the band meeting mortgages. We have some problems sometimes with the tenants not paying, so the Temagami First Nation covers that and makes sure the payment is made.

Senator Lovelace Nicholas: So if the resident can't pay it, then the band will pay the mortgage. My question is really what happens if it can't be paid at all from the band or the person renting the house? Can the CMHC come in and take over these homes?

Ms. Potts: I can't answer that because I don't know. I have read the agreement. Say we have a family that is in arrears of two months, the band will cover that, but we will call and have a meeting with the tenant and try to find out what is going on, ask them why they are not paying their rent. We try and do that, but the TFN stays on top, makes sure that the rent is paid or the financial obligation to CMHC is paid so that we stay in good standing and we don't run into any problems with them. This other stuff is dealt with internally.

Senator Lovelace Nicholas: The non-payment could be due to the unemployment or something?

Ms. Potts: Yes, it could be that. Well, a lot of times, it's that, but a lot of the people who rent are on limited income, ODSP or Ontario Works pays the rent for them. How that is set up is ODSP or Ontario Works makes a direct deposit into the band's bank account for them, but we do have a few families who are working who have fallen in arrears. Like I said, that gets addressed internally, but the rent still gets paid to the CMHC through the band.

Senator Lovelace Nicholas: Thank you.

Senator Tannas: Ms. Potts, thank you for coming and making a presentation today. It was interesting. I just have a few questions.

Mme Potts : La ville la plus rapprochée est Temagami.

Le sénateur Moore : Cela remonte sans doute à très longtemps, mais depuis quand votre Première Nation occupe-t-elle cette île?

Mme Potts : Des milliers d'années, mais la réserve n'a été créée qu'en 1971.

Le sénateur Moore : C'est tout pour l'instant, monsieur le président. J'aurais encore quelques réflexions, mais je vais laisser la chance à mes collègues. Merci.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Vous avez parlé des maisons de la SCHL. Qu'advient-il si la bande n'arrive pas à rembourser les prêts?

Mme Potts : La bande n'a aucune difficulté à effectuer les paiements hypothécaires. Il arrive que nous ayons des problèmes avec des locataires qui ne paient pas, ce qui oblige notre Première Nation à déboursier les sommes manquantes pour que les versements hypothécaires soient effectués.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Alors, si le locataire ne peut pas payer son loyer, c'est la bande qui fait le versement hypothécaire. Je voulais en fait savoir ce qui surviendrait si ni le locataire ni la bande n'étaient en mesure de payer. Est-ce que la SCHL pourrait alors reprendre ces maisons?

Mme Potts : Je ne saurais vous dire, car j'ignore ce qui se passerait alors. J'ai lu l'accord intervenu. Si une famille accuse deux mois de retard dans le paiement de son loyer, la bande va prendre le relais, mais nous allons convoquer le locataire à une rencontre pour savoir ce qui se passe et pour quelle raison le loyer n'est pas payé. Nous essayons d'intervenir en ce sens, mais la Première Nation voit toujours à s'acquitter des obligations financières envers la SCHL de manière à ce que notre dossier demeure en règle et que nous n'ayons pas de problèmes avec eux. Pour ce qui est des sommes impayées, tout cela est réglé à l'interne.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Le non-paiement peut être attribuable au chômage, par exemple?

Mme Potts : Oui, c'est une possibilité. C'est bien souvent le cas, mais bon nombre des personnes qui louent les maisons n'ont qu'un revenu limité et leur loyer est payé par le POSPH ou le programme Ontario au travail qui effectue un dépôt direct dans le compte bancaire du conseil de bande en leur nom. Il y a aussi quelques familles de travailleurs qui prennent du retard dans le paiement de leur loyer. Comme je le disais, nous réglons ça à l'interne, mais le conseil de bande s'assure que le loyer soit bel et bien versé à la SCHL.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Merci.

Le sénateur Tannas : Madame Potts, merci de votre comparution et de l'exposé que vous nous avez présenté. Tout cela était fort intéressant, et j'ai seulement quelques questions pour vous.

You mentioned seniors and I just wanted to get a sense from you about the demographics of the community. Is there a heavy senior population relative to what you would see anywhere else? Are young people in the right numbers staying on the reserve?

Ms. Potts: My community over there, 50-plus is considered an elder, but we have senior citizens who are still living independently at home. Two of the oldest citizens in the community are two women in their late seventies.

The youth are doing really well. They are all in school. Some of them moved on to studying health and becoming nurses.

Could you repeat, please?

Senator Tannas: I wanted to get a sense of if you are finding that the young people are staying, want to stay. On that, do you have a school on the reserve?

Ms. Potts: Yes. We have a school at Bear Island and it's JK to grade 8. Our youth have to travel from the reserve every morning up to New Liskeard for high school. Some of them go to live in North Bay for schooling purposes.

Senator Tannas: I noticed on the Internet that there is a lot of hunting and fishing lodges on the lake or at least there seems to be advertisements for them. Do your community members do any guiding for hunting and fishing? Is that also an occupation? I appreciate it's seasonal, but is that something that people on Bear Island go and do with tourists?

Ms. Potts: No. That was the livelihood for the people like my dad and his generation when they were raising families. Since then, the tourists have their lodges; they rent boats and everybody does their own thing. Now the lake is open to people who bring their own boats in, so the men in the community don't do that kind of work anymore.

Senator Tannas: I was reading about an agreement that has been signed, apparently recently, around a gold mining project and some kind of revenue that's going to be spun off of that. Can you give us any background on, from your perspective, what that agreement is about and how it might benefit the community?

Ms. Potts: I can't answer that. I was not working in the First Nation band office at that time, so I'm not able to offer any information on that at all.

Senator Tannas: Thank you.

Senator Sibbeston: Thank you, Ms. Potts, for being here.

We are doing this study and coming here to visit you to find out as much as we can about the housing situation on First Nation reserves. Then we will make recommendations as to how we can improve the situation. In acquiring housing, what are the problems that you are encountering, so that we can identify what the problems are and how perhaps things can be improved?

Vous avez parlé des aînés et j'aimerais avoir une idée de la composition démographique de votre communauté. Y a-t-il une proportion d'aînés plus forte que la normale? Avez-vous suffisamment de jeunes qui demeurent dans la réserve?

Mme Potts : Dans ma communauté, on est considéré comme un aîné dès l'âge de 50 ans. Nous avons des aînés qui habitent encore à la maison de façon autonome. Deux de nos doyennes sont des femmes qui approchent les 80 ans.

Les jeunes se tirent vraiment bien d'affaire. Ils fréquentent tous l'école. Il y en a qui ont quitté la réserve pour aller étudier en sciences infirmières.

Pourriez-vous répéter votre question?

Le sénateur Tannas : Je voulais savoir s'il y avait des jeunes qui demeuraient dans la communauté, qui voulaient y rester. Y a-t-il une école dans votre réserve?

Mme Potts : Oui, nous avons à l'île Bear une école qui va de la prématernelle à la 8^e année. Les plus vieux doivent quitter la réserve chaque matin pour aller à l'école secondaire à New Liskeard. Certains vont vivre à North Bay pour leurs études.

Le sénateur Tannas : J'ai vu sur Internet que l'on semble annoncer un grand nombre de chalets pour la chasse et la pêche autour du lac. Est-ce que des membres de votre communauté travaillent comme guides pour la chasse et la pêche? Est-ce aussi un emploi possible? Je sais que c'est saisonnier, mais est-ce que des gens de l'île Bear offrent ce service aux touristes?

Mme Potts : Non. C'était le gagne-pain de gens comme mon père et ceux de sa génération pour subvenir aux besoins de leur famille. Maintenant, les touristes ont leur chalet, ils louent un bateau et chacun fait sa petite affaire. Le lac est désormais accessible à ceux qui amènent leur bateau, ce qui fait que les gens de ma communauté ne font plus ce genre de travail.

Le sénateur Tannas : J'ai lu qu'on avait signé une entente, assez récemment semble-t-il, au sujet d'un projet d'exploitation aurifère et des revenus qui pourraient en découler. D'après ce que vous savez, pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de cette entente et de ses avantages possibles pour votre communauté?

Mme Potts : Je ne saurais vous répondre à ce sujet, car je ne travaillais pas à l'époque pour le bureau du conseil de bande de notre Première Nation.

Le sénateur Tannas : Merci.

Le sénateur Sibbeston : Merci, madame Potts, de votre présence aujourd'hui.

Nous effectuons cette étude et nous vous rendons visite aujourd'hui afin d'en apprendre le plus possible au sujet de la situation du logement dans les réserves des Premières Nations. Nous formulerons ensuite des recommandations quant aux moyens à prendre pour améliorer les choses. Pouvez-vous nous parler des problèmes d'accès au logement auxquels vous êtes confrontés de telle sorte que nous puissions savoir à quoi nous en tenir pour peut-être dégager des pistes de solution?

Ms. Potts: Transport is costly to have the materials and supplies brought up from the hardware stores to the access road; the cost of barging; the cost of labour, paying wages that are competitive so that we have buildings that are nice and sound that meet the building code. A lot of the problems are around finance, lack of finances.

The area is rocky and we have to rent heavy equipment like excavators to prepare the land for footings and foundations. Then, the building season being short, getting the building up before it starts to rain. You can't work in the rain, everything gets wet.

Also, like I said earlier, if someone wants to build on Bear Island, if there are no more lots available, the other costs are putting in independent water lines and an independent septic bed. Hydro is very costly if you are in the loop. The cost of hydro could be in the \$20,000 because it's brought in through the water. If you have a lot that is not central, the builder has to pay for that hydro to come up out of the water to have hydro on their lot.

We have one couple who lives on the east end of Bear Island and they live without hydro, but they are able to set themselves up with water and septic systems that work. For them to bring in hydro would be quite costly.

We first got hydro at Bear Island around 1961 or 1962. Same with the phone cables; they come up through the water, too, from the mainland. The phone company has these little boxes set on different islands to bring the cables to Bear Island.

So there are a lot of expenses to set up and live on Bear Island. It's not easy to live there because of the fall time, break-up/freeze-up. It takes some adjustment to live there.

Senator Sibbeston: I noticed that you participate in the First Nations Market Housing Fund. Is that the way that you presently build houses on the reserve or are there social programs?

Ms. Potts: The First Nations Market Housing Fund is something the former council got involved in, and when I started there it's something that I just learned about. Presently, this new council that is in place will be meeting with them. It's something new and it still needs to be introduced to the community. People mainly deal with CMHC for housing. The First Nations Market Housing Fund is still to be presented to the community.

Senator Sibbeston: How many houses do you build a year approximately?

Mme Potts : Il est coûteux de faire transporter les matériaux et les fournitures des quincailleries jusqu'à la route d'accès. Il faut ajouter à cela les frais de transport par barge et les coûts de main-d'œuvre, car on doit payer des salaires concurrentiels si on veut des édifices bien construits qui satisfont au code du bâtiment. Bien des problèmes viennent du manque de ressources financières.

Le terrain est rocailleux, ce qui nous oblige à louer de la machinerie lourde, comme des excavateurs, pour préparer le sol afin qu'ils puissent accueillir des fondations. Il y a aussi la saison de la construction qui est courte. Il faut s'assurer de monter la structure avant que la pluie commence, car il n'est plus alors possible de travailler.

En outre, comme je l'indiquais tout à l'heure, étant donné qu'il n'y a plus de terrains desservis qui sont disponibles sur l'île Bear, on doit aussi tenir compte des coûts à engager pour un système d'approvisionnement en eau et une fosse septique. Les frais de connexion électrique sont aussi très élevés. Ils peuvent atteindre 20 000 \$, car la transmission se fait par voie d'eau. Si votre terrain est à l'extérieur du cercle central, vous devez payer pour que les services d'électricité sortent une ligne de l'eau pour vous connecter.

Il y a un couple qui vit sans électricité à l'extrémité est de l'île. Ils ont tout de même été capables de se doter d'installations qui fonctionnent pour l'eau et les services sanitaires. Il serait très coûteux pour eux de se brancher au réseau électrique.

C'est aux environs de 1961 ou 1962 que l'électricité a fait son apparition sur l'île Bear. Il en va de même des câbles téléphoniques; ils nous viennent du continent en passant également par le lac. La compagnie de téléphone a installé de petites boîtes sur différentes îles pour que les câbles puissent se rendre à l'île Bear.

Il y a donc beaucoup de dépenses à engager pour s'installer et vivre sur notre île. Il n'est pas toujours facile d'y vivre en raison des périodes d'englacement et de débâcle qui se succèdent au fil des saisons. Il faut être capable de s'adapter.

Le sénateur Sibbeston : J'ai noté que vous participez au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Est-ce le mécanisme que vous utilisez actuellement pour construire des maisons sur la réserve ou avez-vous recours à des programmes sociaux?

Mme Potts : À mon entrée en fonction, j'ai entendu parler de ce Fonds dont l'ancien conseil de bande voulait se prévaloir. Le nouveau conseil en place veut maintenant rencontrer les responsables. C'est quelque chose de nouveau qui n'a pas encore été présenté à la communauté. Les gens traitent surtout avec la SCHL pour les questions de logements. Ils ne connaissent pas encore le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations.

Le sénateur Sibbeston : Combien de maisons par année construisez-vous approximativement?

Ms. Potts: Last year, we built two through CMHC. This year, there will be no houses built. I don't know how soon we will get more housing.

The Chair: Let me follow up on that. So who built those houses two years ago? How were they built? I'm wondering, you mentioned a building code, being up to code. Has the band approved a building code for Bear Island?

Ms. Potts: Our present housing policy meets the national building code. The infrastructure specialist that we have come in, he goes by the Ontario building code, which is a little more strict. The two new units that went up were done by one contractor, who lives in the community, George Mathias Construction. We hired him to build these two units and that was financed through CMHC.

The other thing is CMHC grants forgivable loans for the RRAP programs. I can't remember the name of it. It's one of the programs to bring your house up to the homeowner's standards. Because we don't have a lot of contractors, we have situations in play today wherein we are trying to find somebody to do the renovations on an elder's house. She has a disabled RRAP and a homeowner RRAP. She is aging and she needs everything on the main floor now, she can't access her basement anymore. So that's another challenge we have, working in the community and with infrastructure, trying to find resources to do these programs to bring homes up to standard. The other RRAP that was approved, the lady's partner is able to do it. So those are different challenges when it comes to getting some work done in a home.

The Chair: Just one more follow-up, if I may. The houses that were built last year, would you know if they have been inspected? You mentioned a local contractor, George Mathias Construction, who built the two houses that were built the year before. There is the building code as part of the band's policy. Would those houses have been inspected before they were turned over?

Ms. Potts: Like I said, we have an infrastructure specialist from the Ontario First Nation Technical Services that is out of Toronto, I believe, his name is Chuck Petahtegoose. He goes by the Ontario building code. He has to come in or I call him in when the footings and the foundation are in. He will then come in and look at the envelope. He inspects right from the ground up, ensures that the HRV is balanced, that the range hood vents outside. So yes, the homes are being inspected and they have to meet the code. Otherwise, he will not sign off until the building is completed.

The Chair: Very good, thank you.

Mme Potts : L'an dernier, nous en avons construit deux par l'intermédiaire de la SCHL. Cette année, il n'y en aura pas. Je ne sais pas quand nos prochaines maisons pourront être construites.

Le président : Permettez-moi de vous demander plus de détails à ce sujet. Qui a construit ces deux maisons? Comment ont-elles été construites? Vous avez parlé d'un code du bâtiment à respecter. Est-ce que le conseil de bande a approuvé un code du bâtiment pour l'île Bear?

Mme Potts : Notre politique du logement en vigueur est conforme au Code national du bâtiment. Le spécialiste des infrastructures que nous avons fait venir se réfère au code du bâtiment de l'Ontario, qui est un peu plus strict. Les deux nouvelles unités de logement ont été construites par un entrepreneur qui vit dans la communauté, George Mathias Construction. Nous l'avons embauché pour construire ces deux maisons grâce au financement de la SCHL.

Par ailleurs, la SCHL accorde des prêts à remboursement conditionnels pour la participation au PAREL. C'est l'un des programmes qui aident à remettre à niveau une résidence en fonction des normes établies. Comme nous n'avons pas beaucoup d'entrepreneurs, nous sommes aujourd'hui en train de chercher quelqu'un pour effectuer des réparations dans la maison d'une aînée. Elle bénéficie d'une subvention du PAREL pour personnes handicapées et d'une autre en tant que propriétaire. Comme son âge ne lui permet plus de se rendre au sous-sol, il faut que tout soit accessible au rez-de-chaussée. Voilà donc une autre difficulté avec laquelle nous devons composer pour ce qui est des infrastructures de notre communauté. Il faut trouver les ressources nécessaires pour mettre à niveau les résidences en profitant de ces programmes. Quant à l'autre subvention approuvée dans le cadre du PAREL, le conjoint de la dame a pu faire les travaux requis. Il y a donc différentes considérations à prendre en compte lorsque vient le temps de faire des travaux dans une maison.

Le président : J'aurais une dernière question, si vous permettez. Savez-vous si les maisons construites l'an dernier ont été inspectées? Vous avez dit que c'est un entrepreneur local, George Mathias Construction, qui a construit ces deux maisons. La politique de votre conseil de bande est fondée sur le respect du Code du bâtiment. Est-ce que ces deux maisons ont été inspectées avant d'être remises à leurs occupants?

Mme Potts : Comme je le disais, nous faisons appel à un spécialiste en infrastructure qui travaille pour la Société de services techniques des Premières nations de l'Ontario à Toronto. Il s'appelle Chuck Petahtegoose. Il se réfère au Code du bâtiment de l'Ontario. Il doit venir sur les lieux ou encore je dois l'appeler lorsque les fondations sont en place. Il vient ensuite examiner l'enveloppe du bâtiment. Il inspecte tout de la cave au grenier, et s'assure par exemple que le dispositif de ventilation et récupération de la chaleur est bien dosé et que la hotte de cuisinière expulse l'air vers l'extérieur. Alors, les maisons sont effectivement inspectées et doivent respecter le code. Sinon, il ne donnera pas son approbation avant que le nécessaire soit fait.

Le président : Très bien, merci.

Senator Dyck: Talking about the inspection, you were saying you call in someone from the Ontario First Nation Technical Services. Do you find that that works well or do you have to wait? Are there delays with the inspection to the point that it delays the actual construction of the homes, or is it working well?

Ms. Potts: I find it really works well because if I give the infrastructure specialist like two or three days' notice, he will come up and do the inspection. He will do a report and he will leave that report or he will send me the report, and it goes to the contractor saying what needs to be done in order to move on.

Senator Raine: Thank you very much for this insight into your community.

We have some notes prepared by our research staff and they say that the community has 75 units of housing, 47 of which are privately owned, but you mentioned 100 units. So is our number wrong?

Ms. Potts: I have never seen that. I just counted the houses in my head. When we mail something, we just mail out 100, so everybody receives everything.

Senator Raine: So it's possible, then, that two letters could be going to one house because there are two families in it or two different people needing to get the information. But of the homes that are privately owned, they have a CP and they have been working over the years. Is it that they have finished paying off their 20 or 25 years or are they on their way?

Ms. Potts: Out of the 16 CMHC homes, some of them may be 10 years into payment, but the privately owned were houses that were subsidized by the Temagami First Nation. Once they put their 10 per cent in, then they got their certificate of possession.

Senator Raine: When somebody owns a private home in Temagami, are they expected to maintain that home themselves or are they still qualified for some assistance in maintenance?

Ms. Potts: The expectation is they maintain the home on their own, but some of the homes need these emergency dollars because there is a lot of training needed in the maintenance of the home. That's part of my job. I'm trying to implement part of the housing program which is how to maintain your home. That's a challenge in the community, learning to maintain your home.

Senator Raine: When somebody from Temagami needs to do something to maintain their home, they would go then to New Liskeard or North Bay to buy the materials?

La sénatrice Dyck : Pour l'inspection, vous dites faire appel à un spécialiste de la Société de services techniques des Premières nations de l'Ontario. Estimez-vous que les choses se déroulent bien ou y a-t-il une période d'attente? Arrive-t-il que l'inspection retarde à ce point que cela entrave la construction de la maison, ou est-ce que tout va bien?

Mme Potts : Je pense que tout fonctionne vraiment bien. Ainsi, j'avise le spécialiste en infrastructure deux ou trois jours à l'avance, et il se présente pour faire son inspection. Il rédige son rapport, me le remet ou me l'envoie par la suite, et l'entrepreneur est avisé des mesures à prendre pour que le travail puisse se poursuivre.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup pour tous ces renseignements au sujet de votre communauté.

Les notes préparées par notre personnel de recherche indiquent que vous disposez de 75 unités de logement, dont 47 sont des propriétés privées, mais vous avez plutôt parlé de 100 unités. À quel chiffre devons-nous nous fier?

Mme Potts : Je n'ai jamais vu de chiffres à ce sujet. J'ai simplement compté mentalement les maisons. Lorsque nous faisons un envoi collectif, nous nous rendons jusqu'à 100 pour nous assurer que tout le monde le reçoit.

La sénatrice Raine : Il est donc possible que deux lettres soient livrées à la même maison parce qu'elle abrite deux familles ou deux personnes non liées devant recevoir l'information. Quant à ceux qui détiennent un certificat de possession de leur maison et ont été capables de travailler au fil des ans, est-ce parce qu'ils ont terminé leur 20 ou 25 années de paiement ou ont-ils encore des versements à effectuer?

Mme Potts : Parmi les 16 maisons de la SCHL, certains locataires en sont peut-être 10 années de loyer, mais ce sont les maisons subventionnées par la Première Nation Temagami qui appartiennent maintenant à des particuliers. Une fois l'équivalent de 10 p. 100 versé, le certificat de possession est délivré.

La sénatrice Raine : S'attend-on des propriétaires d'une résidence privée à ce qu'ils en assurent eux-mêmes l'entretien ou sont-ils encore admissibles à de l'aide à cette fin?

Mme Potts : On s'attend à ce qu'ils s'occupent eux-mêmes de l'entretien, mais une aide d'urgence est encore nécessaire dans certains cas, car les travaux d'entretien sont parfois très spécialisés. Cela fait partie de mon travail. J'essaie de mettre en œuvre une composante du programme de logement qui vise à sensibiliser les gens aux mesures d'entretien à prendre. Bien des membres de notre communauté ne savent pas comment entretenir une maison.

La sénatrice Raine : Si l'un de vos résidents a besoin de quelque chose pour entretenir sa maison, il doit se rendre à New Liskeard ou à North Bay pour acheter des matériaux?

Ms. Potts: They can go to New Liskeard or North Bay, or they can go to Temagami and pick up whatever they need there. If they can't transport it themselves, Temagami Home Hardware would send a truck from the town up to the lake with the lumber. They would meet it there and take it across by boat.

Senator Raine: That brings up a question I wanted to ask. The boat landing area on the mainland is a wharf, I presume. Does everybody on the island have their own boat or is there a public service to bring materials and people across?

Ms. Potts: Most everyone owns their own boat. The Temagami First Nation has what they call a ferry service for people to travel, but they are not able to go to the mainland, get a ride home. It transports our students, but you are not able to use that boat to carry lumber, or pets, or gas. It's just like a bus service to get you from Bear Island to the mainland and from the mainland back.

Senator Raine: Is there any lumber on Bear Island, any timber that you could use for milling wood or is it too small?

Ms. Potts: We have one band member who has a mill. I don't know if he is running it or not. Then, George Mathias Construction has a mill. But I don't know if these private owners are accessing the land and doing lumber. If they did, we could probably do business internally then and work on economic development in that way. But usually, everything is bought from hardware stores.

Senator Raine: What was the traditional housing for the Temagami people before contact, if you like, or in the early days? For instance, there are a lot of First Nations people around Canada who built houses out of logs and that was a skill that seems to have been lost and I'm wondering if that's possible or if that happened in Temagami.

Ms. Potts: From some of the history that I know, the traditional families all lived on their traditional lands from fall until spring and a lot of them had their own little cabins and their families lived there. In the summer, Bear Island was a gathering place where everybody met and spent the summer. My mom's generation, back in the 1940s, they all lived on their traditional lands and then they came back for school. So they went to school only in the summer time. People started staying more and more on Bear Island which, in the end, we ended up with a reserve in 1971 and have been living in that community since.

Senator Raine: For those First Nation members who don't live on Bear Island and would like to come back, are there economic opportunities? Are there jobs available if you live on Bear Island?

Ms. Potts: It's very, very limited. We have a full-time economic development officer working at Bear Island now. Hopefully, as time goes on, he will be able to have something in place and

Mme Potts : Ils peuvent se rendre à New Liskeard ou à North Bay, ou simplement à Temagami pour y trouver tout ce dont ils ont besoin. Si le client ne peut transporter les matériaux lui-même, le magasin Home Hardware de Temagami les expédie par camion jusqu'au lac où le client doit prendre les arrangements pour le transport par bateau.

La sénatrice Raine : Il y a une question que je voulais vous poser à ce sujet. Je suppose qu'il y a un quai où les bateaux accostent sur le bord du lac. Est-ce que les résidents de l'île ont leur propre bateau ou est-ce un service public qui assure le transport du matériel et des personnes?

Mme Potts : La plupart possède leur propre bateau. La Première Nation Temagami offre un service de traversier pour les gens qui souhaitent rejoindre le bord du lac ou rentrer à la maison. C'est ainsi que nos étudiants font le trajet, mais ce bateau ne peut pas servir à transporter du bois, des animaux ou de l'essence. C'est simplement un service de navette entre l'île et le bord du lac.

La sénatrice Raine : Y a-t-il sur votre île du bois qui pourrait être scié sur place ou est-elle trop petite pour cela?

Mme Potts : Il y a un membre de notre bande qui possède une scierie. Je ne sais pas s'il l'exploite ou non. Il y a aussi George Mathias Construction qui a sa scierie. Mais je ne sais pas si ces entrepreneurs privés ont accès au bois et peuvent le couper. Si c'était le cas, nous pourrions sans doute faire des affaires à l'interne, ce qui contribuerait au développement économique. Mais les gens achètent habituellement tous leurs matériaux dans les quincailleries.

La sénatrice Raine : Quel était le logement traditionnel des Temagami avant l'arrivée des Européens ou à l'origine? Il y a par exemple de nombreuses Premières Nations au Canada qui construisent des maisons en bois rond, une technique qui semble s'être perdue, et je me demandais si c'était la même chose pour les Temagami.

Mme Potts : D'après ce que je connais de notre histoire, les familles vivaient sur leurs territoires traditionnels de l'automne jusqu'au printemps et bon nombre d'entre elles avaient leurs petites maisons en bois. L'île Bear était un lieu de rassemblement où tout le monde se rencontrait et venait passer l'été. Si on remonte aux années 1940, les gens de la génération de ma mère vivaient tous sur leurs territoires traditionnels et revenaient pour l'école. Ils ne fréquentaient donc l'école que durant l'été. Les gens ont commencé à rester de plus en plus longtemps sur l'île ce qui nous a menés, en 1971, à la création d'une réserve qui abrite notre communauté depuis.

La sénatrice Raine : Pour les membres de votre Première Nation qui n'habitent pas sur l'île et voudraient revenir, quelles sont les perspectives économiques? Y a-t-il des emplois disponibles pour les résidents de l'île?

Mme Potts : Il y en a très très peu. Nous avons maintenant un agent de développement économique qui travaille à temps plein à l'île Bear. Il faut espérer qu'il pourra avec le temps mettre

people will be able to get employment. I know of one couple who is interested in recycling. If that takes off, that will be a real benefit to the community and hopefully also for permanent residents who live on the lake who own islands, they could access that also.

Senator Raine: You said recycling. So on the whole lake of Temagami now, is there a recycling program or this would be an opportunity to serve a greater population than just Bear Island?

Ms. Potts: That's what they are hoping. On the mainland, at the boat landing, they do have bins set up for recycling. The tourists and permanent residents on the lake drop off their stuff at the boat landing. The Town of Temagami takes care of that. I don't know where they take it to.

Senator Raine: Thank you very much again for your good insights into the challenges that you face living on an island, especially with the transport of the materials.

The Chair: You have spoken of CMHC and quite highly of the usefulness of having CMHC houses built and how the band is making sure you stay in good standing with CMHC. I didn't hear much about AANDC. They have programs for housing and I believe that in some communities, they provide support for rent through shelter allowances. Could you just tell us, please, about the role of AANDC, if any, in housing in your community?

Ms. Potts: Like I said, the former councils used money that came in from AANDC as part of their capital dollars to finance subsidized houses, it was called at the time. The councils before the present one stopped providing those funds from AANDC to build houses. So where those funds are spent, in infrastructure or different areas, I can't really say because I don't work in finance. I just work in housing.

AANDC also plays a part in the MLG. They have a part in the approval for us to receive any funding from CMHC. So we have to access them before we can do business with CMHC.

The Chair: Is the shelter allowance a source of income for supporting housing in your community?

Ms. Potts: Not.

The Chair: In some communities, we have learned that First Nation band members who receive income support receive a shelter allowance which can be allocated toward rent. I think

certaines choses en place de manière à créer de l'emploi. Je connais un couple qui s'intéresse au recyclage. Si leur projet va de l'avant, ce sera vraiment bénéfique pour notre communauté et, il faut l'espérer, également pour les résidents permanents des alentours du lac qui possèdent des îles et pourraient également y avoir accès.

La sénatrice Raine : Y a-t-il actuellement un programme de recyclage pour toute la région du lac Temagami, ou est-ce que ce projet offrirait l'occasion de desservir une plus vaste population que seulement les résidents de l'île?

Mme Potts : C'est ce qu'ils espèrent. À l'endroit où les bateaux accostent sur le bord du lac, il y a des bacs de recyclage. Les touristes et les résidents permanents y mettent leurs articles à recycler et la ville de Temagami en assure le ramassage. Je ne sais toutefois pas ce qu'on en fait par la suite.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup encore une fois de nous avoir aussi bien renseignés sur les difficultés que vous devez surmonter en raison du caractère insulaire de votre communauté, surtout pour le transport des matériaux.

Le président : Vous avez parlé de vos liens avec la SCHL en nous disant à quel point il était avantageux de pouvoir construire des maisons par son entremise. À cet effet, vous avez souligné les mesures que votre conseil de bande prend pour maintenir de bonnes relations avec cette agence. Vous n'avez par contre pas dit grand-chose au sujet du ministère des Affaires autochtones. Il offre pourtant des programmes de logement et je crois que certaines collectivités bénéficient d'allocations de soutien pour le loyer. Pouvez-vous nous dire si AANDC joue un rôle quelconque pour appuyer le logement dans votre communauté?

Mme Potts : Comme je l'indiquais, l'ancien conseil de bande utilisait les fonds disponibles auprès d'AANDC dans le cadre des investissements en capital pour financer les maisons subventionnées, comme on les appelait à l'époque. Le conseil qui a précédé celui actuellement en poste a cessé de miser sur ces fonds provenant d'AANDC pour la construction de maisons. Je ne saurais pas vraiment vous dire à quelles fins ces fonds sont dépensés, que ce soit dans les infrastructures ou ailleurs, car je ne travaille pas dans le secteur financier. Ma spécialité, c'est le logement.

AANDC apporte également une contribution par le truchement de la garantie d'emprunt ministérielle. C'est notamment grâce à ce levier que nous pouvons obtenir l'approbation requise pour recevoir des fonds de la SCHL. Nous devons donc nous adresser au ministère avant de pouvoir faire affaire avec la SCHL.

Le président : Est-ce que le programme d'allocation-logement est une source de soutien du revenu utilisée dans votre communauté?

Mme Potts : Non.

Le président : Dans certaines localités, on nous a dit que les membres des Premières Nations qui bénéficient de soutien du revenu reçoivent également une allocation-logement qui peut

I'm right about that. Now, it seems to be spotty. Some places, it happens, some places, not. I gather from what you are saying that that's not in place in Bear Island.

Ms. Potts: No, I don't believe so because I am not aware of that.

The Chair: Thank you.

Senator Dyck: I am going to follow along on the same train of thought. You were saying that your First Nation got the reserve in 1971 and it sounded like, and I may not have heard this correctly, that as part of that you had received like a land claim settlement, I guess, and was some of that money then used to start up the housing for your members? That's the impression I got, but I could be wrong.

Ms. Potts: No. The Temagami First Nation at the time was called Temagami Indian Band, and we did have a caution on the land. That went to court and it was found in favour of the province so, no, we didn't get any settlement. But there was a mention of a MOU. Those funds, I don't know where they are being spent, but no, we didn't receive any kind of funds from a land claim.

Senator Dyck: To go back to the aspect of renovations, you said at one point that resources in the community were a challenge when it came to renovating. By that, did you mean it was difficult to get the building materials or were you referring to a budget?

Ms. Potts: The labour, to get the labour experienced enough to actually do the renovation and to do it to a standard where the house is going to have a longer life.

Senator Dyck: I am going to switch gears a little bit. You mentioned a little bit about water. I think you said you had your own water treatment plant. Have you had problems with that? Is that working well? It is a small community and some people claim that you need bigger communities in order to have efficient water treatment and distribution. What has been your experience?

Ms. Potts: The water treatment guys say it's working fine. They haven't had any real big major problems, but it is limited. If we were to develop more lots within the community, our water treatment system wouldn't be big enough to have maybe 20 or 25 more houses. We need to start looking at surveying Bear Island again for lot development and prepare for future housing. The water treatment is only big enough to service what it has now, but it's not going to be able to take a whole lot more houses.

servir au paiement de leur loyer. Je ne crois pas me tromper en disant cela. Il semblerait que ce ne soit pas partout la même chose. Ça existe à certains endroits, mais pas ailleurs. D'après ce que vous nous dites, de telles mesures ne seraient pas en place à l'île Bear.

Mme Potts : Je ne crois pas que ce soit le cas, car je serais au courant.

Le président : Merci.

La sénatrice Dyck : Dans le même ordre d'idée, vous nous avez dit qu'une réserve a été créée pour votre Première Nation en 1971 et il semblerait, mais peut-être n'ai-je pas bien entendu, que vous avez reçu dans ce contexte des sommes au titre de votre revendication territoriale. Est-ce qu'une partie de cet argent a été utilisée pour amorcer la construction de maisons pour vos membres? C'est l'impression que j'ai eue, mais peut-être que je fais erreur.

Mme Potts : Non. La Première Nation Temagami s'appelait à l'époque Bande indienne Temagami. Nous nous sommes retrouvés devant le tribunal qui a tranché en faveur de la province, ce qui fait que nous n'avons obtenu aucun montant en guise de règlement. Mais il a été question d'un protocole d'entente. Je ne sais pas comment ces sommes ont été dépensées, mais nous n'avons effectivement reçu aucun montant au titre d'une revendication territoriale.

La sénatrice Dyck : Pour revenir à la question des renovations, vous avez dit qu'il était difficile de trouver au sein de votre communauté des ressources pour effectuer ces travaux. Parlez-vous alors des matériaux de construction, ou encore des fonds nécessaires?

Mme Potts : Je parlais de la main-d'œuvre qualifiée capable d'effectuer ces renovations conformément aux normes pour que la maison ait une durée utile plus longue.

La sénatrice Dyck : Je vais maintenant passer à un autre sujet. Vous avez mentionné la question de l'approvisionnement en eau. Je crois que vous avez dit avoir votre propre station de traitement. Avez-vous eu des problèmes à ce niveau? Est-ce que tout fonctionne bien? Votre collectivité est petite et certains soutiennent qu'il en faut de plus grandes pour que les systèmes de traitement et de distribution de l'eau soient vraiment efficaces. Comment les choses se passent-elles chez vous?

Mme Potts : Les gens qui s'occupent du traitement des eaux disent que le système fonctionne bien et qu'ils n'ont eu aucun problème majeur, mais il est limité. Si nous devons aménager d'autres terrains dans la collectivité, notre station de traitement des eaux ne serait pas assez grande si l'on construisait 20 ou 25 maisons de plus. Il nous faut envisager d'arpenter une fois de plus l'île Bear pour l'aménagement de terrains et de préparer la construction d'habitations. La station de traitement des eaux est en mesure de combler les besoins actuels, mais elle ne pourra pas desservir un grand nombre d'autres maisons.

Senator Dyck: Do you have someone locally who looks after the water treatment, who can do the assessment that it's working correctly? Does someone locally do that?

Ms. Potts: Yes, we have two water treatment guys who are trained and then the Ontario First Nation Technical Services send a water treatment specialist to work with them, train them. As they go along, their skills are enhanced. They receive training so that if there are changes or whatever needs to be done, they can keep up on all that.

Senator Dyck: You mentioned that with the CMHC houses, sometimes the families were moving in or people were moving in before the house was actually ready. Is that a frequent or common experience? It sounded like that was maybe delaying the completion of the house.

Ms. Potts: The CMHC homes are completed before they move in. It's the homes before Temagami First Nation started dealing with CMHC that were built with subsidized funds from the TFN. Some of those homes are the ones that were not complete.

Senator Moore: Ms. Potts, I want to follow up on Senator Tannas' question with regard to the school. You say there is a school on Bear Island. What grades does it cover?

Ms. Potts: The school covers junior kindergarten to grade 8. Our high school students travel daily to New Liskeard to go to high school. Some of the students choose to live in North Bay and board there and go to school. So a lot of students have to leave to go to school.

Senator Moore: Following up on Senator Dyck's question with regard to the septic system within the community, is it working okay and are there technicians on the reserve who maintain that?

Ms. Potts: The septic systems are maintained by the general contractor, George Mathias, for pump outs. The homeowner is responsible for the maintenance of the septic tanks, the maintenance of their water, the water system, independent waterlines. The water treatment plant employees are responsible for taking care of the people down in the loop.

Senator Moore: In the briefing note, I will just read this to you. I don't know if you have seen this or not, but it says:

The Band has recently concluded an impact benefit agreement to allow for gold mining in Lake Temagami which will contribute to the Band revenues.

Did you say you are not familiar with that?

Ms. Potts: I am familiar with the Temagami First Nation former council signing that. As for how they have decided to spend those funds, I'm not familiar with.

La sénatrice Dyck : Y a-t-il quelqu'un sur place qui peut s'occuper du traitement de l'eau, qui peut déterminer si le système fonctionne bien. Y a-t-il quelqu'un dans la région qui peut le faire?

Mme Potts : Oui, deux personnes sont formées et l'Ontario First Nation Technical Services envoie un spécialiste du traitement des eaux travailler avec eux, et il les forme. Au fur et à mesure, ils améliorent leurs compétences. Ils reçoivent de la formation, de sorte que s'il y a des changements ou s'il faut faire quoi que ce soit, ils peuvent suivre l'évolution.

La sénatrice Dyck : Concernant les maisons de la SCHL, vous avez dit que parfois, des familles ou des gens y emménageaient avant qu'elles soient prêtes. Cela arrive-t-il souvent? Il m'a semblé que cela avait peut-être retardé l'achèvement de la construction des maisons.

Mme Potts : La construction des maisons de la SCHL se termine avant que les gens y emménagent. Ce sont les maisons qui ont été construites avant que la Première Nation de Temagami commence à traiter avec la SCHL, qui ont été construites à l'aide des fonds de la Première Nation. C'est la construction de certaines de ces maisons qui n'était pas terminée.

Le sénateur Moore : Madame Potts, j'aimerais revenir sur la question du sénateur Tannas concernant l'école. Vous dites qu'il y a une école sur l'île Bear. Quelles années y sont enseignées?

Mme Potts : Il y a des élèves de la prématernelle à la huitième année. Nos élèves du secondaire se rendent tous les jours à l'école de New Liskeard. Certains choisissent de vivre à North Bay, en pension, et d'aller à l'école. Ainsi, un grand nombre d'élèves doivent partir de chez eux pour aller à l'école.

Le sénateur Moore : Je veux revenir à la question de la sénatrice Dyck concernant le système septique de la collectivité. Est-ce qu'il fonctionne bien? La réserve compte-t-elle des techniciens capables de l'entretenir?

Mme Potts : Les systèmes septiques sont entretenus par l'entrepreneur général, George Mathias, pour la vidange. Le propriétaire est responsable de l'entretien des fosses septiques, de l'eau, du système d'eau et des conduites d'eau indépendantes. Les employés de la station de traitement des eaux sont responsables de venir en aide aux gens du cercle central.

Le sénateur Moore : Je vais vous lire un passage de notre cahier d'information. Je ne sais pas si vous l'avez vu, mais on dit ceci :

La bande a récemment conclu une entente sur les répercussions et les avantages d'autoriser l'exploitation aurifère à Lake Temagami, qui permettra d'accroître les revenus de la bande.

Avez-vous dit que vous n'êtes pas au courant de cela?

Mme Potts : Je sais que l'ancien conseil de la Première Nation de Temagami a signé cela. Par contre, je ne sais pas quelle décision il a prise concernant la façon de dépenser les fonds.

Senator Moore: Where is the mine? Is it on Bear Island? Is it on the mainland? How do you have jurisdiction over that? Is it within the traditional lands of your band?

Ms. Potts: I don't know where the mine is. It's probably within the traditional boundaries of the people, but specifically, I am not sure where it is. There is a lot of exploration and things going on over there.

Senator Moore: Okay, thank you.

Senator Raine: I had one more question I wanted to ask. In your stock of housing, I think you mentioned some apartments. Is there an apartment complex for single people or for elders?

Ms. Potts: We have two duplexes. There are two apartments in each building that have two bedrooms. Then we have three houses that were divided in half to make one bedroom apartments. So there are three one-bedroom apartments.

Senator Raine: If you are looking at your community and the demographics — obviously your elders and seniors would like to remain at home — are you finding that there are some cases where they are alone in a house and would be maybe better off in a common housing residential area where they could have some assistance? Are there any plans to look toward that kind of housing?

Ms. Potts: TFN has been looking at and discussing with the community developing an independent living complex. It would be two-bedroom independent living where everyone would have their own little apartment. That has been discussed. There have been diagrams and discussions and some of the old people don't like the design. It is designed and it is being worked on to try and make this happen, but the complex is probably going to take a little longer than what we planned.

But, yes, it's in the works to house senior citizens so that they can live independently. For example, these two older ladies in the community, they live in their own houses, they live alone. One lady is in her family home where she raised her children. She has a three-bedroom home, she lives alone. Another lady has a two-bedroom and she lives alone. If we were able to get a complex up and they wanted to live there, you know, they would have a common area and a kitchen area. We are looking at it. It has been discussed. We have had meetings. We have diagrams, and then the funding.

Senator Raine: These senior citizens then would have a CP for their own home. Would they be able to pass that on to someone in their family if they were to move into new housing?

Ms. Potts: Yes, they would be able to pass that on to their grandchildren or their daughter or son. If they wanted to, they could sell their house. They own it. It would be up to them, the direction they wanted to go in. If they wanted to live in the

Le sénateur Moore : Où est la mine? Se trouve-t-elle sur l'île Bear? Sur la partie continentale? En quoi relève-t-elle de vous? Se trouve-t-elle sur les terres ancestrales de votre bande?

Mme Potts : J'ignore où elle se trouve. Elle est probablement sur les terres ancestrales, mais je ne sais pas exactement à quel endroit. Beaucoup d'activités d'exploration ont lieu là-bas entre autres.

Le sénateur Moore : D'accord, merci.

La sénatrice Raine : J'ai une autre question. Concernant votre parc immobilier, je crois que vous avez parlé de certains appartements. Y a-t-il un ensemble d'habitations collectives pour les gens seuls ou pour les aînés?

Mme Potts : Nous avons deux duplex. Chaque immeuble comprend deux appartements de deux chambres. Ensuite, nous avons trois maisons qui sont divisées en deux pour en faire des appartements d'une chambre. Il y a donc trois immeubles d'appartements d'une chambre.

La sénatrice Raine : En examinant votre collectivité et les caractéristiques démographiques — évidemment, les aînés aimeraient rester chez eux — trouvez-vous que dans certains cas, il serait préférable que ceux qui vivent seuls dans une maison vivent plutôt dans un complexe résidentiel dans lequel ils pourraient avoir de l'aide? Prévoit-on se tourner vers ce type d'habitation?

Mme Potts : La Première Nation de Temagami discute avec la collectivité de la construction d'un complexe domiciliaire indépendant. Il s'agirait de logements de deux chambres et chaque personne aurait son petit appartement. Des discussions ont lieu. On a aussi fait des schémas, mais certaines personnes âgées n'aiment pas le plan. On est en train de le concevoir et on s'emploie à ce que le projet se réalise, mais il faudra probablement encore un peu plus de temps que nous l'avions prévu.

Alors, oui, le processus est en cours pour loger des aînés de sorte qu'ils puissent vivre de façon autonome. Par exemple, il y a deux femmes âgées dans la collectivité qui vivent dans leur propre maison; elles vivent seules. Il y a une femme qui vit dans sa maison familiale où elle a élevé ses enfants. Elle a une maison de trois chambres et elle vit seule. Une autre femme a deux chambres et elle vit seule. Vous savez, si nous pouvions avoir un complexe et que les gens voulaient y vivre, ils auraient une aire commune et une cuisine. Nous examinons la question. Des discussions ont lieu. Nous tenons des réunions. Nous avons des schémas et les fonds.

La sénatrice Raine : Les aînées auraient alors un CP pour leur maison. Pourraient-ils la laisser à un membre de leur famille s'ils devaient changer de logement?

Mme Potts : Oui, ils pourraient la laisser à leurs petits-enfants ou à leur fille ou à leur fils. Ils pourraient aussi la vendre s'ils le voulaient. Elle leur appartient. Ce serait à eux de décider. S'ils veulent vivre dans un complexe une fois qu'il y en aura un à l'île

complex once we get one there at Bear Island, it would be much easier for them, financially also, and less stress. Up there, we pay hydro, which is pretty high and it's a big expense.

Senator Raine: In your community, the island itself is not that big, but the community is fairly compact. You talk about the serviced lots being in the loop and then other houses being outside it. There are roads to get to them, obviously, but do people have cars or do they walk everywhere? How do they get around?

Ms. Potts: We went from foot paths to ATVs, all-terrain vehicles, and now, we have trucks and cars, and vans. So yes, we have a lot of vehicles in the community because the roads are big enough now. We have lots of vehicles.

Senator Raine: Can you go across the mainland on the ice road in the winter time with your vehicle?

Ms. Potts: Yes, that's how we travel. If it's good travel and the roads on the ice are plowed, then that's how we travel.

Senator Raine: It occurs to me that your community is almost going full circle, where you used to live on the traditional land in the winter time and come to Bear Island in the summer to gather and get together, and now, you might be in a situation where people live away in the winter and work, and do things, but would like to come home to Bear Island for the summer season and enjoy the beautiful summers. Is there a plan in the community to allow cottage development by First Nation members?

Ms. Potts: The council in 2005 did allow two of our band members to survey and build themselves little vacation homes for them to come back in the summer. I guess if more people wanted to do it that way and they built independently, it's possible for them to have their vacation home.

Senator Raine: It sounds like a very strong community culturally and with great ties. I can see that if people are away working in other places, they would want to go home for the summer. Maybe that is sort of the future of staying connected that way, but it would be important that the First Nation have a plan for that.

Ms. Potts: Well, there is lots of stuff that still needs to be sorted out. Like I said, I am trying to pull things together, looking down the road and seeing what is needed and necessary and how we are going to go about making this happen.

Senator Raine: Thank you very much.

Senator Dyck: I am going to ask this question and it's going to reveal my ignorance. I admit I don't understand all this housing stuff. You say you have about 100 houses. Some are CMHC houses, some that were built I guess when the reserve first started, and then you are also part of the First Nations Market Housing Fund. So there are probably three different types of housing or at

Bear, ce sera beaucoup plus facile pour eux, financièrement parlant, et ce sera moins stressant. Là-bas, nous payons l'électricité, qui coûte cher; c'est une dépense importante.

La sénatrice Raine : Dans votre collectivité, l'île en tant que telle n'est pas très grande, et les membres de la collectivité vivent près les uns des autres. Vous parlez des terrains desservis dans le cercle central et des maisons en périphérie. Évidemment, il y a des routes pour s'y rendre, mais les gens ont-ils des voitures ou marchent-ils partout? Comment se déplacent-ils?

Mme Potts : Nous sommes passés des sentiers pour piétons aux VTT, aux véhicules tout terrain, et maintenant, nous avons des camions, des voitures et des fourgonnettes. Donc, oui, nous avons beaucoup de véhicules, car les routes sont assez grandes maintenant. Nous avons beaucoup de véhicules.

La sénatrice Raine : En hiver, pouvez-vous traverser sur la route de glace en véhicule pour vous rendre sur la terre ferme?

Mme Potts : Oui, c'est de cette façon que nous nous déplaçons, si le temps le permet et que les routes sont déneigées.

La sénatrice Raine : Il me semble que votre collectivité revient presque au point de départ. Auparavant, vous viviez sur la terre ancestrale durant l'hiver et vous alliez à l'île Bear durant l'été et vous vous rassembliez. Maintenant, vous pourriez vous retrouver dans une situation où les gens habitent loin l'hiver et travaillent et ont des activités, mais aimeraient revenir chez eux, à l'île Bear durant la saison estivale et profiter des beaux étés. Planifie-t-on de permettre aux membres des Premières Nations d'avoir un chalet?

Mme Potts : En 2005, le conseil a autorisé deux membres de notre bande à faire les travaux d'arpentage et à se construire de petites résidences de vacances pour pouvoir revenir l'été. J'imagine que si un plus grand nombre de personnes voulaient procéder de cette façon et s'occuper elles-mêmes de la construction, il serait possible pour elles d'avoir leur résidence de vacances.

La sénatrice Raine : Votre collectivité semble très forte sur le plan de la culture et des liens entre ses membres. Je peux voir que si les gens travaillent ailleurs, ils aimeraient rentrer chez eux durant l'été. C'est peut-être en quelque sorte la façon de faire de demain, la façon de garder le lien, mais il serait important que la Première Nation ait un plan à cet égard.

Mme Potts : Eh bien, il reste beaucoup de détails à régler. Comme je l'ai dit, j'essaie de réorganiser les choses, de penser à l'avenir et de voir quels sont les besoins et comment nous allons procéder pour que le tout se concrétise.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup.

La sénatrice Dyck : En posant ma question, je vais dévoiler mon ignorance. J'admets que je ne comprends pas toutes les questions de logement. Vous dites que vous avez une centaine de maisons. Certaines sont des maisons de la SCHL, certaines ont été construites lorsque la réserve a été créée, je présume, et vous faites également partie du Fonds pour les logements du marché destinés

least two different types of housing on the reserve. Can you tell me what the major categories are and about how many approximately are in each category?

Ms. Potts: CMHC, there are 16.

Senator Dyck: Sorry, 16?

Ms. Potts: Yes. The rest were subsidized funds from former councils to build houses. The First Nations Market Housing Fund has yet to be introduced to the community and that is something that will come to a community meeting for a vote. That's not your social housing type of thing. It's for setting yourself up to build a house via a bank that is going to loan you money, and if TFN becomes involved in that, like I said, with seasonal employment, not everyone is going to be able to afford a \$1,000 mortgage. So it's social housing and then housing that has been in place from subsidized dollars from the Temagami First Nation.

Senator Dyck: Is this the money that Senator Patterson was referring to earlier, the money through the social assistance subsidized program? That's money that originally comes from the department and then the band uses that money to build the homes.

Ms. Potts: Do you mean the income support that was mentioned? No, I don't believe we have that set up at all. I have never heard of it until today.

The Chair: In wrapping up, you mentioned the First Nations Market Housing Fund and that it was explored by the previous council and is now being considered by the band at present or by the community going ahead. This is a \$300 million fund that was set up in 2007. Our committee has heard quite a bit about it, that it has the potential to be another source of money for much-needed housing.

It also includes capacity development assistance to provide support for developing housing policies, financial management policies, building codes and training for First Nation staff as housing managers. This is one of the first times we have heard of a band that is exploring the First Nations Market Housing Fund and I appreciate that it's just in the exploratory stage. I think the committee would be grateful, and maybe I will ask you, is the community vote or community discussions expected to happen in the near future?

Ms. Potts: We are hoping to bring it to the community before Christmas. Like I said, we have been working in this area, a capital projects worker, the infrastructure manager and the Housing Committee and I. This new council that just came in

aux Premières Nations. Il y a donc probablement trois types d'habitation ou du moins deux types d'habitation dans la réserve. Pouvez-vous me dire quelles sont les principales catégories et le nombre approximatif pour chacune d'elles?

Mme Potts : Du côté de la SCHL; il y en a 16.

La sénatrice Dyck : Excusez-moi, 16?

Mme Potts : Oui. Le reste est lié à des fonds subventionnés de conseils précédents destinés à la construction de maisons. Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations n'a pas encore été présenté à la collectivité et fera l'objet d'un vote lors d'une assemblée communautaire. Cela ne correspond pas au type d'habitation sociale que vous connaissez. Il s'agit de se préparer à la construction d'une maison en passant par les services d'une banque qui prêtera de l'argent à la personne, et si la PNT prend part à cela, comme je l'ai dit, bien des gens ont un travail saisonnier et ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de faire des versements hypothécaires de 1 000 \$. Il y a donc d'abord les logements sociaux et ensuite les logements construits au moyen de fonds de la Première Nation de Temagami.

La sénatrice Dyck : S'agit-il de l'argent dont le sénateur Patterson parlait tout à l'heure, celui qui provient du programme d'aide sociale? Il vient du ministère et la bande s'en sert pour construire les habitations.

Mme Potts : Parlez-vous du soutien du revenu dont on a parlé? Non, je ne crois pas du tout que nous ayons ce système. Je n'en ai jamais entendu parler auparavant.

Le président : En terminant, vous avez parlé du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et vous avez dit que le conseil précédent l'avait examiné et que la bande ou la collectivité est en train de l'étudier. Il s'agit d'un fonds de 300 millions de dollars qui a été créé en 2007. Notre comité en a beaucoup entendu parler. On dit qu'il deviendra peut-être une autre source d'argent pour les besoins pressants en logements.

Cela inclut également l'aide au développement des capacités visant à appuyer l'élaboration de politiques du logement, de politiques de gestion financière, de codes du bâtiment et de formation de gestionnaires d'habitations destinée au personnel faisant partie de la bande. C'est l'une des premières fois que nous entendons dire qu'une bande se penche sur le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et je comprends qu'on en est seulement à l'étape de l'examen. Je pense que le comité serait très heureux, et je vous poserais peut-être la question suivante : s'attend-on à ce qu'un vote ou une discussion ait lieu très bientôt dans la collectivité?

Mme Potts : Nous espérons porter la question à l'attention de la collectivité avant Noël. Comme je l'ai dit, un représentant de projets d'immobilisations, le gestionnaire de l'infrastructure, le comité du logement et moi travaillons à cet égard. Le nouveau

needs to become familiar, so hopefully we are going to bring something forward before Christmas with regard to the market housing fund.

The Chair: Could we ask you — you have been in touch with our Clerk to arrange transportation here today — to let us know if there are any developments in that connection as we go forward. This fund has been presented to us as a serious opportunity to deal with these kinds of challenges that you have described. Our committee would be quite interested in hearing if the community does make any decisions on that front.

Ms. Potts: Yes, I can get in touch with Ms. Zlotnick.

The Chair: That's very much appreciated. Thank you very much for describing the situation of Bear Island. I think we now have a much better idea of your challenges. I really appreciate your coming here and being so forthright with us.

Sorry, did you have something else to say?

Ms. Potts: I just have a question. This committee, with the feedback and the information you have, where does it go and then what is the end result of collecting that information? Is it going to be used?

The Chair: That's a very good question. The committee makes recommendations to the government. We have been studying this subject quite intensively with the blessing of the Ministry of Aboriginal Affairs and the government. However, our report will only be recommendations. It's going to be up to the government to respond to those recommendations. The government is required to respond to our recommendations.

I think our committee work and recommendations will be taken seriously, but we are not the government; we are simply an independent Senate committee that represents all parties, and so our recommendations are only as good as the quality of our report. This subject has not been studied recently or very seriously from what we know for some time, so obviously housing is a very burning issue in First Nation communities. You have described your challenges and your problems. So we are really hoping that we can sort through the complexities and make some strong recommendations that will be implemented. We are planning to do an interim report by December, so we will make sure that you get the report and our recommendations.

We are also going to continue with the subject in the new year as well, but we want to table an interim report that will particularly focus on the housing side.

I hope that helps to answer your question.

Ms. Potts: Yes, thank you very much.

The Chair: Thank you again for your very helpful testimony today.

conseil a besoin d'information et il est à espérer que nous présenterons quelque chose avant Noël concernant le fonds pour les logements du marché.

Le président : S'il y a du nouveau à ce sujet, pourriez-vous — vous avez communiqué avec notre greffière pour l'organisation du transport d'aujourd'hui — nous en informer? On nous a présenté le fonds comme une véritable occasion de régler les différents problèmes que vous avez décrits. Notre comité aimerait beaucoup le savoir si jamais la collectivité décide quoi que ce soit à cet égard.

Mme Potts : Oui, je peux communiquer avec Mme Zlotnick.

Le président : Nous vous en sommes reconnaissants. Je vous remercie beaucoup de nous avoir expliqué la situation de l'île Bear. Je crois que nous avons une bien meilleure idée des problèmes auxquels vous faites face. Je vous remercie beaucoup de votre présence et d'avoir fait autant preuve de transparence.

Excusez-moi, vouliez-vous dire autre chose?

Mme Potts : J'ai seulement une question. Qu'advient-il des observations et de l'information que le comité obtient et qu'est-ce qui en découle? Serviront-elles à quelque chose?

Le président : C'est une très bonne question. Le comité fait des recommandations au gouvernement. Nous étudions le sujet de façon très intensive, avec l'accord du ministère des Affaires autochtones et du gouvernement. Cependant, notre rapport ne contiendra que des recommandations. Il appartiendra au gouvernement de donner suite aux recommandations. Il est tenu de le faire.

Je crois que les travaux et les recommandations de notre comité seront pris au sérieux, mais nous ne faisons pas partie du gouvernement; nous formons simplement un comité sénatorial indépendant qui représente toutes les parties, et nos recommandations sont bonnes dans la mesure où nous présentons un rapport de qualité. À notre connaissance, ce sujet n'a pas été étudié de façon très sérieuse depuis longtemps et de toute évidence, la question du logement est une question très brûlante dans les collectivités des Premières Nations. Vous avez expliqué les problèmes auxquels vous faites face. Nous espérons vraiment être en mesure de faire le tri dans les éléments complexes et présenter de bonnes recommandations qui seront mises en œuvre. Nous prévoyons présenter un rapport provisoire d'ici décembre, et nous ferons en sorte que vous obteniez le rapport et nos recommandations.

Nous continuerons à étudier la question au cours de la prochaine année, mais nous voulons déposer un rapport provisoire portant surtout sur le volet du logement.

J'espère avoir répondu à votre question.

Mme Potts : Oui, merci beaucoup.

Le président : Encore une fois, je vous remercie beaucoup de votre participation. Votre témoignage nous est très utile.

I would like to welcome the witnesses from our next panel. From the Mishkeegogamang First Nation, we have Chief Connie Gray-McKay, assisted by Donna Roundhead, a mental health counsellor. Maybe we can start off with Chief Connie Gray-McKay.

We are also going to be hearing from Chief Arnold Gardner of the Eagle Lake First Nation; Basil Goodchild, Housing Manager, Lac Seul First Nation; and Charles Baxter who is the Housing Manager of Constance Lake First Nation.

I should explain, you have to hold the button down and the red light has to be on so that we can hear you. We are expecting a presentation of about five minutes from each of you and then there will be questions from committee members. We will go through all the presentations first, and then we will follow up with questions from committee members.

Please proceed.

Connie Gray-McKay, Chief, Mishkeegogamang First Nation: Good morning.

[Chief Gray-McKay spoke in her Native language.]

I didn't know what to expect coming here, but I'm hoping whatever comes from this process makes some serious changes in First Nation housing.

I have been a councillor for a band elected council for 10 years and a chief for 10 years. I always thought I could make some changes in my community, only to find out that change can only happen if your treaty partners are a participant to that change, providing the resources, the training, the capacity for a community to begin to address the housing and building on the young people. The trades that are needed, such as electricians, plumbers, those trades are not available to First Nations, so it makes it very impossible to do housing and renovations, proper renovations. I am hoping that whatever little I say can bring justice to an issue that affects the well-being, the health status of our people.

I'm a grandmother now and I have a lot to give. The children, our elders, all our people deserve proper housing. In my community, we have built an elders' home, but with no funding. We financed it ourselves because our elders live a lot of times with their grandchildren. We lived with my grandma and she would always tell us, "Turn that blue light off," meaning the TV. She had to share a room. I believe the room was only about 10 by 12 with my two little girls. I have four daughters and two sons and they were younger then. She would have to stay with them. That's how it is with a lot of our people. We have two or three families living in one house and that creates a host of problems.

I did bring a formal presentation for you to look at. I don't know if it was given to you, but it just gives you some facts about our housing. For example, in our community, we have

Je souhaite la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins. Nous accueillons la chef Connie Gray-McKay, qui représente la Première Nation de Mishkeegogamang. Elle est accompagnée de Mme Donna Roundhead, qui est conseillère en santé mentale. Nous pourrions commencer par entendre la chef Connie Gray-McKay.

Nous entendrons également le témoignage de M. Arnold Gardner, chef de la Première Nation d'Eagle Lake; de M. Basil Goodchild, gestionnaire des logements de la Première Nation de Lac Seul; et de M. Charles Baxter, gestionnaire des logements de la Première Nation de Constance Lake.

Je dois vous expliquer qu'il faut appuyer sur le bouton et il faut que la lumière rouge s'allume pour que nous puissions vous entendre. Nous nous attendons à ce que chacun de vous fasse un exposé d'environ cinq minutes. Les membres du comité vous poseront des questions par la suite. Nous allons commencer par écouter tous les exposés, et nous passerons ensuite aux questions.

Allez-y, s'il vous plaît.

Connie Gray-McKay, chef, Première Nation de Mishkeegogamang : Bonjour.

[La chef Gray-McKay s'exprime dans sa langue autochtone.]

Je ne savais pas à quoi m'attendre en venant ici, mais j'espère que le processus se traduira par des changements importants sur le plan du logement des Premières Nations.

Depuis 10 ans, je suis conseillère d'un conseil de bande élu et chef. J'ai toujours pensé que je pouvais apporter des changements dans ma collectivité, mais je me suis rendu compte que des changements se produisent seulement si les partenaires signataires de traités participent en fournissant les ressources, la formation et la capacité permettant à une collectivité de s'attaquer au problème de logement et de miser sur les jeunes. Du côté des métiers, nous avons besoin notamment d'électriciens et de plombiers. Puisque les Premières Nations n'y ont pas accès, il est vraiment impossible de rénover, de bien le faire. J'espère que le peu que je dirai fera en sorte que la situation qui affecte le bien-être et la santé de nos membres sera corrigée.

Je suis maintenant grand-mère et j'ai beaucoup à offrir. Les enfants, nos aînés, tous les gens ont le droit d'avoir un logement décent. Dans ma collectivité, nous avons construit un foyer pour personnes âgées sans obtenir de financement. Nous l'avons financé nous-mêmes parce que très souvent, nos aînés vivent avec leurs petits-enfants. Nous avons vécu avec ma grand-mère et elle nous disait toujours d'éteindre la lumière bleue, c'est-à-dire la télévision. Elle devait partager une chambre. Je crois qu'elle ne mesurait que 10 par 12 et il y avait mes deux petites filles. J'ai quatre filles et deux fils et ils étaient jeunes à l'époque. Elle devait rester avec eux. C'est la situation d'une bonne partie de notre population. Deux ou trois familles vivent dans une maison, ce qui cause toutes sortes de problèmes.

Je vous ai apporté un exposé formel que vous pourrez consulter. Je ne sais pas si on vous a fourni le document, mais il contient des renseignements sur nos logements. Par exemple,

116 houses, 11 are log cabins with a single door, which is a fire hazard. The log cabins were temporary homes, but they have become permanent homes with no running water. We have 11 houses that were burnt-out units, meaning they burned to the ground.

We have a host of problems and I think sometimes, to look at a picture says a lot more. So I got the young girl who is working in housing to go around to take pictures. Even for me, looking at them, it was shocking. It is really shocking. It really hurts you to know that your people live in these houses and that little children and elders, vulnerable society, live in these houses.

I heard a question asked: What do you see? You are talking about studying the problem. I think if you really want to know how to deal with something you have to see it firsthand. It's so different in Northern Ontario. A lot of the communities are remote. They are only fly-in. The cost of building a house is so great. It's incredible. In the last few years, with the winter roads, there have been no winter roads, so it affects the capacity to bring in the lumber, the fuel. I think if we can become more active participants and sharing in the resources, as our treaty was always meant for us, the Ring of Fire could be a big thing for us too. A road goes through my community, and it is not even considered a Ring of Fire community. Yet, we are going to bear all the risks of these trucks hauling through the community. We have a transmission line that is going to be built around our territory. We are not even going to be able to participate. We are going to have to compete for that transmission line, which doesn't make sense to me because it's going to run through my community.

If you are studying something, it's better if you go see it firsthand, yourself.

A recommendation I make to this committee is that there has to be more training dollars to build capacity. The welfare system itself, a young person living on \$400 and you have to take a cab to Pickle Lake, which is \$120; there goes a third of your welfare. By the time you get back, the northern store where you're paying \$3 or \$4 for a loaf of bread, your welfare income is going to last maybe two weeks. Something has to be done about that.

The subsidies that are provided to people who are living in a house, they have a shelter allowance and they have basic. If their shelter allowance exceeds the amount that they are going to pay for rent, hydro — and most people prefer wood stoves because if you don't have enough money for oil, you are going to burn wood — it's going to cut into their basic; that means their food allowance. A lot of my people, 85 per cent, are on welfare because there is no economic base, there are no jobs.

I'm painting a story that is real. I live it every day. There is not a day that goes by that I don't get two or three phone calls about housing, housing disputes, housing needs, and it hurts your spirit

notre collectivité compte 116 maisons, dont 11 sont des cabanes en rondins qui n'ont qu'une porte, ce qui comporte des risques d'incendie. Elles étaient censées être des habitations temporaires, mais elles sont devenues permanentes et elles n'ont pas l'eau courante. Onze de nos maisons ont été détruites complètement, c'est-à-dire qu'elles ont été réduites en cendres.

Nous avons une foule de problèmes, et je crois que parfois, regarder une image en dit long. J'ai demandé à la jeune fille qui travaille dans le secteur de l'habitation de prendre des photos. Même pour moi, c'était troublant de les regarder. C'est vraiment troublant. Cela fait vraiment mal de savoir que les membres de ma collectivité vivent dans ces maisons et que des petits enfants et des aînés, des gens vulnérables, y vivent.

J'ai entendu la question suivante : que voyez-vous? On parle d'étudier le problème. Je pense que si l'on veut vraiment savoir comment régler quelque chose, il faut le voir directement. La situation est tellement différente dans le Nord de l'Ontario. Il y a de nombreuses collectivités éloignées. Elles ne sont accessibles que par la voie des airs. La construction d'une maison coûte tellement cher. C'est incroyable. Ces dernières années, il n'y a pas eu de routes d'hiver, ce qui nuit au transport de bois d'œuvre et d'essence. Si nous pouvions participer davantage et tirer profit des ressources, comme cela a toujours été convenu dans notre traité, le Cercle de feu pourrait être quelque chose d'important pour nous aussi. Une route passe dans ma collectivité, et elle n'est même pas considérée comme une collectivité du Cercle de feu. Nous allons tout de même faire face à tous les risques, car les camions passeront chez nous. Une ligne de transport sera construite près de notre territoire. Nous ne pourrions même pas participer. Nous devons rivaliser pour cette ligne, ce qui m'apparaît insensé puisqu'elle traversera ma collectivité.

Si l'on étudie quelque chose, il est préférable de voir la situation directement.

Je recommande l'augmentation des fonds destinés à la formation pour renforcer les capacités. Une jeune personne qui vit de l'aide sociale a 400 \$. Elle doit prendre un taxi jusqu'à Pickle Lake, ce qui lui coûte 120 \$; un tiers de son argent est déjà dépensé. Au retour, elle passe au magasin Northern où un pain coûte 3 ou 4 \$; elle aura dépensé ses revenus d'aide sociale après deux semaines. Il faut faire quelque chose à cet égard.

Il y a les subventions qui sont accordées aux gens qui vivent dans une maison; ils ont une allocation-logement et ils ont la base. Si le montant de leur allocation-logement dépasse celui qu'ils paieront pour le logement, l'électricité — et la plupart des gens préfèrent avoir un poêle à bois, car s'ils n'ont pas assez d'argent pour de l'huile, ils se chaufferont au bois —, on coupera dans les dépenses essentielles, c'est-à-dire l'allocation alimentaire. Bon nombre des gens de ma collectivité, 85 p. 100 d'entre eux, vivent de l'aide sociale parce qu'il n'y a pas d'assise économique, il n'y a pas d'emplois.

Ce que je vous raconte est vrai. Je le vis tous les jours. Il n'y a pas un jour qui passe sans que deux ou trois personnes m'appellent pour me parler de problèmes liés au logement, qu'il

as a person, to say simply, “I’m working on it.” I have been working on it now for 20 years, trying to address housing. I have at least 300 people, individual families, waiting for a house and they all have a right to have a proper house. It’s your basic need, shelter, food and being accepted. We have done what we can as a community to try to make change.

We have had two CMHC subsidies. The minimum required payment, if people don’t make those payments, the band has to pay. My housing budget fund is over \$700,000. We have to pay insurance for those houses. They have to be insured. So that has to change. We have to look at the CMHC system.

The last thing I would like to say is in the last 30 years, we have lost 26 people due to house fires — 26 people. Seven children died in a fire in 1978, in a house that had one door, no windows. It was a winter cabin. On November 23, 2013, I lost a young man in a house. In February 13, I lost four young people in a house. The house was old. It was like a paper box. The mother was 30 years old. Her daughters were four and six. Her nephew was 21. He ran back in to try to save them. They had two doors in that house. One door, you couldn’t even open. It was boarded shut. They didn’t have enough money to renovate. They couldn’t even open the windows to help themselves.

Housing is a serious issue. I’m hoping that something changes. I hope my presentation has helped. If you look at some of the pictures, the pictures tell the story. My reserve is in two parts. There is the 63A and the 63B. In the middle is Crown land. To get through to and from, it’s about 45 kilometres between the two reserves with Crown land in the middle. My community is proactive; I like to think we are proactive. We try to address our own issues but, you know, the bottom line is you need funds to address something so huge like housing.

I asked Donna to be here just as a spiritual guide for me. I speak on behalf of my grandkids and all the grandkids coming up. I speak on behalf of the elders and my ancestors. I know when our ancestors signed treaties, they didn’t sign us to a life of poverty. They signed them for us to have a good future.

So with that, I want to say *meegwetch*.

I don’t even know how I got to be at this table, to be honest. This one day I got this call asking, “Could you testify?” But I am glad for that opportunity to speak for not only my nation, but others. *Meegwetch*.

The Chair: Thank you very much, Chief McKay. I appreciate the material that you have put together and the pictures speak for themselves. We are going to make sure that committee members

s’agisse de situations de conflits ou de besoins de logement, et cela fait mal de dire simplement « j’y travaille ». Depuis 20 ans maintenant, j’y travaille, j’essaie de régler les problèmes de logement. Au moins 300 personnes, des familles, attendent d’avoir une maison et elles toutes le droit d’avoir une habitation adéquate. On parle d’un besoin fondamental : se loger, se nourrir et être accepté. En tant que collectivité, nous avons fait ce que nous pouvions pour changer les choses.

Nous avons eu deux subventions de la SCHL. Si les gens ne font pas le paiement minimal, la bande doit payer. Mes fonds pour mon budget du logement sont de plus de 700 000 \$. Nous devons payer les assurances pour les maisons. Elles doivent être assurées. Il faut donc que la situation change. Il nous faut examiner le système de la SCHL.

La dernière chose que j’aimerais dire, c’est qu’au cours des 30 dernières années, nous avons perdu 26 personnes dans des incendies résidentiels — 26. En 1978, 7 enfants ont perdu la vie dans un incendie, dans une maison qui n’avait qu’une porte et aucune fenêtre. Il s’agissait d’une cabane d’hiver. Le 23 novembre 2013, un jeune homme a perdu la vie dans une maison; le 13 février, j’ai perdu quatre jeunes dans une maison. C’était une vieille maison. Elle ressemblait à une boîte en carton. La mère avait 30 ans. Ses filles avaient 4 et 6 ans. Son neveu avait 21 ans. Il est revenu en courant pour essayer de leur sauver la vie. Il y avait deux portes, mais il y en a une qu’on ne pouvait même pas ouvrir. Elle était placardée. La famille n’avait pas assez d’argent pour faire des rénovations. Elle ne pouvait même pas ouvrir les fenêtres.

Le logement constitue un grave problème. J’espère qu’il y aura des changements. J’espère que mon exposé vous sera utile. Certaines des images que je vous ai fournies sont éloquentes. Ma réserve est divisée en deux : 63A et 63B. Dans le milieu, il y a la terre de la Couronne. Environ 45 kilomètres séparent les deux réserves, et la terre de la Couronne se situe entre les deux. Ma collectivité prend des initiatives; j’aime à penser qu’elle le fait. Nous essayons de régler nos problèmes, mais vous savez, au bout du compte, pour régler d’aussi grands problèmes que celui du logement, il faut des fonds.

J’ai demandé à Donna de m’accompagner à titre de guide spirituelle. Je parle au nom de mes petits-enfants et de tous les petits-enfants qui naîtront. Je parle au nom des aînés et de mes ancêtres. Je sais que quand nos ancêtres ont signé des traités, ils ne l’ont pas fait pour que nous vivions dans la pauvreté. Ils les ont signés pour que nous ayons un bel avenir.

Cela dit, je vous dis *meegwetch*.

En toute honnêteté, je ne sais même pas comment je me suis retrouvée ici. Un jour, on m’a téléphoné pour me demander si je pouvais témoigner. Je suis ravie d’avoir l’occasion de m’exprimer au nom non seulement de ma nation, mais également des autres. *Meegwetch*.

Le président : Merci beaucoup, chef McKay. Je vous remercie des documents que vous avez assemblés. Les images parlent d’elles-mêmes. Nous ferons en sorte que les membres du comité

get a chance to see those and I'm going to pass the materials around right now. I want to make sure that everyone gets a chance to get a copy. Thank you very much for that presentation.

We will now turn to Mr. Goodchild..

Basil Goodchild, Housing Manager, Lac Seul First Nation: My name is Basil Goodchild and I work for Lac Seul First Nation.

Lac Seul is made up of three small communities, about 15 to 20 kilometres apart, being Frenchman's Head, Kejick Bay and Whitefish Bay. Frenchman's Head has approximately 180 homes; Kejick Bay approximately 116 homes; and Whitefish Bay has approximately 50 homes. Of those, 74 units in all the communities are CMHC-run, run by us through the Ke-nawind Housing Development Authority. Our waiting list right now is approximately 53 applicants from Frenchmen's Head, 16 from Kejick Bay and 16 from Whitefish Bay. Our off-reserve applicants consist of 38 applications right now.

The housing staff for Ke-nawind who basically take care the units through the CMHC system consists of me — I'm the Housing Manager — my housing clerk, an office assistant and then four maintenance workers to keep everything up to par. Operations and maintenance staff for our basic system in Frenchman's Head and the other two communities consists of four maintenance workers and two to take care of the band units.

We have approximately three or four homes under renovation right now which are the old band units that we happened to find dollars for to try to bring them up to livable, not code but livable, which is a standard process anywhere that you deal. We have seven units that are currently under construction under the CMHC process. We have just received the OK for six for this year's construction and I'm trying to get home to start those.

We have approximately 240 band units, homes that are band homes that do not pay rent and the rest consists of, like I said, the CMHC system.

Any band member who resides in the First Nation will qualify first and foremost, citing that there is a major housing crisis on the reserve. Chief and council have tried to provide adequate housing for their band members living on reserve.

There is no basic land infrastructure to construct more housing because we are running out of infrastructure dollars such as water lines which are hitting to the max; hydro lines are hitting to the max. We are up to a 1-phase now, and we now have no choice but to go with what is known as a three-phase, which means you need more power. So we have to switch that over.

les voient et je vais maintenant faire circuler les documents. Je veux m'assurer que tout le monde en a un exemplaire. Je vous remercie beaucoup de votre exposé.

C'est maintenant au tour de M. Goodchild.

Basil Goodchild, gestionnaire des logements, Première Nation de Lac Seul : Je m'appelle Basil Goodchild et je travaille pour la Première Nation de Lac Seul.

Lac Seul comprend trois petites collectivités : Frenchman's Head, Kejick Bay et Whitefish Bay. Environ 15 à 20 kilomètres les séparent. La première compte environ 180 habitations, la deuxième, 116, et la troisième, 50. Parmi elles, 74 unités sont gérées par la SCHL, par nous, par l'intermédiaire de la Ke-nawind Housing Development Authority. À l'heure actuelle, notre liste d'attente comprend environ 53 demandeurs de la collectivité de Frenchmen's Head, 16 de celle de Kejick Bay et 16 de celle de Whitefish Bay. Présentement, 38 demandes proviennent de l'extérieur de la réserve

Le personnel chargé du logement de la Ke-nawind Housing Development Authority qui, en fait, s'occupe des unités par le truchement du système de la SCHL, inclut moi-même — je suis le gestionnaire des logements —, mon commis aux logements, un adjoint de bureau et quatre préposés à l'entretien et aux réparations pour que les unités demeurent en bon état. Pour notre système de base, le personnel du fonctionnement et de l'entretien dans la collectivité de Frenchman's Head et les deux autres collectivités comprend quatre préposés à l'entretien et aux réparations et deux personnes qui s'occupent des unités de la bande.

Environ trois ou quatre habitations sont en pleine rénovation présentement et il s'agit des vieilles unités de la bande pour lesquelles nous avons trouvé de l'argent pour les rendre habitables, pas selon le code, mais habitables, et c'est un processus standard partout. Sept unités sont en chantier dans le cadre du processus de la SCHL. Nous venons tout juste de recevoir le feu vert pour la construction de six unités pour cette année et j'essaie de rentrer afin de commencer les projets.

Nous avons environ 240 unités appartenant à la bande, des habitations qui appartiennent à la bande pour lesquelles il n'y a pas de loyer, et les autres font partie du système de la SCHL, comme je le disais.

Tout membre d'une bande qui vit dans la collectivité de la Première Nation se qualifiera d'abord et avant tout, en déclarant qu'il y a une crise de logement majeure dans la réserve. Le chef et le conseil essaient de fournir un logement adéquat aux membres de la bande qui vivent dans une réserve.

Il n'y a pas d'infrastructure permettant de construire un plus grand nombre de logements, car nous sommes à court d'argent pour les infrastructures, comme le système d'approvisionnement en eau, qui est utilisé au maximum; les lignes de transport d'électricité sont utilisées au maximum. Nous utilisons le courant monophasé, et nous n'avons plus le choix : il nous faut

Ke-nawind takes care of the housing, but it also does do the overflow on some of the band units. If we have any extra funding for that, I send my guys in to do the basic needs on that. I can't do a full renovation, but I can do cosmetic work I guess would be the proper term for that.

We have a board of directors of three and they oversee my day-to-day operations. We hold board meetings once a month for any items that come on the desk and if there is any crisis, then I call them and they attend the board meeting when they can.

Chief and council does not hand out any homes anymore, nor do I. It's the board of directors that do. That way, you don't run into any conflict or anything like that. So nobody can phone me and holler and scream or holler and scream at council. We try to avoid that because the phone calls are just astronomical on that issue, for housing needs and so forth.

What else do I have to say here?

The current housing waiting list for each community is quite high, but there is no availability for off-reserve to obtain housing in the community. So we are trying to look at that also, but some people are living in areas that we do have, such as Sioux Lookout, Hudson and any place close where they can find a place to stay.

We also entered the First Nations Market Housing Fund. When I first got hired there two years ago, I first applied for it when I saw the advertisements. We just got okayed — and that took a little over a year to get the final process through — for X amount of dollars, so we are starting the procedure on that. We then went to the banks looking for backing on the mortgages that the band is going to be the guarantors of. That just came through actually on Friday. In order to start that process, it took over two years for me to get this First Nations Market Housing Fund going through.

Currently, we have five families who have applied. Of those, two of them have been okayed now and the rest are still going through the process.

On a good note, if there is such a thing in housing, the Lac Seul First Nation chief and council have been trying to their darnedest help their people. In fact, they have invested in 24 units through their own mortgage system that they have gone through. They have applied and received that about 10 or 15 years ago. They have invested that and are paying their own mortgages on that. We are charging rent in the process, but we still have to cover part

maintenant passer à une alimentation triphasée, ce qui veut dire qu'il faut une plus grande alimentation. Il nous faut donc nous tourner vers cela.

La Ke-nawind Housing Development Authority s'occupe du logement, mais également du surplus pour certains logements de la bande. Si nous avons des fonds supplémentaires pour cela, j'envoie mes hommes pour répondre aux besoins de base. Je ne peux pas faire la rénovation complète, mais je peux m'occuper des travaux mineurs; je présume que c'est une bonne façon de le dire.

Nous avons un conseil d'administration composé de trois personnes qui surveillent mes activités quotidiennes. Nous tenons des réunions une fois par mois concernant tout point soulevé et s'il y a une crise, je les appelle et elles assistent à la réunion lorsqu'elles le peuvent.

Le chef et le conseil ne veulent plus s'occuper de la distribution des maisons, et moi non plus. C'est le conseil d'administration qui le fait. De cette façon, on ne se retrouve pas dans des situations conflictuelles ou quoi que ce soit. Personne ne peut appeler le conseil ou moi-même en criant. Nous essayons d'éviter une telle situation, car le nombre d'appels concernant les besoins de logement, par exemple, est énorme.

Qu'ai-je d'autre à dire?

Dans chaque collectivité, la liste d'attente actuelle est assez longue, mais il n'est pas possible pour les gens qui sont à l'extérieur de la réserve d'obtenir un logement dans la collectivité. Nous étudions cette question également, mais certaines personnes vivent dans des secteurs que nous couvrons, comme Sioux Lookout, Hudson et n'importe quel endroit à proximité où ils peuvent trouver un endroit où habiter.

Nous avons également adhéré au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Lorsqu'on m'a embauché il y a deux ans, j'ai tout d'abord fait une demande lorsque j'ai vu les annonces. Nous venons de recevoir le feu vert — le processus final a duré un peu plus d'un an — pour un certain montant, et nous commençons donc le travail. Nous sommes allés voir les banques concernant les hypothèques pour lesquelles la bande agira comme garant. Cela s'est passé vendredi, en fait. Il m'a fallu attendre deux ans avant que le processus commence.

À l'heure actuelle, cinq familles ont fait une demande. Deux d'entre elles ont reçu le feu vert et les autres sont toujours en train de suivre le processus.

Bonne nouvelle — je ne sais toutefois pas si on peut dire cela en parlant du logement — : le chef et le conseil de la Première Nation de Lac Seul font tout en leur pouvoir pour aider leurs membres. En fait, ils ont investi dans 24 unités de logement par l'intermédiaire du régime de prêts hypothécaires auquel ils ont eu recours. Ils ont fait une demande et ont obtenu cela il y a 10 ou 15 ans. Ils investissent l'argent et payent leurs propres

of that. Then we have 10 units through the timber claim that we have done and we are charging rent on that to help offset a lot of the housing.

Right now, Lac Seul and Ke-nawind are in the process of purchasing 12 units from KDSB which is the Ontario housing, geared to income housing. I got wind that they were selling off some of their older homes and 12 of them were located in Hudson. So I started negotiations on that and we are now in the process where we got the bank loan approved and we are just waiting for the final letter to exchange names on those houses so we can take the overflow on that. That's what the chief and council went through.

They have tried to do a lot of infrastructure through their process of the flood claims monies that they have received to better their community and in order for us to look at that. They have gone into a partnership with a mill. They have helped get the mill going again in Hudson, which is known as the McKenzie Mill. They are running one shift there and we are doing a lot of training to get the people back to work there.

They have made other investments, like they opened up a Tim Horton's in Sioux Lookout. We have opened up a training centre, the Training of Excellence Centre, where we work a lot with the Seven Generations, the mines for training, the mill to get them trained to be able to walk into the mill if there is ever any work needed. They are also opening up a culinary school in the very near future. We bought a building and have applied for funding to have a culinary school. We do own a couple of lodges, fishing lodges that are band-owned, but run through almost the same system as mine, with a board of directors and whatever funds that they have.

That's basically it. Thank you.

The Chair: Thank you very much for a tremendous amount of information. Much appreciated.

Before we go on to Chief Gardner, I did want to mention to Chief McKay that we are destined to visit two fly-in communities. We can't visit them all, but we have made arrangements to fly into Sandy Lake and KI First Nation. So we will be looking at some, as you recommended.

Chief Arnold Gardner is from Eagle Lake First Nation. We would like to hear from you now, sir, please.

[Audio difficulties]

The Chair: It seems we are having technical difficulties. We will have a backup recording device where the witnesses are so we can get everything that is said for the record and I would ask that committee members speak up. So if you're all agreeable, I would like to get going with plan B while our technician is working on the system.

hypothèques. Nous demandons un loyer, mais nous devons toujours couvrir une partie. Ensuite, nous avons 10 unités dans le cadre de nos revendications concernant le bois et nous demandons un loyer pour aider à compenser en bonne partie les coûts liés au logement.

À l'heure actuelle, Lac Seul et la Ke-nawind Housing Development Authority sont en voie d'acheter 12 unités de la KDSB, qui est l'organisme ontarien de services de logements pour ce qui est des logements à loyer indexé sur le revenu. J'ai eu vent du fait qu'il vendait certaines de ses plus vieilles habitations et que 12 d'entre elles se trouvaient à Hudson. J'ai donc commencé à négocier et le prêt bancaire a été approuvé et nous attendons de recevoir la lettre finale pour communiquer les noms pour les maisons. C'est ce que le chef et le conseil ont fait.

Ils ont essayé d'en faire beaucoup du côté des infrastructures par le processus de réclamations en raison d'inondation pour améliorer la collectivité et pour que nous examinions cela. Ils ont établi un partenariat avec une usine. Ils ont aidé à la reprise des activités de l'usine à Hudson, connue sous le nom de McKenzie Mill. Il y a une équipe et nous faisons beaucoup de formation pour ramener les gens au travail là-bas.

Ils ont fait d'autres investissements. Par exemple, ils ont ouvert un restaurant Tim Horton à Sioux Lookout. Nous avons ouvert un centre de formation, le Training of Excellence Centre, où nous travaillons beaucoup avec l'institut éducatif des sept générations, les mines pour la formation, l'usine pour que les gens soient formés afin de pouvoir entrer dans l'usine s'il y a des besoins. Ils sont en train d'ouvrir également une école culinaire. Nous avons acheté un immeuble et avons demandé du financement pour établir une école culinaire. Nous avons quelques camps de pêche qui appartiennent à la bande, mais qui fonctionnent selon presque le même système que celui des mines, avec un conseil d'administration et tous les fonds qui s'appliquent.

C'est la situation, en gros. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie beaucoup de toute cette information. Nous vous en savons gré.

Avant de donner la parole au chef Gardner, je voulais mentionner au chef McKay que nous sommes censés visiter deux communautés accessibles par avion. Nous ne pouvons les visiter toutes, mais nous avons pris des dispositions pour aller à Sandy Lake et pour visiter la Première Nation KI. Nous allons donc le faire, comme vous l'avez recommandé.

Le chef Arnold Gardner est de la Première Nation d'Eagle Lake. La parole est à vous, monsieur.

[Problèmes de son]

Le président : On dirait que nous éprouvons des difficultés techniques. Nous allons avoir un appareil d'enregistrement de sauvegarde, là où se trouvent les témoins, de sorte que nous puissions enregistrer tout ce qui se dit pour le compte rendu. Je vais demander aux membres du comité de parler fort. Si vous êtes tous d'accord, nous allons opter pour le plan B pendant que notre technicien s'affaire à réparer le système.

To the witnesses, we will have a conversation like we are sitting around the table and we will record what you are saying.

I know there were some interesting questions asked by Senator Greene Raine about the history of your community.

[Audio difficulties]

The Chair: Let's hear from Chief Gardner. The recording device is going to be there, just so you are aware. We will then hear from Mr. Baxter and we will have a chance for some dialogue with the senators.

Please go ahead with your presentation, Mr. Gardner.

Arnold Gardner, Chief, Eagle Lake First Nation: I don't know what's happening with technology. I'll start by saying that I'm a very traditional person. I have learned your system and I want to share that with you. I have an education. When I say "traditional," maybe it's something I want to share with you and when it came to me, it seemed like everything broke down.

I somewhat feel something and the message basically of what I want to say is to tell you to start listening, start listening to the people. I'm talking about the government; I'm talking about INAC, to get a better understanding of a lot of the traumas that our people go through.

[Chief Gardner spoke in his Native language.]

Sharing that, that's not even who I am. I'm from the Moose Clan and named after the Sun. It identifies who I am and how I am going to walk this Earth and how I am going to address housing. I have been the leader in our community now since 1990. I have been a grand chief for the Treaty 3 area. That's where I'm from, the Treaty 3 territory. I represent 550 people in my community. Two hundred and ninety-nine are off reserve and the rest live in the community.

We come from a community that has 8,000 acres as a land base. How do you develop an economy with 8,000 acres? To understand a lot of the issues that I hear about from my colleague Sherri Mitchell in terms of rent, we all know that the highest unemployment rate is amongst Aboriginal People and that includes my people. Then I have to charge them rent. We have to address realistically how we are going to deal with housing.

I want to talk a little bit about the other stuff too in terms of infrastructure, water treatment and certainly schools.

Eagle Lake has had an arena now for 45 years, an artificial ice arena because as a people, we see it as a basis for how you are going to go ahead. You have to have a foundation.

In terms of education, we have done a database of where our people are at in terms of their education and the skills that they have to offer. We do that on a daily basis. When somebody is looking for workers, at a push of a button now, we can give you a person in ten minutes. We have developed that kind of a database, and we are certainly doing that in education. We are also doing it in terms of housing. We are identifying the people. Just to give

Chers témoins, nous allons avoir une discussion normale autour de la table et nous enregistrerons tout ce que vous dites.

Je sais que la sénatrice Greene Raine a posé des questions intéressantes sur l'histoire de votre collectivité.

[Problèmes de son]

Le président : Écoutons le chef Gardner. Sachez simplement que l'appareil d'enregistrement est là. Nous allons ensuite écouter M. Baxter, puis nous pourrions discuter avec les sénateurs.

Nous vous écoutons, monsieur Gardner.

Arnold Gardner, chef, Première Nation d'Eagle Lake : Je ne sais pas ce qui se passe sur le plan de la technologie. Je dirai pour commencer que je suis une personne très traditionnelle. J'ai appris votre système et je veux vous le dire. Je suis instruit. Quand je dis « traditionnel », c'est que je veux que vous le sachiez. Quand c'est venu à moi, on dirait que tout est tombé en morceaux.

Je ressens quelque chose et ce que je veux vous dire, en gros, c'est qu'il faut que vous commenciez à écouter les gens. Je parle du gouvernement, d'AADNC, qui doit mieux comprendre les traumatismes que vit notre peuple.

[Le chef Gardner s'exprime dans sa langue autochtone.]

Cela ne correspond même pas à la personne que je suis. Je suis du clan des Moose et je porte le nom du soleil. C'est ce qui dit qui je suis, comment sera mon passage sur Terre et comment je vais aborder la question du logement. Je suis le chef de notre communauté depuis 1990. Je suis le grand chef du territoire visé par le traité n° 3. C'est de ce territoire que je viens. Je représente 550 personnes, dans ma communauté. Il y en a 299 hors réserve, et les autres vivent dans la communauté.

Notre communauté couvre une superficie de 8 000 acres. Comment développer une économie avec 8 000 acres? On peut comprendre l'essentiel des problèmes que ma collègue Sherri Mitchell a mentionnés au sujet des loyers, car nous savons tous que c'est chez les Autochtones que le taux de chômage est le plus élevé, et cela comprend ma communauté. Et je dois exiger des loyers. Il faut envisager avec réalisme la façon dont nous allons aborder la question du logement.

Je veux parler un peu des autres aspects de l'infrastructure, comme le traitement de l'eau et, chose sûre, les écoles.

Eagle Lake a un aréna depuis 45 ans. C'est une glace artificielle, et nous voyons l'aréna comme étant une chose qui peut nous faire progresser. Il faut une fondation.

En ce qui concerne l'éducation, nous avons établi une base de données pour savoir où en sont nos gens sur le plan de l'éducation et des compétences qu'ils ont à offrir. Nous faisons cela au quotidien. Quand quelqu'un est à la recherche de travailleurs, nous appuyons sur une touche et nous pouvons vous trouver quelqu'un en 10 minutes. Nous avons créé ce genre de base de données, et nous le faisons pour l'éducation. Nous le faisons aussi

you an idea, our small community has 98 homes and 95 homes have piped water. Five homes are with wells. That's just to give you an idea.

Now, one of the problems we have identified is the water system. It's a filtration system. It cost us a lot of money. It cost the government a lot of money. You have to prioritize what you are going to look after on a yearly basis. We know that water is a big issue right across this country. If we don't upgrade the water system, we are going to be providing undrinkable water to our people.

It comes down to should we build a house, should we fix the school, should we fix the roads or should we fix the water? You get pressure from all over and certainly, as a leader, what I try to do is listen to the people. It's not like all the communities where you are from, as individual people, where you come from. I have to live with the people. Our area is probably half a mile. People come to my house. I live with the people. I don't live at the other end of town, per se; I live right in the middle. That is different than, say, Toronto, Ottawa, Vancouver, Winnipeg, even Thunder Bay. You run into people and they bring out these issues.

The other thing that I wanted to talk about is to try to give you an understanding of the trauma that our people are suffering. That is the kind of people, we as leaders, as housing managers, have to deal with. It's not us who determine the allocations for old homes getting renovated and so forth. The daily pressures on our staff who provide the service to those in need of homes are great. Our elders are also a big issue, a very big issue. A lot of times, we are accused of letting our elders down. I am of that age now and I understand.

It's because of the monies that are allowed for housing. I will leave with the clerk afterward, for your information, a little thing that I developed. I want to share with you one of the things that I did in my community. Like Connie, I don't know why I am here. I don't know why I was selected to come and do a presentation.

Eagle Lake is trying to address the mould problem. We are looking at a different type of housing system. We are looking at developing a factory on Eagle Lake. It's not stick housing anymore. It's some kind of a product like the insides of a 747, that type of material is what we are using in these buildings we are constructing. Again, when you are dealing with mould, we try to do the best with the technology that we learned from whomever, such as CMHC.

It's foundations that is the critical issue. I think I heard somebody mention earlier a vapor barrier and you have to put a Styrofoam foundation. That is where it begins. If you don't do it right there, moisture climbs. These are the things that we learned so we are promoting that in our community.

pour le logement. Nous précisons les gens. Pour vous donner une idée, dans notre petite communauté, il y a 98 maisons. Quarante-vingt-quinze maisons sont connectées au système de canalisation. Cinq maisons ont des puits. Cela vous donne une idée.

Le système de distribution d'eau compte parmi les problèmes que nous avons relevés. C'est un système de filtration. Cela nous coûte très cher. Ça coûte très cher au gouvernement. Il faut établir les priorités chaque année. Nous savons que l'eau est un gros problème à l'échelle du pays. Si nous ne modernisons pas le système, l'eau que nous acheminerons à nos gens ne sera pas potable.

En fin de compte, nous devons déterminer s'il faut construire une maison, arranger l'école, réparer les routes ou réparer le système de distribution d'eau. Les pressions viennent de partout et, en tant que leader, j'essaie d'écouter les gens. Ce n'est pas comme toutes vos communautés. Je dois vivre avec ces gens. Notre territoire couvre peut-être un demi-mille. Les gens viennent chez moi. Je vis avec ces gens, et non à l'autre bout de la ville. Je suis là, au milieu d'eux. C'est différent de Toronto, d'Ottawa, de Vancouver et, même, de Thunder Bay. Vous croisez les gens et ils vous parlent de ces problèmes.

L'autre chose que je souhaite faire, c'est essayer de vous faire comprendre le traumatisme dont notre peuple souffre. Nous devons, en tant que leaders et gestionnaires de logements, traiter avec des gens comme ça. Ce n'est pas nous qui déterminons les montants affectés aux vieilles maisons qui doivent être renouvelées et ce genre de choses. Notre personnel subit au quotidien des pressions quand il s'agit de fournir des services à ceux qui ont de grands besoins de logement. Nos aînés représentent un problème très important. Souvent, on nous accuse de laisser tomber nos aînés. J'ai atteint cet âge, maintenant, et je comprends.

C'est à cause des montants affectés au logement. Après, je vais laisser à la greffière une petite chose que j'ai créée, à titre d'information. Je veux vous faire part d'une des choses que j'ai faites dans ma communauté. Tout comme Connie, je ne sais pas pourquoi je suis ici. Je ne sais pas pourquoi j'ai été choisi pour venir faire un exposé.

Nous essayons, à Eagle Lake, de résoudre les problèmes de moisissures. Nous envisageons un système de logement différent. Nous envisageons d'établir une usine à Eagle Lake. Il n'est plus question de maisons de bois, mais plutôt de maisons faites comme l'intérieur d'un 747. C'est le genre de matériau qui est utilisé dans les immeubles que nous construisons. Encore là, quand il est question de moisissures, nous essayons de tirer le meilleur de la technologie dont la SCHL nous informe, par exemple.

Ce sont les fondations qui sont critiques. Je pense avoir entendu quelqu'un mentionner précédemment un pare-vapeur, et il faut une fondation en styromousse. C'est par cela qu'il faut commencer. Si vous ne faites pas ce qu'il faut à cet égard, les moisissures vont croître. Ce sont des choses que nous avons apprises et dont nous faisons la promotion dans la communauté.

One other thing I also want to share is the cost of the homes. We all know here about the housing market, that the cost of supplies is unbelievably high. In terms of the funding we get, for my community, for example, we get \$136,000 a year for minor capital which is allowed from INAC. To me, you can't build anything for \$136,000. On average, we are looking at homes that cost between \$180,000 and \$200,000 to build. I told you at the beginning that I have been a leader for a long time. I could build a house for \$50,000 or \$60,000 25 years ago, but you can't do it anymore.

So we are looking at innovative ways to do financing, getting an advance on our minor capital to do things. There are a lot of innovative ways to do things.

What I also want to share with you is that — and I will be honest, that's what I'm all about — I feel that our people have answers. I feel that we, as leaders, have answers. Unfortunately, a lot of the staff don't understand what they're talking about. We have a department of Aboriginal Affairs here in Thunder Bay. As far as I'm concerned, in the 20 years I have been a leader, I haven't been to their office more than maybe six times. They can't tell me because they don't come to our community.

What we are talking about is here in the community, the type of conditions that people live in, the mould and that. We can all see it in the pictures and so forth. You have to see it to really understand. We as leaders, housing managers and so forth are trying to fix these problems as best we can. You can understand and see how passionate we are just from addressing this issue. I can talk to our members about economic development. Do you know how people answer me in my community? "You can't even put a roof over our heads so that our kids can be healthy." It is all holistic and housing has to be addressed.

Certainly, water is a big issue. I also talked about the school. The school needs renovation. Which one are you going to start with? That is the kind of pressure that is put on us by the outside, not really understanding. Kids have to go to school here and have good drinking water and they have to be warm.

There are a lot of issues. Then they deal with people in terms of treaty. Is housing a treaty right? Is education a treaty right? Is water a treaty right? There seems to be a big, big misunderstanding between what we think and what the government thinks. There has to be some kind of movement toward that.

Again, with the challenges that we have and how we are trying to address them, we have built homes a little differently. Some homes are nice and we use CMHC. Out of our 98 homes, we have 21 CMHC homes. Does the rental program work? Somewhat. Our available workforce that we have at Eagle Lake, the employment comes from the band office, the school, the health

Je veux aussi vous parler des prix des maisons. Nous sommes tous au courant du marché du logement et du coût incroyablement élevé des matériaux. En ce qui concerne le financement que nous obtenons pour ma communauté, par exemple, c'est 136 000 \$ par année de la part d'AADNC pour les dépenses en capital secondaires. D'après moi, on ne peut rien bâtir avec 136 000 \$. Le coût moyen de construction d'une maison se situe entre 180 000 \$ et 200 000 \$. Je vous ai dit au début que je suis un leader depuis longtemps. Je pouvais bâtir une maison pour 50 000 \$ ou 60 000 \$, il y a 25 ans, mais ce n'est plus possible.

Nous cherchons donc des manières novatrices d'obtenir des fonds en obtenant une avance sur les montants destinés à nos dépenses en capital secondaire. Il y a bien des façons novatrices de faire les choses.

J'aimerais aussi vous dire, et ce, très honnêtement, car je suis comme ça, que d'après moi, notre peuple a des réponses. Je pense qu'en tant que leaders, nous avons des réponses. Malheureusement, bien des employés ne comprennent pas de quoi ils parlent. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a des bureaux ici, à Thunder Bay. Je dirais qu'en 20 ans comme chef, je ne suis pas allé plus de six fois à leurs bureaux. Ils ne savent pas parce qu'ils ne viennent pas dans notre communauté.

Nous parlons de ce qu'il y a ici dans la communauté, des conditions de vie des gens, des moisissures et tout cela. Nous pouvons voir tout cela sur les photos. Il faut le voir pour comprendre. En tant que leaders, gestionnaires de logements et autres, nous essayons de régler les problèmes du mieux que nous le pouvons. À nous entendre parler de ce problème, vous devez savoir à quel point nous sommes passionnés. Je peux parler de développement économique à nos membres. Savez-vous ce que les gens me répondent, dans ma communauté? « Vous ne pouvez même pas nous offrir un toit pour que nos enfants soient en santé. » Tout doit aller ensemble, et il faut régler la question du logement.

L'eau est certainement un gros problème. J'ai aussi parlé de l'école, qui a besoin de rénovations. Par quoi faut-il commencer? C'est le genre de pression que nous subissons à cause des gens de l'extérieur, qui ne comprennent pas vraiment. Les enfants doivent aller à l'école, avoir de la bonne eau et vivre au chaud.

Il y a de nombreux problèmes. Et on négocie des traités. Le logement est-il un droit issu de traités? Et l'éducation? Et l'eau? Il semble y avoir un énorme fossé entre ce que nous pensons et ce que le gouvernement pense. Il faut des efforts pour combler ce fossé.

Encore une fois, compte tenu de nos problèmes et de la façon dont nous cherchons à les résoudre, nous construisons les maisons d'une manière un peu différente. Certaines maisons sont belles et nous recourons à la SCHL. Sur nos 98 maisons, 21 ont été construites avec le soutien de la SCHL. Le programme locatif fonctionne-t-il? Dans une certaine mesure. Pour la main-d'œuvre

office and so forth. So what we do is if you work for the band, it's payroll deduction. It works that way. But you can't employ everybody. The social services program works somewhat, but you run into problems in terms of what should be paid first, rent or in the winter time oil so that people are warm. It's at the discretion of the social services department to determine that. That's what happens.

In my mind, the recommendation that I would make in terms of housing and the infrastructure is that the government provide more support to communities in terms of looking at innovative ways of financing these activities. We are certainly privy to borrowing money from banks; we are certainly looking at the First Nations Market Housing Fund. We have to deal with the CPs and the certification of land, that kind of stuff. We need to understand that stuff. We have a good relationship with the banks; they seem to like our money. I think they need to do something for us, too.

Again, where it's difficult is we are always in the position, certainly if we have credibility as a band, of relying on the government and the outside to say, aye or nay. As far as I'm concerned, banks should learn that they should deal with us as someone who invests our money in terms of their institution and go on that basis, go on the basis of business. If we borrow money, we pay it back. That's how they are in business. It works really well, but we have to be supported. Again, the problem there is on the outside. It really holds us back.

I look at the outside world and how business works. When someone goes for a loan for anything, no matter what it is, a business or an individual, they do not have a person or another body approving things on their behalf. One of the things I will tell you is this: Our community doesn't want to work in a box. That's why I can tell you as a leader, I do not spend too much of my time with INAC. I believe that they control us, I really believe that. They don't understand the traumas, the co-dependencies that people have in our communities, nor the pain that our people suffer. As far as I'm concerned, those have never been addressed, nor has how the residential schools affected our community. That's the very people we are dealing with as leaders and housing managers and how we try to do business. There is a big misunderstanding.

In closing, I will say *meegwetch* to you. First, I say *meegwetch* to the Creator for allowing me to present something to you on behalf of the membership of Eagle Lake, if not all Nishnawbe people.

There has to be change and I hope you are a vehicle, that you will be listened to. I know you are from different levels of government, in other words, different parties, but I hope you guys can all work together and address this serious concern, especially housing. My community has identified housing as the No. 1 priority and there is no question in my mind that it's a First Nations' issue right across Canada. I'm sure you have heard that already.

disponible à Eagle Lake, le travail vient du bureau de la bande, de l'école, du bureau de santé et ainsi de suite. Donc, si vous travaillez pour la bande, c'est déduit de la paie. Cela fonctionne ainsi. Mais on ne peut employer tout le monde. Le programme de services sociaux fonctionne dans une certaine mesure, mais il y a des problèmes quand il s'agit de déterminer ce qu'il faut payer en premier, soit le loyer ou bien le mazout pour se chauffer l'hiver. C'est à la discrétion des services sociaux. C'est ce qui se produit.

En ce qui concerne le logement et l'infrastructure, ce que je recommanderais, c'est que le gouvernement offre davantage de soutien aux communautés dans la recherche de façons novatrices de financer ces choses. Nous pouvons certainement emprunter aux banques; nous envisageons le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Nous devons nous arranger avec les CP et les certificats individuels. Il faut que nous comprenions ces choses. Nous avons de bons rapports avec les banques; elles semblent aimer notre argent. Je pense qu'elles pourraient aussi faire quelque chose pour nous.

Encore une fois, ce qui est difficile — si nous avons de la crédibilité en tant que bande —, c'est que nous devons toujours compter sur le gouvernement et l'extérieur pour nous dire oui ou non. D'après moi, les banques devraient se rendre à l'évidence qu'elles devraient traiter avec nous comme étant des investisseurs et faire des affaires avec nous. Si nous empruntons de l'argent, nous le remboursons. C'est ainsi que ça se passe en affaires. Cela fonctionne très bien, mais nous avons besoin de soutien. Encore là, le problème est externe. Cela nous freine.

Je regarde le monde extérieur et la façon dont se font les affaires. Quand quelqu'un va demander un prêt ou autre chose, peu importe, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier, il n'y a pas une personne ou un organisme qui vient approuver les choses en son nom. Je tiens à vous dire ceci : notre communauté ne travaille pas dans une boîte. C'est pourquoi, en tant que leader, je peux vous dire que je ne passe pas beaucoup de temps avec AADNC. J'estime qu'ils nous contrôlent, vraiment. Ils ne comprennent pas les traumatismes, les codépendances des gens, dans nos communautés, et la douleur que nos gens ressentent. D'après moi, ces choses n'ont jamais été abordées, non plus que la façon dont les pensionnats ont affecté notre communauté. Ce sont les gens avec lesquels nous, les leaders et gestionnaires de logements, devons traiter, et c'est la façon dont nous essayons de faire des affaires. Il y a un énorme malentendu.

Pour terminer, je vous dis *meegwetch*. Je dis d'abord *meegwetch* au Créateur, parce qu'il m'a permis de vous faire un exposé au nom des membres de la nation d'Eagle Lake et, même, de l'ensemble de la nation Nishnawbe.

Il faut du changement, et j'espère que vous êtes un moteur de changement et qu'on vous écouterait. Je sais que vous êtes de divers partis du gouvernement, mais j'espère que vous pouvez tous travailler ensemble à résoudre cette grande préoccupation, dont le logement en particulier. Ma communauté a donné le logement comme étant la plus grande priorité et, pour moi, il n'y a aucun doute : c'est un problème pour les Premières Nations à l'échelle du Canada. Je suis sûr que vous avez déjà entendu cela.

It's a really big issue, let alone the infrastructure issues that I talked about generally. Funding is a big issue. There has to be innovative ways of doing things. It's easy to build something, but now, maintain it. We have schools, we have roads, we have water towers and we have housing, and we have maintenance. Eagle Lake has a rental program. The other thing that I'm proud to say on behalf of our community is how we do it is all our homes on Eagle Lake, the ones from the 90s, all the infrastructure we have at Eagle Lake is insured; all of them.

When I say that, now, there is a cost and I have to pay the insurance company. It is not identified and none is allotted for our community. We do that ourselves and it's not easy. It's how you juggle things, but sometimes you run into things.

I just want to say thank you very much for listening. *Meegwetch* and I hope somebody gets this fixed. Thanks.

I will leave this document with the clerk.

The Chair: Thank you very much, chief. We are assisted by the staff who try to identify communities and people who can help us understand the issues in this part of Canada. They obviously found a good person in you. I thank you for your candor.

I do want to assure you, and I can say this with confidence, that although committee members come from the government side and the opposition in the Senate, we really try hard not to let politics get in the way of our work. I am confident in saying that our committee is convinced that infrastructure is an important subject to study given the tremendous needs, and we will certainly try to meet your expectations that we can be the vehicle for change. We are not the government, but we are going to be making some very well thought out recommendations and we hope that they will lead to change. What you have told us today has been very helpful, including your obvious identification of housing as a priority that affects everything else. I do thank you for that.

We are told that the technicians are going to keep working on the system. They will be wandering around checking the connections. But in the meantime we will keep on going the way we are now. We are taking notes; we are recording what you are saying.

Now, we would like to hear from Charles Baxter Sr., House Manager at Constance Lake First Nation.

Charles Baxter Sr., Housing Manager, Constance Lake First Nation: Hello to the panel.

[*Mr. Baxter Sr. spoke in his Native language.*]

C'est un problème vraiment grave, en plus des problèmes d'infrastructure que j'ai mentionnés en général. Le financement est un sérieux problème. Il faut des manières novatrices de faire les choses. Il est facile de construire quelque chose, mais il faut en assurer l'entretien. Nous avons des écoles, des routes, des réservoirs d'eau surélevés et des logements, et nous faisons l'entretien. Eagle Lake a un programme locatif. Je suis également fier de dire aussi, au nom de notre communauté, que toutes les maisons d'Eagle Lake, celles qui remontent aux années 1990, et toute l'infrastructure à Eagle Lake, sont assurées. Tout est assuré.

Cependant, il y a un coût à cela, et je dois payer la compagnie d'assurance. Il n'y a pas d'argent affecté à cela pour notre communauté. Nous le faisons nous-mêmes, et ce n'est pas facile. Il faut jongler avec les choses, et des problèmes peuvent surgir.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir écouté. *Meegwetch*. J'espère que quelqu'un veillera à ce que les problèmes soient réglés. Merci.

Je vais laisser ce document à la greffière.

Le président : Je vous remercie beaucoup, chef. Le personnel nous aide à déterminer les communautés et les personnes qui peuvent nous aider à comprendre les problèmes dans cette partie du Canada. Ils ont manifestement bien fait de vous trouver. Je vous remercie de votre candeur.

Je tiens à vous assurer — et je le dis en toute confiance —, que même si les membres du comité sont du côté du gouvernement ou de l'opposition au Sénat, nous essayons très fort de ne pas laisser la politique entraver notre travail. Je suis sûr que notre comité est convaincu de l'importance d'étudier la question de l'infrastructure, compte tenu des énormes besoins, et nous allons certainement essayer d'être un moteur de changement comme vous le souhaitez. Nous ne sommes pas le gouvernement, mais nous allons faire des recommandations très bien pesées qui, nous l'espérons, amèneront des changements. Vous nous avez dit des choses très utiles, en nous signalant notamment que le logement est prioritaire en ce sens qu'il a une incidence sur tout le reste. Je vous en remercie.

On nous dit que les techniciens vont continuer de travailler au système. Ils vont circuler autour et vérifier les connexions. En attendant, nous allons poursuivre de la même manière. Nous prenons des notes; nous enregistrons vos propos.

Nous allons maintenant entendre Charles Baxter Sr, gestionnaire des logements à la Première Nation de Constance Lake.

Charles Baxter Sr, gestionnaire des logements, Première Nation de Constance Lake : Bonjour à tous.

[*M. Baxter Sr s'exprime dans sa langue autochtone.*]

My name is Charles Baxter, Sr. I'm a band member of Constance Lake First Nation. I have been in housing since 1989. I would like to touch on how Constance Lake came to be and how the problems of housing and infrastructure for the Constance Lake First Nation membership arose.

I think part of the blame has to go with Her Majesty, the Crown, and the federal government that initiated this reservation package they imposed on First Nations. I myself and many children were removed from our homes. That created a big problem. I was removed for 17 years of my life.

When I came back as an adult, there were three days where we all gathered, Eabametoong, Neskataga and Marten Falls. My parents migrated to the treaty areas. I still see that today, my vision. I saw tents all over the place. Non-Natives lived in homes, Hudson Bay had homes. They were accommodated. I was 17 years old. I asked my dad, "Why are we living in a tent?" There were 10 of us. "Why don't you build a log cabin, Dad?" He said, "I can't; Lands and Forests is going to put me in jail."

That was the education that our parents and grandparents taught us. You cannot build a log cabin without their authority, which I do not believe, because I'm educated now in the white man's world. I told my dad, that's wrong; we have a treaty. The treaty is signed. We have a signed treaty. The Lands and Forest lands there, we are going to take them and we are going to build a plane; they will never come back. They never came back and my dad loved that.

I was raised on our trap line. I had to adapt. When I was 18, at first, they did not take me home. I was stranded in Nakina. That was the legislation: You are 18; you are on your own, so look out for yourself. You have to adapt. Honestly, that's what it was.

I went to Constance Lake First Nation. I met a lady there and I married that lady and so I got transferred to Constance Lake First Nation.

Constance Lake First Nation was designated in 1943. It was land that was purchased by the Department of Indian Affairs by the Arrowhead Lumber Company. All the timber was already cut and what was not cut was given a dollar per tree. So it was wasted lands where we were. The First Nations came from Albany River, English River, Pagwa River, Fort Albany and they were living at English River at number 66 on the Kenogami River. They were told to move, to relocate to Pagwa because of jobs, lumber companies and the CNR.

What I saw in 1972 was the same thing. Tents, maybe five homes; 1960, maybe 50 homes. Now, the Department of Indian Affairs said, "Okay, First Nations, adapt, adapt; you live

Je suis Charles Baxter Sr. Je suis membre de la Première Nation de Constance Lake. Je m'occupe de logement depuis 1989. J'aimerais vous parler du déroulement des choses à Constance Lake et de la façon dont les problèmes de logement et d'infrastructure de la Première Nation de Constance Lake sont apparus.

Je dirais que nous pouvons attribuer une partie de la responsabilité des problèmes à Sa Majesté, la Couronne, et au gouvernement fédéral, qui ont lancé le modèle des réserves et l'ont imposé aux Premières Nations. On nous a enlevé nos maisons, à mes enfants et à moi. Cela a causé un gros problème. J'ai été tenu éloigné de chez moi pendant 17 années de ma vie.

Quand je suis revenu, à l'âge adulte, nous nous sommes tous réunis pendant trois jours — Eabametoong, Neskataga et Marten Falls. Mes parents sont allés s'installer dans des zones visées par traité. Je peux encore voir cela aujourd'hui. Il y avait des tentes partout. Les non-Autochtones vivaient dans des maisons, les gens de la Baie d'Hudson aussi. On les accommodait. J'avais 17 ans, et j'ai demandé à mon père : « Pourquoi vivons-nous dans des tentes? » Nous étions 10. « Pourquoi ne bâtis-tu pas une cabane en bois, papa? », ce à quoi il m'a répondu : « Je ne peux pas. Les Terres et Forêts vont me mettre en prison. »

C'est ce que nous avons appris de nos parents et de nos grands-parents. On ne peut construire de cabane en bois sans leur permission, ce que j'estime faux, parce que je connais maintenant le monde des blancs. J'ai dit à mon père que c'était faux; que nous avions signé un traité. Nous allons prendre les terres des Terres et Forêts, nous allons bâtir un avion, et ils ne reviendront jamais. Ils ne sont jamais revenus, et mon père était content.

J'ai été élevé sur notre sentier de piégeage. Il a fallu que je m'adapte. À 18 ans, on ne m'a pas ramené chez moi. J'ai été coincé à Nakina. C'était la loi : vous avez 18 ans, alors vous êtes autonome et vous devez vous occuper de vous-même. Vous devez vous adapter. Honnêtement, c'était comme cela.

Je suis allé à la Première Nation de Constance Lake. J'ai rencontré une femme et je me suis marié, ce qui fait que j'ai été transféré à la Première Nation de Constance Lake.

Cette Première Nation a été désignée en 1943. C'était des terres achetées par le ministère des Affaires indiennes à la compagnie Arrowhead Lumber. Tout le bois avait déjà été coupé, et ce qui restait était échangé au taux d'un dollar l'arbre. Nous étions donc sur des terres sans valeur. Les Premières Nations venaient de la rivière Albany, d'English River, de Pagwa River, de Fort Albany, et elles vivaient à English River, au numéro 66, sur la rivière Kenogami. On leur a dit de partir et de se rendre à Pagwa parce qu'il y avait des emplois, des entreprises forestières et le CN.

Ce que j'ai vu en 1972, c'était la même chose. Des tentes et peut-être cinq maisons; 1960, peut-être 50 maisons. Le ministère des Affaires indiennes dit : « Vous, les Premières Nations,

here.” Where is the plan? Where is the infrastructure? No plan. Whose fault is it? It’s not the First Nations’. It’s the government that caused that headache.

The mosquitoes: Today, there is no drainage. Someone from Indian Affairs came there; he saw what we presented.

We, as First Nations, had approached the department, AANDC, and voiced our concerns. It’s going to go to regional. Why do they have a department here? How come they can’t make the decisions here? They had to know each First Nation. When I call the department, they know who I am. They punch me; they go, “Oh, you’re from Constance Lake.” That’s all it is. We are a number.

The personnel who worked there, that I spoke to — I’m not one to be racist. They have foreigners working in the department that already know us. That’s who they hired. I have spoken to him and I said, “When I speak with you, you have to know where I am from. I’m from Constance Lake.” “Oh, where are you?” You have to know your area, who you are dealing with. That’s the frustrating part.

They tell us to have a plan. They call that the FNIIP. That’s what the department puts on us, First Nation Infrastructure Initiative Plan. If they don’t like it, they want to change it. Our funds are held back because of that. There are new regulations they put on us. They talk about allocation for a RRAP, \$19,000. What are you going to do with \$19,000 for major renovations in band homes today, like Arnold stated here? That’s insulting to the First Nations. It’s not just a door and a window that we get. That’s the CMHC allocation.

I’m from Mattawa. There are nine tribal communities to share the \$165,000 allocation. There is a marriage system that calculates who qualifies. That’s what is going on. They make the decisions. They ask the First Nation what they need. Okay, we get a budget together. “Constance Lake, here is \$20,000.” You have to wait. There may be some more and then they call us. December comes. That’s the game they play.

With CMHC finance deals, they have a system too. Indian Affairs is part of that plan. We were denied for housing because they only gave us two points because of a stupid report that they didn’t like. It was an outstanding report. That’s how they do it. Then the other agency gives us 50 or 60. How the hell did we not pass? So we take our grievance to Sudbury Indian Affairs.

Oh, the problem with Indian Affairs, they gave you two points. Why did they give us two points? Oh, a report was missing. That’s the frustration that we have at Constance Lake.

adaptez-vous. Vous vivez ici.» Où est le plan? Où est l’infrastructure? Pas de plan. À qui est-ce la faute? Ce n’est pas la faute des Premières Nations. C’est le gouvernement qui est la cause de ce mal de tête.

Les maringouins — aujourd’hui, il n’y a pas de drainage. Quelqu’un des Affaires indiennes est venu ici; il a vu ce que nous décrivons.

En tant que Première Nation, nous nous sommes adressés à AADNC et avons exprimé nos préoccupations. Cela va aller à l’échelon régional. Pourquoi ont-ils des bureaux ici? Pourquoi ne peuvent-ils pas prendre les décisions ici? Ils devaient connaître chaque Première Nation. Quand j’appelle au ministère, ils savent qui je suis. Ils m’étiquettent : « Oh! Vous êtes de Constance Lake. » C’est tout. Nous sommes des numéros.

Le personnel qui travaillait ici et auquel j’ai parlé — je ne suis pas raciste. Des gens de l’étranger travaillent dans le ministère qui nous connaît déjà. Ce sont ces gens qu’ils engagent. J’ai parlé à un employé et j’ai dit : « Quand je vous parle, il faut que vous sachiez d’où je viens. Je suis de Constance Lake. » « Oh, où êtes-vous? » Il faut que vous connaissiez votre secteur et les gens à qui vous avez affaire. C’est ce qui est frustrant.

Ils nous disent d’établir un plan. Ils appellent ça le PIIPN. C’est ce que le ministère nous impose : le Plan d’investissement dans l’infrastructure des Premières Nations. S’ils ne l’aiment pas, ils veulent le modifier. Nos fonds sont retenus à cause de ça. Ils nous imposent de nouvelles règles. Ils parlent d’une affectation de 19 000 \$ pour le PAREL. Qu’est-ce qu’on peut faire avec 19 000 \$ quand il faut faire des travaux majeurs de rénovation dans les maisons de la bande, comme Arnold l’a indiqué tout à l’heure? C’est insultant pour les Premières Nations. Il ne s’agit pas que d’acheter une porte et une fenêtre. C’est le montant attribué par la SCHL.

Je suis de Mattawa. Neuf communautés tribales doivent se partager une affectation de 165 000 \$. Un système matrimonial détermine qui est admissible. C’est ainsi que cela se passe. Ils prennent les décisions. Ils demandent aux Premières Nations ce qu’il leur faut. On établit un budget. « Constance Lake, voici 20 000 \$. » Vous devez attendre. Il pourrait y en avoir d’autres, et ils nous appellent si c’est le cas. Décembre arrive. C’est leur petit jeu.

Il y a un système pour les ententes financières avec la SCHL aussi. Affaires indiennes fait partie de ce plan. On nous a refusé de l’aide au logement parce que nous n’avons obtenu que deux points, en raison d’un rapport stupide qu’ils n’ont pas aimé. Le rapport était remarquable. C’est ce qu’ils font. L’autre agence nous a donné 50 ou 60. Comment avons-nous pu échouer? Nous transmettons alors nos griefs à Affaires indiennes à Sudbury.

Le problème, c’est qu’Affaires indiennes nous a attribué deux points. Pourquoi deux points? Eh bien, il manquait un rapport. C’est ce qui nous frustre, à Constance Lake.

We have AANDC funding of \$265,000 for this fiscal year. Our budget is only \$72,000 for repairs and maintenance. Until we get the \$265,000, take away the \$72,000, you're left with \$193,000. That's the budget we are allocated to work with for 12 months, and it doesn't fly. It doesn't work. We, as First Nations, have come forth, go to workshops, define our needs, but no.

There is another RRAP for \$19,000, and we have quotes for \$49,000. How do you work with \$19,000 when the First Nation needs a budget of \$78,000? You just do two homes. That's what we are saying: As First Nations, we are shortchanged in all areas, in all departments.

It is very frustrating visiting our First Nations people and dealing with the programs that we have. It's emotional and it's hard. There is conflict, a lot of friction. You make enemies. That is not the way to go. Why do we have the department? Why do we have AANDC? Why do they have a local office when they have to get direction from the regional office before they can make decisions? That's how we wait for a reply. By the time you get an answer, you have six months to do what you have to do. There's a timetable where we have to achieve the homes that we are given as First Nations. If not, we are penalized. We are penalized.

We have in our register 1,600-plus members in Constance Lake First Nation. There are roughly 957 in the community. How does the formula work? The formula only applies to the group that lives on the reservation. They don't count that we are registered. How come that is? When we talk about Constance Lake First Nation, there are 1,600 here. Oh, we should have good funding. Oh no, you only get the on-reserve people in the First Nations. That's how they work.

I would like to see the department meet the needs of each First Nation. The Indian Affairs person should know that particular First Nation and be able to talk on behalf of that First Nation to the regional office and say, "Look, they need this. What's the problem?" No funds. But they sure can throw a lot of money across the seas when it's needed.

There is a lot of infrastructure that the Constance Lake First Nation requires. Because of the growth of our people, there is a need for a sewer system. Our drainage is combined with the sewer system and it's overflowing. We need new infrastructure for drainage. They cannot go together because it flows at the pump stations and it causes a backup into our houses. That's an emergency state.

This happened three years ago. It's hard to get reimbursed. The department wants every detail. They want to know how high the water was, what did you get out, what did you put back. Holy gee, that's unreal. There is a quote, there is a figure, believe it. Come on, the way the department has been treating First Nations is ridiculous budget-wise.

Nous avons un financement de 265 000 \$ de la part d'AANDC, pour l'année financière actuelle. Notre budget n'est que de 72 000 \$ pour les réparations et l'entretien. Soustrayez les 72 000 \$ des 265 000 \$, et il reste 193 000 \$. C'est notre budget pour 12 mois, et ça ne marche pas. Nous, les Premières Nations, avons fait ce qu'il fallait; nous avons participé à des ateliers et défini nos besoins, mais non.

Il y a un autre prêt PAREL de 19 000 \$, et le prix que nous avons obtenu est de 49 000 \$. Comment travailler avec 19 000 \$ quand il faut un budget de 78 000 \$? On ne peut faire que deux maisons. C'est ce que nous disons : nous, les Premières Nations, sommes floués sur tous les plans, dans tous les ministères.

Il est très frustrant de visiter les membres des Premières Nations et de nous organiser avec les programmes que nous avons. C'est émotionnel et difficile. Il y a des conflits, beaucoup de friction. On se fait des ennemis. Ce n'est pas la bonne manière de faire. Pourquoi avons-nous le ministère? Pourquoi avons-nous AANDC? Pourquoi avoir un bureau local, s'il faut qu'ils reçoivent des directives du bureau régional avant de prendre des décisions? C'est à cause de cela que nous devons attendre les réponses. Quand la réponse arrive, il reste six mois pour faire ce qu'il y a à faire. Il y a un échéancier pour la réalisation des maisons qui nous sont accordées en tant que Premières Nations. Si nous ne respectons pas l'échéancier, nous sommes pénalisés.

La Première Nation de Constance Lake compte plus de 1 600 membres inscrits. Il y en a à peu près 957 dans la communauté. Comment la formule fonctionne-t-elle? La formule ne s'applique qu'au groupe qui vit dans la réserve. On ne compte pas tous ceux qui sont inscrits. Pourquoi? Il y a 1 600 membres, ici. Nous avons besoin d'un bon financement. Eh bien, non, vous n'en avez que pour les membres qui vivent dans la réserve. C'est comme cela que les choses fonctionnent.

J'aimerais que le ministère réponde aux besoins de chaque Première Nation. La personne aux Affaires indiennes devrait connaître la Première Nation en question et être capable de parler en son nom au bureau régional, pour leur dire : « Ils ont besoin de cela. Quel est le problème? » Pas de fonds. Mais ils n'ont pas de problème à engouffrer des sommes énormes à l'étranger quand il le faut.

Il manque bien des éléments d'infrastructure à la Première Nation de Constance Lake. En raison de notre croissance, il faut des égouts. Le drainage est combiné aux égouts, et le réseau déborde. Nous avons besoin d'un nouveau système de drainage. On ne peut combiner les deux parce que ça déborde aux stations de pompage et que ça cause du reflux dans les maisons. C'est un problème urgent.

Cela s'est produit il y a trois ans. Il est difficile d'obtenir un remboursement. Le ministère veut tous les détails. Ils veulent savoir à quelle hauteur l'eau se situait, ce qui est sorti, ce qu'on y a remis. Ma foi, c'est incroyable. Il y a un prix, un chiffre. Croyez-le. Allez! La façon dont le ministère traite les Premières Nations est ridicule, quand il est question de budgets.

I'm sorry, but it's hard. It's hard being a First Nation. I feel for the other communities because we are very, very similar. The growth is rapid in our First Nations. The policy of the Department of Indian Affairs says you are eligible for a house when you are 18.

Like I said, the problem that arose is when we were moved from our communities. I came back. I had no home. Twelve of us kids in the family, living with your mom and dad. Back then the structure or the design of the home was designed by the department, 8 by 8, and then family services says that you can't live here. Why? The room is supposed to be 10 by 12. Blame the department. Don't blame us; that's their design.

There are other issues. I'm glad you finally are going to learn about this stuff. It's there. We live with it. Then we voice it, but where does it go? Where does it go?

There are other things, but I will stop there. Thank you. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you very much, sir. That was a tremendous amount of insight in the short time, including your personal story, it is much appreciated.

I would like to turn to committee members for questions or comments. Senator Dyck, I know you had a dialogue with Chief McKay and if we could get some of that perhaps back on the record.

Please go ahead, Senator Dyck.

Senator Dyck: Thank you all so very much for your presentations this morning. I think it has really hit home and our hearts. For many of us, it has put things into perspective.

One thing did come to me with respect to the housing issue, most probably through Chief Gardner. In my home province of Saskatchewan, and where I live in Saskatoon, and I know in other cities as well, there is a program called Housing First for homeless people living in the cities. It has been well recognized that in order to turn things around, the first thing you need to do is give people a house. What you are saying today — and, Chief Gardner, I think you put this in perspective for me — is that if you want kids to succeed, they have to live in a house, in a home. Everything revolves around your having a safe place to live for you to develop and contribute to your family and community.

I put that out there. I know all of you mentioned the need for change, and our chair said this committee can be a vehicle for change. I hope that we are able to help you out in that respect.

Je suis désolé, mais c'est difficile. C'est difficile d'être une Première Nation. J'ai de la sympathie pour les autres communautés, car nous sommes très semblables. La croissance est rapide au sein de nos Premières Nations. Selon la politique du ministère des Affaires indiennes, vous êtes admissible à une maison à l'âge de 18 ans.

Comme je l'ai dit, le problème a surgi quand on nous a retirés de nos communautés. Je suis revenu. Je n'avais pas de maison. Nous étions 12 enfants à vivre avec papa et maman. À l'époque, c'est le ministère qui concevait les maisons, huit sur huit, puis les services familiaux disent que vous ne pouvez pas vivre là. Pourquoi? La pièce est censée mesurer 10 sur 12. Faites porter le blâme au ministère, et non à nous. C'est eux qui ont conçu les maisons.

Il y a d'autres problèmes. Je suis content que vous en soyez finalement informés. C'est là. Nous vivons avec cela. Puis nous en parlons, mais où est-ce que ça s'en va?

Il y a d'autres choses, mais je vais m'arrêter ici. Merci. *Meegwetch.*

Le président : Merci beaucoup, monsieur. Vous nous avez donné énormément d'information en très peu de temps, y compris votre histoire personnelle, et nous vous en savons gré.

Je vais demander aux membres du comité de poser des questions ou de faire des commentaires. Madame la sénatrice Dyck, je sais que vous avez discuté avec le chef McKay et nous aimerions que vous nous en fassiez part pour que ce soit au compte rendu.

Allez-y, madame la sénatrice Dyck.

La sénatrice Dyck : Je vous remercie tous pour vos exposés. Je pense que le message a été bien reçu et qu'il nous a touchés au cœur. Pour bon nombre d'entre nous, cela met les choses en perspective.

J'ai appris une chose au sujet du logement, probablement surtout en raison des propos du chef Gardner. Dans ma province, la Saskatchewan, et où je vis, à Saskatoon — et je sais que c'est aussi vrai dans d'autres villes —, il y a un programme appelé Housing First for homeless people living in the cities, ou le logement d'abord pour les sans-abri des villes. On reconnaît partout que pour inverser la situation, la première chose qu'il faut est de loger les gens. Ce que vous dites aujourd'hui — et chef Gardner, vous avez mis cela en perspective pour moi —, c'est que si vous souhaitez le succès des jeunes, il faut qu'ils aient un logement, un foyer. Votre développement et votre contribution à la famille et à la communauté dépendent d'un endroit sûr où vous pouvez vivre.

Je vous soumets cela. Je sais que vous avez tous dit qu'il fallait du changement, et notre président a dit que le comité peut être un moteur de changement. J'espère que nous serons en mesure de vous aider sur ce plan.

You talked about construction and about how construction costs are so high. Because houses can be built inappropriately — either the room sizes are too small to satisfy Child Welfare or whatever, or it is built so poorly that you end up with mould — what do we do? What body do we put in to ensure that the house is constructed to meet the needs of the various agencies and is safe? Is the problem because the department has not visited, is not really aware and is just sort of pushing paper without really thinking about the impact of their decisions? Do you have any suggestions as to how we can start to turn that problem around so that what is built actually lasts and meets the needs of the people who are actually living in that house?

Mr. Gardner: Let me respond to what you are asking the best way I know how.

The budgets that we work with are those that we had 20 years ago. I think they have to look at the current housing market, the current issues that are faced by First Nations. I will give you an example: mould. If we allow that mould to grow, then you have a health problem. Then, you have the health officials on your back. I think it's a coming together of the departments involved. That has to be looked at and how you address the renovations of the building that is contaminated. There has to be innovative approaches to how you are going to attack all the issues.

Again, it's the funding. What I will tell you is that at Eagle Lake, historically, we built homes over and above what was allotted by the government. But we are still running into some issues as a result of our own innovative efforts. I will give you an example: CMHC. That change to CMHC is almost seen as the government downloading their responsibilities. What we did at Eagle Lake 25, 30 years ago was we created our own CMHC. How do you charge rent when nobody is working? We have to deal with that reality. What can I charge the people? You have to ask the people what they are willing to pay, something that could work. Otherwise, you run into arrears and people not paying rent. That is a big issue. We are trying to address that.

With the money that we do make now, the maintenance money, in our community, we charge \$140 a month for a house, \$100 for maintenance, \$25 for insurance and \$15 for water. That \$100 is the money you are talking about; we could use that toward that kind of stuff, collectively. But again, you have X number of houses in the community and most of them are dealing with issues. So you have to prioritize. You have to listen to the people.

Leaders and housing managers are the most loved people in our communities because we have to decide which house to work on.

I hope that answers a little bit.

Vous avez parlé de construction et des coûts de construction si élevés. Les maisons peuvent être mal construites, en ce sens que les pièces peuvent être trop petites pour répondre aux exigences de l'Aide à l'enfance, ou que la construction est si médiocre que vous finissez par avoir des moisissures, alors que faut-il faire? À quel organisme donnons-nous la responsabilité de veiller à ce que la maison soit bâtie en fonction des besoins des diverses agences et à ce qu'elle soit sûre? Est-ce que ce problème existe parce que les gens du ministère n'ont pas visité les lieux et ne sont pas au courant, ou bien parce qu'ils se contentent de s'occuper de la paperasse sans vraiment penser aux effets de leurs décisions? Avez-vous des suggestions sur la façon d'inverser la situation pour que les maisons construites durent et répondent aux besoins des gens qui y vivent?

M. Gardner : Je vais essayer de répondre à vos questions de la meilleure façon possible.

Nous travaillons maintenant avec les mêmes budgets que nous avions il y a 20 ans. Je pense qu'ils doivent se pencher sur le marché du logement actuel et sur les problèmes actuels que vivent les Premières Nations. Je vais vous donner l'exemple des moisissures. Si vous laissez les moisissures proliférer, vous avez un problème de santé et alors, les responsables de la santé sont après vous. Je pense qu'il faut que les ministères concernés se concertent. Il faut envisager cela, et déterminer comment aborder la rénovation de l'immeuble qui est contaminé. Il faut des façons novatrices d'aborder tous les problèmes.

Encore là, c'est le financement. Je peux vous dire qu'à Eagle Lake, nous bâtissons plus de maisons que ce qui nous est alloué par le gouvernement, mais nos efforts d'innovation nous causent quand même des problèmes. Par exemple, la SCHL. Les changements à la SCHL sont pratiquement perçus comme si le gouvernement se débarrassait de ses responsabilités pour les laisser à d'autres. Ce que nous avons fait à Eagle Lake, il y a 25 ou 30 ans, c'est que nous avons créé notre propre SCHL. Comment exiger des loyers quand personne ne travaille? Il faut vivre avec cette réalité. Combien puis-je exiger des gens? Il faut demander aux gens ce qu'ils sont prêts à payer, un montant qui pourrait fonctionner. Sinon, ce sont les retards de paiements et les gens qui ne paient pas leurs loyers. C'est un gros problème, que nous essayons de résoudre.

Avec l'argent que nous faisons maintenant, l'argent de l'entretien, dans notre communauté, nous exigeons 140 \$ par mois pour une maison, 100 \$ pour l'entretien, 25 \$ pour l'assurance et 15 \$ pour l'eau. Les 100 \$, c'est l'argent dont vous parlez; nous pourrions utiliser cela pour ce genre de choses, collectivement. Mais vous avez un nombre X de maisons dans la communauté, et la plupart ont des problèmes. Il faut alors établir les priorités et écouter les gens.

Les leaders et les gestionnaires de logements sont les personnes les plus aimées de nos communautés parce qu'ils doivent déterminer les maisons qui feront l'objet de travaux.

J'espère que cela répond un peu à vos questions.

Senator Dyck: I am going to ask a very short, focused question with respect to this mould issue. Those houses have been inspected, right? You are saying no, but if those houses have been inspected, and they said they were good to go, then something is wrong with the standards. If we have houses that are becoming contaminated with mould, then how does it get past the inspection? Do we need to change the way they are inspected or do we need to have different standards for different parts of the country, depending on what the environment is like?

Ms. Gray-McKay: I will take a stab at that, when it comes to inspectors.

My community is an independent community. It's not part of any tribal systems. Ontario First Nations Technical Services Corp. has to provide services to 22 First Nations, from any kind of engineering. So if you wanted to bring them in to do inspections as houses are being built, you would have to schedule it. You would have to know when you're doing it. It's really complicated.

The other thing is if somebody's house gets disconnected from hydro for more than six months, you have to go through an inspection. That means you have to pay \$250. Well, guess what? In Northwestern Ontario, we have one inspector that services I don't know how many communities. He has to fly in to most of them, flying in one day, flying out the next day. During one week, he might see two communities. Those are the kinds of problems we have. And guess what? If you are not home when your house is ready for inspection, you are not going to get inspected so you have to wait again. There are so many complications.

Going back to your original question, I believe one of the ways that you can build quality houses is you have to have hands-on training, apprentice type training, where somebody comes in and they build a house, and you have to work with the youth. You have to make use of the young people because, as we all know — and I am probably at the tail end of the baby boomers — we are retiring. So you have to get people who know how to do the electrical work, the plumbing, the framing, the foundations properly, right from the bottom up. That's a big issue. Even the septic fields; I'm in a drive-in community and a septic field is \$25,000. That's just a field, never mind the house. It's another \$200,000 to build a proper house.

Hopefully, that helps.

Mr. Baxter: I would like to comment on mould.

Before members can move into the houses in Constance Lake, the inspection is made in eight phases. Members get houses that are 90 per cent efficient; they are air tight because of HRV. The members have to understand the purpose of the HRV, to circulate the air in the duct system in their homes. They have to adapt to that. There are some concerns, as housing managers, around the disconnection of heat, gas or power, when the members don't tell

La sénatrice Dyck : Je vais poser une question très courte et précise, concernant le problème des moisissures. Ces maisons ont été inspectées, n'est-ce pas? Vous dites que non, mais si ces maisons ont été inspectées et qu'on a dit qu'elles étaient correctes, il y a quelque chose qui ne va pas avec les normes. Si nous avons des maisons contaminées par les moisissures, comment est-il possible qu'elles passent l'inspection? Faut-il changer la manière de les inspecter, ou imposer des normes différentes pour différentes parties du pays, en fonction de l'environnement?

Mme Gray-McKay : Je vais essayer de répondre à cela, en ce qui concerne les inspecteurs.

Ma communauté est une communauté indépendante. Elle ne fait partie d'aucun système tribal. La Ontario First Nations Technical Services Corporation doit desservir 22 Premières Nations pour tous les aspects de l'ingénierie. Si vous voulez qu'ils viennent inspecter des maisons en construction, il faut que ce soit prévu au calendrier. Vous devez savoir quand ça va se faire. C'est vraiment compliqué.

L'autre chose, c'est que si une maison est débranchée de l'électricité pendant plus de six mois, il faut une inspection. Cela signifie qu'il faut payer 250 \$. Eh bien, devinez quoi? Dans le Nord de l'Ontario, nous avons un inspecteur qui doit couvrir je ne sais combien de communautés. La plupart du temps, il doit prendre l'avion pour y aller. Il s'y rend en avion une journée, puis revient le lendemain. En une semaine, c'est peut-être deux communautés qu'il réussit à visiter. Ce sont les genres de problèmes que nous rencontrons. Et le savez-vous? Si vous n'êtes pas à la maison quand on vient pour faire votre inspection, vous devez encore attendre. Les complications sont nombreuses.

Pour en revenir à votre question initiale, je crois qu'une façon de construire des maisons de qualité serait de donner de la formation pratique, de la formation maître-apprenti, dans le cadre de laquelle quelqu'un vient bâtir une maison et travailler avec des jeunes. Il faut utiliser les jeunes, car, comme nous le savons tous — je suis probablement parmi les derniers baby-boomers —, nous prenons tous notre retraite. Il faut donc des gens qui savent convenablement faire de l'électricité, de la plomberie, de la charpenterie et des fondations, tous les métiers. C'est un gros problème. Même les champs d'épuration, car je vis dans une communauté accessible par voiture, et un champ d'épuration coûte 25 000 \$. Ce n'est qu'un champ d'épuration. Imaginez si c'est une maison. Il faut encore 200 000 \$ pour bâtir une maison convenable.

J'espère que cela vous aide.

M. Baxter : J'aimerais dire quelque chose à propos des moisissures.

Avant que les membres de la communauté puissent emménager dans les maisons de Constance Lake, il y a huit étapes d'inspection. Les membres obtiennent des maisons dont le degré d'efficacité est de 90 p. 100; elles sont étanches grâce au ventilateur-récupérateur de chaleur. Il faut que les membres comprennent à quoi sert cet appareil, soit à faire circuler l'air dans les conduits de leur maison. Ils doivent s'adapter à cela. Pour les

us. By the time we find out, and make a payment plan, say, to correct that some people have to leave their homes. If they don't pay their utilities, there is going to be moisture. You have to adapt your cooking because we boil most of our food and it causes a lot of condensation. But now, if your power or gas are shut off and the HRV is not working, then mould starts to occur. By the time you find out, it's costly. But then again, we have to have that relationship and that communication within our membership, that they do not need to be embarrassed if they have a house on account. As the housing department, we are not enemies; we are friends to our community.

Senator Tannas: I want to follow up on what Senator Dyck was asking.

Is it your view the mould that you see in your communities — I don't expect you to speak for others unless maybe you know — is not necessarily a construction issue? Rather, it's that the way people are living in them doesn't match how the houses are constructed. I mean, we don't want to start making big noise about how the houses are poorly constructed and, therefore, mould is growing if that isn't the issue, if the issue is how the houses are lived in and that it's an on-the-ground issue as opposed to a construction issue. Could you just maybe help us with that?

Mr. Baxter: Like I said earlier, the homes are inspected before our members move in. They're there, we go through the house with them, everything is checked out, everything is working. Then we ask them if they want the house, here is the key. There is no problem with this unit. You have accepted it, here it is. But like I say, it's how you live and then, again, as my colleagues have said, there is overcrowding in the house. That causes a problem because we are all different, our needs are different and body heat causes a lot of moisture. The people don't understand the unit. The family that first moved in there knows the unit, but if you have two other families moving in, it becomes an issue, it becomes a problem because they are not responsible for that unit.

Senator Raine: In the homes I have lived in, where you have a stove, you generally have a vent to the outside to deal with the steam from boiling. Am I understanding, that kitchen ventilation is not what it should be?

Mr. Baxter: There are two phases of housing in the First Nations. There is the band housing and the new construction homes. Band housing has no ventilation hoods; they are not air tight. They were constructed with quarter inch

gestionnaires de logements, le problème, c'est quand les membres débranchent le système de chauffage, le gaz ou l'électricité sans nous le dire. Si nous nous en apercevons, nous établissons des modalités de paiement pour corriger la situation quand des gens doivent quitter leur logement. S'ils ne paient pas les services et qu'ils sont débranchés, il y aura des moisissures. Il faut adapter notre manière de cuisiner, car nous faisons surtout bouillir nos aliments et que cela cause de la condensation. Si vous êtes débranché de l'électricité ou du gaz et que le ventilateur-récupérateur de chaleur ne fonctionne pas, les moisissures apparaissent. Quand on finit par le découvrir, ça coûte beaucoup d'argent. Encore là, il faut avoir des liens avec les membres et communiquer avec eux de sorte qu'ils ne se sentent pas gênés si les paiements de leur maison sont en souffrance. Le service du logement n'est pas l'ennemi de la communauté, mais c'est plutôt le contraire.

Le sénateur Tannas : Je veux poursuivre dans la même veine que la sénatrice Dyck.

Pensez-vous que les moisissures que vous constatez dans vos communautés — je ne m'attends pas à ce que vous parliez pour d'autres communautés que la vôtre, à moins que vous soyez au courant — pourraient ne pas nécessairement être attribuables à des problèmes de construction? Peut-être que la façon de vivre des gens qui occupent les maisons ne correspond pas à la façon dont les maisons sont construites. Je veux dire que nous ne voulons pas nous mettre à claironner que les maisons sont mal construites et que les moisissures prolifèrent à cause de cela si ce n'est pas le problème, et si le problème est plutôt la façon dont on vit dans ces maisons. Pourriez-vous simplement nous aider à comprendre cela?

M. Baxter : Comme je l'ai dit plus tôt, les maisons sont inspectées avant que nos membres y emménagent. Ils sont présents, nous visitons la maison avec eux; tout est vérifié, tout fonctionne. Ensuite, nous leur demandons s'ils veulent la maison, et nous leur donnons la clé. L'unité n'a pas de problème. Ils ont accepté l'unité : nous la leur donnons. Toutefois, comme je l'ai dit, tout dépend de la façon qu'on vit et, comme mes collègues l'ont dit, les maisons sont surpeuplées. Cela crée des problèmes parce que nous sommes tous différents, nos besoins sont différents et la chaleur humaine crée beaucoup d'humidité. Les personnes ne comprennent pas forcément comment tout fonctionne dans l'unité. La première famille à y emménager le comprend, mais si deux autres familles y emménagent par la suite, cela devient un problème, parce qu'elles ne sont pas responsables de cette unité.

La sénatrice Raine : D'après mon expérience, quand on a une cuisinière, en général, il existe un tuyau de ventilation vers l'extérieur pour dissiper la vapeur créée par la cuisson des aliments. Êtes-vous en train de dire que la ventilation dans la cuisine n'est pas ce qu'elle devrait être?

M. Baxter : Les logements des Premières Nations ont été construits en deux étapes : premièrement, les logements pour les bandes, et deuxièmement, les nouvelles constructions. Les logements pour les bandes n'ont pas de hotte de ventilation; ils

plywood and black Tentest. That was how those homes were constructed, the first homes, in our First Nations. But then again, with these new construction homes, they have the hoods, the HRV. They are so air tight with an efficiency at 90 per cent. If the member in that unit takes the HRV off, it is going to cause moisture.

Senator Raine: I have also lived in a log home and I found that was not quite as air tight, but it certainly was nice to live in. It seemed like the wood absorbed some of the moisture. It was a different situation.

I would like to find out from all of you what percentage of your homes are made out of logs.

Mr. Baxter: At Constance Lake, we don't have any.

Ms. Gray-McKay: I live in a log house and I have to live in a log house. I think one of the things we need to understand is our houses have to be culturally appropriate. When I walk into some of the newer houses, I'm in the living room right away, instantly. Where is the transition? Where am I going to put my rubber boots after walking around in the mud?

The other thing, too, is that a lot of our members still use a *tikinagan* for the babies; it's kind of a swing. A lot of our moms still use that. Who is going to drive a nail through drywall? I mean, I have a hard time with the studs. So a log cabin for me was good because when I was raising my little girls, I had a swing. I could put pictures up wherever I wanted. I could put a clothesline in my bedroom. I could do whatever I wanted.

So the houses have to reflect the needs of the people.

To answer your question about log cabins, we made upright log cabins and people like them because for the single people, those who want to stay like that, it's good for them. They didn't mind not having running water. But now, people get sick and old and they need water. Probably a third of our houses are log. There are trees all around us. So why not use them?

Senator Raine: Thank you very much.

Mr. Goodchild: We have three. Two of them we rent to Tikinagan Child and Family Services, safe houses for children in apprehension. We have an elder living in one in Frenchman's Head and it has been there for probably 30 or 40 years.

Senator Raine: Do you think it would be helpful to have a log home construction training program for remote First Nations that have a supply of wood nearby?

ne sont pas étanches à l'air. Ils ont été construits avec du contreplaqué d'un quart de pouce et du Tentest noir. Voilà comment ces premières maisons ont été construites. Toutefois, je le répète, les nouvelles constructions ont des hottes et un système de VRC. Elles ne sont pas aussi étanches à l'air, leur efficacité étant de 90 p. 100. Si le membre vivant dans cette unité éteint le système de VRC, cela va créer de l'humidité.

La sénatrice Raine : J'ai déjà vécu dans une maison en bois rond, et j'ai trouvé qu'elle n'était pas aussi étanche à l'air, mais que c'était bien agréable d'y vivre. C'est comme si le bois absorbait une partie de l'humidité. C'était différent.

Pour cette question-ci, je m'adresse à tous les témoins : combien de vos maisons sont construites en bois rond.

M. Baxter : À Constance Lake, nous n'en avons pas.

Mme Gray-McKay : Je vis dans une maison en bois rond, et je dois vivre dans une maison en bois rond. Une des choses que nous devons comprendre, c'est que nos maisons doivent être appropriées sur le plan culturel. Quand j'entre dans certaines des maisons plus récentes, je me trouve immédiatement au salon. Où est la transition? Où vais-je mettre mes bottes en caoutchouc après avoir marché dans la boue?

L'autre chose, c'est que beaucoup de nos membres utilisent encore une *tikinagan* pour les bébés; il s'agit d'une sorte de balançoire. Beaucoup des mamans l'utilisent encore. Qui va enfoncer un clou dans la cloison sèche? Je sais que, personnellement, j'ai beaucoup de problèmes à trouver les montants. Par conséquent, quand j'élevais mes filles, une cabane en bois rond était idéale pour moi, étant donné que j'avais une balançoire. Je pouvais accrocher des photos n'importe où. Je pouvais installer une corde à linge dans ma chambre à coucher. Je pouvais faire ce que je voulais.

Les maisons doivent donc répondre aux besoins des gens.

Pour répondre à votre question au sujet des cabanes en bois rond, nous avons construit des cabanes à colombage et les gens les aiment bien — surtout les célibataires, ceux qui veulent le rester. Cela ne leur dérange pas de ne pas avoir d'eau courante. Or, maintenant, ces personnes vieillissent et deviennent malades, et elles ont besoin d'eau. Selon moi, environ un tiers de nos maisons sont faites en bois ronds. Nous avons beaucoup d'arbres. Pourquoi ne pas les utiliser?

La sénatrice Raine : Merci beaucoup.

M. Goodchild : Nous en avons trois. Nous en louons deux à Tikinagan Child and Family Services, qui sont des foyers-refuges sécuritaires pour des enfants qui ont été appréhendés. À Frenchman's Head, une personne âgée vit dans la troisième; cette maison est probablement là depuis 30 ou 40 ans.

La sénatrice Raine : Pensez-vous qu'il serait utile de mettre en place un programme pour former les gens à construire des maisons en bois rond pour les Premières Nations en région éloignée, où il y a beaucoup d'arbres dans les alentours?

Mr. Goodchild: Lac Seul First Nation has purchased two systems to start their log homes. We are looking into going into the log home business and building. We have invested in two of them, one for Frenchman's Head and one for Kejick Bay. We are in the process of getting the funding and whatnot, and we will gradually build up to that. That's what we will be looking at.

Senator Raine: Could you share with the committee the details on that program because I think that would be very interesting for us as our study progresses.

Mr. Goodchild: That program is not mine. It is part of the economic development investment plan. We are still in the process of getting going on that aspect. We do have the system now, but we are looking for log allocation.

Senator Raine: Could you let us know where we could get that information?

Mr. Goodchild: Yes, I can.

Senator Raine: Mr. Baxter, do you think that constructing homes out of logs would work for your community?

Mr. Baxter: I have asked that question myself at times, but then again, we have a regional office of the department. Will they allow that? Will they fund that under their legislation? But I sure would like to see log houses in our community. I think it would be an asset. Like I said, the way we were before, we had log cabins. I lived in one and enjoyed it. But what does the legislation say on that? Will it be funded?

Senator Raine: Chief Gardner, would you have a comment on the log homes?

Mr. Gardner: I will answer you this way: My community won't allow trailers. That has been looked at by a lot of communities across the country, but in our community, no.

I think when it comes to the log homes, it may be something we are looking at. But we are looking at technology, getting away from stick because of the prices. That's why I mentioned earlier on that we are looking at different fibres. The 2x4s are a thing of the past when we are talking about the future. They have products now that are like a plastic, but you can't bend them and they are going to take over studs for housing. These are things that we are looking at when I talked about the factory that we are seriously considering. We want to partner with an Aboriginal company to develop a factory in our community.

M. Goodchild : La Première Nation de Lac Seul a acheté deux systèmes pour commencer à construire des maisons en bois rond. Nous envisageons de nous lancer dans la construction de maisons en bois rond. Nous avons investi dans deux maisons de ce genre, l'une pour Frenchman's Head et l'autre pour Kejick Bay. Nous faisons présentement des démarches pour obtenir du financement et tout ce qui s'ensuit, après quoi nous monterons l'entreprise. Voilà ce que nous allons étudier.

La sénatrice Raine : Pourriez-vous parler au comité de ce programme? Ce serait très intéressant et cela contribuerait à notre étude.

M. Goodchild : Ce n'est pas mon programme; il s'inscrit dans le cadre du plan de développement économique. Nous en sommes encore à l'étape du démarrage. Nous possédons déjà le système, mais nous cherchons présentement le bois nécessaire.

La sénatrice Raine : Pourriez-vous nous dire où nous pourrions obtenir ces renseignements?

M. Goodchild : Oui.

La sénatrice Raine : Monsieur Baxter, à votre avis, est-ce que des maisons en bois rond pourraient convenir dans votre communauté?

M. Baxter : Je me suis souvent posé la question, mais est-ce que le bureau régional du ministère le permettrait? Aux termes de la loi, aurions-nous droit à une aide financière? Pour ma part, j'aimerais beaucoup voir des maisons en bois rond dans notre communauté. Je pense qu'il s'agirait d'un atout. Comme je l'ai dit, par le passé, nous avions des cabanes en bois rond. J'ai vécu dans une cabane en bois rond, et j'ai aimé cela. Or, que les lois disent-elles à ce sujet? Est-ce que ce projet bénéficierait d'un financement?

La sénatrice Raine : Monsieur Gardner, aimeriez-vous dire quelque chose au sujet des maisons en bois rond?

M. Gardner : Voici ce que je peux vous dire : ma communauté ne permet pas des remorques. Beaucoup de communautés d'un bout à l'autre du pays le permettent, mais pas la nôtre.

Quant à des maisons en bois rond, c'est peut-être quelque chose que nous envisagerons. Toutefois, nous nous renseignons sur l'utilisation d'autres technologies pour nous éloigner de l'utilisation du bois à cause des prix. Voilà pourquoi j'ai parlé plus tôt du fait que nous nous renseignons sur l'utilisation de matériaux différents. Les deux par quatre sont quelque chose du passé, et ils sont appelés à disparaître. Il existe de nouveaux produits qui ressemblent à du plastique, mais qui ne se plient pas; ils vont remplacer les montants dans les maisons. Ce sont les produits de ce genre que nous nous envisageons sérieusement d'utiliser dans l'usine dont je vous ai parlé. Nous aimerions former un partenariat avec une entreprise autochtone pour créer une usine dans notre communauté.

When it comes to building log homes on a First Nation, you have certain rules to follow, environmental impact. You have to get approval to even build an outhouse on a First Nation. That's the way it works.

I don't really know where log homes would come in. The kind of log homes we are talking about would be like what we built a long time ago. Yes, our people lived in them probably 60 years ago. Our homes were all log prior to, in our case, 1956, when our INAC homes were built. The 1956 homes were torn down for newer type of homes, but they lasted almost 60 years.

So log homes are an option, but it's to get over the hurdles.

The Chair: Chief Gardner, I wonder if you would give our staff permission to follow up and get some more information about the new technology that you mentioned. It may have application elsewhere. We would be very interested in finding out about that.

Mr. Gardner: I am kind of promoting it. I believe in it. Again, we built our first home this year. A young couple lives there, a young family. I can only share with you because there is no model home that we can look at, but a lot of different types of homes are being promoted now so we ventured into this one. We are looking at a partnership and hopefully that will address the mould issue. Again, the costs of homes are a serious consideration and they are in the ballpark.

The Chair: Thank you very much. That will be appreciated.

Senator Raine: It's interesting because it's almost like we are looking back for solutions to the way it was formerly when there wasn't the HVAC systems, but we are also looking forward for new solutions. That's really what our study is looking to try to share, so thank you all for what you have contributed today.

Ms. Gray-McKay: When you are looking at a lot of people living in a home, and that is the reality, log homes are very durable. There is not too much you can do to destroy a log home. Plus, they are culturally appropriate. I think if we look at that, Mishkeegogamang purchased a Wood-Mizer in the hopes of being able to address some of its own housing issues. We are involved in a land use planning process and hopefully we will get a sustainable forest licence. That's something we are working toward.

Quand on construit des cabanes en bois rond dans une réserve, il y a des règles à suivre et il faut envisager les répercussions sur l'environnement. Même pour construire des toilettes extérieures dans une réserve, il faut obtenir une approbation au préalable. Voilà comment cela fonctionne.

Je ne sais pas vraiment si des maisons en bois rond conviendraient. Les maisons en bois rond dont nous parlons ressembleraient à ce que nous construisions il y a très longtemps. Oui, nos membres vivaient dans ces maisons il y a probablement 60 ans. Toutes les maisons étaient construites en bois rond avant que le ministère des Affaires indiennes se mette à construire des maisons. Dans notre cas, cela s'est passé en 1956. Les maisons de 1956 ont ensuite été détruites pour en construire de nouvelles, mais elles ont duré près de 60 ans.

Par conséquent, les maisons en bois rond sont une option, mais il y aurait des obstacles à surmonter.

Le président : Monsieur Gardner, donneriez-vous à notre personnel la permission de faire le suivi et d'obtenir plus de renseignements au sujet de la nouvelle technologie dont vous parlez. Elle pourrait être appliquée ailleurs. Nous serions très intéressés d'en apprendre plus à ce sujet.

M. Gardner : J'en fais la promotion. J'y crois. Encore une fois, nous venons de construire la première maison de ce genre cette année. C'est un jeune couple qui l'habite, une jeune famille. C'est tout ce que je peux vous dire étant donné qu'il n'y a aucune maison modèle à montrer. Or, de nos jours, beaucoup de types de maisons sont disponibles. Voici celle que nous avons choisi de construire. Nous aimerions former un partenariat. Nous espérons que cela réglerait le problème de la moisissure. Encore une fois, le coût de la construction des maisons est un facteur important, et ces maisons-ci sont grosso modo dans les prix.

Le président : Merci beaucoup. Nous vous en serions reconnaissants.

La sénatrice Raine : C'est intéressant. Nous cherchons des solutions tant en réexaminant l'ancienne façon de faire — avant d'avoir des systèmes CVAC — qu'en envisageant des technologies d'avenir. Voilà justement ce sur quoi porte notre étude. Par conséquent, merci de contribuer à notre étude.

Mme Gray-McKay : Quand beaucoup de personnes vivent dans une maison — et c'est bien là la réalité —, les maisons en bois rond sont une bonne solution parce qu'elles sont très durables. Il est très difficile de détruire une maison en bois rond. De plus, elles sont appropriées sur le plan culturel. La Première Nation de Mishkeegogamang a justement acheté une scie Wood-Mizer dans l'espoir de régler certains de ses problèmes de logement. Nous sommes engagés dans un processus d'aménagement du territoire, et nous espérons obtenir un permis d'aménagement forestier durable. Voilà notre objectif.

Also, it will put a lot of people to work. People are familiar with log homes. It kind of fits in and the trees are right there. A majority of our population, 60 per cent, is young people. So putting that money into initiatives to train those young people would be good. I hope that answers your question a bit.

Senator Moore: I want to thank the witnesses for their candid and heartfelt interventions here today.

Mr. Goodchild, in the brief I have, it says that the band owns 189 housing units, but they manage 96 rentals. Are those 96 rentals within that total of 189 or are they in addition to? They are included in that?

Mr. Goodchild: Yes, they are.

Senator Moore: Having heard your representations, and particularly with regard to Chief Gray-McKay and Mr. Baxter, you talk about the local office of the department, the regional office and the national office. When you are putting together your budgets for assistance to upgrade housing, when you are identifying the needs, does anybody from those offices come to your land and walk through so you can point out the units and show the immediate needs and work that must be done? Does anybody come to do that?

Mr. Baxter: No, nobody, not even from here in Thunder Bay. Nobody takes time to come and look, not even from the regional side. But Mr. Zimmerman from Aboriginal Affairs two Fridays ago did come to our community and saw what the Constance Lake First Nation has been saying.

Senator Moore: Is he from the local office or from Ottawa?

Mr. Baxter: From Ottawa, I believe. I think his office is in Ottawa.

Senator Moore: So when he is there, I expect you would walk him through the community, point out the needs, discuss the little amount of money that you have been offered to cope with these repairs that must be done. What does he say?

Mr. Baxter: Our chief took him around to everything we wanted him to see on our First Nation, but then again, we don't know what he is saying in Ottawa. He saw, he was there, but we don't know what his comments are. He says he acknowledges them.

Senator Moore: Did he visit any of the other First Nations that are at the table today?

Mr. Goodchild?

D'ailleurs, cela créera beaucoup d'emplois. Les gens connaissent bien les maisons en bois rond. C'est un peu logique d'en construire, surtout que les arbres sont sur place. Les jeunes représentent 60 p. 100 de notre population. Par conséquent, ce serait une bonne idée d'investir dans des initiatives qui vont contribuer à leur formation.

Le sénateur Moore : Mesdames et messieurs les témoins, je tiens à vous remercier pour vos interventions franches et sincères.

Monsieur Goodchild, dans le mémoire que j'ai ici, on dit que la bande possède 189 unités de logement, et qu'elle gère la location de 96 unités. Est-ce que ces 96 unités font partie des 189, ou alors s'agit-il d'unités supplémentaires? Est-ce qu'elles font partie de ce nombre total?

M. Goodchild : Oui, elles en font partie.

Le sénateur Moore : Dans vos témoignages, tout particulièrement ceux de la chef Gray-McKay et de M. Baxter, vous avez parlé des bureaux locaux, régionaux et national du ministère. Au moment de préparer vos budgets afin de demander une aide financière pour réhabiliter les logements, quand vous dressez la liste des besoins, est-ce qu'un responsable de ces bureaux se rend sur vos terres pour que vous puissiez leur montrer les logements qui doivent être réhabilités, les besoins immédiats et ce qui devrait être fait au juste? Est-ce que quelqu'un se déplace pour faire cela?

M. Baxter : Non, personne — pas même quelqu'un d'ici, de Thunder Bay. Personne ne prend le temps de venir pour voir ce qui en est, même pas des représentants régionaux. Toutefois, il y a deux vendredis, M. Zimmerman, d'Affaires autochtones, est quand même venu dans notre communauté pour voir ce dont parle la Première Nation de Constance Lake.

Le sénateur Moore : Travaille-t-il dans votre localité ou à Ottawa?

M. Baxter : D'après moi, son bureau est à Ottawa.

Le sénateur Moore : Quand il se rend sur place, j'imagine que vous lui faites faire le tour de la communauté à pied, que vous soulignez les besoins et que vous discutez du montant d'argent qu'on vous a offert pour faire les réparations qui doivent être faites. Que dit-il?

M. Baxter : Notre chef lui a montré tout ce que nous voulions qu'il voie dans notre réserve — mais là encore, nous ne savons pas ce qu'il dit à Ottawa. Il a vu ce qui en était, mais nous ne savons pas ce qu'il dit aux autres. Il dit reconnaître les problèmes.

Le sénateur Moore : A-t-il visité d'autres Premières Nations qui sont ici représentées aujourd'hui?

Monsieur Goodchild?

Mr. Goodchild: I have worked for Lac Seul for a little over two years and I don't even know who the representative is for housing, if there is one. I know the infrastructure system and everything else that pertains to that matter, but as for basic housing, I have no idea.

Senator Moore: Chief McKay and Chief Gardner, what are your experiences with that?

Ms. Gray-McKay: I think we would probably have to come and get them and take them over there because they wouldn't find their way there. In my presentation I said that it's one thing to hear about it, but it's another thing to see it. Pictures say a lot.

Senator Moore: That's why I'm asking.

Ms. Gray-McKay: For these people, it's a paper process. It's a minor capital application. Oh, this is what they need. They read it and they go, "Okay, well, maybe we will see if we have any money."

Senator Moore: Chief Gardner?

Mr. Gardner: As I mentioned, I don't spend a lot of time getting people to come to our community. There is a lot of technology now that we can use today, social media and so on. However, what I want to share with you is this: I often wonder how someone, whoever, can determine five-year plans, ten-year plans and 20-year plans and put a cost figure on those plans. It's something that I struggle with.

Senator Moore: I imagine because they would have to sit down with the band leadership to discuss those issues.

Mr. Gardner: Yes.

Senator Moore: The immediate needs, the prior needs and work through those. I mean everything starts with one and once you accept that, you can attack any issue and start working on it. But that isn't happening?

Mr. Gardner: No. See, that's what I mentioned a little bit in my opening comments. There is \$7 billion annually given to Aboriginal Affairs. My understanding is that out of every dollar, we get 33.3 per cent. I remember talk of devolution 15 or 20 years ago and that would double what we would get. Well, I will tell you if it was doubled, we would be able to do double the things that we do now.

I hear the leaders now, former leaders of all parties getting together to talk about the need for an influx somewhere to catch up. That sounds very interesting and certainly the Liberal government talked about the Kelowna Accord. How were they impacted, the communities, in terms of infrastructure? I talk as a leader now. Certainly, in our community that would have done things.

M. Goodchild : Je travaille pour le Lac Seul depuis un peu plus de deux ans et je ne connais même pas le nom du représentant qui s'occupe du logement, s'il y en a un. Je sais qui s'occupe des infrastructures et de tous les dossiers connexes, mais pour ce qui est des logements de base, je n'en ai aucune idée.

Le sénateur Moore : Madame McKay et monsieur Gardner, quelle est votre expérience à ce sujet?

Mme Gray-McKay : Je pense que nous serions probablement obligés de venir les chercher et de les emmener là-bas parce qu'ils ne trouveraient pas leur chemin. Dans mon exposé, j'ai dit que c'est une chose d'entendre parler de situation, mais que c'en est une autre de la voir. Les photos en disent long.

Le sénateur Moore : Voilà pourquoi je pose la question.

Mme Gray-McKay : Pour ces gens, il s'agit d'un processus administratif. C'est une demande d'immobilisations non essentielle. Ils se disent, d'accord, voilà ce dont ils ont besoin. Ils lisent l'application et ensuite ils se disent : « D'accord, eh bien, regardons voir si nous avons de l'argent à leur donner. »

Le sénateur Moore : Monsieur Gardner?

M. Gardner : Comme je l'ai mentionné, je ne fais pas souvent venir ces gens dans notre communauté. Aujourd'hui, il existe beaucoup de technologies que nous pouvons utiliser, comme les médias sociaux. Toutefois, je me demande souvent comment une personne peut faire pour prévoir les coûts des plans de 5, 10 et 20 ans qu'ils ont établis. J'ai du mal à le comprendre.

Le sénateur Moore : J'imagine qu'il faudrait qu'elle rencontre les leaders de la bande pour discuter de ces problèmes.

M. Gardner : Oui.

Le sénateur Moore : Pour comprendre notamment les besoins immédiats et les besoins préalables. Ce que je veux dire, c'est que tout commence par comprendre un problème, puis on peut s'attaquer à n'importe quel autre problème en vue de le régler. Mais est-ce bien là ce qui arrive?

M. Gardner : Non. J'en ai un peu parlé dans mon exposé. Chaque année, 7 milliards de dollars sont affectés à Affaires autochtones. D'après ce que je comprends, pour chaque dollar affecté, nous n'en recevons que 33,3 p. 100. Je me souviens que, il y a 15 ou 20 ans, il était question de nous transférer des responsabilités, ce qui aurait doublé ce que nous recevions. Eh bien, je peux vous dire que si ce montant avait été doublé, nous pourrions faire deux fois plus de choses que nous faisons maintenant.

Maintenant, j'entends les chefs et les anciens chefs de tous les partis se rencontrer pour parler de la nécessité d'affecter plus d'argent afin de faire du rattrapage. Cela paraît très intéressant, et le gouvernement libéral avait certainement proposé l'accord de Kelowna. Sur le plan des infrastructures, quelles auraient été les répercussions sur les collectivités? Je parle maintenant en tant que chef. De toute évidence, cela aurait permis de faire des choses dans notre communauté.

That's why I talk about 5, 10, 15 or 20 year planning, which is still based on an amount of money which is, as far as I'm concerned, way behind the times.

Mr. Baxter: Can I add something?

The Chair: Yes, please.

Mr. Baxter: What Arnold said about budgets, the Constance Lake First Nation is allocated \$32,700 per unit. Figure that out.

Senator Moore: I just wonder what that means. When you say you are allocated \$32,700 per unit, for what and over what period of time?

Mr. Baxter: For that fiscal year to build a house.

Senator Moore: One house.

Mr. Baxter: Yes, \$32,700.

Senator Moore: One house.

Mr. Baxter: One unit, that's all. That's the budget that I showed you.

Ms. Gray-McKay: In answer to your question, Mishkeegogamang gets a little over \$700,000. The allocation of that budget is a third goes to infrastructure and two-thirds to housing. If you have CMHC subsidies, you have to have insurance and a lot of your money goes toward that. If they don't pay their rent, you have to pay for that. If there is a CMHC deficit, you have to pay for that. We financed 26 units so we had to get a housing loan. Right off the top, \$200,000 of my housing budget goes to buying these houses because we are trying to address the housing problem. It's ongoing. You have to fix the school; you have to fix the band office. Like Arnold was saying, what are your priorities? All of them are priorities. By the time you get done, you have estimated \$4 million to \$5 million in work for the one year, and you have \$700,000.

It's heart-wrenching and it breaks and hurts your spirit. People get really angry at you when you try to explain this to them. You can go on for days talking about housing and trying to explain, and they say, "Well, you guys are no good; you don't do anything to help the people." You are in a sandwich, a sandwich sometimes you don't want to be in. The people have misplaced anger. They should be angry at the government, not beat up on your chief and your councillors. They are doing what they can. I try to redirect and sometimes it works and other times, it doesn't.

Senator Dyck: It sounds like many of you are in favour of the idea of log cabins. The government apparently is considering introducing legislation about standards for houses on reserves.

Voilà ce que je dis : les plans de 5, 10, 15 ou 20 ans sont encore établis en fonction d'un montant d'argent qui, d'après moi, est largement insuffisant.

M. Baxter : Est-ce que je pourrais ajouter quelque chose?

Le président : Oui, allez-y.

M. Baxter : En ce qui concerne ce qu'Arnold a dit au sujet des budgets, la Première Nation de Constance Lake reçoit 32 700 \$ par unité. Faites le calcul.

Le sénateur Moore : Je me demande ce que cela veut dire au juste. Quand vous dites que vous recevez 32 700 \$ par unité, qu'est-ce que ce montant couvre, et pour combien de temps?

M. Baxter : C'est le montant que nous recevons pendant un exercice financier pour construire une maison.

Le sénateur Moore : Une maison.

M. Baxter : Oui, 32 700 \$.

Le sénateur Moore : Une maison.

M. Baxter : Une unité, c'est tout. Voilà ce qui est écrit dans le budget que je vous ai montré.

Mme Gray-McKay : Pour répondre à votre question, la nation Mishkeegogamang reçoit un peu plus de 700 000 \$. Un tiers de ce budget est affecté aux infrastructures et deux tiers, aux logements. Quand nous avons droit à des subventions de la SCHL, il faut prendre une assurance, et beaucoup de notre argent sert à la payer. Si les gens ne paient pas leur loyer, nous devons payer. Si la SCHL accuse un déficit, nous devons payer. Nous avons financé la construction de 26 unités, et nous avons donc été obligés d'obtenir un prêt résidentiel. En partant, 200 000 \$ de mon budget du logement sert à acheter des maisons parce que nous tentons de nous attaquer au problème du logement, qui est incessant. Il faut réparer l'école; il faut réparer le bureau de la bande. Comme Arnold le disait, quelles sont nos priorités? Toutes ces choses sont des priorités. Une fois les priorités établies, nous voyons qu'il faudrait de 4 à 5 millions de dollars cette année-là pour faire le travail qui est prioritaire. Or, nous ne disposons que de 700 000 \$.

C'est déchirant et cela brise notre moral. Les gens se mettent vraiment en colère avec nous quand nous essayons de leur expliquer cela. Nous pouvons passer des journées entières à essayer de leur faire comprendre ce qui se passe sur le plan du logement, et ils disent : « Eh bien, vous ne faites pas bien votre travail; vous ne faites rien pour aider les gens. » Nous nous trouvons coincés entre l'arbre et l'écorce, et ce n'est pas là que nous voulons nous trouver. Les gens éprouvent une colère injustifiée. Ils devraient se mettre en colère contre le gouvernement, au lieu de s'en prendre à leur chef et à leurs conseillers de bande. Leurs leaders font ce qu'ils peuvent. J'essaie de détourner la colère des gens; parfois je réussis à le faire, mais pas toujours.

La sénatrice Dyck : On dirait que la majorité d'entre vous êtes en faveur de construire des cabanes en bois rond. Il semblerait que le gouvernement étudie actuellement la possibilité de présenter un

You mentioned that there are probably no standards dealing with log homes. If legislation were forthcoming, and it considered things like log homes or the type of homes that Chief Gardner was talking about, would you like to see them in the building regulations?

Mr. Baxter: The problem is we don't have land management modules in our First Nations. The department has to initiate that and the AANDC now. So they have to recognize that. The problem is they will not fund it.

Mr. Gardner: I just want to share something with you. In my community, the way I understand the people, when talking about log homes, sometimes, because you have lost who you are, if I promoted that in my community, people would say, "You are moving backwards." You have to be clear in how you are going to promote it. In other words, the next thing you are going to promote is teepees and tents. So you have to be very careful in how you go ahead with that. Some of the homes now are beautiful log homes, but you have to promote it right.

Again, we have to follow standards and it has to be well funded. We know, and let's all agree on this, that to build a log home today, the kind of log home that we are thinking about, it will probably cost more than a conventional home. There is no question in my mind.

Ms. Gray-McKay: The way I look at log homes is you can build them anywhere. I think people have to determine where they want to live. The suburbs, that's why we Mish are all over the place. It's not only the fact that we have four societies, but we don't all need to live by lakes. Our people need to have that relationship with water. Water is very important and sacred. You carry water from the lake to use inside your home. A lot of people don't even use the well water because it has chemicals in it, chlorine. People still go and get the water from the lake because chlorinated water makes your teeth turn black, and nobody likes black teeth.

Like Arnold was saying, you have to promote it properly. With log homes you could live anywhere. A lot of people would say, "Well, why do I have to live here, why can't I live where I grew up?" So you could build a log home out there. You could put a well out there. People would be away from each other because we don't always get along. I live smack in the middle of the reserve, too, and sometimes I don't like my neighbours, and sometimes they don't like me, and that's okay.

projet de loi pour mettre en place des normes en matière de maisons dans les réserves. Vous avez dit qu'il n'existe probablement pas de norme pour les maisons en bois rond. Si jamais le gouvernement va de l'avant avec un projet de loi de ce genre et qu'il se penche sur des options comme des maisons en bois rond et l'autre genre de maisons dont M. Gardner a parlé, aimeriez-vous que les maisons en bois rond fassent partie des règlements du bâtiment?

M. Baxter : Le problème, c'est que les Premières Nations n'ont pas de module de gestion foncière. Il reviendrait au département et maintenant à AADNC de lancer la balle à ce sujet. Il faudrait qu'ils reconnaissent cela. Le problème, c'est qu'ils ne vont pas financer cette démarche.

M. Gardner : J'aimerais vous faire part de quelque chose. D'après ce que je comprends des personnes qui vivent dans ma communauté, étant donné qu'elles ont perdu leur identité culturelle, si je parlais de construire des maisons en bois rond, elles me diraient : « Nous sommes en train de régresser ». Il faudrait faire bien attention à la façon de promouvoir un tel projet. En d'autres mots, il faudrait éviter de donner aux gens l'impression que les prochaines solutions que nous proposerons seront des tipis et des tentes. Il faut donc vraiment faire attention à la façon d'aller de l'avant. Certaines des maisons en bois rond d'aujourd'hui sont très belles, mais il faut les promouvoir de la bonne manière.

Encore une fois, nous sommes tenus de respecter les normes, et il faut en assurer le financement. Nous sommes tous d'accord pour dire que, pour construire une maison en bois rond aujourd'hui — le genre de maison en bois rond auquel nous pensons —, il faudrait probablement plus d'argent que pour construire une maison conventionnelle. Je n'en ai aucun doute.

Mme Gray-McKay : À mon avis, l'avantage des maisons en bois rond, c'est qu'on peut les construire n'importe où. Les gens doivent pouvoir décider où ils veulent vivre. Comme dans les banlieues — voilà pourquoi les Mish vivent un peu partout. Ce n'est pas seulement parce que nous avons quatre sociétés, mais c'est aussi parce que nous n'avons pas tous besoin de vivre tout près d'un lac. Nos membres ont besoin d'avoir cette relation avec l'eau. L'eau est très importante et elle est sacrée. Les Mish portent l'eau du lac jusqu'à leur maison. Beaucoup de gens n'utilisent même pas l'eau du puits parce qu'elle contient des produits chimiques, du chlore. Les gens continuent d'aller chercher l'eau du lac parce que l'eau chlorée noircit les dents, et que personne n'aime les dents noires.

Comme Arnold l'a dit, il faut promouvoir les maisons en bois rond de la bonne manière. Elles permettent aux gens de vivre n'importe où. Beaucoup de gens disent : « Pourquoi dois-je vivre ici? Pourquoi est-ce que je ne peux pas vivre à l'endroit où j'ai grandi? » Cela permettrait de construire une maison dans ces endroits. On pourrait aussi y creuser des puits. Les gens pourraient vivre plus éloignés les uns des autres — parce que nous ne nous entendons pas toujours. Je vis au beau milieu de la réserve aussi et, parfois, je n'aime pas mes voisins et, parfois, ils ne m'aiment pas. Ce n'est pas grave.

Mr. Baxter: I would like to add something again. The reservation land of our First Nation, we don't own it. We just live on it. If I want a house, I have to get a CP, a certificate of possession. I have to be allocated. Then the lands registry has to come in and survey where I want to build that home. That's a challenge. I will have a house, but I don't own the land. That's a challenge First Nations members have.

The Chair: Thank you, Mr. Baxter. That issue certainly has come up before. I can assure you we are aware of it and we are going to be looking at some alternative models on land ownership, probably in B.C.

Senator Dyck: The topic came up about AANDC and the amount of money that the department gets. A sizeable chunk goes to just running the department. Does anybody know of any studies that have looked at that? Should we be looking at efficiencies within the department?

I know that there was a report this summer that wasn't every laudatory of the department. If a lot of money is used up by the department, surely we can look at streamlining there and having the money actually go to the communities. Does anybody know of any reports, and would they have any suggestions as to what could be done to improve things in terms of the financial aspects?

Mr. Gardner: You know of the Auditor General's reports. For years now my understanding is there has never been a good report on Aboriginal Affairs. Certainly, the picture there has to be looked at.

I started this morning by talking about listening. Certainly, if the government is to be looked at favourably by the general public, funds must be used in a good manner.

The other thing I will share with you is this: We sit here in Thunder Bay. Thunder Bay has a mayor. Does he worry about the housing of the people? Does he worry about fixing the schools? Well, he has people to do that, but he doesn't deal with it himself. Sometimes, it's not fair to us either. That box I was talking about this morning, here is an envelope and here is how you deal with it. To me, that's the report the Auditor General is talking about. There is not enough in that envelope to deal with these issues.

Senator Moore: Is this a firm number, that of the total amount within that department, only one third goes to the First Nations? Is that a firm number? Do we know that? I would like to know that from some reliable source because it is backward.

Perhaps we can find that out through our researchers, Chair. That is alarming. I didn't know that, if it's true.

The Chair: We will make a note to ourselves on that.

M. Baxter : J'aimerais ajouter autre chose. Notre nation n'est pas propriétaire de la terre sur laquelle la réserve est construite. Nous ne faisons que vivre sur la terre. Si je veux avoir une maison, je dois obtenir un certificat de possession. Des ressources doivent m'être allouées. Ensuite, un représentant du Bureau d'enregistrement des titres de propriété doit venir arpenter la terre où je veux construire la maison. C'est problématique. J'aurai une maison, mais je ne serai pas propriétaire de la terre. Voilà un problème auquel les membres des Premières Nations sont confrontés.

Le président : Merci, monsieur Baxter. Ce problème a déjà été soulevé. Je peux vous assurer que nous en sommes conscients et que nous allons nous pencher sur d'autres systèmes de propriété foncière, probablement de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Dyck : On a parlé d'AANDC et du montant d'argent qui est affecté au ministère. Une assez grande partie de ce montant sert tout simplement à faire tourner le ministère. Savez-vous si des études ont été menées à ce sujet? Devrions-nous nous pencher sur l'efficacité des processus ministériels?

Je sais que, l'été dernier, il y a eu un rapport qui ne faisait pas d'éloges au sujet du ministère. Si beaucoup de l'argent est dépensé par le ministère, il devrait sûrement y avoir des façons de rationaliser les tâches administratives pour faire en sorte que l'argent aille vraiment aux communautés. Est-ce que quelqu'un sait s'il existe des rapports à ce sujet et pourrait suggérer comment améliorer l'aspect financier?

M. Gardner : Il y a les rapports du vérificateur général, que vous connaissez. Eh bien, depuis bien des années, d'après ce que je comprends, ces rapports n'ont jamais dit du bien d'AANDC. De toute évidence, il faudrait se pencher sur la question.

Ce matin, j'ai commencé par parler de l'importance d'écouter. Si le gouvernement veut que les Canadiens le voient d'un œil favorable, il devrait utiliser les fonds de la bonne manière.

J'aimerais ajouter autre chose. Nous nous trouvons à Thunder Bay. Thunder Bay a un maire. Est-ce que le maire se préoccupe du dossier du logement? Se préoccupe-t-il de réparer les écoles? Il a des employés qui s'en occupent, mais il ne s'en occupe pas lui-même. Nous ne sommes pas toujours traités de façon équitable de ce côté-là non plus. Je vous ai parlé de la boîte ce matin. On nous dit : « Voici une enveloppe et voici comment vous allez en disposer. » À mon avis, voilà de quoi parle le rapport du vérificateur général. Il n'y a pas assez d'argent dans cette enveloppe pour nous permettre de nous attaquer à ces problèmes.

Le sénateur Moore : Vous avez parlé du montant d'argent dont le ministère dispose, et vous avez dit que seulement un tiers de ce montant est affecté aux Premières Nations? Est-ce que ce sont des nombres fermes? J'aimerais qu'une source fiable puisse nous le confirmer, parce que cela me paraît rétrograde.

Peut-être que nos chercheurs pourraient nous le confirmer, monsieur le président. C'est alarmant. Si c'est vrai, je n'en étais pas conscient.

Le président : Nous allons en prendre note.

Mr. Baxter, you referred to an analysis you had done. I wonder if you would be willing to share that with our committee.

Mr. Baxter: The budget?

The Chair: Yes.

Mr. Baxter: Sure; no problem.

The Chair: That would be appreciated.

I am afraid we have run out of time. This has been very useful, and the last question goes to Senator Greene Raine.

Senator Raine: Mr. Goodchild, I wasn't quite sure what you meant when you said you were purchasing 12 units from Hudson. Are those units that can be moved to your reserve?

Mr. Goodchild: No.

Senator Raine: Those units would be in Hudson, but would be lived in by your community members?

Mr. Goodchild: Yes. That's what we are going to be doing with the overflow. We are going to be moving them over to Hudson so we won't have 10 or 12 people per home. We are going to try to lessen that number.

Senator Raine: How far is Hudson from Lac Seul?

Mr. Goodchild: About 15 minutes by road. We are purchasing them from the Ontario government because they surplus a lot of their buildings. That's basically what happened there. I found out about it and I started the process about a year and a half ago and we finally got the word.

The Chair: I am going to bring this meeting to a close.

Mr. Goodchild, you did mention the two-year effort to get qualified under the First Nations Market Housing Fund which has just been concluded with, I understood, bank financing approval. With your permission, I think our staff would like to follow up and maybe get a little bit more information on how that worked out after our hearings.

Mr. Goodchild: Okay. It will be for a fee though!

The Chair: I want to thank this panel very much. Your testimony and ideas have been most striking. I can assure you, we are very grateful for your time. We did take careful notes despite the technical hiccups. I think we all feel a responsibility to try and get some results to deal with the tremendous challenges and frustrations you have shared with us.

Monsieur Baxter, vous avez fait référence à une analyse que vous avez effectuée. Je me demandais si vous seriez prêt à en faire part au comité.

M. Baxter : Le budget?

Le président : Oui.

M. Baxter : Bien sûr; aucun problème.

Le président : Nous vous en serions reconnaissants.

Je regrette de dire que notre temps est écoulé. Ces discussions ont été très utiles. Je vous laisse poser la dernière question, madame la sénatrice Greene-Raine.

La sénatrice Raine : Monsieur Goodchild, je ne suis pas certaine d'avoir bien compris ce que vous vouliez dire quand vous avez signalé que vous achetez 12 unités de Hudson. Est-ce que ces unités peuvent être transportées dans votre réserve?

M. Goodchild : Non.

La sénatrice Raine : Ces unités seraient à Hudson; mais seraient-elles habitées par des membres de votre communauté?

M. Goodchild : Oui. Voilà comment nous allons régler le problème du surpeuplement. Nous allons déplacer des gens à Hudson pour éviter d'avoir 10 ou 12 personnes par logement. Nous allons tenter de diminuer ce nombre.

La sénatrice Raine : À quelle distance de Lac Seul se trouve Hudson?

M. Goodchild : À environ 15 minutes par la route. C'est le gouvernement de l'Ontario qui nous vend ces unités parce qu'ils en ont beaucoup en surplus. Voilà essentiellement ce qui est arrivé. J'en ai entendu parler, et j'ai engagé le processus il y a environ un an et demi. Nous avons enfin obtenu la confirmation que nous avons le feu vert.

Le président : Je vais clore la réunion.

Monsieur Goodchild, vous avez parlé du fait qu'il a fallu deux ans pour obtenir l'approbation aux termes du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et que, d'après ce que j'ai compris, la banque vient tout juste d'en approuver le financement. Après nos audiences, si vous le permettez, nos membres aimeraient bien faire un suivi et apprendre comment les choses se sont passées.

M. Goodchild : D'accord, mais il y aura des frais!

Le président : Mesdames et messieurs les témoins, merci beaucoup. Vos témoignages et vos idées ont été frappants. Nous vous sommes vraiment reconnaissants d'avoir pris le temps de comparaître. Malgré les pépins techniques, nous avons pris des notes exhaustives. À mon avis, nous sentons tous la responsabilité de faire avancer ce dossier pour contribuer à atténuer les énormes problèmes et frustrations dont vous nous avez fait part.

We are planning to provide an interim report before the end of this year. You can watch for that through our committee, on the Web and in Parliament. We hope to make progress on these pressing issues. Thank you very much again.

(The committee adjourned.)

THUNDER BAY, Monday, September 15, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 2:07 p.m. to continue its study on challenges relating to First Nations infrastructure on reserves.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon, ladies and gentlemen. Welcome to this resumed session of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

To those of you who have come here expecting us to start early, our apologies. We had some very compelling testimony this morning and we ran a bit late, so thank you for your patience in waiting for us this afternoon.

In this study on housing and infrastructure in First Nations communities, we are pleased to be hearing from our third panel of witnesses which is made up of two individuals, Chief Alex McDougall, representing Wasagamack First Nation; and Dr. Bryan Poulin, Associate Professor, Lakehead University.

Perhaps we could start with Chief McDougall, followed by Dr. Poulin. The short presentations will be followed by questions from senators. If I could ask the speakers, please, get closer to the microphone and hold the button on the bottom down while speaking, as I am doing. To stop just let it go. The button has to be held down.

I would like to quickly ask the committee on a matter of housekeeping. We received a brief from the Wasagamack First Nations in English only. Is it agreed that we consider the brief on that basis?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Chief McDougall, welcome.

Alex McDougall, Chief, Wasagamack First Nation:

[*Chief McDougall spoke in his Native language.*]

I would like to thank the chair and the members of the Senate for the opportunity to present.

Nous prévoyons présenter un rapport intérimaire d'ici la fin de l'année. Vous pourrez en prendre connaissance si vous surveillez les travaux du comité sur le site web du Parlement. Nous espérons faire des progrès dans ces dossiers urgents. Encore une fois, merci beaucoup.

(La séance est levée.)

THUNDER BAY, le lundi 15 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 14 h 7, pour poursuivre son étude sur les problèmes liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières Nations.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et messieurs, bonjour. Je vous souhaite la bienvenue à la continuité de notre séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Je tiens à présenter nos excuses à ceux qui se sont déplacés et qui s'attendaient à ce que la séance commence plus tôt. Nous avons entendu des témoignages absolument fascinants ce matin, et nous avons pris un peu de retard. Nous vous remercions donc de la patience dont vous avez fait preuve en nous attendant cet après-midi.

Dans le cadre de la présente étude sur le logement et l'infrastructure dans les collectivités des Premières Nations, nous sommes heureux d'accueillir notre troisième groupe d'experts, qui se compose de deux témoins : le chef Alex McDougall, qui représente la Première Nation de Wasagamack, et M. Bryan Poulin, professeur agrégé de l'Université Lakehead.

Nous allons commencer par le chef McDougall, après quoi nous écouterons M. Poulin. Les brefs exposés seront suivis de questions des sénateurs. Je demanderais aux intervenants, lorsqu'ils parlent, de s'approcher du microphone et de tenir le bouton du bas enfoncé, comme je le fais à l'instant. Il suffit de le relâcher lorsque vous arrêtez de parler. Il faut donc maintenir la pression sur le bouton.

J'aimerais rapidement poser une question d'ordre administratif aux membres du comité. Le mémoire que nous avons reçu de la Première Nation de Wasagamack est en anglais seulement. Les membres du comité sont-ils d'accord pour l'utiliser malgré tout?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

Chief McDougall, je vous souhaite la bienvenue.

Alex McDougall, chef, Première Nation de Wasagamack :

[*Le chef McDougall s'exprime dans sa langue autochtone.*]

J'aimerais remercier le président et les sénateurs de nous avoir donné l'occasion de comparaître.

When the northern Chiefs of Manitoba and the Island Lake First Nations — Wasagamack, St. Theresa Point, Garden Hill and Red Sucker Lake — launched our Clean Running Water campaign in the Parliamentary Press Gallery on December 15, 2010, nearly 1,000 homes within the 30 northern Manitoba First Nations still had no access to clean running water. Many of these homes in our communities had no indoor plumbing of any kind. At that time, Island Lake First Nations had about 810 homes that were not connected to running water and wastewater systems.

In November 2011, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, AANDC, committed to work with the four Island Lake First Nations in conjunction with the Island Lake Tribal Council and the Province of Manitoba to continue the implementation of the Island Lake First Nations Water and Wastewater Capital Projects which had been initiated earlier. These further activities were to install water cisterns and wastewater holding tanks pending the connection of homes to the existing community piped systems and to retrofit homes by installing indoor plumbing where necessary.

Eight hundred and ten homes, or 55 per cent of the total of 1,461 housing units in the Island Lake First Nations, are involved in the current phase of the Island Lake Water and Wastewater Capital Project. The total project cost is \$37,459,000 of which the 48.5 per cent in labour cost is being paid by the four Island Lake First Nations from band-based capital funds.

The Island Lake First Nations are pleased that Budget 2014 commits \$324.4 million over the next two years toward the First Nations Water and Wastewater Action Plan and that this commitment includes making investments to bring clean running water into more homes in the Island Lake and other First Nations in northern Manitoba.

The additional investment in water and wastewater treatment systems will enhance the health and well-being of everyone living in these First Nations. The additional investments, through the First Nations Water and Wastewater Action Plan, are also expected to result in positive economic impacts through retrofitting and construction projects in the communities.

On February 17, 2014, the Island Lake First Nations met with Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development, Bernard Valcourt — and there is a package there of the issues that were presented to the minister — and requested that AANDC provide a contribution of 100 per cent of the \$18,192,000 in the labour costs of the Island Lake Water and

Le 15 décembre 2010, lorsque les chefs du Nord en provenance du Manitoba et des Premières Nations d'Island Lake, à savoir Wasagamack, St. Theresa Point, Garden Hill et Red Sucker Lake, ont lancé la campagne sur l'approvisionnement en eau potable à la tribune de la presse parlementaire, près de 1 000 foyers des 30 Premières Nations du nord du Manitoba n'avaient toujours pas accès à l'eau potable. Bon nombre de ces maisons au sein de nos collectivités n'avaient pas la moindre tuyauterie. À ce moment, quelque 810 maisons des Premières Nations d'Island Lake n'étaient pas reliées aux systèmes d'aqueduc et d'égouts.

En novembre 2011, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ou AADNC, s'est engagé à travailler avec les quatre Premières Nations d'Island Lake, en collaboration avec le conseil tribal d'Island Lake et la province du Manitoba, pour continuer la mise en œuvre des projets d'immobilisations concernant l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations d'Island Lake, qui avaient été lancés plus tôt. Il s'agissait d'installer des citernes d'eau et des cuves de rétention des eaux usées en attendant que les foyers soient reliés aux systèmes de conduites en place dans les collectivités et rénovés en se faisant installer de la tuyauterie, au besoin.

Sur le total de 1 461 logements que comptent les Premières Nations d'Island Lake, 810 font partie de la phase actuelle du projet d'immobilisations concernant l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées d'Island Lake, ce qui représente 55 p. 100 des foyers. Le coût total du projet s'élève à 37 459 000 \$, dont 48,5 p. 100 sont le coût de main-d'œuvre assumé par les quatre Premières Nations d'Island Lake à partir des fonds pour dépenses en capital des réserves.

Les Premières Nations d'Island Lake se réjouissent que le budget de 2014 consacre 324,4 millions de dollars sur deux ans au Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations, ce qui comprend des investissements afin d'approvisionner en eau potable un plus grand nombre de foyers des Premières Nations d'Island Lake et du nord du Manitoba.

Cet investissement supplémentaire dans les réseaux d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées améliorera la santé et le bien-être de tous les habitants de ces réserves. Les investissements réalisés dans le cadre du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations devraient aussi générer des retombées économiques positives grâce aux projets de rénovation et de construction au sein des collectivités.

Le 17 février 2014, les Premières Nations d'Island Lake ont rencontré Bernard Valcourt, le ministre d'AADNC — vous trouverez ici une trousse des enjeux qui lui ont été présentés. Nous avons demandé qu'AADNC finance la totalité des coûts de main-d'œuvre de 18 192 000 \$ dans le cadre du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées

Wastewater Action Plan in order for the four Island Lake First Nations to reinvest these band-based capital funds in other urgent community priorities, including housing.

The Island Lake First Nations also requested that the minister agree to a plan and a schedule to phase out water cisterns and wastewater holding tank systems by AANDC making further investments in community water and wastewater lines that will connect all homes to water and wastewater treatment systems.

The bottom line is that the retrofitting of 810 homes in the four Island Lake First Nations is presently estimated to cost a total of \$37,459,000 over the five years of the project, ending March 31, 2017. Over the life of the five-year project and under the current project arrangements, the Island Lake First Nations will be paying 48.5 per cent of the total project costs in the form of \$18,192,000 in labour costs. AANDC will be paying 51.5 per cent of the total project costs, or about \$19,267,000 in the form of materials, supplies and non-labour management and administrative costs.

Of the 810 homes to be retrofitted over the five-year project, 318, or 39.2 per cent of the homes without running water are expected to have been retrofitted by the end of the first two years of the project as of March 31, 2014. This means that 492 homes, or 60.7 per cent of the homes without running water, still remain to be retrofitted over the next three years of the project, ending March 31, 2017.

It should be noted that all of the 810 houses being retrofitted will be using water storage tanks and wastewater holding tanks. I will ask that you refer to the attached pictures for illustration. None of the monies being expended as part of the five-year project are to connect homes to the piped community water system or to extend the piped water system to connect some or all of these 810 homes.

It should also be noted that there is at present no schedule from AANDC to contribute the funding necessary to connect homes in the Island Lake First Nations to the community piped water system. As well, it should be noted that the current facilities are in dire need of upgrades to accommodate the growing population. First Nations are expected to maintain the current facilities with its limited and capped band-based funding.

Each of the Island Lake First Nations requested an update from the minister and his officials as to the next cycle or phase for extensions of and connections to the existing community piped water systems. We have yet to receive a response from the minister or regional officials as to when the 810 homes that are presently being connected to cisterns, as well as the other homes already being served by cisterns and holding tanks and water trucks, will be connected to the community piped water system.

In addition, neither the minister nor AANDC regional officials have yet provided any response to our request that Aboriginal Affairs and Northern Development Canada contribute

d'Island Lake, ce qui permettrait aux quatre Premières Nations de consacrer leurs fonds pour dépenses en capital à d'autres priorités urgentes, y compris le logement.

Les Premières Nations d'Island Lake ont aussi demandé au ministre de convenir d'un plan et d'un calendrier pour l'élimination progressive des citernes d'eau et des cuves de rétention des eaux usées, ce qui serait possible si AANDC investissait davantage dans les conduites d'eau et d'égouts qui relieront tous les foyers aux systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées.

En somme, on estime actuellement que le projet de rénovation des 810 maisons dans les quatre Premières Nations d'Island Lake coûtera au total 37 459 000 \$ sur une période de cinq ans, qui se terminera le 31 mars 2017. À la fin du projet quinquennal, et selon les dispositions actuelles, les Premières Nations d'Island Lake auront assumé 48,5 p. 100 du coût total en payant les frais de main-d'œuvre de 18 192 000 \$. AANDC aura payé 51,5 p. 100 du total, soit environ 19 267 000 \$ pour le coût des matériaux et de l'équipement, et des frais liés à la gestion et à l'administration autres que la main-d'œuvre.

Parmi les 810 maisons sans eau potable à rénover dans le cadre du projet quinquennal, 318, ou 39,2 p. 100 devaient être rénovées à la fin des deux premières années, soit le 31 mars 2014. C'est donc dire qu'il reste 492 foyers sans eau potable, ou 60,7 p. 100 à rénover au cours des trois dernières années du projet, qui prendra fin le 31 mars 2017.

Il est à noter que la totalité des 810 maisons rénovées seront dotées de citernes d'eau et de cuves de rétention des eaux usées. Je vous invite à consulter les photos à titre indicatif. Aucune somme consacrée au projet quinquennal ne servira à les relier au système de conduites des réserves ou à prolonger le réseau pour les y rattacher, en totalité ou en partie.

Il faut également souligner qu'AANDC ne prévoit actuellement pas contribuer aux fonds nécessaires pour relier les foyers des Premières Nations d'Island Lake aux conduites des réserves. De plus, les installations actuelles ont grandement besoin d'être modernisées pour répondre aux besoins de la population croissante. Les Premières Nations seraient censées entretenir les installations actuelles avec les fonds limités de la bande auxquels un plafond a été appliqué.

Chaque Première Nation d'Island Lake a demandé au ministre et à son cabinet de faire le point sur la prochaine phase d'extensions et de rattachements aux systèmes actuels de conduites. Or, on ne nous a toujours pas dit à quel moment on connectera aux conduites de la réserve les 810 foyers qui sont actuellement reliés à des citernes d'eau, et les autres maisons qui ont déjà l'eau potable au moyen de citernes d'eau, de cuves de rétention et de camions-citernes.

De plus, ni le ministre ni les bureaux régionaux d'AANDC n'ont encore répondu à notre demande voulant qu'AANDC assume la totalité du coût de 37 459 000 \$ du plan d'action

100 per cent of the \$37,459,000 cost of the Updated Multi-Year Action Plan of the Island Lake First Nations Water and Wastewater Capital Projects, including the \$18,192,000 in labour costs now being paid with funds allocated from the limited and capped band-based capital of our First Nations. The regional envelope was capped in 1995.

Wasagamack is under a severe and growing housing crisis. The current housing stock is overcrowded and steadily deteriorating. In 2010, there were 254 houses in the community, including those set aside for teachers and nurses residing in the community. Of those 254, in 2010, 64 needed minor renovations, 97 needed major renovations and 12 were condemned. Again, we have attached photos for your reference. The backlog in housing was 211 in 2010 and this number has now risen to 240.

Wasagamack is an extremely remote First Nation, accessible only by boat, helicopter and ice road, when weather permits. There is no airport in the community or accessibility by land. All food and supplies are trucked in by ice roads or flown in to the neighbouring communities and hauled in by boat or helicopter. As you can imagine, the costs are very high. Without adequate funding, Wasagamack cannot meet the needs of its over 2,000 members. Ninety-two per cent of our members reside on reserve and in 2010, over 77 per cent of the population was under 35 years of age.

The direct correlations between healthy living and proper housing and infrastructure are all well known. People in Wasagamack are living in conditions that place them at high risk for illnesses. We have members who are unable to move back home from the city due to the housing conditions in the community. The First Nation continues to receive letters from doctors, nurses and members seeking adequate housing and/or maintenance. The First Nation is not financially equipped to address and comply with these requests. Based on the National Occupancy Standard requirements, in 2010, Wasagamack had 275 homeless people.

The current method of addressing housing backlogs is bringing in more homes under the CMHC program. This is supporting or spawning dependency. Currently, CMHC homes are provided to social assistance recipients as they qualify for shelter allowance and, as such, with the CMHC program, we see the community continuing to accumulate debt and members who have no incentive to upgrade their skills.

These facts are representative of the challenges we face relating to bringing core infrastructure and addressing the housing crisis in our community. The central solution here is clearly increased investment by Canada and the Province of Manitoba. Additional investment from Canada and Manitoba to bring clean running water into our homes will enable the Island Lake First Nations to reinvest our limited and capped band-based capital funds in other urgent community priorities, including housing.

pluriannuel révisé pour les projets d'immobilisations concernant l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations d'Island Lake. Le coût de main-d'œuvre de 18 192 000 \$ est actuellement absorbé par les fonds pour dépenses en capital de nos Premières Nations, qui sont limités et auxquels un plafond a été appliqué. En effet, l'enveloppe régionale a été assortie d'un plafond en 1995.

Wasagamack est aux prises avec une grave crise du logement qui ne fait qu'empirer. Le parc actuel de logements est surpeuplé et ne cesse de se détériorer. En 2010, la réserve comptait 254 maisons, y compris celles qui sont réservées au personnel enseignant et infirmier demeurant sur place. Cette année-là, 64 d'entre elles nécessitaient des réparations mineures, et 97, des réparations majeures, alors que 12 étaient condamnées. Je vous invite encore une fois à consulter les photos. Il manquait 211 logements en 2010, un chiffre qui est passé à 240 aujourd'hui.

Wasagamack est une Première Nation extrêmement isolée, qui n'est accessible que par bateau, hélicoptère et route de glace, lorsque la température le permet. La réserve n'a pas d'aéroport et n'est reliée à aucune voie terrestre. L'ensemble des aliments et des fournitures est transporté par camion sur les routes de glace, ou encore, par avion jusqu'aux réserves avoisinantes, puis par bateau ou par hélicoptère. Comme vous pouvez l'imaginer, les coûts sont exorbitants. Sans un financement adéquat, Wasagamack ne peut pas répondre aux besoins de ses plus de 2 000 membres. Quelque 92 p. 100 d'entre eux vivent sur la réserve et, en 2010, plus de 77 p. 100 de la population avait moins de 35 ans.

On sait très bien qu'il existe une corrélation directe entre des conditions de vie saines et un logement et des infrastructures convenables. Le peuple de Wasagamack vit dans des conditions qui les rendent beaucoup plus vulnérables à la maladie. Certains de nos membres ne peuvent pas quitter la ville pour revenir sur la réserve en raison de la situation du logement. La Première Nation reçoit sans cesse des lettres de médecins, de personnel infirmier et de membres pour demander un logement convenable ou des réparations. Or, nous n'avons pas assez d'argent pour donner suite à ces demandes. En 2010, Wasagamack comptait 275 sans-abri, d'après les exigences de la Norme nationale d'occupation.

Une des façons de pallier la pénurie de logements est de construire plus de maisons dans le cadre du programme de la SCHL. Le problème favorise la toxicomanie. Or, les logements de la SCHL sont offerts aux bénéficiaires de l'aide sociale ayant droit à l'allocation-logement, ce qui fait en sorte que la collectivité continue d'accumuler les dettes et que les membres n'ont aucune raison d'améliorer leurs compétences.

Voilà qui illustre les difficultés que nous avons à obtenir une infrastructure de base et à résoudre la crise du logement au sein de notre collectivité. La véritable solution est manifestement un investissement accru du Canada et de la province du Manitoba. Si les gouvernements investissent davantage pour acheminer l'eau potable dans nos foyers, les Premières Nations d'Island Lake pourront consacrer leurs fonds pour dépenses en capital, qui sont limités et auxquels un plafond a été appliqué, à d'autres priorités urgentes, comme le logement.

Thank you.

The Chair: Thank you.

Dr. Poulin?

Bryan Poulin, Associate Professor, Lakehead University, as an individual: Thank you for this opportunity to present on very short notice. I commend the chair and committee; I believe this is a great work, this fact-finding mission. I commend you for the time and the effort that is going into it.

Could I just hand out a piece of paper so I can keep this extremely short? In that way, I can just read from it and talk to it, and I will be finished in less than five minutes.

The Chair: Is that agreeable to the committee? Yes. Please, go ahead.

Mr. Poulin: If there are not enough copies, there are only 10 or 11 copies, you could share.

This is an email to my colleagues, Dr. Tony Gillies who is the Assistant Dean of the Faculty of Engineering at Lakehead University and formerly the Chair of Civil Engineering. I am a civil engineer. I used to be a consultant and now am an Associate Professor at Lakehead University in the Faculty of Business.

All of the work that we have done here has been as volunteers. We do it in parallel with our job. It's totally volunteer. We do it because of the need and we have input from local designers, including FORM Architecture and Engineering that has contributed to our work and, most especially, owe credit to the Economic Development and Innovation Office at Lakehead University and our students. Our students are really doing all the labour and they get credit in their degree programs.

I found out about this meeting yesterday from the news. I thought I would attend since we are doing something that is complementary to what Chief Alex McDougall is doing. He is identifying the problems and we are trying to come to some form of solutions. We believe the solutions cannot be done by research alone. The solutions will happen when the assembly of houses is done by First Nations communities and communicating their improvements to us for further monitoring and testing.

That's why we are suggesting that we be a Centre of Excellence for Housing in the North, that in Manitoba there be a comparable one. There are centres across the country, including the Centre for Building Science at the University of Toronto, where you will see the idea that we have carried forward. You see the report by our students. It's one of a series of reports. That's the latest one. That report is on two test huts. We have a 780 square-foot test module and the architect was asked what he thought of it. He said, "This is better than any other housing that I have ever seen," and he

Merci.

Le président : Merci.

Monsieur Poulin.

Bryan Poulin, professeur agrégé, Université Lakehead, à titre personnel : Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître avec un si court préavis. Je félicite le président et les membres du comité, car je trouve que vous accomplissez un excellent travail dans votre mission d'information. Je vous félicite d'y investir autant de temps et d'efforts.

Pourrais-je distribuer un document pour limiter mon intervention? Je pourrai ainsi le lire et en parler, et j'aurai terminé en moins de cinq minutes.

Le président : Les membres du comité sont-ils d'accord? Bien. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Poulin : Il n'y a que 10 ou 11 copies; si ce n'est pas assez, vous pouvez partager.

Voici un courriel envoyé à mes collègues; Tony Gillies est le vice-doyen de la faculté de génie à l'Université Lakehead, et l'ancien titulaire de la chaire en génie civil. Je suis un ingénieur civil. Je faisais autrefois de la consultation, et je suis maintenant professeur agrégé à la Faculté de commerce de l'Université Lakehead.

Tout le travail que nous avons réalisé a été fait bénévolement. Nous le faisons parallèlement à notre emploi, et complètement en tant que bénévoles, parce qu'il y a un besoin. Nous avons obtenu la participation de concepteurs locaux, y compris de FORM Architecture and Engineering, qui a contribué à notre travail, et qui doit plus particulièrement reconnaître le mérite du bureau de l'innovation et du développement économique de l'Université Lakehead et de nos étudiants. Ces derniers font vraiment tout le travail, ce qui est reconnu dans leur programme d'études.

J'ai été informé hier, par les médias, de la séance d'aujourd'hui; je me suis dit que je devrais y assister puisque nos travaux sont complémentaires aux efforts du chef Alex McDougall. Lui expose les problèmes, alors que nous essayons de trouver des pistes de solutions. Nous croyons que la recherche ne suffira pas à régler le problème. Les solutions s'imposeront lorsque les Premières Nations se réuniront en assemblée et nous diront quelles améliorations vérifier et mettre à l'essai.

Voilà pourquoi nous proposons de devenir un centre d'excellence du logement dans le Nord, et de créer un centre semblable au Manitoba. Il y a des centres partout au pays, y compris le centre des sciences du bâtiment à l'Université de Toronto, où vous trouverez l'idée que nous avons reprise. Vous voyez le rapport de nos étudiants; c'est le dernier de toute une série, et il porte sur deux cabanes d'essai. Nous avons construit un module d'essai de 780 pieds carrés, puis nous avons demandé à un architecte de nous dire ce qu'il en pensait. Il a trouvé que c'était le

also said, "You have no basis of comparison." So we did two little test huts. One is to code, Canada's building code, and the other one is experimental.

I have three points here. That's the review of the work we have done. You could read it. Dr. Tony Gillies would be more than happy to field any questions that you have on the technical part. I operate as the project manager of the initiative. We do share some civil engineering ideas and structural and other improvements.

The idea is really simple. This came from Dr. John Timusk way back in the 1980s, and the National Research Council is familiar with the idea. What we have done is we have upgraded it and we have added to it. It brings fresh air into the house and, therefore, it's healthy living and it's also energy efficient. Now, there are other ways to do this, but we don't know of a better one at this point.

That's basically the work that we have done at LU.

The second point I have mentioned already, which is the Centre for Northern Housing here in Thunder Bay, one that takes account of our extreme winters and our wonderful sunny weather, as you have experienced today. We are actually the third sunniest area in Canada, but you would never know it recently.

Then we want to be part of a network of centres. That's basically it.

The only other thing, the idea came from discussions with Dr. Dimos Polyzois of the University of Manitoba who is doing this work for the NSERC. On this research-funded project, he is looking at mould counts and he finds in a northern community only one hour outside Winnipeg that the mould counts are up to 200 per cent more than allowed by the building code. The houses are unhealthy. He said that the children aren't even healthy enough to go to school, if they had schools. The children are sick before they get there. So housing is not only affecting the living standards, it's affecting their future opportunities because they are too sick to go to school and learn. That's why we do this work voluntarily.

We think that, rather than a prescription, we need a performance-based building code that is for the North because of the unique problems that the North faces. The loads, as Chief Alex said, are much higher than normal loads. You have more people living in the housing and the moisture content is elevated. Therefore, we need to have more fresh air come in than would be normally required. Then, in different seasons, there is mould in the environment. We don't want to go into this except to say that, if we had these centres and an arms-length, independent professional building Housing authority, we could do a lot to come up with unique solutions for unique conditions.

meilleur logement qu'il n'avait jamais vu. Il a également ajouté que nous n'avions pas de base de comparaison. Nous avons créé deux petites cabanes d'essai : la première respecte le Code du bâtiment du Canada, et l'autre est expérimentale.

J'ai trois points à soulever. Voilà le résumé du travail que nous avons accompli, et que vous pourrez lire. Tony Gillies serait très heureux de répondre à vos questions techniques. Je suis plutôt celui qui gère le projet. Nous avons quelques idées de génie civil en commun quant aux améliorations structurelles, entre autres.

L'idée est fort simple. Elle est inspirée des travaux de M. John Timusk dans les années 1980, et le Conseil national de recherches la connaît bien. Nous l'avons donc modernisée et bonifiée. Le concept permet à l'air frais d'entrer dans le logement, ce qui en fait un milieu sain et écoénergétique aussi. Il existe bel et bien d'autres façons de parvenir au même résultat, mais nous n'en connaissons pas de meilleures à ce stade-ci.

Voilà en gros le travail que nous avons réalisé à l'université.

J'ai déjà parlé du deuxième point, soit la création d'un centre du logement dans le Nord à Thunder Bay, qui tiendrait compte de nos hivers rigoureux et de notre merveilleux temps ensoleillé, comme vous l'avez vu aujourd'hui. En fait, nous sommes la troisième région ensoleillée en importance du Canada, mais personne ne l'aurait cru dernièrement.

Enfin, nous voulons appartenir à un réseau de centres. C'est essentiellement ce que je voulais dire.

La seule autre chose, c'est une idée qui fait suite aux discussions avec Dimos Polyzois, de l'Université du Manitoba, qui travaille au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Dans le cadre du projet financé par la recherche, il s'intéresse à la numération de moisissures et a découvert que les moisissures dépassent jusqu'à 200 p. 100 de fois la teneur permise par le Code du bâtiment dans une collectivité nordique à une heure seulement de Winnipeg. Les maisons sont insalubres. M. Polyzois dit que les enfants ne seraient même pas assez en santé pour fréquenter l'école, s'il y avait des établissements scolaires. Les enfants tombent malades avant d'atteindre cet âge. Le logement a donc une incidence sur la qualité de vie, mais aussi sur les perspectives d'avenir puisque les gens sont trop malades pour aller à l'école et apprendre. Voilà pourquoi nous réalisons ce travail bénévolement.

Dans le Nord, nous croyons que le Code du bâtiment devrait être axé sur le rendement plutôt que d'être normatif, compte tenu des problèmes uniques qu'on y retrouve. Comme le chef Alex l'a dit, le fardeau est bien plus lourd que la normale. Un plus grand nombre de personnes vivent dans les habitations, et l'humidité est élevée. Il faut donc plus d'air frais qu'à l'habitude. En plus, il y a des moisissures dans l'environnement pendant certaines saisons. Nous ne voulons pas entrer dans les détails, mais si nous avions les centres dont j'ai parlé et une agence professionnelle du bâtiment et du logement autonome, indépendante et professionnelle, nous pourrions faire bien des choses pour trouver des solutions uniques à ces conditions particulières.

That's my presentation.

The Chair: Thank you very much.

Colleagues, we have had presentations in two different areas here, although they are related. I invite you to pose your questions to either presenter.

But maybe I can just ask Dr. Poulin, this concept of a centre of excellence, that's an existing program, am I right, that you are referring to, that you recommend be targeted to housing?

Mr. Poulin: That's one we will be applying to once we make the findings known in our journals. We are now preparing to put what we found out to the public and then we will be applying for a centre of excellence here. Dimos Polyzois of the University of Manitoba would like to work in parallel with us so we would have a centre in Manitoba and a centre here, and we would work together on unique problems in northwestern Ontario and northern Manitoba, where Chief Alex is from.

The Chair: The government authority for the centre of excellence is under which ministry?

Mr. Poulin: Centres of excellence can come under the federal government or a provincial government. Centres of excellence are established throughout the country and there are various reasons for each. We have a centre of excellence for health and ageing in the North, and it would be parallel to that, but with a different purpose to ours, of course.

The Chair: Yes, I think that's the Ministry of Industry.

Senator Dyck: Professor Poulin, you were saying that kids were too sick to go to school. Has the work that you have done so far looked at different construction models? It sounds like they might be based on steel. Have you been comparing homes that are built with different materials versus the way they are built now, to see if there is a better way of constructing a home in northern Ontario that would alleviate the problem of mould contamination?

Mr. Poulin: Yes, there are. Thank you for the question.

It's not the materials so much. It's the order of the assembly, making sure they do their job the way they are supposed to. Right now, building codes are basically rule of thumb. It's based on experience. It's not based on science. So this approach is one of the first science ones. This is why we want it performance-based.

Now, we can use wood or we can use steel, it doesn't matter. We use all ready-available materials. There is nothing new here except the order of assembly and the care of the assembly.

I think I have to qualify that. It's Professor Polyzois that you want to talk to with regard to the children. He has done the interviews and I take the information from him. I actually don't have it. He is coming out with a report presently.

Voilà qui conclut mon exposé.

Le président : Merci beaucoup.

Chers collègues, nous avons écouté des exposés provenant de deux secteurs différents, bien que connexes. Je vous invite à poser vos questions à l'un ou l'autre des témoins.

Mais avant, j'aimerais simplement demander à M. Poulin si le concept de centre d'excellence dont il parle est un programme en place; recommandez-vous qu'il cible le logement?

M. Poulin : Nous en ferons la demande lorsque nous diffuserons nos conclusions dans nos publications. Nous nous préparons actuellement à divulguer nos découvertes au public, après quoi nous ferons une demande de centre d'excellence ici. Dimos Polyzois, de l'Université du Manitoba, aimerait travailler en parallèle avec nous; il y aurait donc un centre au Manitoba et un autre ici, et nous collaborerions sur les problèmes particuliers au nord-ouest de l'Ontario et au Nord du Manitoba, d'où vient le chef Alex.

Le président : De quel ministère le centre d'excellence relève-t-il?

M. Poulin : Les centres d'excellence peuvent être créés par le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial. Il y en a partout au pays, et ils sont créés à des fins différentes. Il existe un centre d'excellence sur la santé et le vieillissement dans le Nord; nous travaillerions parallèlement, mais à d'autres fins, bien sûr.

Le président : Je pense qu'il s'agit du ministère de l'Industrie.

La sénatrice Dyck : Monsieur Poulin, vous dites que les enfants sont trop malades pour fréquenter l'école. Avez-vous envisagé différents modèles de construction dans le cadre des travaux que vous avez réalisés à ce jour? On dirait que les logements devraient être faits d'acier. Avez-vous comparé des maisons construites avec différents matériaux à la façon dont elles sont construites actuellement, pour voir s'il existe une meilleure façon de faire dans le Nord de l'Ontario, qui atténuerait le problème de contamination aux moisissures?

M. Poulin : Oui. Je vous remercie de votre question.

La solution ne réside pas tant du côté des matériaux, mais plutôt dans l'ordre d'assemblage, tout en s'assurant que le travail est réalisé comme il se doit. À l'heure actuelle, les codes des bâtiments sont essentiellement appliqués à vue de nez. Ils sont fondés sur l'expérience plutôt que sur la science. Notre solution est donc une des premières qui soit basée sur la science. Voilà pourquoi nous voulons que le code soit axé sur le rendement.

Peu importe que nous utilisions du bois ou de l'acier. Nous employons tous les matériaux facilement accessibles. Il n'y a rien de nouveau, à l'exception de l'ordre d'assemblage et du soin porté à l'assemblage.

Je pense que je dois préciser le tout. C'est à M. Polyzois que vous devriez vous adresser au sujet des enfants. C'est lui qui a réalisé les entretiens et qui m'a donné l'information. Je n'ai rien en main. Il est en train de préparer un rapport.

Senator Dyck: Chief McDougall, you gave us quite an impactful package of information here. When you were talking about the large number of homes that need to be looked at as soon as possible and that there was a plan. Somewhere it says by the end of March 2014, there was supposed to be 318 homes that had been retrofitted. Has that happened? It is on page 2 of your report.

Mr. McDougall: Yes, it has. We are actually into our third year now of retrofits.

Senator Dyck: When these homes are retrofitted, they are now just being hooked up to, essentially a temporary solution, a system of cisterns. What you are looking for is a commitment to connect them up to the proper wastewater management system. Is that what you are looking for?

Mr. McDougall: Yes. It's to have a commitment for a more permanent plan. Right now, the construction or the retrofits of the homes are temporary. We have attached pictures that illustrate shelters that house the cisterns for the water. They are temporary. We do have water treatment plants in the community, and only those facilities that are federally-maintained were hooked up to the water treatment plant. If you are fortunate enough that your house was along that route, they piped you in.

Senator Dyck: On the first page of your report, you were talking about Budget 2014 and the money that was committed toward wastewater action. You say this commitment includes the homes in Island Lake and other First Nations. Is that actually in the budget or is that more of a commitment made by an agreement with Island Lake?

Mr. McDougall: For the retrofit, yes. That's the comprehensive figures that you see there, to include the other communities that are associated or affiliated to the Island Lake region.

Senator Dyck: So in the budget itself, it's actually named, there is a line that says X dollars toward retrofitting Island Lake First Nation.

Mr. McDougall: That's correct. Again, in your package are detailed data that explains how many units go to each community, how many dollars were committed or used by each community, but the numbers that I have presented to you are the total of what has been spent to date. The real issue there, and what we are trying to outline to the Senate here is that the First Nations had to pay out of their already limited BBC. Here, we understood that Canada was to make a commitment to the Island Lake First Nations, saying, "Yes, we are going to put running water into these homes and this is how much money we are putting in." when, in fact, they are only putting in half of the money, which means we have to contribute from our band-based funds. Yet, there are other issues, social issues, that affect our communities and we can't address those. I have tried to emphasize that in my presentation, that our BBC funds have been capped since 1995. While our population continues to grow, the demand on these dollars of band-based capital is greater.

La sénatrice Dyck : Chef McDougall, vous nous avez donné une foule d'informations percutantes. Vous avez parlé du grand nombre de maisons qui doivent être rénovées le plus tôt possible et du plan. On dit quelque part que 318 maisons devaient être rénovées à la fin de mars 2014. Est-ce fait? C'est à la deuxième page de votre rapport.

M. McDougall : Oui, c'est fait. Nous en sommes à la troisième année de rénovations.

La sénatrice Dyck : Lorsque ces maisons sont rénovées, on ne fait actuellement que les rattacher à une solution temporaire, à savoir un système de citernes d'eaux. Ce que vous demandez, c'est un engagement à les relier au véritable système de traitement des eaux usées, n'est-ce pas?

M. McDougall : Oui. Nous voulons que le gouvernement s'engage à respecter un plan plus permanent. Pour l'instant, les constructions ou rénovations des maisons sont temporaires. Vous avez des photos qui illustrent les abris des citernes d'eaux. C'est temporaire. La réserve a bel et bien des usines de traitement des eaux, et seules les installations entretenues par le fédéral y ont été rattachées. La maison de ceux qui ont la chance d'être sur cette route a été connectée aux conduites.

La sénatrice Dyck : À la première page de votre rapport, vous parlez du budget de 2014 et de l'argent alloué au plan d'action pour le traitement des eaux usées. Vous dites que les maisons d'Island Lake et d'autres Premières Nations en font partie. Est-ce vraiment dans le budget, ou s'agit-il plutôt d'une entente avec Island Lake?

M. McDougall : Pour ce qui est des rénovations, c'est bel et bien dans le budget. Il s'agit des chiffres globaux que vous voyez ici, incluant les autres collectivités associées à la région d'Island Lake.

La sénatrice Dyck : Il y a donc dans le budget une ligne disant explicitement qu'un nombre donné de dollars sont alloués à la rénovation des Premières Nations d'Island Lake.

M. McDougall : C'est exact. Encore une fois, vous trouverez dans le document des données détaillées sur le nombre d'unités pour chaque collectivité, et sur la somme versée ou utilisée par chaque collectivité. Or, les chiffres que je vous ai présentés sont le total des dépenses à ce jour. Le véritable problème ici, que nous tentons d'expliquer aux sénateurs, c'est que les Premières Nations ont dû payer à partir de leurs fonds déjà limités pour dépenses en capital. Nous avons compris que le Canada s'engageait envers les Premières Nations d'Island Lake lorsqu'il leur a dit qu'il allait approvisionner ces foyers en eau potable et annoncé la somme qu'il allait y consacrer. Or, le gouvernement ne verse que la moitié de l'argent, faisant en sorte que nous devons piger dans les fonds pour dépenses en capital de la réserve. Pourtant, nos collectivités sont aux prises avec d'autres problèmes sociaux que nous ne pouvons pas résoudre. Dans mon exposé, j'ai essayé d'insister sur le fait qu'un plafond a été appliqué en 1995 à nos fonds pour dépenses en capital. Alors que notre population continue de croître, la pression est de plus en plus forte sur ces fonds.

Senator Raine: Thank you very much for being here.

Chief McDougall, could you give me more background on the communities of Island Lake? There is more than one community. Are they very spread out or are the communities close? I don't have a good picture in my mind of how the community is set up, both geographically and in terms of the density of the population. Is there a centre, and how are they hooked together in terms of other infrastructure, roads, power, as well as the new water system?

Mr. McDougall: I can try.

The population is concentrated on Island Lake. We are in the northeast of the province. We are on the east side of Lake Winnipeg. All of the communities that are in the area are within 5 miles to roughly 20 miles, which is the farthest community. The largest community in the area is Garden Hill having a population of over 4,000 people, I will say. The smallest is Red Sucker Lake. They have just under 1,000 people in that community.

One of the services in the communities is hydro — the Kelsey line runs through the communities. All are dependent on the time of the season for transportation. As I indicated, we are an isolated community. We are a fly-in. We only have a window of transporting essential goods anywhere between four weeks to five weeks, depending on the winter.

I think we have all heard about the weather, global warming and so forth, and the impacts that it is having. We see it every year. We see the impacts of global warming in our communities. Again, they do contribute to the hardship of the region in trying to bring in essentials. This is groceries, our gas and our diesel, always in a period of four to five weeks. We don't have the luxury of calling a supplier and saying, "Hey, we need so many thousands litres of gas, can you deliver it tomorrow." If we do run out of gas we fly it in and the costs to the community are that much higher.

I hope I have answered your question.

Senator Raine: I didn't realize that there was such a large population. How many different communities do you have as part of Island Lake?

Mr. McDougall: There are four communities. I estimate that we have in the four communities in Island Lake a total population in excess of 10,000 people. There are three airports. We happen to be the one community that doesn't have an airport, Wasagamack. So we have to rely on neighbouring communities to access air transportation. The closest one is six miles away. That's St. Theresa Point.

We have no hospital in Island Lake to service the some 10,000 people. If you look at any other population in Manitoba or Ontario, you won't find a situation where there are 10,000 people and you don't have the appropriate health support, transportation support and education support.

La sénatrice Raine : Je vous remercie infiniment d'être avec nous.

Chef McDougall, pourriez-vous me donner plus d'information sur les collectivités d'Island Lake? Il y a plus d'une réserve. Sont-elles éloignées ou rapprochées les unes des autres? Je ne comprends pas bien l'organisation de la région, en ce qui a trait à la géographie et à la densité de la population. Y a-t-il un centre? Comment les maisons sont-elles reliées dans le cas des autres infrastructures, comme les routes, l'électricité et le nouveau système d'aqueduc?

M. McDougall : Je peux essayer de répondre.

La population se concentre sur les berges du lac Island. Nous sommes dans le nord-est de la province, à l'est du lac Winnipeg. Toutes les collectivités avoisinantes sont situées à une distance d'entre 5 et 20 miles environ, dans le cas de la collectivité la plus éloignée. La plus grande collectivité de la région est Garden Hill, avec une population de plus de 4 000 habitants, je crois. La plus petite est Red Sucker Lake, qui compte un peu moins de 1 000 habitants.

Les collectivités ont notamment accès à l'hydroélectricité. La ligne de Kelsey passe par-là. Tout le monde dépend de la saison pour le transport. Comme je l'ai dit, nous sommes isolés et accessibles uniquement par avion. Dépendamment de l'hiver, nous n'avons que quatre à cinq semaines pour transporter les biens essentiels.

Je pense que nous avons tous entendu parler du climat, du réchauffement planétaire et de ses répercussions. Nous en sommes témoins chaque année. Nous constatons les effets du réchauffement climatique au sein de nos collectivités. Encore ici, cela contribue aux difficultés de la région lorsqu'on tente de transporter les produits essentiels. Il s'agit des produits alimentaires, du gaz et du diesel, qui doivent toujours être livrés en quatre à cinq semaines. Nous n'avons pas le luxe d'appeler un fournisseur pour lui demander des milliers de litres de gaz pour le lendemain. Si nous manquons de gaz, nous devons le faire venir par avion, et la facture est alors bien plus salée pour la collectivité.

J'espère avoir répondu à vos questions.

La sénatrice Raine : Je n'avais pas réalisé que la population était aussi importante. Combien y a-t-il de collectivités à Island Lake?

M. McDougall : Il y en a quatre. Au total, j'estime que les quatre réserves d'Island Lake comptent plus de 10 000 habitants. Il y a trois aéroports; Wasagamack, ma collectivité, est donc la seule qui n'en a pas, ce qui nous oblige à dépendre de nos voisins pour le transport aérien. L'aéroport le plus proche est situé à St. Theresa Point, à six miles de Wasagamack.

Il n'y a aucun hôpital à Island Lake pour prendre en charge les quelque 10 000 habitants. Dans tout le reste du Manitoba ou de l'Ontario, vous ne trouverez nulle part ailleurs une population de 10 000 personnes sans soutien adéquat en matière de santé, de transport et d'éducation.

Senator Raine: Do you have a high school in the area?

Mr. McDougall: We have a school housing early years, middle years and high school. Our nominal roll last year was 460 students, I believe, and that is just for Wasagamack.

Senator Raine: Each of the communities has its school.

Mr. McDougall: Each community has its own school. They administer their own school. They have their own nominal roll count and get their own funding. Right now, there is no regional effort to form a district school or anything like that to manage the school population.

Senator Raine: But the four communities are joined together in an administrative group in terms of infrastructure, the water treatment, et cetera?

Mr. McDougall: For the retrofit, yes. That's under the Island Lake Tribal Council.

Senator Raine: Thank you very much.

The Chair: I want to follow up on Senator Greene Raine's question about road access and the narrow window you have with the winter road. Aboriginal Affairs gives you core funding or some kind of formula funding. Do they take into account the transportation barriers that you have in the funding formula?

Mr. McDougall: They do. They have a formula that they use, but it's not reflective of the needs that are there and that are present to meet the community transportation requirements. That, again, is an issue that was raised with Minister Valcourt. There is a remote and isolation index the department uses to determine the level of funding that the community receives. The roads, depending on where they are going, how they get into the community, the travel distance, are under regulations that are governed by the industry and add to those costs of transporting. We would have to go into our BBC to try and pay for those additional costs.

The Chair: Thank you.

Senator Sibbeston: I am curious with respect to the approach you took in dealing with the minister and Aboriginal Affairs. In trying to deal with the matter of clean water and so forth, did you prepare a proposal and then present it to the minister? Is that how you got negotiations going with the minister and the government?

Mr. McDougall: Yes. In the initial submission of access to clean water, a proposal was submitted. This was a subsequent announcement that Canada made in Winnipeg and we were invited to address the minister. Again, he did ask for proposals on how some of these issues could be addressed. I am hoping that at the end of this question period, I could maybe elaborate on that a little bit.

La sénatrice Raine : Y a-t-il une école secondaire dans le secteur?

M. McDougall : Nous avons une école qui accueille les niveaux primaire, intermédiaire et secondaire. L'an dernier, notre liste nominative comptait 460 étudiants, je crois, à Wasagamack seulement.

La sénatrice Raine : Chaque réserve a donc sa propre école.

M. McDougall : Oui. Chacune possède et gère son école. Chacune a sa liste nominative et son financement aussi. Pour l'instant, la région ne déploie aucun effort pour ouvrir une école de district ou ce genre de choses afin de gérer la population scolaire.

La sénatrice Raine : Mais les quatre réserves sont unies dans un groupe administratif dans le cas de l'infrastructure, du traitement des eaux, et de ce genre de choses, n'est-ce pas?

M. McDougall : Dans le cas des rénovations, oui. Il s'agit du Conseil tribal d'Island Lake.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup.

Le président : J'ai une question complémentaire à celle de la sénatrice Greene Raine à propos de l'accès routier et de la courte durée du chemin de glace. AADNC vous donne un financement de base, ou une sorte de formule de financement. La formule du ministère tient-elle compte de vos réalités de transport?

M. McDougall : Oui. Le ministère utilise une formule, mais elle ne reflète pas les besoins actuels et les contraintes de transport de la collectivité. Encore une fois, ce problème a été porté à l'attention du ministre Valcourt. Le ministère emploie un indice pour les collectivités éloignées et isolées afin de déterminer le niveau de financement à leur accorder. Les routes, en fonction d'où elles se rendent, de la façon de se rendre à la collectivité, de la distance à parcourir, font l'objet de règlements gérés par l'industrie qui ajoutent aux coûts du transport. Nous devrions piger dans nos fonds pour dépenses en capital afin d'absorber ces coûts supplémentaires.

Le président : Merci.

Le sénateur Sibbeston : Je m'intéresse à vos démarches concernant le ministre et AADNC. En essayant de vous attaquer à la question de l'eau potable et du reste, avez-vous préparé une proposition, que vous avez soumise au ministre? Est-ce ainsi que vous avez entamé les négociations avec le ministre et le gouvernement?

M. McDougall : Oui. Dans la soumission initiale sur l'accès à l'eau potable, une proposition a été soumise. Il y a eu une annonce subséquente du Canada à Winnipeg, où on nous a invités à parler au ministre. Il a demandé des propositions sur la façon de s'attaquer à certains de ces enjeux. J'espère pouvoir en dire un peu plus là-dessus à la fin de la période de questions.

Senator Sibbeston: Mr. Chair, maybe this does say something about the approach that First Nations should take in dealing with the government. Basically, do all the necessary legwork, put a proposal together and then approach the government to fund it.

In this case, you are funding a substantial part of it. Was the success of the government approving it dependent on you putting a lot of your own money into it?

Mr. McDougall: Yes. When the water and sewer retrofit initiative was announced, there was a question of communities contributing from their BBC. Wasagamack was the one community that voiced opposition to that. The tactic that the government used at the regional level was to say, "Okay, we will go to one community and say if you do not give in to that condition, you will not get your water and sewer. They went to one, two, three and who did they see last? Wasagamack. They said, "Well, all the other communities that are affiliated with the Island Lake Tribal Council have agreed to do that." So we had no choice. If we wanted to have some improvements in our water and sewer program, that's what we had to do.

That's just one example. We have to contribute to the winter roads from our BBC again. There are numerous examples of where the community has to contribute from their band-based funding and support initiatives that are being announced by Canada.

Senator Sibbeston: The monies that you have to put in, is that from band monies that come from the government or is that monies that the band makes as a business?

Mr. McDougall: Those are federal government funds, yes.

Senator Sibbeston: To comment on that, while it looks and sounds good that the band is contributing some money toward a project, in doing that, you are really, limiting other areas that need money, such as schools, economic development, social services perhaps. Then you have had to make some decisions to actually cut some of these programs so that money can be made available for this project.

Mr. McDougall: That's correct. This is my opinion. From the government side, I think this was all esthetics, appearance, that, yes, they have contributed 100 per cent of the costs when, in fact, the communities are contributing 48.5 per cent of the costs through their band-based capital. They are not given the ability to plan within their band-based capital to try and meet priorities in their communities.

We have made mention that there is a chronic, chronic housing backlog in all of our communities, not just Wasagamack. This is straight across Canada. There are some serious issues as to how to address that. We have looked at various ways of bringing in partners, new and innovative ideas, and it always comes down to

Le sénateur Sibbeston : Monsieur le président, cela révèle peut-être quelque chose sur la façon dont les Premières Nations devraient négocier avec le gouvernement. Au fond, elles doivent faire toutes les démarches nécessaires, formuler une proposition, puis demander au gouvernement de la financer.

Dans ce cas, vous en financez une grande partie. Est-ce que l'approbation du gouvernement dépendait de l'argent que vous investissiez?

M. McDougall : Oui. Lorsqu'on a annoncé l'initiative de rénovation des réseaux d'aqueduc et d'égouts, on a suggéré que les collectivités contribuent à l'aide du fonds d'immobilisation de la bande. Wasagamack a exprimé son désaccord. Les représentants du gouvernement ont donc décidé de dire aux dirigeants des collectivités à l'échelle régionale que s'ils n'acceptaient pas cette condition, ils n'obtiendraient pas leurs réseaux d'aqueduc et d'égouts. Ils ont donc visité une, deux et trois collectivités, et ils sont venus à Wasagamack en dernier. Ils nous ont dit que toutes les autres collectivités affiliées au conseil tribal d'Island Lake avaient donné leur accord; nous n'avons donc pas eu le choix. Si nous voulions améliorer nos réseaux d'aqueduc et d'égouts, c'est ce que nous devons faire.

Il s'agit seulement d'un exemple. Nous devons également contribuer aux routes hivernales à partir de notre fonds d'immobilisation de la bande. Il y a de nombreux exemples dans lesquels la collectivité doit contribuer à partir de son fonds d'immobilisation de la bande et appuyer des initiatives annoncées par le gouvernement du Canada.

Le sénateur Sibbeston : L'argent que vous avez dû investir provient-il des fonds gouvernementaux versés à la bande ou s'agit-il d'argent que la bande génère par ses activités?

M. McDougall : Il s'agit de fonds du gouvernement fédéral.

Le sénateur Sibbeston : Même s'il paraît bien que la bande contribue financièrement à un projet, le problème, c'est que vous limitez d'autres domaines qui ont besoin d'argent, par exemple les écoles, le développement économique ou peut-être les services sociaux. Ensuite, vous avez dû éliminer certains de ces programmes, afin que l'argent puisse être affecté au projet.

M. McDougall : C'est exact. Je crois que le gouvernement souhaite surtout donner l'impression qu'il a payé 100 p. 100 des coûts lorsqu'en réalité, les collectivités paient 48,5 p. 100 des coûts par l'entremise de leur fonds d'immobilisation de la bande. On ne leur permet pas de gérer le fonds d'immobilisation de la bande de façon à répondre à leurs priorités.

Nous avons mentionné qu'il y avait un arriéré chronique en matière de logement dans toutes nos collectivités, et non seulement à Wasagamack. C'est un problème qui s'étend à l'échelle du Canada et qui est très difficile à résoudre. Nous avons envisagé différents partenariats et des idées innovatrices, mais

policy: “You can’t do that.” We go and mill our own lumber: “You have to grade and stamp it now; if it doesn’t pass, we can’t support you.”

Senator Sibbeston: Can you comment on what effect this has had on your other programs because you have had to probably cut into these other programs. Has there been a real negative definite adverse effect on other programs you provide to the community or have you done it in such a way that it’s hardly noticeable?

Mr. McDougall: I don’t know where to start with that question.

There are social impacts that we see and live with day in and day out. In trying to support our community the department has labelled us as “giving in to peer pressure.” We have First Nations communities that are at some level of intervention in trying to address these issues, and we are told that we are not managing our money properly.

I have seen personally the impacts; substance abuse, marriage breakups and suicides. It’s hard. It’s hard. I don’t know how many people I have lost in my community, trying to help and not being able to help. It’s so unnecessary. I think that’s the human part of it. Unfortunately, you don’t see that, but we do.

Senator Tannas: Chief McDougall, thank you for being here and sharing your views and your experience.

The \$37 million to do 800 houses would equate to \$40,000 a house. I’m wondering why tanks instead of drilled wells and septic systems. I don’t know if you were there when all this got made and the engineers made these decisions, but it just seems that it couldn’t have been much more to make it self-contained.

The second part of the question is the running costs from here on in of trucking water in and sewage out every house. Was there any accommodation made for additional operating funds for the next however many years that you have got this temporary solution?

Could you just maybe give us some colour around that?

Mr. McDougall: There was a plan from the department to bring in piped water and sewer to the communities. I think that’s why we do have water treatment plants in our communities, and they went only as far as connecting the federal facilities that are in the communities. That’s how it was designed. They were supposed to come around with the next phase of piping in homes to that system. With the announcement of this retrofit, that plan sort of

nous nous heurtons toujours à une politique qui nous empêche de mettre ces idées en pratique. Par exemple, si nous coupons et préparons notre propre bois, on nous dit qu’il faut lui attribuer un grade et un niveau et que si nous n’obtenons pas la note de passage, on ne peut pas nous appuyer.

Le sénateur Sibbeston : Quels ont été les effets sur vos autres programmes, car vous avez probablement dû effectuer des compressions? Avez-vous observé des effets négatifs graves dans d’autres programmes que vous offrez à la collectivité ou avez-vous réussi à éviter ces problèmes?

M. McDougall : Je ne sais pas où commencer.

Nous pouvons observer des répercussions sociales avec lesquelles nous devons vivre tous les jours. En tentant de nous appuyer, le ministère a jugé que notre collectivité était facilement influencée par les autres collectivités. Des collectivités des Premières Nations tentent de régler ces problèmes et font l’objet d’un certain niveau d’intervention, et on nous dit que nous ne gérons pas notre argent correctement.

J’ai personnellement observé ces répercussions sociales : toxicomanie, divorce et suicide. C’est très difficile. Je ne sais pas combien de gens j’ai perdus dans ma collectivité; j’ai tenté de les aider, mais je ne pouvais rien faire. Ils souffrent inutilement. Je crois que le facteur humain est important. Malheureusement, vous ne voyez pas cela, mais nous le voyons.

Le sénateur Tannas : Chef McDougall, je vous remercie d’être ici pour nous donner votre avis et nous parler de votre expérience.

Si on affecte 37 millions de dollars à la construction de 800 maisons, cela signifie que chaque maison coûte 40 000 \$. J’aimerais savoir pourquoi on a installé des réservoirs au lieu de creuser des puits et des fosses septiques. Je ne sais pas si vous étiez présent lors des travaux et lorsque les ingénieurs ont pris leurs décisions, mais il semble qu’il n’aurait pas été plus dispendieux de rendre ce système plus autonome.

La deuxième partie de ma question concerne les coûts de transport pour amener l’eau à chaque maison et évacuer les égouts par camion. A-t-on prévu des fonds de fonctionnement supplémentaires pour les années pendant lesquelles vous vivrez avec cette solution temporaire?

Pourriez-vous nous fournir un peu plus de détails à ce sujet?

M. McDougall : Le ministère avait prévu l’installation de tuyaux pour les eaux usées et l’eau potable dans les collectivités. Je crois que c’est la raison pour laquelle nous avons des usines de traitement des eaux dans nos collectivités, mais on s’est contenté d’y raccorder les installations fédérales. C’est la façon dont le système a été conçu. Le gouvernement était censé procéder à l’étape suivante, c’est-à-dire installer des tuyaux pour raccorder

got lost in the department. We have made inquiries to the regional office about the next phases of that plan and not had any response to it other than that this is what we are doing now.

There are definitely O&M costs, additional O&M costs long term. Again, there are formulas for funding O&M by the department. Right now, a First Nation community only receives 20 per cent of its operation and maintenance costs and the community is left to try and find the other 80 per cent to pay for its electricity, upkeep of the homes. Again, that just contributes to the condition of these communities. There is no parity in funding and there is no parity in support for First Nations anywhere.

How can we expect to address housing when our First Nations are at the highest level of intervention? We are in third party intervention. There are great things being talked about and great ideas being discussed as to how we can move forward without having First Nations involved, being a partner in those processes, and having the opportunity to improve the economic situation by creating our own-source revenue. You look at the government now, there are cuts to funding everywhere. They make them small enough that you don't feel it, but by the end of the year or two years down the road, you have lost a program.

I guess that's more of a comprehensive observation that I have.

Senator Tannas: If 20 per cent is being provided and 80 per cent you have to find, could you give us some sense of is there any own-source revenue coming into for the four communities or into the coffers of the First Nations government from any other source other than federal government?

Second, what would be the employment or unemployment rate in the communities at the moment?

Mr. McDougall: I can speak for my community. The unemployment rate, I would estimate to be anywhere between 85 to 90 per cent. As far as plans for generating own-source revenue, our leadership, with the support of the community, are looking at creating businesses in the community. The Economic Development Corporation would have subsidiaries operating under it to try and generate employment opportunities and own-source revenue, and hopefully, be able to assist in alleviating some of the expenses to meet the needs of the community.

Senator Tannas: Thank you, sir.

Senator Lovelace Nicholas: All morning I have been hearing about CMHC housing. It seems to be involved in all or most First Nations communities. Do you think it's good for the First

les logements à ce système. Après l'annonce de ces rénovations, ce plan s'est en quelque sorte perdu dans le ministère. Nous avons communiqué avec le bureau régional pour nous informer au sujet des prochaines étapes de ce plan, mais la seule réponse que nous avons obtenue, c'est qu'il s'agit des travaux en cours.

Il y a certainement des coûts de F et E supplémentaires à long terme. Encore une fois, le ministère utilise des formules pour calculer le financement des coûts de F et E. En ce moment, seulement 20 p. 100 des coûts de fonctionnement et d'entretien d'une collectivité des Premières Nations sont financés, et la collectivité doit tenter de trouver les 80 p. 100 de fonds manquants pour payer l'électricité et l'entretien des maisons. Encore une fois, cela ne fait que contribuer aux conditions qui prévalent dans ces collectivités. On ne trouve nulle part la parité dans le financement ou dans le soutien aux Premières Nations.

Comment pouvons-nous espérer régler les problèmes liés au logement lorsque nos Premières Nations font l'objet du niveau le plus élevé d'intervention? En effet, nous sommes soumis au mode de gestion par séquestre-administrateur. On émet de grandes idées sur la façon de progresser sans obtenir la participation des Premières Nations, sans qu'elles soient des partenaires dans ces processus et sans qu'elles aient l'occasion de créer des revenus autonomes. Actuellement, le gouvernement effectue des compressions budgétaires dans tous les domaines. Ces compressions sont assez petites pour ne pas attirer immédiatement l'attention, mais à la fin de l'année ou deux ans plus tard, on a perdu un programme.

Je présume que j'ai plutôt livré une observation globale.

Le sénateur Tannas : Étant donné qu'on fournit 20 p. 100 et que vous devez trouver les autres 80 p. 100, pouvez-vous nous dire s'il existe des revenus autonomes dans les quatre collectivités ou dans les coffres du gouvernement des Premières Nations qui proviennent d'une autre source que le gouvernement fédéral?

Deuxièmement, quel est le taux d'emploi ou le taux de chômage dans les collectivités?

M. McDougall : Je peux parler de ma collectivité. J'estime que le taux de chômage se situe de 85 à 90 p. 100. En ce qui concerne les plans pour générer des revenus autonomes, nos dirigeants, avec le soutien des membres de la collectivité, envisagent de créer des entreprises dans la collectivité. La Société de développement économique aurait des filiales pour générer des occasions d'emploi et des revenus et on espère qu'elle pourra aider à payer certaines dépenses nécessaires pour répondre aux besoins de la collectivité.

Le sénateur Tannas : Merci, monsieur.

La sénatrice Lovelace Nicholas : J'ai entendu parler des logements de la SCHL tout l'avant-midi. Cet organisme semble intervenir dans toutes les collectivités des Premières Nations ou

Nations to have the CMHC? In your document here, it says that it's provided, but then there is a deficit and all that. So is it good or bad?

Mr. McDougall: I will try and explain it this way.

The CMHC program that we have in our community provides for financing of construction of homes. We would have to pay a mortgage and how we pay down the mortgage is through the shelter allowance for welfare recipients.

The reason we have described it the way we have in my notes is that there is no incentive for somebody to go out and get their skills upgraded because they are worried that they will lose their shelter allowance and their home. That just creates dependency on that system.

The effect of it is at two levels. There is the homeowner who is a welfare recipient relying on shelter allowance to pay for that house. The First Nation then takes that money and pays CMHC for the mortgage. Debt is incurred by the First Nation and that adds to the overall financial position of the First Nation. In some cases, it may even result in having the department impose its highest level of intervention, and that is third party which is what Wasagamack is in right now.

Senator Lovelace Nicholas: The homes pictured in your presentation, are these homes funded by Aboriginal Affairs to be completed, or is this a completed house in your community?

Mr. McDougall: That is a house that we are building for a couple that live in another unit for which there is also a picture. They have been living there for five years. There is no floor in it. They have a mud floor. We are trying to build this couple a home so that they are not living in that house this winter and, hopefully, it will be a little more comfortable and warmer. We are using whatever surplus materials that we can find within the community to build that. It's small; it's not a big house.

Senator Lovelace Nicholas: The question I'm concerned with is how much does Aboriginal Affairs allow for a First Nations community to build one house?

Mr. McDougall: Forty per cent of the total cost. The other 60 per cent comes from CMHC or other sources.

Senator Lovelace Nicholas: You mentioned temporary water systems. Do they freeze in the winter time?

Mr. McDougall: Yes, they do.

Senator Dyck: I want to follow up on the question about CMHC housing. I'm wondering what percentage of the houses on your reserve are section 95 houses, affordable housing. Would they constitute the majority of your homes?

dans la plupart d'entre elles. À votre avis, la SCHL est-elle une bonne chose pour les Premières Nations? Dans votre document, vous dites que les logements sont fournis, mais qu'il y a un déficit, et cetera. Est-ce donc une bonne ou une mauvaise chose?

M. McDougall : Voici comment j'expliquerais la situation.

Le programme de la SCHL dont nous profitons dans notre collectivité finance la construction des logements. Il faut que nous payions une hypothèque et nous le faisons par l'entremise d'une allocation-logement versée aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Dans notre document, nous faisons valoir que cela décourage les gens d'acquérir des compétences, car ils craignent de perdre leur allocation-logement et leur logement. Ils deviennent donc dépendants du système.

Les effets se font sentir à deux niveaux. Tout d'abord, il y a le propriétaire d'un logement qui est bénéficiaire de l'aide sociale et qui utilise l'allocation-logement pour payer ce logement. La Première Nation prend ensuite cet argent et paie l'hypothèque à la SCHL. La Première Nation contracte donc une dette qui s'ajoute à sa situation financière globale. Dans certains cas, le ministère peut même avoir à imposer le niveau le plus élevé d'intervention, c'est-à-dire un séquestre-administrateur, et c'est la situation dans laquelle se trouve Wasagamack en ce moment.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Les logements illustrés dans votre exposé sont-ils financés par Affaires autochtones et en voie d'être terminés, ou s'agit-il d'un logement terminé dans votre collectivité?

M. McDougall : Il s'agit d'une maison que nous construisons pour un couple qui vit dans un autre logement pour lequel nous avons également fourni une photo. Ils y vivent depuis cinq ans. Ce logement a un plancher en terre battue. Nous tentons de construire une maison pour ce couple, afin qu'ils n'aient pas à vivre dans ce logement pendant l'hiver et pour leur donner accès, nous l'espérons, à un logement un peu plus confortable et chauffé. Nous utilisons tous les surplus de matériaux que nous pouvons trouver dans la collectivité pour la construction. C'est une petite maison.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Ce qui me préoccupe, c'est la mesure dans laquelle Affaires autochtones permet aux collectivités des Premières Nations de construire une maison.

M. McDougall : Le ministère finance 40 p. 100 du coût total. Les autres 60 p. 100 sont versés par la SCHL ou d'autres sources.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Vous avez mentionné les systèmes d'aqueduc temporaires. Gèlent-ils pendant l'hiver?

M. McDougall : Oui.

La sénatrice Dyck : J'aimerais poursuivre sur la question des logements de la SCHL. J'aimerais savoir quel pourcentage des logements de votre réserve est visé par l'article 95 du programme de logements sans but lucratif dans les réserves. S'agit-il de la majorité?

Mr. McDougall: No. We have only had two intakes of the program. We have stopped it. We don't use it anymore because of the issues that we are having with the community incurring debt which has an effect on our overall position. We are working and trying to get out of third party and into a co-management arrangement where there is some flexibility to identify appropriate funding for community needs.

Senator Dyck: As a follow-up to that, when you are under third party management, do you not also have to pay out of your own band-based capital? Does that also get spent on third party management — to hire the people to come in, the financial control people? Do you also have to pay for them to come in? Does that come out of your resources?

Mr. McDougall: Yes, it does. The department assigns an agent on our behalf to act as a third party. We have no choice on who that agent is. The department pays out of our revenues for that service.

Senator Dyck: It's a vicious cycle. You may want to think about this and answer later, but how do you stop this? I think one of your suggestions was you are not getting enough money in the first place. What else could be done? It's like water going down the drain. How do you stop it?

Mr. McDougall: The suggestion we have had has to do with policy and trying to change policy. For a First Nation that is in third party, the policy reads that any community making an effort to try to accumulate a surplus for the purpose of dealing with debt is not allowed. If you do accumulate a surplus, they make a recovery. They are essentially saying to me, "You keep your indebtedness and we will take the surplus money away from you." That's our reality in the First Nations in dealing with Indian Affairs.

There needs to be some change in policy. If there is a sincere effort by a First Nation to deal with its debt and accumulate a surplus or have unexpended funds as they call it, they have to change that policy. That policy should enable a First Nation to deal with old debt. Otherwise, you are in a perpetual remedial management plan and you will never ever get out of debt.

Senator Lovelace Nicholas: I have a supplementary question. You are in third party management and the debt is caused by a lack of funds. You then have to pay for extra housing and stuff like that which put you in a third party situation in the first place?

Mr. McDougall: That's one of the factors, yes.

Senator Moore: Thank you, gentlemen, for being here. I just want to follow up on my colleague's question.

M. McDougall : Non. Nous avons seulement utilisé le programme à deux reprises. Nous ne l'utilisons plus en raison des problèmes posés lorsque la collectivité contracte une dette, car cela a des répercussions sur notre situation globale. Nous tentons de nous soustraire à la gestion du séquestre-administrateur et de conclure une entente de cogestion qui offrira une certaine souplesse lorsqu'il s'agit de déterminer le financement approprié pour répondre aux besoins de la collectivité.

La sénatrice Dyck : Dans le même ordre d'idées, lorsque vous êtes gérés par un séquestre-administrateur, ne devez-vous pas également payer les dépenses avec les fonds d'immobilisations de la bande? Ces fonds ne sont-ils pas aussi dépensés pour ce type de gestion, c'est-à-dire pour embaucher les personnes qui exercent le contrôle financier? Ne devez-vous pas également payer pour que ces personnes viennent dans votre collectivité? Ces fonds sont-ils puisés dans vos ressources?

M. McDougall : Oui, c'est exact. Le ministère désigne un agent qui agit en notre nom en tant que séquestre-administrateur. Nous ne pouvons pas choisir l'agent. Le ministère paie ce service à partir de nos revenus.

La sénatrice Dyck : C'est un cercle vicieux. Vous pouvez réfléchir à ma prochaine question et y répondre plus tard, mais comment mettre fin à ce processus? Je crois que vous avez dit, entre autres, que vous ne recevez pas suffisamment d'argent au départ. Que pourrait-on faire d'autre? C'est de l'argent jeté par les fenêtres. Comment peut-on faire cesser ce processus?

M. McDougall : On a suggéré d'apporter des changements à la politique. Selon cette dernière, toute collectivité des Premières Nations qui s'efforce d'accumuler un surplus afin de rembourser sa dette, mais qui fait l'objet d'une gestion par un séquestre-administrateur, n'a pas la permission de le faire. Si la collectivité accumule un surplus, le ministère procède à un rétablissement. Le ministère nous dit essentiellement de conserver notre dette et que le surplus sera repris. C'est la réalité des Premières Nations qui traitent avec Affaires indiennes.

Il faut apporter des changements à la politique. Si une Première Nation fournit un effort sincère pour régler ses dettes et accumuler un surplus ou qu'elle a des fonds inutilisés, comme on les appelle, il faut modifier cette politique. La politique devrait permettre à une Première Nation de régler ses anciennes dettes. Autrement, elle est perpétuellement visée par des plans de redressement et ne parvient jamais à la rembourser.

La sénatrice Lovelace Nicholas : J'ai une autre question. Vous êtes soumis à une gestion par un séquestre-administrateur et la dette est causée par un manque de fonds. Devez-vous ensuite payer pour des logements supplémentaires et d'autres choses qui vous ont mis dans une situation de gestion par un séquestre-administrateur en premier lieu?

M. McDougall : C'est l'un des facteurs.

Le sénateur Moore : Messieurs, je vous remercie d'être ici. J'aimerais faire suite à la question de ma collègue.

Chief McDougall, first of all, is it just your band that is in third party management or is it all four in Island Lake? Is it just your band?

Mr. McDougall: I don't know which level of intervention the other communities are at, but I imagine they are at some level of intervention, whether it's co-management, enhanced co-management, third party or completely autonomous in their administration of programs.

Senator Moore: So if you received this \$18,192,000 which was taken out of your band-based capital, would you be in third party management?

Mr. McDougall: Do you want to repeat, please?

Senator Moore: You asked for this almost \$18.2 million which has been taken out of your band-based capital. You had to put that money up front to cover this temporary hookup to the water system, right? Had you not had to spend that money on that, would you now be in third party management?

Mr. McDougall: I would think that we would still be under third party. We would have to go to the department for their approval and support to use band-based capital for debt retirement. So even if we wanted to use it, we would have to ask if we could use it.

Senator Moore: I'm not clear on some of the numbers. Could you just run through the populations, please, of the four First Nations and the housing stock in each. Do you know those numbers, the breakdown, chief?

Mr. McDougall: Not off the top of my head. I was just giving ballpark numbers for the population and the units per community to be retrofitted. The data and the numbers are in your package if you would like to refer to that.

Senator Moore: Can you just run through the population, the approximate numbers that you have? I know you said there was a total of nearly 10,000 people. What was the breakdown between the four First Nations?

Mr. McDougall: Did I give a breakdown? I estimated —

Senator Moore: You said about 10,000 people. I didn't know what the breakdown was in your First Nation and the other three.

Mr. McDougall: I think I said about 4,000-plus in Garden Hill; somewhere around 3,500 in St. Theresa Point. Red Sucker Lake is the smallest community with a population of roughly 1,000 people, and Wasagamack has 2,000.

Chef McDougall, tout d'abord, est-ce seulement votre bande qui fait l'objet d'une gestion par un séquestre-administrateur ou les quatre bandes d'Island Lake? S'agit-il seulement de votre bande?

M. McDougall : Je ne sais pas à quel niveau d'intervention sont soumises les autres collectivités, mais j'imagine qu'elles font l'objet d'un niveau d'intervention, qu'il s'agisse d'une cogestion, d'une cogestion améliorée, d'une gestion par un séquestre-administrateur ou de l'autonomie complète dans l'exécution de leur programme.

Le sénateur Moore : Donc si vous receviez les 18 192 000 \$ qui ont été puisés dans vos fonds d'immobilisations de la bande, feriez-vous l'objet d'une gestion par un séquestre-administrateur?

M. McDougall : Pourriez-vous répéter la question, s'il vous plaît?

Le sénateur Moore : Vous avez demandé ces quelque 18,2 millions de dollars qui ont été puisés dans vos fonds d'immobilisations de la bande. Vous avez dû fournir cette somme pour payer le raccordement temporaire au système d'aqueduc, n'est-ce pas? Si vous n'aviez pas eu à dépenser cet argent dans ce projet, feriez-vous maintenant l'objet d'une gestion par un séquestre-administrateur?

M. McDougall : Je crois que nous ferions toujours l'objet d'une gestion par un séquestre-administrateur. Nous devrions obtenir l'approbation et l'appui du ministère pour utiliser les fonds d'immobilisations de la bande pour rembourser la dette. Donc même si nous voulions utiliser cet argent, nous devrions d'abord obtenir la permission.

Le sénateur Moore : Je ne suis pas certain de certaines données. Pourriez-vous me fournir les données concernant la population et le parc de logements de chacune des quatre Premières Nations? Avez-vous ces données, chef?

M. McDougall : Je ne les ai pas en mémoire. J'ai seulement fourni des données approximatives en ce qui concerne la population et les logements qui doivent être rénovés par la collectivité. Ces données se trouvent dans votre document si vous souhaitez les consulter.

Le sénateur Moore : Pouvez-vous me fournir des données approximatives sur la population? Vous avez dit qu'il y avait au total presque 10 000 personnes. Comment la population est-elle répartie entre les quatre Premières Nations?

M. McDougall : Est-ce que j'ai parlé de la répartition? J'ai estimé...

Le sénateur Moore : Vous avez dit qu'il y avait environ 10 000 personnes au total. Je ne connais pas la population de votre Première Nation et celle des trois autres Premières Nations.

M. McDougall : Je crois que j'ai dit qu'il y avait un peu plus de 4 000 personnes à Garden Hill et environ 3 500 habitants à St. Theresa Point. Red Sucker Lake a la plus petite population, c'est-à-dire environ 1 000 personnes, et Wasagamack a une population de 2 000 personnes.

Senator Moore: Thanks.

Following up on Senator Sibbeston's questions with regard to impact, substance abuse, marriage breakups, suicides; have these impacts been happening over a long period of time? Have you been tracking this as the leader of the community? How long have you been chief?

Mr. McDougall: Four years.

Senator Moore: You have been obviously on top of this and watching what's going on in your community. Is it getting worse, chief, or is it lessening? Is there hope to turn this back?

Mr. McDougall: I think it's getting worse. That's why it's so hard for me. I almost hesitate to count how many people I have lost during my tenure in office, but it's in the double digits.

Senator Moore: Really? From suicide?

Mr. McDougall: Suicides and other mortalities. It's disheartening when the community that you represent comes to you for help and you are not able to respond, you can't do anything.

The Chair: I would like to thank both presenters. This is a very impressive package from Dr. Poulin and we thank you for that. There is a lot more research we will be able to do from the references you have given us.

Chief McDougall, thank you for the presentation you put together.

I wonder if I could specifically ask you, these pictures are very dramatic; can we have your permission to consider using some of those pictures in our report?

Mr. McDougall: Yes, you have my permission.

Senator Raine: Could you just go through the pictures and tell us exactly what they are from, because I was a little confused. I thought one was a holding tank or a cistern.

Mr. McDougall: The first picture is the new home that we are currently constructing for the couple who lives in the home pictured on the following page. They are right next to each other. That's the front part of the home. Then the shelter in front of this house is where the water tank sits. It's separate from the bungalow and there is a line that is trenched into the house for accessing water. The last picture is just another picture of the one unit that we are currently constructing for the family.

The Chair: Closing comment, Dr. Poulin?

Mr. Poulin: I think from hearing the chief and hearing the witnesses in the session before, it's clear to me, in any case, that a comprehensive solution needs to happen. Universities are uniquely positioned to respond in terms of policy suggestions and improvements to carry out social science as well as applied

Le sénateur Moore : Merci.

Pour faire suite aux questions de la sénatrice Sibbeston sur les répercussions, c'est-à-dire la toxicomanie, les divorces et les suicides, ces répercussions se sont-elles étalées sur une longue période? En tant que dirigeant de votre collectivité, les avez-vous surveillées? Depuis combien de temps êtes-vous chef?

M. McDougall : Depuis quatre ans.

Le sénateur Moore : Il est évident que vous suivez ce qui se passe dans votre collectivité. La situation s'améliore-t-elle ou empire-t-elle? Peut-on espérer qu'elle s'améliore?

M. McDougall : Je crois qu'elle empire. C'est pourquoi les choses sont si difficiles pour moi. J'hésite presque à compter le nombre de personnes que j'ai perdues depuis que je suis chef, mais c'est dans les deux chiffres.

Le sénateur Moore : Vraiment? À la suite de suicides?

M. McDougall : De suicides et d'autres causes de décès. Cela me brise le cœur lorsque les membres de la communauté que je représente viennent me demander de l'aide et que je ne peux pas les aider, car je ne peux rien faire.

Le président : J'aimerais remercier les témoins. Monsieur Poulin, la trousse que vous nous avez remise est très impressionnante et nous vous en remercions. Nous serons en mesure d'effectuer beaucoup plus de recherches grâce aux références que vous nous avez fournies.

Chef McDougall, nous vous remercions de votre exposé.

Les photos que vous nous avez montrées sont poignantes, et j'aimerais vous demander la permission d'utiliser certaines d'entre elles dans notre rapport.

M. McDougall : Oui, vous avez ma permission.

La sénatrice Raine : Pourriez-vous nous remonter les photos et nous expliquer ce qu'elles représentent, car je suis un peu confuse. Je pensais que l'une d'entre elles représentait un bassin de rétention ou un réservoir.

M. McDougall : La première photo montre la nouvelle maison que nous construisons pour le couple qui vit dans la maison représentée à la page suivante. Les deux maisons sont côte à côte. Voici la façade de la maison. Ensuite, le réservoir d'eau est placé dans l'abri en face de cette maison. Il n'est pas rattaché au bungalow et il y a un canal creusé jusqu'à la maison pour l'accès à l'eau. La dernière photo représente encore une fois la maison que nous construisons pour la famille.

Le président : Avez-vous des commentaires de clôture, monsieur Poulin?

M. Poulin : Je crois qu'après avoir entendu le chef et les témoins du groupe précédent, il me paraît évident qu'il faut trouver une solution globale. Les universités se trouvent dans une situation privilégiée pour suggérer des politiques et des améliorations et pour mener des recherches en sciences sociales

science research. I would invite you to consider universities to be working in partnership. They are much closer to the community than the federal government, with all of its good intentions.

We would be most happy to be partnering with any levels of government and the communities to work out a viable long-term solution so we don't get these short-term solutions. When a government program is announced, we have to use the technology and what we have at hand and that is not the best. The best is continuous improvement and long-term investment in thinking of better ways, working with our partners, our First Nations and our various levels of government. That's the only viable long-term solution, in my mind.

The Chair: With that, I would like to very much again thank the witnesses. I take it that you would be willing to let us follow up if we have further questions. We will excuse you.

We are running a little bit behind. I thank the forthcoming witnesses for their patience. Our schedule has been a little bit fluid.

We are still expecting two other witnesses, but I would like to hear from Attawapiskat right away. If the other witnesses on this panel arrive, we will see if we can squeeze them in.

Colleagues, from the Attawapiskat First Nation, I would like to welcome Chief Theresa Spence; Wayne Turner, Executive Director; Monique Sutherland, Housing Manager; and Katherine Hensel, Legal Counsel.

I think you have been watching our proceedings. You need to hold the button down to be on the record. So as long as you are speaking, hold the button down. When you are finished, let the button go.

I take it, Chief Spence, you have a presentation, and there would be, undoubtedly, questions from senators afterward. Please proceed.

Theresa Spence, Chief, Attawapiskat First Nation: First of all, I want to thank you for the invitation for us to speak on the challenges and the current situation for our community of Attawapiskat.

The Attawapiskat First Nation is on the west coast of James Bay. We have about 1,900 members on reserve and approximately 1,500 living off reserve. Many people want to come back home, but the challenge is they don't have a home to come home to, so they are off reserve. The lack of housing also presents challenges in recruiting and retaining trained local staff for the provision of community services.

et en sciences appliquées. J'aimerais vous encourager à envisager d'établir des partenariats avec les universités. Elles sont beaucoup plus près des collectivités que le gouvernement fédéral, malgré ses bonnes intentions.

Nous serions très heureux d'établir un partenariat avec n'importe quel palier de gouvernement et avec les collectivités pour trouver une solution viable à long terme et éviter les solutions à court terme. Lorsqu'on annonce un programme gouvernemental, nous devons utiliser la technologie et les ressources existantes, et ce n'est pas toujours la meilleure façon de fonctionner. La meilleure façon, c'est d'apporter des améliorations continues et de fournir des investissements à long terme pour trouver de meilleures solutions, et de collaborer avec nos partenaires, nos Premières Nations et les divers ordres de gouvernement. À mon avis, c'est la seule solution viable à long terme.

Le président : J'aimerais remercier les témoins. Je présume que vous nous permettrez de communiquer avec vous si nous avons d'autres questions. Nous allons maintenant vous libérer.

Nous avons un peu de retard. J'aimerais remercier les prochains témoins de leur patience. Notre horaire a été un peu flexible.

Nous attendons toujours deux autres témoins, mais j'aimerais maintenant entendre le témoignage de la Première Nation d'Attawapiskat. Si les autres témoins de ce groupe arrivent, nous verrons si nous avons le temps de les entendre.

Chers collègues, j'aimerais souhaiter la bienvenue à la chef Theresa Spence de la Première Nation d'Attawapiskat, à Wayne Turner, directeur administratif, à Monique Sutherland, gestionnaire de logement et à Katherine Hensel, conseillère juridique.

Je crois que vous avez suivi nos délibérations. Vous devez tenir le bouton enfoncé pour que vos paroles soient ajoutées au compte rendu. Veuillez donc tenir le bouton enfoncé lorsque vous parlez, et relâchez-le lorsque vous avez terminé.

Chef Spence, je présume que vous livrerez un exposé, et les sénateurs vous poseront sans doute des questions ensuite. Vous avez la parole.

Theresa Spence, chef, Première Nation d'Attawapiskat : Tout d'abord, je tiens à vous remercier de nous avoir invités à vous parler des défis et de la situation actuelle dans la collectivité d'Attawapiskat.

La Première Nation d'Attawapiskat est située sur la rive ouest de la baie James. Environ 1 900 membres habitent dans la réserve et environ 1 500 membres vivent à l'extérieur. De nombreux membres souhaitent revenir dans la réserve, mais le défi, c'est qu'ils n'ont pas de logement, et ils vivent donc à l'extérieur. Le manque de logement pose également des défis lorsqu'il s'agit de recruter et de retenir des employés qualifiés pour la prestation des services communautaires.

The leadership called a state of emergency in December 2011, and previously in 2010 and again last year because of the large membership living in unsafe housing, in tents and shacks as the winter approaches. It's really a challenge that we face almost every year.

Our community continues to face a critical housing shortage until this day. Things are not getting better despite recent efforts to increase our housing stock. We have reached out to the regional office of AANDC on the situation, and we want to work collectively to have a solution on this matter, but we still face many challenges, which I'm prepared to discuss with you today.

Again, thank you for giving us the opportunity to speak with you. I will briefly outline the things that we are still facing.

Our current housing in Attawapiskat, we have 329 units on the reserve, and 73 require immediate replacement — not repair, replacement — and have been condemned, and we have people still living in them. There are approximately 193 that require major repairs, and there are 63 adequate ones. These include 25 modular homes that we obtained in 2012.

Fewer than one in five of our members living on reserve are safe and adequately housed in units that meet the minimal requirements of our current building codes, and there are 73 homes that are still condemned, and people are still living in them. Most of our people are living in overcrowded housing, in substandard homes, contaminated by mould and sewage.

Overcrowding has a significant impact on every area of our residents' lives. They suffer from infectious disease, family conflict, even violence and disruption of education and employment.

Children are suffering from infections — skin, respiratory, stomach. When they go to school, they cannot focus on school because they live in overcrowded housing. That's a major impact on our children, overcrowded housing. Yes, we have a new school, but they are still impacted from overcrowded homes. They witness family conflict and violence that is the natural result of families struggling to recover from the legacy of the residence schools while living in overcrowded, unsafe homes. Some have been removed from their homes, from their families and community because of unsafe housing.

A lot of families are losing their children through the Children's Aid because of the situation at home, and a lot of people are unable to provide foster homes because of the conditions of the homes. That's the biggest impact on our

En décembre 2011, les dirigeants ont déclaré l'état d'urgence; ils avaient également dû le faire en 2010 et l'an dernier, car de nombreux membres de notre Première Nation vivent dans des logements non sécuritaires, c'est-à-dire des tentes et des cabanes, à l'approche de l'hiver. C'est un défi auquel nous sommes confrontés presque chaque année.

Notre collectivité continue de faire face à une grave pénurie de logements. Malgré les efforts récemment déployés pour augmenter le nombre de logements dans la collectivité, la situation ne s'améliore pas. Nous avons mis le bureau régional d'AANDC au courant de la situation, et nous souhaitons collaborer pour trouver une solution à ce problème, mais nous sommes toujours confrontés à de nombreux défis dont j'aimerais vous parler aujourd'hui.

Encore une fois, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous parler. Je vais brièvement souligner les problèmes auxquels nous sommes toujours confrontés.

En ce qui concerne Attawapiskat, nous avons actuellement 329 logements dans la réserve, et 73 d'entre eux doivent être remplacés immédiatement — pas réparés, mais remplacés — et ils ont été condamnés, même si des gens y vivent toujours. Environ 193 logements nécessitent des réparations importantes, et il y a 63 logements adéquats. Cela comprend 25 maisons modulaires que nous avons obtenues en 2012.

Moins d'un membre sur cinq vivant dans la réserve habite dans un logement sécuritaire et adéquat qui répond aux normes minimales des codes du bâtiment en vigueur, et 73 logements sont toujours condamnés, même si des gens y vivent. La plupart de nos membres habitent dans des maisons surpeuplées, dans des logements non conformes aux normes et contaminés par de la moisissure et des égouts.

La surpopulation entraîne des effets importants dans tous les volets de la vie de nos membres. En effet, ils souffrent de maladies infectieuses, ils vivent des conflits familiaux et même de la violence, et les activités liées à l'éducation et à l'emploi sont perturbées.

Les enfants souffrent d'infections de la peau, du système respiratoire et de l'estomac. Lorsqu'ils vont à l'école, ils ne peuvent pas se concentrer, car ils vivent dans des maisons surpeuplées. Cette situation entraîne des répercussions importantes sur nos enfants. Oui, nous avons une nouvelle école, mais les enfants subissent toujours les effets de la vie dans une maison surpeuplée. Ils sont témoins de conflits et de violence familiale et ce sont les conséquences naturelles de la lutte que livrent les membres de leur famille pour se remettre des séquelles laissées par les pensionnats tout en vivant dans des maisons non sécuritaires et surpeuplées. Certains enfants ont été retirés de leur maison, de leur famille et de leur collectivité parce qu'ils vivaient dans un logement non sécuritaire.

La Société d'aide à l'enfance doit retirer la garde de leurs enfants à de nombreuses familles à cause de la situation familiale, et un grand nombre de personnes ne sont pas en mesure de fournir des foyers d'accueil en raison de l'état de leur logement. Il est

children when they want to work with the Children's Aid, Family Services. When we talk about custom care, this opportunity is closed.

So just a little history of Attawapiskat to begin: It was settled in the 1950s with the establishment of the Hudson Bay and Roman Catholic Mission. Most of our families began living in a village on a reserve in the 1960s. Most of our housing stock dates from the 1970s and 1980s.

The concept of the new house is different from the 1960s. Very basic units were built by the Department of Indian Affairs that would not come anywhere near meeting the current building codes or norms concerning housing and social conditions.

The houses that were built in the 1960s were very basic, really. There were only four walls a ceiling and a floor. There was no plumbing, no electrical or running water. It was just a house, a basic little house, more like a little shed. That was 1960, but we still have some like that in our area. Updating these units to meet modern code requirements was not only expensive, but often caused damage to the house and displaced at least one room of living space.

Like other communities, we lack specialized housing for our most vulnerable members. We need elders' residences. There are approximately 94 elders in our community who require their own units, but there are none right now.

We have special needs adults. They are homeless or they are living with their families in overcrowded housing. These special needs adults need a group home where they could enhance their living skills. Families with disabilities don't have accessible homes to accommodate their needs, so it's very hard when they are in wheelchairs. So those are some of the challenges we are still facing.

I'm sure you guys heard about CMHC housing, funding for housing from Canada. The First Nation receives approximately \$591,000 every year from Canada for housing, which must cover housing policy, administration, renovations and repair and construction.

Because of materials, labour and transportation costs in this remote northern location, it costs approximately \$250,000 to build one unit. Unfortunately, due to the state of repair of the First Nation's existing housing stock, for the last several years, most of the housing budget has been used for repair and

donc difficile de collaborer avec la Société d'aide à l'enfance et les services aux familles, et c'est l'effet le plus important que subissent nos enfants. Les soins personnalisés ne représentent plus une option.

J'aimerais vous parler un peu de l'histoire d'Attawapiskat. La collectivité a été fondée dans les années 1950 avec l'établissement de la mission catholique et de la Baie d'Hudson. La plupart de nos familles ont commencé à vivre dans un village dans une réserve dans les années 1960. La grande partie de notre parc de logements date des années 1970 et 1980.

La notion de la nouvelle maison est différente de celle des années 1960. À l'époque, des logements de base ont été construits par le ministère des Affaires indiennes et ces logements ne répondent pas du tout aux normes du bâtiment en vigueur ou aux normes liées au logement et aux conditions sociales.

Les maisons construites dans les années 1960 étaient très rustiques. Elles avaient seulement quatre murs, un plafond et un plancher. Elles n'avaient pas de plomberie, l'électricité ou l'eau courante. C'était seulement une maison, une petite maison de base, et elle ressemblait plutôt à une cabane. C'était en 1960, mais nous avons toujours des maisons comme celles-là dans la région. Rénover ces logements pour qu'ils répondent aux normes en vigueur n'était pas seulement dispendieux, mais cela causait souvent des dommages au logement, ce qui signifiait qu'au moins une pièce devait être déplacée.

Comme d'autres collectivités, nous n'avons pas de logement adapté pour nos membres les plus vulnérables. Nous avons aussi besoin de résidences pour les personnes âgées. Dans notre collectivité, environ 94 personnes âgées ont besoin de leur propre logement, mais il n'y en a aucun en ce moment.

Nous avons des adultes ayant des besoins spéciaux. Ils sont sans-abri ou ils vivent avec leur famille dans des maisons surpeuplées. Ces adultes ayant des besoins spéciaux ont besoin d'un foyer de groupe où ils pourraient améliorer leurs compétences psychosociales. Les familles avec un membre handicapé n'ont pas de logement adapté à leurs besoins, et c'est donc très difficile lorsqu'une personne se déplace en fauteuil roulant. Ce sont donc certains des défis auxquels nous sommes toujours confrontés.

Je suis certaine que vous avez entendu parler des logements de la SCHL, le financement offert par le Canada pour le logement. Le gouvernement du Canada verse environ 591 000 \$ par année aux Premières Nations pour leurs besoins en logement, et cet argent doit couvrir les politiques en matière de logement, la gestion, les réparations, les réparations et la construction.

En raison des coûts liés aux matériaux, à la main-d'œuvre et au transport dans notre collectivité isolée du Nord, la construction d'un logement coûte environ 250 000 \$. Malheureusement, étant donné l'état de détérioration du parc de logements existant de notre Première Nation, au cours des dernières années, la plus

renovations rather than constructing new houses, with the view to keeping as much of the existing housing stock as possible inhabitable.

There are no Canadian Tires or other stores in our community. The nearest one costs at least \$1,200 to fly to it. Thus basic repairs are often uncompleted by householders due to the lack of ability to buy repair items.

A large part of the funding goes to maintaining and operating the East End Trailers, donated by DeBeers in 2001. Running that place is very costly. The funding is not provided by the government, and it's really taking up the funding that we need to utilize for other areas. These are the challenges that we face with the government. They don't provide the funding that we need to have temporary housing or emergency shelter.

For the funding infrastructure, the First Nation also receives \$580,000 per year from Canada for minor capital costs. A portion of this amount from Canada is currently dedicated to debt services, as authorized by chief and council, with the result of very limited and minor capital improvements for the roads, sewer, and drainage infrastructure.

We also completed a Capital Planning Study that outlined our requirements for infrastructure improvements as well as our housing requirements. Details on the study have been filed with the Regional Affairs office at the AANDC, and we are waiting for resources to fulfill this plan which will tackle our housing backlog and identify capital infrastructure deficiencies. AANDC has not yet formally acknowledged the plan, so we are still waiting for them to respond.

The Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada must sign a guarantee for any CMHC financing for the construction of new houses. In 2013, the minister refused to provide this guarantee. As you know from having heard from other communities, CMHC is the one that really work with First Nations, but, again, it's also in the control of the Indian Affairs, and it's hard to approach other companies because we don't really have no control on this.

We have reviewed the findings of audit and are implementing their recommendations. Any recommendations from the audit, we do our best to comply with them, but there are challenges when we have to.

grande partie du budget de logement a été utilisée pour les réparations et les rénovations plutôt que pour la construction de nouvelles maisons, afin de rendre habitables le plus grand nombre de maisons existantes.

Dans notre collectivité, il n'y a pas de Canadian Tire ou d'autres magasins. Pour se rendre au magasin le plus proche, il faut dépenser environ 1 200 \$ en billets d'avion. Les réparations de base sont souvent partiellement terminées par les propriétaires de logements, car ils ne peuvent pas acheter les matériaux nécessaires.

Une grande partie du financement est consacrée à l'entretien et au fonctionnement des roulottes de l'extrémité est, qui ont été données par l'entreprise DeBeers en 2001. Le fonctionnement de cet endroit coûte beaucoup d'argent. Le financement n'est pas fourni par le gouvernement, et il faut donc utiliser l'argent dont nous avons besoin dans d'autres domaines. Ce sont les défis auxquels nous faisons face avec le gouvernement. En effet, il ne fournit pas le financement dont nous avons besoin pour obtenir des logements temporaires ou des abris d'urgence.

En ce qui concerne le financement de l'infrastructure, la Première Nation reçoit également 580 000 \$ par année du gouvernement du Canada pour les coûts liés aux petites immobilisations. Une partie de cette somme est actuellement affectée aux services de règlement de la dette, comme l'ont autorisé le chef et les membres du conseil, ce qui limite vraiment les améliorations apportées aux immobilisations en ce qui a trait à l'infrastructure des routes, des égouts et de l'écoulement des eaux.

Nous avons également terminé une étude de planification des immobilisations qui souligne nos demandes en ce qui concerne les améliorations liées à l'infrastructure ainsi que nos demandes en matière de logement. Les détails de l'étude ont été communiqués au bureau des affaires régionales d'AANDC, et nous attendons les ressources nécessaires pour réaliser ce plan qui s'attaquera à notre arriéré en matière de logement et repérera les lacunes au niveau des immobilisations. AANDC n'a toujours pas reconnu le plan officiellement, et nous attendons toujours sa réponse.

Le ministre d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada doit signer une garantie pour toutes les offres de financement de la SCHL pour la construction de nouveaux logements. En 2013, le ministre a refusé de fournir cette garantie. Comme vous le savez — puisque d'autres collectivités vous l'ont dit —, la SCHL est l'organisme qui collabore vraiment avec les Premières Nations, mais encore une fois, il est également sous le contrôle d'Affaires indiennes et il est difficile de nous adresser à d'autres organismes, car nous n'avons pas vraiment de contrôle là-dessus.

Nous avons examiné les conclusions de la vérification et nous mettons en œuvre les recommandations. Nous nous efforçons du mieux que nous pouvons de nous conformer à toutes les recommandations de la vérification, mais cela pose parfois des défis.

Recent additions to our housing, the modular homes in 2012, we received 22 when we called it an emergency, and these units went to the people who were living in tent frames and sheds, and most of these people had health challenges in their lives, such as diabetes, and the elders had recent heart surgery. There was also a family with a little baby. So this is why modular homes were provided.

Still, even with these 22 modular homes, our existing house stock, we are still addressing a critical housing shortage in our community. It's very challenging. I keep using that word "challenging" because it is a challenge.

In 2013, we received \$2.2 million in special funding to construct new housing units. We only had eight units out of that \$2.2 million because there are other costs. They are very high, especially for transportation. Transportation for a remote area is a killer. It's — I don't know — 50 to 60 per cent of our budget, and then the labour costs. These eight units are in the process of being constructed, but they will be able to house at least 60 members, and that's only eight families, and we still need a lot of housing to accommodate the housing list that we have.

It's viewed by Canada as economic development, but this money to sustain our community, 70 to 80 per cent, on average, goes to the regional contractors and suppliers. In this case, those houses were constructed in a suburb of Ottawa. It's always down south.

Hopefully, these units will be available by November. So it's for eight families, and it's, in total, approximately 60. That's how large a family is in our community. It's not one or two. It's more than five sometimes.

All the housing units are owned collectively by the Attawapiskat First Nation, for the benefit of our members.

There is a waiting list, at least 297 applicants. There are a lot of people living off-reserve. They would like to come home, but, again, there is no housing. There are families living with their parents, grandparents, and some of these homes are three to four generations. It could be more than 297 people waiting because some of them don't even bother coming to apply for housing because they know that it's going to be a long waiting list. So in other words, you kind of give up sometimes. But the housing list is really backlogged right now.

Homelessness: When you talk about people being homeless in our community, our people are not on the street. They are living with their families in overcrowded housing, and we have East End Trailers. That's where they are living right now. Even at the healing lodge, which is supposed to be for a program for

Récemment, c'est-à-dire en 2012, nous avons reçu 22 maisons modulaires, car nous avons déclaré l'état d'urgence, et ces logements ont été attribués à des personnes qui vivaient dans des tentes et des cabanes — la plupart d'entre elles souffrent de problèmes de santé, notamment du diabète —, et à des personnes âgées qui avaient récemment été opérées au cœur. Il y avait également une famille avec un bébé. C'est la raison pour laquelle ces maisons modulaires ont été fournies.

Toutefois, même avec ces 22 maisons modulaires dans notre parc de logements, nous souffrons toujours d'une grave pénurie de logements dans notre collectivité. C'est un très grand défi. J'utilise toujours le mot « défi », car c'est vraiment difficile.

En 2013, nous avons reçu 2,2 millions de dollars en financement spécial pour construire de nouveaux logements. Cette somme nous a seulement permis de construire huit logements, car il y a d'autres coûts qui entrent en jeu. Ces coûts sont très élevés, surtout pour le transport. Il est vrai que le transport dans une région éloignée entraîne des coûts faramineux. Ils représentent de 50 à 60 p. 100 de notre budget, et il y a ensuite les coûts liés à la main-d'œuvre. Ces huit logements sont en construction, mais ils seront en mesure d'accueillir au moins 60 personnes, et cela représente seulement huit familles; nous avons toujours besoin d'un grand nombre de logements pour répondre aux besoins de nos membres.

Le gouvernement du Canada considère qu'il s'agit de développement économique, mais en moyenne, de 70 à 80 p. 100 de cet argent censé permettre à notre collectivité de survivre va aux entrepreneurs et aux fournisseurs régionaux. Dans ce cas, ces logements ont été construits en banlieue d'Ottawa. C'est toujours dans le sud du pays.

Nous espérons que ces logements seront prêts en novembre. Ils serviront donc à héberger huit familles et cela signifie environ 60 personnes. Les familles sont nombreuses dans notre collectivité. Elles ne se composent pas d'un ou deux membres, mais parfois de plus de cinq membres.

Tous les logements sont la propriété collective de la Première Nation d'Attawapiskat au profit de nos membres.

Il y a une liste d'attente d'au moins 297 personnes. Un grand nombre de personnes vivent à l'extérieur de la réserve. Elles aimeraient vivre dans la réserve, mais encore une fois, aucun logement n'est disponible. Des familles vivent avec leurs parents et leurs grands-parents et certains de ces logements hébergent de trois à quatre générations. Il se pourrait qu'il y ait plus de 297 personnes en attente, car certaines d'entre elles ne prennent même pas la peine de faire une demande de logement, car elles savent que la liste d'attente est trop longue. Autrement dit, elles abandonnent. Mais la liste de logements a accumulé un arriéré important.

En ce qui concerne l'itinérance, lorsqu'on parle des sans-abris dans notre collectivité, ce ne sont pas des gens qui vivent dans la rue. Ils vivent avec leur famille dans des maisons surpeuplées, et nous avons les roulottes de l'extrémité Est. Ils vivent là-bas en ce moment. Nous utilisons même le pavillon de ressourcement

addiction, but we are using it as a shelter. Again, it's not funded by Indian Affairs. I still call them Indian Affairs, and I apologize for that. So we are using our own resources to have this building in place for our people who need emergency shelters.

No one has been turned down by family. It's our way of accepting our loved ones. In the city, I know it's a different environment, so I'm just trying to make you guys see that picture.

Our council recently directed the establishment of a transitional housing committee which will eventually become a housing corporation because we want to separate it from the leadership because it's a lot of responsibility. Every day, people come to our office to see a housing manager for a house. Some of them even cry. They have tears coming. Sometimes, they go out, being upset and angry. We try to explain to them that we are doing our best to get housing, but it's a long process, and it requires a lot of time to get funding for it.

This housing committee will make recommendations on allocations of new homes and renovations, but it still goes to our chief and council for review and to ratify their recommendations. So we are trying to get this body to assist the leadership, because the way it is right now, it's every day that people come to my office.

There are obstacles in our efforts to increase housing. We lack the land, money and autonomy to address the housing shortage. We only have one level of government that is involved in addressing these unique challenges in our community. One government. They can't even meet our needs no more.

Even former Auditor General Sheila Fraser reported in 2011 that First Nations needed all level of governments, all level of governments, to assist in addressing our on-reserve housing needs. We cannot continue to rely exclusively upon the provisions of the Indian Act and the exercise of federal ministerial discretion to fund housing and infrastructure. That's a strong statement from Sheila Fraser, but it was never worked on, and I think it's time for somebody to get that report out and really look at it.

We have no land on our reserve to build new housing We have a ten-year housing plan in place, but we cannot move because we don't have the land to put the houses on. We have a limited ability for new infrastructure, even new housing.

I will give you a good example. For the new school, we gave up 62 lots to accommodate the new school. That's a lot. It only shows how much we need land. This was necessary because our children were in school buildings that were long contaminated

comme abri, même s'il est censé servir pour un programme de toxicomanie. Encore une fois, ce n'est pas financé par Affaires indiennes. J'appelle toujours ce ministère Affaires indiennes, et je m'en excuse. Nous utilisons donc nos propres ressources pour entretenir ce bâtiment pour nos membres qui ont besoin d'un abri d'urgence.

Personne n'a été refusé dans sa famille. C'est notre façon d'accepter nos proches. Je sais qu'en ville, c'est différent, et j'essaie seulement de vous faire voir le contexte.

Notre conseil a récemment dirigé la mise sur pied d'un comité de logements de transition, et ce comité deviendra éventuellement une société d'habitation. En effet, nous voulons cesser de confier cette responsabilité aux dirigeants, car c'est beaucoup de travail. Chaque jour, des gens viennent dans notre bureau pour consulter un gestionnaire du logement au sujet d'un logement. Parfois, certaines de ces personnes pleurent. Elles ont les larmes aux yeux. Parfois, elles s'en vont fâchées et contrariées. Nous essayons de leur expliquer que nous faisons de notre mieux pour obtenir des logements, mais c'est un long processus et il faut beaucoup de temps pour obtenir le financement adéquat.

Ce comité de logement formulera des recommandations sur l'attribution de nouveaux logements et sur les rénovations, mais il relèvera toujours de notre chef et des membres du conseil, qui examineront et ratifieront ses recommandations. Nous tentons donc de créer ce comité pour aider nos dirigeants, car des gens s'adressent à mon bureau tous les jours.

Nous nous heurtons à des obstacles dans nos efforts pour augmenter le nombre de logements. Nous manquons de terrains et de fonds, et nous n'avons pas l'autonomie nécessaire pour répondre à la pénurie de logements. Seulement un palier de gouvernement cherche des solutions aux défis uniques à notre collectivité. Un seul gouvernement. Les membres de ce gouvernement ne peuvent même plus répondre à nos besoins.

Même l'ancienne vérificatrice générale Sheila Fraser a indiqué, en 2011, que les Premières Nations avaient besoin de l'aide de tous les ordres de gouvernement — tous les ordres — pour résoudre les problèmes liés au logement dans les réserves. Nous ne pouvons plus compter exclusivement sur les dispositions de la Loi sur les Indiens et sur l'exercice de la discrétion ministérielle fédérale pour financer les logements et l'infrastructure. C'était une déclaration audacieuse de Sheila Fraser, mais on ne l'a jamais mise en œuvre, et je crois qu'il est temps que quelqu'un trouve ce rapport et l'examine en profondeur.

Nous n'avons aucun terrain pour bâtir de nouveaux logements dans notre réserve. Nous avons un plan de logements sur 10 ans, mais nous ne pouvons pas commencer, car nous n'avons pas les terrains nécessaires à la construction des maisons. Nous avons une capacité limitée pour une nouvelle infrastructure, et même pour des nouveaux logements.

Je vais vous donner un bon exemple. Nous avons cédé 62 terrains pour la nouvelle école. C'est un grand nombre de terrains. Cela démontre à quel point nous avons besoin de terrains. C'était nécessaire, car nos enfants étudiaient dans des

from when INAC ran the school in the late 1970s. The children waited so many years, so we made that sacrifice and said, "Oh, come and take that land for the school." But in the meantime, we are still facing the challenges for new housing.

Because of the Indian Act, the First Nation has to deliver all housing. Private developers and the three levels of government operate off reserve to ensure the housing needs of non-First Nation communities are met. First Nations don't have the same resources because the Department of Indian Affairs and Northern Development only allocates amounts that do not permit us to adequately maintain the existing housing and infrastructure to meet modern expectations.

We need to work with the province. We need to, because they don't have the ability or treaty obligation to work with the First Nations on infrastructure and housing on reserve.

Cities like Thunder Bay have the freedom to plan and develop approaches with developers and raise revenues, but as First Nations, we don't have that freedom. We don't. We don't receive the same revenue from the province that cities do, from the use of resources from our traditional lands.

A lot of times we say we have resources on our land, but we are not really getting no benefits, but in the meantime the province has all the resources from our land. At the same time, we don't get nothing from it.

So our people are willing to pay rent. Right now, they are paying rent for CMHC housing or the rental projects. They are willing to pay rent. They know that. They are aware that the only way that we are going to get housing is to pay rent because it's a different way of life now. They recognize that.

People are still living in tent frames. They are still living in tent frames. They are building their tent frames to escape the overcrowding, to escape the health problems, family conflict, and safety problems that are the natural results of overcrowding.

Overcrowding has an impact, and a massive impact. You would have to see it yourself in order to believe it. It's a sad situation, but it's a fact. Living in overcrowding has an impact that you would have to feel for yourself.

They exercise their choice to do it on their own. It is not a choice you should have to make, but it's a choice that they are making.

Many of our people left the reserve, either temporarily or more permanently, because they had no place to stay. Being separated from the family, culture, the social structure, the land and the

édifices scolaires qui étaient contaminés depuis longtemps, c'est-à-dire depuis que AINC administrait l'école à la fin des années 1970. Les enfants ont attendu de nombreuses années, et nous avons donc fait ce sacrifice et cédé ces terrains pour l'école. Mais entre temps, nous sommes toujours confrontés aux défis posés par les nouveaux logements.

En raison de la Loi sur les Indiens, la Première Nation doit fournir tous les logements. Les promoteurs privés et les trois ordres de gouvernement mènent leurs activités à l'extérieur des réserves pour répondre aux besoins des collectivités non autochtones en matière de logements. Les Premières Nations n'ont pas les mêmes ressources, car le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien affecte seulement des sommes qui ne nous permettent pas d'entretenir adéquatement les logements existants et l'infrastructure en place pour répondre aux attentes modernes.

Nous devons collaborer avec la province. Il le faut, car ses dirigeants n'ont pas la capacité ou l'obligation conférée par traité de collaborer avec les Premières Nations en ce qui concerne l'infrastructure et les logements dans la réserve.

Des villes comme Thunder Bay peuvent planifier et mettre au point des approches avec les promoteurs et augmenter leurs revenus, mais les Premières Nations n'ont pas cette liberté. Nous ne l'avons pas. La province ne nous verse pas les mêmes revenus qu'aux villes pour l'utilisation des ressources de nos terres ancestrales.

Souvent, on dit que nous avons des ressources sur nos terres, mais nous n'en profitons pas réellement, c'est la province qui tire profit des ressources de nos terres. Nous n'en obtenons rien.

Notre peuple est donc disposé à payer un loyer. En ce moment, les gens paient un loyer pour des logements de la SCHL ou d'autres logements locatifs. Ils sont disposés à payer un loyer, car ils savent que c'est le seul moyen pour eux d'obtenir un logement, car le mode de vie est différent maintenant. Ils en sont conscients.

Il y a des gens qui vivent encore dans des tentes. Ils construisent des tentes pour fuir les logements surpeuplés, les problèmes de santé, les conflits familiaux et les problèmes de sécurité qui résultent naturellement du surpeuplement.

Le surpeuplement a des conséquences considérables. Il faut voir la situation pour le croire. C'est une situation triste, mais c'est la réalité. Habiter dans un logement surpeuplé a des répercussions qu'on ne peut comprendre que si on vit cette situation.

C'est un choix qu'ils ont décidé de faire. Ce n'est pas un choix qu'ils devraient avoir à faire, mais c'est ce qu'ils ont choisi.

Bien des membres de notre peuple ont quitté la réserve, temporairement ou de façon permanente, parce qu'ils n'avaient pas d'endroits où habiter. Ils souffrent beaucoup d'être loin de

language does them great harm. They suffer often far more than those of us who have remained on a reserve. That is also the choice our members shouldn't have to make. It's hard. It's hard.

I just want to say thank you for taking the time to hear about our community and the challenges that we are facing. I would like to encourage all levels of government to implement a new approach to accessibility for housing and improving funding for infrastructure in our community and to review Sheila Fraser's 2011 report recommendations in which she describes the same challenges and difficulties that I have spoken about today.

Thank you again for giving us this opportunity. We are compassionate people and resilient people. We will remain so despite the Third World conditions in which we live.

On behalf of the First Nations, I invite this committee and other federal and provincial leaders to visit our community so that you can see the hardship we experience and to get a more accurate understanding of our circumstances.

I apologize for the way I sound, but it's a very sensitive issue for me as the chief. Every day, I see my people crying, and it's hard to see them like that.

Again, thank you.

The Chair: Thank you very much, Chief Spence, for coming here to explain the situation very eloquently. It's much appreciated.

I'm going to suggest that we hear from Mr. Morris, representing Kasabonika. He is a councillor.

Mr. Morris, I think I explained about having to hold down the button when you are speaking, please.

Please go ahead.

Mike Morris, Councillor, Kasabonika Lake First Nation: Good afternoon.

[Mr. Morris spoke in his Native language.]

God bless.

The James Bay Treaty, Treaty 9, was signed by our Kitchenuhmaykoosib Nation and Great Britain, as represented by Canada and Ontario on July 5, 1929 at Big Trout Lake. My grandfather, Geordie Winnipetonga, signed on my behalf.

As a signatory to Treaty 9, I'm making this presentation on behalf of Kasabonika Lake First Nation. My name is Mike Morris. I'm a councillor, and my portfolios are Major/Minor Projects (Housing), Governance, and Education.

I always carry a copy of Treaty 9 with me. It is somewhat tattered and torn, but I really believe it encompasses the reason why we are here today.

leur famille, de leur culture, de leur milieu social, de leurs terres et de leur milieu linguistique. Ils souffrent souvent davantage que ceux d'entre nous qui sont restés dans la réserve. C'est aussi un choix que nos membres ne devraient pas avoir à faire. C'est une situation très difficile.

Je tiens à vous remercier de prendre le temps d'écouter les membres de notre collectivité vous parler des défis auxquels ils sont confrontés. J'encourage tous les ordres de gouvernement à adopter une nouvelle approche pour l'accessibilité au logement et l'augmentation du financement pour les infrastructures dans notre collectivité ainsi qu'à passer en revue les recommandations formulées par Sheila Fraser dans son rapport de 2011, dans lequel elle décrit les mêmes défis et difficultés dont j'ai parlé aujourd'hui.

Je vous remercie encore une fois de nous avoir donné l'occasion de nous adresser à vous. Nous sommes un peuple compatissant et résilient. Nous allons le demeurer malgré les conditions dignes du tiers monde dans lesquelles nous vivons.

Au nom des Premières Nations, j'invite les membres du comité et des dirigeants fédéraux et provinciaux à venir visiter notre collectivité afin de constater les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et de mieux comprendre ce que nous vivons.

Veillez excuser ma voix, mais c'est un sujet qui me touche beaucoup en tant que chef. Tous les jours, je vois mon peuple pleurer, et c'est difficile pour moi de le voir ainsi.

Encore une fois, je vous remercie.

Le président : Je vous remercie beaucoup, chef Spence, d'être venue nous brosser un portrait très éloquent de la situation. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je propose que nous entendions maintenant M. Morris, qui représente la Première Nation de Kasabonika Lake. Il est conseiller.

Monsieur Morris, comme je l'ai dit tout à l'heure, vous devez maintenir le bouton enfoncé lorsque vous parlez.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mike Morris, conseiller, Première Nation de Kasabonika Lake : Bonjour.

[Monsieur Morris s'exprime dans sa langue autochtone.]

Que Dieu vous bénisse.

Le traité de la baie James, qui est le traité n° 9, a été signé par la nation Kitchenuhmaykoosib et la Grande-Bretagne, représentée par le Canada et l'Ontario, le 5 juillet 1929 à Big Trout Lake. Mon grand-père, Geordie Winnipetonga, a signé en mon nom.

En tant que signataire du traité n° 9, je vous fais cet exposé au nom de la Première Nation de Kasabonika Lake. Je m'appelle Mike Morris. Je suis conseiller et je m'occupe des petits et grands projets en matière de logement, de gouvernance et d'éducation.

J'ai toujours avec moi un exemplaire du traité n° 9. Il est un peu abîmé et déchiré, mais je crois vraiment qu'il constitue la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui.

It is said that “Nations make treaties, treaties do not make nations,” and that is the truth. Any treaty has both treaty rights and treaty obligations. We have remained true to our treaty obligations in that we have lived in peace with our non-native brothers. It is in the realm of treaty rights where the problems reside and are allowed to grow. These created problems have been articulated in the previous submission that was sent to your office, but I will highlight some of the created problems.

But before that, I want to go into some background. Canada, as the successor state, has the legal obligation to enforce Treaty 9. In their wisdom, Canada enacted the Indian Act which led to the creation of the Department of Indian Affairs. The Indian Act is a racist policy and has no place in treaty relationships, but it exists. AANDC, for all its good intentions, must implement this racist policy.

The end result is the chaos which our people are forced to live in as part of their daily lives. Yes, it is true. Third-world conditions exist amongst our people. This negative existence is not what my grandfather envisioned for our people. The Bible tells me God wanted our people to have an abundant life, not the squalid conditions we find in our community at this time. Please remember these people are signatories to Treaty 9, and this Senate committee must not only lament the deterioration of my grandfather’s vision for our people when they signed Treaty 9, but they must propose the process whereby Treaty 9 can be enforced by Canada.

I’m not a Chief, so I never use the term “implementing the treaty,” because I believe it’s in place; it’s in force.

A summary of the problems that we have is outlined in the attachments here. The following was developed by our housing program:

The 2014-2015 homeless number is 40 families — 34 families at this time. There are 63 families and individuals who are forced to share homes. The resulting overcrowding lists the following and I’m going to just highlight four. This is to give a human face to what is happening in our community.

Eleazor Anderson lives with 14 people in a three-bedroom house. Elly Fox lives with 11 people in a two-bedroom house. Cornelius Anderson lives with 17 people in a three-bedroom house. Jackson McKay lives with 15 in a three-bedroom house.

For the community of Kasabonika Lake, we are faced with the following: As made evident by the overcrowding list, our population growth has outstripped the housing stock that we have. Serviced lots are at a premium. We live on an island that’s two miles long and half mile wide. To develop the required

On dit que ce ne sont pas les traités qui font les nations, que ce sont les nations qui font les traités, et c’est tout à fait vrai. Chaque traité comporte des droits et des obligations. Nous avons respecté les obligations, en ce sens que nous avons vécu en paix avec nos frères non autochtones. C’est sur le plan des droits qu’il y a des problèmes, qu’on laisse empirer. Ces problèmes qui ont été créés sont expliqués dans le mémoire que nous avons envoyé à votre bureau, mais je vais néanmoins mettre en lumière certains d’entre eux.

Auparavant, je vais par contre donner un peu de contexte. Le Canada, en tant qu’État successeur, a l’obligation légale de mettre en application le traité n° 9. Dans sa sagesse, le Canada a promulgué la Loi sur les Indiens, qui a donné lieu à la création du ministère des Affaires indiennes. La Loi sur les Indiens est une politique raciste, qui n’a pas sa place dans les traités, mais elle existe. Le ministère des Affaires autochtones, en dépit de toutes ses bonnes intentions, doit mettre en application cette politique raciste.

Le résultat est le chaos dans lequel notre peuple est forcé de vivre au quotidien. C’est la vérité. Notre peuple vit dans des conditions dignes du tiers monde. Cette existence malheureuse n’est pas celle que mon grand-père avait imaginée pour notre peuple. La Bible nous dit que Dieu voulait que notre peuple vive dans l’abondance, et non pas dans les conditions misérables actuelles. Souvenez-vous que ce peuple est signataire du traité n° 9, et votre comité sénatorial doit non seulement déplorer le fait que la vision que mon grand-père avait pour notre peuple lors de la signature du traité n° 9 s’évanouit, mais il doit aussi proposer un mécanisme permettant de mettre en application le traité n° 9 au Canada.

Je ne suis pas un chef, alors je n’utilise jamais l’expression « mettre en application le traité », car je crois qu’il est déjà en place, qu’il est en vigueur.

Dans les documents que nous avons fournis, vous trouverez un résumé des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Les faits que je vais citer ont été recueillis par les responsables de notre programme de logement :

En 2014-2015, le nombre de familles sans abri s’établira à 40. Il y en a 34 à l’heure actuelle. Il y a 63 familles et personnes qui sont forcées de partager une habitation. Il y a de nombreux logements surpeuplés, et je vais mentionner le cas de quatre personnes qui habitent dans un logement surpeuplé. Je le fais pour donner un visage humain à la situation qui règne dans notre collectivité.

Eleazor Anderson habite avec 14 personnes dans une maison de trois chambres à coucher. Elly Fox vit avec 11 personnes dans une maison de deux chambres. Cornelius Anderson habite avec 17 personnes dans une maison de trois chambres. Jackson McKay vit avec 15 personnes dans une maison de trois chambres.

Le parc actuel de logements de Kasabonika Lake ne suffit pas pour répondre aux besoins en logement de notre population croissante, comme le prouve le grand nombre de logements surpeuplés. Les terrains viabilisés se vendent à prix fort. Nous habitons dans une île qui fait deux milles de long et un demi-mille

housing lots with water and sewer service is very expensive. The environment that we live in is the problem. Yet, INAC continues to insist that we must develop these high-priced housing lots which are mostly located in muskeg conditions. This is a waste of our very minimum dollars.

Even if we could develop the required housing lots, Hydro One Remote Communities Inc. has enforced a non-connection policy upon our community. What we are forced to do is tear down the old house and put a new house in the same spot. We have to use the same wires for the new house. This situation locks us in a process where we cannot construct any new houses to add to our housing stock.

We are past-extended in our water and sewer services as we have no more serviced lots at this time. We are forced to rely on trucked water and sewage services, which is very costly. Also, at this time, our sewage plant is way past capacity and has been for the last decade or so. There are times when raw sewage flows into our lake water supply.

We were almost forced to state our declaration of emergency last week. Council was contemplating this action so that this Senate committee could appreciate our people's negative situation. Our council has held off on this action as we have been working hard to secure the required community infrastructure.

I am pleased to report as of today, I hope, that our Electric Upgrade No. 5 will be approved by INAC, and the project will be completed by Christmas 2015. For this coming Christmas, I will only be allowed my one Christmas light.

We have received preliminary statements that our sewage lagoon project will be approved for construction in 2015.

Last week, the chief and I went to the Royal Bank and they agreed to provide us a loan so that we can construct 20 new homes.

These great gains still face some difficulty due to the lack of land for our housing lots. Remember, I said we live on an island that's two miles long and half mile wide. Now, we have to look at so-called Ontario Crown land where we can place our next housing subdivision. We know Ontario will throw blockades to our additions-to-reserve project. I will leave it at that.

In terms of solutions, I'm not here to again lament the enormous difficulties we face in our work to create a better community for our people. We have solutions which we will

de large. Il en coûte très cher pour bâtir tous les logements nécessaires avec les services d'adduction d'eau et d'égouts. Le milieu dans lequel nous vivons est la source du problème. Pourtant, le ministère continue d'insister pour que nous bâtissions des habitations sur ces terrains très coûteux où se trouvent principalement des fondrières. Cela représente un gaspillage de nos ressources financières très limitées.

Même si nous bâtissions tous les logements nécessaires, il demeure que la société Hydro One Remote Communities Inc. a établi une politique de non-connexion à l'égard de notre collectivité. Nous sommes alors contraints de détruire l'ancien logement et d'en construire un nouveau au même endroit. Nous devons utiliser les mêmes câbles pour le nouveau logement. La situation fait en sorte que nous ne sommes pas en mesure de construire de nouvelles habitations pour accroître notre parc de logements.

Nous ne pouvons pas non plus augmenter les services d'adduction d'eau et d'égouts, car, en ce moment, nous n'avons plus de terrains viabilisés à notre disposition. Nous sommes forcés de compter sur des services d'adduction d'eau et d'égouts assurés par camion, ce qui est très coûteux. En outre, à l'heure actuelle, notre usine de traitement des eaux usées ne fournit plus du tout depuis environ une dizaine d'années. Parfois, des eaux d'égout brutes se retrouvent dans nos lacs.

La semaine dernière, nous avons pratiquement été forcés de déclarer l'état d'urgence. Le conseil a envisagé de le faire pour que le comité du Sénat comprenne bien la situation néfaste que vit notre peuple. Le conseil a décidé de ne pas le faire, car nous travaillons d'arrache-pied pour obtenir les infrastructures nécessaires.

Je suis ravi d'annoncer que notre projet n° 5 de modernisation du réseau électrique sera approuvé par le ministère et qu'il sera achevé d'ici Noël 2015. Cette année, j'aurai le droit d'allumer encore une fois une seule lumière de Noël.

Nous avons également appris que notre projet d'étang de stabilisation sera approuvé et que la construction pourra débuter en 2015.

La semaine dernière, le chef et moi-même avons rencontré des représentants de la Banque Royale, qui ont accepté de nous consentir un prêt qui nous permettra de construire 20 nouvelles habitations.

Nous sommes toutefois encore confrontés à certaines difficultés en raison du manque de terrains. Rappelez-vous que je vous ai dit que nous habitons dans une île qui fait deux milles de long et un demi-mille de large. Maintenant, nous devons envisager de construire nos logements sur des terres de la Couronne qui appartiennent à l'Ontario. Nous savons que cette province nous empêchera de construire nos habitations. Je n'en dirai pas plus à ce sujet.

Pour ce qui est des solutions, je ne suis pas ici pour déplorer encore une fois les graves difficultés auxquelles nous faisons face dans le cadre du travail que nous effectuons en vue de bâtir une

articulate, and they point to the introductory comments. Treaty 9 is here, and it is alive. Canada needs to meet their treaty obligations because the sun still shines, the grass still grows and the river still flows.

In terms of the housing funds, the obvious answer is more funding.

Let us look at our situation. In order to meet the rigid stipulations of the housing code, the end result, as had been said here, is one new house now costs \$250,000. Our First Nation is allocated \$400,000 in minor capital funds. In order to build four houses each year, we have to assemble the required funds from many sources. Due to the lack of certainty of these funds, this situation cannot continue, as the major source of funds are the bank loans. Slowly but surely, our First Nation is being edged toward either co-management or third-party management because of these loans. Perhaps this is the end-game scenario for our First Nation by INAC, but this process cannot be allowed to continue.

The remoteness factor is part of the funding system, and we need to take a look, a hard look, at what the remoteness factor should entail. The amount allocated for remoteness factor must be greatly increased.

As you are aware, our First Nations are allocated funds from Canada and Ontario. We have sometimes managed to create surpluses within some of our programs, but then we are required to hand these funds back. We should be able to hold on to any surplus funds and apply them toward housing, renovations and maintenance needs.

One idea is to create a housing commission for remote First Nations, those communities that are only accessible by air. Instead of competing for the scarce housing funds, we need to find ways to create the required housing funds.

In the meantime, a low-cost, low-interest housing capital borrowing solution guaranteed by the government, like CMHC section 95, should be made available, and the focus must be home ownership. We are doing this right now with those ten houses that we are getting through the bank loan.

With regard to community infrastructure, the following is our situation. In recent years, INAC has combined our housing dollars and our community infrastructure dollars, and council is forced to choose where to allocate the provided funds. Either we provide more to infrastructure and the housing gap increases or we allocate more to the community infrastructure and the housing deteriorates more rapidly. This kind of situation doesn't allow for long-term planning.

meilleure collectivité pour notre peuple. Nous allons vous faire part de nos solutions, qui sont liées aux commentaires que j'ai faits au début. Le traité n° 9 existe. Le Canada doit respecter les obligations issues du traité, car le soleil brille encore, l'herbe pousse toujours et l'eau continue de couler dans les rivières.

En ce qui a trait aux fonds attribués pour le logement, il est évident que ce financement doit être augmenté.

Examinons notre situation. Étant donné les exigences strictes du Code du bâtiment, il faut déboursier, comme nous l'avons dit, 250 000 \$ pour une nouvelle habitation. Notre Première Nation reçoit 400 000 \$ pour des dépenses en capital secondaires. Pour être en mesure de construire quatre habitations par année, nous devons obtenir des fonds de nombreuses sources. Étant donné l'incertitude liée au financement, les choses doivent changer, car la principale source de financement provient des emprunts bancaires. Lentement, mais sûrement, notre Première Nation est poussée vers la cogestion ou la gestion par un tiers à cause de ces emprunts. Il s'agit peut-être de l'objectif ultime visé par le ministère pour notre Première Nation, mais cette situation ne peut pas persister.

L'éloignement est un facteur qui entre en ligne de compte dans le financement, et nous devons nous pencher sérieusement sur ce que cela implique. La somme accordée pour l'éloignement doit être augmentée considérablement.

Comme vous le savez, nos Premières Nations reçoivent du financement de la part des gouvernements fédéral et ontarien. Nous avons parfois réussi à accumuler un excédent dans certains de nos programmes, mais nous sommes forcés de redonner cet argent. Nous devrions être en mesure de conserver ces excédents et de les utiliser pour répondre aux besoins en logement, en renovations et en entretien.

On a proposé l'idée de créer une commission du logement pour les Premières Nations éloignées, c'est-à-dire les collectivités qui sont accessibles uniquement par voie aérienne. Au lieu de nous battre pour obtenir le peu de fonds consacrés au logement, nous devons trouver des façons d'amasser le financement nécessaire pour le logement.

Entre-temps, des emprunts pour le logement à faible taux d'intérêt et garantis par le gouvernement, comme le prévoit l'article 95 visant la SCHL, devraient être offerts, et l'objectif devrait être l'accession à la propriété. C'est ce que nous faisons en ce moment à l'égard des 10 habitations dont nous faisons l'acquisition grâce à un emprunt bancaire.

Je vais maintenant vous brosser un portrait de la situation en ce qui concerne l'infrastructure dans notre collectivité. Dans les dernières années, le ministère a combiné les fonds accordés pour le logement aux fonds attribués pour l'infrastructure, et le conseil est maintenant forcé de déterminer où ira le financement obtenu. Si nous consacrons davantage de fonds à l'infrastructure, le manque de logements sera encore plus criant et les habitations vont se détériorer plus rapidement. Ce genre de situation ne permet pas d'effectuer une planification à long terme.

At this time, INAC's past and present approach of robbing Paul to pay Peter has resulted in national chaos for all our First Nations. We are being coerced into competing for the available infrastructure dollars and that results in lack of cooperation in combatting our continuing problems at the local, regional, and national levels by our leadership.

INAC has their Guidelines for the Alternative Approaches to Growth Related Capital Infrastructure Projects. The Ontario First Nations Technical Services Corporation, in conjunction with our tribal councils, must work on the Ontario-wide strategic plan on how we can upgrade this program to expand its mandate and amount of funding.

In the capital planning process that we are going to start, our focus is a 20-year housing/infrastructure plan. Funds need to be provided for this process for each First Nation, and then a process can be developed as to how we would be able to implement each of our First Nation's 20-year housing/infrastructure plans.

On each side of me is a chief, one from Attawapiskat and one from Muskrat Dam. The present process forces us to compete for the available dollars that are provided. There is no way that we are able to incorporate, even if we wanted to. That has to change, and the only way we can do that is if all of us put together our own plans and work together to find solutions that will allow us to do what needs to be done for each of our communities.

Education is one of my portfolios. In 1994, our people had a good year. That is when we had the grand opening for our Chief Simeon McKay Education Centre. In 1980, Chief Simeon had asked me to write the proposal to INAC for a new school. At that time, we had a very bad teacherage and three-classroom school. It took 14 years to build a new school.

Right now, our student population is very high, and any available space we have is used as classroom space. We are talking about libraries, storage room. Storage room is where we have our special needs education teacher. It's a classroom. I think it's a room the size of this square in the middle.

We need a new school for our students and, this past summer, we submitted our proposal to INAC to start a new school study, and we hope we don't have to wait 14 years for this one. It is also our hope that we will be able to be provided with enough teacherages so that we can entice teachers to stay longer. Right now, we are forced to hire couples because we don't have enough teacherages.

L'approche qu'a toujours adoptée le ministère, et qu'il continue d'adopter, qui consiste à prendre à Pierre pour donner à Paul, a créé un chaos national pour l'ensemble des Premières Nations. Nous sommes forcés de nous faire concurrence pour les fonds réservés à l'infrastructure, ce qui a pour résultat que nous ne collaborons pas pour résoudre nos problèmes persistants au niveau local, régional et national.

Le ministère a établi des lignes directrices relatives aux approches novatrices concernant les projets d'infrastructure liés à la croissance. L'Ontario First Nations Technical Services Corporation, en collaboration avec nos conseils tribaux, doit élaborer un plan stratégique pour l'ensemble de la province qui permettra d'élargir son mandat et d'accroître le financement.

Dans le cadre de ce processus de planification que nous amorcerons, nous visons l'élaboration d'un plan de 20 ans pour le logement et l'infrastructure. Des fonds doivent être accordés à chaque Première Nation pour ce processus. Il faudra ensuite déterminer comment les plans pour le logement et l'infrastructure de chaque Première Nation seront mis en œuvre.

Je suis entouré de deux chefs, un d'Attawapiskat et l'autre de Muskrat Dam. L'approche actuelle nous force à rivaliser pour obtenir le financement offert. Il n'est pas possible de nous associer, même si nous le voulions. Cette situation doit changer et la seule façon pour nous d'y parvenir, c'est en combinant nos plans et en travaillant ensemble pour trouver des solutions qui nous permettront de faire ce qui s'impose dans chacune de nos collectivités.

Dans le cadre de mon travail, je m'occupe aussi d'éducation. En 1994, notre peuple a connu une bonne année, puisqu'elle a marqué l'ouverture du Chief Simeon McKay Education Centre. En 1980, le chef Simeon m'avait demandé de rédiger une proposition pour la construction d'une nouvelle école à l'intention du ministère. À cette époque, nous avions une école comptant trois salles de classe et une résidence pour les enseignants qui était en très mauvais état. Il a fallu attendre 14 ans pour la construction de cette nouvelle école.

En ce moment, nous avons un très grand nombre d'élèves, et tout l'espace libre dont nous disposons est utilisé comme salle de classe. Je veux parler des bibliothèques et de la salle d'entreposage. La salle d'entreposage est utilisée comme salle de classe par notre enseignant en adaptation scolaire. Je crois que cette salle est de la même grandeur que l'espace qui se trouve ici au milieu.

Nous avons besoin d'une nouvelle école pour nos élèves et c'est pourquoi, l'été dernier, nous avons proposé au ministère d'entreprendre une étude sur la construction d'une nouvelle école, et nous espérons ne pas avoir à attendre 14 ans pour l'obtenir. Nous espérons également avoir suffisamment de résidences pour enseignants de façon à inciter les professeurs à rester plus longtemps. À l'heure actuelle, nous sommes forcés d'embaucher des couples, car nous n'avons pas suffisamment de résidences.

The nursing station is not part of my portfolio, but it falls under major projects. We do not have a full nursing staff because we don't have enough accommodation for them. We all know the health problems that our people face, and we do need a well-equipped and modern nursing station. The lack of power has forced the cancellation of one start date, but with the good news this afternoon, I'm hoping we can start planning for the new nursing station by 2017-18.

We have been working on governance since 2005. We have some codes and policies in place, but there's no capacity-building dollars provided.

We mentioned a need for a 20-year housing/infrastructure plan for our community. In order for this plan to work, we need to update our governance system so that the plan can continue no matter who is on council. Without a proper 20-year housing plan which is endorsed for our people, we will only remain with the status quo.

When I mentioned the Indian Act being part of the ongoing problem, it is in the area of stable governance where this antiquated piece of racist legislation rears its ugly head. Each elected council is given two years whereby to initiate any real change, and that is an impossible task. I will leave that at that point.

In conclusion, I sometimes hear Prime Minister Harper on the world stage talk about human rights. I wonder if he recognizes housing as part of the right to an adequate standard of living. The right of housing is recognized in a number of international human rights instruments. Article 25 of the Universal Declaration of Human Rights recognizes the right of housing as part of the right to an adequate standard of living. It states that:

Everyone has the right to a standard of living adequate for the health and well-being of himself and of his family, including food, clothing, housing and medical care and necessary social services, and the right to security in the event of unemployment, sickness, disability, widowhood, old age or other lack of livelihood in circumstances beyond his control.

Article 11(1) of the International Covenant on Economic, Social, and Cultural Rights also guarantees the right to housing as part of the right to an adequate standard of living.

In international human rights law, the right to housing is regarded as a freestanding right. This was clarified in 1991 General Comment No. 4 on Adequate Housing by the United

Je ne m'occupe pas des postes infirmiers, mais c'est un dossier qui est lié à des projets d'envergure. Nous n'avons pas suffisamment d'infirmières, car les installations pour les accueillir font défaut. Nous connaissons tous les problèmes de santé qui touchent notre peuple, et c'est pourquoi nous avons besoin de postes infirmiers modernes et bien équipés. L'absence d'électricité a forcé l'annulation de l'ouverture d'un poste infirmier, mais étant donné les bonnes nouvelles que nous avons reçues cet après-midi, j'ose espérer que nous pourrions commencer la planification pour l'établissement d'un nouveau poste infirmier d'ici 2017-2018.

Nous travaillons sur la gouvernance depuis 2005. Nous avons mis en place des codes et des politiques, mais nous ne disposons d'aucuns fonds pour le renforcement des capacités.

Nous avons parlé de la nécessité d'établir un plan pour l'infrastructure et le logement pour les 20 prochaines années, et, pour que ce plan fonctionne, nous devons moderniser notre régime de gouvernance, afin que le plan puisse continuer d'être mis en œuvre peu importe qui siège au conseil. Si nous n'établissons pas un plan en bonne et due forme pour le logement pour les 20 prochaines années, nous ne ferons que maintenir le statu quo.

J'ai mentionné plus tôt que la Loi sur les Indiens constituait un élément du problème persistant, et c'est sur le plan de la stabilité au niveau de la gouvernance que cette mesure législative raciste et dépassée révèle son côté le plus hideux. Chaque conseil élu dispose de deux ans pour amorcer un véritable changement, ce qui est impossible à faire. C'est tout ce que je dirai là-dessus pour l'instant.

Enfin, j'entends parfois le premier ministre Harper parler des droits de la personne sur la scène internationale. Je me demande s'il reconnaît que le logement fait partie du droit à un niveau de vie suffisant. Le droit au logement est reconnu dans un certain nombre d'instruments internationaux en matière de droits de la personne. L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît que le droit au logement fait partie du droit à un niveau de vie suffisant. Il se lit comme suit :

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite des circonstances indépendantes de sa volonté.

Le paragraphe 11(1) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels garantit aussi le droit au logement, qui fait partie du droit à un niveau de vie suffisant.

Dans le domaine du droit international en matière de droits de la personne, le droit au logement est considéré comme un droit naturel. Cela a été mentionné clairement dans l'observation

Nations Committee on Economic, Social, and Cultural Rights. The general comment provides the interpretation of the right to housing in legal terms under international law.

Yesterday's *Chronicle Journal*, the local newspaper, carried a story about this committee, and they made the statement: "During the debate, it was noted that the inadequate state of First Nation infrastructure was already outlined in a 2011 Auditor-General's report." I guess they were surmising that there was no need for you people to come around and see us.

I am providing the briefing note for the Nishnawbe Aski Nation/Media Community Visit from January 18, 2012. This report was prepared one year after the 2011 Auditor-General's report, and you can view the conditions at that time. Nothing has changed.

Will anything change due to our submissions to this Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples?

The honour of the Crown is tarnished as they have not kept their word in regard to Treaty 9. The promises made to our grandfathers have not been fulfilled. The vision of our grandfathers has not been lived up to by Canada.

The James Bay Treaty, Treaty 9, is alive and well among our own People.

We ask this Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples to inform Prime Minister Harper that Canada must fulfill its treaty obligations to our People.

Thank you and God bless.

The Chair: Thank you very much, Mr. Morris, on behalf of the committee for a very thoughtful and compelling presentation and for the material you have provided.

I just want to say that we have chosen to study this subject intensively this year and into next year not because it's easy, but because we all believe and recognize this is an extremely important issue that affects all aspects of life in First Nations communities.

We thank you for your help. We certainly sense your frustration and I can only hope that we can make a difference, and we will make a difference.

I will note that we are committed to issuing a report before the end of this year, an interim report, with recommendations to which the government will be required to respond. We are committed to doing that.

Thank you for your help in advancing our understanding of the problem.

générale n° 4 de 1991 sur le logement suffisant du Comité des Nations Unies des droits économiques, sociaux et culturels. L'observation générale fournit l'interprétation du droit au logement dans des termes juridiques en vertu du droit international.

Hier, le journal local, le *Chronicle Journal*, a publié un article au sujet de votre comité. On mentionnait que, durant le débat, on a souligné que l'insuffisance des infrastructures dans les collectivités des Premières Nations avait déjà été mise en lumière dans le rapport de 2011 de la vérificatrice générale. J'imagine qu'on voulait insinuer qu'il n'était pas nécessaire pour vous de vous déplacer jusqu'ici pour nous rencontrer.

Je vous ai fourni la note d'information préparée pour la visite des médias dans la Première Nation Nishnawbe Aski, datée du 18 janvier 2012. Cette note a été préparée un an après la publication du rapport de 2011 de la vérificatrice générale, et on peut y lire quelles étaient les conditions de vie à cette époque. Rien n'a changé depuis.

Y aura-t-il des changements à la suite de la présentation de nos mémoires au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones?

L'honneur de la Couronne est terni parce qu'elle n'a pas tenu parole au sujet du traité n° 9. Les promesses faites à nos grands-pères n'ont pas été respectées. Le Canada n'a pas su concrétiser la vision de nos grands-pères.

Le traité de la baie James, le traité n° 9, existe bel et bien aux yeux de notre peuple.

Nous demandons au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones d'aviser le premier ministre Harper que le Canada doit respecter ses obligations issues du traité à l'égard de notre peuple.

Je vous remercie, et que Dieu vous bénisse.

Le président : Je vous remercie beaucoup, monsieur Morris, au nom des membres du comité pour cet exposé très réfléchi et convaincant et pour les documents que vous avez fournis.

Je tiens seulement à dire que nous avons décidé d'étudier ce sujet en profondeur cette année et au début de l'année prochaine, non pas parce que c'est facile, mais parce que nous croyons et reconnaissons tous qu'il s'agit d'un sujet extrêmement important qui a une incidence sur tous les aspects de la vie des collectivités des Premières Nations.

Nous vous remercions pour votre contribution. Il est certain que nous ressentons votre frustration et j'ose espérer que nous pourrions améliorer les choses; en fait, c'est ce que nous allons faire.

Je signale que nous comptons publier un rapport avant la fin de l'année, un rapport provisoire, qui comportera des recommandations auxquelles le gouvernement devra répondre. C'est ce que nous nous engageons à faire.

Je vous remercie de nous avoir aidés à mieux comprendre le problème.

We also have an opportunity to hear from Chief Gordon Beardy of the Muskrat Dam First Nation.

If you are ready, sir, please proceed. You have to hold the button down when you are speaking, please.

Gordon Beardy, Chief, Muskrat Dam First Nation: Thank you very much.

I'm the Chief of Muskrat Dam First Nation. I'm the grandson of Sampson Beardy. Sampson Beardy was the chief at the time when Kitchenuhmaykoosib signed the treaty, so I know what treaty agreements were made and how your government has lied to us and broken every promise that they made.

Until this day, we have continued to feel oppressed and we continue to suffer. With the Government of Canada, under Prime Minister Harper, I feel like we are not in Canada. He seems like a dictator. There are always new bills that are being pushed through without consulting us, without acknowledging us.

I just want to make the point that I have no trust in the government. They haven't given me any reason why I should trust them. I don't know why I am here, how this presentation will be used. It could be used against me, or maybe it is about time that the government becomes sincere in how they relate to First Nations people under the treaty.

When you look at the background of Muskrat Dam, our reserve is located in northwestern Ontario and it is one of the remote communities in the extreme northern region of the province. Northern Ontario has been known to be the traditional homelands and historical habitat of Aboriginal people for thousands of years, and at the moment, it is still aborigine wilderness.

Muskrat Dam First Nation became independent with reserve status in 1976. Currently, Muskrat Dam has 435 registered First Nation members with an ongoing fluctuation of on- and off-reserve population due to the lack of housing in the community or better opportunities for employment in the urban centre, or for further education in high schools, colleges and universities, and many people have to be close to better health centre facilities in the urban areas, especially elders who are in need of care or special care.

The population statistics show the growth rate increases each year, and the average family has between three to six children in the household.

The community is accessible year round by airport only and the winter roads from December to March.

Housing crisis: Muskrat Dam community is experiencing a serious backlog of housing needs for 25 family units. We have built 28 units within the last five years to try and meet the needs of our people.

Nous pourrions maintenant entendre le chef Gordon Beardy de la Première Nation de Muskrat Dam.

Si vous êtes prêt, monsieur, allez-y. Vous devez maintenir le bouton enfoncé lorsque vous parlez.

Gordon Beardy, chef, Première Nation de Muskrat Dam : Je vous remercie beaucoup.

Je suis le chef de la Première Nation de Muskrat Dam. Je suis le petit-fils de Sampson Beardy, qui était le chef lorsque la bande de Kitchenuhmaykoosib a signé le traité, alors je sais quelles ententes ont été conclues et dans quelle mesure votre gouvernement nous a menti et n'a pas respecté les promesses qu'il a faites.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas cessé de nous sentir opprimés et nous continuons de souffrir. Sous la gouverne du premier ministre Harper, je ne sens pas que je fais partie du Canada. Il ressemble à un dictateur. On force l'adoption de nouveaux projets de loi sans nous consulter, sans tenir compte de nos peuples.

Je tiens à dire que je n'ai aucune confiance dans le gouvernement. Il ne m'a donné aucune raison d'avoir confiance en lui. Je ne sais pas pourquoi je suis ici ni ce qu'on fera de mon exposé. On l'utilisera peut-être contre moi, ou il est peut-être temps que le gouvernement devienne sincère à propos de sa relation avec les Premières Nations en vertu du traité.

La réserve de la Première Nation de Muskrat Dam est située dans le nord-ouest de l'Ontario et c'est l'une des communautés éloignées situées dans l'extrême nord de la province. Le nord de l'Ontario est la patrie traditionnelle des peuples autochtones depuis des milliers d'années et c'est encore un territoire sauvage.

La Première Nation de Muskrat Dam est devenue indépendante en obtenant le statut de réserve en 1976. Actuellement, Muskrat Dam compte 435 membres enregistrés des Premières Nations, et le nombre de membres qui vivent dans la réserve et hors réserve fluctue en raison du manque de logements, de meilleures possibilités d'emploi dans les centres urbains, de la poursuite des études dans des écoles secondaires, des collèges et des universités. En outre, bien des gens doivent aller habiter à proximité de meilleurs centres de soins de santé dans les régions urbaines, surtout les aînés, qui ont besoin de soins, parfois spécialisés.

Les statistiques révèlent que le taux de croissance de la population augmente chaque année, et que les familles ont en moyenne entre trois et six enfants.

La collectivité est accessible à l'année longue par voie aérienne, et l'hiver, c'est-à-dire de décembre à mars, par les routes.

Je vais parler maintenant de la crise du logement. La collectivité de Muskrat Dam a encore besoin de 25 habitations. Nous en avons construit 28 au cours des cinq dernières années pour essayer de répondre aux besoins de notre peuple.

The First Nation continues to upgrade and renovate houses since the life expectancy of a new house is only 15 years due to the type of building materials we can afford. Damages can occur as the outcome of severe weather conditions and climate changes in northern Ontario. Many housing units cannot last more than 10 years.

With the current substandard residential units, many of them develop moisture within the interior structure which creates the potential for health-related problems to the occupants, especially the elderly and the children.

Approximately 95 per cent of residential units are heated with wood stoves.

Drinking water crisis and road network: Our treatment plant has been providing the water for the past 20 years and has never been upgraded. I have a letter here. For the past 11 years now, we have been in a boil-water advisory situation. The community membership is continually subject to health problems due to the consumption of contaminated water contributing to increased illnesses.

The Muskrat Dam water treatment plant that was built 20 years ago does not meet the standards that are required today. We don't have a second reservoir for filtering to give clean water. I have stated again and again to the government people that children are getting sick; people are getting sick.

Individual houses, band office, nursing station, post office, stores, schools, daycare centres, recreation centres; all our facilities are advised not to drink water, but they still have to brush their teeth. They still have to use it in other ways.

We have been negotiating to try and get this going but to no avail. This is Canada, and that's what makes me mad. It's that our resources are being extracted and our land and water are being contaminated. I can't drink the water I used to drink growing up because of the pollution that is created by the foreigners.

Now, you make us beg. I'm not a beggar. You make us beg again and again. We are proud First Nations people.

My dad taught me to get up at two o'clock in the morning to start going into my trap line to hunt and to provide. I'm not a beggar. Why do you make us beg for every little problem that you have created for us?

We have five kilometres of gravel road to the airport, and then we extended the gravel road, which we call "Harvesting Trail." Nowadays, elders want to keep on practising their traditional

La première nation continue de moderniser et de rénover les habitations, étant donné que la durée de vie d'un nouveau logement n'est que de 15 ans en raison du type de matériaux que nous pouvons nous permettre d'utiliser. Des dommages peuvent être causés par des conditions météorologiques extrêmes et les changements climatiques qui se produisent dans le nord de l'Ontario. Un grand nombre de logements ne sont plus habitables au bout d'une dizaine d'années.

Puisque ces logements ne répondent pas aux normes, il se crée la plupart du temps de l'humidité à l'intérieur de la structure, ce qui peut donner lieu à des problèmes de santé, particulièrement chez les aînés et les enfants.

Environ 95 p. 100 des habitations sont chauffées à l'aide de poêles à bois.

Je vais maintenant aborder la question de la crise de l'eau potable et du réseau routier. Notre usine de traitement des eaux usées approvisionne la population en eau depuis les 20 dernières années et elle n'a jamais été modernisée. J'ai sous les yeux une lettre. Depuis les 11 dernières années, un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur. Les membres de la collectivité sont continuellement sujets à des problèmes de santé attribuables à la consommation d'eau contaminée, ce qui contribue à augmenter les cas de maladie.

L'usine de traitement des eaux usées de Muskrat Dam, qui a été construite il y a 20 ans, ne respecte pas les normes d'aujourd'hui. Nous ne disposons pas d'un second bassin de filtration pour rendre l'eau potable. J'ai déclaré à maintes reprises aux représentants du gouvernement que des enfants tombent malades; des gens tombent malades.

Les responsables de toutes nos installations, qu'il s'agisse des logements, des bureaux des bandes, des postes infirmiers, des bureaux de poste, des commerces, des écoles, des garderies et des centres de loisirs, ont été avisés que l'eau n'est pas potable, mais les gens doivent tout de même se brosser les dents. Ils doivent utiliser l'eau à d'autres fins.

Nous avons entrepris des négociations en vue de faire avancer les choses, mais cela n'a rien donné. Nous vivons au Canada, et c'est ce qui me rend furieux. Nos ressources sont exploitées et nos terres et nos cours d'eau sont contaminés. Je ne peux pas boire l'eau que je buvais quand j'étais enfant en raison de la pollution causée par les étrangers.

Vous nous forcez à quémander. Je ne suis pas un mendiant. Vous nous forcez sans cesse à quémander. Notre peuple des Premières Nations est un peuple fier.

Mon père m'a enseigné à me lever à deux heures dans la nuit pour me rendre sur mon sentier de piégeage et chasser pour remplir mon rôle de pourvoyeur. Je ne suis pas un mendiant. Pourquoi vous nous forcez à quémander pour parvenir à régler chaque petit problème que vous avez créé?

Nous avons une route de gravier de cinq kilomètres qui mène à l'aéroport, que nous avons prolongée et que nous appelons « le sentier de la chasse ». De nos jours, les aînés veulent poursuivre

ways. Children are taught at an early age to go into the land, to be with their families. So we built this Harvesting Trail where they can harvest rabbits, partridges, other meats in order to supplement their diet.

What has happened is we haven't had a penny from the government to offset our costs. We have been harassed by MNR to stop the project, and we can't afford to. Isolated communities have had suicides because the people don't have anything to do.

So we need the government to open their eyes, to listen to us, and to stop legislating us.

Fuel costs are staggering. Another important need for our community is the fuel for heavy equipment, small engine equipment, vehicles, diesel engines, and indoor furnaces. The cost of fuel is very expensive in comparison to the South. Winter road system is most economical for fuel delivery, but the community does not have sufficient storage for an annual supply.

The gas to travel costs us right now \$1.80 per litre. Once we run out, when we fly, then it costs \$2.85 a litre. It could be more depending on when the fuel goes up and down. During the summer, fuel has to be flown in to last until winter road delivery sometime in January.

The cost of living, which is disgraceful, is subject to delivery systems for necessities. Limited ground transportation is utilized, winter road, for four months a year. It benefits our community much better than the air freight delivery system.

Much of our community revenue and family income will continue to subsidize the cost of freight. Therefore, families and individuals who are dependent on social assistance and Old Age Security pensions will continue to experience lack of financial support considering that they only get their financial assistance once a month. Social assistance for a single person is about \$300. This amount can only provide a week of food supplies. That is an honest truth. Many are struggling. Many are going hungry.

If you were in our shoes as chiefs, you would be screaming. You would be screaming, especially when you know the land belongs to your people, and it's being used by others to their benefit.

Associated social issues: Young people are severely impacted with limited activities, such as training programs, employment skills programs and recreational programs, to name a few, which can help alleviate some of our current social problems. As a result, they begin using prescription drugs which has reached an epidemic scale, with no fast cure for individuals.

leurs façons de faire traditionnelles On enseigne très tôt aux enfants à aller sur les terres et à accompagner leurs familles. Nous avons donc aménagé ce sentier où les gens peuvent chasser le lapin, la perdrix et d'autres animaux pour compléter leur régime alimentaire.

Nous n'avons pas reçu un sou du gouvernement pour compenser nos coûts. Nous sommes harcelés par le ministère des Ressources naturelles, qui nous demande d'arrêter le projet, mais c'est impossible. Il y a eu des suicides dans des collectivités éloignées parce que les gens n'ont rien à faire.

Le gouvernement doit ouvrir les yeux, nous écouter et cesser de créer des lois pour nous.

Les coûts du carburant sont exorbitants. Notre collectivité a grandement besoin de carburant pour la machinerie lourde, les appareils dotés de petits moteurs, les véhicules, les moteurs diesel et les fournaies. Le coût du carburant est très élevé par rapport au prix auquel il se vend dans le Sud. En hiver, la livraison du carburant par le réseau routier est ce qui est le plus économique, mais la collectivité ne dispose pas d'installations d'entreposage suffisantes pour recevoir un approvisionnement pour un an.

Le prix de l'essence est fixé en ce moment à 1,80 \$ le litre. Le coût du carburant pour les avions s'élève à 2,85 \$ le litre. Ces prix peuvent augmenter si les cours grimpent. Durant l'été, on doit faire livrer du carburant par voie aérienne pour se constituer une réserve qui doit durer jusqu'à ce que la livraison par le réseau routier commence à s'effectuer en hiver, au mois de janvier.

Le coût de la vie, qui est abominable, est attribuable aux moyens de livraison des biens essentiels. On a recours au transport terrestre seulement quatre mois par année, durant l'hiver. C'est beaucoup plus avantageux pour notre collectivité que le transport par voie aérienne.

Une grande partie des revenus de la collectivité et des familles continuera de subventionner le coût du transport par voie aérienne. Par conséquent, les familles et les personnes qui dépendent de l'aide sociale et de la Sécurité de la vieillesse continueront d'éprouver des difficultés financières puisqu'elles reçoivent leur paiement une fois par mois seulement. La prestation d'aide sociale pour une personne seule s'élève à environ 300 \$. Cette somme permet seulement de payer l'épicerie pour une semaine. C'est la pure vérité. Un grand nombre de gens ont de la difficulté à joindre les deux bouts et à se nourrir.

Si vous étiez des chefs comme nous, vous pousseriez des hauts cris. Vous seriez en train d'hurler, surtout lorsque vous savez que les terres appartiennent à votre peuple et qu'elles sont exploitées par d'autres pour leur profit.

Je vais maintenant aborder la question des problèmes sociaux. Les jeunes sont lourdement touchés parce qu'il existe très peu de programmes de formation, de programmes de développement des compétences professionnelles et de programmes de loisirs, pour n'en nommer que quelques-uns, qui peuvent aider à diminuer certains des problèmes sociaux actuels. En raison de cette

We have to continue to run our sub-oxone program, which is our local rehabilitation program, and it's only for a 28-day period. The program is meant to provide the initial stages of rehabilitation procedures and awareness for programming which is needed by individuals who complete the 28-day period.

The First Nation involves professional counsellors to conduct on-site counselling sessions, but it lacks proper financial assistance to hire more professional resource people. We have very limited funds to operate this program and, currently, we are struggling to find funds for aftercare. The key element of aftercare is to provide continuous support for individuals who complete the 28-day program.

Many of our young people have come forward. They want help, and we want to help them, but we cannot help them if the government is not going to stand up and help us to help our people.

Funding issues: Since Muskrat Dam First Nation received reserve status, it has not been receiving adequate funding for housing, community infrastructure, and public services. Annual capital funding for housing can only afford substandard building materials, which in most cases may only meet basic requirements within the building code guiding principles.

Without federal government's attention and commitment to assist Muskrat Dam First Nation with additional capital funding, it is unlikely that our community will ever have access to proper residential units, clean drinking water, adequate road maintenance, management and control of our social issues/problems and other financial support for our community infrastructure.

Muskrat Dam is in need of funding to help our young people with drug problems, and it is urgent that the federal government understand our position. The word "urgent" does not mean five years from now. We expect action on what we have presented here.

The majority of Canadians — this is embarrassing — continue to enjoy what is expected as basic services in most southern parts of the provinces across Canada.

When I look at the children I represent, it makes me angry, as a leader to, see what the government is doing to us. I'm elected to fight for my people, and I speak here now hoping that my voice will be heard.

I have heard the words of the government. Their words are sweeter than honey, but their actions speak a different language.

situation, les jeunes sont très nombreux à faire usage de médicaments d'ordonnance, et il n'existe aucune solution rapide à ce problème.

Nous devons maintenir notre programme de suboxone, qui est notre programme local de réhabilitation, d'une durée de 28 jours seulement. Au terme de cette période, les personnes ont amorcé les premières étapes de la réhabilitation et de la sensibilisation.

Notre Première Nation a recours à des conseillers professionnels pour offrir des séances de counseling sur place, mais nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires pour embaucher davantage de professionnels. Nous disposons de très peu de ressources pour mettre en œuvre ce programme et nous avons en ce moment beaucoup de mal à trouver des fonds pour assurer le suivi. L'objectif principal du suivi est de fournir du soutien de façon continue aux personnes qui ont terminé le programme de 28 jours.

Un grand nombre de nos jeunes se sont adressés à nous. Ils veulent de l'aide, et nous voulons leur venir en aide, mais nous ne pouvons pas le faire si le gouvernement ne se décide pas à nous aider et à aider notre peuple.

Maintenant, parlons du financement. Depuis que la Première Nation de Muskrat Dam a obtenu le statut de réserve, elle ne reçoit pas suffisamment de fonds pour le logement, les infrastructures et les services publics. Avec le financement annuel que nous recevons pour le logement, nous pouvons seulement nous permettre d'acheter des matériaux de construction de piètre qualité, qui, dans la plupart des cas, respectent uniquement les exigences de base du code du bâtiment.

Si le gouvernement fédéral ne s'engage pas à accroître le financement destiné à la Première Nation de Muskrat Dam, il est peu probable que notre collectivité puisse un jour avoir accès à des logements convenables, à de l'eau potable, à des routes maintenues en bon état et qu'elle puisse gérer comme elle l'entend ses problèmes sociaux et d'autres fonds qu'elle reçoit pour les infrastructures.

La Première Nation de Muskrat Dam a besoin d'un soutien financier pour aider les jeunes qui sont aux prises avec des problèmes de drogue, et il est urgent que le gouvernement fédéral comprenne notre situation. Le mot « urgent » ne veut pas dire dans cinq ans. Nous nous attendons à ce que des mesures soient prises à propos de ce que nous venons de vous exposer.

La majorité des Canadiens — et c'est honteux — continuent d'avoir droit aux services de base dans la plupart des régions du sud des provinces canadiennes.

Quand je pense aux enfants que je représente, je deviens furieux, en tant que dirigeant, lorsque j'observe ce que le gouvernement nous fait. J'ai été élu pour me battre pour mon peuple.

J'ai entendu les paroles du gouvernement. Ce sont de très belles paroles, mais elles ne sont pas appuyées par les bons gestes.

Where are you going to be? I understand that you work with the government. Are you going to stand up for our cause?

Muskrat Dam First Nation should not have to encounter difficulties to access resources and services. Through the treaty agreement, the federal government has a fiduciary obligation to meet the needs of Aboriginal people, including Muskrat Dam First Nation.

We agreed to be partners. We agreed to share with you. We have fulfilled our agreement under the treaty. When is your government going to show us in good faith they want to fulfill their treaty obligation? When? Do I die not seeing it? Do my grandchildren hear about it and not see it? The people I represent, will they ever see it?

I'm hoping this information that we have presented to you will help you to begin to serve justice to our people.

In closing my comments, I would like to say, on behalf of my community, Muskrat Dam First Nation, it is a privilege for me to appear before you and a good opportunity to share and participate in the Senate committee study.

Thank you very much.

The Chair: Chief Beardy, I would like to thank you on behalf of the committee for the dignity with which you presented your compelling case. I'm confident that we all understand why you would want to scream, and I'm sure we are grateful that you did not. That was a very effective, memorable presentation.

I believe we are committed to trying to make a difference in standing up for your cause, and this afternoon and today has helped greatly in that connection.

I would now like to go to questions.

Senator Tannas: I want to get a few things on the record here for us so that when we are looking back, we have some consistent information.

I deeply appreciate the time that you took to come here and also the passion with which you spoke.

With that, I'm wondering if we could just get from Councillor Morris and Chief Beardy, just so we have this information, how many people do you estimate in each of your First Nations are living on reserve right now?

Mr. Morris: Our number is a little over 1,000 on that small island we call home.

Mr. Beardy: What was your question?

Senator Tannas: How many are living on reserve right now, in your estimation?

Mr. Beardy: I probably would say 289.

Qu'allez-vous faire? Je sais que vous travaillez avec le gouvernement. Allez-vous défendre notre cause?

La Première Nation de Muskrat Dam devrait avoir accès facilement aux ressources et aux services. En vertu du traité, le gouvernement fédéral a l'obligation fiduciaire de répondre aux besoins des peuples autochtones, y compris de la Première Nation de Muskrat Dam.

Nous avons convenu d'être des partenaires et d'échanger avec vous. Nous avons respecté cet engagement en vertu du traité. Quand votre gouvernement nous montrera-t-il en toute bonne foi qu'il souhaite respecter son obligation? Dites-moi quand? Est-ce que je vais mourir avant que cela ne se produise? Est-ce que mes petits-enfants seront encore vivants? Est-ce que le peuple que je représente pourra un jour voir cela?

J'ose espérer que l'information que nous vous avons présentée vous aidera à commencer à faire justice pour notre peuple.

En terminant, je voudrais dire, au nom de ma collectivité, la Première Nation de Muskrat Dam, que c'est un privilège pour moi de comparaître aujourd'hui devant vous et que c'est une bonne occasion de contribuer à l'étude du comité du Sénat.

Je vous remercie beaucoup.

Le président : Chef Beardy, je voudrais vous remercier, au nom du comité, pour la dignité avec laquelle vous avez présenté votre situation éloquente. Je suis convaincu que nous comprenons tous pourquoi vous voudriez hurler, et je suis certain que nous sommes tous heureux que vous ne l'ayez pas fait. Vous avez présenté un exposé très efficace et mémorable.

Je pense que nous sommes résolu à défendre votre cause, et ce que nous avons entendu cet après-midi nous a grandement aidés à mieux comprendre.

J'aimerais maintenant que l'on passe aux questions.

Le sénateur Tannas : J'aimerais obtenir quelques précisions aux fins du compte rendu de sorte que lorsque nous reviendrons en arrière nous disposerons de renseignements cohérents.

Je vous suis profondément reconnaissant du temps que vous avez pris pour comparaître devant nous et aussi pour la passion avec laquelle vous vous êtes exprimés.

Cela étant dit, je me demande si le conseiller Morris et le chef Beardy, simplement pour que nous ayons cette information, pourraient nous donner une estimation du nombre de personnes pour chacune de leur Première Nation qui vivent dans des réserves en ce moment?

M. Morris : Dans cette petite île qu'est la nôtre, nous en comptons un peu plus de 1 000.

M. Beardy : Quelle était la question?

Le sénateur Tannas : Combien de personnes vivent dans la réserve en ce moment, selon ce que vous estimez?

M. Beardy : Je dirais 289.

Senator Tannas: Just so that we have consistent information, could you each, Chief Spence, Councillor Morris, and Chief Beardy, just confirm: Do you have any own source revenue, number one? Number two, what is your unemployment rate in the community?

Ms. Spence: What was the first question?

Senator Tannas: Do you have any own-source revenue, so any revenue coming from anywhere other than the government?

Ms. Spence: We do. Not too much, but we have our own resources. In the past, that's how we managed to get the new housing. We did it on our own by getting the resources from Casino Rama and our trust fund that exists from our IBA.

The unemployment rate, I would estimate maybe 75 to 80 per cent in our community, so it's pretty high.

Mr. Morris: I guess Attawapiskat and Kasabonika are in the same boat. Our unemployment rate is about the same, and our own source revenue is Ontario First Limited Partnership, Casino Rama, plus whatever we can generate from our major projects in terms of gravel haul and all that.

Mr. Beardy: I would say we have no revenue other than the government funding, both the province and feds. We have no other revenue.

My understanding, too, is if I enter into an agreement with any company, we have been legislated that we have to show that we are getting that other income, and I know that the governments are going to take it off. You might say no.

Senator Tannas: No, I say yes.

Mr. Beardy: There have been times when the government does stupid things just to keep us oppressed and suppressed.

Senator Tannas: I wasn't disagreeing with you. We have heard that before.

The other question was just the unemployment rate in the community.

Mr. Beardy: My feeling is that when we want to make a private agreement, the government has no business to put their nose in there.

Senator Tannas: Sorry, your employment rate or unemployment rate, would it be the same as the others, 75 to 80 per cent or higher?

Mr. Beardy: The only employment we have is any service we have. We have some registered nurses, teachers who are certified teachers, and any employment that we have, basic program, and then short-term work during summer to build houses.

Senator Tannas: Thank you very much.

Le sénateur Tannas : Toujours dans le but d'obtenir des renseignements cohérents, j'aimerais que la chef Spence, le conseiller Morris et le chef Beardy, dans un premier temps, nous disent s'ils disposent de revenus autonomes et, dans un deuxième temps, qu'ils nous fassent part du taux de chômage dans leur collectivité.

Mme Spence : Quelle était la première question?

Le sénateur Tannas : Disposez-vous de revenus autonomes, c'est-à-dire de revenus qui ne proviennent pas du gouvernement?

Mme Spence : Oui. Nous n'en avons pas beaucoup, mais nous avons nos propres ressources. Par le passé, c'est avec cet argent que nous avons réussi à obtenir de nouveaux logements. Nous avons amassé ces fonds grâce au Casino Rama et à notre fonds en fiducie.

J'estime que le taux de chômage dans notre collectivité s'établit entre 75 et 80 p. 100, ce qui est très élevé.

M. Morris : Je crois que le portrait est le même pour Attawapiskat et Kasabonika. Notre taux de chômage est similaire et nos revenus autonomes proviennent d'Ontario First Limited Partnership, du Casino Rama et des sommes que nous pouvons tirer des projets d'envergure, notamment en assurant le transport du gravier.

M. Beardy : Je dirais que nous n'avons aucun autre revenu que les fonds que nous versent les gouvernements provincial et fédéral. Nous n'avons aucune autre source de revenus.

D'après ce que je comprends, si nous concluons une entente avec une entreprise, nous devons, selon la loi, déclarer le revenu que nous en tirons, et je sais que les gouvernements nous l'enlèveront. On pourrait dire que non.

Le sénateur Tannas : Je dirais oui.

M. Beardy : Le gouvernement a parfois agi de manière stupide seulement dans le but de garder notre peuple opprimé.

Le sénateur Tannas : Je n'étais pas en désaccord avec vous. Nous avons déjà entendu cela.

Mon autre question portait sur le taux de chômage dans votre collectivité.

M. Beardy : À mon avis, lorsque nous voulons conclure une entente avec le secteur privé, le gouvernement n'a pas à y mettre son nez.

Le sénateur Tannas : Pouvez-vous me dire si votre taux de chômage est similaire à celui des autres, c'est-à-dire qu'il se situe entre 75 et 80 p. 100, ou s'il est plus élevé?

M. Beardy : Les seuls emplois que nous avons proviennent des seuls services dont nous disposons. Nous avons des infirmières autorisées, des enseignants certifiés et des emplois rattachés aux programmes de base. Il y a aussi du travail à court terme durant l'été dans le domaine de la construction des logements.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie beaucoup.

Senator Sibbeston: I found all of your presentations very effective, heart wrenching and touching.

I come from the Northwest Territories. I'm a Dene, and I live amongst Dene people. The life that you describe doesn't exist up there. People are generally better off. They have better housing and better government services.

In Nahanni Butte, where I was just last week, I was walking around the community. The community has 18 pieces of heavy equipment: graders, loaders, trucks. Some are old; some are new, but 18 of them. I counted them, and I took pictures of them. That's what the little community of maybe 200 people has.

I was an MLA for that area since 1970. Through the years, we have gotten good housing. We started off with tents and with some old log houses. But through the years, we have built it up, so people have good housing now, and people still burn wood, but they also have fuel. Just recently, they have wireless phones. They are really up to date.

So when I hear of your situation, I find it hard to believe that it is in Canada. You could be talking about Africa. You could be talking about some of the most poorest countries in the world, but here we are in Canada. Canada is a very rich country. The conditions you describe are just horrible and it is hard to think that they exist in our country.

I have two questions. You say a lot of people are unemployed, but do you have access to game? Because there are moose and fish, generally, in the country. Do you have access to game and do you have that to supplement your food?

As well, do you depend completely on the government to get out of the situation you are in, or, through various efforts — your own efforts and the efforts of young people who are being educated — can you get out of that situation and someday provide yourselves with a good livelihood and good living? Is there any possibility of economic development in your area that can somehow lift you up?

In the North, with diamond mining and other mines, we have been fortunate; people have been able to use those resources to lift themselves up. I'm just wondering about that.

Then, I wonder what we can do, our little Senate committee, the Aboriginal Peoples Committee? We will write a report and do the best we can. We go to different parts of the country where native people do very well. They live in white men's houses in the same style and class that they have. We have situations that are very well off. But in the more remote parts, particularly the northern parts, the regions of our provinces, many communities live in the conditions that you describe, very poor, with a lot of social problems and a lot of difficulties.

There is such a big contrast, and it seems that First Nations benefit from living close to big centres because of business and other things. In the remoter parts of the country, it's not quite like

Le sénateur Sibbeston : Vos présentations étaient toutes très intéressantes, percutantes et touchantes.

Je viens des Territoires du Nord-Ouest. Je suis Déné, et je vis au sein de la population dénée. La réalité que vous décrivez n'est pas la nôtre. Les gens ont généralement une meilleure qualité de vie. Ils sont mieux logés et mieux desservis par le gouvernement.

J'étais à Nahanni Butte la semaine dernière et j'ai fait un peu le tour du village. J'y ai compté 18 pièces de machinerie lourde : niveleuses, chargeuses, camions. Il y en a des neuves, d'autres moins, mais il y en a 18. Je les ai comptées et j'ai pris des photos. C'est ce que possède la petite collectivité de 200 personnes.

J'ai été député provincial de cette région à partir de 1970. Au fil des ans, nous nous sommes dotés de bons logements. Nous avons commencé avec des tentes, puis de bonnes vieilles maisons en bois rond. Petit à petit, nous avons fait des progrès, de sorte que les gens sont bien logés aujourd'hui. Ils se chauffent encore au bois, mais ils ont aussi accès à du carburant. Récemment, les téléphones cellulaires ont fait leur apparition au village. Il est vraiment à la fine pointe.

Quand j'entends votre histoire, j'ai du mal à croire que cela se produit au Canada. Vous pourriez tout aussi bien parler de l'Afrique ou de quelques-uns des pays les plus pauvres au monde, mais cela se passe au Canada. Le Canada est un pays très riche. Les conditions que vous décrivez sont horribles, et il est difficile de croire que cela se passe chez nous.

J'ai deux questions à vous poser. Vous dites que bien des gens sont sur le chômage, mais avez-vous accès à du gibier? Parce qu'en campagne, il y a normalement de l'orignal et du poisson. Avez-vous accès au gibier pour compléter votre alimentation?

Aussi, dépendez-vous entièrement du gouvernement pour vous sortir de ce marasme ou est-ce que différents efforts — les vôtres et ceux des jeunes qui sont aux études — pourraient vous permettre un jour d'avoir un bon gagne-pain et de bonnes conditions de vie? Est-ce que le développement économique de votre région pourrait vous donner un coup de pouce?

Dans le Nord, avec les mines de diamants et les autres, nous avons eu de la chance; les gens ont pu tirer profit de ces ressources. C'est une question que je me pose.

Je me demande aussi ce que notre petit comité sénatorial peut faire, le Comité des peuples autochtones. Nous allons produire un rapport et faire de notre mieux. Nous visitons différentes régions du pays où les peuples autochtones réussissent très bien. Ils habitent le même style de maison que les Blancs. Ils ne sont pas du tout démunis. Mais dans les régions plus éloignées, notamment dans le nord des provinces, bien des collectivités vivent dans les conditions que vous avez décrites : dans la pauvreté extrême et aux prises avec de graves problèmes sociaux et d'autres difficultés.

L'écart est énorme. Il semble qu'il soit avantageux pour les Premières Nations de rester près des grands centres en raison, entre autres, du secteur des affaires. Dans les régions plus

that. You really depend on yourselves to face all of your problems and try to find solutions, and then look to the federal government to help you.

I'm interested to know how hopeless it is. Chief Spence, a couple of years ago, brought the issues to national attention. Do you have to do that again in order to focus attention on it, or what are you going to do in order to alleviate and improve the situation?

The Chair: That's a lot of questions, country food.

Ms. Spence: Thank you for those questions. I think those questions are unique, really.

Since I have been a chief and living in the reserve — I never grew up in a reserve, but I have been here for 14 years — it's a different life. It was an eye-opener for me.

You asked: Do you depend on AANDC? For me, I don't want to depend on AANDC, but somehow this government, even the provincial government, they somehow forgot about the treaty partnership, the relationship. It was signed with our grandfathers and your grandfathers, but somehow, in the process, the government took control.

When you have a partnership, you are supposed to come together as a team, and that was the purpose of this treaty; to build a future together, to live in peace and to honour each other.

For me, and I'm sure other First Nations, we don't want to have to depend on the government, but the relationship is there. This is the message I was trying to get through during the hunger strike to renew that relationship, to get all the chiefs and both levels of the government to sit down and understand the treaty. We understand the treaty. We honour it with all our hearts, but it's the government that never honoured it, and it's still not honouring it. It's both levels of the government.

Our grandfathers, even to this day, we have never enforced any legislation or laws to change your life, but the government did that to us. A good example is the residential schools. They took everything away from us, and it's still happening. We are in the second chapter of the residential schools. That's how I see it.

It's time to meet and sit down and renew that relationship because they are imposing their legislation on us. I don't know by what right they do that.

You asked the question: What could we do as a committee? You tell the government to sit down with us and honour the treaty and be our partners in this treaty, If not, our grassroots people are making a lot of noise. If the government doesn't change, then there's going to be an action from the grassroots people.

éloignées du pays, la situation est tout autre. Vous ne pouvez compter que sur vous-mêmes pour affronter tous ces problèmes et tenter de trouver des solutions, avant de vous tourner vers le gouvernement fédéral pour avoir de l'aide.

J'aimerais savoir à quel point la situation est désespérée. Il y a quelques années, la chef Spence a attiré l'attention du pays sur ces difficultés. Devez-vous encore une fois attirer l'attention du pays sur la situation, ou que pouvez-vous faire pour améliorer les choses?

Le président : Cela fait beaucoup de questions; on parle des aliments traditionnels.

Mme Spence : Merci pour ces questions. Elles sont vraiment pertinentes.

Depuis que je suis chef et que je vis sur la réserve — je n'ai pas grandi sur la réserve, mais j'y habite depuis 14 ans —, ma vie n'est plus la même. Cela a été une révélation pour moi.

Vous vouliez savoir si on dépendait d'AANDC. Pour ma part, je ne veux pas dépendre d'AANDC, mais pour une raison obscure, le gouvernement fédéral, et même le gouvernement provincial, a oublié le partenariat ou la relation qui devrait nous unir en vertu du traité. Il a été signé par nos ancêtres et les vôtres, mais en cours de route, le gouvernement a pris le contrôle.

Dans un partenariat, les différentes parties sont censées travailler en équipe, et c'était le but du traité : bâtir un avenir ensemble, vivre en paix et se respecter les uns les autres.

Je suis certaine que, comme moi, les Premières Nations ne veulent pas dépendre du gouvernement, mais c'est la nature de nos rapports. C'est le message que je voulais communiquer durant ma grève de la faim, soit qu'il faut renouveler cette relation qui nous unit. Il faut que tous les chefs et les deux ordres de gouvernement comprennent bien le traité. Nous le comprenons. Nous tâchons de tout cœur de le respecter, mais le gouvernement n'a jamais tenu sa parole, et il ne le fait toujours pas. Et je parle ici des deux ordres de gouvernement.

Jamais nos ancêtres — ni nous d'ailleurs — n'ont adopté de lois pour changer votre vie, mais le gouvernement, lui, l'a fait pour nous. Les pensionnats en sont un bon exemple. On nous a tout pris, et cela se poursuit aujourd'hui. Nous écrivons le deuxième chapitre de la saga des pensionnats. C'est ainsi que je le vois.

Le temps est venu de s'asseoir et de revoir cette relation, car le gouvernement nous impose sa législation. Je ne sais pas de quel droit il se permet de le faire.

Vous vouliez savoir ce que le comité pouvait faire. Vous pouvez dire au gouvernement d'en discuter avec nous, de respecter le traité et d'agir comme notre partenaire. Autrement, les citoyens autochtones peuvent faire beaucoup de bruit. Si le gouvernement ne fait rien, les Autochtones vont agir.

Right now, the chiefs' hands are tied with the system. When we raise our voice with the government, they ignore us. They don't even have the courtesy to say, "Okay, we will meet you." No. They just ignore us, and they always mislead the media. They are good at that, because I saw that during my hunger strike. They twist everything around. I was a bad person of this Canada. They do that to other First Nation leaders, too. They mislead Canadians. They do. They always use that phrase, "We are a burden to taxpayers." We are not. We are not. The resources are from us, and we are entitled to benefits, but it has been hidden on the agenda.

We have our tribal councils, our AFN, Chiefs of Ontario, Mushkegowuk, and other ones. We don't need Indian Affairs no more. We are capable of doing our own business now, but they still want to be in control.

The partnership is not about control; it's about working together, so I encourage this committee to tell the government to let us be. Take the Indian Affairs up the bum, and we don't need them no more. We have a lot of individuals or people who are qualified to manage their finances and projects. We are capable of doing that. We don't need to be treated like puppets. They need to change the way that they are thinking their protocols.

Economic, yes. We like to have economic in our community, but because of the Indian Act, it's restricting everything that we want to do. A lot of mining companies are coming around our area, but they want to get ABA agreements, and it doesn't work. We need revenue sharing just like the city that is close by the mining. We should be entitled to the same benefits. It will build our community. That's all we want.

We want to build our community. We want a better infrastructure. We want better housing. We want better water treatment. We want to build our communities like in Thunder Bay and Ottawa. That's all we are asking for. We want our youth to get the best quality education.

Right now, there is a big gap in funding. Why is that? Why are we so different? Why? I keep asking that, and I still don't have an answer.

Now, we are here. We are going to be here forever just like you guys. As long as the sun shines and the water is there, and the grass is growing, we are going to be here with you.

It's the government that needs to change its attitude toward us and stop misleading the Canadian citizens. It is very good at that. I saw it with my own eyes, and I even heard it. I will give you a good example. When I went to third party intervention, when he made that statement that we received \$90 million, he didn't

Dans le système actuel, les chefs ont les mains liées. Quand on essaie de parler au gouvernement, il fait la sourde oreille. Il n'a même pas la courtoisie de nous accorder un entretien. Non. Il nous ignore, carrément, et raconte n'importe quoi aux médias. Il a un don pour cela, et j'ai pu le constater pendant ma grève de la faim. Il déforme tout. J'étais la méchante de l'histoire. Il fait aussi le coup à d'autres chefs des Premières Nations. Il ment aux Canadiens. C'est vrai. Il répète sans cesse que nous sommes un fardeau pour les contribuables. Ce n'est pas le cas. Pas du tout. Les ressources nous appartiennent et nous avons le droit d'en profiter, mais c'est une chose qu'on ne dit pas.

Nous avons des conseils tribaux : l'APN, Chiefs of Ontario, Mushkegowuk et d'autres. Nous n'avons plus besoin d'Affaires indiennes. Nous sommes capables de nous occuper de nos affaires, mais le gouvernement veut garder sa mainmise sur nous.

Ce partenariat n'a rien d'une mainmise; le but est de travailler ensemble, alors j'encourage le comité à recommander au gouvernement de nous laisser tranquilles. Au diable Affaires indiennes, nous n'en avons plus besoin. Nous avons bien des gens qualifiés pour gérer leurs finances et leurs projets. Nous pouvons le faire. Nous n'avons pas besoin d'être traités comme des marionnettes. Le gouvernement doit revoir sa façon d'élaborer ses protocoles.

Le développement économique, oui. Nous aimerions pouvoir profiter du développement économique de notre région, mais la Loi sur les Indiens restreint tout ce que nous voulons faire. Bien des compagnies minières s'intéressent à notre région, mais elles veulent des ententes axées sur des analyses régionales, et cela ne fonctionne pas. Nous voulons un partage des recettes, comme la ville qui est située près de la mine. Nous devrions avoir droit aux mêmes avantages. Cela nous permettra de développer notre collectivité. C'est tout ce que nous voulons.

Nous voulons développer notre collectivité. Nous voulons une meilleure infrastructure, de meilleurs logements et un meilleur traitement de l'eau. Nous voulons développer nos collectivités, comme à Thunder Bay et à Ottawa. C'est tout ce que nous demandons. Nous voulons que nos jeunes profitent de la meilleure éducation qui soit.

En ce moment, il y a un écart important dans le financement. Pour quelle raison? Pourquoi sommes-nous si différents? Pourquoi? Je continue à poser la question, et je n'ai toujours pas de réponse.

Nous sommes là pour rester, tout comme vous. Tant que le soleil brillera, que l'eau coulera et que l'herbe poussera, nous allons être ici avec vous.

C'est le gouvernement qui doit changer son attitude envers nous et qui doit arrêter de mentir aux citoyens canadiens. Il est très bon pour cela. Je l'ai vu de mes propres yeux et je l'ai entendu de mes propres oreilles. J'ai un bon exemple à vous donner. Lorsque le gouvernement a annoncé que nous avions reçu

explain what that money was for. He didn't explain that money was for the services, but he made it sound like it was for each person, \$50,000 each. That's not true. He misled my people, too.

This committee needs to really tell the government to stop doing these kinds of actions because it creates a lot of problems. It creates racism. It creates hate, even kills people because of his statement.

Yes, we have our culture practice, our traditional animals, but it's costly to accommodate that now, too, but the people are still determined. In the meantime, mining companies are coming in our area. They are driving the animals away, but we need to find a way to keep them in our area.

Yes, our people are still capable of surviving, and they are proud people just like you guys. You have a different way of life and skills. We have our own. We respect yours, and we want the same from the government.

They need to stop treating us like little kids. We are not. We are partners of the treaty. That treaty is being dishonoured, but the court, even if you were to take it to court, I don't know what is going to happen. But if we do speak and fight, we are going to get punished by the government.

That's what happened to Attawapiskat when we fought in court. They withheld our funding for so many months. The day after the court, we were informed that we were not approved for our CMHC housing. Those kinds of actions by the government, it shouldn't be like that. It shouldn't be.

We are here with you guys. All we want is peace and a secure future for our children. The time of my generation was the darkest chapter of our lives, and I'm still living in it, but I'm doing my best to recover from that chapter. But it still exists.

I encourage this committee to really tell the government to either honour the treaty or tell them to go home.

Mr. Beady: Thank you for getting us most depressed.

Senator, you asked two questions. I had mentioned about building our roads 25 kilometres past the airport, and that is being used by community members to harvest game to supplement their meat, so your question is yes.

You asked about what our plans are. We have many of our young people coming to high school going on to universities, but coming back, there is nothing there for them.

90 millions de dollars, il n'a pas expliqué à quoi avait servi cet argent. Il n'a pas dit que les fonds étaient voués aux services et il a laissé entendre que chaque personne recevrait 50 000 \$. Ce n'est pas vrai. Il a aussi menti à mon peuple.

Le comité doit vraiment demander au gouvernement de cesser ce genre de manœuvres, parce qu'elles entraînent bien des problèmes. Elles engendrent du racisme et de la haine, et certaines personnes finissent même par y laisser leur peau.

Oui, nous avons nos pratiques de culture et de chasse traditionnelles, mais cela coûte cher aussi aujourd'hui. Les gens demeurent néanmoins déterminés. Entre-temps, des compagnies minières s'installent dans notre région. Elles font fuir les animaux, mais nous devons trouver un moyen de les garder dans la région.

C'est vrai, notre peuple est encore capable d'assurer sa survie, mais nous sommes des gens fiers, tout comme vous. Vous avez votre mode de vie et vos compétences, et nous avons les nôtres. Nous respectons vos valeurs, et nous voulons que le gouvernement fasse de même pour nous.

Le gouvernement doit arrêter de nous infantiliser. Nous ne sommes pas des enfants. Nous sommes des partenaires au traité. Le traité n'est pas respecté, mais je ne sais pas ce qui arriverait si on faisait appel aux tribunaux. Nous ne pouvons pas prendre la parole et défendre nos droits sans être punis par le gouvernement.

C'est ce qui est arrivé à Attawapiskat quand nous avons défendu notre cause devant les tribunaux. Le gouvernement a retenu notre financement pendant des mois et des mois. Au lendemain du procès, on nous a informés que nous n'avions pas droit au programme de logement de la SCHL. Le gouvernement ne devrait pas se permettre ce genre de manœuvre. Cela ne devrait pas exister.

Nous sommes ici avec vous. Tout ce que nous voulons, c'est de vivre en paix et d'assurer un bon avenir à nos enfants. Ma génération a traversé le chapitre le plus sombre de notre histoire, et j'en paie encore le prix, mais je fais de mon mieux pour retomber sur mes pieds. C'est cependant encore une réalité aujourd'hui.

J'encourage le comité à recommander fortement au gouvernement d'honorer le traité ou de laisser la place à quelqu'un d'autre.

M. Beady : Merci de nous avoir tous déprimés de la sorte.

Sénateur, vous avez posé deux questions. J'avais parlé de la construction de routes 25 kilomètres au-delà de l'aéroport, et ces routes sont utilisées par les membres de la collectivité pour aller chercher du gibier afin de compléter leurs réserves de viande. La réponse à votre question est donc « oui ».

Vous vouliez savoir quels étaient nos plans. Nos jeunes sont nombreux à aller à l'université après leurs études secondaires, mais rien ne les attend à leur retour.

So as a chief in my community, we are open to talk to investors or developers in mining. We are open. Also, we have run of the river systems and we are open to development in partnership. We are hoping that can happen.

Mr. Morris: What Chief Beardy said is what happens. People supplement what they need from what God has provided to our people, but there's a change there, too, that is going on. It's a forced change. I know in our community that many of our young hunters need gas in order to be able to practice their traditional livelihood, but cannot because of the price of gas — and I wish I could go to Muskrat Dam — which is \$2.50 a litre. They need gas to get out there. In order to be pay for that gas, whatever they get, they sell to the rest of us, and that's a change, a forced change on our people that we still haven't come to grips with, but it is happening.

In terms of the question, I guess I would rephrase it like this, but that's being nice. How do the dispossessed get their possessions back? That's a nice way of putting it. When I say that the Indian Act is racist, I was being nice about that, too.

For those of us who have been in this business of trying to help our people for our lifetimes, we have come to understand that what the senator is asking is naïve. What I mean by that is, when Christopher Columbus landed upon the shores, there was something that he brought with him, a way of life and a legal system. That has made its way up to this part of the country.

When I say that we are dispossessed, it's much more than that. One of the things that the doctrine of discovery and the doctrine of *terra nullius* has in place is that the people who were there before were just the people whom you see in front of you here. We are recognized as nonhumans, and to this day, that's the way Canada is built. The only way that I can legally say who I am right now is to produce my status card that Indian Affairs gives to me. I cannot say legally that I am Mike Morris and have that recognition extended to my nation. It's not like that. The only way I'm recognized is by having my status card, and that is an artificial designation. I have a very hard time with that.

I guess there are things that could be done. I will give you an example. The Chiefs, whenever they meet, when they talk about Treaty 9, they say that it needs to be implemented, and that's a trained process that they talk like that.

To me, I saw that home on July 18, and then the call came through the radio station that I'm supposed to go to the band office and get my \$4 treaty annuity. I didn't have to do a darned thing, just show up. Yes. If Treaty 9 wasn't implemented, those INAC people would not be in there with my two toonies. I didn't have to do a damned thing at all, so that tells me Treaty 9 is implemented just for those two toonies. It signifies a lot.

Why can't Canada do the same thing across the board? Why is it, like Chief Beardy said, that we have to beg? I'm a proud man. I'm proud of who I am. Those two toonies, our people laugh at

Alors en tant que chef de ma collectivité, je suis prêt à discuter avec des investisseurs ou des promoteurs du secteur minier. Nous sommes ouverts à cela. Nous avons aussi des systèmes hydroélectriques, et nous sommes ouverts au développement en partenariat. Nous espérons que cela pourra être possible.

M. Morris : Le chef Beardy l'a bien dit. Les gens vont chercher ce dont ils ont besoin dans ce que Dieu a donné à notre peuple, mais là aussi les choses changent. C'est un changement forcé. Je sais que chez nous, bien des jeunes chasseurs aimeraient pratiquer leur gagne-pain traditionnel, mais ils ne peuvent pas en raison du prix de l'essence — j'aimerais pouvoir aller à Muskrat Dam —, qui est de 2,50 \$ le litre. Ils ont besoin d'essence pour se rendre à destination. Pour se payer de l'essence, ils nous vendent tout ce qu'ils peuvent trouver. C'est un changement qui nous a été imposé, et nous n'avons pas encore réussi à nous y faire, mais c'est la réalité.

Pour ce qui est de votre question, je l'aurais formulée autrement. « Comment les dépossédés peuvent-ils reprendre leurs possessions? » Et je pèse mes mots. Quand je dis que la Loi sur les Indiens est raciste, là aussi je pèse mes mots.

Ceux qui comme moi ont passé leur vie à défendre notre peuple savent que la question du sénateur est un peu naïve. Je veux dire par là que lorsque Christophe Colomb a touché terre, il a amené avec lui un mode de vie et un système juridique. Ces choses ont fait leur chemin jusqu'au nord du pays.

J'ai dit que nous avons été dépossédés, mais c'est bien plus que cela. Selon la doctrine de la découverte et de la *terra nullius*, les gens qui étaient là avant sont justement ceux qui sont devant vous aujourd'hui. Nous sommes considérés comme des non-humains, et à ce jour, c'est ainsi que le Canada est construit. La seule façon pour moi de prouver mon identité légalement est de présenter la carte de statut d'Indien que me donnent les Affaires indiennes. Légalement, je ne peux pas dire que je m'appelle Mike Morris et ma nation n'est pas reconnue comme telle non plus. Ce n'est pas ainsi que cela fonctionne. Seule ma carte de statut d'Indien est reconnue, et c'est une désignation artificielle. J'ai beaucoup de mal à accepter cela.

J'imagine qu'il y aurait des choses à faire. Je vais vous donner un exemple. Chaque fois que les chefs se rencontrent, ils discutent invariablement du traité n° 9 et de la nécessité de le faire appliquer.

Quant à moi, le 18 juillet, j'ai été à même de constater qu'il l'était. J'ai reçu un appel sur la radio me disant d'aller chercher mon annuité de traité de 4 \$ au bureau du conseil de bande. Je n'avais rien d'autre à faire que de me présenter. Oui. Si le traité n° 9 n'était pas en vigueur, les représentants d'AINC ne m'auraient pas attendu là avec mes 4 \$. Je n'ai absolument rien eu à faire, alors j'en déduis que le traité n° 9 est là si j'ai reçu mes 4 \$. Cela en dit long.

Pourquoi le Canada ne peut-il pas faire la même chose partout? Comme le chef Beardy le disait, pourquoi devons-nous demander la charité? Je suis un homme fier. Je suis fier de ma personne. Ces

that, too, but they never understand that Canada is forced to do it to enforce Treaty 9, when they do that trip to give me my two toonies. If our leadership could ever understand how that is done and have that implemented across the board, I don't think we would be begging.

But there is an interim step that could be taken, and that is: Why does Indian Affairs have to give me money that they went to the Treasury Board for? What is stopping me from going directly to the Treasury Board? The treaty relationship is there. I should be able to go there. As far as I'm concerned, Treasury Board gathers all the taxes on resources and lands that belong to us. Why is it that we are denied that privilege of going directly to them? If all the government departments in Canada within the Canadian government can go to the Treasury Board for their money, what is stopping me from going directly there to get that money?

That's always been in the back of my mind, and, to me, it's not a far-fetched idea. It's already done. What is stopping us from doing it?

I don't like begging. I have been more or less on my own since I was nine years old when I went off to residential school. I don't have a good enough education, but I managed to graduate when nobody else was graduating with a Grade 12. I know what education is all about.

I will tell you this: My grandfather was a chief, and was in big trouble at one time, about the 1940s. He told my dad to go live at Pickle Lake, which is a mining town, and he told him, "I'm sending you there so you can learn how to live like a white man. Try and understand how a white man lives the way that he does."

When my dad sent me off to high school when I was 15, his message was, "You will learn how a white man thinks."

I will tell you right here and now: I don't like the way the white man thinks. It's a matter of dispossession that you are talking about and it's much more than that.

If I want to talk about economic development, I could gaze through the top, I guess, and say there are ways that we can do it, but there are things that are happening.

We have a northern store in our community, and one study that our chief did at one time said that, for every dollar that we bring in from government or wherever, 55 cents gets taken up by a northern store. How do you build the economy that you are talking about when that situation continues? How do you break the cycle of poverty when that kind of situation is allowed to continue?

I'm not really mad at anybody. There is a system in place that you are also prisoners of. I'm a prisoner of that. Maybe we can understand each other at the human level one of these days and be able to do a better job for our grandchildren.

4 \$, notre peuple en rit aussi, mais les gens ne comprennent pas que les représentants du Canada sont obligés de faire le voyage pour nous les remettre quand le traité n° 9 est mis en application. Si nos chefs comprenaient comment cela fonctionne et faisaient en sorte que ce soit appliqué partout uniformément, je ne pense pas que nous aurions à quémander.

Mais il y a quelque chose à faire entre-temps : pourquoi les Affaires indiennes doivent-elles me donner de l'argent qu'elles ont elles-mêmes demandé au Conseil du Trésor? Qu'est-ce qui m'empêche de faire affaire directement avec le Conseil du Trésor? Le traité est en place, je devrais avoir cette possibilité. J'estime que le Conseil du Trésor récolte tous les impôts facturés sur les ressources et les terres qui nous appartiennent. Pourquoi n'aurait-on pas le droit de s'adresser à lui directement? Si tous les ministères fédéraux du Canada peuvent demander des fonds directement au Conseil du Trésor, qu'est-ce qui m'empêche d'en faire autant?

Cette idée m'a toujours trotté dans la tête, et selon moi, ce n'est pas si fou que cela. On le fait déjà. Qu'est-ce qui nous empêche, nous, de le faire?

Je n'aime pas avoir à supplier. J'ai plus ou moins été laissé à moi-même depuis l'âge de neuf ans, quand on m'a envoyé au pensionnat. Je n'ai pas reçu une très bonne éducation, mais j'ai réussi à obtenir mon diplôme alors que personne ne terminait sa 12^e année. Je sais à quel point l'éducation est importante.

Laissez-moi vous raconter ceci : mon grand-père était chef et s'est retrouvé dans le pétrin dans les années 1940. Il a demandé à mon père d'aller vivre à Pickle Lake en lui disant : « Je t'envoie là-bas pour que tu apprennes à vivre comme un Blanc. Essaie de comprendre pourquoi il vit comme il le fait. »

Quand mon père m'a envoyé à l'école secondaire à l'âge de 15 ans, son message était « apprends à penser comme un Blanc ».

Je peux vous dire d'emblée que je n'aime pas cette mentalité. On parle de dépossession et la question va bien plus loin encore.

Si je voulais parler de développement économique, je pourrais dire rapidement qu'il existe des moyens pour y arriver, mais il se passe déjà certaines choses.

Il y a un Northern Store dans notre collectivité. Selon une étude menée par notre chef, pour chaque dollar gagné, du gouvernement ou d'ailleurs, 55 cents vont à un Northern Store. Comment bâtir une économie dans de telles conditions? Comment briser le cycle de la pauvreté lorsqu'on permet encore ce genre de choses?

Je ne suis en colère contre personne. Vous aussi êtes prisonniers du système en place. J'en suis prisonnier moi aussi. Peut-être que nous pourrions nous comprendre sur le plan humain un de ces jours, et nous tâcherons de faire du meilleur travail pour nos petits-enfants.

Senator Moore: I want to thank the witnesses for being here today. I have learned a lot. I'm sure my colleagues have as well. Senator Sibbeston is probably well aware of all of this because he has been on the forefront for years.

Councillor Morris and Chief Beardy, both of your nations were parties to Treaty 9. Is that correct? I have never seen it.

Senator Lovelace Nicholas: He said he carries it with him.

Senator Moore: I know he said that. Could you maybe leave a copy with the Clerk, because I would like to read it? I would like to know where we are messing up here and where we are letting the other side down.

Mr. Beardy: If you want that information, that will cost you!

Senator Moore: Somebody else said that here today, too.

Anyway, that would be useful if you could. I guess you have to go back to the basics, which in this case was and is a legal document, and I would like to have the chance to read that, because I think it could be instructive in what we recommend. So if you could leave a copy with us or provide it to the clerk, I would really appreciate it. Thank you.

Mr. Morris: Before we go and get that, I have to issue a caution. You have to remember that the treaty process, that Treaty 9 is part of, came from your side. It was Ontario and Canada that started this process, and at that time of expansion — I will call it “expansion” — they had thinking behind what the treaty is all about, and the language that is in the treaty does not really reflect the understandings of our elders. Some of us were fortunate enough to work with elders who were there in 1929 when Treaty 9 was signed at Big Trout. It was first signed in 1905-06.

One of my late friends used to say to me all the time, “Don't cause too much trouble. You are just an addition.” Part of the addition grew from 1929 to 1930. The original treaty was signed in 1905-06 with Attawapiskat and those people on the coast.

I wanted to say the treaty is written as it is, but there is another side, the whole understanding of the elders and what we do have. I hope the Nishnawbe Aski Nation still has that documentation because, if not, I spent five years of my life for nothing.

Senator Moore: Who is the keeper of the oral record that was laid out years ago? Is one band the keeper of that for the whole nation?

Mr. Morris: I think the Mushkegowuk from Attawapiskat have done a lot more work than the rest of us. The rest of us are too busy fighting each other. They have managed to clear the air and they have done a lot through their former Grand Chief. But for the rest of us, Nishnawbe Aski Nation should have a record of what we did way back in 1970s.

Le sénateur Moore : Je veux remercier les témoins de leur présence aujourd'hui. J'ai appris beaucoup de choses. Je suis certain que mes collègues aussi. Le sénateur Sibbeston est probablement au courant de tout cela, car il a été aux premières lignes pendant des années.

Monsieur Morris et chef Beardy, vos deux nations sont assujetties au traité n° 9, n'est-ce pas? Je ne l'ai jamais vu.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Il a dit qu'il le traînait avec lui.

Le sénateur Moore : Je sais. Vous pourriez peut-être en laisser une copie à la greffière? J'aimerais bien le lire. J'aimerais savoir où nous faisons erreur et comment nous laissons tomber l'autre partie.

M. Beardy : Si vous voulez avoir cette information, cela va vous coûter cher!

Le sénateur Moore : Vous n'êtes pas le premier à dire cela aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, ce serait bien utile si vous pouviez nous en laisser une copie. J'imagine qu'il faut revenir à la base, et dans ce cas-ci, la base est un document juridique. J'aimerais bien pouvoir en prendre connaissance, parce que j'estime que cela pourra éclairer nos recommandations. Donc, si vous pouviez en remettre une copie à la greffière, ce serait très apprécié. Merci.

M. Morris : Avant de vous remettre une copie, je tiens à préciser une chose. Il faut se rappeler que le processus de traité, dont fait partie le traité n° 9, est une initiative qui vient de votre côté. L'Ontario et le Canada ont initié ce processus, et au moment de cette expansion — c'est le terme que j'utiliserai —, l'idée derrière le traité et la terminologie employée ne correspondaient pas vraiment à ce que nos ancêtres avaient compris. Quelques-uns d'entre nous avons eu la chance de travailler avec les anciens qui étaient là en 1929, lors de la signature du traité n° 9, à Big Trout. La première signature remonte à 1905-1906.

Un de mes amis, aujourd'hui décédé, me répétait souvent : « Ne sème pas la pagaille, tu n'es qu'un ajout ». Une partie de cet ajout s'est élargie entre 1929 et 1930. Le traité original a été signé en 1905-1906, avec Attawapiskat et les nations de la côte.

Je veux souligner que le traité est formulé tel quel, mais les anciens avaient une tout autre compréhension des choses et c'est aussi différent de ce que nous possédons vraiment. J'espère que la nation nishnawbe-aski a encore ces documents, parce qu'autrement, j'aurais gaspillé cinq années de ma vie.

Le sénateur Moore : Qui détient le compte rendu oral de ce qui a été décidé il y a des années? Est-ce qu'une bande représente l'ensemble de la nation à cet égard?

M. Morris : Je pense que le conseil Mushkegowuk d'Attawapiskat y a travaillé beaucoup plus que nous tous. Nous sommes trop occupés à nous battre les uns contre les autres. Le conseil Mushkegowuk a réussi à dissiper les conflits et, avec l'ancien grand chef, a fait beaucoup de travail de ce côté. Mais pour les autres, la nation nishnawbe-aski devrait avoir consigné ce qui a été fait dans les années 1970.

Senator Moore: At various times, various years, the reserve came into being. Was that part of the treaty? Where did this concept come in? Where did this begin, this idea of a reserve? The recognition or whatever the wording was that it happened at different years for different First Nations peoples. So where did that idea come from?

Mr. Morris: It came from your side.

Senator Moore: Remember, this is White man-Indian 101 relations. You are going to give me a lecture here, but I'm prepared to listen to it.

Mr. Morris: From what I understand, it came from your side in the first Indian Act. That's what it says.

Senator Moore: Was the Indian Act provided for in the treaty?

Ms. Spence: The Indian Act was not part of the treaty at all. It was imposed on us, that Indian Act. It was about taking control and labelling First Nations, so I think that's where the reserve came from. It was the government's plan to kind of isolate us from everybody. So we are still like that. This is where, as a chief, I get really angry about that because we are in the 21st century, and we are still on that Indian Act. That needs to be dissolved and really, we need to review how Canada has been treating First Nations and how they are so much in control.

For me, I didn't learn about the treaty until I was in my late 40s, and it's not even introduced in our school system. Even the Canadian citizens, even those people who come to our country, they are not even taught about First Nations. This is where we need to, as partners, really expose and educate Canadian citizens about what is the treaty.

I'm surprised, at your age, too, you don't even know anything about the treaty. It just shows that —

Senator Moore: I know something about some treaties, but I don't know anything about this treaty, I can tell you.

Ms. Spence: That's what I mean. Sometimes I feel like we don't exist for the government; we don't. But once we start raising our voice and being visible, they treat us like we are the criminals here. They do, yes.

There was a book written by John Long, Nipissing University. He talks about the treaty, and Stan Louttit, who was our grand chief, he was really passionate about that, because when the government always says that we gave up our land, we never did. We have evidence of that from Stan Louttit's research. There were commissioners who were on the journey of this treaty, and there was a person that was writing everything down. It was different what they stated in the treaty. Our grandfathers never gave up our land. Even one of the elders in one of the assemblies made a statement. He said, "There was a commissioner who wrote everything. That's where the truth is. Maybe one day that evidence will show up."

Le sénateur Moore : Les réserves sont nées au fil du temps et des années. Est-ce que cela faisait partie du traité? D'où venait ce concept? Comment est-ce que l'idée de former des réserves est arrivée? La reconnaissance, ou peu importe le terme utilisé, s'est faite à différents moments pour les peuples des Premières Nations. D'où est venue cette idée?

M. Morris : Elle est venue de votre côté.

Le sénateur Moore : Souvenez-vous, c'est une leçon de premier niveau sur les relations entre l'homme blanc et les Indiens. Vous allez me faire la leçon, mais je suis prêt à l'entendre.

M. Morris : À ce que je sache, c'est la Loi sur les Indiens qui a introduit cette idée. C'est ce qu'elle prévoit.

Le sénateur Moore : Est-ce que le traité tenait compte de la Loi sur les Indiens?

Mme Spence : La Loi sur les Indiens ne faisait pas du tout partie du traité. Elle nous a été imposée, cette Loi sur les Indiens. Le but était d'avoir le contrôle et d'étiqueter les Premières Nations, alors je crois que c'est de là que viennent les réserves. Le gouvernement voulait nous isoler du reste du monde, et cette situation perdure. Et c'est ce qui me met hors de moi, en tant que chef. Nous sommes au XXI^e siècle, et la Loi sur les Indiens est toujours en vigueur. Il faut dissoudre cette loi et vraiment examiner comment le Canada traite les Premières Nations et la façon dont il exerce encore autant de contrôle sur elles.

Pour ma part, j'étais dans la fin quarantaine quand j'ai appris l'existence du traité. Ce n'est même pas enseigné dans les écoles. On n'enseigne rien sur les Premières Nations aux citoyens canadiens ni à ceux qui arrivent chez nous. En tant que partenaires, nous devons absolument sensibiliser les citoyens canadiens à la signification du traité.

Je suis surprise de voir que vous aussi, à votre âge, vous ne savez pas en quoi consiste le traité. Cela démontre que...

Le sénateur Moore : J'en connais quelques-uns, mais je ne connais pas les détails de celui-là.

Mme Spence : C'est là où je veux en venir. J'ai parfois l'impression que nous n'existons pas pour le gouvernement; nous ne sommes pas là. Quand nous osons nous exprimer et nous rendre visibles, on nous traite comme des criminels. C'est la vérité.

John Long, de l'Université Nipissing, a écrit un livre qui parle du traité. Stan Louttit, qui était notre grand chef, se passionnait réellement pour ce dossier, car le gouvernement dit toujours que nous avons cédé nos terres, mais ce n'est pas vrai. Les recherches de Stan Louttit nous démontrent le contraire. Des commissaires ont participé à la négociation du traité, et quelqu'un a tout noté ce qui s'est dit. C'était différent de ce qui a été énoncé dans le traité. Nos ancêtres n'ont jamais cédé leurs terres. Un des aînés de l'assemblée a même fait la déclaration suivante : « Un commissaire a tout noté. Voilà où se cache la vérité. Peut-être refera-t-elle surface un jour. »

It did. Dairies were found in a university, Queen's University, I think, and that's where they discovered we never gave up the land; we were to share the land.

So just for your information, I think you need to remind the government of that.

Senator Moore: I'm almost embarrassed to ask this question, Mr. Chair.

Chief Beardy, your community has been given a boil-water advisory for the past 11 years? I mean nobody has come forward to give you a hand up to try to fix that situation?

Mr. Beardy: We have had meetings, meetings, meetings, meetings, and meetings, and more meetings. Health Canada, I met with them, and they wrote me a letter in October 2003, and it says it is recommended to keep the boil-water advisory in effect — that was initially said — within your community, until the results of further water samples indicate that the water is safe to drink. Until they upgrade, there will be no such thing as better water or safe water. So we are going to be like this until such time that the government decides to upgrade it or replace the old water treatment plant.

Our water operators are getting frustrated. They are telling me there is only so much they can do with chemicals.

Senator Moore: It's just such an insidious cycle because, if we don't have good water, we don't have health. We all need good water. Without the good water and the good health, we are adding to the costs of the system in terms of health and social assistance. I mean, we are just self-defeating.

That's a priority, chair. We have to fix something like that. We are trying to encourage people to have good physical and oral health. Remember too, they put a dental clinic in the school. Here, they couldn't brush their teeth with dirty water. I mean I want us to think about that sort of thing when we come around to doing this report, chair.

Senator Raine: Chief Beardy, earlier you said that the water was contaminated by pollution created by the foreigners. What are the contaminants in your water?

Mr. Beardy: What we have been advised is that the water is not safe anywhere. We don't drink it anymore — with all the acid and other things. We notice that, and it might be many miles down south when the wind blows, there is pollution in the air, and you know that.

When I talk about the drinking water, that's supposed to be treated. The date is August 29. I had contacted Health, and they say the results of water samples collected on August 27, 2014 from Olivia Duncan's kitchen tap for microbiological testing indicated that the water is contaminated with coliform bacteria and very low chlorine residue.

Elle a refait surface. Des journaux ont été retrouvés dans une université, l'Université Queen's, je crois, et c'est là qu'on a découvert que les terres n'avaient jamais été cédées; on avait convenu de les partager.

Donc, à titre d'information, je pense qu'il faut le rappeler au gouvernement.

Le sénateur Moore : Je suis presque gêné de poser ma prochaine question, monsieur le président.

Chef Beardy, depuis 11 ans, un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur dans votre collectivité. Personne ne vous a proposé de vous donner un coup de main pour corriger le problème?

M. Beardy : Nous avons eu des rencontres, et des rencontres, et des rencontres et encore des rencontres. J'ai rencontré des représentants de Santé Canada et ils m'ont écrit en octobre 2003 pour me dire qu'il était recommandé de maintenir l'avis d'ébullition jusqu'à ce que d'autres tests indiquent que les échantillons sont propres à la consommation. Sans réfection, jamais on n'aura d'eau potable. La situation va donc demeurer inchangée jusqu'à ce que le gouvernement décide de rénover ou de remplacer la vieille usine de traitement des eaux.

Nos opérateurs commencent à en avoir assez. Ils me disent qu'ils ne peuvent pas faire de miracles avec des produits chimiques.

Le sénateur Moore : C'est tellement pernicieux tout cela. Sans eau potable, la santé de la population en souffre. Tout le monde a besoin d'eau potable. Cette carence ajoute aux coûts du système de soins de santé et d'aide sociale. C'est vraiment se tirer dans le pied.

C'est une priorité, monsieur le président. Nous devons corriger une situation comme celle-là. Nous voulons encourager les gens à maintenir une bonne santé physique et buccodentaire. Rappelez-vous également qu'on a aménagé une clinique dentaire à l'école. Ils ne peuvent pas se brosser les dents avec de l'eau impropre à la consommation. Je veux qu'on pense à ce genre de choses lorsque viendra le temps de préparer notre rapport, monsieur le président.

La sénatrice Raine : Chef Beardy, vous avez dit plus tôt que l'eau était contaminée par la pollution produite par les étrangers. Quels sont ces contaminants?

M. Beardy : On nous a dit que l'eau était impropre partout. Nous n'en buvons plus — avec l'acide et les autres contaminants. Quand le vent souffle, on voit que la pollution voyage dans les airs, et elle peut provenir de nombreux kilomètres au sud. Cela, vous le savez.

L'eau potable est censée être traitée. C'est daté du 29 août. J'avais communiqué avec Santé Canada, qui m'a informé que d'après les tests microbiologiques effectués sur les échantillons prélevés le 27 août 2014 du robinet de cuisine d'Olivia Duncan, l'eau est contaminée de bactéries coliformes et de très faibles quantités de résidus de chlore.

Consumption of the water — this is from Health Canada: “Consumption of water can cause serious health defects. Attached is a copy of the sampling results in your review and records.” So I have records.

My question to you is, to kind of revert it back to you: If any of my band members drink water from the rivers and lakes, they get sick. Before, when I was growing up, you could drink water, lie down and drink the water. You would be well. Nowadays, they get sick, anyone. They have to have bottled water or they have to have water that is not contaminated.

Senator Raine: If the water coming from the tap — it was just from a house tap — was contaminated with coliform, that indicates that somehow there’s sewage getting into your water system or that the purification levels in the water system aren’t good enough to treat wherever the water source is. I guess it’s the big issue. You have to figure out where it’s coming from.

Mr. Beardy: If you look at Muskrat Dam, the sewage is on the other side, and on the other side is our water treatment plant, and what has happened is we were required to change fuel storage tanks, to go to a certain standard. Now, the requirement is double layer.

With all their technical expertise, INAC came up with a plan, a plan to remove those old tanks and then put new ones.

Now, there was a berm, and right there, within less than 50 feet, was the water treatment plant and the old tanks. When they pulled out the old tanks, shipped them down south, they left the contaminated site open.

Senator Moore: They didn’t clean it up?

Mr. Beardy: No. I have letters. I have said to them, “It must be cleaned. It must be.” So they said to me, “What we could do is we will put gravel on it.” I said, “No. If we have a temporary solution, I know you will never, ever get it done.”

Senator Raine: So the contamination of your water system could be coming as a result of those old tanks?

Mr. Beardy: I can’t say that. INAC might dispute that. They might say no.

Senator Raine: Have you asked for an inquiry on this?

Mr. Beardy: But I will say this: My water is contaminated.

Senator Raine: That’s very disturbing.

Mr. Beardy: I need you to help me decontaminate it.

The Chair: Thank you. I’m going to have to give Senator Dyck the last word.

I want to tell committee members that Deputy Grand Chief Les Louttit has been patiently waiting, and we still want to hear from him, so we are going to have to bring this to a close.

Consommer l’eau — c’est de Santé Canada : « Consommer l’eau peut entraîner de graves problèmes de santé. Vous trouverez ci-joint une copie des résultats de l’échantillonnage à examiner et à conserver dans vos dossiers ». C’est donc documenté.

À mon tour de vous poser une question. Si les membres de notre bande boivent de l’eau des lacs et des rivières, ils tombent malades. Avant, quand j’étais jeune, on pouvait boire l’eau directement à la source. Pas de problème. Aujourd’hui, tout le monde se sent mal après avoir bu l’eau. Il nous faut de l’eau embouteillée ou de l’eau non contaminée.

La sénatrice Raine : Si l’eau du robinet — elle a été prélevée d’un robinet résidentiel — contenait des coliformes, cela veut dire que les égouts s’infiltrent d’une manière ou d’une autre dans votre réseau d’aqueduc ou que les procédés de purification ne suffisent pas pour traiter les eaux, quelle que soit la source. J’imagine que c’est ce qui pose problème. Il faut trouver d’où ça vient.

M. Beardy : À Muskrat Dam, les égouts sont d’un côté et l’usine de purification de l’autre, et nous avons dû changer les réservoirs de combustible pour respecter les normes. Aujourd’hui, il faut installer des réservoirs à double couche.

Avec l’expertise technique d’AINC, un plan a été élaboré pour remplacer les anciens réservoirs.

Il y avait une berme à moins de 50 pieds de l’usine de traitement des eaux et des vieux réservoirs. Quand ils ont enlevé les réservoirs désuets pour les envoyer au sud, ils ont laissé le site contaminé à ciel ouvert.

Le sénateur Moore : Ils ne l’ont pas nettoyé?

M. Beardy : Non. J’ai des lettres à ce sujet. Je leur ai dit qu’il fallait absolument nettoyer le site. Ils m’ont répondu qu’ils pouvaient épandre du gravier par-dessus. J’ai refusé. Je sais que si on avait accepté une solution temporaire, rien n’aurait jamais été fait pour régler définitivement le problème.

La sénatrice Raine : Alors, ce sont peut-être ces vieux réservoirs qui ont contaminé votre réseau d’aqueduc?

M. Beardy : Je ne saurais dire. AINC pourrait le nier.

La sénatrice Raine : Avez-vous demandé qu’une enquête soit effectuée?

M. Beardy : Je peux vous dire ceci : mon eau est contaminée.

La sénatrice Raine : C’est très inquiétant.

M. Beardy : J’ai besoin de votre aide pour la décontamination.

Le président : Merci. Je dois céder la parole à la sénatrice Dyck pour le mot de la fin.

Je signale au comité que le grand chef Les Louttit attend patiemment son tour, et nous voulons entendre ce qu’il a à dire, alors nous allons devoir conclure.

Senator Dyck: I would really like to thank the witnesses this afternoon. You have given us a lot to think about, for sure.

My question is going to focus on funding, because whether we like it or not, the general public, mainstream public, when it comes to decision-making and thinking, unfortunately, they always go to the bottom line, which is dollars. The general public, I think, and probably other people, don't really understand. When they see that \$7 billion is going out, they assume that that money is going to First Nations. We heard this morning that maybe a third of it is not.

Mr. Morris: No. Two-thirds is not.

Senator Dyck: Two-thirds is not?

Mr. Morris: Yes.

Senator Dyck: That's even worse than I thought.

Mr. Morris: Yes.

Senator Dyck: But members of the general public who are not sympathetic think that — and I will say what you read in articles — throwing more money at this problem will not make it go away. They use that kind of language. Or that it's wasting taxpayer dollars. Yet, what we heard today from you is that the information that does not seem to get out is that there are policies that don't make any sense. There are things that are happening to you at the individual band level, where you are being asked to take from your own resources to supplement what the department is, presumably, giving you to upgrade water. You are paying half; they are paying half. You don't have enough money in the first place, but you have to pay for this. Then you have to make decisions of what to cut out somewhere else, and the funding has been capped since 1995 or 1996.

Does anyone have a summary of those kinds of problems? Because that adds to that whole picture, and I think that's what we need to know. It's that if you know that, then you cannot blame the First Nations. You cannot then blame the so-called victim. You can't say, "It's your fault. We gave you the money. Why aren't you managing it better?"

I hope that makes sense, and I know that Senator Tannas and Senator Sibbeston also brought up the idea of what are other ways of getting out of relying just on AANDC for money? You have talked about resource revenue sharing and other activities. But it does, unfortunately, boil down to a lot of funding questions, and I'm wondering whether you think that it's important to have a piece in our report that talks about how the money is spent and all these kinds of roadblocks and silly policy decisions that make it, it seems like, virtually impossible to balance your books. Then you get put into third party management, and then you get penalized again. Then you just keep going down and down and down in this deep spiral.

La sénatrice Dyck : Je tiens à remercier les témoins présents cet après-midi. Vous nous avez certainement donné matière à réflexion.

Ma question va porter sur le financement, parce qu'on le veuille ou non, le grand public s'attarde malheureusement à l'essentiel, c'est-à-dire à l'argent, quand il s'agit de prendre des décisions. Je pense que la population en général ne comprend pas vraiment ce que cela implique. Si on parle d'un financement de 7 milliards de dollars, elle croit que cet argent s'en va aux Premières Nations. On nous a dit ce matin qu'environ un tiers de cette somme ne se rend pas aux Premières Nations.

M. Morris : Non, les deux tiers ne se rendent pas.

La sénatrice Dyck : Les deux tiers?

M. Morris : Oui.

La sénatrice Dyck : C'est encore pire que je croyais.

M. Morris : Oui.

La sénatrice Dyck : Mais les membres du grand public qui ne sont pas sympathiques à la cause pensent que — et je vais reprendre l'expression utilisée dans les journaux — jeter encore plus d'argent par les fenêtres ne va pas régler le problème. C'est ce que les gens disent. Ou on parle de gaspiller les fonds publics. Mais d'après ce que vous nous avez dit aujourd'hui, on n'entend jamais parler des politiques qui n'ont ni queue ni tête. On demande au conseil de bande de puiser dans ses ressources pour compléter le financement que le ministère lui accorde, supposément, pour la réfection du réseau d'aqueduc. Vous partagez les coûts moitié-moitié. Mais vous n'avez pas les ressources en partant. Il faut quand même que vous sortiez de l'argent de vos poches, alors il vous faudra couper quelque part. Qui plus est, le financement plafonne depuis 1995 ou 1996.

Est-ce que quelqu'un a un compte-rendu de toutes ces choses-là? Parce que cela change la donne et nous devons avoir une vue d'ensemble. Sachant cela, on ne peut pas blâmer les Premières Nations. On ne peut pas tout mettre sur le dos des « victimes ». On ne peut pas dire : « C'est votre faute. On vous a donné l'argent, vous n'aviez qu'à mieux le gérer. »

J'espère que je me fais bien comprendre. Je sais que les sénateurs Tannas et Sibbeston ont aussi indiqué qu'il y avait d'autres moyens de se sortir du marasme que d'attendre les fonds d'AANDC. Vous avez parlé du partage des revenus tirés des ressources et d'autres activités. Mais malheureusement, cela soulève encore bien des questions liées au financement, et je me demandais si vous pensiez qu'il serait important que notre rapport comporte une section traitant de la façon dont l'argent est dépensé et de tous les obstacles et de toutes les décisions politiques saugrenues qui font en sorte qu'il est pratiquement impossible pour vous d'équilibrer votre budget. C'est alors qu'on vous place sous tutelle et qu'on vous pénalise encore une fois. Les choses ne peuvent qu'empirer à partir de là.

The Chair: That's a big question, Senator Dyck. I have a feeling that the answer may be buried in the testimony that we have received today from a number of different sources.

Ms. Spence: That is a good question because I think it's important for the Senate committee to really understand and see the picture.

When you talk about the funding, we receive contribution funding, but it is under set conditions. It's not negotiable. Each end of the fiscal year, we receive the funding for us to sign, but we don't have the opportunity to really review it and negotiate. It's take it or leave it, and if you don't sign it, you don't get the funding. It's like that.

There has to be a different approach because this funding doesn't even focus on the cost of living and inflation. It focusses on the population of the funding.

This is why I keep saying, "Why are we treated so differently? Why can't we get the same funding as the municipalities? We need both governments to work with us and receive funding from them, not just one."

When we have our own resources, it seems that we are going to get penalized or our funding is going to be cut, or somehow they are going to defer it or something.

I'm not in favour of this funding, but I know, if I don't sign it, I'm not going to have any funding. I already explained that when we fought the third party intervention, we didn't have no funding for six months, I believe.

I keep on hoping the chiefs will fight about this contribution funding, and I keep saying, "We don't need Indian Affairs no more. We have our own body of government that could oversee this and look at this and start looking at the revenue sharing." Mining companies come to our communities and our traditional land, and they disturb the land, the water, and the animals, but we don't even get compensation from it at all. We are entitled to revenue sharing to get away from the government dependence.

Even Ontario Works is crippling our people. It is. I would like to see Ontario Works out of my community, but I need all the training and the jobs and the revenue sharing.

It's time for the government to give back our rights. They took them away, and it's time, and I encourage this committee to look at the contribution funding and the other funding. Compare the municipalities and First Nations. You will be surprised about the difference. We don't even get 100 per cent to upgrade our water intake. We don't. We have problems with our water treatment.

Le président : C'est une grande question, sénatrice Dyck. J'ai l'impression que la réponse se trouve peut-être dans les témoignages que nous avons entendus aujourd'hui de différentes sources.

Mme Spence : C'est une bonne question, parce que je pense qu'il est important que le comité sénatorial comprenne bien ce qui se passe et qu'il ait une vue d'ensemble de la situation.

Pour ce qui est du financement, nous recevons des fonds sous forme de contribution, mais nous devons respecter des conditions préétablies. Rien n'est négociable. À la fin de l'année financière, nous devons approuver le financement qu'on nous accorde, mais nous n'avons pas la possibilité d'examiner le tout et de négocier les conditions s'y rattachant. C'est à prendre ou à laisser. Pas de signature, pas de financement. C'est aussi simple que cela.

Il faut faire les choses autrement, parce que cette approche ne tient même pas compte du coût de la vie ni de l'inflation. Elle est axée sur la population financée.

C'est pour cette raison que je demande sans cesse : « Pourquoi sommes-nous traités si différemment? Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir le même financement que les municipalités? » Il faut que les deux ordres de gouvernement travaillent avec nous et que le financement provienne des deux, pas seulement d'un des deux.

Quand on arrive à avoir nos propres ressources, nous sommes pénalisés ou notre financement écope. On nous impose des coupes ou des reports.

Je ne suis pas en faveur des conditions de financement, mais je sais que si je ne les accepte pas, je ne recevrai rien. Comme je le disais, quand nous avons contesté la mise sous tutelle, nous avons été privés de financement pendant six mois, si je ne me trompe pas.

J'espère toujours que les chefs se battront contre le financement sous forme de contribution. Je répète que nous n'avons plus besoin des Affaires indiennes. Nous avons notre propre organe de gouvernement capable de superviser cet aspect, de l'analyser et d'étudier l'option du partage des revenus. Les sociétés d'exploitation minière viennent mener des activités dans nos collectivités et sur nos terres traditionnelles. Elles perturbent la terre, les eaux et la faune, mais nous ne touchons aucune forme d'indemnisation pour cela. Nous devrions pouvoir profiter du partage des revenus pour nous libérer de notre dépendance au gouvernement.

Même le programme Au travail Ontario est catastrophique pour nos citoyens. C'est vrai. J'aimerais que ce programme ne soit pas offert dans ma collectivité, mais nous avons besoin de la formation, des emplois et du partage des revenus.

Il est temps pour le gouvernement de nous redonner les droits qu'il nous a enlevés. J'encourage le comité à étudier le financement sous forme de contribution et d'autres formes de financement et à comparer les municipalités aux Premières Nations. Les membres seraient surpris de constater les différences qui existent. Nous ne recevons même pas 100 p. 100

You will be amazed at what you discover. This is what we need to do. We need to expose what is happening with us, and we need all the parties' involvement on this.

In order for the government and the leadership to come together, our chiefs need to be a part of that Parliament. We need our own people there. Yes, we have Charlie Angus at our end, but that's second-hand information. We need our own chiefs to be there in order to speak for us and really show what is happening in our backyard of Canada. I always see in commercials, they are so proud, and they have freedom, but in our world, we don't see that because of the government's way of recognizing the treaty.

The funding needs to be reviewed and needs to be changed or get rid of Indian Act.

The Chair: One last question from Senator Greene Raine. I'm sorry to be curt.

Senator Raine: No. Thank you, and I appreciate this.

Senator Dyck: You already said one last question.

The Chair: Yes. I'm very lenient.

Senator Raine: I just was quickly reviewing my notes, and I see that, Chief Beardy, Muskrat Dam was awarded an award, the innovative housing award. I'm wondering if you could send us some information on that because we probably don't have time to go into it today. I would like to congratulate you for that award.

Also, I believe that Kasabonika also got an award for innovative use of government funds, which is kind of interesting. You are certainly doing outstanding things with the limited resources that you have. Thank you.

The Chair: I'm sure you noted that. Thank you very much, everyone, again. You have heard our members express their gratitude for your time and your compelling statements.

Now, colleagues, we have kept Nishnawbe Aski Nation Deputy Grand Chief Les Louttit waiting way over our schedule.

Deputy Grand Chief Louttit, we thank you for your patience. I guess you can see why we are late. We weren't twiddling our thumbs here, but listening to very compelling testimony today. I guess you got the routine about the microphone already, so, please, welcome and thank you again.

du financement nécessaire pour améliorer notre système de prise d'eau. Nous avons des problèmes avec notre système de traitement des eaux.

Vous seriez stupéfait. Ce que nous devons faire, c'est de dévoiler au public ce que nous vivons et pour cela, tous les partis doivent nous aider.

Pour obtenir la collaboration du gouvernement et du leadership, nos chefs doivent être présents au Parlement. Nous devons y être représentés. Oui, nous avons Charlie Angus, mais il s'agit d'une représentation indirecte. Nos chefs doivent être sur place pour défendre nos intérêts et expliquer ce qui se passe vraiment dans nos régions. Dans les pauses publicitaires, les membres sont toujours fiers. Ils sont libres. Mais, dans la réalité, ce n'est pas ce que nous constatons, car le gouvernement a une façon différente de reconnaître le traité.

Il faut revoir le mode de financement et le modifier, ou abolir la Loi sur les Indiens.

Le président : Nous avons le temps pour une dernière question. Je suis désolé d'être aussi sec. Madame la sénatrice Greene Raine, vous avez la parole.

La sénatrice Raine : Ça va. Merci, je vous en suis reconnaissante.

La sénatrice Dyck : Vous aviez déjà dit que la question précédente était la dernière.

Le président : Je sais. Je suis très indulgent.

La sénatrice Raine : Chef Beardy, en regardant mes notes rapidement, j'ai remarqué que la Première Nation de Muskrat Dam a reçu le prix du logement novateur. J'aimerais que vous nous fassiez parvenir plus de détails à ce sujet, car nous n'aurons probablement pas le temps d'en parler aujourd'hui. Je tiens, tout de même, à vous féliciter pour ce prix.

Je crois, également, que la Première Nation de Kasabonika s'est vue décerner un prix pour son utilisation novatrice des fonds du gouvernement, ce qui est plutôt intéressant. Vous faites des choses remarquables malgré vos ressources limitées. Merci.

Le président : Je suis convaincu que vous l'avez remarqué. Encore une fois, merci à tous. Comme l'ont déjà exprimé les membres du comité, merci d'avoir pris le temps de nous rencontrer et merci pour vos exposés convaincants.

Chers collègues, nous sommes très en retard sur notre horaire et le grand chef adjoint de la Première Nation Nishnawbe-Aski, Les Louttit, attend son tour.

Grand chef adjoint Louttit, nous vous remercions de votre patience. Comme vous pouvez le voir, nous sommes en retard. Nous ne nous sommes pas tourné les pouces; nous avons écouté des témoignages très convaincants. J'imagine que vous avez compris comment fonctionne le micro. Donc, encore une fois, merci d'être ici et bienvenue.

Les Louttit, Deputy Grand Chief, Nishnawbe Aski First Nation:

Good afternoon, Senate committee members. My name is Les Louttit. I'm from Fort Albany and Cree Nation on James Bay. I am one of the three Deputy Grand Chiefs of the Nishnawbe Aski Nation, and my portfolio includes Housing Infrastructure as well as Economic Development, Resource Development, Energy, and other duties that I share with other members of the executive council.

I'm going to go right into my presentation, but I want to acknowledge our First Nation members who have presented who are part of our Nation.

What they have presented to you are the facts on the ground as they see their communities, the realities of the First Nation housing and infrastructure situation.

What I'm going to present is more of a broader overview at a regional level because this political organization represents the political, economic, cultural, and social aspirations of our communities.

If you look at the first slide, and unfortunately I didn't have time to number these. We were kind of rushed to put together a submission because we weren't advised until last week.

We just had a chiefs' meeting last month, an annual general assembly in which our 49 First Nations were represented here in the city, actually, at the Fort William First Nation.

This Resolution 14/40 speaks for itself from what you have heard from our First Nation members who have presented today, and, really, it speaks to the collective emergency housing and infrastructure situation across the NAN communities and the NAN territory.

It concludes:

THEREFORE BE IT RESOLVED that all NAN First Nations hereby come together to collectively declare a NAN-wide Housing State of Emergency.

FINALLY BE IT RESOLVED that NAN Chiefs-in-Assembly mandate the Executive Council to publicize this NAN-wide Housing State of Emergency and to advocate to Canada and Ontario for funding and program measures that recognize and address the emergency on an urgent basis.

The Nishnawbe Aski Nation was originally established as Grand Council Treaty 9 in 1973 and was renamed the Nishnawbe Aski Nation in the mid-1980s.

On the second slide, you will see the composition of this organization that we call NAN. It consists of 49 First Nations with a total population of 45,000 across the NAN territory, which represents about two thirds of the land mass of Ontario.

I have listed here the seven tribal councils. Some of the First Nations presented are members of these tribal councils that are listed on the second slide.

Les Louttit, grand chef adjoint, Première Nation Nishnawbe-Aski :

Membres du comité, bonjour. Je m'appelle Les Louttit. Je suis originaire de Fort Albany près de la baie James, et membre de la nation crie. Je suis le grand chef adjoint de la Première Nation Nishnawbe-Aski et aussi responsable, notamment, du logement et de l'infrastructure, du développement économique, du développement des ressources et de l'énergie. J'ai également d'autres responsabilités que je partage avec d'autres membres du conseil exécutif.

Avant d'amorcer ma présentation, je tiens à féliciter les membres des Premières Nations qui se sont exprimés et qui font partie de notre nation.

Ils vous ont présenté des faits sur leurs collectivités, ainsi que sur la situation des logements et de l'infrastructure dans la Première Nation telle qu'ils sont en mesure de la constater.

Je vais vous présenter un aperçu plus général à l'échelle régionale, puisque c'est à ce niveau que sont représentées les ambitions politiques, économiques, culturelles et sociales de nos collectivités.

Regardons la première diapositive. Malheureusement, je n'ai pas eu le temps de les numéroter. Nous n'avons appris que la semaine dernière que nous allions faire une présentation.

Le mois dernier, à la Première Nation de Fort William, nous avons eu une réunion des chefs, une assemblée générale annuelle, à laquelle nos 49 Premières Nations ont participé.

La Résolution 14/40 reprend ce que vous avez entendu aujourd'hui des membres des Premières Nations. En fait, elle parle de l'urgence collective de la situation du logement et de l'infrastructure dans toutes les collectivités et sur le territoire de la NNA.

Cette résolution se termine en disant ceci :

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que toutes les Premières Nations de la NNA s'unissent pour déclarer l'état d'urgence en matière de logement à l'échelle de la NNA.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU que l'Assemblée générale des chefs charge le conseil exécutif de publier cet état d'urgence en matière de logement à l'échelle de la NNA et d'appeler le Canada et l'Ontario à fournir des fonds et des mesures qui reconnaissent la situation d'urgence et qui permettent de la régler.

La Première Nation Nishnawbe-Aski a d'abord été créée en 1993 sous le nom de Grand conseil du traité n° 9 et renommée Première Nation Nishnawbe-Aski au milieu des années 1980.

À la deuxième diapositive, vous verrez la structure de cette organisation que nous appelons la NNA. Elle est composée de 49 Premières Nations et compte 45 000 membres sur le territoire de la NNA, un territoire qui couvre les deux tiers de l'Ontario.

Vous trouverez sur cette diapositive le nom des sept conseils tribaux. Certaines des Premières Nations représentées sont membres de ces conseils tribaux.

Six of the 49 are not affiliated, and they are considered to be independent First Nations.

NAN encompasses Treaty 9 as well as the Ontario portion of Treaty 5, covering a land mass of two thirds of the province, totalling 210,000 square miles.

The third slide, we have an on-reserve population of 28,000, approximately 6,000 homes for a population density of 4.7 individuals per home. That represents 26 per cent more than the Aboriginal population density in Canada, which is 3.7 individuals per home. It represents 122 per cent more than the general population density of Canada, being 2.1 persons per home.

Nineteen per cent or 1,149 are on-reserve housing CMHC Section 95 rentals. Less than 1 per cent are privately owned, where over 80 per cent are owned by the First Nation. On average, 140 new homes are built per year in the NAN territory.

So there is an immediate need for 1,900 homes in the NAN territory, which would bring the population density down to the national average. That is before growth rate projections, the replacement rate and major repairs are considered.

The projected growth forecasts show that, in the next 17 years, there is a total of 130,000 new homes required.

On the next slide, titled "Housing & Infrastructure," 20 per cent of these homes need minor repair, less than \$25,000 per unit; 25 per cent of the homes need major repairs, more than \$25,000 per house; 40 per cent of all homes are ten years old or older. Average homes last between 15 to 20 years. Private home ownership is less than 1 per cent.

Rental regimes differ from nation to nation. With extremely high unemployment rates, individual families are not able to pay rent, and it forces the First Nation to absorb the costs from existing capital sources as well as other funding sources of programs, including Casino Rama funding. Eventually, the First Nation begins to run deficits because they are forced to, under their contribution agreements by the Department of Indian Affairs, recover that cost because a lot of these homes that are under Section 95 or CMHC are under a ministerial loan guarantee, which commits First Nation funds for the repayment in case there is a default.

The current need: A study was conducted by Neegan-Burnside Engineering in 2006 on the NAN's housing and infrastructure needs, based on INAC website data. At that time, it indicated a backlog of 5,000-plus homes to catch up to the First Nations' needs in 2006. Over seven years, the First Nation demographics indicate an average growth rate of 2.3 per cent per year.

Six des 49 Premières Nations ne sont pas affiliées; elles sont donc considérées comme étant indépendantes.

La NNA englobe le traité n° 9 ainsi que la portion de l'Ontario couverte par le traité n° 5, ce qui représente une superficie de 210 000 miles carrés ou les deux tiers de la province.

Passons à la troisième diapositive. On compte, dans la réserve, 28 000 personnes et environ 6 000 logements, pour une densité de population de 4,7 personnes par logement. Cette densité de population est 26 p. 100 plus élevée que celle de la population autochtone au pays, qui s'élève à 3,7 personnes par logement, et 122 p. 100 plus élevée que celle de la population générale du pays qui se situe à 2,1 personnes par logement.

Parmi ces logements, 19 p. 100 ou 1 149 sont des logements de la SCHL loués en vertu de l'article 95. Moins de 1 p. 100 sont de propriété privée et plus de 80 p. 100 appartiennent à la Première Nation. En moyenne, il se construit 140 nouveaux logements par année sur le territoire de la NNA.

Cela signifie qu'il y a un besoin immédiat pour 1 900 logements sur le territoire de la NNA. Cela permettrait de réduire la densité de population à un niveau comparable à celui de la moyenne nationale. Ces chiffres ne tiennent pas compte des prévisions du taux de croissance, du taux de renouvellement et des réparations majeures à apporter aux logements existants.

Selon les prévisions, au cours des 17 prochaines années, 130 000 nouveaux logements seront nécessaires.

La prochaine diapositive parle du logement et de l'infrastructure. Selon nos données, 20 p. 100 des logements existants nécessitent des réparations mineures, soit moins de 25 000 \$ par logement; 25 p. 100 nécessitent des réparations majeures, soit plus de 25 000 \$ par logement; et 40 p. 100 de tous les logements ont au moins 10 ans. En moyenne, les logements ont une durée de vie de 15 à 20 ans. Moins de 1 p. 100 des logements sont de propriété privée.

Les régimes de location varient d'une Première Nation à l'autre. Les taux de chômage sont extrêmement élevés. Donc, les familles sont incapables de payer leur loyer. Cela force la Première Nation à défrayer les coûts des loyers en puisant dans ses capitaux et autres sources de financement de programmes, y compris le financement du Casino Rama. Plus tard, elle se retrouve avec un déficit, car, en vertu des accords de contribution qu'elle a conclus avec le ministère des Affaires indiennes, elle est tenue de recouvrer ses coûts, puisque beaucoup de ces logements sont financés par la SCHL en vertu de l'article 95 et font l'objet d'une garantie de prêt ministériel.

Parlons maintenant des besoins actuels. En 2006, la société Neegan-Burnside Engineering a mené une étude sur le logement et les infrastructures de la NNA en s'appuyant sur les données publiées sur les sites Web du MAINC. À l'époque, l'étude a conclu qu'il y avait un manque à gagner de plus de 5 000 logements pour satisfaire aux besoins de la Première

Application of that rate during the past seven years to current year, 2014, indicates a total current backlog of at least 5,500 or more new homes.

Then there are the annual needs to be determined based on the current First Nation growth rate, household formations, overcrowding, and emergency needs due to fires, floods, the matrimonial property legislation that has been enacted, et cetera.

Housing, the factors: availability of adequate, durable, accessible, culturally appropriate, safe, and sustainable housing is a key determinant of social, health, and economic well-being.

Unsuitable housing conditions in northern communities contribute to barriers to education, employment, and self-sufficiency.

Overcrowded and inadequate housing causes stress and has other psychosocial impacts, which result in negative physical and mental health results, leading to unhealthy coping means, such as substance abuse and addictions.

The cost of healthy living: Using the CMHC costing model, it is estimated that the average cost to deliver and build an average three-bedroom, 1,800-square foot bungalow across the NAN territory is \$230,000. If you extend that to 5,000 units, that would cost approximately \$1.2 billion.

There are standard development costs that are normally associated with new housing construction: planning, architectural, engineering, consultations, project management, inspections, and commissioning. These soft costs are not consistently applied by all NAN First Nations due to limited capital budgets.

Infrastructure, which includes water, sewer, hydro, and roads: Eight NAN communities have been on a boil-water advisory for over 10 years according to Health Canada. The lack of funding for infrastructure just to bring drinking water up to federal standards in these communities is a major issue.

The Thunder Bay chapter of the Council of Canadians also expressed its concerns in an article released by CBC News on September 9, about what the government calls the Safe Drinking Water for First Nations Act. This legislation is deemed a vital step towards ensuring First Nations have the same health and safety protections for drinking water as other Canadians. However, the council fears this new legislation will force First Nations to meet provincial water standards without providing funding to meet those standards. In other words, there is not going to be any additional resourcing to enforce those regulations. No authority

Nation. Selon les données démographiques de la Première Nation, sur une période de sept ans, le taux moyen de croissance s'établit à 2,3 p. 100 par année. En s'appuyant sur ce taux de croissance, le manque à gagner en 2014 serait d'au moins 5 500 logements.

Ces données ne tiennent pas compte des besoins annuels qu'il faut établir en fonction du taux de croissance actuel de la Première Nation, de la formation des ménages, du surpeuplement et des besoins urgents causés par les incendies, les inondations et la mise en œuvre de la loi sur les biens matrimoniaux, notamment.

La prochaine diapositive porte sur les facteurs liés au logement. Des logements adéquats, durables, accessibles, adaptés à la culture, sécuritaires et viables constituent un des principaux déterminants de santé et du bien-être social et économique.

Les logements inadéquats dans les collectivités du Nord constituent des obstacles à l'éducation, à l'emploi et à l'autosuffisance.

Les logements surpeuplés et inadéquats sont un facteur de stress, ont des répercussions psychosociales et nuisent à la santé physique et mentale des citoyens, ce qui pousse ces derniers à se tourner vers des moyens d'adaptation néfaste, comme l'alcoolisme et la toxicomanie.

Parlons maintenant du coût d'une vie saine. En utilisant le modèle de coût de la SCHL, on estime à 230 000 \$ le coût moyen de construction d'une maison de 1 800 pieds carrés comptant trois chambres à coucher sur le territoire de la NNA. Pour 5 000 logements, cela équivaut à environ 1,2 milliard de dollars.

Toute nouvelle construction domiciliaire comprend habituellement des frais d'aménagement : la planification, l'architecture, l'ingénierie, les consultations, la gestion de projet, les inspections et la mise en service. Ces coûts accessoires ne sont pas toujours assumés par les Premières Nations de la NNA en raison de leurs capitaux limités.

Passons aux infrastructures, y compris l'eau, les égouts, l'hydroélectricité et les routes. Selon Santé Canada, huit collectivités de la NNA sont sous le coup d'un avis d'ébullition de l'eau depuis plus de 10 ans. Un des principaux problèmes, c'est le manque de financement des infrastructures permettant d'améliorer le système d'eau potable dans ces collectivités de façon à ce qu'il respecte les normes fédérales.

Dans le cadre d'un article publié par CBC News, le 9 septembre, la section de Thunder Bay du Conseil des Canadiens s'est dite préoccupée par ce que le gouvernement appelle la Loi sur la salubrité de l'eau potable sur les terres des Premières Nations. Cette loi est censée être une étape vitale permettant aux Premières Nations de jouir des mêmes dispositions sur la santé et la sécurité en matière d'eau potable que les autres Canadiens. Toutefois, le conseil craint que cette nouvelle loi n'oblige les Premières Nations à respecter les normes provinciales en matière d'eau potable sans pour autant disposer

created to regulate or to ensure that the enforcement is there, and there won't be additional capital funding provided to upgrade the systems to current national standards.

The next slide is a table which shows the current housing situation based on AANDC statistics during the 2011/2012 fiscal year. It was calculated according to each of the seven tribal councils for each of those headings across the top, for a tribal council total in the final column, and then for the grand total of \$1.11 billion.

Meeting the need: In addition to local cultural and lifestyle preferences, housing must be suited to northern climate and environmental conditions. Meeting these requirements will help ensure that NAN citizens will live in home designs that they prefer; housing that is free from mould; that is flood-proof and fireproof; and housing that is free from major repairs and related health and safety issues.

There is a current need to build adaptable and technologically appropriate infrastructure that meets the demand for changing climatic conditions and that meets improved performance and life cycle endurance of northern housing.

Northern housing needs a broad range of national and regional perspectives and disciplines, including economic and environmental aspects as well as social, health, and cultural considerations. Therefore, a multidisciplinary, holistic approach is needed to develop appropriate and sustainable housing and housing policy for northern NAN communities.

I'm going to ask my Economic Development Officer, Charmaine McGraw, to describe this flow chart.

The Chair: Please, Ms. McGraw.

Charmaine McGraw, Economic and Resource Development Unit Manager, Nishnawbe Aski First Nation: The next slide we just talk about creating solutions, and I think one thing that I have noticed since I have been with Nishnawbe Aski Nation and Deputy Louttit is that we hear a lot about asking for money, asking for money. But I think, and so does the rest of my team, that simply putting more money into existing programs and services is not the solution to address the challenges on reserve. Clearly, structural reform and innovation are required to transform the housing system on reserve. By dealing with root causes and structural issues, by implementing strong accountability and governance structures, concrete improvements and outcomes can be achieved, but those need to happen at the local level as well as, of course, at the policy level. But a lot of the change needs to start in our communities.

des fonds nécessaires. Autrement dit, les Premières Nations ne jouiront d'aucune ressource supplémentaire pour appliquer ces règlements. Aucune instance n'a été créée pour régir ou assurer l'application de ces règlements et aucun fonds supplémentaire ne sera fourni pour améliorer les systèmes actuels de façon à ce qu'ils respectent les normes nationales.

La prochaine diapositive présente un tableau de la situation actuelle en matière d'habitation selon les données d'AADNC pour l'exercice 2011-2012. Les calculs ont été effectués pour chacun des sept conseils tribaux dont les noms figurent en en-tête. Le tableau présente également le total par conseil tribal ainsi que le total général de 1,11 milliard de dollars.

Pour satisfaire aux besoins et respecter les préférences associées à la culture locale et aussi de vie, les logements doivent être adaptés au climat du Nord et aux conditions environnementales. Si l'on satisfait ces besoins, les citoyens de la NNA pourront vivre dans des logements conçus selon leurs préférences, sans moisissure, à l'épreuve des inondations et des incendies, ne nécessitant aucune réparation majeure et ne présentant aucun problème de santé ou de sécurité.

Ce qu'il faut, ce sont des infrastructures flexibles et adéquates sur le plan technologique qui satisfont aux demandes liées aux conditions climatiques changeantes et qui amélioreront le rendement et le cycle de vie des logements du Nord.

La construction des logements dans le Nord repose sur beaucoup de points de vue et de disciplines nationales et régionales différentes, y compris les aspects économiques et environnementaux, ainsi que les considérations sociales, culturelles et de santé. Par conséquent, il est nécessaire d'adopter une approche multidisciplinaire et holistique à la construction de logements adaptés et viables et à l'élaboration d'une politique en matière de logement pour les collectivités de la NNA.

Je vais maintenant demander à Charmaine McGraw, mon agente du développement économique, de vous expliquer le graphique de cheminement suivant.

Le président : Madame McGraw, vous avez la parole.

Charmaine McGraw, gestionnaire, Unité de développement économique et de mise en valeur des ressources, Première Nation Nishnawbe-Aski : La prochaine diapositive porte sur la création de solutions. Une des choses que j'ai remarquées depuis que je travaille avec le grand chef adjoint Louttit de la Première Nation Nishnawbe-Aski, c'est qu'on entend beaucoup parler de demandes de fonds. Selon moi et les membres de mon équipe, le fait d'investir davantage dans les programmes et services actuels ne permettra pas de régler les problèmes dans les réserves. De toute évidence, pour transformer le régime de logements dans les réserves, il faut procéder à une réforme structurelle et faire place à l'innovation. Pour y arriver, il faut s'attaquer aux causes fondamentales et aux problèmes structurels et mettre en œuvre des structures de responsabilité et de gouvernance solides, apporter des améliorations concrètes et fixer des objectifs

If we look at a model, one of the reasons why a lot of the members in our communities can't pay rent and have privately owned homes is that they don't have access to employment. Our communities are a lot different than a lot of the other First Nation communities because NAN does not have access to the larger centres. They don't have the ability to drive to work every day because there are no roads. There are a lot of challenges when it comes to employment.

However, I think there are a lot of ways that we can create employment in our communities. So if we can create sustainable employment in our communities by using strengths from each of those communities, that would help enable families to pay rent.

We also need a lot of community engagement and education so that they understand or have a better understanding of how to care for their homes, also how their system works. A lot of them don't understand that if they don't pay rent then it's coming from somewhere else. That community engagement and education needs to happen in all aspects; fire, all types of safety aspects.

Then we also have to look at investment into our own future. With all of that, we begin to have a process of sustainable housing and infrastructure.

Mr. Louttit: There are some more charts, which I will ask Charmaine to explain. The next one is "Creating Futures for Infrastructure and Sustainable Housing," or CFISH. We have to think of innovative ways to get to the root cause of inadequate housing and poor living conditions. CFISH is comprised of three arms: a non-profit, to develop capacity at the local level; a for-profit, which would focus on the development and oversight of businesses, which would feed into the housing supply chain, so building becomes more cost efficient, and community members can be employed; an investment fund in which each of the businesses or interested parties would be required to invest a certain amount of profit. This fund would then be accessible to our members and communities to apply for funding to leverage further funding for the various infrastructure projects.

Ms. McGraw: I heard some of you speak earlier about other ways that you can fund yourselves and find a way to become economically sovereign, and, yes, there is a way.

What you will look at on the one slide after that short description of CFISH is something that we have been working on at NAN for probably about the last year and a half, two years, and it has finally kind of come to a head, and it is called "Creating Futures for Infrastructure and Sustainable Housing."

atteignables. Mais, tout cela doit se faire à l'échelle locale et, bien entendu, à l'échelle politique. Mais, aussi, beaucoup de changements doivent être apportés à l'échelle communautaire.

Si l'on regarde le modèle présenté à la diapositive, une des raisons pour lesquelles beaucoup des membres de nos collectivités ne peuvent payer leur loyer ou s'acheter une maison, c'est qu'ils n'ont pas d'emploi. À bien des égards, nos collectivités sont très différentes des autres collectivités des Premières Nations, car la NNA ne se trouve pas près de grands centres. Nos membres ne peuvent pas se rendre au travail chaque jour, car nous n'avons pas de routes. Nous sommes confrontés à beaucoup d'obstacles en matière d'emploi.

Je crois, cependant, qu'il existe beaucoup de façons de créer de l'emploi dans nos collectivités. La création d'emplois durables faisant appel aux forces de chacune de nos collectivités permettra aux familles de travailler et de payer leur loyer.

L'engagement communautaire et l'éducation sont également importants pour que les membres puissent apprendre comment prendre soin de leur logement et comment fonctionne le régime. Bon nombre ne comprennent pas que s'ils ne paient pas leur loyer, c'est quelqu'un d'autre qui le paie pour eux. L'engagement communautaire et l'éducation peuvent porter sur divers aspects, notamment les incendies et la sécurité.

Il faut ensuite réfléchir à l'investissement que l'on veut faire dans notre avenir. Tout cela permettrait de mettre en place un processus durable en matière de logement et d'infrastructures.

M. Louttit : Il y aura d'autres tableaux et je demanderai à Charmaine de vous les expliquer. La prochaine diapositive concerne l'organisation « Bâtir un avenir pour l'infrastructure et le logement durable », ou BAILD. Nous devons réfléchir à des façons novatrices de nous attaquer aux causes fondamentales des logements inadéquats et des mauvaises conditions de vie. BAILD est composé de trois directions : une chargée des activités sans but lucratif et responsable du développement de la capacité à l'échelle locale; une chargée des activités à but lucratif responsable du développement et de la surveillance des sociétés qui participeraient à la chaîne d'approvisionnement en matière de logement de façon à ce que la construction se fasse de façon plus économique et à ce que les membres de la collectivité puissent y participer; et une chargée du fonds d'investissement auquel toutes les sociétés ou toutes les parties intéressées verseraient une partie de leurs profits. Les membres des collectivités et les collectivités elles-mêmes pourraient ensuite utiliser ce fonds pour tirer parti d'autres fonds afin de réaliser divers projets d'infrastructure.

Mme McGraw : Certains ont parlé plus tôt de moyens de s'autofinancer ou de devenir indépendant sur le plan économique. Vous avez raison, il y a une façon.

La prochaine diapositive porte sur ce à quoi nous travaillons depuis environ deux ans à la NNA. Nos efforts ont finalement abouti à la création de « Bâtir un avenir pour l'infrastructure et le logement durable ».

This organization would be the delivery vehicle specifically for NAN and independent First Nations when it came to housing. The idea is that the non-profit branch of CFISH would be responsible for capacity building, training, education, administrative reports, providing a liaison service between government and First Nations so that that gap is bridged. There is a lot of miscommunication, mistrust, and that's when things kind of go out the window.

I realize that, for sustainable change, it has to happen at that community level, so capacity building, training our housing managers, training our economic development officers, training our lands managers so that they have the best education possible to manage in their communities. We could look at all kinds of things, but that's kind of the gist of the non-profit branch.

The for-profit branch, this arm of the entity would be responsible for the management, start-up, and oversight of businesses that fell into the CFISH mandate. So what we have been doing is investigating communities, seeing what strengths they have. Some have sawmills. Some have cabinet makers. Some have plumbers. We have been investigating and identifying those business opportunities that would feed into the housing supply chain. We, for so long, have been buying housing supplies from down south and then shipping them up hundreds of miles up north when there are trees all around us.

I heard the discussion about log homes earlier. That may or may not be a solution, but there are opportunities for us to use resources around our communities to help lessen the cost of building a house.

Then, again, through the non-profit branch, you are training your tradespeople so that you are building your own houses. You are not paying construction companies to come in and build.

There are a few Aboriginal housing companies already that are doing prefab homes, things like this. We just need to find those and help them build. They don't always have the capacity to bring them to the next level, so that's kind of the idea behind CFISH.

Then the most important part of this, to me, is the NAN community infrastructure fund, because any of the businesses that we would develop through the for-profit branch would have written into their contracts that there would be a certain amount of profit to be reinvested into this fund.

So this is how we start, and I know it will be a long, slow start, but it has to start somewhere. With this infrastructure fund, like Deputy Loutitt was saying in the mission statement, communities

L'organisation servirait d'agent de prestation de services en matière de logement pour la NNA et les Premières Nations indépendantes. L'idée, c'est que la direction chargée des activités sans but lucratif serait chargée du renforcement des capacités, de la formation, de l'éducation, des comptes rendus administratifs et de la relation entre le gouvernement et les Premières Nations afin de combler les écarts. Il y a beaucoup de mauvaise communication et de méfiance et c'est ce qui fait dérailler les choses.

Je suis consciente que, pour qu'un changement durable s'observe, il doit s'observer à l'échelle de la collectivité. Cela passe par le renforcement des capacités, la formation de nos gestionnaires des logements, la formation de nos agents du développement économique, et la formation des gestionnaires des terres afin qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour assurer la gestion au sein de leurs collectivités. Il y a plusieurs possibilités à explorer, et c'est justement la responsabilité de la direction chargée des activités sans but lucratif.

La direction chargée des activités à but lucratif serait responsable de la gestion, de la mise en œuvre et de la surveillance des sociétés qui cadrent avec le mandat de BAILD. Nous avons donc analysé les collectivités pour découvrir leurs forces. Certaines ont des scieries, d'autres comptent sur des ébénistes ou des plombiers. Nous avons défini les opportunités d'affaires qui pourraient alimenter la chaîne d'approvisionnement en matière de logement. Nous achetons depuis si longtemps nos matériaux de construction dans le sud du pays pour les faire livrer des centaines de milles plus loin, dans le nord, alors que nous sommes entourés d'arbres.

Certains ont parlé des maisons en bois rond. Il pourrait s'agir d'une solution, mais nous pouvons aussi utiliser les ressources qui se trouvent près de nos collectivités afin de réduire les coûts de constructions.

La direction des activités sans but lucratif serait responsable de la formation des gens des métiers. Ainsi, les membres des collectivités pourraient construire leurs propres maisons au lieu de faire appel à des entreprises de construction.

Il existe quelques entreprises de construction autochtones qui se spécialisent dans la construction de maisons préfabriquées, par exemple. Il suffirait de les contacter et de les aider, car elles n'ont pas toujours la capacité d'offrir un produit de niveau supérieur. C'est donc l'idée derrière BAILD.

Selon moi, le plus important, c'est le fonds d'infrastructure communautaire de la NNA, puisque les sociétés créées par l'entremise de la direction chargée des activités à but lucratif seraient tenues, en vertu de leur entente, de réinvestir une partie de leurs profits dans ce fonds.

C'est donc ainsi que le changement s'amorcerait. Je sais que le processus sera long et lent, mais il faut bien commencer quelque part. Comme l'a souligné le grand chef adjoint Loutitt dans son

would be able to apply for the \$70,000 that they need to get the \$240,000 or \$1.1 million, or whatever it's going to cost for their water treatments plants.

This is a beginning. By investing in ourselves, we are investing in our future, and this is something that we are almost ready to go to our Chiefs with. I will be meeting with, actually, AANDC and quite a few other organizations — CMHC, First Nations Brick Housing Fund — next week to discuss our ideas and where we are at.

The next slide goes into the goals of CFISH: Create employment opportunities within our communities; build capacity of NAN First Nations staff; and create a pot of money which would be reinvested into community infrastructure.

How do we make that happen? Strong community capacity, ability for individuals to pay rent, proper maintenance programs, address safety issues, and consulting directly with our communities like you guys have done today.

What do we need to do to make this happen? We need to spend some time and identify gaps in capacity, both human and physical; identify potential employment opportunities; potential partnerships beneficial for streamlining of buying process; and existing ventures that require support so that we can, not start all over again, but help those ones that need a hand up.

NAN has been working quite a bit on some other things that we need to do. We have done a housing manager's training and certification this year. We graduated seven housing managers from our First Nations at our Keewaywin conference. They went through a lengthy seven-week, which was one week per month, course that trained them on policy development, building and inspections, everything. I'm not a housing person, so I'm learning all of this, too. They really learned a lot about the skills that they need to really do their jobs.

We are doing a feasibility study for the for-profit housing corporation, which I talk with CFISH; we have been engaging with communities to help them assess their needs; and we have been lobbying government for more financial capacity.

There is a backlog that needs to be addressed, so I will say that there needs to be money invested just to get us up to par. From there, then there is the realization that we do need to help ourselves, and we will go forward from there.

Why we need to work together in unity, I think if our communities come together, then there is a pooling of collective knowledge of business, First Nation markets and government and

exposé, les collectivités pourront présenter une demande auprès de ce fonds d'infrastructure pour obtenir les 70 000 \$ dont ils ont besoin pour obtenir les 240 000 \$ ou le 1,1 million de dollars nécessaires à l'amélioration de leur usine de traitement des eaux.

C'est un début. En investissant en nous-mêmes, nous investissons dans notre avenir. Ce projet est presque prêt à être présenté aux chefs. D'ailleurs, la semaine prochaine, je rencontrerai les responsables d'AANDC et d'autres organisations — la SCHL, le First Nations Brick Housing Fund — afin de discuter de nos idées et de l'état d'avancement du projet.

La prochaine diapositive porte sur les objectifs de BAILD, soit créer des possibilités d'emploi au sein de nos collectivités; renforcer la capacité du personnel des Premières Nations de la NNA; et mettre sur pied un fonds pouvant être réinvesti dans les infrastructures communautaires.

Comment y arriver? En renforçant la capacité communautaire et la capacité des gens à payer leur loyer, en offrant des programmes adéquats d'entretien, en réglant les problèmes de sécurité et en consultant directement les collectivités, comme vous le faites aujourd'hui.

Que pouvons-nous faire pour atteindre nos objectifs? Nous devons prendre le temps de définir les écarts en matière de capacité, tant la capacité humaine que la capacité physique. Il faudra également définir les possibilités d'emploi et les partenariats qui pourraient nous permettre de simplifier le processus d'achat et identifier les projets actuels ayant besoin d'un certain soutien. Ainsi, nous pourrions aider ceux qui en ont besoin au lieu de recommencer à zéro.

La NNA a beaucoup travaillé à d'autres aspects. Cette année, des membres ont participé à une formation sur la gestion des logements. Sept membres des Premières Nations ont reçu leur diplôme et leur certificat de gestionnaires de logements lors de la conférence de Keewaywin. Il s'agissait d'une formation de sept semaines, au rythme d'une semaine par mois, au cours de laquelle les participants ont acquis des compétences en développement de politiques, en construction et en inspection, entre autres. Ce n'est pas mon domaine, alors j'apprends moi aussi. Ils ont acquis les compétences nécessaires pour faire leur travail.

Nous menons une étude de faisabilité pour la direction chargée des activités à but lucratif de BAILD; nous travaillons avec les collectivités afin de définir leurs besoins; et nous avons fait pression auprès du gouvernement pour obtenir plus de fonds.

Il faut régler l'arriéré, et pour cela, nous avons besoin de fonds. Nous devons être conscients qu'il faut d'abord nous aider nous-mêmes et, ensuite, nous pourrions progresser.

Si nos collectivités peuvent s'unir et travailler ensemble, elles profiteront d'une mise en commun des connaissances du milieu, des marchés du gouvernement et des Premières Nations et des

contribution programs. Everybody knows something different, so I think there is a little bit more collaboration needed on our part as well as all of us coming to the table.

Economies of scale: Working together in unity allows us to increase our buying power. Operating collectively, the investment entity can afford full-time business management staff, and sometimes this is impossible for First Nations.

Why do we need to work together towards success? There is the potential for meaningful job placements for graduating students in various disciplines. Lots of students are the ones who choose to leave their communities to go to school, like I did. I had to leave. My home community isn't a reserve, but it is very northern, quite remote, but there is no reason for me to go back.

So if we look at how we can start jobs in our communities, sustainable jobs, then the youth will want to go back to their communities. That's going to mean the biggest difference right there, because right now, just like in the rest of Canada and Ontario, there is youth out migration. They are not leaving right now because they don't know, because if they leave and come back, there is nothing really to come back to, and that happens all across Canada, not just in First Nation communities.

This CFISH model is a collective step toward self-sufficiency, sovereignty, and empowerment, and I think that's something that the Aboriginal People of Canada really need to work towards, and our northern Ontario is a little bit unique compared to some of the other provinces.

Mr. Louttit: Thank you, Charmaine.

In conclusion, we come to the last slide, which outlines our recommendations to your committee.

One, NAN urges government to develop new innovative ways of administering dollars and to evaluate current structures, such as that which has just been discussed here.

Two, we recommend the NAN CFISH model to government for housing and infrastructure delivery. For the longest time, we have relied on Indian Affairs or CMHC to be the delivery agents. Then when they downloaded the programs to the community level, they just basically handed the program dollars down without any ability or capacity to manage a sustainable program. This organization we are proposing would facilitate that process.

Three, urge government to allocate funding to communities with immediate need to eliminate boil water advisories and bring their water systems up to standards in the long term.

Four, urge government to recognize that capacity development at the local level is needed before we will see any sustainable change.

programmes de contribution. Tous les intervenants ont des connaissances différentes à apporter à la table. Tous les intervenants, nous y compris, doivent collaborer davantage.

Au sujet des économies d'échelle, la collaboration permettra aux collectivités d'accroître leur pouvoir d'achat. Grâce à la collaboration, l'organisme d'investissement pourra embaucher du personnel à temps plein pour la gestion des activités, chose parfois impossible pour les Premières Nations.

Pourquoi est-il nécessaire de collaborer pour connaître du succès? Car cela augmente le potentiel de placement dans des emplois utiles pour les diplômés dans divers domaines. Tout comme moi, beaucoup d'étudiants choisissent de quitter leur collectivité pour poursuivre leurs études. Il fallait que je quitte. Je ne vis pas dans une réserve, mais ma collectivité est très éloignée; elle est située très au nord. Je n'ai aucune raison d'y retourner.

Si l'on arrive à créer des emplois durables dans nos collectivités, les jeunes reviendront. C'est ce qui aura le plus gros impact, car, tout comme le reste du Canada et de l'Ontario, nous vivons l'exode des jeunes. Ils ne quittent pas tout de suite, car ils ignorent s'il y aura quelque chose pour eux à leur retour. Ce n'est pas ainsi uniquement dans les collectivités des Premières Nations; c'est ainsi partout au pays.

Le modèle BAILD constitue une étape collective importante vers l'autosuffisance, l'indépendance et la responsabilisation. Selon moi, c'est un objectif que les peuples autochtones du Canada doivent viser et le nord de l'Ontario est unique comparativement à d'autres provinces.

M. Louttit : Merci, Charmaine.

La dernière diapositive donne un aperçu de nos recommandations au comité.

Premières recommandations : La NNA exhorte le gouvernement à élaborer des façons novatrices d'administrer les fonds et d'évaluer les structures actuelles, comme il en a été question aujourd'hui.

Deuxième recommandation : On recommande au gouvernement d'adopter le modèle BAILD de la NNA pour la construction de logements et d'infrastructures. Nous comptons sur Affaires indiennes ou la SCHL depuis trop longtemps à cet égard. Lorsque la gestion des programmes a été confiée aux collectivités, aucune capacité de gestion n'a suivi. La solution que nous proposons permettrait de simplifier le processus.

Troisième recommandation : Presser le gouvernement d'affecter des fonds aux collectivités qui doivent respecter un avis d'ébullition de l'eau pour qu'elles puissent améliorer leur système d'eau potable de façon à ce qu'il respecte les normes nationales.

Quatrième recommandation : Insister auprès du gouvernement pour qu'il reconnaisse la nécessité de renforcer la capacité à l'échelle locale afin que des changements durables puissent s'observer.

Five, recommend to government that CFISH be the delivery agent for capacity development, housing programs, trades training and certification.

Six, recommend to government the need for funding for comprehensive community planning in order to help a community strategically guide their housing and infrastructure development.

While we acknowledge the problems, we are presenting here some statistics, but also actual solutions to what we see have been longstanding problems.

There is no reason why one community in Neskantaga First Nation has been on a boil-water advisory for 14 years. That was in the news media on September 8 and September 9 as well as the other communities.

With today's technology, there is no reason why we can't be creative, innovative in order to provide these solutions for the long-term sustainability of our communities.

My colleague and I would like to thank the committee for taking the time to listen to us, and I hope some of our thoughts will be considered towards the long-term solution of this issue. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, both of you. I think this is a great way to end the day is with a big picture of the region. I was most impressed by the size of your region, your ideas and your concrete recommendations. Much appreciated.

Senator Sibbeston: Thank you for a very impressive presentation.

We have heard from a lot of the communities today, and many of them are having problems just simply getting to government. I also get the sense that there isn't a great deal of communication or rapport with the federal government.

Your organization represents 49 communities, and you represent quite a number of regional councils, and you are organized to a much higher degree. It seems like you have the solutions that would help the communities. I can't help but think government ought to respond to you because you are closer to the people, and you are providing solutions.

Do you find that the federal government or governments are more responsive or likely to be responsive to you? What has been your experience with government? Will they respond to this or will they discard it and ignore it?

Mr. Louttit: They are not discarding it, because they, themselves, don't have the solutions. We have been engaging very positively with AANDC, Indian Affairs, as well as CMHC. An example is the training program for our seven housing managers. They have certification now and have that capacity. I

Cinquième recommandation : Recommander au gouvernement d'adopter BAILD à titre d'agent de prestation de services responsable du renforcement de la capacité, des programmes de logements, de la formation dans les métiers et de l'homologation.

Sixième recommandation : Recommander au gouvernement d'affecter des fonds à la planification communautaire globale de façon à aider les collectivités à diriger de façon stratégique la construction de logements et d'infrastructures.

Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes à régler. Nous vous présentons des statistiques, mais nous proposons également des solutions à des problèmes de longue date.

Rien ne justifie que la collectivité de la Première Nation Neskantaga doive respecter un avis d'ébullition de l'eau depuis 14 ans. Cette nouvelle est parue dans les médias les 8 et 9 septembre, ainsi que dans d'autres collectivités.

Grâce à la technologie d'aujourd'hui, il est possible d'être créatif et novateur afin de trouver des solutions pour la viabilité à long terme de nos collectivités.

Nous tenons à remercier le comité d'avoir pris le temps de nous écouter. Nous espérons que certaines de nos idées seront prises en considération à titre de solution à long terme pour régler ce problème. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup à vous deux. Cette présentation de l'image globale de la région est une excellente façon de terminer la journée. J'ai été très impressionné par la taille de votre région, vos idées et vos recommandations concrètes. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Le sénateur Sibbeston : Merci pour cet exposé très impressionnant.

Beaucoup de collectivités sont venues s'exprimer aujourd'hui et bon nombre ont de la difficulté à simplement se faire entendre auprès du gouvernement. J'ai également l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de communication ou de rapport avec le gouvernement fédéral.

Votre organisation représente 49 collectivités et plusieurs conseils régionaux, et vous êtes très bien organisés. Vous semblez avoir trouvé les solutions qui pourraient aider les collectivités. Je ne peux m'empêcher de penser que le gouvernement devrait vous répondre, puisque vous êtes près de la population et que vous proposez des solutions.

Selon vous, le gouvernement fédéral et les autres gouvernements sont-ils plus coopératifs? Quelle a été votre expérience avec le gouvernement? Selon vous, va-t-il réagir à ces recommandations ou va-t-il simplement les ignorer?

M. Louttit : Il ne les ignorera pas, car il n'a pas de solution à proposer. Nous avons eu des discussions très positives avec AADNC, les Affaires indiennes et la SCHL. Nous avons pu, par exemple, offrir le programme de formation à nos sept gestionnaires des logements. Ils ont reçu leur certificat et acquis

think just last month they completed their courses, and now they are actually undertaking their responsibilities as qualified housing managers.

We are following up with that. We are going to be monitoring them over the next few weeks this fall to ensure that we support them; that we just don't give them the skills or capacity and sending them home, we need to support them. So we are going to be going back. The staff are going to go back and mentor them and make sure that, if they have any problems, we are there to support and provide answers and assist them in creating their own solutions. Each community is unique. Each community is complex. The environment is totally different from the others, so I think this is a very positive step.

CMHC and AANDC are considering another intake, which is going to be very positive. AANDC is seriously looking at our model, and we are hopeful that they will support the continued development of this concept and hopefully we can rely on their resources to establish it so that it will be an actual housing infrastructure entity that can support our First Nations in solving their problems.

Senator Raine: What did you mean when you said "CMHC and AANDC are considering another intake"? An intake for what?

Mr. Louttit: The intake for the housing managers training and certification, because it's a new initiative in Ontario, particularly having regard to the fact that seven of the NAN First Nations are mostly from the remote territories. They have been very highly successful in completing that.

I attended one of their sessions. Just a couple of days before that, they were given a written test, and they were averaging 87 per cent on the written, which is very, very, I would say, surprising. But given that opportunity, it shows that they can do it. We are pushing for a second intake, and I think we have the ear of AANDC as well as CMHC to do that in the next coming months.

Senator Raine: Is that program delivered in the North here?

Mr. Louttit: I believe it's being delivered throughout the province, but maybe Charmaine can elaborate on this.

Ms. McGraw: The housing managers training is a pilot program. It's the first time it has ever been done in Ontario. The way that it was set up is each week, because it was a seven-week program done over seven months, each week, a different community was chosen that has done something innovative in housing so that we would bring our people out of their community so that they could see what was being done, what is possible and different ways of approach. So that was the idea of bringing them out.

les compétences nécessaires pour faire leur travail. Ce n'est que le mois dernier qu'ils ont complété leur formation et ils assument déjà leurs responsabilités en tant que gestionnaires des logements qualifiés.

Au cours des prochaines semaines, nous allons les suivre de près, les surveiller et les épauler. Il ne suffit pas de leur enseigner les compétences nécessaires; il faut aussi les soutenir. Donc, des membres de notre personnel iront dans leurs collectivités pour les aider et s'assurer de leur fournir un soutien et des réponses à tout problème qu'ils pourraient avoir et les aider à trouver leur propre solution. Chaque collectivité est unique; chacune est complexe. L'environnement diffère totalement d'une collectivité à l'autre. Je crois qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

La SCHL et AADNC étudient la possibilité d'accepter un autre contingent, ce qui serait une très bonne nouvelle. AADNC étudie attentivement notre modèle. Nous espérons que le ministère appuiera l'élaboration de ce concept et que nous pourrions compter sur ses ressources pour le mettre en place, afin que l'on puisse compter sur un vrai organisme responsable des logements et de l'infrastructure capable d'aider les Premières Nations à régler les problèmes auxquels elles sont confrontées.

La sénatrice Raine : Que voulez-vous dire par : « La SCHL et AADNC étudient la possibilité d'accepter un autre contingent »?

M. Louttit : Un contingent de participants pour la formation et l'homologation en gestion des logements, puisqu'il s'agit d'une nouvelle initiative en Ontario. Sept Premières Nations de la NNA se trouvent dans les régions éloignées. Le taux de réussite est très élevé.

J'ai assisté à un de leurs cours. Quelques jours auparavant, les participants se sont soumis à une évaluation écrite. Ils ont obtenu, en moyenne, 87 p. 100, ce qui est, selon moi, est très surprenant. Mais, cela démontre que si on leur en donne l'occasion, les membres peuvent réussir. Nous insistons auprès d'AADNC et de la SCHL pour qu'un deuxième contingent d'étudiants soit accepté.

La sénatrice Raine : Ce programme est-il offert ici, dans le Nord?

M. Louttit : Si je ne m'abuse, il est offert à l'échelle provinciale. Charmaine pourrait vous donner plus de détails à ce sujet.

Mme McGraw : Le programme de formation des gestionnaires des logements est un projet pilote. C'est la première fois qu'il est offert en Ontario. Il s'agit d'une formation de sept mois qui se déroule au rythme d'une semaine par mois. Donc, chaque semaine, une collectivité ayant fait quelque chose de novateur en matière de logement est choisie et les participants s'y rendent pour constater les résultats, étudier les possibilités et examiner les différentes approches. C'est la raison pour laquelle les participants se déplacent.

Looking at the second intake, however, because it was recognized from some of our students that it's really hard for them to go away for a week, away from their family, away from their jobs when they are integral people in their communities — housing managers don't really have a lot of free time. So we are looking at, for our second intake, to do some partial online training with WAHSA Distance Education. So we, ourselves, too, are being innovative, but in the pilot program, we actually learned quite a bit about how to deliver training to First Nations.

Senator Tannas: On the fourth page of your presentation is a number that raised all our eyebrows: "Projected growth forecasts show that, in the next 17 years, there is a total of 130,000 new home required." That's in Canada, right? It's not 130,000 houses in the NAN.

Ms. McGraw: That's a Canadian statistic.

Senator Tannas: Thank you.

I also want to say how grateful I am to have some concrete, thoughtful recommendations to consider. We are determined to add value to your cause and come up with some good recommendations, so wonderful.

All the stories we heard today — and you were here for many of them — are wonderful. They give us everything that we need to understand how urgent this is, but to get this from you is like a life preserver in a sea of hopelessness. Thank you.

The Chair: While we are talking about the proposal, CFISH, and I know it may be premature, but Ms. McGraw, you said that you are planning to have a meeting with First Nations Market Housing Fund. I know it hasn't happened yet, but does it appear that this kind of initiative might be of interest to them?

You have a meeting. Can you tell us a little bit about that? We might also want to follow up on how that went because this fund was created with great promise about capacity development, and I think it's probably fair to say that we are still waiting to see results, so I would be interested if you could make any comments on that.

Ms. McGraw: Since I have come on with NAN in April, I have held several meetings. First Nations Market Housing Fund, this will be the first time that they have heard about CFISH.

I met with them at AFN in Halifax this year. There's a keen interest on seeing how they can contribute to this project model, and they are definitely open and willing to work with us.

The upcoming meeting is on September 25, the one that I'm hosting with partners from the table, from AANDC. It is not just about housing, more governance, as well as community comprehensive planning, economic development. I'm really trying to bring all the players to the table because housing is so

Les participants ont reconnu qu'il est très difficile pour eux de partir pour une semaine, loin de leur famille et de leur emploi, alors qu'ils jouent un rôle intégral au sein de leurs collectivités — les gestionnaires des logements n'ont pas beaucoup de temps libre. Donc, pour le deuxième contingent, on étudie la possibilité d'offrir une partie de la formation en ligne par l'entremise du centre d'apprentissage à distance WAHSA. Nous aussi nous faisons preuve d'innovation, mais dans le cadre du projet pilote. Nous avons beaucoup appris sur la prestation de la formation dans les Premières Nations.

Le sénateur Tannas : À la quatrième page de votre exposé, il y a un chiffre qui m'a fait sursauter. Vous dites : « Selon les prévisions de croissance, au cours des 17 prochaines années, 130 000 nouveaux logements seront nécessaires. » Ces données sont pour l'ensemble du pays, n'est-ce pas? On ne parle pas de 130 000 nouveaux logements pour la NNA.

Mme McGraw : C'est pour tout le Canada.

Le sénateur Tannas : Merci.

Je tiens à souligner également à quel point je suis heureux de voir que vous avez formulé des recommandations concrètes et réfléchies. Nous sommes résolus à ajouter de la valeur à ce dossier et à formuler de bonnes recommandations. C'est un travail bien fait.

Toutes les histoires entendues aujourd'hui — il y en a eu beaucoup — étaient extraordinaires. Elles nous fournissent toute l'information nécessaire pour comprendre l'urgence de la situation; c'est comme trouver un gilet de sauvetage dans une mer de désespoir. Merci.

Le président : Puisque nous sommes sur le sujet de la proposition BAILD, il est peut-être un peu trop tôt pour poser cette question, mais, madame McGraw, vous dites que vous envisagez de rencontrer le First Nations Market Housing Fund. Croyez-vous que ce genre d'initiative pourrait les intéresser?

Vous avez une rencontre. Pouvez-vous nous en parler un peu? Nous pourrions aussi vouloir effectuer un suivi, car il est probablement juste de dire que nous attendons toujours les résultats, même si de grandes promesses avaient été faites sur le renforcement des capacités lorsque ce fonds a été créé. J'aimerais donc que vous nous en disiez un peu sur ce point.

Mme McGraw : Je suis entrée en poste en avril dernier, et j'ai organisé depuis plusieurs réunions. Ce sera la première fois que les responsables du Fonds d'aide au logement du marché pour les Premières Nations entendront parler du BAILD.

Je les ai rencontrés à l'APN qui a eu lieu cette année à Halifax. Le projet les intéresse beaucoup et ils sont assurément prêts à travailler avec nous.

La prochaine rencontre aura lieu le 25 septembre, c'est-à-dire celle que j'organise avec des partenaires à la table, avec AANDC. On n'y traitera pas seulement de logement, mais aussi de gouvernance accrue, de planification communautaire globale, de développement économique. J'essaie vraiment de réunir tous les

intertwined with everything in our lives — CMHC, Industry Canada, because they are a big player in any kind of studies that we do.

Yes, I would more than welcome your committee to follow up with me and my Economic Development Officer. We are the ones working on the ground with our communities, and we would appreciate any input we would be allowed to have on such an issue like this.

The Chair: Just what I was hoping to hear. Thank you. That's great.

Senator Raine: We are getting a lot of information that indicates that the way AANDC currently operates, with doling out the money in bits and pieces that never meets the need and with a lot of thoughts that it doesn't really get to the ground level, and when it does, there are strings attached that wouldn't necessarily be the priorities of the actual community in building what would work sustainably. If something like CFISH was in place, could it replace AANDC with regard to infrastructure and housing granting and programs?

Mr. Louttit: Absolutely. I think we have the capacity, and through this training program, we initiated that capacity at the local level. That's going to continue.

For years and years, we have seen federal departments downloading programs to First Nations, streamlining, as they call it, in the hopes of cost savings, but, unfortunately, it doesn't really happen that way. I think we can manage. See, the minor and major capital dollars are going to go to the First Nations in any case, and then the department says, "It's up to you how you want to establish your priorities, your five-year capital plan, your ten-year capital plan."

Then priorities change at the community level. If we had the opportunity with the support of the federal government to establish such an entity, I think we would be far more successful in engaging our First Nations, getting their support, as well as assisting them in determining their priorities.

If we had an envelope of funds that is geared specifically to NAN territory that is currently being held by AANDC as well as CMHC, I feel, or we all feel, that we can better manage those dollars to the benefit of the community, as well as the maximum buying power, because we can use economies of scales, bulk purchasing, bulk transportation, creating businesses, et cetera, to leverage more.

Private sector funding, the financial markets, I think we could do that better. You have heard one of the First Nations here. There are innovative ways of investing in capital dollars. That's an example. I think we can do it better, and that's why we are pushing for this model.

intervenants autour de la table, car la question du logement est intimement liée à toutes les autres dans nos vies. La SCHL, Industrie Canada, ce sont des acteurs importants dans toutes les études que nous menons.

Je serais donc heureuse, bien sûr, que le comité effectue un suivi avec moi et notre responsable du développement économique. Nous travaillons sur le terrain avec les membres de nos communautés et nous serions heureux que vous nous fassiez part de vos commentaires sur une question comme celle-ci.

Le président : C'est exactement ce que je souhaitais entendre. Excellent. Merci.

La sénatrice Raine : On entend souvent dire que le mode de fonctionnement actuel d'AANDC, c'est-à-dire distribuer des sommes d'argent au compte-gouttes par-ci par-là qui ne sont jamais suffisantes pour répondre aux besoins, et on ne sait jamais si elles se rendent vraiment là où elles devraient se rendre, et lorsque c'est le cas, les conditions qui y sont attachées font en sorte qu'on ne peut les utiliser pour répondre aux priorités de la communauté et construire quelque chose de durable. Si un organisme comme BAILD était mis en place, est-ce qu'il pourrait permettre à AANDC de se retirer des programmes et des subventions liés au logement et à l'infrastructure?

M. Louttit : Tout à fait. Je pense que nous avons la capacité. Le programme de formation nous a permis de la développer dans les communautés, et cela va se poursuivre.

Année après année, nous avons vu les ministères fédéraux offrir des programmes aux Premières Nations, les rationaliser, comme ils disent, dans l'espoir d'économiser, mais malheureusement, cela ne fonctionne pas ainsi. Je pense que nous pouvons le faire. Comme vous le savez, les fonds pour les petits et les grands projets d'immobilisations seront versés aux Premières Nations de toute façon, puis le ministère dira : « C'est à vous d'établir vos priorités, votre plan quinquennal ou décennal d'immobilisations ».

Puis, les priorités changent au sein des communautés. Si nous pouvons mettre en place un organisme de ce genre, avec le soutien du gouvernement fédéral, je pense que nous arriverions beaucoup mieux à faire participer nos Premières Nations, à obtenir leur appui, et à les aider à établir leurs priorités.

Si nous avions l'enveloppe de fonds dédiée au territoire de la NNA qu'administrent actuellement AANDC et la SCHL, je pense, ou plutôt nous pensons tous, que nous serons mieux placés pour la gérer et pour répondre aux besoins de nos communautés, et pour générer des économies d'échelle, en maximisant notre pouvoir d'achat, en achetant en gros, en créant des entreprises, et cetera, pour démultiplier les retombées.

Qu'il s'agisse du financement du secteur privé, des marchés financiers, je pense que nous pouvons faire mieux. Vous avez entendu une des Premières Nations ici. Il existe des façons novatrices d'investir dans les projets d'immobilisations. C'est un exemple. Je pense que nous pouvons faire mieux, et c'est pourquoi nous voulons mettre en place ce modèle.

Senator Dyck: Thank you for that presentation, and thank you so much for the recommendations. It's a great way to end our day.

I'm quite taken with these and want a little more detail. For instance, the question you just had now about funding, I think, would probably come under Recommendation 1, which was urging the government to develop new, innovative ways of administering dollars.

Could you tell us what you envisioned in that? Would that cover this example of getting rid of the department and substituting a structure like CFISH?

Mr. Louttit: There has been a lot of talk about getting rid of the Department of Indian Affairs, but this is not really what we are promoting. We would like to access those dollars that are targeted or allocated to the First Nations.

The Department of Indian Affairs will always be there until they change the legislation, the Indian Act as well as the actual Department of Indian Affairs Act that created the department.

Whether they are there or not, the money comes to the First Nations. We feel that we could help those First Nations manage those monies better through the organization as well as, in consultation with them, establishing their priorities.

I have taken advantage of economies of scale. They can't do that right now. We would still have the same accountability procedures and requirements as they have now, but probably with less rigid reporting processes. Will you have the transparency, obviously, through our yearly audits? We would ensure that those monies are well spent in the areas where there is most need and for those First Nations.

It's not simply a matter of replacing the federal department. I don't see that happening in the immediate future, but maybe it will. I don't know. Nationally? Who knows?

I can honestly say from what I have seen, that there has been mismanagement at all levels. We have lost a lot of funds from our territory that goes into other southern communities, and it goes to another province because we didn't have the capacity to be ready for our projects, to have them shovel-ready. We are depending on winter roads as the timeframe, and if that's not shovel-ready, that dollar goes south or goes to Manitoba, or wherever.

That is the reality that face, and we think we can do a better job.

Senator Dyck: If I could go to the second part of that recommendation, and you talk about evaluating current structures, urge the government to evaluate current structures. How do you envision that? What does that mean?

Ms. McGraw: When we were looking at making these recommendations — and kind of in response to your first questions — yes, we are saying look at CFISH as the new way of administering those dollars. Secondly, evaluate current structures.

La sénatrice Dyck : Je vous remercie de votre exposé et merci beaucoup aussi de vos recommandations. C'est une belle façon de terminer la journée.

Ces recommandations me plaisent beaucoup et j'aimerais en savoir davantage. Par exemple, la question du financement que vous venez aborder tomberait probablement sous la recommandation 1, exhorter le gouvernement à élaborer des façons novatrices d'administrer les fonds.

Pourriez-vous nous dire ce que vous envisagez ici? Est-ce qu'il s'agit par exemple de remplacer le ministère par une structure comme BAILD?

M. Louttit : On a beaucoup parlé de se débarrasser du ministère des Affaires indiennes, mais ce n'est pas vraiment ce que nous préconisons. Nous voulons gérer les enveloppes qui sont destinées aux Premières Nations.

Pour abolir le ministère des Affaires indiennes, il faut modifier la Loi sur les Indiens et il faut modifier la Loi sur le ministère des Affaires indiennes qui l'a créé.

Qu'il soit en place ou non, les fonds sont alloués aux Premières Nations. Grâce à cet organisme, nous pensons être mieux à même d'aider les Premières Nations à gérer les fonds qui leur sont alloués et à collaborer avec elles pour établir leurs priorités.

Je peux profiter d'économies d'échelle. Il n'est pas possible de le faire à l'heure actuelle. Les exigences et les procédures en matière de reddition de comptes demeureront les mêmes, mais le cadre sera sans doute moins rigide. La transparence sera assurée bien sûr par les audits annuels. Nous veillerons à ce que les fonds soient dépensés là où les besoins sont les plus criants pour les Premières Nations.

Il ne s'agit pas simplement de remplacer le ministère. Je ne pense pas que cela se produise dans un avenir rapproché, mais cela se fera peut-être éventuellement. Je ne sais pas. À l'échelle nationale? Qui sait?

Honnêtement, d'après mon expérience, il y a de la mauvaise gestion à tous les échelons. Notre territoire a perdu beaucoup de fonds au profit de communautés plus au sud, ou d'autres provinces, parce que nous n'étions pas prêts à démarrer ou à mettre en œuvre nos projets. Nous sommes à la merci des chemins d'hiver et si nous ne sommes pas prêts, les fonds sont envoyés à des communautés au sud, au Manitoba, ou ailleurs.

C'est notre réalité, et nous sommes d'avis que nous arriverons à faire mieux.

La sénatrice Dyck : Si je peux passer à la deuxième partie de cette recommandation, vous parlez d'évaluer les structures en place, vous exhortez le gouvernement à évaluer les structures actuelles. Comment envisagez-vous la chose? Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Mme McGraw : Lorsqu'on préparait ces recommandations — et pour répondre en quelque sorte à vos premières questions — oui, pour nous, les organismes comme BAILD sont la nouvelle façon d'administrer les fonds. Deuxièmement, en ce qui a trait à

There are a lot of organizations right now that are supposed to be serving our First Nations and it's a question of whether or not they are actually functional or operating the way that they are supposed to be to serve our tribal councils. That's what we are saying.

There is money being invested into organizations and that's where a lot of the money gets lost, and we all know how that level works. That's what that recommendation means.

Senator Dyck: You will have to forgive me. I don't know what those other First Nation organizations are.

Mr. Louttit: Let me explain.

Back in the 1980s, the Department of Indian Affairs had a Public Works division. That division was eliminated in favour of setting up First Nation tribal council level technical services. On a regional basis, they established a corporation called the Ontario First Nations Technical Services Corporation. It was mandated to provide the responsibilities of the former Public Works Department within the department.

To this date, we, in NAN territory, have not seen the benefits that that transfer was supposed to have created to improve the situation, not only regionally but at the First Nation level.

So there is this ongoing funding to such organizations that probably have to be reviewed. Within your organization, in this day and age, you have to have your strategic reviews every five years, minimum, to see if you are meeting those changing conditions or not.

Unfortunately, since that transition, we have not seen the benefits to the extent that we had hoped to. That is one example. There are others. I'm not going to name any others, but that particular transfer related to the Public Works Department of Indian Affairs to create this new entity, in my view, has not delivered.

Senator Dyck: If I could continue along with your recommendations, I'm just going to pick two or three.

Recommendation 4: "Urge the government to recognize that Capacity Development at the 'local level' is needed before we will see sustainable change." Here, are you recommending, then, that AANDC invest money? Is that what you are getting at here?

Ms. McGraw: We are not suggesting funding. What I'm saying is that we have the capacity to train the people in our communities. At our NAN level, at our PTO level, should have the skills to be able to administer community comprehensive planning or things like this, but we do need to focus in our communities to build them, to build teams.

l'évaluation des structures en place, il existe de nombreuses organisations à l'heure actuelle qui sont censées être au service des Premières Nations et la question se pose à savoir si elles fonctionnent comme elles le doivent et répondent bien aux besoins des conseils tribaux. C'est ce que nous disons.

Les fonds sont investis dans des organisations, et c'est là qu'une bonne partie de l'argent se perd. Nous savons tous comment cela fonctionne. C'est ce que la recommandation signifie.

La sénatrice Dyck : Vous devez me pardonner, mais je ne sais pas quelles sont ces autres organisations.

M. Louttit : Je vais vous expliquer.

Dans les années 1980, le ministère des Affaires indiennes avait une division des travaux publics. La division a été abolie pour créer des services techniques au sein des conseils tribaux des Premières Nations. À l'échelon régional, on a créé une société appelée la Ontario First Nations Technical Services Corporation, qui a reçu le mandat d'assumer les responsabilités de l'ancienne division des travaux publics au sein du ministère.

Sur notre territoire, nous n'avons pas vu encore les avantages et les améliorations que le transfert de responsabilités était censé entraîner, pas seulement au niveau régional, mais au sein même des Premières Nations

Il faudrait donc probablement revoir le financement que ces organisations reçoivent. De nos jours, il faut que les organisations procèdent à un examen stratégique au moins tous les cinq ans afin de s'adapter aux changements.

Depuis le transfert, malheureusement, nous n'avons pas vu se concrétiser tous les avantages que nous espérions. C'est un exemple. Il y en a d'autres. Je n'en nommerai pas d'autres, mais à mon avis, le transfert de responsabilités à cette nouvelle organisation pour remplacer la Division de travaux publics du ministère n'a pas donné les résultats attendus.

La sénatrice Dyck : Je vais poursuivre avec vos recommandations. Je vais en choisir deux ou trois.

Recommandation 4 : « Insister auprès du gouvernement pour qu'il reconnaisse la nécessité de renforcer la capacité à l'échelle locale afin que des changements durables puissent s'observer. » Est-ce qu'ici, vous recommandez qu'AANDC investisse de l'argent? Est-ce le but de cette recommandation?

Mme McGraw : Nous ne parlons pas de financement. Ce que je veux dire par là, c'est que nous voulons former nos gens. Au sein de notre nation, de l'OPT, nous devrions avoir les compétences requises pour administrer un programme de planification communautaire globale ou d'autres programmes comme celui-ci, mais il faut concentrer les efforts sur le renforcement des capacités au sein même des communautés. Il faut bâtir des équipes.

For example, we have trained housing managers. We are going to probably take a look at those six communities and now train economic development officers and then train lands managers and really build up a team of people at the community level. We then become a liaison between them and government, because that's where things stymie usually.

Senator Dyck: Recommendation 6: "Recommend to government the need for funding for Comprehensive Community Planning — to help a community strategically guide their development."

Ms. McGraw: That's correct.

Senator Dyck: In Recommendation 3, you are talk about addressing the immediate need for water systems to bring them up to the suitable standards. In one of your first slides, you were talking about an immediate need for 1,900 homes and that it was an emergency situation. You were declaring a state of emergency, but yet you don't mention homes in Recommendation 3. You are focused on water. Could you explain why homes aren't mentioned?

Ms. McGraw: I have referred to the boil-water advisories only because of infrastructure; you can't get partnerships to build infrastructure like water pipes. You don't see profit from water pipes.

The reason I didn't put money for houses here is because CFISH and our for-profit branch will address that, and we will begin to create businesses which will create our own homes. There is the ability within our nation to build the homes that we need. It's just a matter of starting and getting everybody to agree to the idea of this for-profit branch and getting our communities on board to start building.

Senator Dyck: Maybe the wording confused me in the initial part of your presentation, because you talk about:

THEREFORE BE IT RESOLVED that all NAN First Nations . . . declare a . . . Housing State of Emergency.

The CFISH, I think, is a great idea, but can that be addressed immediately? I guess that's the question.

Mr. Louttit: The housing?

Senator Dyck: Yes.

Mr. Louttit: It's all encompassing. If you look at housing, it's not just a stand-alone issue. It includes the related infrastructure. For many years, First Nations in the North have just built homes because they didn't have enough capital dollars to build a complete home with complete plumbing, with 200-amp service. They were subjected to 100-amp. These things are all encompassing.

Pour vous donner un exemple, nous avons formé des personnes pour gérer les logements. Nous allons maintenant probablement examiner la situation dans les six communautés pour former des agents de développement économique, puis des gestionnaires des terres, et bâtir concrètement des équipes au sein des communautés. Nous agirons alors comme agent de liaison entre eux et le gouvernement, car c'est habituellement là où le bât blesse.

La sénatrice Dyck : Recommandation 6 : « Recommander au gouvernement d'affecter des fonds à la planification communautaire globale de façon à aider les collectivités à diriger de façon stratégique la construction de logements et d'infrastructures. »

Mme McGraw : C'est exact.

La sénatrice Dyck : À la recommandation 3, il est question de presser le gouvernement d'affecter des fonds dans les systèmes d'eau potable pour atteindre des normes acceptables. Dans une de vos premières diapositives, vous parlez d'une situation urgente pour 1 900 habitations. Vous parlez d'une situation urgente, mais à la recommandation 3, vous ne parlez pas d'habitations. Vous parlez de systèmes d'eau potable. Pourriez-vous me dire pourquoi vous ne parlez pas d'habitations?

Mme McGraw : J'ai mentionné les avis d'ébullition de l'eau uniquement pour faire le lien avec les infrastructures. On peut difficilement créer des partenariats pour faire fabriquer des conduites d'eau. Ce n'est pas profitable.

Si je n'ai pas parlé de fonds pour les habitations à cet endroit, c'est parce que BAILD et sa section à but lucratif s'en chargeront, et nous allons commencer à créer des entreprises qui construiront nos propres maisons. Nous avons la capacité requise au sein de notre nation pour construire les maisons dont nous avons besoin. Il suffit que tous acceptent l'idée de mettre sur pied une section à but lucratif et qu'on mobilise les gens au sein de nos communautés et qu'on lance les projets.

La sénatrice Dyck : Il se peut que je n'aie pas bien compris l'idée au début de votre exposé, car vous disiez :

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que toutes les Premières Nations de la NNA s'unissent pour déclarer l'état d'urgence en matière de logement...

Je pense que le BAILD est une excellente idée, mais peut-on y donner suite immédiatement? Je pense que c'est la question qui se pose.

M. Louttit : La question du logement?

La sénatrice Dyck : Oui.

M. Louttit : Tout est interrelié. Le logement n'est pas un élément isolé. Il est lié à l'infrastructure. Pendant de nombreuses années, les Premières Nations dans le Nord ont bâti des maisons uniquement, car elles n'avaient pas les fonds nécessaires pour ajouter la plomberie, les entrées électriques de 200 ampères. Elles n'avaient que des entrées électriques de 100 ampères. Tous ces éléments sont interreliés.

At one point, the province came in, in the mid-1980s. They had a program which allowed First Nations to retrofit all these old homes that were built back in the 1960s and the 1970s. It allowed the First Nations to put in electrical panels that are 200 amps, to put in showers, bathtubs, running water in sinks, in kitchens, and that kind of thing.

The funding that was received by First Nations could not meet all of the health and safety issues that were so dire.

Yes, so in today's situation, if we are going to assist First Nations in their comprehensive planning, it has to be all encompassing, not just building homes, but we are going to ensure that it's connected to the infrastructure systems.

I mean, sure, that's a lot of cost, but we are also faced with First Nations that have limited expansion in residential lots.

You had the Attawapiskat chief here. I don't know if she mentioned it, but in her community, there is an airport, an airstrip 100 yards away from the nearest homes.

What is it going to cost the federal government, the Ministry of Transportation of Ontario to move that airstrip five miles or — I don't know — so that the First Nation can build homes there? That's not going to happen. It's a danger, and the housing is needed, but there is no additional land. We are faced with all of these challenges.

Ms. McGraw: I just want to add to that. The reasoning for starting off with the Resolution 14/40 is that's what mandates us to go forward, and I just want to say that it is a state of emergency. Seventeen people living in one house is unacceptable.

But also, before we can build more houses, we need infrastructure, so that's where I fall back to the need for infrastructure before housing.

Senator Lovelace Nicholas: The First Nations communities need land to build their homes. What about Crown land? Wasn't that set aside for Aboriginal people to use at some point? You don't have access to that?

Ms. McGraw: In order to obtain more land, you have to do an addition to reserve process, which takes 10 to 15 years before it actually happens, and by that time, your growth has doubled, tripled.

Senator Lovelace Nicholas: Thank you.

Mr. Louttit: But you realize that the Crown land, which is designated as reserve, is federal Crown land, and anything beyond that border is provincial, what the province deems as provincial Crown land. But as you heard from our chiefs here, it isn't. According to the treaty, we didn't surrender to the province.

Senator Raine: Thank you again for your good information. It seems to me that one of the challenges facing the First Nation communities and, of course, the Nishnawbe Aski Nation

Puis, au milieu des années 1980, le gouvernement provincial a mis en place un programme à l'intention des Premières Nations pour rénover les vieilles maisons qui avaient été construites dans les années 1960 et 1970, afin de remplacer les entrées électriques par des 200 ampères, d'installer des douches, des baignoires, l'eau courante dans les éviers, dans les cuisines, et cetera.

Les fonds étaient insuffisants toutefois pour remédier à tous les problèmes pressants en matière de santé et de sécurité.

Aujourd'hui, donc, si on veut aider les Premières Nations dans leur planification communautaire, il faut procéder de manière globale et ne pas penser uniquement à la construction des maisons, mais aussi à les relier au reste de l'infrastructure.

Je sais, bien sûr, que cela représente beaucoup d'argent, mais il y a aussi le problème des lots résidentiels qu'on ne peut agrandir.

Lorsque la chef d'Attawapiskat a comparu, je ne sais pas si elle vous a parlé du fait que dans sa communauté, la piste d'atterrissage est située à 100 mètres des habitations.

Je ne sais pas ce qu'il en coûterait au gouvernement fédéral, au ministère des Transports de l'Ontario, pour déplacer la piste 5 milles plus loin, afin que la Première Nation puisse construire des maisons à cet endroit, mais cela ne se fera pas. C'est dangereux, mais il faut bâtir des maisons et il n'y a plus de terres. Nous sommes confrontés à tous ces problèmes.

Mme McGraw : J'aimerais simplement ajouter quelques mots. Si nous avons commencé par la résolution 14/40, c'est parce que c'est la base pour avancer, et j'aimerais ajouter que c'est une situation urgente. Que 17 personnes soient forcées de vivre sous un même toit, c'est inacceptable.

Mais avant de bâtir d'autres maisons, il faut mettre en place l'infrastructure, et c'est ce qui me ramène à l'idée qu'il faut commencer par l'infrastructure avant les maisons.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Les communautés des Premières Nations ont besoin de terres pour bâtir leurs maisons. Pourquoi pas les terres de la Couronne? N'en a-t-on pas mis à la disposition des peuples autochtones pour qu'ils les utilisent? Vous n'y avez pas accès?

Mme McGraw : Pour obtenir des terres additionnelles, il faut passer par le processus d'ajout à une réserve, ce qui peut prendre 10 à 15 ans avant d'aboutir, et les besoins ont doublé ou même triplé à ce moment.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Merci.

M. Louttit : Il faut aussi savoir que les terres de la Couronne qui sont désignées terres de réserve appartiennent au fédéral, mais que tout ce qui se trouve autour appartient à la province, et c'est ce que la province appelle les terres de la Couronne provinciale. Toutefois, comme vous l'ont mentionné les chefs ici présents, ce n'est pas le cas. Selon le traité, nous n'avons pas cédé nos terres aux provinces.

La sénatrice Raine : Merci de ces bons renseignements. Un des défis pour les communautés des Premières Nations, et bien sûr pour la Nation Nishnawbe Aski, est la durée de vie des maisons.

collectively is the lifespan of a home, because if homes can be built so they would last as long as non-reserve homes, it would be better for everyone.

I'm just wondering what you see with CFISH. Will there be some way of working to design homes that are more sustainable; that are using local materials and built in a way that they are easier to maintain and just going down that road?

I also couldn't help thinking that, when you look at the need for comprehensive community planning, an agency that's a little arm's-length from the communities is in a good position to assist because, as somebody always said to me, "When you are up to your ass in alligators, it's hard to plan to drain the swamp."

I saw you nodding, but could you expand on the sustainable home design. What do you envision for that?

Mr. Louttit: There is a lot of housing manufacturers out there. There is a lot of innovative designs. I know, in the Arctic communities, there are challenges there among the Inuit, and we have done some research there.

Each community is so diverse and complex in its own right, the environment. You have a community where you can build homes in very dry, sandy conditions. Along the James Bay lowlands, we are building practically in high water tables that are swamp, and that's the reality of the geography.

Our strategy would be to focus on the varying degrees of environmental differences, geological differences, geographical differences in each community. We would have to adapt our housing designs for each situation and, hopefully, the materials will be more durable to ensure that the life cycle of each home will at least meet current standards in the South.

Now, that means a lot of extra cost, higher quality of materials, but I think we can integrate both local materials as well as external materials to create those types of homes that are going to be safe for people to live in. They are going to be warm. They are going to be fire-proof, mould-proof. Mould is one of our biggest problems. Fifty per cent of our units in all the communities are subject to mould. It's particularly so in the James Bay lowlands where I come from as well as some of the Chiefs who have spoken.

That's the reality; yearly flooding. The cost to the government to relocate people during floods is just astronomical. We have to design our homes, our communities to avoid flooding. Flooding is a natural act, but Ontario Hydro does have a lot to do with that in some of these major river systems. We can certainly create solutions that can mitigate those potential negative impacts.

Si on pouvait construire des maisons qui ont la même durée de vie que celles à l'extérieur des réserves, ce serait mieux pour tout le monde.

Je me demande simplement quelles sont vos ambitions pour l'organisme BAILD. Concevez-vous des maisons qui seront plus durables, qui utilisent des matériaux locaux, qui sont plus faciles à entretenir et qui durent longtemps?

Je n'ai pas pu m'empêcher de penser également qu'il n'y a pas mieux pour s'occuper de la planification communautaire globale qu'un organisme un peu indépendant des communautés, car, comme quelqu'un me l'a toujours dit « Dans l'eau jusqu'au cou à combattre les alligators, il est facile d'oublier que l'objectif initial était de drainer les marais ».

Je vous ai vu hocher la tête et j'aimerais que vous nous en disiez plus au sujet de la conception de maisons durables. Quels sont vos objectifs dans ce domaine?

M. Louttit : Ce ne sont pas les constructeurs de maisons qui manquent, et il y a beaucoup de concepts novateurs. Je sais que les communautés inuites dans l'Arctique sont confrontées à des problèmes particuliers, et nous avons entrepris des recherches.

Chaque communauté est différente et complexe en raison de l'environnement. Dans certaines régions, on peut construire des maisons sur des terres sablonneuses, très sèches, alors que dans les basses-terres de la baie James, il faut tenir compte du fait que la nappe phréatique est élevée et que les terres sont marécageuses. C'est la réalité de la géographie.

Notre stratégie consistera à nous concentrer sur les différences environnementales, géologiques et géographiques propres à chaque communauté. Il faudra adapter les maisons en conséquence, et nous espérons pouvoir utiliser des matériaux qui seront plus durables qu'actuellement et que les maisons auront une durée de vie aussi longue, à tout le moins, que dans les régions au sud.

Bien sûr, tout cela se répercute sur les coûts, car il faut des matériaux de qualité supérieure. Je pense toutefois que nous arriverons à combiner matériaux locaux et matériaux venant de l'extérieur pour créer des maisons qui seront sécuritaires et chaudes, et qui seront à l'épreuve du feu et des moisissures. La moisissure fait partie de nos problèmes les plus graves, car 50 p. 100 des habitations dans nos communautés sont touchées, notamment dans les basses-terres de la baie James d'où je viens, comme d'autres chefs qui ont comparu.

Il y a des inondations chaque année, et cela fait partie de la réalité. Le gouvernement dépense des sommes faramineuses pour relocaliser les gens pendant les inondations. Il faut que nos maisons, nos communautés soient à l'abri des inondations. Les inondations sont un phénomène naturel, mais Hydro Ontario a aussi une grande part de responsabilités dans certains grands réseaux hydrographiques. Nous pouvons certainement trouver des solutions pour atténuer les répercussions négatives potentielles.

We feel we are onto a strategy that will get us there much sooner than if we relied solely on the federal department to do that for us.

Ms. McGraw: One of the things that CFISH is looking to do, or one of the things we have been identifying is unique, innovative housing. That is, working with the different materials but working with them to then build a plant closer to the North instead of so far south. Akwesasne has been doing some really innovative stuff. CFISH would look at those partnerships in our for-profit branch so that we can help bring on that unique housing.

I also want to say that it's not just that that's going to help houses last longer. It's, again, part of comprehensive planning. It's a community-driven process coupled with education and awareness on how to properly care for your home, those two things combined are going to help extend the length and life of our homes.

Senator Moore: Thank you both for being here.

Maybe you have answered my question. I was shocked to see that the average house only lasts between 15 and 20 years. The house I live in was built in 1946, and I just can't believe that a house normally lasts that short period of time.

Mr. Louttit: There are reasons for that, of course. First of all, there is limited capital to purchase the types of quality durable materials that are required.

On top of that, you are transporting those types of materials over hundreds of kilometres on winter roads, and the First Nations don't always get the best quality from their suppliers. That's something we are looking at. We want to get the best for our people, and I think it's doable.

The Chair: I think maybe I have the last question and then comment. There is no question that there is enthusiasm about your recommendations here amongst committee members. It's welcomed, as Senator Tannas said.

I have one question about that. You represent 49 First Nations, covering a huge area of Ontario, and you are working, effectively, with the agencies whose support you will need, AANDC, CMHC and, hopefully, the First Nations Market Housing Fund.

What about your band members? I see there is a resolution here. I presume that that came from the nation. You would have to consult and win their support as well. Where are you with that, may I ask?

Mr. Louttit: You mean with this concept or the First Nations —

The Chair: With the CFISH. Is it going to be embraced by the member First Nations?

Nous pensons que notre stratégie nous permettra d'arriver au but beaucoup plus rapidement que si c'est le gouvernement fédéral qui s'en occupe pour nous.

Mme McGraw : Un des projets de BAILD, ou un de nos objectifs, est de créer des types de maisons particuliers et novateurs. Nous voulons utiliser des matériaux différents mais aussi construire une usine plus près du Nord pour les fabriquer au lieu d'avoir à les faire venir de si loin au sud. La communauté d'Akwesasne a des idées très novatrices à cet égard. La section à but lucratif de BAILD examinera les partenariats possibles pour créer les types de maisons particuliers dont nous avons besoin.

J'aimerais ajouter que le but n'est pas seulement de construire des habitations qui auront une durée de vie plus longue. Encore une fois, il s'agit d'un élément de la planification globale. C'est une initiative communautaire assortie d'un programme d'éducation et de sensibilisation sur l'entretien des maisons, et ce sont ces deux éléments combinés qui permettront d'accroître la durée de vie de nos maisons.

Le sénateur Moore : Je vous remercie tous les deux de votre présence.

Il se peut que vous ayez déjà répondu à ma question. J'ai été très surpris d'apprendre que la durée de vies des maisons n'était en moyenne que de 15 à 20 ans. J'habite dans une maison qui a été construite en 1946, et je n'arrive pas à croire qu'une maison puisse durer aussi peu longtemps.

M. Louttit : Il y a des raisons à cela, bien sûr. Tout d'abord, les fonds ne sont pas suffisants pour acheter les matériaux de qualité durable qui seraient requis.

Il faut en plus transporter les matériaux sur des centaines de kilomètres sur des routes d'hiver, et les Premières Nations ne reçoivent pas toujours des produits de première qualité de leurs fournisseurs. C'est un problème que nous tentons de régler. Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos gens, et je crois que c'est possible.

Le président : Je pense que la dernière question me revient, puis quelques observations. Il ne fait aucun doute que les membres du comité trouvent vos recommandations très intéressantes. Comme l'a mentionné le sénateur Tannas, nous en sommes très heureux.

J'ai une question à ce sujet. Vous représentez 49 Premières Nations, qui sont réparties sur un vaste territoire en Ontario, et vous collaborez déjà très bien avec les organismes qui devront vous soutenir, AADNC, la SCHL, et il est à souhaiter, le Fonds d'aide au logement du marché pour les Premières Nations.

Qu'en est-il de vos membres? Je vois que vous avez une résolution. Je présume qu'elle provient de votre nation. Vous devrez les consulter et obtenir leur soutien. Puis-je savoir où vous en êtes à cet égard?

M. Louttit : Vous parlez du concept ou des Premières Nations...

Le président : Le BAILD, a-t-il l'appui de vos membres?

Mr. Louttit: When I first got elected, we received a resolution mandating us to develop and NAN-wide housing and infrastructure strategy, from which this concept has evolved.

Now, we are not going to go back to the chiefs every year to get a renewed mandate, because we feel we have that mandate. We know what the problems are.

It has been embraced, I believe, by the majority of our First Nations. They rely on their tribal councils, and although their tribal councils do have housing and technical service people working for them, they have been cut quite a bit under the recent cuts. Their ability to provide the ongoing services that they did before has been drastically reduced.

We feel that we can assist them. Despite those cutbacks, we think we can come up with innovative strategies on how we can maximize the federal government's investment as well as leverage other sources of financial markets, whether they be banks, the private sector or global markets. I mean, why not issue bonds to create more investment funds?

Ms. McGraw: Can I just comment on that? We have started consultation. I have done it at the tribal council level. We will be presenting this at probably our November chiefs-in-assembly meeting, to get that proper buy-in, if that's the question you are asking.

Yes, everybody is open to it, and with the housing managers training, we had invited First Nations Market Housing Fund to explain to our communities how to properly access the fund, and so we will be working with our communities to help them learn how to use that fund properly.

The Chair: Is this idea emerging anywhere else in the country that you know of? I'm just curious. Are you trail-breakers in this?

Mr. Louttit: We are for the NAN communities.

I just want to share my background. I worked for the Grand Council of Crees in Quebec when they had the Cree Housing Corporation. I don't know if any of you have heard of it, but basically, it is a non-profit housing corporation that did the planning, the financing, and construction of First Nation homes in the eight Cree communities as well as laid water and sewer. We did health facilities, clinics, band offices. I was the Vice-President of Cree Housing. So I know that that particular model worked, and it was very successful.

What we are proposing here is very similar to that. We are adding a non-profit component to it. We are using economic development and housing as a business to leverage more reinvestment into the total project.

M. Louttit : Lorsque j'ai été élu pour la première fois, nous avons une résolution nous demandant d'élaborer une stratégie d'infrastructure et de logement pour l'ensemble de la NNA, et c'est de cela que part notre concept.

Nous n'allons pas voir les chefs chaque année pour leur demander de renouveler notre mandat, car nous l'avons déjà à notre avis. Nous sommes au fait des problèmes.

Je crois que le concept a reçu l'appui de la majorité de nos Premières Nations. Elles s'en remettent aux conseils tribaux, et bien qu'ils aient des gens qui s'occupent du logement et des services techniques, les dernières compressions leur ont fait mal, et ils ont dû sabrer dans les services offerts.

Nous pensons pouvoir leur donner un coup de main. Malgré les compressions, nous pensons pouvoir mettre en place des stratégies novatrices pour optimiser les investissements du gouvernement fédéral et trouver d'autres sources de financement, qu'il s'agisse des banques, du secteur privé ou des marchés mondiaux. Pourquoi ne pas émettre des obligations pour bonifier le fonds d'investissement?

Mme McGraw : Pourrais-je ajouter quelque chose? Nous avons commencé à consulter les conseils tribaux. Nous allons soumettre le tout probablement à la réunion des chefs de l'assemblée qui aura lieu en novembre pour obtenir concrètement leur appui, si c'est ce que vous vouliez savoir.

Oui, tout le monde est ouvert à l'idée, et dans le cadre de la formation offerte aux gestionnaires des logements, nous avons invité des responsables du Fonds d'aide au logement du marché pour les Premières Nations pour qu'ils expliquent aux membres comment avoir accès au fonds et nous allons les aider à bien l'utiliser.

Le président : Savez-vous si cette idée est utilisée ailleurs au pays? Simple curiosité. Faites-vous œuvre de pionniers?

M. Louttit : Au sein des communautés de la NNA, oui.

J'aimerais simplement vous parler un peu de mes antécédents. J'ai travaillé pour le Grand conseil des Cris au Québec à l'époque où la Société de logement crie existait. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler, mais c'était une société de logement à but non lucratif qui s'occupait de la planification, du financement et de la construction des maisons des Premières Nations dans les huit communautés crie, de même que des conduites d'eau et d'égouts. Nous nous occupons de construire les centres de santé, les cliniques, les bureaux des bandes. J'étais vice-président de la société. Je suis bien placé pour vous dire que le modèle a fonctionné et qu'il a donné d'excellents résultats.

Nous proposons ici quelque chose de très similaire. Nous y avons greffé une section à but non lucratif. Nous nous servons du développement économique et du logement pour générer plus d'investissements dans l'ensemble du projet.

So I know it has worked, but our model goes beyond that, and we are hoping that it will be successful. I know it will be. If given the opportunity and the resources, we can make it work.

The Chair: Great. I'm glad you told us about that background. Thank you.

Colleagues, thank you for your attention on a long day.

Once again, to the witnesses, thank you very much for waiting for this opportunity. It has been a very productive day, and I wish to thank everyone.

Ms. McGraw: I would just like to address the committee on one thing. My deputy and my department were only notified last Thursday that we had an opportunity to speak. That communication was not the fault of the clerk of the committee. I found out that we had actually received the invitation July 21, but due to internal communication, it didn't get to our office until last Thursday. I appreciate the time to sit here and speak before your committee.

The Chair: It is very gracious of you to say that. I had interrogated the clerk on this already. It's much appreciated.

With that, thank you again, everyone, for a very productive day.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement, met this day at 7:12 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, either here in the room via CPAC or on the Web. I'm Dennis Patterson, senator from Nunavut, and our mandate in this committee is to examine legislation in matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally.

This evening we will begin our study of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement. We will hear first from the sponsor of the bill, and I would like to welcome MP Rob Clarke, and witnesses from the Board of St. Kateri Catholic School.

Je sais donc que cela a fonctionné. Notre modèle va cependant plus loin et nous croyons qu'il donnera d'excellents résultats. Je sais que ce sera le cas. Si nous en avons l'occasion et disposons des ressources nécessaires, nous pouvons y arriver.

Le président : Excellent. Je suis heureux que vous nous ayez parlé de vos antécédents. Merci.

Chers collègues, je vous remercie de votre attention pendant cette longue journée.

Je remercie encore une fois nos témoins de leur participation. La journée a été très productive et je tiens à remercier chacun d'entre vous.

Mme McGraw : J'aimerais simplement mentionner que mon adjoint et moi avons été informés jeudi dernier seulement que nous pouvions comparaître, mais ce n'est pas la faute de la greffière. Je me suis rendu compte que nous avons reçu l'invitation le 21 juillet, mais des problèmes de communication internes ont fait en sorte que mon bureau ne l'a reçue que jeudi dernier. Je suis heureuse d'avoir pu comparaître devant le comité.

Le président : C'est très aimable à vous de le mentionner. J'avais posé la question à la greffière déjà. Je vous remercie beaucoup.

Je vous remercie encore une fois de cette journée très productive.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, auquel a été renvoyé le projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi, se réunit aujourd'hui, à 19 h 12, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et à tous les membres du public qui assistent à la séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ou qui la regardent sur CPAC ou sur le site web. Je m'appelle Dennis Patterson, du Nunavut. Le mandat de notre comité consiste à examiner les projets de loi et les questions qui concernent les peuples autochtones du Canada en général.

Aujourd'hui, nous commençons notre étude du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi. Nous entendrons d'abord le parrain du projet de loi. Je souhaite la bienvenue au député Rob Clarke. Ensuite, nous entendrons les représentants du Conseil de l'école catholique Sainte-Kateri.

Before proceeding to testimony and questions, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good evening. Wilfred Moore, senator from Nova Scotia.

Senator Watt: Charlie Watt from Nunavik.

Senator Dyck: Senator Lillian Dyck from Saskatchewan.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

Senator Ngo: Senator Ngo from Ontario.

Senator Beyak: Senator Beyak from Ontario.

Senator McIntyre: Senator Paul McIntyre, New Brunswick.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

The Chair: Thank you, colleagues. Members of the committee, please help me in welcoming our first witness, who has just rushed over from votes in the House of Commons. Thank you very much for being here. The sponsor of this private member's bill is Mr. Rob Clarke, Member of Parliament for Desnethé-Missinippi-Churchill River in Saskatchewan. He's accompanied by Georganne Burke from his office.

Mr. Clarke, we look forward for your presentation, which will be followed by questions from the senators.

Rob Clarke, M.P., sponsor of the bill: Thank you, senators, for coming out here tonight. It's a beautiful night out there. It's still kind of warm, and it's actually quite warm to walk over here. I think everyone can enjoy our late fall and hopefully we will have an Indian summer.

The Chair: Only you are allowed to say that.

Mr. Clarke: I'm just praying.

Anyway, honourable senators, I would like to thank you for the opportunity to speak here today about my private member's bill, Bill C-428. It has been an honour to draft this bill and to watch it take its final form through outreach to and input from fellow parliamentarians, interested parties and, most importantly, First Nations members from across Canada.

We all agree that the Indian Act must go. I have yet to find an individual willing to defend this fundamentally racist and paternalistic piece of legislation. My private member's bill, of course, does not endeavour to eliminate this Indian Act, leaving nothing in its place. I understand as well, as the honourable senators on this committee do, that the replacement of the Indian Act will be a lengthy and arduous process. I believe, however, that Bill C-428 can lead to a meaningful dialogue on the Indian Act and pave the way to an eventual replacement.

Avant de passer aux exposés et aux questions, je demanderais aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Moore : Bonsoir. Wilfred Moore, sénateur de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

La sénatrice Dyck : Sénatrice Lillian Dyck, de la Saskatchewan.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

Le sénateur Ngo : Sénateur Ngo, de l'Ontario.

La sénatrice Beyak : La sénatrice Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur McIntyre : Sénateur Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci, chers collègues. Accueillons maintenant notre premier témoin, qui s'est dépêché à venir ici après un vote à la Chambre des communes. Merci beaucoup d'être ici. Le parrain de ce projet de loi d'initiative parlementaire est M. Rob Clarke, député de Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, en Saskatchewan. Il est accompagné de Mme Georganne Burke, qui travaille à son bureau.

Monsieur Clarke, nous avons hâte d'entendre votre exposé. Ensuite, les sénateurs poseront des questions.

Rob Clarke, député, parrain du projet de loi : Honorables sénateurs, merci d'être venus ici ce soir. C'est une soirée magnifique. Le temps est encore assez doux; en fait, il faisait chaud pendant que je marchais pour venir ici. Je pense que tout le monde est heureux d'avoir un automne tardif. J'espère que nous aurons un été des Indiens.

Le président : Vous seul avez le droit de le dire.

M. Clarke : C'est simplement une prière.

Quoi qu'il en soit, sénateurs, je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de parler de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-428. Ce fut un honneur de le rédiger et de le voir évoluer jusqu'à sa forme définitive en le faisant connaître aux collègues parlementaires, aux parties intéressées et, surtout, aux membres des Premières Nations de partout au Canada et en obtenant les commentaires de tous ces gens.

Nous convenons tous que la Loi sur les Indiens doit être abolie. Je n'ai encore rencontré personne prêt à défendre cette mesure législative fondamentalement raciste et paternaliste. Évidemment, mon projet de loi d'initiative parlementaire ne vise pas à abolir la Loi sur les Indiens sans la remplacer par autre chose. De plus, à l'instar des membres de ce comité, je comprends que le remplacement de la Loi sur les Indiens sera un processus long

As a proud member of Muskeg Lake First Nations in Saskatchewan, I was born under the Indian Act and no doubt one day will die under the Indian Act. As a member of the Royal Canadian Mounted Police, I was tasked with enforcing the statutes laid out in the Indian Act.

Now, as a member of Parliament, I have the opportunity to do something about the Indian Act. I have spent nearly half my life living as an RCMP member and working on the First Nations I policed and have seen first-hand the demeaning effects this piece of legislation has had on grassroots members of First Nations.

Canada's Indian Act, which was put in place in 1876, served as a model for South Africa's apartheid policy. Bodies such as the Canadian Human Rights Commission and Amnesty International have condemned the Indian Act for its discriminatory, outdated policies dating from the colonial age.

The Indian Act is an impediment to the progress for First Nations as it treats those of us living under its statutes as second-class citizens. Desnethé-Missinippi-Churchill River, or northern Saskatchewan, the electoral district I represent, has the second largest First Nations population among our national ridings, boasting 23 First Nations communities. I cannot fail my constituents by allowing them to continue to be treated as second-class citizens while I stand idly by.

The central notion of the Indian Act, which discriminates against individuals on the basis of race and skin colour, runs contrary to the values that we as Canadians hold dear. There is no question in my mind that there is a consensus of opinion in regard to the Indian Act. Every single candidate for chief in the 2012 Assembly of First Nations, for example, agreed that the Indian Act must be eliminated. Everyone acknowledges that the Indian Act has created economic, societal and cultural barriers.

As I have stated, this bill does not presume to replace the Indian Act. We all know that the replacement of the Indian Act can only be accomplished through a lengthy consultation process involving all affected by, and those administering, the act.

While the elimination of the Indian Act is some distance in the future, we must be brave enough to begin the process towards its elimination right now. Bill C-428 will make the Indian Act a part of the national dialogue. The changes that I'm proposing are an attempt to remove some of the underbrush in the Indian Act, while creating a respectful and modern relationship.

et ardu. Toutefois, je crois que le projet de loi C-428 peut mener à un important dialogue sur la Loi sur les Indiens et ouvrir la voie à son remplacement éventuel.

En tant que membre fier de la bande crie Muskeg Lake, en Saskatchewan, je suis né après l'adoption de la Loi sur les Indiens, et il ne fait aucun doute qu'elle sera encore en vigueur à mon décès. En ma qualité de membre de la Gendarmerie royale du Canada, j'ai dû veiller à l'application des dispositions de la Loi sur les Indiens.

Maintenant, en tant que député, j'ai l'occasion de faire quelque chose au sujet de la Loi sur les Indiens. Pendant près de la moitié de ma vie, j'ai été membre de la GRC et j'ai travaillé à l'application de la loi au sein des Premières Nations, et j'ai été à même de constater personnellement les effets avilissants de cette mesure législative sur les membres des Premières Nations.

La Loi sur les Indiens, qui a été adoptée au Canada en 1876 a servi de modèle à la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Des organismes comme la Commission canadienne des droits de la personne et Amnistie internationale ont condamné la Loi sur les Indiens pour ses politiques désuètes et discriminatoires issues de l'ère coloniale.

La Loi sur les Indiens constitue un frein au progrès des Premières Nations puisqu'elle traite les personnes qui y sont assujetties comme des citoyens de seconde zone. La circonscription que je représente, Desnethé-Missinippi-Rivière Churchill, ou le nord de la Saskatchewan, compte la deuxième plus grande population autochtone au pays, soit 23 collectivités des Premières Nations. Je ne peux pas laisser tomber mes électeurs en permettant qu'ils continuent à être traités comme des citoyens de seconde zone en restant là à ne rien faire.

Le principe fondamental de la Loi sur les Indiens, qui à la discrimination fondée sur la race et la couleur de la peau, est contraire aux valeurs chères aux Canadiens. Je suis convaincu qu'il existe un consensus au sujet de la Loi sur les Indiens. Par exemple, en 2012, tous les candidats au poste de chef de l'Assemblée des Premières Nations convenaient que la Loi sur les Indiens doit être abolie. Tous reconnaissent que la Loi sur les Indiens a entraîné la création d'obstacles économiques, sociétaux et culturels.

Comme je l'ai indiqué, avec ce projet de loi, on ne prétend pas remplacer la Loi sur les Indiens. Nous savons tous que son remplacement ne peut être réalisé que dans le cadre d'un long processus consultatif auquel participeraient tous ceux qui sont touchés par la loi et tous ceux qui l'appliquent.

Bien que l'abolition de la Loi sur les Indiens ne soit pas pour demain, nous devons avoir le courage d'entreprendre dès maintenant le processus menant à son abolition. Le projet de loi C-428 fera de la Loi sur les Indiens un sujet de discussion à l'échelle nationale. Les modifications que je propose sont une tentative d'éliminer certains éléments de la Loi sur les Indiens tout en créant une relation respectueuse et moderne.

Many of the changes remove unused, archaic, irrelevant and offensive sections of the Indian Act, and changes are practical and incremental, but passing this bill will highlight our shared desire to bring the First Nations people of Canada into a modern era as, at long last, equals.

All changes proposed in my bill have come through direct outreach to members of First Nations. In fact, Bill C-428 went through five versions to arrive at the bill you see today. My original bill would have simply eliminated the Indian Act entirely. I was contacted by many chiefs and community members and grassroots who said that a slower, more incremental approach that put more control back in the hands of First Nations would be preferable.

That is why I propose changes in the bylaw section, changes to dispersal of fines collected by First Nations and changes to the laws around the sale of produce grown on First Nations lands. All of these changes move authority and control back to First Nations where it rightfully belongs, and not ministerial approval.

Communities across Canada are free to create their own bylaws unless those communities are First Nations. This change would put First Nations government on a level footing with all municipal and local governments across Canada.

Band councils are certainly every bit as capable of creating their own bylaws as any town council. To suggest otherwise is the worst kind of institutionalized, paternalistic racism.

My private member's bill would allow a band council to create and enact laws without seeking the permission of the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development. Bill C-428 also ensures that First Nations bands can keep the fines they collect rather than having to turn them over to the Crown.

This small adjustment speaks volumes about changing the paternalistic attitude toward First Nations.

Another extremely meaningful change in Bill C-428 is the removal of the need for ministerial permission to sell produce grown on First Nations lands to anyone off-reserve. This particular restriction has been an impediment to economic development on rich farming lands found on many of the reserves in my riding in Desnethé-Missinippi-Churchill River and throughout Saskatchewan, Alberta and Manitoba.

Throughout the course of this bill's journey to this stage, I have been lucky enough to have received guidance from First Nations members from across the country. On six separate occasions, I have sent letters to more than 600 Canadian First Nation communities. The feedback I have received through this

Bon nombre des modifications visent l'élimination des articles inutiles, archaïques, non pertinents et offensants de la Loi sur les Indiens, et elles sont à la fois pratiques et graduelles. Toutefois, l'adoption de ce projet de loi témoignera de notre désir commun d'amener les Premières Nations du Canada dans l'ère moderne et d'en faire — enfin — des égaux.

Tous les changements proposés dans mon projet de loi découlent de consultations auprès des membres des Premières Nations. En fait, avant celle d'aujourd'hui, il y a eu cinq versions du projet de loi C-428. Mon projet de loi initial visait l'abolition pure et simple de la Loi sur les Indiens. Beaucoup de chefs et de membres des Premières Nations m'ont contacté pour me dire qu'il serait préférable d'adopter une approche plus lente et graduelle qui accorderait plus de pouvoirs aux Premières Nations.

Voilà pourquoi je propose des modifications relatives à l'article sur les règlements administratifs, à la disposition sur l'emploi des amendes infligées par les Premières Nations et aux lois sur la vente de produits agricoles cultivés sur les terres des Premières Nations. Toutes ces modifications redonnent plus de pouvoirs et de contrôle aux Premières Nations, comme il se doit, plutôt que d'avoir à obtenir l'approbation ministérielle.

À l'exception des collectivités des Premières Nations, toutes les collectivités canadiennes ont le droit d'adopter leurs propres règlements administratifs. Ce changement placera les gouvernements des Premières Nations à égalité avec toutes les administrations municipales et locales du Canada.

Les conseils de bande sont tout aussi capables d'adopter leurs propres règlements administratifs que tout autre conseil municipal. Affirmer le contraire est la pire forme de racisme institutionnalisé et paternaliste qui soit.

Mon projet de loi d'initiative parlementaire permettrait à un conseil de bande de créer et d'adopter des lois sans avoir à demander l'autorisation du ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien. Le projet de loi C-428 prévoit aussi que les bandes des Premières Nations pourront conserver les sommes recueillies au moyen d'amendes au lieu de devoir les remettre au gouvernement fédéral.

Cette petite modification en dit long sur le changement des attitudes paternalistes envers les Premières Nations.

Un autre changement très important proposé dans le projet de loi C-428 est l'abolition de l'obligation de demander l'autorisation ministérielle pour la vente de produits agricoles cultivés sur les terres des Premières Nations à toute personne qui réside hors réserve. Cette interdiction a nui au développement des riches terres agricoles de nombreuses réserves que l'on trouve dans ma circonscription de Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill et partout en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba.

Au fil des étapes ayant mené à cette version du projet de loi, j'ai eu la chance de recevoir des conseils de membres des Premières Nations de partout au pays. À six occasions, j'ai envoyé des lettres à plus de 600 collectivités des Premières Nations au Canada. Les commentaires que j'ai reçus m'ont été d'une aide précieuse. Grâce

correspondence has been invaluable. Through these channels, in addition to information sessions, national tele-town-hall meetings and informational YouTube videos, I have been able to communicate the details of Bill C-428. Naturally, I have spent a great deal of time discussing the Indian Act and my bill with First Nations members across the country, in both formal and informal settings. This feedback has shaped and refined the bill.

We are willing to acknowledge that parts of the Indian Act have served and could continue to serve First Nations communities as well. Through the process that Bill C-428 mandates, these sections can be maintained. As Prime Minister Harper himself stated, the Indian Act cannot be replaced overnight, but through the use of existing tools and the development of new mechanisms, both parties can create the conditions to enable sustainable and successful First Nations.

Senators, I believe that my bill is one of the mechanisms through which we can bring about positive change. My bill would remove all references to residential schools from the Indian Act. My grandparents attended residential schools, so this particular clause of Bill C-428 is very personal to me. The continuing presence of the term “residential school” in Canadian law is a grim reminder of the cultural destruction experienced by Aboriginal families.

Prime Minister Harper’s heartfelt apology for the bitter legacy of residential schools resonated in all corners of this nation, which I got to personally experience and witness in the House of Commons. Let’s honour that apology by removing the archaic and hurtful references to residence schools from our nation’s laws.

Perhaps, most important, this bill would require the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development to report yearly on the progress made in developing new legislation to replace the Indian Act.

There are some who may wonder why this clause does not set out a process for its implementation. In fact, I wanted to leave it open to the Crown and First Nations to determine how this will work and who will represent First Nations and the Crown. But I was careful to include the word “progress” in this clause to ensure that my intent was clear.

The purpose of Bill C-428 is to find ways to move forward toward limiting the Indian Act. Meeting without progress will fulfill neither the word nor the spirit of the bill. While none of these measures should be viewed in isolation or be seen as momentous, I believe they can start the process toward my goal of freeing First Nations from the Indian Act.

à ces lettres, mais aussi grâce à des réunions d’information, des séances de discussion nationales par vidéoconférence et des vidéos d’information publiées sur YouTube, j’ai pu faire connaître les détails du projet de loi C-428. Évidemment, j’ai consacré beaucoup de temps à discuter de la Loi sur les Indiens et de mon projet de loi avec les membres des Premières Nations du pays, dans des contextes officiels et non officiels. Cette rétroaction a aidé à façonner et à parfaire le projet de loi.

Certes, nous sommes prêts à reconnaître que certains articles de la Loi sur les Indiens ont bien servi les collectivités des Premières Nations et qu’elles pourraient continuer de le faire. Le processus proposé dans le projet de loi C-428 permettrait le maintien de ces articles. Comme le premier ministre Harper l’a lui-même indiqué, la Loi sur les Indiens ne peut être remplacée du jour au lendemain, mais le recours aux outils existants et la création de nouveaux mécanismes permettront aux deux parties de créer les conditions propices à la viabilité et à la réussite des Premières Nations.

Honorables sénateurs, je crois que mon projet de loi est l’un de ces mécanismes qui nous permettront de faire ce virage positif. Le projet de loi vise l’élimination de toute référence aux pensionnats indiens dans la Loi sur les Indiens. Mes grands-parents ont fréquenté des pensionnats indiens. Cet article du projet de loi C-428 revêt donc un caractère très personnel pour moi. Le maintien de l’expression « pensionnat indien » dans une loi canadienne est un rappel sinistre de la destruction culturelle subie par les familles autochtones.

Les excuses sincères du premier ministre Harper concernant les conséquences douloureuses des pensionnats indiens ont résonné partout au pays, et j’ai eu l’occasion d’y assister à la Chambre des communes. Donnons suite à ces excuses sincères en retirant des lois de notre pays les références archaïques et blessantes aux pensionnats.

Le plus important, peut-être, c’est qu’en vertu de ce projet de loi, le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien serait tenu de présenter chaque année un rapport sur les progrès réalisés en vue de l’élaboration d’une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens.

Certains se demandent peut-être pourquoi on n’établit pas dans cet article un processus pour sa mise en œuvre. En fait, je voulais accorder au gouvernement fédéral et aux Premières Nations le soin de déterminer le processus et de choisir leurs représentants respectifs. Toutefois, j’ai tenu à inclure le mot « progrès » dans cet article pour m’assurer que l’intention est claire.

Le projet de loi C-428 vise à trouver des façons de limiter la portée de la Loi sur les Indiens. Tenir des réunions sans qu’il y ait de progrès ne respecte ni le libellé ni l’esprit du projet de loi. Même si l’on ne devrait pas prendre ces mesures séparément ni les considérer comme historiques, je crois qu’elles peuvent être une première étape vers l’atteinte de mon objectif, qui est de libérer les Premières Nations de la Loi sur les Indiens.

By passing this piece of legislation, we can show the indigenous people of Canada that we understand the concerns and are willing to move forwards toward the dismantling of this outdated and bigoted act. As a parliamentarian, a First Nations member and most of all as a Canadian, I'm excited at the prospect of helping to draft legislation that can bring the relationship between our federal government and the Aboriginal peoples of Canada into the 21st century.

Colleagues, I have no agenda here other than a genuine desire to see First Nations become healthier and more self-sufficient and to see a modern relationship between First Nations and Crown develop. The creation of respectful legislation reflects the special relationship they share. I take very seriously this opportunity to build a better future for First Nations. It is this very reason that I decided to run for office.

Honourable senators, for 138 years, my people have been forced to live under the Indian Act, an outdated document that is a product of 19th-century thinking. The Indian Act, back in the early 1800s, was policy and was turned into legislation. We must be brave enough to aid First Nations members in their efforts to throw this yoke from their shoulders. By passing Bill C-428, we can take the first step toward granting First Nations individuals the right that all other Canadians take for granted. It's time that we all begin thinking and dreaming about the world that we create for future generations of Canadian First Nations members.

Thank you. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you, Mr. Clarke.

Colleagues, we have a limited time for consideration of this from this witness, so I would ask you to keep your questions brief, and we'll try to give everyone an opportunity.

Senator Ngo: Thank you for your testimony, Mr. Clarke. Thank you for being here to talk to us today about your private member's bill and what it means to you and for many First Nations. I also wish to commend you for your efforts for the past few years in finding a working formula for your bill and toward engaging everyone toward eliminating the Indian Act. It seems to me that you have gone to great personal lengths to accomplish extensive outreach.

Can you tell us more about how your outreach works and the different ways you collaborated with the First Nations in order to develop this bill?

Mr. Clarke: First, thank you for sponsoring my private member's bill. When I looked at this journey I'd started — and this goes back to when I was in the RCMP, when I had to enforce the Indian Act — I remember hearing from leadership out there talking about the Indian Act when I was in the RCMP back in the

En adoptant cette mesure législative, nous pouvons montrer aux peuples autochtones du Canada que nous comprenons leurs préoccupations et que nous sommes prêts à passer au démantèlement de cette loi désuète et sectaire. En ma qualité de parlementaire, de membre d'une Première Nation et surtout, en tant que Canadien, je suis enthousiasmé à l'idée de participer à la rédaction d'une mesure législative qui permettra d'adapter aux réalités du XXI^e siècle les relations entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones du Canada.

Chers collègues, je n'ai d'autre motivation qu'un réel désir de voir les Premières Nations devenir plus saines et autosuffisantes et de voir l'établissement de relations modernes entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral. La création d'une mesure législative respectueuse est le reflet du lien privilégié qui les unit. Avoir l'occasion de créer un meilleur avenir pour les Premières Nations me tient à cœur. C'est pour cette raison précise que je me suis lancé en politique.

Honorables sénateurs, depuis 138 ans, mon peuple est forcé de vivre selon les règles de la Loi sur les Indiens, un document désuet qui reflète la mentalité du XIX^e siècle. Au début des années 1800, la Loi sur les Indiens était une politique, puis elle est devenue loi. Nous devons avoir le courage d'aider les Premières Nations dans leur tentative de s'affranchir du joug de cette mesure législative. L'adoption du projet de loi C-428 constitue une première étape du parcours visant à accorder aux membres des Premières Nations un droit que tous les autres Canadiens tiennent pour acquis. Il est temps que nous commençons tous à réfléchir et à rêver au monde que nous voulons créer pour les futures générations des Premières Nations canadiennes.

Merci. *Meegwetch.*

Le président : Merci, monsieur Clarke.

Chers collègues, nous avons peu de temps pour poser des questions au témoin; je vous demanderais donc d'être brefs. Nous tenterons de donner à tous l'occasion de s'exprimer.

Le sénateur Ngo : Merci de votre témoignage, monsieur Clarke. Merci d'être venu nous parler de votre projet de loi d'initiative parlementaire et de nous avoir expliqué ce qu'il signifie pour vous et pour beaucoup de Premières Nations. Je tiens aussi à vous féliciter des efforts que vous avez déployés ces dernières années pour trouver la formulation adéquate pour votre projet de loi et pour mobiliser tout le monde à travailler en vue de l'abolition de la Loi sur les Indiens. Il me semble que personnellement, vous avez fait un travail colossal pour sensibiliser les gens.

Pouvez-vous nous en dire plus sur vos efforts de sensibilisation et les diverses façons dont vous avez collaboré avec les Premières Nations pour préparer ce projet de loi?

M. Clarke : Premièrement, je vous remercie de parrainer mon projet de loi d'initiative parlementaire. Lorsque j'ai commencé cette démarche — cela remonte à l'époque où j'étais dans la GRC, lorsque je devais faire respecter la Loi sur les Indiens —, je me rappelle avoir entendu les dirigeants parler de la Loi sur les

1990s, when had I to enforce the Indian Act. Having to enforce it was probably one of the hardest things I had to do. Yes, it was law — it was legislation that assisted the RCMP where I came from, living and working on reserves — but also it was so archaic.

I looked at the fines, I looked at everything and I questioned it. Then I heard leadership in band councils, nominations and then at band elections. Everyone talked about removing the Indian Act, and as a band member I listened; I listened to the band members' meetings.

But being a band member from Muskeg Lake First Nations, I know first-hand as a First Nation citizen that it's a law. One of the things I had to do — everyone agrees that the Indian Act has to go. There's a wide range of consensus on that. But no one has the right steps for it. Everyone talks about it, but no one ever does anything.

What I did, when I started running in the nomination in the election in 2008, I spoke with grassroots band members and elected leaders, asking what they thought of the Indian Act. They said, "Get rid of it. You've got to get rid of it. For any type of economic development in society or anything like that, you have to get rid of the Indian Act."

So what I've done during my elections, and I've spoken to hundreds of First Nations, even just hundreds of First Nation leaderships from chiefs and councils coming into my office, I've always asked them, "What do you think of the Indian Act?" Everyone says, "Get rid of it," but no one has a solution.

I sent out six separate pieces of written correspondence to all First Nations communities seeking their input and comment and keeping them apprised of the progress of my bill. I have dedicated a section of my website to the bill and have a survey seeking their input. I invited all First Nations to participate in a telephone town hall on two occasions. I have presented information to First Nations bands and major organization in Saskatchewan, Alberta, British Columbia, Manitoba and Quebec, including Tsawwassen, Muskeg Lake, James Smith, Prince Albert Grand Council, Flying Dust First Nation, English River, among others. I have done presentations to student groups, Aboriginal professionals and interested non-Aboriginals on Bill C-428.

I have met with dozens of individuals, past and present chiefs and grassroots members on my bill. I also ran radio ads with MBC radio in Saskatchewan from August 19, 2012, until present day. I'm presently still doing it. It reaches all Saskatchewan First Nations, Manitoba and Alberta. I've also done a YouTube video explaining the bill, which I've sent out widely to all 600-plus First Nations.

Indiens. C'était dans les années 1990, quand j'étais dans la GRC et que je devais faire respecter la Loi sur les Indiens, ce qui est probablement une des choses les plus difficiles que j'ai eu à faire. C'était la loi, certes — et elle a aidé la GRC dans ma région, où je vivais et travaillais —, mais elle était aussi tellement archaïque.

Je me suis penché sur la question des amendes; j'ai tout examiné et tout remis en question. Ensuite, j'ai écouté ce que les dirigeants disaient lors des conseils de bande, les nominations et les élections au conseil de bande. Tout le monde parlait de l'abolition de la Loi sur les Indiens, et en tant que membre de la bande, j'écoutais. J'écoutais les réunions du conseil de bande.

Or, en tant que membre de la Première Nation de Muskeg Lake, en tant que citoyen d'une Première Nation, je suis conscient que c'est la loi. Une des choses que je devais faire... Tout le monde s'entend pour dire que la Loi sur les Indiens doit être abolie. Il y a un large consensus à cet égard. Toutefois, personne ne connaît la façon adéquate d'y arriver. Tout le monde en parle, mais personne n'agit.

Lorsque je me suis porté candidat pour l'élection de 2008, j'ai commencé à parler aux membres de la bande et aux élus pour savoir ce qu'ils pensaient de la Loi sur les Indiens. Ils m'ont dit : « Abolissez-la. Vous devez l'abolir. Pour que la société puisse se développer sur le plan économique, notamment, il faut abolir la Loi sur les Indiens. »

Donc, ce que je faisais pendant mes campagnes électorales — et j'ai parlé à des centaines de membres, de chefs et de membres des conseils de bande des Premières Nations qui se présentaient à mon bureau —, c'est que je leur demandais toujours ce qu'ils pensaient de la Loi sur les Indiens. Tout le monde répond qu'il faut s'en débarrasser, mais personne n'a de solution.

À six occasions distinctes, j'ai envoyé des lettres dans les collectivités des Premières Nations pour avoir les commentaires des gens et les tenir informés de mes progrès par rapport au projet de loi. Mon site web a une page consacrée au projet de loi; les gens peuvent remplir un sondage. J'ai organisé deux séances de discussion par téléphone, et j'ai invité toutes les Premières Nations à y participer. J'ai fourni des informations aux bandes des Premières Nations et aux grandes organisations de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Québec, notamment aux Premières Nations de Tsawwassen, de Muskeg Lake, de James Smith, de Flying Dust, d'English River et au Grand conseil de Prince Albert. J'ai fait des exposés sur le projet de loi C-428 pour des groupes d'étudiants, des professionnels autochtones et des non-Autochtones.

J'ai rencontré des dizaines de personnes, d'anciens chefs, des chefs en exercice et de simples membres pour discuter du projet de loi. Depuis le 19 août 2012, je mène une campagne publicitaire radiophonique — toujours en cours — sur MBC radio, en Saskatchewan. Toutes les Premières Nations de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta peuvent l'entendre. Je diffuse aussi sur YouTube une vidéo explicative sur le projet de loi; j'ai envoyé le lien à plus de 600 Premières Nations.

I think one thing I also do, whenever given the opportunity in the media, through news, is I talk to the media and do the interviews on APTN, asking for and telling people what I'm trying to do.

When we're sitting here today and we talk as a First Nations band member, I look at being elected to the House of Commons to represent all constituents, Aboriginal and non-Aboriginal, but I look at the Indian Act as being old and archaic. It's 138 years old. Everyone has talked about doing something, but no one has ever done it.

The Chair: Thank you. Maybe it should be observed that this committee gets government bills all the time. This is a private member's bill. They don't come to us so often. As a private member, the MP doesn't have the resources to consult, compared to the government. That answer is appreciated, Mr. Clarke.

Senator Dyck: Welcome, Mr. Clarke. You have done a lot of work. I congratulate you for that. You've gone through a number of iterations in the House of Commons, had a lot of changes to the bill, and you've now described to us the consultation method that you used. I'm wondering, would you consider that your consultation method meets what is called the duty to consult and accommodate? Because it's a private member's bill, do you have to meet the constitutional requirement to consult and accommodate?

Mr. Clarke: One of the requirements is I sit on the government side, correct, but it's nation to nation, government to government, and the only person who has the means and the responsibility is the government. I may sit and represent individuals or my constituents as a government member, but no, I cannot sit down and do consultations. That has to be elected leadership. That has to be the minister and the department and government. That will be clear there.

I look at the processes. It also includes the provincial governments on duty to consult and accommodate. You look at section 35, and that's laid out there. Hopefully, the policy advisers from the department will be able to explain that better than I can. But in simple terms, no.

I've gone out with my resources, with my limited budget, and I've reached out. It's about information process. What I've tried to do is tell everyone out there in First Nations communities what is taking place, asking for their input and for meaningful change. Have I gone farther than any other MP on their private member's bill in reaching out to talk about their private member's bill? I can't say consultation, because that's not what I did. I was going out educating and talking to First Nations and giving them the information to make their judgments.

De plus, chaque fois que j'en ai l'occasion, dans les médias, aux nouvelles, lors d'entrevues sur la chaîne APTN, je cherche à avoir les commentaires des gens et j'explique ce que j'essaie de faire.

Aujourd'hui, je suis ici pour discuter à titre de membre d'une Première Nation, mais je suis aussi un député élu à la Chambre des communes et je représente tous mes électeurs, tant les Autochtones que les non-Autochtones. Je considère que la Loi sur les Indiens est désuète et archaïque. Elle existe depuis 138 ans. Tout le monde dit qu'il faut faire quelque chose, mais personne ne le fait.

Le président : Merci. Il convient peut-être de souligner que le comité est fréquemment saisi de projets de loi d'initiative ministérielle. Or, dans le cas présent, il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Nous n'en voyons pas souvent. Pour un tel projet de loi, un simple député n'a pas les mêmes ressources que le gouvernement pour mener des consultations. Merci de votre réponse, monsieur Clarke.

La sénatrice Dyck : Soyez le bienvenu, monsieur Clarke. Vous avez accompli un travail considérable. Je vous en félicite. Plusieurs versions du projet de loi ont été présentées à la Chambre des communes et il y a eu beaucoup de modifications. Vous venez de nous décrire votre processus de consultation. Je me demande si vous considérez que ce processus satisfait à ce que l'on appelle l'obligation de consultation et d'accommodement. Étant donné qu'il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire, avez-vous satisfait à l'obligation constitutionnelle de consultation et d'accommodement?

M. Clarke : L'une des exigences est que je siège du côté du gouvernement, mais il s'agit de relations de nation à nation, de gouvernement à gouvernement. Seul le gouvernement a les moyens et la responsabilité de le faire. En tant que député du parti ministériel, je peux siéger et représenter des particuliers ou mes électeurs, mais je ne peux mener de consultations. Cela relève des dirigeants élus. Il revient au ministre, au ministère et au gouvernement de le faire. Ce sera clairement établi.

J'examine les processus. L'obligation de consultation et d'accommodement concerne aussi les gouvernements provinciaux. C'est prévu à l'article 35. Il est à espérer que les conseillers en politiques du ministère pourront mieux l'expliquer que moi. Mais en termes simples, non.

J'ai utilisé mes ressources — mon budget limité — pour informer les gens. C'est une question de processus d'information. Voici ce que j'ai essayé de faire : mon objectif était de renseigner toutes les Premières Nations sur ce qui se passe, de leur demander leur avis et d'apporter des changements importants. Ai-je fait plus que tout autre député pour faire connaître mon projet de loi d'initiative parlementaire? Je ne peux parler de consultation, parce que ce n'est pas ce que j'ai fait. J'ai mené une campagne d'information, j'ai discuté avec les membres des Premières Nations pour qu'ils puissent se forger une opinion.

I do understand what you're trying to say there. However, with my limited resources, what I've done is used parliamentary resources from the committee stage to bring First Nations in and start the discussion. Let's start a relationship. We're sitting here now and talking about it, and this is an opportunity for First Nations to come and sit down and talk with parliamentarians in the best setting possible. That could probably be used as consultation, but as a private member, I cannot.

Senator Dyck: You've essentially said no, you haven't. My next question is related to that. Your bill does contain some very important issues. Nothing could be much more important than education, which is in part of your bill, and the other part, of course, is amending or replacing the Indian Act.

Since these are really important issues, don't you think they should be a government-to-government change, especially with the Indian Act? You yourself say it governs every aspect of an individual's life. Since the government itself at the Truth and Reconciliation meeting in Winnipeg said they were going to start this with education and with the Crown-First Nations accord, talking about changing the Indian Act, why has it come to you to bring it forward? Why hasn't the government done it?

Mr. Clarke: We are seeing the government take changes through the education act. My bill does not touch education. All my bill does is remove the outdated section of residential schools. What I'm trying to do is prevent any future governments, any future ministers, from implementing residential schools on First Nations territory. That's what I'm trying to do, as I stated earlier. Residential schools are a black mark on Canadian history. I'm trying to remove that clause, not to prevent education. Education is up to government to government, which they've been clear about. What I'm trying to do is remove residential schools so no other First Nation or individual or band member has to be implemented or put into residential schools.

I remember, going back in my RCMP career and living and working on reserves. I was seeing 16 and 17 year olds and having to go to the residence. I get the call at my detachment and I'd have to become a truancy officer under the Indian Act and go to their residence and make an apprehension and return that child back to school. That should be up to the First Nations to make those decisions. That is up to the Crown to work with First Nations in doing a new draft. The government does an opt in, opt out approach on legislation. I'm trying to look at the Indian Act and make it better for all First Nations by just removing the clause on residential schools.

Senator Dyck: I have two questions arising from your answers. One is you said you're going to remove the clauses from the Indian Act that indicate or state residential schools. Which specific clauses are those? While you're looking at that, the second

Je comprends très bien ce que vous voulez dire. Toutefois, étant donné les ressources limitées qui sont à ma disposition, je me suis servi des ressources parlementaires et notamment du comité, pour inviter les Premières Nations et amorcer le débat. Il faut nouer un lien. Cette rencontre est pour les Premières Nations l'occasion de parler à des parlementaires dans un cadre idéal. Cela pourrait servir de consultation, mais en tant que député, je ne peux pas m'en prévaloir.

La sénatrice Dyck : Ce que vous avez dit essentiellement, c'est non. Ma prochaine question se rapporte à cela. Votre projet de loi comporte des éléments très importants. Et rien ne peut être plus important que l'éducation, qui fait partie de votre projet de loi, et l'autre élément, bien sûr, qui consiste à amender ou à remplacer la Loi sur les Indiens.

Puisque ces questions sont vraiment importantes, ne pensez-vous pas que le changement devrait se faire de gouvernement à gouvernement, en particulier s'agissant de la Loi sur les Indiens? Vous dites vous-même que cette loi régit tous les aspects de la vie d'un Indien. Puisque le gouvernement lui-même a déclaré, à la rencontre de Winnipeg pour la vérité et la réconciliation, qu'il allait commencer le processus par l'éducation et l'entente entre les Premières Nations et la Couronne, afin de changer la Loi sur les Indiens, pourquoi l'initiative vient de vous et non pas du gouvernement?

M. Clarke : Nous voyons que le gouvernement procède à des changements grâce à la loi sur l'éducation. Mon projet de loi ne concerne pas l'éducation. Tout ce qu'il propose c'est le retrait de la section périmée sur les pensionnats indiens. Ce que je cherche à faire est d'empêcher tout gouvernement, tout ministre, d'implanter des pensionnats sur les territoires des Premières Nations. Comme je l'ai déjà dit, c'est ce que je vise. Les pensionnats indiens sont un épisode sombre de l'histoire du Canada. Je cherche à enlever cette disposition et non pas à empêcher l'éducation. L'éducation est l'affaire des gouvernements et ceux-ci l'ont dit clairement. J'essaie de retirer la section sur les pensionnats indiens de sorte qu'aucune autre Première Nation, aucun autre particulier ou membre d'une bande, ne puisse plus être touché par cette disposition ou placé dans un pensionnat.

Cela me rappelle ma carrière dans la GRC et mon action dans les réserves. Je voyais des jeunes de 16 et 17 ans et je devais me rendre à leur résidence. Je recevais un appel de mon détachement et, pour faire appliquer la Loi sur les Indiens, je devais me rendre à leur résidence, les appréhender et les ramener à l'école. Cette décision devrait être prise par les Premières Nations. Il incombe à la Couronne de collaborer avec les Premières Nations pour rédiger une nouvelle ébauche de la loi. Le gouvernement a pour approche la participation volontaire. J'examine la Loi sur les Indiens dans le souci de la rendre meilleure pour toutes les Premières Nations en retirant la disposition sur les pensionnats indiens.

La sénatrice Dyck : De ce que vous nous dites, deux choses me viennent à l'esprit. D'une part, vous dites que vous allez retirer les dispositions de la Loi sur les Indiens qui indiquent les pensionnats indiens ou en font état. De quelles dispositions s'agit-il?

question is that the exact same clauses in your bill are in Bill C-33, the First Nations control of First Nations education act. Those same clauses in your bill are duplicated in a government bill. Why is that?

The Chair: Can you clarify the bill you're referring to?

Senator Dyck: Bill C-33, the First Nations control of First Nations education act, which has now been put on hold. The same clauses are in that bill and in Mr. Clarke's bill, a private member's bill. In fact, in Bill C-33, there are the coordinating amendments to take care of the situation, whether your bill is passed first or whether Bill C-33 is passed first.

Mr. Clarke: It's interesting in regard to Bill C-33. My private member's bill was drafted way before the First Nations education bill. I'll be clear on that. So I have to take onus upon myself and take some pride that my bill was drafted first.

Second, as to the clauses with regard to residential schools, clause 16 removes the right of the minister to set up such schools. Clause 17 removes the ministerial authority relating to school attendance, which I had to enforce. It wasn't pleasant. When I had to attend the residences, there were some situations where, as a police officer, my safety was in jeopardy just for an apprehension, for taking a child to school.

Also, clause 18 removes the right to forcibly remove children from their homes and communities to attend and normalizes the reasons for not attending school, the same ones as for every other child — illness, other unavoidable causes and home instruction.

Finally, clause 19 repeals the definition of a truant officer and removes references to residential schools. Schools are now defined as day schools, technical schools and high schools. That's all I'm trying to do, prevent police officers from being truancy officers and also prevent any current government or future government, any future minister, from putting in place residential schools.

Senator Dyck: If I could clarify, the question I had was this: Which clauses in the Indian Act refer to residential schools? I think the answer you gave to me was the clauses in your bill — clauses 15, 16, 17, 18 and so on. I meant within the Indian Act. Which clauses in the Indian Act say "residential school?"

Mr. Clarke: I believe it's sections 114 to 117, 120 to 121.

Senator Dyck: Those are the clauses, but where is the term "residential school?" You are saying, "I am removing from the Indian Act mention of residential schools," and I'm asking you: "Where is the term "residential school?"

Deuxièmement, les dispositions de votre projet de loi sont exactement les mêmes que l'on retrouve dans le projet de loi C-33, Loi sur le contrôle par les premières nations de leurs systèmes d'éducation. Pourquoi ces mêmes articles sont-ils repris dans un projet de loi ministériel. Quelle en est la raison?

Le président : Pouvez-vous préciser le projet de loi auquel vous faites allusion?

La sénatrice Dyck : Le projet de loi C-33, Loi sur le contrôle par les premières nations de leurs systèmes d'éducation, qui est maintenant suspendue. Les mêmes articles se retrouvent dans ce projet de loi et dans le projet de loi d'initiative parlementaire de M. Clarke. En fait, le projet de loi C-33 comporte des dispositions de coordination, en fonction du premier projet adopté.

M. Clarke : Le projet de loi C-33 est intéressant. Mon projet de loi a été rédigé avant celui concernant l'éducation des Premières Nations. Il faut le dire. Je l'assume et j'en retire une certaine fierté.

Deuxièmement et en ce qui concerne les articles sur les pensionnats indiens, l'article 16 retire au ministre le droit d'implanter de telles écoles. L'article 17 retire le pouvoir du ministre relatif à la fréquentation scolaire, que je devais moi-même faire appliquer. Ce n'était pas agréable. Lorsque je devais me rendre dans certaines résidences, à titre d'agent de police, pour appréhender un enfant et le ramener à l'école, je ne me sentais pas toujours en sécurité.

En outre, l'article 18 supprime le droit d'arracher les enfants à leur foyer et à leur collectivité afin de les scolariser et normalise les raisons motivant l'absence scolaire qui sont les mêmes pour tous les enfants, à savoir la maladie, d'autres raisons inévitables et l'enseignement à domicile.

Enfin, l'article 19 abroge la définition d'« agent de surveillance » et supprime les renvois aux pensionnats indiens. Désormais, les écoles sont assimilées à un externat, à une école technique et à une école secondaire. C'est tout ce que j'essaie de faire, c'est-à-dire empêcher des agents de police de servir d'agent de surveillance et également empêcher tout gouvernement actuel ou futur, tout ministre, d'implanter des pensionnats.

La sénatrice Dyck : Tout ce que je voulais savoir, ce sont les articles de la Loi sur les Indiens qui concernent les pensionnats. Je pense que vous m'avez répondu en citant les articles de votre propre projet de loi à savoir les articles 15,16, 17,18, et cetera. Moi je voulais parler de la Loi sur les Indiens. Dans quels articles de la Loi sur les Indiens parle-t-on de « pensionnats »?

M. Clarke : Je crois qu'il s'agit des articles 114 à 117, et 120 et 121.

La sénatrice Dyck : Il s'agit bien de ces articles, mais où se trouve le terme de « pensionnat indien »? Vous dites : « Je retire de la Loi sur les Indiens toute mention des pensionnats » et je vous demande : « Où peut-on voir mention de "pensionnats indiens" »?

The Chair: While Mr. Clarke is looking that up, for the assistance of the committee, we have arranged for officials from the department to be available to the committee as resources before we conclude our study of this bill. Perhaps your question —

Senator Dyck: This is his bill.

The Chair: That's right.

Senator Dyck: That's why I thought he might be able to answer it.

The Chair: Just for the information of the committee, on the duty of the government to consult.

Senator Dyck: Perhaps I could move on as you're looking. Maybe your assistant could look through it, and we could continue with another couple of short questions. Then, I'll let someone else take over.

Mr. Clarke: These are the sections that I've mentioned earlier that define the residential schools. That's in the Indian Act, sections 114 to 117 and 120 to 121. Department officials will be here too and can probably help to elaborate that even further.

Senator Dyck: Okay. During the drafting of your bill, you talked about consulting with First Nation band members and hosting town halls and so on. Did you consult with officials from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada? Did they assist you in the drafting of the bill or the writing of the bill? Did Department of Justice help you out with that?

Mr. Clarke: No. The bill was drafted using the House of Commons legal department. What I've done is taken a common-sense approach to look at drafting the bill. My first draft was very simple. My first draft was to basically start the discussion and gain national attention. What I tried to do is to start a dialogue. I wanted to start the dialogue, start the debate. The first draft was basically, "Let's blow up the Indian Act, and, in two years, force the government to sit down, government to government, with First Nations and do more respectful legislation." In that two years, they would have to come and meet at the table, like we are here today, and draft meaningful, respectful legislation.

My first draft was just to blow it up because that's what all chiefs are saying, "We have to get rid of the Indian Act." When someone actually is, as a member of Parliament, someone who is elected, of First Nations background and sees the archaic, I can't see anyone wanting to maintain the Indian Act. Senator, for yourself, it's overdue. Someone has to do it. I look at the other members of First Nations background who have been appointed to the Senate and also elected, as members of Parliament, to the House of Commons, and I'm bewildered at times because I won the lottery in being able to present a private member's bill, for one, and get it through the House of Commons. I'm the first First Nations person ever to draft a private member's bill and get it

Le président : Pendant que M. Clarke cherche cette information, pour aider le comité, nous avons mis à la disposition de ce dernier des fonctionnaires du ministère pour terminer l'étude du projet de loi. Peut-être que votre question...

La sénatrice Dyck : C'est son projet de loi.

Le président : C'est exact.

La sénatrice Dyck : C'est la raison pour laquelle j'ai pensé qu'il aurait pu répondre.

Le président : Aux fins d'information du comité, il s'agit du devoir du gouvernement de consulter.

La sénatrice Dyck : Je peux poursuivre pendant que vous faites la recherche. Votre adjoint pourrait faire cette recherche et nous pourrions poursuivre par quelques questions brèves. Je céderai ensuite la parole à quelqu'un d'autre.

M. Clarke : Il s'agit des articles auxquels j'ai fait allusion, qui définissent les pensionnats indiens. Il s'agit des articles 114 à 117, et 120 et 121 de la Loi sur les Indiens. À leur arrivée, les fonctionnaires du ministère pourront élaborer à ce sujet.

La sénatrice Dyck : D'accord. Au cours de l'élaboration de votre projet de loi, vous avez parlé de consulter les membres des bandes des Premières Nations, d'organiser des assemblées générales, et cetera. Avez-vous consulté des fonctionnaires d'Affaires indiennes et du Nord Canada? Vous ont-ils aidés dans la rédaction du projet de loi? Est-ce que le ministère de la Justice vous a aidés dans ce dossier?

M. Clarke : Non, nous avons fait appel aux Services juridiques de la Chambre des communes. J'ai adopté une approche fondée sur le bon sens. Ma première ébauche était extrêmement simple. Il s'agissait d'amorcer le débat et de susciter l'attention au niveau national. Je voulais amorcer le dialogue, ouvrir le débat. L'essence de la première ébauche consistait essentiellement à abolir la Loi sur les Indiens et, dans un délai de deux ans, à forcer le gouvernement à dialoguer de gouvernement à gouvernement, avec les Premières Nations, et d'élaborer une loi plus respectueuse envers nous. Dans ce laps de temps, le gouvernement serait venu à notre rencontre, comme nous le faisons aujourd'hui, et aurait élaboré une loi plus significative et plus respectueuse à notre endroit.

Ma première ébauche consistait tout simplement à faire sauter cette loi parce que c'est ce que disaient tous les chefs : « Nous devons nous débarrasser de la Loi sur les Indiens. » Lorsque quelqu'un est élu député, a des origines autochtones et qu'il constate le côté archaïque de cette loi, il ne comprend pas pourquoi on voudrait la conserver. On n'a que trop tardé. Il faut que quelqu'un agisse. Je regarde d'autres membres des Premières Nations qui ont été nommés au Sénat ou qui ont été élus à la Chambre des communes et je suis abasourdi parce que le fait de pouvoir présenter un projet de loi d'initiative parlementaire, c'est comme si j'avais gagné le gros lot. Je suis le premier membre des Premières Nations à avoir rédigé un projet de loi d'initiative

passed in the House of Commons. No other First Nations band member has ever done that, especially elected. So I take a little bit of pride.

I also take pride that we're actually sitting down at a table and having a meaningful discussion, actually looking at ways to make the changes. I look at my bylaw, and I look at trying to start First Nations, provide them with their own form of self-governance. We missed that totally. First Nations, right now, do not have that availability for self-governance. Through my process, especially through bylaws, I'm trying to provide First Nations with that opportunity to draft their own bylaws. I look at non-Aboriginal communities, such as municipalities. I look at mayors. I look at reeves. I look at the RMs across Canada, where they have the opportunity to draft their own bylaws. First Nations are treated as second-class citizens, where they do not have the right, and they have to get ministerial approval to draft their bylaws. What I tried to do through this —

Senator Dyck: Thank you for that answer.

Mr. Clarke: — is to bring forward economic and social benefits for First Nations, through, for one, drafting of the bylaws for self-governance.

Senator Dyck: Thank you, Mr. Clarke. You answered the question very early on. I'm just going to follow up with one very short one. Did you consult with the Truth and Reconciliation commissioners since residential schools is part of the bones of your bill? Could you just answer that part?

Mr. Clarke: The Truth and Reconciliation is a different avenue. It's over. It has ended. To be perfectly honest, no.

Senator Dyck: Okay. That's all I needed to know. I'll pass it on.

The Chair: Thank you. Just to assist the committee and Senator Dyck, our Library of Parliament analyst, Martha Butler — And you're a lawyer, aren't you? Yes. — did search the Indian Act for reference to residential schools, so maybe I'll just ask her to answer your question, Senator Dyck: Where in the Indian Act is there reference to residential schools?

Martha Butler, Analyst, Library of Parliament: There are two references. One is in section 115(*d*), and that section is addressed in Mr. Clarke's clause 15 because it would repeal paragraph (*d*) of section 115.

The Chair: What does section 115(*d*) say?

Ms. Butler: Section 115(*d*) reads: "The Minister may —

Senator Dyck: You're saying section (*c*), enter into agreements?

Ms. Butler: No, the following one, (*d*): "The Minister may . . . (*d*) apply the whole or any part of moneys that would otherwise be payable. . ." So "residential school" is at the end of that sentence.

parlementaire qui a été adopté à la Chambre des communes. Aucun autre membre, même élu, d'une bande des Premières Nations n'a jamais fait cela. Je n'en suis pas peu fier.

Je suis également fier de prendre part à ce débat dans lequel nous cherchons à apporter des changements. J'examine mes règlements en cherchant à faire démarrer les Premières Nations, à leur fournir leur propre forme d'autonomie. Par ce processus qui est le mien, et particulièrement par la réglementation, j'essaie de donner aux Premières Nations la possibilité d'élaborer leurs propres règlements. Je pense à des collectivités non autochtones, comme les municipalités. Je pense aux maires. Je pense aux préfets et je pense à tous les chefs régionaux qui ont pu élaborer leurs propres règlements. Les membres des Premières Nations sont traités comme des citoyens de seconde classe qui ne peuvent pas élaborer leurs propres règlements sans approbation ministérielle. Ce que j'ai essayé de faire par ce....

La sénatrice Dyck : Merci de la réponse.

M. Clarke : ... d'apporter aux Premières Nations des avantages économiques et sociaux, tout d'abord en élaborant les règlements visant l'autonomie gouvernementale.

La sénatrice Dyck : Merci, monsieur Clarke. Il y a longtemps que vous avez répondu à la question. Il ne me reste plus qu'une question très brève à vous poser. Avez-vous consulté les commissaires pour la vérité et la réconciliation puisque les pensionnats sont au cœur même de votre projet de loi? Pourriez-vous vous contenter de répondre à cette question?

M. Clarke : La vérité et la réconciliation sont un véhicule différent, qui est terminé. Pour être parfaitement honnête, je n'en ai pas consulté les commissaires.

La sénatrice Dyck : D'accord, c'est tout ce que je voulais savoir. J'ai terminé.

Le président : Merci. Pour aider le comité et la sénatrice Dyck, notre analyste de la Bibliothèque du Parlement, Martha Butler — qui est aussi avocate, n'est-ce pas? — a recherché les mentions des pensionnats dans la Loi sur les Indiens. Je l'invite donc à répondre à votre question, madame Dyck. Dans quels articles de la Loi sur les Indiens fait-on mention des pensionnats?

Martha Butler, analyste, Bibliothèque du Parlement : Il y a deux mentions. L'une à l'alinéa 115(*d*) dont fait mention l'article 15 du projet de loi de M. Clarke en l'abrogeant.

Le président : Que dit l'alinéa 115(*d*)?

Mme Butler : L'alinéa 115(*d*) se lit comme suit : « Le ministre peut...

La sénatrice Dyck : Vous parlez de l'alinéa *c*), conclure des accords?

Mme Butler : Non, le suivant, *d*) : « Le ministre peut... *d*) appliquer la totalité ou une partie des sommes d'argent qui seraient autrement payables... » Le mot « pensionnat » figure à la fin de la phrase.

The Chair: Read the rest of it, please.

Ms. Butler: “. . . moneys that would otherwise be payable to or on behalf of a child who is attending a residential school to the maintenance of that child at that school.”

Then the only other reference in the act is under section 122, the definition of school, which includes a day school, technical school, high school and residential school.

Senator McIntyre: Thank you, Mr. Clarke, for your fine presentation. I draw your attention to clause 2 of the bill. Basically it states that the Minister for Indian Affairs and Northern Development must report to the House of Commons committee responsible for Aboriginal affairs on the work undertaken by his or her department in collaboration with First Nations and other interested parties to develop new legislation to replace the Indian Act.

I note that the Senate is left out of the equation. I assume that the reason it is not in the equation is because everything that goes to the house also goes to the Senate. Would I be correct in saying that?

Mr. Clarke: That is correct.

Senator McIntyre: The clause refers to other interested parties and to new legislation to replace the Indian Act. Who are the other interested parties referred to in the clause? What would the framework for replacing the Indian Act look like?

Mr. Clarke: The simple answer is the grassroots band members. All these years we've had First Nation leadership always being able to represent me and chiefs and councils at the national level, but we always forget the grassroots band members who are actually affected on a daily basis by the Indian Act. That's a simple way to look at it — grassroots. We can use anyone who is interested to come forward. You can look at tribal councils and you can even look at APTN if they have individuals they can bring forward to testify or to provide meaningful ideas for change. They can.

My bill is to be all-inclusive for First Nations, from elected leadership of chiefs and councils, right to grassroots band members, in collaboration with government, and have a meaningful dialogue at a table that we're here today to sit down, look at what is outdated or archaic, get rid of this dead underbrush that's affecting First Nations and have it replaced by economic development, and look at trying to do trade and trying to do bylaws. All this hampers First Nations overall.

Senator McIntyre: Would other interested parties be First Nation organizations and bodies that administer services to First Nations?

Mr. Clarke: Correct.

Le président : Veuillez lire le reste de la phrase, s'il vous plaît.

Mme Butler : « ... des sommes d'argent qui seraient autrement payables en faveur ou pour le compte d'un enfant qui fréquente un pensionnat, à l'entretien de l'enfant à cette école. »

La seule autre mention figure à l'article 122 de la loi, « la définition d'« école ». Sont assimilés à une école un externat, une école technique, une école secondaire et un pensionnat ».

Le sénateur McIntyre : Merci, monsieur Clarke, de votre excellent exposé. J'attire votre attention sur l'article 2 du projet de loi qui stipule essentiellement que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien présente au comité de la Chambre des communes chargé d'étudier les questions relatives aux affaires autochtones un rapport portant sur le travail accompli par son ministère en collaboration avec les Premières Nations et les autres parties intéressées en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens.

Je constate que le Sénat est exclu de l'équation. Je suppose que c'est parce que tout ce qui passe par la Chambre passe aussi au Sénat. Est-ce exact?

M. Clarke : C'est exact.

Le sénateur McIntyre : L'article fait allusion à d'autres parties intéressées en vue d'élaborer une nouvelle loi pour remplacer la Loi sur les Indiens. Quelles sont ces autres parties intéressées auxquelles la loi fait allusion? À quoi ressemblerait le cadre destiné à remplacer la Loi sur les Indiens?

M. Clarke : Tout simplement, les membres des bandes locales. Pendant toutes ces années, nous avons été très bien dirigés par des gens qui nous représentaient, ainsi que les chefs et les conseils, au niveau national, mais nous avons toujours oublié les membres des bandes locales qui sont quotidiennement touchés par la Loi sur les Indiens. C'est une façon simple de voir les choses, les gens de la base. Nous pouvons tirer profit de tous ceux qui veulent s'exprimer. Nous pouvons nous adresser aux conseils tribaux et même à des gens de l'APTN qui seraient prêts à témoigner et à nous donner de bonnes idées de changement. Tous ces gens-là le peuvent.

Mon projet de loi invite tous les gens des Premières Nations, des membres élus, des chefs et des conseils, jusqu'aux membres des bandes locales, en collaboration avec le gouvernement, à participer au dialogue, à examiner ce qui est désuet ou archaïque, à se débarrasser des résidus qui freinent les Premières Nations et à remplacer tout cela par un développement économique, grâce au commerce et à une réglementation. Bref, il faut remplacer tous ces éléments qui freinent les Premières Nations.

Le sénateur McIntyre : Ces autres parties intéressées pourraient-elles être aussi des organisations qui offrent des services aux Premières Nations?

M. Clarke : C'est exact.

Senator Wallace: Thank you, Mr. Clarke. You've made it very clear that you see this, at least as I understand from what you said, as a process you're trying to start to lead to — at one point I thought the overhaul of the Indian Act, but you later said it's to get rid of it entirely, to blow it up, and something much better is needed for the First Nations people in the country; so you want to start that process.

Bill C-428 addresses certain issues and leaves still, I would think, many other issues in the Indian Act that will have to be dealt with at a later time. Could you give me a sense of the basis on which you decided to address the issues you have included in Bill C-428 while you have left others unaddressed? What was the rationale you used to determine the priorities that you set for Bill C-428?

Mr. Clarke: Coming from an RCMP background, one of the issues was bylaws. First Nations don't have the same rights, as I mentioned earlier, as municipalities. They always have to wait and get permission from the minister to approve the bylaws that they pass. A couple of issues came up in my past career as a police officer. One was I was stationed at Onion Lake reserve where a First Nation community was looking at a production potato farm. They had investors coming through, but it had to go through the bureaucracy and the minister to give permission to grow potatoes and then sell their potatoes off-reserve. By the time the investor finally got the approval, in partnership with the band, that investor walked away because time had passed — a year and a half to two years later — and the investor was no longer interested. That was one.

We see the societal issues of drug abuse in First Nations communities. Being an RCMP member, I remember on check days having to do enforcement. The people in those communities want enforcement. They want police to look after the betterment of the communities. I would be on patrol and I would have people coming up to me and telling me that there are drug dealers around preying on the most vulnerable, the children, trying to sell drugs around the band office, the band halls and around the schools. My job as a police officer was to go out and catch them. I remember some days I would be running down the street trying to catch the drug dealer as he's throwing the drugs out of his pocket and then having to arrest him. He would go through the court process and then the band council would want to do a band council resolution to prohibit that individual from being allowed back on the reserve. But they had to do a band bylaw to forbid them from doing it, and it had to go through the minister to approve. One or two or three years pass by and, like they say, time forgets. That person would still be there preying on the most vulnerable — our youth, our children.

There is another interesting part I want to point out in which a chief actually brought something forward and I had to enforce it, too. It's in regard to the environmental issue of First Nations landfills. They're being polluted by non-Aboriginals or

Le sénateur Wallace : Merci, monsieur Clarke. Vous avez clairement indiqué, si je vous ai bien compris, que vous vouliez amorcer un certain processus qui consisterait dans un premier temps en une refonte de la Loi sur les Indiens mais finalement vous avez parlé de faire sauter cette loi, de s'en débarrasser entièrement pour trouver quelque chose de beaucoup mieux pour les Premières Nations de ce pays. Vous voulez donc amorcer ce processus.

Le projet de loi C-428 traite de certains des enjeux de la Loi sur les Indiens mais en laisse d'autres de côté, dont il faudra s'occuper ultérieurement. Pouvez-vous me dire ce qui vous a décidé à vous occuper de certains enjeux plutôt que d'autres? Quel a été votre raisonnement pour établir les priorités qui figurent dans le projet de loi C-428?

M. Clarke : De par mes antécédents dans la GRC, l'une des questions qui m'intéressent est la réglementation. Comme je l'ai mentionné, les Premières Nations n'ont pas les mêmes droits que les municipalités. Elles doivent toujours attendre que le ministre approuve les règlements qu'elles proposent. J'ai pu constater ce genre de situations dans mon passé d'agent de police. Ainsi, lorsque j'étais en poste dans la réserve d'Onion Lake, une communauté des Premières Nations souhaitait mettre sur pied une exploitation de culture de la pomme de terre. Des investisseurs s'y intéressaient, mais il fallait passer par la bureaucratie et obtenir du ministre la permission de vendre la production à l'extérieur de la réserve. Dans le temps — un an et demi à deux ans plus tard — qu'il a fallu pour obtenir l'approbation, l'investisseur avait perdu intérêt.

Nous voyons les problèmes de société que créent les dépendances aux drogues dans les collectivités des Premières Nations. Je me souviens de mes fonctions d'application de la loi, lorsque je travaillais dans la GRC. Les gens veulent que la loi soit appliquée. Ils veulent que la police travaille à améliorer les collectivités. Lorsque j'étais en patrouille, des gens m'interpellaient pour me signaler que les trafiquants s'attaquaient aux personnes les plus vulnérables de la société, les enfants, en essayant de leur vendre de la drogue aux alentours des bureaux de la bande et à proximité des écoles. En tant qu'agent de police, je devais les attraper. Je me souviens d'ailleurs d'avoir couru après un trafiquant qui s'empressait de vider le contenu de ses poches avant que je ne l'arrête. Il a été poursuivi et le conseil de bande voulait adopter une résolution pour l'empêcher de revenir dans la réserve. Mais pour ce faire, il fallait un décret de la bande, décret qui devait être approuvé par le ministre. Un, deux ou trois ans passaient et comme on dit, avec le temps, on oublie. Et cette personne continuait de s'attaquer aux gens les plus vulnérables de notre société, nos jeunes et nos enfants.

J'ai un autre fait intéressant à relater concernant l'application d'un règlement qu'avait proposé un chef. C'était à propos des sites d'enfouissement des Premières Nations. Ces sites sont pollués par des non-Autochtones qui viennent se débarrasser de leurs

individuals coming on the reserve and throwing their garbage, their toxic waste, on the reserve. Guess what the biggest fine is? It's \$1,000.

Provincial standards and federal standards can be implemented by First Nations in the form of a bylaw, which would make the penalty and the cleanup mandatory. These are opportunities that First Nations can do. This is about self-governance. This would get rid of a lot of the problems that are facing First Nations today.

Senator Wallace: As I understand it, Mr. Clarke, there are in excess of 600 First Nation band councils across the country, and obviously there are a lot of opinions, I'm sure, among those band councils. The changes you're proposing would affect the lives of all First Nations people in this country. I would think there would have to be a high degree of support for the provisions from the First Nations people. Can you give us a sense of what you believe is the degree of support? What consensus exists for the support of this bill?

Mr. Clarke: We have 633 First Nations across Canada. You see it through AFN and through their meetings. You have everyone disagreeing or in favour or against. You're never going to have a wide-range consensus. There are people out there — chiefs, councils, bands, First Nations leadership — who like the bill. They feel it's long overdue. My bill will mandate the government to sit down and actually start a process for formal consultations. That's all my bill is trying to do: start a process and let First Nations government and government meet at the table and start a process of consultations. That's what I'm trying to do and mandate on a year-by-year basis for future governments to sit down at the table and start a process.

Senator Enverga: Thank you for the presentation. I heard from you that all bands are different, and then you mentioned something to do with incremental implementation.

Do you think your bill will be able to allow the bands to customize the laws so that they'll be adapted to their own particular community? Do you think there will be a lot of leeway for everybody, or will you plan to have some sort of template for everybody to choose from?

Mr. Clarke: It's up to each individual First Nation what they want to do with their bylaws and what they want to do as a template. All I'm trying to do is provide the avenue where First Nations can actually start governing themselves. You've got a lot of First Nations out there that are under third-party management that actually don't qualify for self-governance.

I'm trying to use that approach through economic development, growing of their own crops and their own trade — who they want to trade with — but also by forming their own bylaws. I feel that could benefit First Nations communities across the country that actually fall under the Indian Act.

déchets dans les réserves, dont des déchets toxiques. Et devinez quelle est la plus forte amende que l'on peut imposer, c'est 1 000 \$.

Les normes provinciales et fédérales peuvent être appliquées par les Premières Nations sous forme d'un règlement, qui rendrait l'amende et le nettoyage obligatoires. Voilà des possibilités que peuvent saisir les Premières Nations. Cela concerne l'autonomie gouvernementale, qui nous permettrait de régler les nombreux problèmes auxquels les Premières Nations font face aujourd'hui.

Le sénateur Wallace : Il me semble, monsieur Clarke, qu'il y a plus de 600 conseils de bande des Premières Nations dans tout le pays et, évidemment, cela fait beaucoup de points de vue. Les changements que vous proposez toucheraient toutes les Premières Nations du pays. Je suppose que les dispositions que vous proposez susciteraient beaucoup d'appuis chez les Premières Nations. Avez-vous une idée de l'appui que le projet de loi suscite? Y a-t-il un consensus en sa faveur?

M. Clarke : Nous avons 633 Premières Nations au Canada. Nous constatons qu'il y a un appui au sein de l'Assemblée des Premières Nations et autres réunions. Chacun a son avis en faveur du projet de loi ou contre. On n'arrivera jamais à avoir un large consensus. Mais il y a beaucoup de monde parmi les chefs, les conseils, les bandes et les dirigeants des Premières Nations, qui aiment le projet de loi. Ils l'attendent depuis longtemps. Mon projet de loi amènera le gouvernement à amorcer un processus de consultation officielle. C'est tout ce que vise mon projet de loi : amorcer un processus et permettre au gouvernement des Premières Nations et au gouvernement du Canada d'entreprendre des consultations. C'est ce que j'essaie de faire grâce à des consultations annuelles entre les gouvernements.

Le sénateur Enverga : Merci de votre exposé. Vous dites que toutes les bandes sont différentes et que la mise en œuvre se fera progressivement.

Pensez-vous que les bandes pourront adapter les lois aux besoins particuliers de leur communauté? Pensez-vous qu'il y aura une grande latitude laissée à chacun ou qu'on mettra à disposition une sorte de gabarit dont chacun pourra s'inspirer?

M. Clarke : Il incombe à chaque Première Nation de décider ce qu'elle veut faire avec ses règlements et son gabarit. Tout ce que je cherche à faire est de donner aux Premières Nations la possibilité de se gouverner elles-mêmes. Il y a beaucoup de Premières Nations qui sont gérées par des tiers et qui ne respectent pas les critères nécessaires pour se gouverner elles-mêmes.

J'essaie d'utiliser cette approche par le développement économique. Les Premières Nations pourraient avoir leurs propres cultures et leur propre commerce — si c'est ce qu'elles veulent — mais elles pourraient aussi élaborer leurs propres règlements. Je pense que cela pourrait profiter à toutes les communautés des Premières Nations du pays qui sont régies par la Loi sur les Indiens.

That's what my intent is here. I'm not trying to impose anything; I'm trying to allow First Nations to make their own decisions.

Senator Enverga: Is there going to be a governing rule? Are you proposing any rule that will encompass everybody, like a one-size-fits-all rule for your new bill? Will there be something like that, or will it be individualized for every community?

Mr. Clarke: It will be up to each First Nations community as to what they want to do. All I'm trying to do is provide the mechanism through the form of their own bylaws to draft what they want. Currently, First Nations draft their own bylaws, but they have to get ministerial approval. Sometimes that takes one, two or three years to go through the department and get to the minister. But at any time, that could be refused, rejected and sent back to the First Nations community to re-draft, so it's going back and forth.

It's up to that community what they can do. You don't have to reinvent the wheel. First Nations communities can probably look at and steal an idea from another reserve, say Osoyoos, where they aren't using one third of the Indian Act for economic development and benefit by growing their own crops and selling their wine. You see a community grow.

But the same thing happened in Saskatchewan where First Nations in Beardy's wanted to grow their own corn and crops. They want to teach their young children how to live off the land, grow their own crops and sell their produce after. They still had to go through ministerial approval.

Senator Enverga: What will happen if certain bylaws don't reflect Canadian values? Is there a way we can fix that?

Mr. Clarke: If a person wants to contest a bylaw — and it has happened before where bylaws have been challenged — it will go to court, just like every other process.

Senator Moore: I appreciate the work you did and also the passion you have for your bill.

I want to follow up on a question that Senator McIntyre put to you. I think you said that a report tabled in the House of Commons would automatically come to the Senate. I don't think that's quite correct. I think you would have to have that in legislation. So in clause 2, where it requires that the minister report to the House of Commons committee responsible for Aboriginal affairs, what if it said "report to the House of Commons and Senate committees"? Are you okay with that?

Mr. Clarke: The one thing —

Senator Moore: Are you okay with that?

C'est là mon intention. Je n'essaie pas d'imposer quoi que ce soit; j'essaie de permettre aux Premières Nations de prendre leurs propres décisions.

Le sénateur Enverga : Va-t-il y avoir une règle applicable? Proposez-vous un règlement qui s'appliquera à tous, une sorte de règlement universel? Ou bien le règlement sera-t-il adapté à chaque communauté?

M. Clarke : Il reviendra à chaque communauté des Premières Nations de décider de ce qu'elle veut. Tout ce que je veux, c'est leur donner le mécanisme qui leur permettra d'élaborer la réglementation qu'elles souhaitent. À l'heure actuelle, les Premières Nations élaborent leurs propres règlements, mais doivent les faire approuver par le ministre. Des fois, cela peut prendre un, deux ou trois ans avant d'arriver au ministre. D'autres fois, le règlement peut être refusé, rejeté et renvoyé à la Première Nation qui doit le rédiger à nouveau, d'où les va-et-vient.

Il revient à la communauté de décider de ce qui est faisable. Il n'y a pas lieu de réinventer la roue. Les communautés des Premières Nations peuvent s'inspirer de ce qui se fait dans une autre réserve, disons Osoyoos, où l'on n'a pas recours à un tiers de la Loi sur les Indiens en vue du développement économique, où l'on cultive ses propres cultures et où l'on vend son vin. C'est comme cela qu'une communauté grandit.

Mais la même chose est arrivée en Saskatchewan où les Premières Nations à Beardy souhaitaient faire la culture du maïs. Elles voulaient enseigner à leurs jeunes enfants comment vivre de leur terre, comment cultiver et comment vendre leur production. Mais elles devaient auparavant avoir une autorisation ministérielle.

Le sénateur Enverga : Qu'arrivera-t-il si certains règlements vont à l'encontre des valeurs canadiennes? Comment peut-on y remédier?

M. Clarke : Si quelqu'un veut contester un règlement — et ce n'est pas la première fois que cela arrive —, il s'adressera aux tribunaux, comme dans toute autre cause.

Le sénateur Moore : J'aime votre travail et la passion que vous avez pour ce projet de loi.

À propos de la question que vous a posée le sénateur McIntyre au sujet d'un rapport présenté à la Chambre des communes, et qui serait automatiquement renvoyé au Sénat, je crois que cela n'est pas tout à fait exact. Il faudrait que cela soit précisé dans la loi. Ainsi à l'article 2, qui stipule que le ministre présente un rapport au comité de la Chambre des communes chargé d'étudier les questions relatives aux affaires autochtones, ne devrait-on pas indiquer : « ... présenter un rapport aux comités de la Chambre des communes et du Sénat »? Êtes-vous d'accord avec cette proposition?

M. Clarke : Il y a une chose...

Le sénateur Moore : Êtes-vous d'accord avec cette proposition?

Mr. Clarke: It goes to the house committee as we speak.

Senator Moore: No, I want to know: Are you okay with it coming to the Senate committee, as well?

Mr. Clarke: The one part I'd like to mention is that the lawyers would be able to explain it, because the process is already there.

Senator Moore: I'm old fashioned, and I like to see it written down. If it's not there, they says, "Well, it's not there, so it doesn't say it has to go to the Senate," so it doesn't come.

I would like to see it come to the Senate at the same time. Do you have any objection to that? The Senate goes over these things pretty carefully, and I think it's for the good of the nation that we do that.

Mr. Clarke: I don't want any change to the bill, and when I see it coming to the house —

Senator Moore: We're here to do that work, and this is not complete, because it does not give the Senate an opportunity to look at it. I would like to see that in there.

I'm going to ask you another question. With regard to the outreach and the 633 bands of First Nations in the country, did you write to every one of them?

Mr. Clarke: Six times.

Senator Moore: Six times? What was the number of responses you got from them each time you did that?

Mr. Clarke: They were numerous. I didn't keep count.

Senator Moore: You didn't keep count. So the first time you sent out 633, you don't know how many you got back?

Mr. Clarke: No, I don't — not offhand.

Senator Moore: Every time you don't know how many you got back? Something so important as that — we are trying to develop a consensus. If that were me, I would have kept track.

Mr. Clarke: I would estimate probably a couple of hundred responded back.

Senator Moore: And of the 200 you got back, how many were for and how many were against? I would like to look at it in some other way perhaps.

Mr. Clarke: Some individual bands said they would like to write their own bill; then there were others that would want to see the bill go forward, because it was long overdue; and then there were others that wanted to make some minor changes, such as the word of organizations.

Senator Moore: What would be the approximate breakdown of the 200? Some were for, some were against, and some wanted to do it in their own way?

M. Clarke : Il est en ce moment même envoyé au comité de la Chambre.

Le sénateur Moore : Non, mais je veux savoir, acceptez-vous que le rapport soit présenté aussi au comité du Sénat?

M. Clarke : C'est une démarche que les avocats pourraient expliquer, puisque le processus existe déjà.

Le sénateur Moore : Je suis de la vieille école, j'aime bien que les choses soient écrites. Si ce n'est pas écrit, quelqu'un pourrait dire : « Ce n'est pas indiqué, ce n'est pas indiqué que cela doit être renvoyé au Sénat. » Et donc le rapport n'arrive pas au Sénat.

J'aimerais que le rapport soit renvoyé au Sénat. Y voyez-vous un quelconque inconvénient? Le Sénat passe en revue ces rapports de façon très minutieuse, ce qui à mon avis est bon pour la nation.

M. Clarke : Je ne veux pas qu'un changement soit apporté au projet de loi et puisque la Chambre en est saisie...

Le sénateur Moore : Nous sommes là pour accomplir ce travail et donc le travail n'est pas accompli si le Sénat n'a pas l'occasion d'examiner le rapport. J'aimerais que cela soit indiqué.

Je vais vous poser une autre question, par rapport à l'action de sensibilisation et aux 633 bandes des Premières Nations du pays, avez-vous écrit à chacune d'entre elles?

M. Clarke : À six reprises.

Le sénateur Moore : À six reprises? Et quel est le nombre de réponses que vous avez reçues chaque fois?

M. Clarke : Il y en a eu beaucoup, mais je n'en ai pas fait le compte.

Le sénateur Moore : Vous n'en avez pas fait le compte. Ainsi, la première fois que vous avez écrit aux 633 Premières Nations, vous ne savez pas combien d'entre elles vous ont répondu?

M. Clarke : Non, à première vue, non.

Le sénateur Moore : Ainsi, vous ne savez pas combien d'entre elles vous ont répondu à chaque fois? C'est pourtant important pour dégager un consensus. S'il n'en tenait qu'à moi, j'aurais fait le compte des réponses.

M. Clarke : Je dirais que j'ai eu probablement 200 réponses.

Le sénateur Moore : Et de ces 200, combien étaient pour et combien étaient contre? On pourrait peut-être l'envisager sous un autre angle.

M. Clarke : Certaines bandes on dit qu'elles voulaient rédiger leur propre projet de loi; d'autres voulaient qu'il soit présenté le plus vite possible parce qu'on l'attendait depuis longtemps et d'autres, enfin, voulaient apporter quelques changements mineurs, portant par exemple sur le nom des organisations.

Le sénateur Moore : En combien de catégories se répartiraient approximativement les 200? Certaines étaient pour, d'autres contre, et d'autres encore voulaient s'en occuper elles-mêmes?

Mr. Clarke: I would say the majority supported the essence of the bill and felt it was long overdue.

Senator Moore: You said that earlier, but I would like to know. This is very important, because it goes to the whole issue of the outreach and the responses. It is 200 of the 600, so you heard from a third, and we don't know — at least you haven't told us — how many were in support, how many were against, and how many would like to do their own thing. Can you give us any kind of a more definite indication there?

Mr. Clarke: You can split hairs with math all you want. The question, though, senator, is that the majority of the First Nations people want change. They're tired of living in Third World conditions and living under the Indian Act, which, senator, you don't have to live under. I may point that out. You have different rights than I do as a First Nations band member. When we sit here and try talking, it's up to a lot of First Nations band members to send everything back. Some First Nations protest by not sending in anything.

Senator, when we look at what's going on, and we look at what First Nations are trying to do, it's about trying to get change.

Senator Moore: I know that.

Mr. Clarke: You look at AFN. When you have meetings per year, and 633 First Nations are supposed to attend and at times only 60 show up? As a band member, and when I elect my leadership, they should be attending, and they should be providing input back to me, but they don't. At times First Nations communities, for one reason or another — are they too busy out there to update us?

Senator Moore: I would suggest, Mr. Clarke, that's why they have elections and change leadership. They have an opportunity to do that.

So you're saying that of the 200 responses you got, maybe 50 per cent of them were for it; is that what you're saying?

Mr. Clarke: Most of them were for some change.

Senator Moore: "Most were for some change." Okay, so a third were for some change.

I'm not trying to minimize your effort here, but I want to know, because that is very important to my way of thinking.

The Chair: The last person I have on first round is Senator Tannas, unless there's anybody else.

Senator Tannas: Thank you, Mr. Clarke. I'll just follow a little on Senator Moore's line of questioning. Let me ask two related questions.

M. Clarke : Je dirais que la majorité d'entre elles appuyait la substance du projet de loi et estimait qu'il aurait dû être présenté depuis longtemps.

Le sénateur Moore : Vous l'avez déjà dit, mais j'aimerais en être sûr. C'est très important, parce que cela se rapporte à toute la question de la sensibilisation et des réponses. On en a 200 sur 600. On n'a donc l'avis que d'un tiers d'entre elles et nous ne savons pas — en tout cas, vous ne nous l'avez pas dit — combien sont en faveur, combien sont contre et combien voudraient s'en occuper elles-mêmes. Pouvez-vous nous renseigner de façon plus précise?

M. Clarke : Vous pouvez couper les cheveux en quatre autant que vous voulez. Il n'en reste pas moins que la majorité des peuples des Premières Nations veulent du changement. Ils sont fatigués de vivre dans le tiers-monde et d'être régis par la Loi sur les Indiens, qui ne vous régit pas vous-même, sénateur. Puis-je vous faire remarquer que vous avez des droits différents des miens en tant que membre d'une bande des Premières Nations. Lorsque nous essayons de dialoguer, il revient à beaucoup de membres de bandes des Premières Nations de tout renvoyer. Certaines Premières Nations protestent en n'envoyant rien du tout.

Quand nous constatons ce qui se passe, sénateur, et quand nous examinons ce que souhaitent les Premières Nations, il s'agit de changement.

Le sénateur Moore : Je le sais.

M. Clarke : Songez à l'APN, qui organise tant de réunions par an auxquelles sont censées assister les 633 Premières Nations; or, quelquefois, il n'y en a que 60 qui s'y présentent. En tant que membre d'une bande, lorsque j'étais un dirigeant, je m'attends à ce qu'il assiste à cette réunion et qu'il m'informe de ce qui s'y est passé. Mais il ne le fait pas. À certaines occasions, les communautés des Premières Nations, pour une raison ou pour une autre... Bref sont-elles trop occupées pour nous tenir au courant?

Le sénateur Moore : Je vous dirai, monsieur Clarke, que c'est la raison pour laquelle il y a des élections et que l'on change de chef. C'est une possibilité qu'elles ont.

Vous dites donc que des 200 réponses que vous avez reçues, peut-être que 50 p. 100 d'entre elles étaient en faveur du projet de loi; est-ce bien ce que vous dites?

M. Clarke : La plupart d'entre elles veulent du changement.

Le sénateur Moore : Vous dites : « La plupart d'entre elles veulent du changement. » Donc, un tiers est en faveur du changement.

Je ne cherche pas à sous-estimer ce que vous faites, mais je veux savoir, parce que c'est très important à mes yeux.

Le président : La dernière personne que j'ai pour ce premier tour de questions est le sénateur Tannas, à moins qu'il y ait quelqu'un d'autre.

Le sénateur Tannas : Merci, monsieur Clarke. À propos de ce qu'a dit le sénateur Moore, j'aurais deux questions connexes.

In the responses that you got back, and in the other consultations that you undertook, did you find any significant — or indeed any — opposition to any specific clauses as they exist in this bill? That's number one.

Mr. Clarke: The one issue that First Nations really had difficulty understanding was wills and estates. That was removed from my private member's bill and studied in committee, and we're still looking at ideas of trying to improve that piece of legislation through the study and look forward to finding ways to fix it.

Senator Tannas: Thank you. You've answered the whole thing. The best evidence of your duty to consult has come with the changes that you've readily accepted to address objections put forward.

Mr. Clarke: Correct.

Senator Tannas: Thank you.

Senator Dyck: Could I just ask for clarification? Was your question if there were objections to the Indian Act or objections to his bill?

Senator Tannas: I was wondering if there were any specifics in the bill that people were pointing to and saying, "I don't like that specific thing." We all know there's this idea that we should wait for a global Indian Act one-shot solution, which we all know won't happen. I wanted to get specifics of his bill, and that's where the question was.

Senator Dyck: He's saying that the wills and estates were things that people objected to.

Senator Tannas: Bingo.

Senator Dyck: In the bill?

Mr. Clarke: One of them.

Senator Dyck: If they objected to it, why did you put it in the bill? I don't understand.

Senator Tannas: But it's out.

Mr. Clarke: I'm glad you brought that up, senators. Wills and estates are very complex.

I'll go back to 2006. I have to tell you this story. In 2006, I was a sergeant in the RCMP. On July 7, I had the most unfortunate call at 9:24 p.m. where three RCMP members were shot: Robin Cameron, who was First Nations, Marc Bourdages and Michelle Knopp. Seven days later, Marc and Robin passed away.

When I went to review my will, I discovered that if my will were contested it would have to go through the minister to make the final decision. No other Canadian has to go through that process of a minister delegating the authority of what should happen with an estate. We're not being treated as equals.

Dans les réponses que vous avez obtenues et au cours des consultations que vous avez tenues, y a-t-il eu des oppositions marquées — ou simplement des oppositions — à des dispositions de votre projet de loi? C'est ma première question.

M. Clarke : Il y a une question que les Premières Nations ont eu beaucoup de difficultés à comprendre, c'est celle des testaments et successions. Ce chapitre a été retiré de mon projet de loi et il est étudié en comité. Nous essayons de l'améliorer et de trouver des solutions aux problèmes qu'il présente.

Le sénateur Tannas : Vous avez parfaitement répondu à ma question. La meilleure preuve du devoir de consultation que vous avez accompli, est les changements que vous avez volontiers acceptés par rapport aux objections qui vous étaient faites.

M. Clarke : C'est exact.

Le sénateur Tannas : Merci.

La sénatrice Dyck : Pourrais-je avoir une petite précision? Voulez-vous parler d'objection à la Loi sur les Indiens ou d'objection à ce projet de loi?

Le sénateur Tannas : Je me demandais s'il y avait dans ce projet de loi des éléments que des gens n'aimeraient pas. Certains pensent qu'on devrait attendre d'avoir la solution idéale qui réglerait une fois pour toutes le problème de la Loi sur les Indiens, mais nous savons que cela n'arrivera pas. Je voulais avoir des détails sur ce projet de loi, d'où ma question.

La sénatrice Dyck : Il dit qu'il y avait des objections au chapitre sur les testaments et successions.

Le sénateur Tannas : C'est cela.

La sénatrice Dyck : Dans le projet de loi?

M. Clarke : L'un d'eux.

La sénatrice Dyck : Pourquoi l'avez-vous mis dans le projet de loi, si l'on s'y opposait? Je ne comprends pas.

Le sénateur Tannas : Mais ce n'est plus dans le projet de loi.

M. Clarke : Je suis heureux que vous en ayez parlé, mesdames et messieurs. Les testaments et successions sont un sujet très complexe.

Permettez-moi de vous raconter une histoire qui remonte à 2006. J'étais sergent à la GRC. Le 7 juillet, j'ai reçu un appel des plus navrants à 21 h 24, par lequel on m'annonçait que trois membres de la GRC avaient été touchés par balles : Robin Cameron, qui était un membre des Premières Nations, Marc Bourdages et Michelle Knopp. Sept jours plus tard, Marc et Robin sont décédés.

Lorsque j'ai révisé mon testament, j'ai constaté que, s'il était contesté, il ferait l'objet d'un arbitrage par le ministre. Aucun autre citoyen canadien ne doit s'en remettre à un ministre pour décider de ce qui arrivera d'une succession. Nous ne sommes pas traités en égaux.

What I would have liked to have seen is for all First Nations, whatever they own or if there are any wills that are contested, to go through the same process as every other Canadian in Canada. That was so simple. Unfortunately, with the language and ownership through certificates of ownership through First Nations across Canada, it makes it very difficult. That's why we have to do the study. That's why the study was conducted. I just wanted the opportunity to have the same rights as every other Canadian, and I think First Nations want that too.

Senator Watt: Thank you for your presentation. What I have heard is a number of things that you have addressed, and I do believe and agree with you that they're very important. In regard to the livelihood of our people across the country, it's about time for substantial improvements to take place.

That said, unfortunately I would have to say that in order for our people, the First Nations, to take the matter seriously, they probably would like if this were not a private member's bill. It should have been a government bill.

Let me switch to another area on which you spent a great deal of time talking about its importance. It's the beginning. It's only the process, focusing on the bylaws: what bylaws can be generated by the minister and what bylaws can be generated by the band council on their own without getting consent from the minister. I believe this is the central nerve of your bill, if I understand it correctly.

Wanting to have a general discussion, and trying to pave the way to concrete, positive steps forward, and accommodating the First Nation and the government in having a good dialogue and go into the depths of the Indian Act, have you considered setting up a table for the First Nations and the Government of Canada to go through the Indian Act thoroughly?

The reason I'm asking this, Mr. Clarke, is because there are a number of people who have gone through comprehensive land claims, some parts of those comprehensive land claims. I'm talking about the Inuit in the North who have relied on — and it's part of their agreement — the enjoyment of a certain benefit flowing out of their agreement. Have you taken those into consideration?

Mr. Clarke: I've taken a lot of things into consideration. This act is 138 years old.

Senator Watt: I'm aware of that.

Mr. Clarke: It was policy that was brought forward back in the 1870s. That was policy brought forward by Aboriginal Affairs, or Indian Affairs at that time. It turned into policy and turned into legislation. We sit here and talk about it and talk about it, but one of the things we have to look at is that for proper consultation to take place, it has to be government to government. I look at the past records of other governments, and they've tried. Every government has failed repeatedly in trying to change the Indian Act.

J'aurais voulu que tous les membres des Premières Nations, quelles que soient leurs possessions ou les contestations dont leur testament pourrait faire l'objet, puissent suivre le même processus que n'importe quel autre citoyen canadien. Cela aurait été si simple. Malheureusement, la façon dont sont libellés les certificats de propriété des membres des Premières Nations dans tout le Canada rend les choses très difficiles. C'est la raison pour laquelle nous devons mener une étude. C'est la raison pour laquelle l'étude a été menée. Je voulais tout simplement jouir des mêmes droits que n'importe quel autre Canadien, et je pense que c'est ce que veulent également les Premières Nations.

Le sénateur Watt : Merci de votre exposé. Vous avez abordé certains sujets que je trouve, comme vous, très importants. S'agissant du gagne-pain de nos gens dans tout le pays, il est temps d'apporter des améliorations substantielles.

Malheureusement, pour que notre peuple, les Premières Nations, puisse prendre ce sujet au sérieux, il aurait probablement voulu que ce soit un projet de loi ministériel et non un projet de loi d'initiative parlementaire.

J'aimerais passer à un autre sujet dont vous avez à maintes reprises souligné l'importance. C'est le début, ce n'est que le processus, qui met l'accent sur la réglementation. Quels règlements peuvent être établis par le ministre et quels règlements, par le conseil de bande, sans que le ministre ait à donner son consentement. Je pense que c'est là le point névralgique de votre projet de loi, si j'ai bien compris.

Dans le souci d'avoir un débat général et d'ouvrir la voie à des étapes concrètes et positives, qui permettraient aux Premières Nations et au gouvernement d'avoir un dialogue fructueux et de procéder à un examen approfondi de la Loi sur les Indiens, avez-vous songé à mettre sur pied une table de concertation des Premières Nations et du gouvernement du Canada?

La raison pour laquelle je pose cette question, monsieur Clarke, est que certains ont eu recours à des revendications territoriales globales. Je veux parler des Inuits du Nord qui ont profité de l'entente conclue avec le gouvernement. Y avez-vous songé?

M. Clarke : J'ai pensé à pas mal de choses. Cette loi a 138 ans.

Le sénateur Watt : J'en suis bien conscient.

M. Clarke : C'est une politique qui a été proposée dans les années 1870, par le service des affaires autochtones, ou des affaires indiennes d'alors. Et de cette politique, on a fait une loi. On ne cesse d'en parler, mais l'un des points à considérer pour que des consultations convenables aient lieu, c'est qu'il faut qu'elles se fassent de gouvernement à gouvernement. J'ai regardé ce qu'ont fait les gouvernements précédents qui ont tout essayé. Mais aucun n'a réussi à changer la Loi sur les Indiens.

What I am trying to do is allow another avenue, as a First Nations band member, for positive growth through, one, bylaws, and two, by allowing First Nations to grow and sell their own produce for their own economic development. First Nations are doing this now across Canada in some places — also to remove residential schools — but also allow them to sell to whomever they want to.

The main component of my private member's bill is to legislate government to start a process through meaningful collaboration, sitting at the table, which compels the government on a year-by-year basis. Currently there is nothing there that compels any past, present or future government to sit down with First Nations. We can sit idly by and criticize the process for formal consultation — duty to consult is for government to government — but the one thing that everyone misses about the terminology, the definition of duty to consult and accommodate, is that they sit down at the table but they don't have to agree on the outcome. They could walk away, and that would still be construed as consultation.

Senator Watt: You're not answering my questions.

Mr. Clarke: I believe I have.

Senator Watt: Let me reverse my question and use the four land claims regions which will be impacted by this. Let's say, for example, the James Bay and Northern Quebec Agreement, the Inuit agreement, the Inuvialuit agreement and the Labrador agreement. Have you done studies in those areas? Did you have enough financing to see whether they have something to be concerned about? I'm not talking about consultation here.

The Chair: Senator Watt, I'm not clear. This is an amendment that affects the Indian Act. Are you saying the Inuvialuit?

Senator Watt: Inuvialuit, the Quebec side, the Labrador side and Nunavut rely on a certain provision of the Indian Act to get the benefits for program purposes.

This is how I see where this bill could have an impact. Maybe not this particular bill that you're producing, but when you get the process rolling.

Senator Dyck: The Indian Act isn't all bad.

Senator Watt: Exactly.

Mr. Clarke: That's land claims. My bill deals with specific parts of the Indian Act and doesn't affect the government-to-government relationship in regard to land claims, if I hopefully understood that correctly.

Senator Watt: That's not my interpretation, because I was involved in the negotiations. That's not the way I signed the agreement.

J'essaie, à titre de membre d'une bande des Premières Nations, de trouver une autre possibilité de croissance qui passerait, premièrement par la réglementation et, deuxièmement, par l'autorisation qui serait donnée aux Premières Nations de cultiver leurs produits et de les vendre aux fins de leur propre développement économique. C'est d'ailleurs ce que font déjà des Premières Nations dans tout le Canada. Mais il faudrait qu'elles puissent aussi vendre à qui elles veulent. Et il faudrait enfin retirer les pensionnats.

Le principal élément de mon projet de loi est d'amener le gouvernement à amorcer un processus annuel de collaboration. Pour l'instant, rien n'oblige un gouvernement à négocier avec les Premières Nations. Nous pouvons rester les bras croisés et critiquer le processus de consultation officielle — la consultation doit se faire de gouvernement à gouvernement —, mais ce que l'on ne comprend pas, dans la définition de l'obligation de consultation et d'accommodement, c'est que le gouvernement peut négocier, mais n'a pas à convenir d'un résultat. Il peut se retirer tout en considérant qu'il a procédé à une consultation.

Le sénateur Watt : Vous ne répondez pas à mes questions.

M. Clarke : Je crois que oui.

Le sénateur Watt : Laissez-moi inverser ma question en partant des régions qui seront touchées par ces quatre revendications territoriales. Prenons, par exemple, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la Convention des Inuvialuits et l'entente sur le Labrador. Avez-vous fait des études dans ces régions? Avez-vous eu suffisamment de ressources pour vérifier s'ils avaient raison de s'inquiéter? Et je ne parle pas d'une consultation.

Le président : Sénateur Watt, je ne comprends pas tout à fait. Cette modification vise la Loi sur les Indiens. Avez-vous parlé de l'Inuvialuit?

Le sénateur Watt : L'Inuvialuit, le côté du Québec et du Labrador, ainsi que le Nunavut comptent sur certaines parties de la Loi sur les Indiens pour recevoir des prestations dans le cadre des programmes.

C'est selon moi de cette façon que le projet de loi peut avoir un impact. Peut-être pas précisément ce projet de loi que vous présentez, mais une fois que le processus aura été amorcé.

La sénatrice Dyck : La Loi sur les Indiens n'a pas que de mauvais côtés.

Le sénateur Watt : Précisément.

M. Clarke : Voilà pour les revendications territoriales. Mon projet de loi porte sur des parties précises de la Loi sur les Indiens et, si j'ai bien compris, il ne change rien aux relations de gouvernement à gouvernement en ce qui concerne les revendications territoriales, du moins je l'espère.

Le sénateur Watt : Ce n'est pas l'interprétation que j'en fais, car j'ai participé aux négociations. Ce n'est pas en ces termes que j'ai signé l'accord.

The Chair: We will have another chance to explore that with the government officials in the consideration of this bill, if we could keep that in mind.

Senator Watt: One of the reasons I have some difficulties with the approach that you're taking is I believe during the Crown-First Nations Gathering in 2012, the Prime Minister addressed the single preference of the Government of Canada to work with the First Nations to modernize the Indian Act, not unilaterally repeal or rewrite the legislation. So you're not really in line with what was discussed by the First Nations and the Prime Minister.

Mr. Clarke: What the Prime Minister indicated is you just can't blow up the Indian Act. What it will do is leave a big hole with lots of roots. What I'm trying to look at right now is incremental change of the Indian Act by, first, planting a new tree and letting new roots start. Senator, from what I'm gathering, you're in favour of keeping the Indian Act.

Senator Watt: No.

Mr. Clarke: Thank you.

Senator Watt: I was one of the persons who, over a number of years, have been highlighting that something has to be done in regard to the Indian Act, so you cannot really paint the picture on me to say that I favour the Indian Act. But it's how you do it.

When you're dealing with it on a piecemeal basis, you don't really know where you're going. Don't forget you have the people on the other side of the table that you'll be involved with in the negotiations. So it's very important to make sure we get it right.

That's all I'm trying to say here. I'm not trying to discredit you from the work that you have done. All I'm saying is maybe it would have been better to set up a table to have a general discussion on this matter with the First Nations and the government. That's a government-to-government talk.

Mr. Clarke: Thank you, senator. I agree with you, and this is what my bill does. It sets up the process.

Senator Watt: No.

Mr. Clarke: Thank you.

The Chair: Thank you.

Senator Dyck: Could I have a supplementary to that?

The Chair: We are running out of time. It will have to be brief, because we have other witnesses.

Senator Dyck: I am the critic of the bill, so I would like to ask a question.

Just to follow up with that, you have said that the bill will mandate the government to sit down with First Nations to rewrite the Indian Act, and you're saying now that your bill will do that, but your bill actually only requires the government to report. The

Le président : Je vous rappelle que nous aurons la chance de revenir là-dessus avec les fonctionnaires du gouvernement dans le cadre de l'examen de ce projet de loi.

Le sénateur Watt : L'une des raisons qui me posent problème quant à l'approche dont vous parlez c'est que, lors du Rassemblement de 2012 entre la Couronne et les Premières Nations, le premier ministre avait indiqué que le gouvernement du Canada préférerait travailler de concert avec les Premières Nations pour moderniser la Loi sur les Indiens, plutôt que de l'abroger ou de la réécrire. J'estime donc que vous ne respectez pas vraiment ce qui a été discuté par les Premières Nations et le premier ministre.

M. Clarke : Ce que le premier ministre a dit, c'est que l'on ne peut pas se contenter de supprimer tout simplement la Loi sur les Indiens. Sa suppression laisserait un grand trou avec beaucoup de racines. Ce que j'essaie de faire, c'est de transformer la loi de façon graduelle. Il me faut donc d'abord planter un nouvel arbre pour permettre à de nouvelles racines de faire leur chemin. Monsieur Watt, d'après ce que je comprends, vous souhaitez garder la Loi des Indiens.

Le sénateur Watt : Non.

M. Clarke : Merci.

Le sénateur Watt : Je suis de ceux qui affirment depuis des années que quelque chose doit être fait au sujet de cette loi. Vous ne pouvez donc pas dire de moi que je l'appuie. Mais c'est bien cela que vous faites.

Lorsque vous traitez la chose de façon fragmentaire, vous ne pouvez pas vraiment voir où vous vous en allez. N'oubliez pas qu'il y a des gens de l'autre côté de la table avec lesquels vous devrez négocier. Il est donc très important de faire les choses de la bonne façon.

C'est tout ce que j'essaie de dire. Je n'essaie pas de miner le travail que vous avez fait. Je dis simplement qu'il aurait peut-être été mieux pour le gouvernement de discuter de la chose avec les Premières Nations, dans une discussion de gouvernement à gouvernement.

M. Clarke : Merci, sénateur. Je suis d'accord avec vous, et c'est ce que fait mon projet de loi, soit la mise en place du processus.

Le sénateur Watt : Non.

M. Clarke : Merci.

Le président : Merci.

La sénatrice Dyck : Puis-je poser une question supplémentaire?

Le président : Nous manquons de temps. Je vous demanderai d'être brève, car nous avons d'autres témoins.

La sénatrice Dyck : En tant que porte-parole du projet de loi, j'aimerais poser une question.

Pour poursuivre dans cette veine, vous avez dit que le projet de loi fera en sorte que le gouvernement devra s'asseoir avec les Premières Nations pour réécrire la Loi sur les Indiens, et vous affirmez que c'est ce que fera votre projet de loi, alors que la seule

process is not outlined in this bill. The process for this collaboration is in the preamble of the bill. It's not in a clause that requires the government to actually sit down. It's a report by the minister. Where is the legal clause that says they must sit down and collaborate with First Nations?

Mr. Clarke: I'll quote what it says:

Whereas the *Indian Act* is an outdated colonial statute, the application of which results in the people of Canada's First Nations being subjected to differential treatment;

Whereas the *Indian Act* does not provide an adequate legislative framework for the development of self-sufficient and prosperous First Nations' communities;

Whereas the Government of Canada is committed to the development of new legislation to replace the *Indian Act* that better reflects the modern relationship between it and the people of Canada's First Nations;

And whereas the Government of Canada is committed to continuing its work in exploring creative options for the development of this new legislation in collaboration with the First Nations that have demonstrated an interest in this work . . .

I think this preamble expresses the intent of the bill and issues with keeping the Indian Act in place.

Senator Dyck: Yes, I agree it expresses the intent, but it isn't a legislated requirement.

Mr. Clarke: That's my hope, for First Nations to come forward and meet, start the process.

Senator Dyck: It's a hope but it's not a legislated requirement. You're saying it is a legislated requirement.

Mr. Clarke: The government will have to sit down and discuss it.

The Chair: Moving along, and I would ask you to be brief, because we do have other witnesses who are scheduled to appear tonight before we run out of time.

Senator Ngo: Thank you, Mr. Clarke. I would like you to provide me the goals of your bill. The first thing is to remove the impediment to trade; the second goal is to let the band publish their own bylaws; and the third one, if I'm not mistaken, is that you asked the government to table the bills, whatsoever, in the House of Commons, in the Senate, within 10 days or 15 days.

Is that the goal of your bill?

Mr. Clarke: To produce the report within 10 sitting days when the house sits, correct.

chose qu'il exige du gouvernement c'est qu'il fasse rapport. Le projet de loi ne décrit pas le processus. Le processus de cette collaboration est dans le préambule du projet de loi. Aucun article ne stipule que le gouvernement est tenu de négocier. C'est un rapport du ministre. Où est l'article qui dit que le gouvernement doit s'asseoir et collaborer avec les Premières Nations?

M. Clarke : Je vais citer ce que dit cet article :

Attendu :

que la *Loi sur les Indiens* est une loi coloniale désuète dont l'application a pour effet d'assujettir les peuples des Premières Nations du Canada à un traitement différentiel;

que la *Loi sur les Indiens* ne prévoit pas un cadre législatif propice au développement de collectivités des Premières Nations autosuffisantes et prospères;

que le gouvernement du Canada entend élaborer une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens qui reflétera davantage sa relation moderne avec les peuples des Premières Nations du Canada;

que le gouvernement du Canada est résolu à poursuivre l'étude de différentes voies pour l'élaboration de cette nouvelle loi en collaboration avec les Premières Nations qui manifestent un intérêt à cet égard [...]

Je crois que ce préambule rend compte de l'intention du projet de loi et des problèmes associés au maintien en place de la Loi sur les Indiens.

La sénatrice Dyck : Oui, je conviens que l'intention est claire, mais il ne s'agit pas d'une exigence législative.

M. Clarke : C'est ce que j'espère. Je souhaite que les Premières Nations prennent l'initiative et amorcent le processus.

La sénatrice Dyck : C'est un souhait, mais ce n'est pas une exigence établie par la loi. Vous dites que c'est une exigence établie par la loi.

M. Clarke : Le gouvernement devra s'asseoir et discuter de la chose.

Le président : Poursuivons. Et je vais vous demander d'être brefs, car nous avons d'autres témoins qui sont censés témoigner ce soir et nous risquons de manquer de temps.

Le sénateur Ngo : Merci, monsieur Clarke. J'aimerais que vous m'exposiez les objectifs de votre projet de loi. Le premier consiste à supprimer les barrières au commerce, le deuxième est de permettre aux bandes de publier leurs propres règlements et le troisième, si je ne m'abuse, est que vous avez demandé au gouvernement de déposer les projets de loi, quels qu'ils soient, à la Chambre des communes dans les 10 ou 15 jours.

Est-ce l'objectif de votre projet de loi?

M. Clarke : De produire le rapport en dedans de 10 jours de séance lorsque la Chambre siège, c'est exact.

Senator Ngo: What do you mean by the bylaws, “publish their own bylaws”?

Mr. Clarke: Publishing bylaws is by bringing it forward either by, one, through a local newspaper; two, by a newsletter that’s distributed to the First Nations community; or three, the *First Nations Gazette*; or four, through the use of their own websites. So First Nations can see the bylaws, or if anyone wants to review the bylaws as well that are non-Aboriginal, they’ll have the opportunity to review them.

Senator Ngo: Thank you. For the trade, can you elaborate more about the business opportunity goal of your bill?

Mr. Clarke: It’s like every other government across Canada and around the world. For a community to prosper, you have to have economic development and trade. One of the most undervalued resources that First Nations have in a lot of areas is very fertile land where they can grow crops and can sell their crops off-reserve.

I’m just trying to get rid of some of this underbrush. It’s still in the books that they have to get ministerial approval, but a lot of First Nations still don’t do it. I’m trying to provide that opportunity where there will be no questions. First Nations have the right to do whatever they want, whatever they want to grow for economic development. It’s about creating jobs and prosperity; it’s about training. That’s where I look at Howard Cameron back at Beardy’s reserve, where he wanted to form a partnership with the Mennonite co-op, about growing their own crops, actually sitting down, doing a farm and selling that produce to the Mennonite co-op in Rosthern and the outlying areas.

Senator Ngo: Thank you for your explanation, Mr. Clarke.

Senator Watt: Let me start off a little bit better this time. I hope that we’ll be able to have a bit more understanding with each other, what we’re trying to get at. I’m not trying to knock you down from the fact that you’re trying to improve the livelihood of First Nations. I’m with you on that, 100 per cent.

But the thing is, how do we go about doing that? One part is a bit unclear to me. When you said “others,” when you were explaining, did you mean people that are more ready and then the other groups are not ready? So are you trying to build a provision, a channel for them to be able to advance themselves, not necessarily cover all Aboriginal groups across the country when you’re dealing with that? If one tribal council decides, “We are ready to remove ourselves from the Indian Act altogether,” are you focusing on that aspect?

Le sénateur Ngo : Qu’entendez-vous par règlements lorsque vous dites « publier leurs propres règlements »?

M. Clarke : Publier des règlements consiste à les rendre publics. Cela peut se faire de quatre façons : en les faisant paraître dans un journal local, en expédiant un bulletin de nouvelles à la communauté des Premières Nations concernée et en les publiant dans la *Gazette des premières nations* ou dans leurs propres sites Web. On veille ainsi à permettre aux membres des Premières Nations de prendre connaissance des règlements, et même à qui que ce soit de les examiner, même les non autochtones.

Le sénateur Ngo : Merci. Pouvez-vous nous en dire plus au sujet de l’objectif de votre projet de loi ayant trait au commerce et aux débouchés en la matière?

M. Clarke : C’est comme pour n’importe quel autre gouvernement au Canada ou ailleurs dans le monde. Pour qu’une collectivité puisse prospérer, il faut un développement économique et du commerce. L’une des ressources les plus sous-estimées dont certaines Premières Nations disposent en quantité est un sol de qualité sur lequel ils pourraient faire pousser différents produits qu’ils pourraient vendre à l’extérieur de la réserve.

J’essaie seulement d’éliminer une partie de ce qui gêne. Il est toujours écrit que les Premières Nations doivent obtenir l’approbation préalable du ministère, mais cette obligation en a découragé beaucoup d’entre elles. J’essaie de faire en sorte qu’on ne leur pose plus de questions. Les Premières Nations ont le droit de faire ce qu’elles veulent et de chercher le développement économique dans le domaine de leur choix. Il s’agit de créer des emplois et de la prospérité; c’est une affaire de formation. Je pense entre autres à quelqu’un comme Howard Cameron, de la réserve Beardy, qui voulait créer un partenariat avec la coopérative mennonite et mettre sur pied une ferme pour cultiver des produits destinés à être vendus dans la coopérative mennonite de Rosthern et les environs.

Le sénateur Ngo : Merci pour votre explication, monsieur Clarke.

Le sénateur Watt : Laissez-moi commencer un peu mieux, cette fois. J’espère que nous allons réussir à mieux nous comprendre. Je n’essaie pas de remettre en doute votre intention d’améliorer les moyens de subsistance des Premières Nations. Je suis tout à fait d’accord avec vous à cet égard.

Mais la question est de trouver comment on y arrive. Cet aspect reste un peu nébuleux pour moi. Lorsque vous avez parlé des « autres » dans votre explication, vouliez-vous dire que certains sont prêts alors que d’autres ne le sont pas? Essayez-vous de prendre des dispositions, de leur fournir une voie pour leur permettre de progresser d’eux-mêmes, sans toutefois que cela s’applique à tous les groupes autochtones du pays? Si un conseil de bande décide tout simplement de se soustraire à la Loi sur les Indiens, que se passera-t-il? Avez-vous réfléchi à cette possibilité?

Mr. Clarke: What I'm hoping to do here is to let First Nations make their own decisions here. That's what the intent of the bill is. When this bill, hopefully, does pass through the Senate, First Nations will have that opportunity to make their own decisions. I'm not trying to impose anything. I'm not trying to dictate anything. I'm trying to give First Nations their rights to basically self-govern and give them their own opportunity to do whatever they want. In some sections, the Indian Act impedes growth. That's what I'm trying to get rid of.

Senator Watt: Prevents them from moving ahead.

Mr. Clarke: You see the First Nations Land Management Act, where one third of the act removes the Indian Act, and you're seeing the communities that are benefiting. What I'm trying to do is also give the ones who don't qualify to meet that First Nations Land Management Act criteria those same opportunities.

Senator Watt: What would have happened to a group, using as an example the Mohawk, that are basically operating outside of the box? I know their concerns quite well because I do meet with them periodically. I know what their concerns are when it comes to the Indian Act. One of the number one items they're concerned with is the fact that they are not paying taxes just like any Canadian, because they are Aboriginal groups in this country and they don't pay tax. What's going to happen to that aspect of it? If certain groups say, "We don't want to have anything to do with it because we don't want to pay taxes," how do we deal with that when we get to that crunch of the problem?

Mr. Clarke: That's a very complex issue that First Nations and the Crown have to work out, not from my standpoint as Rob Clarke as a band member. That's up to government to government to work out those types of requirements, the same as the government to the provincial jurisdictions that are affected as well.

Senator Watt: We may not be understanding each other clearly enough on this issue. Say a certain group of people, maybe 25 per cent of the First Nations across the country, say, "We can't buy that. It means we're going to have to pay just like everybody else. We're going to be swallowed into the system." That group, 25 per cent of them, say, "This is where we stand. On that account, we don't accept what is being proposed today." Then you end up moving ahead and the government moves ahead to enact the legislation. It becomes law. Where do we go then when we run into a block? It doesn't apply to everybody, but it applies only to certain numbers. What happens now?

Mr. Clarke: My bill doesn't handle taxation. My bill looks at fines imposed by the First Nations community where First Nations can collect the fine monies for the infractions of the bylaws, and then they can spend the money as they deem fit. It

M. Clarke : Ce que je souhaite accomplir avec ce projet de loi, c'est de permettre aux Premières Nations de prendre leurs propres décisions. C'est l'intention visée. Lorsque ce projet de loi sera adopté par le Sénat — c'est ce que nous espérons —, les Premières Nations auront la chance de prendre leurs propres décisions. Je n'essaie pas d'imposer ou de dicter quoi que ce soit. J'essaie de donner le droit aux Premières Nations de s'autogouverner et de leur donner la chance de faire à leur guise. Certains articles de la Loi sur les Indiens nuisent à la croissance. C'est ce que j'essaie d'éliminer.

Le sénateur Watt : Ce qui les empêche d'avancer.

M. Clarke : Prenez la Loi sur la gestion des terres des Premières Nations — dont le tiers des articles s'emploient à invalider la Loi sur les Indiens — et voyez comment certaines communautés en profitent. Ce que j'essaie de faire, c'est de donner cette même chance aux communautés pour qui la Loi sur la gestion des terres des Premières Nations ne s'applique pas.

Le sénateur Watt : Qu'arrivera-t-il à un groupe, disons les Mohawks, qui, essentiellement, évoluent en parallèle? Je connais leurs préoccupations plutôt bien, car il m'arrive de les rencontrer de temps à autre. Je sais ce qu'ils reprochent à la Loi sur les Indiens. Parmi leurs premières objections, il y a le fait qu'ils ne paient pas les taxes comme est tenu de le faire n'importe quel autre Canadien, parce qu'ils appartiennent à un groupe autochtone et qu'au Canada, ces groupes n'ont pas à payer les taxes. Qu'arrivera-t-il à cet aspect des choses? Si certains groupes disent « Nous ne voulons pas de ces nouvelles dispositions, car nous ne voulons pas avoir à payer les taxes », comment allons-nous composer avec cette situation?

M. Clarke : C'est un problème très complexe que les Premières Nations et l'État devront régler ensemble. Ce n'est pas à moi, Rob Clarke, en tant que membre d'une bande, de le faire. Les enjeux de ce type devront faire l'objet de discussions de gouvernement à gouvernement. Il en va de même pour les lois provinciales qui seront touchées par ces modifications.

Le sénateur Watt : Je crois que nous ne nous comprenons pas assez clairement à ce sujet. Disons qu'un certain nombre de personnes — supposons 25 p. 100 des Premières Nations de l'ensemble du pays — disent : « Nous ne pouvons pas souscrire à cela. Cela signifie que nous allons devoir payer comme tout le monde. Nous allons nous faire avaler par le système. » Ce groupe de 25 p 100 fait donc savoir : « Voilà notre position. Pour cette raison, nous n'acceptons pas ce qu'on nous propose aujourd'hui. » Puis le gouvernement décide d'aller de l'avant et de promulguer la loi. Les modifications acquièrent force de loi. Vers qui nous tournerons-nous lorsque nous allons heurter le mur? Ce n'est pas quelque chose qui s'applique à tous, mais à un certain nombre. Qu'arrivera-t-il alors?

M. Clarke : Mon projet de loi ne touche pas à la taxation. Mon projet de loi s'intéresse aux amendes imposées par la communauté d'une première nation dans les Premières Nations qui sont habilitées à recueillir le paiement d'amendes versées pour des

doesn't have to come to the Crown. It automatically goes to that First Nations organization or First Nations community. My private member's bill has nothing to do with taxation.

Senator Watt: But there's going to be one law. I would imagine there will be one law for First Nations across the board. How can you have a law here for certain numbers that doesn't apply to others, if it gets to that point? This is what I mean by 25 per cent of the people decide they can't buy this, so we get into deadlock. That is what I'm concerned with here, outside from the other things that I raised.

Mr. Clarke: I'm very clear that my bill doesn't handle taxation laws.

Senator Watt: You're talking about the process. When you're talking about the process of moving ahead, you're going to be touching upon that whether you like it or not. That's the name of the game.

Mr. Clarke: And the process will be set up on a year-by-year basis.

Senator Watt: Anyway, I think we can only say we agree to disagree. Thank you.

The Chair: Thank you, members, for your indulgence. We have one question before we wrap this up and excuse Mr. Clark.

Senator Dyck: Thank you for your indulgence. I just have a technical question. There may be an error in the bill. If you look at clause 4, it talks about subsection 4(3) of the act being replaced by the following, and it reads "Sections 114 to 117," which are the Indian Act education sections, "and, unless the Minister otherwise orders, sections 42 to 52 . . ." "I think those sections deal with wills and estates.

Mr. Clarke: It's sections 48 to 52.

Senator Dyck: It says 42. November 20, 2013? What version have you got? Whether it's 42 or 48, do those sections refer to wills and estates? What do they refer to?

Ms. Burke: The sections that refer to wills and estates were removed.

Senator Dyck: Yes, I know, but in this clause, what do sections 48 to 52 refer to?

The Chair: Our Library of Parliament analyst can answer that.

Ms. Butler: Sections 42 to 48 of the Indian Act do refer to wills and estates.

Senator Dyck: Should those sections be mentioned in this clause, or should they be deleted?

Ms. Burke: It's only 48 to 52 in here.

infractions aux règlements, qui peuvent dépenser cet argent à leur guise. L'argent n'aura pas à transiter par l'État. Il pourra aller directement à l'organisation ou à la communauté de cette première nation. Mon projet de loi d'initiative parlementaire n'a rien à voir avec la taxation.

Le sénateur Watt : Mais il va falloir une loi. J'imagine qu'il faudra une loi pour l'ensemble des Premières Nations. Comment peut-on avoir une loi qui s'applique pour certains et pas pour les autres, si nous avons à en venir là? C'est ce que je veux dire avec mon exemple des 25 p. 100 qui décideraient qu'ils ne peuvent pas souscrire à cela. Ce sera l'impasse. C'est ce qui me préoccupe, outre les autres questions que j'ai soulevées.

M. Clarke : Je le répète : mon projet de loi ne touche pas aux lois en matière de taxation.

Le sénateur Watt : Lorsque vous parlez du processus d'aller de l'avant, vous allez nécessairement toucher à cette question, que vous le vouliez ou non. C'est la règle du jeu.

M. Clarke : Et le processus sera défini sur une base annuelle.

Le sénateur Watt : Quoi qu'il en soit, je crois que nous pouvons convenir tous les deux que nous sommes en désaccord. Merci.

Le président : Merci, chers collègues, de votre indulgence. Il nous reste une question avant de faire le point et de libérer M. Clark.

La sénatrice Dyck : Merci de votre indulgence. Ma question est d'ordre technique. Il y a peut-être une erreur dans le projet de loi. À l'article 4, on dit que le paragraphe 4(3) de la loi est remplacé par « les articles 114 à 117 » — qui sont les articles de la Loi sur les Indiens qui portent sur l'éducation — « et, sauf si le ministre en ordonne autrement, les articles 42 à 52 [...] », qui, si je ne m'abuse, sont des articles qui concernent les testaments et les successions.

M. Clarke : Ce sont les articles 48 à 52.

La sénatrice Dyck : Il est écrit 42. On parle bien de la version qui a été adoptée le 20 novembre 2013? Quelle version avez-vous? Que ce soit 42 ou 48, est-ce que ces articles concernent les testaments et les successions? À quoi font-ils référence?

Mme Burke : Les articles qui portent sur les testaments et les successions ont été supprimés.

La sénatrice Dyck : Oui, je sais. Mais dans cet article, à quoi les articles 48 à 52 font-ils référence?

Le président : Notre analyste de la Bibliothèque du Parlement peut répondre à cela.

Mme Butler : Les articles 42 à 48 de la Loi sur les Indiens portent effectivement sur les testaments et les successions.

La sénatrice Dyck : Est-ce que ces articles devraient être mentionnés dans cet article ou s'ils doivent être supprimés?

Mme Burke : Ce n'est que de 48 à 52, ici.

Senator Dyck: It seems like there's an error. Maybe this should have been deleted when you deleted the other clauses.

Ms. Burke: It's not in this version of the bill we're looking at. I don't know what you're looking at. Ours says something different.

Senator Dyck: What is the date of your version?

The Chair: I wonder, colleagues, if we need to get some assistance from our capable staff to make sure we have the latest version of the bill, because my version dated November 20 talks about sections 42 to 52 in clause 4.

Senator Dyck: If that refers to wills and estates and the wills and estates sections have been removed from the original bill, then why are we referring to those sections in this clause? That is the question. Therefore, I think it must be a drafting error.

The Chair: Thank you. We're not finished with this bill tonight.

Senator Dyck: I know.

The Chair: Thank you for pointing that out, Senator Dyck. I would suggest that this is a technical question, and we're going to have the department people come back. We have our capable analyst. Maybe this is an important question that we can examine further on. I'm not sure we're going to shed any light on it at this point. We'll consult.

Senator Dyck: We could alert the appropriate departmental officials ahead of time, and they could come back to us with an answer at the end of the hearings.

The Chair: Okay. We won't let that go. Thank you for bringing that up, Senator Dyck. I'm sorry we couldn't clarify that, but we will before we conclude the discussion of this bill.

Mr. Clarke and Ms. Burke, thank you very much. We will excuse you.

We do have two patient witnesses I would like to call forward, from the St. Kateri Catholic School located on the Blood Indian Reserve in Alberta. St. Kateri has provided the committee with a brief in English that has been sent for translation but could not be made available in French in time for tonight's meeting. Would members be open to circulating the English version only this evening? We will eventually translate it. Would it be agreed we pass that around? Okay, that will be noted.

I would then welcome Dorine Rabbit, Chair of the Board of St. Kateri Catholic School, and Wallace Manyfingers, board member. May I say, while the witnesses are getting settled, colleagues, that we have received a comprehensive brief from you,

La sénatrice Dyck : J'ai l'impression qu'il y a une erreur. Peut-être que ce passage aurait dû être supprimé lorsque vous avez supprimé les autres articles.

Mme Burke : Cela n'est pas dans la version du projet de loi que nous avons sous les yeux. Je ne sais pas à quoi vous faites référence. Notre version ne dit pas la même chose.

La sénatrice Dyck : Quelle est la date de votre version?

Le président : Je me demande si nous ne devrions pas demander l'aide de notre personnel qualifié pour nous assurer que nous avons tous la plus récente version du projet de loi, car l'article 4 de ma version datée du 20 novembre fait mention des articles 42 à 52.

La sénatrice Dyck : Si cela concerne les testaments et les successions et que les articles sur les testaments et les successions ont été supprimés du projet de loi original, pourquoi cet article y fait-il référence? C'est la question que je me pose. Je pense donc que c'est une erreur de rédaction.

Le président : Merci. Nous ne viendrons pas à bout de ce projet de loi ce soir.

La sénatrice Dyck : Je sais.

Le président : Merci, sénatrice Dyck, de nous avoir signalé cela. J'estime qu'il s'agit d'une question d'ordre technique et qu'il faudra faire revenir les gens du ministère. Nous avons notre analyste émérite. C'est peut-être une question importante qu'il nous faudra examiner plus en détail. Je ne suis pas certain que nous allons être en mesure d'élucider le problème sur-le-champ. Nous allons demander conseil.

La sénatrice Dyck : Nous pourrions avertir les responsables ministériels concernés, et ils pourraient nous revenir avec une réponse à la fin des audiences.

Le président : D'accord. Nous ne laisserons pas cela passer. Merci, sénatrice Dyck, de nous l'avoir signalé. Je regrette que nous n'ayons pu apporter de clarifications sur-le-champ, mais nous aurons des réponses avant la fin de notre discussion sur le projet de loi.

Monsieur Clarke et madame Burke, merci beaucoup. Vous pouvez maintenant partir.

Nous avons deux témoins très patients à qui je demanderai d'avancer. Ils sont de l'école catholique Saint Kateri, qui est située dans la réserve autochtone Blood, en Alberta. L'école Saint Kateri nous a soumis un document d'information en anglais, qui a été envoyé aux services de traduction, mais qui n'a pu être traduit à temps pour la séance de ce soir. Les membres du comité acceptent-ils que nous distribuions la version anglaise seulement pour les besoins de nos échanges? Le document sera traduit plus tard. Êtes-vous d'accord pour que nous la distribuions? D'accord, cela sera noté.

Je souhaite donc la bienvenue à Dorine Rabbit, présidente du conseil d'administration de l'école catholique Saint Kateri, et Wallace Manyfingers, membre du conseil d'administration. Pendant que les témoins prennent place, j'en profite pour vous

which we appreciate and which will be circulated. Unfortunately, we are time limited here so we would ask that you provide the highlights to us in your oral presentation. You can be sure we will study this brief, and then the committee may follow up with questions.

Wallace Manyfingers, Member, Board of St. Kateri Catholic School: Thank you for hearing us today. I will be referring to our brief. I guess a summary is in order. We're following up on the petition that was presented by Senator Tardif to the Senate on June 22. We will also be referring to some particulars in the bill. Our main concern is that the petition that was sent in by our band members from the Blood Tribe asked the Senate to do a treaty study with First Nations, particularly on education since this was a priority of all of us, both in the government and as Native people out there. We basically say, senators, please open the doors and let us start to have some treaty dialogue with the First Nations who are now captured by a terrible interpretation of the treaty that these are leonine agreements, and we don't think they are. We believe they are sacred agreements.

We believe that the creator was there with the Bible and our pipes. These are sacred agreements in the biblical tradition. We ask you to look at the treaty study that the Senate itself might take a very active part in meeting with Aboriginal people and trying to get a sense of where to go on this since it's in section 35 of the Constitution.

Our position in the petition, in our band council and in our Treaty 7 tribal council is don't move ahead until you look at the treaty and work with the treaty. This is consistently what we've been saying. We believe that First Nations people have inherent rights to jurisdiction over education. This was there and nobody took it away. Our rights as parents in our communities were violated by provisions of the Indian Act, although the people who wrote them up might feel they were enlightened to remove a parent's rights, to remove rights of tribes to decide on their education system that they're going to use. We believe that Treaties 1 to 9 guaranteed to the First Nations control of their education systems. If you pass a law against that you're breaking the treaty.

The treaty has already been broken. Parliament passed a law saying Indian Affairs can contract with the provinces, religious denominations and schools without the consent of First Nations. We're saying restore that. Let us have a say. You will not have the

remercier pour le document d'information des plus complets que vous nous avez soumis, lequel sera distribué à tous les membres du comité ici présents. Malheureusement, notre temps est limité. Je vais donc vous demander de vous en tenir aux faits saillants de votre exposé. Vous pouvez être assurés que nous étudierons ce document d'information. Certains membres du comité pourraient d'ailleurs avoir des questions à vous poser à la suite de leur lecture du document.

Wallace Manyfingers, membre, conseil d'administration de l'école catholique Saint Kateri : Merci de nous recevoir ici aujourd'hui. Mes propos feront référence au document d'information que nous vous avons soumis. Je crois qu'un résumé est de mise. Nous faisons un suivi au sujet de la pétition soumise le 22 juin au Sénat par la sénatrice Tardif. Nous allons aussi parler de certaines parties du projet de loi. Notre principale préoccupation est décrite dans la pétition que nos membres de la tribu Blood ont soumise au Sénat pour demander une étude des traités conclus avec les Premières Nations, et notamment en matière d'éducation puisqu'il s'agit d'une priorité pour nous tous, tant pour le gouvernement que pour les Autochtones. En essence, nous demandons aux sénateurs de se montrer ouverts en nous laissant avoir une franche discussion sur les traités qui ont été conclus avec les Premières Nations et qui sont, depuis quelque temps, perçus à tort comme des contrats léonins, une interprétation à laquelle nous ne souscrivons pas. Nous les voyons plutôt comme des accords sacrés.

Nous croyons que le créateur était présent, au même titre que la Bible et nos pipes. Ce sont des accords sacrés dans la tradition biblique du terme. Nous vous demandons d'examiner attentivement les traités et nous souhaitons que le Sénat lui-même fasse de sérieux efforts pour rencontrer les Autochtones et pour essayer de bien saisir ce qu'il advient de faire à ce propos, attendu que cela figure dans l'article 35 de la Constitution.

La position que nous défendons dans la pétition, au sein de notre conseil de bande et dans notre conseil tribal sur le traité n° 7 est la suivante : ne faites rien avant d'avoir examiné le traité et d'avoir travaillé avec le traité. C'est ce que nous avons toujours dit. Nous croyons que les peuples des Premières Nations ont des droits inhérents quant à la gouverne de l'éducation. Ces droits existaient déjà et personne n'a réussi à nous les enlever. Nos droits en tant que parents dans nos communautés ont été bafoués par certaines dispositions de la Loi sur les Indiens, même si ceux qui les ont rédigées ont pu croire que c'était une très bonne idée de retirer leurs droits aux parents, de retirer leurs droits aux tribus de décider d'elles-mêmes de leur système d'éducation. Nous croyions que les traités n^{os} 1 à 9 garantissaient aux Premières Nations le contrôle sur leur système d'éducation. Si vous adoptez une loi contre cela, vous rompez le traité.

Le traité a déjà été rompu. Le Parlement a adopté une loi stipulant qu'Affaires indiennes peut conclure des marchés avec des provinces, des confessions religieuses et des écoles sans le consentement des Premières Nations. Nous demandons un retour

ultimate say on the education system we have; our Native people do. Do not continue that unilateral authority by the government to decide what's good for us. It's not in the cards.

Parliament has treated us very well, and we're referring to both houses — denying our sun dance, our religious freedom, denying us our potlatches and giveaways, telling us we should stay on a reserve without a permit, without any legal background to the permits to leave the reserve; that was an administrative measure imposed after Riel's rebellion.

Parliament hasn't been very good to us. Remember that. We're expecting better things from Parliament — from both houses. Our tribe has consistently — in the 1948 hearings, in the 1958 hearings and in the other hearings — said our treaty must be respected, and this bill doesn't do that.

We operate a Catholic school on the Indian reserve because of the uncertainty, but this bill removes the denominational rights sections. Currently, three sections in the Indian Act provide for denominational schools that we have relied on. We have had denominational schools since the treaty. We've had the Bible and we have Christianity and many of us are Christian. Yes, we are defending the denominational rights of First Nations, the denominational rights that all Canadians enjoy. Why are you taking these away from us?

We had a position paper in 1974 on Indian control of Indian education and that says retain denominational school rights, let the parents decide, which is what we did on our reserve. We've got close to 11,000 people on our band list, and we've opted out of the Indian Act, out of your sections on elections, and we've reverted to custom. We've never used the land sections of the Indian Act because they are assimilationist. We have our own customary codes and law. Why are you so preoccupied with imposing laws? Let our customary ancestral laws rise and be strong again.

The uncertainty in this bill has damaged our school. The uncertainty in the bill has resulted in, like the band council, if it's not in the national primary and secondary education regulations, denominational school rights, they don't exist. So we're asking that the bill retain the denominational school sections until they are amended. They are symbolic but they are real. They are real in that they grant to us what all other Canadians enjoy.

à la situation qui existait auparavant; qu'on nous permette de donner notre opinion. Ce n'est pas vous qui allez avoir le dernier mot au sujet du système d'éducation que nous aurons; cette décision appartient aux peuples autochtones. Cessez d'errer dans cette voie unilatérale qui consiste pour le gouvernement à décider de ce qui est bon pour nous. C'est une attitude qui est vouée à l'échec.

Le Parlement nous a très bien traités, et nous parlons ici des deux chambres — on nous a interdit notre Danse du soleil, notre liberté de religion, nos potlatches et nos cadeaux; on a dit qu'il fallait que nous restions dans nos réserves sans permis, sans fondement juridique pour les permis permettant de quitter la réserve. Il s'agit d'une mesure administrative qui a été imposée après la rébellion de Louis Riel.

Le Parlement n'a pas été très bon pour nous. Ne l'oubliez pas. Nous nous attendons à mieux de la part du Parlement, tant du Sénat que de la Chambre des communes. Que ce soit aux audiences de 1948 ou à celles de 1958, notre tribu a toujours dit la même chose : notre traité doit être respecté. Et ce n'est pas ce que fait ce projet de loi.

Nous avons une école catholique dans notre réserve, mais nous sommes inquiets, car ce projet de loi fait sauter les articles sur les droits confessionnels. Actuellement, la Loi sur les Indiens contient trois articles qui portent sur les écoles confessionnelles et sur lesquels nous nous sommes appuyés. Nous avons des écoles confessionnelles depuis la conclusion du traité. Nous avons la Bible et le christianisme, et beaucoup d'entre nous sont chrétiens. Bien entendu, nous défendons les droits confessionnels des Premières Nations, ces droits confessionnels dont tous les Canadiens peuvent se prévaloir. Pourquoi cherchez-vous à nous les enlever?

En 1974, nous avons eu un exposé de principe sur le contrôle de l'éducation des Autochtones par les Autochtones. Plus précisément, l'exposé disait : laissez les parents décider, et c'est ce que nous avons fait dans notre réserve. Nous avons obtenu près de 11 000 noms dans notre liste de bande, et nous nous sommes retirés de la Loi sur les Indiens, de vos articles sur les élections, et nous sommes revenus à la coutume. Nous ne nous sommes jamais servis des articles sur les terres de la Loi sur les Indiens, car ils sont des vecteurs d'assimilation. Nous avons nos propres lois et codes coutumiers. Pourquoi êtes-vous si empressés d'imposer des lois? Laissez nos lois coutumières ancestrales retrouver la place qui leur revient et leur force d'autrefois.

L'incertitude de ce projet de loi a nui à nos écoles. Cette incertitude a engendré la situation qui veut que, si le droit aux écoles confessionnelles n'est pas inscrit dans les règlements nationaux sur l'éducation primaire et secondaire, il n'existe tout simplement pas. Nous demandons donc que les articles sur les écoles confessionnelles soient gardés jusqu'à ce qu'ils soient modifiés. Ils sont symboliques, mais ils sont bien réels. Ils sont réels en ce sens qu'ils nous permettent de jouir des mêmes droits que tous les autres Canadiens.

I'm going to ask Dorine to share the opening and talk about the problems our school is having under this government, under this bill, and under this current system of external administration we kind of hate.

The Chair: Thank you.

Dorine Rabbit, Chair, Board of St. Kateri Catholic School: We started our Catholic school two years ago. The parents and the parish council, the Catholics, wanted that, and so we decided at the parish council meeting to go ahead and try to get a Catholic school. Most of the schools on the reserve are non-denominational. They are public schools, but there are no Catholic schools and a lot of the parents wanted that. I'm a catechist. I teach catechism in the evenings to children for First Communion and other instruction. I've been doing that for maybe 10 to 15 years. It was natural just to start because a lot of parents were concerned that there was no values instruction going on in the public schools.

A lot of our Catholics were sending their kids off the reserve to a separate Catholic school where they had to get up at five o'clock in the morning and get on the bus to go to the Catholic school in Lethbridge and then come back. Then they get back late to us. They said it would be nice to have a Catholic school on the reserve, so we started that. We went to see the non-denominational school board that runs education on the reserve. We went to see them, and I told one of the staff members there or the administrator, "We're planning to set up a Catholic school." He said, "Did you talk to the bishop yet?" I said that we did, and he told us to make a three-year plan. That's part of Alberta Education's criteria to start a school. You have to have a three-year plan.

So we talked to a lot of the separate schools around our reserve and asked if they would adopt us, because we wanted to be a separate Catholic school. But they said, "No, you have your own jurisdiction on the reserve. You can have your own Catholic school. You don't need to come under us as a province."

We took that and said, "Well, that's great." Then we got all our teachers, students and our building, and we followed the building code. We had insurance. We had everything. We qualified under the Government of Alberta to be a school.

We went to see the band council, and the band council said, "Okay. We'll approve your school, as long as you follow Alberta criteria and regulations." We said yes to that, and we did. Our teachers were Alberta-qualified teachers. Our building follows the Alberta safety code. We follow the Alberta curriculum. I just want to say that I'm a teacher and I've taught for over 35 years. The teachers we hire are Catholic teachers. That's what the bishop said: The teachers have to be Catholic. So he supported us as well.

Je vais maintenant demander à Dorine de vous parler des problèmes que nous avons à l'école relativement au présent gouvernement, à ce projet de loi et à ce système de gestion de l'extérieur qui nous éreinte.

Le président : Merci.

Dorine Rabbit, présidente, conseil d'administration de l'école catholique Saint Kateri : Nous avons ouvert notre école catholique il y a deux ans. Les parents et le conseil de paroisse — les catholiques — voulaient d'une école, alors c'est ce que nous avons décidé de mettre sur pied. La plupart des écoles de notre réserve sont laïques. Ce sont des écoles publiques, mais il n'y a pas d'école catholique, ce que beaucoup de parents demandaient. Je suis catéchiste. J'enseigne la catéchèse aux enfants, le soir. Je les prépare à leur première communion et leur enseigne d'autres choses. Je fais cela depuis 10 ou 15 ans. Il semblait tout naturel de mettre cette école sur pied, car beaucoup de parents déploraient le fait que les écoles publiques n'enseignent pas de valeurs aux enfants.

Nombre de nos membres catholiques envoyaient leurs enfants dans une école séparée située à l'extérieur de la réserve. Les enfants devaient donc se lever à cinq heures de matin pour aller prendre l'autobus jusqu'à l'école catholique de Lethbridge, puis revenir à la maison. Ils rentraient assez tard. Les parents ont donc dit qu'il serait peut-être bien d'avoir une école catholique dans la réserve, alors nous avons démarré le projet. Nous sommes allés voir le conseil scolaire laïc qui dirige l'éducation dans la réserve, et j'ai dit à l'un des membres du personnel ou l'un des administrateurs : « Nous avons l'intention d'ouvrir une école catholique. » Il a répondu : « En avez-vous déjà parlé à l'évêque? » Je lui ai dit que oui, et il m'a dit de préparer un plan échelonné sur trois ans. En Alberta, ce plan triennal fait partie des critères pour ouvrir une école.

Nous avons donc demandé à de nombreuses écoles séparées de la réserve si l'une d'entre elles était disposée à nous adopter, car nous voulions être une école catholique séparée. Mais elles nous ont dit : « Non. Vous avez le droit de faire ce que vous voulez dans la réserve. Vous pouvez avoir votre propre école catholique. Vous n'avez pas à être approuvés par nous en tant que représentants de la province. »

Bien entendu, nous avons été ravis de cette nouvelle. Alors nous avons trouvé tous nos enseignants, nos élèves et notre immeuble, et nous nous sommes conformés au code de la construction. Nous avons contracté des assurances. Nous avions tout. Nous avons répondu à tous les critères du gouvernement de l'Alberta pour être une école.

Nous sommes allés voir le conseil de bande, et il nous a dit : « D'accord. Nous allons approuver votre école à condition que vous soyez conformes à tous les critères et règlements de la province. » Nous avons indiqué que c'était le cas. Nos enseignants étaient dûment reconnus par la province. Notre immeuble obéissait au code de sécurité de l'Alberta. Nous allons suivre le programme scolaire albertain. Je tiens à rappeler que je suis une enseignante et que j'exerce cette profession depuis plus de 35 ans.

So then we started. But then we didn't have any funding. We had everything, and they gave us a VCR. The band council and the chief and council approved us. But somebody, somewhere, did something wrong. In the band council resolution that they gave us, they called us a private school, and we didn't want to be a private school. Because even Indian Affairs in Calgary said, "Don't be a private school. Private schools are very expensive and everything." And with the problems on the reserve — 85 per cent on unemployment, 85 per cent on social services — private schools are not the answer.

Indian Affairs told us, "Don't be a private school." Then we ran back to chief and council and told them, "Don't call us a private school." So they took out the word "private" and we brought it back to Alberta Education so that we could start our Catholic school. So that was brought there.

But there was no communication. We were forced to become a private school, even though we didn't want it — even though the council wrote down the band council resolution, saying that we were just a school. Alberta Education called us a private school. I don't know why, but that's what happened.

Since then, we haven't been able to get our government funding, which is a treaty right; it is our right, as parents, students and teachers. Our teachers that we hire, that's in the treaty; namely, the treaty will pay for the salaries of the teachers. That's right in our treaty.

We never got our tuition. We went to see the chief and council five times. You can't say we tried to isolate ourselves or anything. We tried to meet with them. The last time we went to see chief and council, I asked the chief, "Tell me, chief: Did you get the money for our students?" And our students and the parents were sitting there. Our separate Catholic school board was there. In front of them all and the teachers, I asked the chief, "Did the band get our school money?" And he sat there and he nodded, "Yes." But they didn't give it to us.

This is the problem. I don't like to laugh, because it's not funny. The parents were concerned, and they told the chief, "Where's our students' money? We want to give that money to the Catholic school so that they can operate." That didn't happen because they gave the responsibility to run education on the Blood reserve to the non-denominational school board, and they didn't want to recognize us as a Catholic school — just like the separate school systems in Alberta. That's what we have.

Les enseignants que nous avons embauchés étaient catholiques. C'est ce que l'évêque nous avait dit : « Les enseignants doivent être catholiques. » Nous avons donc aussi son aval.

Alors, nous avons ouvert nos portes. Mais nous n'avions aucun financement. Nous avons tout, et ils nous ont donné un magnétoscope. Le conseil de bande et le chef et le conseil nous approuvaient. Mais quelqu'un quelque part a mis du sable dans l'engrenage. Dans la résolution que le conseil de bande nous a donnée, nous étions désignés école privée. Même la division de Calgary d'Affaires indiennes a dit : « Ne soyez pas une école privée, car les écoles privées sont très chères, et tout le reste. » Et avec les problèmes que connaît la réserve — 85 p. 100 de chômeurs, 85 p. 100 d'assistés sociaux —, les écoles privées ne sont pas la réponse.

Les fonctionnaires d'Affaires indiennes nous ont dit : « Ne soyez pas une école privée. » Nous sommes donc retournés au chef et au conseil et nous leur avons dit : « Ne nous désignez pas comme école privée. » Ils ont donc supprimé le mot « privée », et nous sommes retournés au ministère de l'Éducation pour leur faire part des nouveaux développements.

Mais il y a eu un manque de communication. Nous avons été forcés de devenir une école privée, même si nous ne le voulions pas —, et ce, même si le conseil de bande avait précisé dans sa résolution que nous n'étions qu'une simple école. Le ministère nous a désignés comme école privée. Je ne sais pas comment c'est arrivé, mais c'est ce qui est arrivé.

Depuis ce temps, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir le financement gouvernemental qui nous revient en vertu d'un droit conféré par le traité; c'est notre droit en tant que parents, en tant qu'écoliers et en tant qu'enseignants. Les enseignants que nous embauchons font partie du traité; nommément, le traité paiera les salaires des enseignants. C'est écrit dans notre traité.

Nous n'avons jamais reçu l'argent pour les frais de scolarité. Nous sommes retournés voir le chef et le conseil à cinq reprises. On ne peut pas dire que nous ayons tenté de nous isoler ou quoi que ce soit. Nous avons fait des démarches pour les rencontrer. La dernière fois que j'ai vu le chef et le conseil, j'ai demandé au chef s'il avait reçu l'argent pour les élèves. Les élèves et les parents étaient présents. Notre conseil scolaire catholique séparé était présent. Donc, devant toutes ces personnes et devant nos enseignants, je pose ma question au chef : « Avez-vous reçu l'argent pour notre école? » Il est resté bien assis et a hoché la tête : « Oui. » Mais ils ne nous l'ont pas donné.

Voilà le problème. Il n'y a pas de quoi rire, parce que ce n'est pas drôle. Les parents se sont inquiétés. Ils ont dit au chef : « Où est l'argent des élèves? Nous voulons donner cet argent à l'école catholique pour qu'elle puisse fonctionner. » Mais cela ne s'est pas produit parce qu'ils ont confié la direction de l'éducation dans la réserve Blood au conseil scolaire laïc, et que ce conseil ne voulait pas nous reconnaître en tant qu'école catholique — comme c'est le cas dans les systèmes des écoles séparées de l'Alberta. Pour nous : rien.

So we haven't gotten our funding, and we want to ask for your help.

The Chair: Thank you very much for that explanation. The record should show that when the chief was asked if he had provided the money, you indicated that the chief nodded "yes." That won't show up on the record unless I say so.

Thank you for that presentation and for the impressive brief that you've given us. We are unfortunately limited in time. You've certainly got your case on the record.

I'm only going to allow our deputy chair to ask a question or make a comment, in the interest of time. Then, Senator Tannas is an Alberta senator who lives near the reserve and is well familiar with this problem, so we'll give the floor to him. Then, forgive me, colleagues; we are going to have to adjourn.

Senator Dyck: Thank you for your impressive brief and your presentation tonight. I just have one quick question. You've expressed concerns, and I wanted to know: Have you met with Mr. Clarke to discuss your concerns and did he give you any explanation as to why the particular clauses that are being removed from the Indian Act are being removed? Was there any kind of discussion or consultation?

Mr. Manyfingers: No. We're consulting with our MP, but he retired. There was a by-election. We're without an MP. We made clear to the former MP our position on our Catholic school rights, and he undertook to bring it back to the government. But when the bill came out, it just took away our denominational school rights. They promised to take away our residential school references. This thing guts the constitutional rights that we have; this thing eviscerates our treaty rights. It's wrong.

There was no consultation with Mr. Clarke. We've met with his staff. They did promise more information. None was forthcoming.

Senator Dyck: But you asked to meet with him, and you instead met with his staff person?

Mr. Manyfingers: Yes. Sorry, the clauses —

Senator Dyck: I'm just wondering whether Mr. Clarke sat down with you to explain to you or to consult with you as to what your concerns were.

Mr. Manyfingers: We understand the bill. We don't like it. We don't like our religious denominational school rights being removed by someone who happens to have a treaty card.

That's all I'm going to say about that.

Senator Dyck: Okay. Thank you.

The Chair: The last word to Senator Tannas. I am sorry we don't have more time. I hope you understand.

Nous n'avons donc toujours pas reçu les fonds et nous voulons demander votre aide.

Le président : Merci beaucoup pour cette explication. Vous avez bien indiqué que le chef avait fait signe que oui avec sa tête que lorsqu'on lui a demandé s'il avait versé les fonds. Or, on ne le verra pas dans le procès-verbal sans que je ne le dise à voix haute.

Merci pour votre exposé et le mémoire bien étoffé que vous nous avez remis. Malheureusement, il ne nous reste pas beaucoup de temps. Vous avez bien défendu votre cause.

Vu le peu de temps qui nous est imparti, je ne permettrai à notre vice-présidente qu'une seule question ou observation. Je céderai ensuite la parole à M. Tannas, un sénateur de l'Alberta qui vit près de la réserve et qui connaît bien le dossier. Mesdames et messieurs, c'est regrettable, mais je serai obligé de lever la séance par la suite.

La sénatrice Dyck : Merci pour votre exposé et votre mémoire bien documenté. J'ai une petite question. Vous avez évoqué certaines préoccupations et je veux donc savoir si vous avez rencontré M. Clarke pour en discuter, et s'il a fourni des explications quant aux dispositions de la Loi sur les Indiens qui seraient supprimées? Y a-t-il eu des discussions ou une consultation?

M. Manyfingers : Non. Nous avons consulté notre député, mais il a pris sa retraite depuis. Il y a ensuite eu une élection partielle et nous n'avons pas de député actuellement. Nous avons bien indiqué à l'ancien député quelle était notre position quant à notre droit à une école catholique, et il s'était engagé à transmettre nos propos au gouvernement. Le projet de loi nous enlève nos droits relatifs aux écoles de confession. On nous avait promis d'éliminer toute référence aux pensionnats, mais le projet de loi nous prive de nos droits constitutionnels et de nos droits issus de traités. C'est aberrant.

Il n'y a eu aucune consultation de la part de M. Clarke. Nous avons rencontré son équipe qui nous a promis de nous fournir de plus amples renseignements. Or, nous n'avons rien reçu.

La sénatrice Dyck : Vous avez bien demandé de le rencontrer, mais vous vous êtes retrouvés avec son équipe?

M. Manyfingers : Oui. Désolé, mais les dispositions...

La sénatrice Dyck : Je cherche à savoir si M. Clarke vous a rencontrés pour vous fournir des explications ou pour savoir quelles étaient vos préoccupations.

M. Manyfingers : Nous comprenons l'objectif du projet de loi et nous sommes contre. Nous ne voulons pas nous faire enlever nos droits relatifs aux écoles de confession par quelqu'un qui se trouve à avoir le statut d'Indien inscrit.

Je n'en dirai pas plus.

La sénatrice Dyck : D'accord. Merci.

Le président : La dernière intervention sera accordée à M. Tannas. Je suis gêné par le manque de temps. J'espère que vous comprenez.

Senator Tannas: Thank you for travelling this distance. We were particularly keen to have you come to speak and get your story on the record. I'm going to figure out how to make this a question, but in the meantime: As I understand it, the right to pursue a religious education is a constitutional right and covers all of us. This particular component of the Indian Act is not the protection that you can rely on. The fact is that religious education can be pursued on the reserve, and the problem that we have and you have is that your chief and council have determined that the religious education that they're going to sanction is through the Lethbridge Catholic school board instead of through the people who are on the reserve. That doesn't seem to be right, especially when they're collecting the money and spending it elsewhere.

This is a serious problem and one, as you know, that I volunteered to act as an intermediary for with the chief and council. I briefed your new member of Parliament, Mr. Barlow, who is also keen to play the same role. We'll do it together, or he'll go or I'll go, whatever it is. We have not been able to secure a meeting, despite your efforts and our efforts.

I would respectfully suggest that your problems are not with this bill. The problems that you have are with your chief and council and with Terry. I'd be interested to know how, specifically, you think that, if this bill were allowed to stand, suddenly you wouldn't have a problem anymore.

Mr. Manyfingers: The problem we have with the bill that is that it doesn't respect treaty rights. It doesn't respect our inherent jurisdiction. It's still oppressive. It's wrong to say that it's an internal matter. The government is saying it's going to remove denominational school rights, senator. Some of the more conservative elements in our tribal council say, "If the government doesn't support it, if it's going to be taken out of the Indian Act, we don't have to do anything." The current Indian Act has three sections that provide for denominational school rights. This takes them out. We've been relying on these sections since 1876. Since the first Indian Act was put in place, it's been there. We believe that, in addition to those constitutional guarantees, we have treaty rights to decide on our own schools and teachers and on the denomination and affiliation of those institutions. This bill does nothing for our treaty rights. It ignores them.

Our plea, senators, is that, if you're going to deal with Native people, if you're going to work with them to give them the advantages of other Canadians, respect your agreements. They are sacred agreements, signed with the Bible. You agreed then. We ask you to uphold what your ancestors promised. We are upholding what our ancestors said. We are peaceful. We don't interfere with settlers. We respect the law of the Crown. What has happened to us? Our treaty rights are gradually being eroded. That's an untenable position to be put in for our Native people. We're asking you: Open the door. Do the treaty study. We believe

Le sénateur Tannas : Merci de vous être déplacés si loin. Nous souhaitons vivement vous entendre pour pouvoir consigner vos propos. Je vais tenter de transformer mes observations en une question, mais en attendant j'aimerais dire ce qui suit. Si j'ai bien compris, nous avons tous le droit constitutionnel de fréquenter une école de confession. Vous ne pouvez pas compter sur la garantie offerte par la disposition de la Loi sur les Indiens. Vous avez bel et bien droit à une éducation dans une école de confession dans une réserve, et le problème auquel nous sommes confrontés, tout comme vous, c'est que votre chef et votre conseil ont décidé qu'ils autoriseraient seulement l'éducation confessionnelle offerte par le conseil scolaire catholique de Lethbridge, plutôt que l'éducation choisie par les habitants de la réserve. Cela ne me semble pas juste, surtout lorsqu'on sait que le chef et le conseil perçoivent des fonds et les dépensent ailleurs.

Le problème est grave, et vous savez bien que je me suis porté volontaire pour servir d'intermédiaire entre vous-même et le chef et le conseil. J'en ai parlé à votre nouveau député, M. Barlow, qui souhaite occuper le même rôle. Nous y parviendrons, que ce soit lui ou moi ou les deux ensemble, mais pour l'instant, nous n'avons pas encore pu organiser de rencontre, et ce, malgré vos efforts et les nôtres.

Sauf votre respect, je vous dirais que vos problèmes ne sont pas causés par le projet de loi. Le problème, c'est votre chef, votre conseil et Terry. J'aimerais comprendre pourquoi vous croyez que si le projet de loi est rejeté, vous n'aurez soudainement plus de problèmes.

M. Manyfingers : Le problème du projet de loi, c'est qu'il ne respecte pas nos droits issus des traités. Il ne respecte pas notre champ de compétences. Il nous opprime. Il est faux de prétendre qu'il s'agit d'un problème interne. Sénateur, le gouvernement dit qu'il va nous retirer nos droits relatifs aux écoles de confession. Certains des membres plus conservateurs de notre conseil de bande diront : « Nous n'avons pas besoin de faire quoi que ce soit si le gouvernement n'appuie pas nos droits et supprime certaines dispositions de la Loi sur les Indiens. » Trois articles de la Loi sur les Indiens actuelle prévoient des droits relatifs aux écoles de confession. Le projet de loi supprime ces dispositions, des dispositions sur lesquelles nous comptons depuis 1876. Ces dispositions existent depuis la toute première Loi sur les Indiens. Nous croyons qu'outre nos droits constitutionnels, nous avons nos droits issus de traités qui nous permettent de décider de nos propres écoles et enseignants et de la confession de nos écoles. Le projet de loi fait fi de nos droits issus de traités.

Mesdames et messieurs, nous vous demandons, si vous allez vous entretenir avec les peuples autochtones, si vous voulez travailler avec eux et leur accorder les avantages dont jouissent d'autres Canadiens, il faut respecter les ententes. Il s'agit d'ententes sacrées, le serment ayant été prêté sur la Bible. Vous vous êtes engagés à l'époque. Nous vous demandons de tenir les promesses de vos ancêtres, comme nous le faisons. Nous sommes paisibles et nous ne gênons pas les colons. Nous respectons les lois de la Couronne. Que nous est-il arrivé? Nous voyons nos droits issus des traités qui se font gruger peu à peu. Notre position est

that, if you look at the treaty, you'll come to see that, yes, we're civilized people who signed the treaty. These were people with their own laws, rules and regulations. Why don't we let that spirit — genius — percolate up into today instead of saying, "Let's turn them into municipalities?" That notion has been rejected since 1969. Don't bring it back.

Do you have a comment, Dorine?

Ms. Rabbit: Yes.

The Chair: It would have to be brief; I'm sorry.

Ms. Rabbit: Alberta Education wrote to us. We became a government school. We got a school number. We got a school code because we followed all of the requirements, but, now, we got a letter saying that we're having financial difficulties and that we can't start our Catholic school. That's really sad.

The Chair: In concluding here, you've had difficulties getting funding for the school with the provisions of the Indian Act that you're concerned about being removed, right?

Ms. Rabbit: Yes.

The Chair: You've had difficulty.

Ms. Rabbit: Yes.

The Chair: The present Indian Act, which has not yet been changed because this bill has not yet been finalized, didn't solve your problems. If I understand, you're saying that, if sections 117 to 121 are removed, it will make it even more difficult for you to solve your problems.

Ms. Rabbit: Yes.

The Chair: Is that a summary?

Ms. Rabbit: It will take away.

Mr. Manyfingers: If I could just add one comment, Mr. Chair. There's a law that's been around since 1876. There are regulations that have been adopted by the Government of Canada, the primary and secondary school regulations, which make no reference to the law. We're asking: Bring the law into the policy. This government has said no. We're asking: What's wrong with a religious, charitable institution operated by our own people — not by Rome, but by us? What's wrong with contracting the education to us? That's stopped by the bill.

I'd like to thank you for your understanding. We don't really mean to come across as radical. My mother, Dr. Helen Manyfingers, who received the Order of Canada in 2000, cautioned us: "Work with them, seek the hearts and minds of people." We're consistently trying to do that, but it has to be reciprocated. Please try to understand that we have these treaties that are in our Constitution. Let's work with that.

insoutenable. Nous vous demandons de bien faire preuve de bonne volonté et d'effectuer une étude sur le traité. Nous croyons que si vous le lisez, vous en arriverez à la conclusion que nous constituons un peuple civilisé lorsque nous l'avons signé. Nous avons nos propres lois, règles et règlements. Pourquoi ne pas laisser cet esprit, ce génie, se manifester aujourd'hui plutôt que de proposer de transformer les réserves en municipalités? Cette idée est rejetée depuis 1969. Ne la ressuscitez pas.

Souhaitez-vous dire quelque chose, Dorine?

Mme Rabbit : Oui.

Le président : Je suis désolé, mais il nous reste peu de temps.

Mme Rabbit : Le ministère de l'Éducation de l'Alberta nous a envoyé une lettre. Nous sommes devenus une école publique et nous avons un numéro à ce titre. Notre école a été reconnue parce que nous avons répondu à toutes les exigences, mais maintenant, nous venons de recevoir une lettre indiquant qu'en raison de nos difficultés financières, nous ne pouvons pas ouvrir notre école catholique. C'est bien triste.

Le président : En somme, vous avez éprouvé des difficultés à obtenir les fonds nécessaires à l'école aux termes de la Loi sur les Indiens et vous craignez que les dispositions pertinentes ne soient supprimées, ai-je bien raison?

Mme Rabbit : Oui.

Le président : Vous avez éprouvé des difficultés.

Mme Rabbit : Oui.

Le président : La version actuelle de la Loi sur les Indiens, qui n'a pas été modifiée puisque le projet de loi n'a pas encore été adopté, ne vous a pas aidés. Vous dites bien que si les articles 117 à 121 sont abrogés, il deviendra encore plus difficile de régler votre problème.

Mme Rabbit : Oui.

Le président : C'est bien ça?

Mme Rabbit : Oui, nous perdrons des droits.

M. Manyfingers : Si vous me permettez d'ajouter un élément, monsieur le président. Nous avons une loi depuis 1876. Le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui vise les écoles primaires et secondaires sans faire aucune référence à la loi. Nous vous demandons d'appliquer la loi à la politique, mais le gouvernement ne veut pas. Nous voulons savoir quel est le problème si nous avons une école de confession, à vocation caritative, gérée par notre peuple, et non par Rome. Pourquoi ne pas nous confier l'éducation? Le projet de loi ne le permettra pas.

Je vous remercie de nous avoir entendus. Nous ne voulons pas passer pour des radicaux. Ma mère, Helen Manyfingers, qui a été nommée au sein de l'Ordre du Canada en 2000, nous avait bien mis en garde : « Travaillez avec eux, cherchez à rallier les esprits et les cœurs des gens. » C'est ce que nous cherchons toujours à faire, mais il faut que ce soit réciproque. Essayez de comprendre que nous avons ces traités et la Constitution. Servons-nous-en comme point de départ.

The Chair: That's a challenge you've left with us, sir. Thank you very much. We appreciate your trouble in coming here and all the information you've given to us.

With that, your concerns are noted, and they're on the record. Thank you.

Thank you, colleagues. This meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, September 30, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement, met this day at 9:35 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in this room or via CPAC on the Web. I am Dennis Patterson from Nunavut.

Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. This morning, we will continue our study of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement. We will hear from four witnesses: the Assembly of First Nations, Mr. Guy Lonechild, the Congress of Aboriginal Peoples and the First Nations Tax Commission.

Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and ask members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good morning. I'm Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Raine: Good morning. I'm Senator Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Watt: Charlie Watt from Nunavik.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Dyck: Lillian Dyck, senator for Saskatchewan.

Senator Beyak: Good morning. Lynn Beyak, senator for Ontario.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Le président : Voilà le défi que vous nous confiez, monsieur. Merci beaucoup. Nous vous remercions de vous être déplacés et de nous avoir transmis tous ces renseignements.

Nous avons bien pris note de vos préoccupations. Merci.

Chers collègues, merci. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 30 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, auquel a été renvoyé le projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi, se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs ici présents, ainsi qu'aux membres du public qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit ici même, dans cette pièce, soit par la CPAC, sur le Web. Je m'appelle Dennis Patterson et je viens du Nunavut.

Notre mandat consiste à examiner les projets de loi et les questions liées aux peuples autochtones du Canada en général. Ce matin, nous allons poursuivre notre étude du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi. Nous allons entendre quatre témoins : M. Guy Lonechild, ainsi que les représentants de l'Assemblée des Premières Nations, du Congrès des peuples autochtones et de la Commission de la fiscalité des Premières Nations.

Avant de passer aux témoignages, j'aimerais faire un tour de table et demander aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Moore : Bonjour. Je m'appelle Wilfred Moore et je viens de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Raine : Bonjour. Je suis la sénatrice Nancy Greene Raine et je viens de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, Nunavik.

Le sénateur Wallace : John Wallace, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Dyck : Lillian Dyck, sénatrice de la Saskatchewan.

La sénatrice Beyak : Bonjour. Lynn Beyak, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, Ontario.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, Alberta.

The Chair: I know members of the committee will help me in welcoming our first panel from the Assembly of First Nations, represented by Stuart Wuttke, Legal Counsel; and Valerie Richer, Associate Legal Counsel. With them at the table is Guy Lonechild, currently President, Lonechild Associates, and previously Chief of the Federation of Saskatchewan Indian Nations.

Some of our witnesses today have brought speaking notes or briefs in English only. Is it the wish of the committee to distribute these?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Witnesses, we look forward to your presentations, to be followed by questions from senators.

Mr. Wuttke, please start off.

Stuart Wuttke, Legal Counsel, Assembly of First Nations: Good morning. On behalf of the Assembly of First Nations, I would like to thank the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples for inviting us here to speak about Bill C-428 and the proposed amendments to the Indian Act. I would like to acknowledge that we are on ceded Algonquin territory.

My name is Stuart Wuttke, general counsel for the Assembly of First Nations. I am joined by my colleague and associate counsel, Valerie Richer. The Federation of Saskatchewan Indian Nations Chief and Saskatchewan AFN Regional Chief, Perry Bellegarde, has asked that our remarks be delivered on his behalf also.

We all know that the Indian Act remains an outdated colonial statute. It was first enacted to disrupt and attack the indigenous nations' collective sovereignty and has since been used to subjugate and oppress First Nations peoples under foreign control. It has entrenched systemic barriers and discrimination against First Nations, hindered economies and perpetuated disadvantage since its inception. It is not surprising that First Nations leaders have consistently called for the outright repeal of the Indian Act.

However, the process to move beyond the Indian Act must be driven by First Nations people, not a private member's bill. The process must have full political and financial support of the federal government over the long term. The AFN submits that Bill C-428 does not reflect an appropriate process and that tinkering with the Indian Act is not the answer. We need to look fundamentally to transform the relationship with the Crown. A private member's bill is not the way out of the Indian Act but only

Le président : Je sais que les membres du comité vont m'aider à accueillir notre premier groupe de l'Assemblée des Premières Nations, qui est représentée par Stuart Wuttke, conseiller juridique, et Valerie Richer, conseillère juridique associée. À leurs côtés se trouve Guy Lonechild, actuellement président de Lonechild Associates et ancien chef de la Fédération de Saskatchewan Indian Nations.

Certains de nos témoins d'aujourd'hui ont apporté des notes d'allocation ou des mémoires en anglais seulement. Les membres du comité souhaitent-ils que nous les distribuions?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci. Mesdames et messieurs les témoins, nous avons hâte d'entendre vos exposés; ils seront suivis d'une période de questions des sénateurs.

Maître Wuttke, je vous prie de commencer.

Stuart Wuttke, conseiller juridique, Assemblée des Premières Nations : Bonjour. Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, j'aimerais remercier le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones de nous avoir invités à venir nous exprimer au sujet du projet de loi C-428 et des modifications qu'il apporte à la Loi sur les Indiens. Je tiens à souligner que nous nous trouvons sur un territoire cédé par les Algonquins.

Je m'appelle Stuart Wuttke et je suis conseiller juridique principal à l'Assemblée des Premières Nations. Je suis accompagné de ma collègue et conseillère juridique associée, Valerie Richer. Le chef de la Fédération de Saskatchewan Indian Nations, ainsi que le chef régional de l'APN, Perry Bellegarde, ont demandé que nous présentions nos observations en leur nom également.

Nous savons tous que la Loi sur les Indiens demeure une loi coloniale dépassée. Elle a été promulguée en premier lieu pour perturber et attaquer la souveraineté collective des nations autochtones et est utilisée depuis pour subjuguer et opprimer les peuples autochtones sous contrôle étranger. Elle a érigé en système les obstacles et la discrimination contre les Premières Nations, paralyse leurs économies et perpétue un désavantage depuis sa création. Il n'est pas surprenant que les dirigeants des Premières Nations réclament toujours et encore la révocation pure et simple de la Loi sur les Indiens.

Cependant, cette démarche doit émaner des Premières Nations elles-mêmes et non d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Le processus doit s'accompagner d'un appui financier et politique à part entière du gouvernement fédéral à long terme. L'APN estime que le projet de loi C-428 ne constitue pas la démarche appropriée et que la solution ne consiste pas à rafistoler la Loi sur les Indiens. Il faut chercher à transformer en profondeur notre relation avec la Couronne. Un projet de loi d'initiative parlementaire ne peut pas

prolongs its application over the daily lives of indigenous peoples in Canada. Furthermore, this private member's bill will not facilitate treaty implementation and does not support Canada to implement its own Constitution.

First Nations are part of a larger indigenous nation with their own lands, laws, customs, languages and histories. First Nations are peoples within the context of international law. What First Nations have called for is recognition of their forms of government and the ability to exercise the inherent right to self-determination based on their inherent jurisdictions. A third order of government should be the collective goal of both First Nations and Canada. This is the more appropriate subject that we should be discussing now, not a private member's bill.

Full respect and implementation of Aboriginal and treaty rights by the Government of Canada is essential in order to alter the daily lived experiences of our people who reside on reserves in urban centres in Canada. Since this private member's bill was proposed, First Nations have raised objections with regard to the amendment, including the First Nations' desire to move away from a unilateral approach by the federal government.

The approach taken with the amendment is contrary to the understanding. There has been no requirement for the Minister of Aboriginal Affairs to consult with First Nations. First Nations' calls for consultations have been repeatedly ignored, and there is no mechanism or process moving forward that requires First Nations' involvement.

The preamble of Bill C-428 focuses on First Nation communities that have demonstrated an interest in this work. This suggests that First Nations who either have different viewpoints or disagree would be left out or the changes would be imposed on them.

A process designated to change the Indian Act without First Nation consultation will further harm the relationship between First Nations and the Government of Canada. Any work involving First Nations must include a process that respects and upholds their inherent rights and treaties.

I will briefly discuss areas of concern of the Assembly of First Nations with respect to this bill.

With respect to clause 2, the bill requires the minister to report to the House of Commons committee responsible for Aboriginal affairs on work undertaken to develop the new legislation to replace the Indian Act. There are several concerns with this clause.

suffire pour nous débarrasser de la Loi sur les Indiens, il ne fera que prolonger son application sur la vie quotidienne des peuples autochtones du Canada. De plus, ce projet de loi d'initiative parlementaire ne facilitera pas la mise en œuvre des traités pas plus qu'il ne favorisera le respect par le Canada de sa propre Constitution.

Les Premières Nations font partie de la grande nation autochtone et détiennent leurs propres terres, elles ont leurs lois, leurs coutumes, leurs langues et leurs histoires. Les Premières Nations sont des peuples dans le contexte du droit international. Les Premières Nations réclament la reconnaissance de leurs formes de gouvernement et de leur pouvoir d'exercer leur droit inhérent à l'autodétermination sur leurs territoires inhérents. À la fois, les Premières Nations et le Canada devraient aspirer collectivement à l'établissement d'un troisième ordre de gouvernement. C'est le sujet le plus approprié dont nous devrions discuter aujourd'hui, plutôt que débattre d'un projet de loi d'initiative parlementaire.

Le respect entier ainsi que la mise en œuvre totale des droits autochtones issus de traités par le gouvernement du Canada sont essentiels pour changer les expériences de vie quotidiennes des Autochtones qui résident dans les réserves situées dans les centres urbains du Canada. Depuis le dépôt de ce projet de loi d'initiative parlementaire, les Premières Nations s'opposent à la modification proposée et expriment le désir de s'éloigner de l'approche unilatérale du gouvernement fédéral.

L'approche mise de l'avant dans cette modification est contraire à cette compréhension des choses. Le ministre des Affaires autochtones n'a pas été obligé de consulter les Premières Nations. Les demandes des consultations des Premières Nations sont constamment ignorées, et rien n'est mis de l'avant pour exiger la participation des Premières Nations.

Le préambule du projet de loi C-428 met l'accent sur les Premières Nations qui manifestent un intérêt à cet égard. Cela porte à croire que les Premières Nations qui ont des points de vue différents ou qui sont contre seront laissées pour compte ou que les changements leur seront imposés.

Toute démarche visant à modifier la Loi sur les Indiens sans consultation des Premières Nations ne fera qu'envenimer la relation entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada. Tout effort mené de concert avec les Premières Nations doit s'appuyer sur un processus qui respecte les droits inhérents et issus de traités.

Je vais maintenant exposer brièvement les inquiétudes de l'Assemblée des Premières Nations à l'égard de ce projet de loi.

À l'article 2, le projet de loi prescrit que le ministre présente au comité de la Chambre des communes chargé d'étudier les questions relatives aux affaires autochtones un rapport sur le travail accompli en vue d'élaborer une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens. Cet article pose plusieurs problèmes.

The first is that the real focus, as we all know, should be on making progress as a real first order of business rather than simply focusing on developing a report.

The second is a concern that these annual reports are from the minister's viewpoint and will exclude assessments from First Nations. Clause 2 puts full control in the hands of the minister in terms of reporting on the collaboration with First Nations and other interested parties. As we have seen from the last report where the minister was asked to work in collaboration with First Nations in reports to Parliament, that being on the repeal of section 67 of the Canadian Human Rights Act, the process was flawed. The government allowed neither the time nor the resources to jointly report on the repeal of section 67 of the Canadian Human Rights Act even though this collaboration was required by legislation.

Third, the process does not recognize Aboriginal and treaty rights and is not consistent with the Crown's duty to consult, nor does it represent the principle and practice of free, prior and informed consent as reinforced in the UN Declaration on the Rights of Indigenous People, which the Government of Canada endorsed in 2010.

Clause 6 deals with special reserves. Lands set apart as special reserves but where legal title has not been vested in Her Majesty will no longer be treated as though they were a reserve after this act comes into force. This is a complicated area of law, and tinkering with this section could have unintended consequences. More time to understand the impact and repercussions of this change needs to be given.

Clause 7 declares that bylaws no longer have to be forwarded to the minister for approval. This will create challenges if not considered as part of a more comprehensive approach to nation building. Our focus should be around the development of First Nation constitutions, including their law-making power and what areas of jurisdiction First Nations want or need. Bylaw-making powers should be part of this broader approach.

Second, if the proposals move forward, the bylaws contemplated under Bill C-428 are the current list of bylaws under section 81(1) of the Indian Act. These bylaw authorities are trivial and limited in scope and content and cover such things as regulation of traffic, destruction of noxious weeds and regulation of beekeeping, among others. It is not surprising that bylaws relating to the taxation, licensing of businesses, raising money and expending monies under section 83 of the Indian Act still require the oversight and approval of the minister.

Premièrement, il faudrait, comme nous le savons tous, faire des progrès visés une véritable priorité plutôt que de mettre l'accent sur l'élaboration d'un rapport.

Deuxièmement, ces rapports annuels présentent le point de vue du ministre, ils ne tiendront pas compte des évaluations des Premières Nations. L'article 2 met tout le pouvoir entre les mains du ministre pour ce qui est de présenter des rapports sur la collaboration avec les Premières Nations et les autres parties intéressées. Comme nous l'avons vu pour le dernier rapport du ministre, à qui on avait demandé de travailler en collaboration avec les Premières Nations pour préparer ses rapports au Parlement au sujet de la révocation de l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne, cette façon de faire comporte beaucoup de lacunes. Le gouvernement n'a prévu ni le temps ni les ressources nécessaires pour l'élaboration d'un rapport conjoint sur l'abrogation de l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne, même si cette collaboration était obligatoire selon la loi.

Troisièmement, cette façon de faire ne reconnaît pas les droits autochtones issus de traités et contrevient au devoir de la Couronne de consulter. Elle ne respecte pas non plus le principe et la pratique du consentement libre, éclairé et préalable renforcé par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, que le gouvernement du Canada a endossée en 2010.

L'article 6 porte sur les réserves spéciales. Les terres mises de côté pour constituer des réserves spéciales mais dont Sa Majesté n'est pas propriétaire ne seront plus considérées comme des réserves après l'entrée en vigueur de cette loi. C'est une question de droit complexe, et la manipulation de cet article pourrait avoir des conséquences involontaires. Il faudrait plus de temps pour bien comprendre les répercussions de cette modification.

L'article 7 dicte que les règlements administratifs n'ont plus besoin d'être acheminés au ministre pour approbation. Ce sera tout un défi si cela ne fait pas partie d'une stratégie intégrale d'édification de la nation. Nous devrions nous concentrer à élaborer les constitutions des Premières Nations, à établir leurs pouvoirs législatifs et tenter de définir de quelles compétences les Premières Nations ont besoin ou lesquelles elles veulent. Les pouvoirs de prendre des règlements administratifs devraient faire partie d'un tout.

Ensuite, si ces propositions sont adoptées, les règlements administratifs visés par le projet de loi C-428 sont ceux qui figurent à la liste des règlements administratifs qu'on retrouve au paragraphe 81(1) de la Loi sur les Indiens. Ces pouvoirs de prendre des règlements administratifs sont factices et limités en portée et contenu, puisqu'ils ne peuvent porter que sur des choses comme la réglementation de la circulation, la destruction des herbes nuisibles et la réglementation de l'apiculture. Il n'est pas surprenant que les règlements administratifs sur la taxation, l'octroi de permis aux entreprises, les levées de fonds et les dépenses aux termes de l'article 83 de la Loi sur les Indiens nécessitent toujours la supervision et l'approbation du ministre.

By contrast, the City of Toronto and all of its predecessor municipalities have enacted more than 198,000 bylaws, according to the information on their website. These cover enumerated matters such as public utilities, culture, heritage, economic development and business licensing. In addition, municipalities across Canada have the power to expropriate lands, establish police services and administer provincial offences, among other duties. Arguably, municipalities have more law-making authority than First Nations. However, unlike municipal governments, First Nations peoples are peoples with a right to self-determination and self-government. The proposed legislation does not move very far from the current paternalistic constraints of the Indian Act. First Nations require a more complete and broad range of law-making powers that enable full autonomy and jurisdiction over their internal affairs.

Clause 9 has a requirement setting out that the bylaw must be published on the Internet site, in the *First Nations Gazette* or in a newspaper and must remain accessible on the Internet for the period it is in force. This will require additional resources for First Nation communities. That clause sets out more stringent requirements for council bylaws than other levels of government.

Clauses 10 and 11 give authority to band councils to enforce offences against breaches of their bylaws in section 81(1) and further impose fines for breach of bylaws. Once again, the bylaws in the enumerated list under section 81(1) are limited in scope and content. It is disconcerting that one of the few new powers of the band council involves the ability to fine their members.

Clause 14 repeals the section that allows the minister to enter into agreements with religious or charitable organizations for education of Indian children. This is a concern for those First Nations who choose to operate religious schools and should be amended so as not to limit their operations.

Second, all the provisions related to education are constructed to maintain the Minister of Aboriginal Affairs' continued control and authority over First Nation education. The federal government's control over education in First Nation communities has been a dismal failure and has led to poor outcomes for generations of First Nations peoples and children.

Furthermore, the residential school experience has affected generations of First Nations people and is a contributing factor to the continued marginalization of First Nations people throughout Canada.

Finally, the federal government currently underfunds many First Nation communities for education programs. What is required is a legislative framework that recognizes and

Par comparaison, la Ville de Toronto et toutes les municipalités qui l'ont précédée ont pris plus de 198 000 règlements administratifs, selon l'information qu'on trouve sur son site web. Ceux-ci portent sur des questions comme les services publics, la culture, le patrimoine, le développement économique et l'octroi de permis aux entreprises. De plus, les municipalités canadiennes ont le pouvoir d'exproprier des gens de leur terre, d'établir des services de police et d'administrer des infractions provinciales, entre autres. On peut donc en déduire que les municipalités ont plus de pouvoirs législatifs que les Premières Nations. Cependant, contrairement aux administrations municipales, les peuples des Premières Nations jouissent d'un pouvoir d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale. Ce projet de loi ne s'éloigne pas beaucoup des contraintes paternalistes actuelles de la Loi sur les Indiens. Les Premières Nations ont besoin de pouvoirs législatifs plus complets et plus vastes afin d'atteindre la pleine autonomie et la pleine compétence relativement à leurs affaires internes.

L'article 9 dicte que tout règlement administratif adopté doit être publié sur le site Internet de la *Gazette des premières nations* ou dans un journal et qu'il doit demeurer accessible sur un tel site jusqu'à ce qu'il cesse d'être en vigueur. Les collectivités des Premières Nations auront besoin de ressources supplémentaires pour cela. Cet article impose des exigences plus strictes aux conseils qui adoptent ces règlements administratifs qu'aux autres ordres de gouvernement.

Les articles 10 et 11 confèrent aux conseils de bande le pouvoir de faire appliquer leurs règlements administratifs et de constater des infractions par application du paragraphe 81(1) puis d'imposer des amendes en conséquence. Encore une fois, les règlements administratifs visés sont ceux qui figurent à la liste du paragraphe 81(1), dont la portée et le contenu sont limités. Il est déconcertant que l'un des rares nouveaux pouvoirs conférés au conseil de bande lui permette d'imposer des amendes à ses membres.

L'article 14 abroge l'article de la loi qui permet au ministre de conclure des accords avec des institutions religieuses ou de charité pour l'instruction des enfants indiens. C'est problématique pour les Premières Nations qui choisissent d'avoir des écoles religieuses; cet article devrait être modifié pour ne pas limiter leurs activités.

Ensuite, toutes les dispositions liées à l'éducation sont conçues pour préserver le pouvoir du ministre des Affaires autochtones en matière d'éducation des Premières Nations. Le pouvoir du gouvernement fédéral en la matière est un échec lamentable et a généré de piètres résultats pour des générations d'enfants et d'adultes autochtones.

De plus, l'expérience des pensionnats a marqué des générations d'Autochtones et demeure un facteur contribuant à la marginalisation continue des Autochtones partout au Canada.

Enfin, le gouvernement fédéral sous-finance les programmes d'éducation de beaucoup de collectivités des Premières Nations. Nous aurions besoin d'un cadre législatif qui reconnaisse et

implements First Nation control over education with the appropriate funding as agreed by First Nations people. This must be developed with full participation and the free and prior informed consent of First Nations communities and must be consistent with the implementation of the treaty right to education.

In conclusion, I would like to summarize by pointing out that creating meaningful change means that we should once and for all put in place a process by which First Nations are engaged in a meaningful way. This current bill with further sweeping changes to the Indian Act should be focused first and foremost on the process of achieving input and consulting First Nations.

The process of creating a private member's bill does not include adequate resources for consultation and accommodation of First Nations people. If the government were serious about making amendments to the Indian Act, they should not be introduced as a private member's bill. They would ensure that there are enough resources for extensive consultations with First Nations people on- and off-reserve.

This legislative change could chart a clear path to a collaborative process. Without such a process in place, we are charting down the same path we have always been on. As indigenous peoples, we have the inherent right to self-determination with the ability to enter into treaty relationships with the Crown and other indigenous nations. Under the inherent right to self-determination, we have the ability to create our own laws under our own jurisdiction. We don't need bylaws under the Indian Act; we need our own laws to be respected and recognized.

If there is a genuine desire to see First Nations become healthier and more self-sufficient and to see a modern relationship between First Nations and the Crown develop, then this is not the vehicle to do that. If it were, then meaningful consultation would have been ensured fully and financed, with long-term, sustainable processes for the implementation, fully supported by cabinet and the Prime Minister's Office.

We need to focus on developing real and sustainable solutions that will make sense, building on our success and what we have learned over the last 40 years from the First Nations already governing outside the Indian Act. We need to ensure that the process by which we do this is driven by First Nations for the fulfillment of treaty and inherent rights. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Wuttke. We will turn to Mr. Guy Lonechild before we go to questions from senators.

établit la compétence des Premières Nations en matière d'éducation et l'assortisse du financement jugé nécessaire par les Premières Nations elles-mêmes. Cette structure doit être conçue avec la participation pleine et entière et le consentement libre, préalable et éclairé des collectivités des Premières Nations, conformément à l'application du droit à l'éducation garanti par les traités.

En conclusion, j'aimerais réitérer que pour susciter un changement véritable, il faudrait une bonne fois pour toutes prévoir une démarche qui mettrait vraiment les Premières Nations à contribution. Le projet de loi à l'étude comme toute autre grande modification de la Loi sur les Indiens devraient mettre l'accent d'abord et avant tout sur la marche à suivre pour consulter les Premières Nations et les faire participer.

La simple création d'un projet de loi d'initiative parlementaire ne s'accompagne pas de ressources suffisantes pour consulter les Premières Nations et répondre à leurs besoins. Si le gouvernement souhaitait sérieusement modifier la Loi sur les Indiens, il ne nous présenterait pas de changements sous la forme d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Il veillerait à ce qu'il y ait suffisamment de ressources pour consulter abondamment les Autochtones vivant dans les réserves ou à l'extérieur.

Un tel changement législatif pourrait clairement paver la voie à un processus collaboratif, faute de quoi nous suivrons toujours le même chemin. En tant que peuples autochtones, nous jouissons d'un droit inhérent à l'autodétermination qui nous permet d'établir des relations de traités avec la Couronne et d'autres peuples autochtones. Notre droit inhérent à l'autodétermination nous permet de créer nos propres lois et qu'elles relèvent de nous. Nous n'avons pas besoin de règlements administratifs pris en vertu de la Loi sur les Indiens; nous avons besoin que nos propres lois soient respectées et reconnues.

S'il y a une véritable volonté d'améliorer la santé et l'autosuffisance des Premières Nations et de moderniser la relation entre les Premières Nations et la Couronne, alors ce moyen n'est pas le bon. Si cette volonté était là, il y aurait eu de véritables consultations totalement financées, ainsi qu'un processus durable, à long terme pour la mise en œuvre du projet de loi, avec l'appui total du Conseil des ministres et du Cabinet du Premier ministre.

Nous devons concentrer nos énergies sur l'élaboration de solutions réelles et durables qui nous sembleront sensées et miseront sur les succès et les apprentissages que nous pouvons tirer depuis 40 ans de l'expérience des Premières Nations qui se gouvernent déjà en dehors du régime de la Loi sur les Indiens. Il faut veiller à ce que la démarche pour y arriver soit dirigée par les Premières Nations afin d'assurer le plein respect des droits inhérents et issus de traités. Merci.

Le président : Merci beaucoup, maître Wuttke. Nous allons maintenant donner la parole à M. Guy Lonechild avant de laisser les sénateurs vous poser des questions.

Guy Lonechild, as an individual: Thank you very much, Mr. Chair. My name is Golden Eagle, former Grand Chief and Vice Chief of the Federation of Saskatchewan's Indian Nations from 1999 until 2011. I wish to acknowledge the territory of the Algonquin Nation.

Honourable senators, legislative clerk, witnesses and members of the public, I am here to speak to Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement.

I am reminded of the words of the past leaders such as Elder Gordon Oaks, Chief Denton George and Chief Richard Poorman that our treaties with the Crown remain paramount in all our action with government.

In my previous presentation to the House of Commons committee on April 18, 2013, I had asked that the federal government examine avenues to properly discharge its responsibility for comprehensive consultation with First Nations as required by international and domestic law. I wish to raise this point because it involves identifying the cause and effect of our current relationship with Canada.

I agree with Mr. Paul Chartrand, for example, former law professor who served on the Royal Commission on Aboriginal Peoples, who suggested that consultation should be held to a higher standard, along with those standards that may be consistent with the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples concerning free, prior and informed consent. A piecemeal approach, such as the repeal of section 92 of the act, for example, relieves only some of the barriers to agricultural trade with First Nations people in Alberta, Saskatchewan and Manitoba.

The devastating effect it has had on local economies has resulted in a continued lack of trust and faith in the federal government to do right by discouraging trade with Indians for profit and on a nation-to-nation basis concerning the law-making ability of First Nations, such as we have seen in the *Frank* case. I wish to point out that it has resulted in the underdevelopment of reserve-based economies so acute that we are several decades behind, consistent with other developing economies around the world.

If this section is repealed, the answer to what will replace it must lie in a statement made by Senator Ngo: Thus changes must be made to the Indian Act in order to start a process of consultation, a constructive dialogue, to repeal the Indian Act, and to replace it with a modern set of laws that reflect today's values and also respects our past.

I would like to welcome any attempts to reconcile economic hardships with new and modernized economic development programming. Far too often First Nations had to rely on the

Guy Lonechild, à titre personnel : Merci infiniment, monsieur le président. Je m'appelle Golden Eagle, ancien grand chef et vice-chef de la Federation of Saskatchewan's Indian Nations de 1999 à 2011. Je tiens à souligner que nous nous trouvons sur le territoire de la nation algonquine.

Honorables sénateurs, madame la greffière, mesdames et messieurs les témoins et les membres du public, je suis ici pour m'exprimer sur le projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi.

Je me rappelle des mots d'anciens dirigeants comme Elder Gordon Oaks, le chef Denton George et le chef Richard Poorman, qui ont déclaré que nos traités avec la Couronne demeurent au cœur de toutes nos interactions avec le gouvernement.

Dans le témoignage que j'ai prononcé devant le comité de la Chambre des communes le 18 avril 2013, j'ai demandé au gouvernement fédéral d'examiner des possibilités afin de s'acquitter convenablement de sa responsabilité de consultation exhaustive des Premières Nations, conformément aux exigences prescrites par le droit international et national. Je le mentionne parce qu'il convient de déterminer la cause et l'effet de notre relation actuelle avec le Canada.

Je suis d'accord avec M. Paul Chartrand, par exemple, ancien professeur de droit qui a siégé à la Commission royale sur les peuples autochtones, qui soutenait que la norme de consultation devrait être beaucoup plus élevée et respecter les dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones concernant le consentement libre, préalable et éclairé. Les petites solutions à la pièce, comme l'abrogation de l'article 92 de la loi, par exemple, ne permettent d'aplanir que quelques-unes des barrières au commerce agricole avec les peuples des Premières Nations en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

L'effet dévastateur que cette mesure a laissé sur les économies locales n'a fait que perpétuer le manque de confiance envers la bonne volonté du gouvernement fédéral; le pouvoir législatif des Premières Nations décourage le commerce avec les Autochtones dans un but de profit de nation à nation, comme nous l'avons vu dans l'affaire *Frank*. Je tiens à souligner qu'en conséquence, le sous-développement des économies dans les réserves est tel que nous avons plusieurs décennies de retard, si bien que notre situation se compare à celle d'autres économies en développement dans le monde.

Si cet article est abrogé, la réponse à ce qui va le remplacer doit se trouver dans cette déclaration du sénateur Ngo : « Ainsi, on doit apporter des modifications à la Loi sur les Indiens, afin d'entamer un processus de consultation et un dialogue constructif, d'abroger la loi et de la remplacer par un ensemble de lois qui reflètent les valeurs actuelles, tout en respectant le passé. »

Je suis prêt à accueillir toute tentative de concilier les difficultés économiques actuelles avec un programme de développement économique moderne. Bien trop souvent, les Premières Nations

Canadian court systems to drag the federal government to court dealing with lands and resources. Past members of this Senate committee and others around the country acknowledge that our economic and employment participation are nothing to be proud of and sometimes fall short on details on just how to fix this problem. One avenue I would advise the Government of Canada to take is to invest in new economic development programs for First Nations. It is estimated that resource extraction companies have helped to create over \$5 billion in wealth building and assets for First Nations development corporations in Canada.

As a Master of Business Administration candidate from Cape Breton University's Community Economic Development program and adviser to the Macdonald-Laurier Institute, I can provide many examples of how better governance through wealth-building initiatives for First Nations are changing the relationship between First Nations communities and the surrounding communities. More important, it is about how creating wealth-building initiatives changes outlooks among First Nations communities themselves. As a point of interest, I wish to further encourage new resource revenue-sharing models and to expand opt-in legislation approaches to other willing partners in Canada. This could include examining treaty implementation, as well as First Nations, provincial and municipal governments currently involved in revenue-sharing models.

As a former student, I understand first-hand the harms caused by residential schools. Upon first entering residential school at the age of seven, I so wished that I had never been left on those steps, only to fall victim to both physical and sexual abuse. The solution to dealing with low graduation rates and, therefore, education and employment outcomes, has always been Indian control of Indian education. With the perseverance of people like Donald McArthur, our first chair of the board of directors, we have been able to graduate hundreds from the White Bear Education Complex. One solution important to re-establishing trust through amendments to the Indian Act or companion documents must be to increase funding levels equal to if not greater than provincial or French school standards.

Finally, I would urge that if this bill is providing the mandate to the Minister of Aboriginal Affairs to do an annual reporting on progress made that it be with the guidance and strategy developed by First Nations for First Nations. Strengthening Canada's commitment to upholding the treaties' Aboriginal rights and title

doivent recourir aux tribunaux canadiens pour obliger le gouvernement fédéral à obtenir un règlement sur les terres et les ressources. D'anciens membres de ce comité sénatorial et d'autres personnes au pays reconnaissent que notre participation à l'économie et à l'emploi n'a pas de quoi nous rendre fiers, mais qu'on oublie parfois de se demander vraiment comment régler ce problème. Je recommanderais au gouvernement du Canada d'envisager d'investir dans de nouveaux programmes de développement économique pour les Premières Nations. On estime que les sociétés d'extraction minière ont contribué à créer plus de 5 milliards de dollars en richesse et en actifs pour les sociétés de développement des Premières Nations au Canada.

En tant que candidat à la maîtrise en administration des affaires dans le programme de développement économique des collectivités de l'Université du Cap-Breton et que conseiller de l'Institut Macdonald-Laurier, je peux vous donner de nombreux exemples où l'amélioration de la gouvernance grâce à des initiatives de création de richesse pour les Premières Nations change la relation qu'entretiennent les collectivités autochtones avec les collectivités avoisinantes. En fait, les initiatives de création de richesse ont pour effet encore plus important de changer la perspective dans les collectivités autochtones elles-mêmes. D'ailleurs, j'aimerais vous encourager à favoriser les nouveaux modèles de partage des revenus tirés des ressources et les cadres législatifs à consentement actif pour établir des partenariats avec d'autres parties qui le souhaitent au Canada. On pourrait ainsi examiner notamment la mise en œuvre des traités et la participation des administrations autochtones, provinciales et municipales aux modèles de partage des revenus.

En tant qu'ancien élève, je comprends parfaitement les torts causés par les pensionnats. Lorsque je suis arrivé au pensionnat à l'âge de sept ans, j'aurais tellement souhaité ne jamais avoir été laissé sur ces marches seulement pour y être victime d'abus physiques et sexuels. Par conséquent, la solution aux faibles taux de diplomation et donc d'instruction et d'emploi, a toujours été de redonner aux Autochtones le pouvoir sur leur propre éducation. Grâce à la persévérance de personnes comme Donald McArthur, notre premier président du conseil d'administration, nous avons réussi à diplômer des centaines de personnes au White Bear Education Complex. L'une des solutions importantes pour rétablir la confiance par des modifications à la Loi sur les Indiens ou aux documents qui l'accompagnent serait d'accroître les niveaux de financement de façon à les rendre au moins équivalents à ceux des écoles provinciales ou francophones.

Enfin, si ce projet de loi confère au ministre des Affaires autochtones le mandat de préparer un rapport annuel sur les progrès réalisés, celui-ci doit se fonder sur les recommandations et la stratégie conçues par les Premières Nations pour les Premières Nations. Il est de notre responsabilité commune de renforcer

consistent with section 35 of Canada's Constitution is our responsibility together. We owe this to those affected by residential schools, women and children who experience racism or worse — murdered or gone missing.

I wish to thank you very much for your time and consideration of my testimony as a witness to these proceedings.

The Chair: Thanks very much to both witnesses. We will turn to questions from senators.

Senator Dyck: I am the deputy chair of the committee and the critic on the bill.

I'll start with a question on consultation. Both of you have said that you don't believe there was sufficient consultation. The private member has said that he didn't have the resources to carry out true consultation. I would like you to comment on whether you think that is an adequate reason not to carry out consultation. Given that there's a legal requirement, is that a sufficient answer?

Valerie Richer, Associate Legal Counsel, Assembly of First Nations: I'd like to answer that question, if I may. I don't think it's a sufficient answer. Recognizing that this is a private member's bill, I also don't think that the initiatives Rob Clarke carried out met the duty to consult with First Nations as well. I wouldn't say that was sufficient at all.

Mr. Lonechild: Quite frankly, I would echo the comments of the Assembly of First Nations on that. A fairly high standard of consultation is required when it comes to any changes to the relationship between First Nations people and Canada.

Senator Dyck: As a follow-up to that question, we often see in other bills, usually government bills, a non-derogation clause, such that nothing in this bill will abrogate or derogate from existing Aboriginal or treaty rights. That type of clause is not present in this bill. Do you think it should be?

Mr. Wuttke: It's an interesting question. It wouldn't hurt if a non-derogation clause was in the bill, but we also know that the rights of First Nations are enshrined in the Constitution. Therefore, no legislation should be able to diminish or affect or abrogate any of those Aboriginal treaty rights.

Senator Dyck: Do you concur, Mr. Lonechild?

Mr. Lonechild: Yes.

Senator Dyck: To the AFN, in your presentation you talked about reporting and collaboration. You mentioned the repeal of section 67 of the Canadian Human Rights Act. I remember seeing the bill, but I don't remember much about what was said in the bill about reporting; and you're saying it was flawed. Could you say a little more about that and how that process compares to

l'engagement du Canada à respecter les droits et les titres autochtones issus de traités, conformément à l'article 35 de la Loi constitutionnelle du Canada. Nous le devons à tous ceux qui souffrent de l'expérience des pensionnats autochtones, aux femmes et aux enfants victimes de racisme ou pire encore, aux personnes assassinées ou disparues.

Je tiens à vous remercier infiniment de votre temps et de l'attention que vous portez à mon témoignage dans le cadre de ces délibérations.

Le président : Je remercie infiniment nos deux témoins. Je vais maintenant inviter les sénateurs à vous poser des questions.

La sénatrice Dyck : Je suis vice-présidente du comité et porte-parole de l'opposition sur le projet de loi.

Je vais commencer par une question sur la consultation. Vous avez tous deux dit que vous jugiez les consultations insuffisantes à l'heure actuelle. Le député a dit qu'il ne disposait pas des ressources nécessaires pour mener de véritables consultations. J'aimerais vous entendre me dire s'il y a, d'après vous, une bonne raison de ne pas mener de consultations. Comme c'est une exigence de la loi, cette réponse vous suffit-elle?

Valerie Richer, conseillère juridique associée, Assemblée des Premières Nations : J'aimerais répondre à cette question, si vous me le permettez. Cette réponse ne me semble pas suffisante. Compte tenu qu'il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire, je ne crois pas non plus que les mesures prises par Rob Clarke répondent à l'obligation de consulter les Premières Nations. Je dirais que ce n'est absolument pas suffisant.

M. Lonechild : Bien honnêtement, je dois faire écho aux observations de l'Assemblée des Premières Nations à ce sujet. La norme de consultation est très élevée lorsque vient le temps de modifier la relation entre les peuples des Premières Nations et le Canada.

La sénatrice Dyck : Dans la même optique, on voit souvent dans d'autres projets de loi, habituellement des projets de loi du gouvernement, un article de non-dérogation qui dicte qu'aucune disposition du projet de loi n'abroge ou ne déroge des droits autochtones issus de traités existants. Ce type de disposition ne se trouve pas ici. Devrait-il y en avoir une?

M^e Wuttke : C'est une question intéressante. Cela ne ferait pas de tort d'en inclure une ici, mais nous savons aussi que les droits des Premières Nations sont inscrits dans la Constitution. Par conséquent, aucune loi ne devrait pouvoir diminuer ou annuler ces droits autochtones issus de traités.

La sénatrice Dyck : Êtes-vous d'accord, monsieur Lonechild?

M. Lonechild : Oui.

La sénatrice Dyck : Aux représentants de l'APN : dans votre exposé, vous avez parlé de l'élaboration de rapports et de collaboration. Vous avez mentionné l'abrogation de l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Je me rappelle avoir vu ce projet de loi, mais je ne me rappelle pas tellement ce qu'il y est écrit sur les rapports : vous avez dit qu'il y avait des

what's in the private member's bill? With regard to the Canadian Human Rights Act, did the bill have a more extensive clause that talked about the process? Was it more complicated than what's in the private member's bill, which simply says that they must report annually?

Ms. Richer: I'll start to answer that question and then let Mr. Wuttke finish it for me. To give some background information, under an act to amend the Canadian Human Rights Act, there was a requirement, I believe in section 2, that called on the Minister of Aboriginal Affairs to carry out a comprehensive five-year report on the repeal of section 67. By comparison, in this bill there isn't a call for that collaboration but there is a call for the minister to report. I believe that's all it says. There is no requirement for a collaborative approach, as there was in the act to amend the Canadian Human Rights Act.

That five-year comprehensive report was, I believe, to be carried out in the year 2013 and was required in Parliament June 2014.

Mr. Wuttke: The only thing I would add is to say that part of our concerns with the reporting requirement is that the Department of Aboriginal Affairs tends to have a very narrow scope of what they like to report on. The preamble of this proposed legislation talks about willing communities, and the government is always talking about shared priorities, but problems with the legislation or opposition to the Indian Act and even opposition to the inherent rights policy may not be fully shared in a meaningful way to Parliament with the First Nations views. The reporting may contain only the narrow, dogmatic view of the Department of Aboriginal Affairs.

Senator Dyck: Just so that I'm clear, I think you were saying that the way the bill is worded in clause 2 and the preamble, it does not require the minister to sit down and collaborate. There's nothing there that says the minister has to sit down and collaborate with First Nations. Really, it's a matter of reporting, and you're a bit concerned that the reporting may be somewhat one-sided. It's sort of shared concerns by the First Nation that wouldn't necessarily get into the report. Is that what you said?

Mr. Wuttke: Yes, that's correct.

Mr. Lonechild: I would agree that it doesn't create any certainty for First Nations to have their input and actually be as collaborative as it needs to be, so a word of caution on that in terms of just simple reporting based on the parameters that Aboriginal Affairs officials might provide.

lacunes. Pouvez-vous nous en parler un peu plus et nous dire comment ce processus se compare à ce qu'on trouve dans le projet de loi d'initiative parlementaire à l'étude? Dans le contexte de la Loi canadienne sur les droits de la personne, le projet de loi contenait-il une disposition plus détaillée sur le processus? Était-elle plus complexe que ce qu'on trouve dans ce projet de loi d'initiative parlementaire, qui dicte simplement qu'ils doivent présenter un rapport chaque année?

M^e Richer : Je vais commencer, après quoi je vais laisser M^e Wuttke poursuivre. Pour vous mettre un peu en contexte, la loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne contenait une obligation, je crois que c'était à l'article 2, selon laquelle le ministre des Affaires autochtones élabore un rapport quinquennal détaillé sur l'abrogation de l'article 67. En comparaison, aucune collaboration du genre n'est réclamée dans ce projet de loi, qui dicte par contre que le ministre dépose un rapport. Je pense que c'est tout ce qu'il dicte. Il n'y a aucune obligation de collaboration, comme on en trouvait dans la loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Si je ne me trompe pas, ce rapport quinquennal détaillé devait être préparé en 2013 et présenté au Parlement en juin 2014.

M^e Wuttke : J'ajouterais seulement que ce qui nous dérange de l'obligation de rapport actuelle, c'est que le ministère des Affaires autochtones a tendance à limiter beaucoup la portée de ses rapports. Il est question, dans le préambule de ce projet de loi, des collectivités prêtes à collaborer, et le gouvernement parle toujours de priorités communes, mais les problèmes que présente la loi, l'opposition à la Loi sur les Indiens ou même l'opposition à la politique sur les droits inhérents pourraient très bien ne pas être pleinement présentés au Parlement, du point de vue des Premières Nations. Ce rapport risque de ne présenter que le point de vue étroit et dogmatique du ministère des Affaires autochtones.

La sénatrice Dyck : Pour être certaine de bien comprendre, vous semblez me dire que selon le libellé de l'article 2 et du préambule du projet de loi, le ministre ne serait pas obligé de prendre le temps de collaborer. Il n'y a rien ici qui oblige le ministre à prendre le temps de collaborer avec les Premières Nations. Il est essentiellement question de rapports ici, et vous craignez un peu que ces rapports soient à sens unique. Ainsi, les préoccupations communes des Premières Nations n'y apparaîtraient pas nécessairement. Est-ce bien ce que vous dites?

M^e Wuttke : Oui, c'est exact.

M. Lonechild : Je trouve aussi qu'il ne crée pas de certitude que les Premières Nations pourront participer au processus et y collaborer autant que nécessaire, donc je vous incite à faire attention parce que ce rapport pourrait ne se fonder que sur les paramètres sur lesquels se fondent les fonctionnaires des Affaires autochtones.

Senator Dyck: If I could have one more question, to switch topics now to the special reserves, you mentioned in your document and the witnesses from AFN talked about special reserves and that there may be unintended consequences. Do you have any further information regarding that?

Ms. Richer: We didn't really have time to thoroughly research that, but we are concerned because we're not sure, and we think that it does require more research. We were informed that there are some First Nations that were created under section 36, and we are also aware that it is used in terms of trusts that are set out for First Nation communities. It has been used in the past and there's a possibility that it could be used in the future. Before anything happens in terms of those First Nations and those implications, it really should be further looked at.

Senator Enverga: Thank you for the presentation. Mr. Wuttke, you say that publishing bylaws on an Internet site will add costs to many band councils, but the Internet is only one of the media. If a band doesn't have a website, how much would it cost to publish bylaws in the *First Nations Gazette*? How much will it affect the band's budget?

Mr. Wuttke: Again, we didn't have the proper time to do full research on that. We do know that, with regard to many of these expenses, the federal government usually requires a First Nation to pay those expenses out of their current band operations budget, the band operating fund, and that covers a myriad of expenses.

With the requirement that they put on the Internet or publish in the gazette or newspapers, we know that putting ads in newspapers can be quite expensive, depending on which region you're in and which newspaper you're putting those ads in. Obviously, in the more southern areas, in southern Ontario, southern parts of the provinces where the more mainstream papers are used, it would be more expensive than in isolated areas.

With respect to the Internet, again, First Nations are underfunded. They're strapped for cash, and the requirement for them to have a fully functional, updated website all the time that's monitored will require resources that potentially they may not have right now.

Senator Enverga: Mr. Lonechild, do you have any thoughts on that?

Mr. Lonechild: Once again, I concur. It would vary widely in terms of the level of detail that would be required. Some First Nations already do this in British Columbia, for example the Westbank First Nation and many others, including Kamloops Indian Band. They have gotten very good at reporting their bylaws and publishing those. There are some First Nations where it would be very new to them, and so I think we'd find that additional resources would need to be provided to First Nations to get them up to speed.

La sénatrice Dyck : Si je peux poser une dernière question, je vais changer de sujet pour parler des réserves spéciales. Vous avez mentionné dans votre mémoire et les représentants de l'APN ont dit au sujet des réserves spéciales qu'elles pourraient avoir des conséquences involontaires. Pouvez-vous nous en dire plus?

M^e Richer : Nous n'avons pas vraiment eu le temps d'étudier la question en profondeur, mais nous sommes inquiets parce que nous n'en sommes pas sûrs, nous croyons qu'il faut creuser davantage la question. Nous savons que certaines Premières Nations ont été créées en vertu de l'article 36 et qu'il s'applique aussi aux fiducies créées pour certaines collectivités des Premières Nations. Ces dispositions ont déjà été utilisées par le passé et pourraient l'être encore. Il faudrait donc examiner la question de plus près avant qu'elle n'ait d'incidence sur les Premières Nations touchées.

Le sénateur Enverga : Je vous remercie de votre exposé. Maître Wuttke, vous avez dit que la publication de règlements administratifs sur un site web occasionnerait des coûts supplémentaires à beaucoup de conseils de bande, mais Internet n'est qu'un média. Si une bande n'a pas de site web, combien lui en coûterait-il pour publier ses règlements administratifs dans la *Gazette des premières nations*? Quelle en serait l'incidence sur le budget de la bande?

M^e Wuttke : Encore une fois, nous n'avons pas eu assez de temps pour étudier le sujet en profondeur. Nous savons, pour beaucoup de ces dépenses, que le gouvernement fédéral exige habituellement qu'une Première Nation absorbe ces dépenses à même son budget de fonctionnement, à même ses fonds de fonctionnement, qui servent à une multitude de dépenses.

Compte tenu de cette obligation de les publier sur Internet, dans la *Gazette* ou dans les journaux, nous savons qu'il peut en coûter très cher de publier des annonces dans les journaux, selon la région où l'on se trouve et le journal dans lequel on les publie. De toute évidence, il en coûterait plus cher plus au sud, dans le Sud de l'Ontario ou d'autres provinces, où la plupart des grands journaux se trouvent, que dans les régions isolées.

Pour ce qui est d'Internet, encore une fois, les Premières Nations sont sous-financées. Elles sont à court d'argent, et pour respecter l'obligation d'avoir en tout temps un site web pleinement fonctionnel et à jour qui fait l'objet d'un suivi, il leur faudrait des ressources qu'elles n'ont peut-être pas en ce moment.

Le sénateur Enverga : Monsieur Lonechild, qu'en pensez-vous?

M. Lonechild : Encore une fois, je suis d'accord. Cela varierait énormément en fonction du niveau de détail requis. Certaines Premières Nations le font déjà en Colombie-Britannique, comme la Westbank First Nation et bien d'autres, dont la bande indienne de Kamloops. Elles sont rendues très efficaces pour diffuser leurs règlements administratifs et en faire rapport. Il y a d'autres Premières Nations pour qui ce serait très nouveau, donc je crois qu'il faudrait leur octroyer des ressources supplémentaires pour les aider à rattraper leur retard.

Senator Enverga: Thank you.

The Chair: Maybe I will ask some questions myself, there being no one left on my list, unless I missed anyone.

I'd like to direct this question to both witnesses but maybe initially to the representatives of the Assembly of First Nations. You talked in your presentation about the need to put in place a process by which First Nations are engaged in a meaningful way. You talked about a process to recognize and facilitate treaty implementation being necessary, and you talked in your reference to education about the need to develop a legislative framework that recognizes First Nations' control over education, with appropriate funding.

I would just like to ask you to consider this. I guess I'm kind of a practical person. This is the last year of the current government's mandate. There is a legislative mandate for an election a little over a year from now. Some are speculating that it might come sooner.

Efforts were made to revive the treaty process in the Crown-First Nations Gathering. Significant efforts were made — and I know they have been deemed a failure by some — to consult First Nations on a new approach to education. A legislative framework was developed. A new funding formula was developed, which got rid of the 2 per cent cap and injected significant capital and operating and maintenance money into the existing budgets to bring them at least closer to the provincial levels of funding.

You're saying we need to start a new process on treaty implementation and a new process on education. We know that one that was started has foundered, sadly. Our committee worked on this subject extensively at least two years ago and recommended a legislative framework. If you're recommending we start a new process now in the last year of the current government's mandate, are you not really condemning us to what you called in your presentation continued oppressive application of the Indian Act over the daily lives of indigenous peoples? How realistic is it that we're going to get anything done in the next year if we start a bold new process like the Crown-First Nations Gathering was and like the consultation leading to a new First Nations control over education act? Are you actually expecting something will happen, at least in the life of this government?

Mr. Wuttke: It's an interesting question. Clearly, starting sooner on these discussions is better. Keep in mind that there are 67 indigenous nations across Canada, linguistically, and at one point they were self-governing. They had full jurisdiction over their lands, territories, communities and external affairs. Now we have a regime that's very prescribed with the Indian Act. We want to move away from the Indian Act constraints and go back to our

Le sénateur Enverga : Merci.

Le président : Je vous poserais bien quelques questions moi-même, puisqu'il ne reste personne sur ma liste, à moins que j'aie oublié quelqu'un.

J'aimerais adresser cette question aux deux témoins, mais peut-être d'abord aux représentants de l'Assemblée des Premières Nations. Vous avez dit dans votre exposé qu'il fallait mettre en place une démarche par laquelle les Premières Nations seraient appelées à participer de façon significative. Vous avez parlé d'une démarche qui reconnaîtrait les traités et en faciliterait la mise en œuvre, puis vous avez dit au sujet de l'éducation qu'il fallait concevoir un cadre législatif afin de reconnaître la compétence des Premières Nations en matière d'éducation et l'assortir de financement adéquat.

J'aimerais vous demander de réfléchir à ceci. Je suppose que j'ai un esprit très pratique. Nous en sommes à la dernière année du mandat du gouvernement actuel. La loi prévoit une élection dans un peu plus d'un an. Certains avancent qu'elle pourrait aussi survenir plus tôt.

Des efforts ont été déployés pour raviver le processus de traité pendant la Rencontre de la Couronne et des Premières Nations. Des efforts importants ont été déployés — et je sais que certains considèrent qu'il s'agit d'un échec — pour consulter les Premières Nations sur une nouvelle façon d'aborder l'éducation. Un cadre législatif a été conçu. Une nouvelle formule de financement a été élaborée, qui prévoyait l'élimination du plafond de 2 p. 100 et l'injection massive de capitaux, ainsi que de fonds de fonctionnement et d'entretien dans les budgets existants pour au moins les rapprocher des niveaux de financement provinciaux.

Vous dites qu'il faut entamer une nouvelle démarche de mise en œuvre des traités et revoir le système d'éducation. Nous savons que le processus déjà entamé a fait naufrage, malheureusement. Notre comité y a travaillé intensément il y a au moins deux ans et avait recommandé un cadre législatif. Si vous nous recommandez de lancer un nouveau processus pendant la dernière année du mandat du gouvernement actuel, ne vous condamnez-vous pas véritablement à ce que vous avez qualifié dans votre exposé d'application oppressive continue de la Loi sur les Indiens sur la vie quotidienne des Autochtones? Est-ce vraiment réaliste de penser que nous allons tout faire au cours de la prochaine année si nous recommençons une démarche comme celle de la Réunion de la Couronne et des Premières Nations et toutes les consultations qui ont mené à la nouvelle loi sur le contrôle des Premières Nations sur l'éducation? Vous attendez-vous vraiment à des résultats, à tout le moins pendant la durée de vie de ce gouvernement?

M^e Wuttke : C'est une question intéressante. Il est clair qu'il faut lancer ces discussions le plus vite possible. N'oubliez pas qu'il y a 67 nations autochtones au Canada, sur le plan linguistique, et qu'elles se sont toutes autogouvernées à un moment dans l'histoire. Elles administraient elles-mêmes pleinement leurs terres, leurs territoires, leurs communautés et leurs affaires externes. Nous vivons aujourd'hui dans un régime très prescrit

rightful place as indigenous nations where we have enumerated, recognized jurisdictions and authorities. Again, there's been a whole 100-year history of depriving First Nations peoples of their rightful place. I don't expect that we can solve this overnight, but clearly a discussion and the long-term ramifications have to begin to be addressed.

This may not be the Assembly of First Nations' view, but in my view, it requires a full federal family to engage in those discussions. Relying on the Department of Aboriginal Affairs, where they have a very narrow scope and very narrow mandate, always results in a consequence that is something we do not appreciate or like. If we have Justice Canada and all the rest of the federal family involved in our discussions, I think that probably would be more practical and would give a better result in the end for that.

Again, despite whether it starts now in this last year of the government — who knows what the election results will be and whether the Conservatives will win again; we have no idea — discussions should start taking place. The prolonging of the oppression of First Nations people should not be tolerated in this day and age.

When I was in university in my undergrad over 20 years ago, I wrote about the right to self-determination. Twenty years have passed. I was expecting at the time during the Charlottetown constitutional discussions that there would be movement, but here we are 20 years later and we're still no better off. Are we going to wait another 20 to 40 years for the discussion to begin? Are my grandchildren going to be in their mid-forties, like I am, before we start having the discussions? I hope not. We implore that the discussions begin to take place. Thank you.

The Chair: Mr. Lonechild, do you have a comment?

Mr. Lonechild: Some might argue that the only way forward might be the concept of treaty federalism and looking at municipal, First Nations, provincial and federal governments sitting down to discuss ways forward where First Nations have meaningful input. I point to Northern Canada, for example, where land claim agreements have mandated these groups to sort out issues like wildlife conservation, economic development, resource revenue-sharing and a number of opportunities and models that exist. They apply not only to comprehensive land claim areas but also to those who signed number treaties as well.

par la Loi sur les Indiens. Nous voulons nous défaire des contraintes de la Loi sur les Indiens et retrouver la place qui nous revient en tant que nations autochtones, puis jouir de pouvoirs et de compétences reconnus et énumérés. Encore une fois, les peuples autochtones sont privés de la place qui leur revient de droit depuis un siècle entier. Je ne m'attends pas à ce que nous arrivions à résoudre le problème du jour au lendemain, mais il est clair qu'il faut amorcer une discussion sur les ramifications de tout cela à long terme.

Ce n'est peut-être pas le point de vue de l'Assemblée des Premières Nations, mais à mon avis, il faut que toute la famille fédérale prenne part à ces discussions. Le fait que seul le ministère des Affaires autochtones y participe, lui dont le mandat est très étroit, a toujours pour conséquence un résultat que nous n'apprécions pas. Si Justice Canada et tout le reste de la grande famille fédérale participaient à nos discussions, je crois que nous pourrions en tirer un résultat plus pratique et plus adéquat.

Encore une fois, même si le processus commence dès maintenant, pendant la dernière année de mandat du gouvernement — personne ne connaît les résultats de l'élection ni ne sait si les conservateurs vont être réélus, nous n'en avons aucune idée —, les discussions doivent s'amorcer. On ne devrait plus tolérer de nos jours que l'oppression des peuples des Premières Nations se perpétue.

Quand j'étais au premier cycle universitaire, il y a plus de 20 ans, j'ai écrit sur le droit à l'autodétermination. Vingt ans ont passé. À l'époque des discussions constitutionnelles de Charlottetown, je m'attendais à ce qu'il y ait du mouvement, mais 20 ans plus tard, nous ne sommes toujours pas plus avancés. Allons-nous attendre encore 20 ou 40 ans pour amorcer la discussion? Mes petits-enfants seront-ils dans la mi-quarantaine, comme moi aujourd'hui, avant que nous nous y mettions? J'espère que non. Nous vous implorons d'amorcer ces discussions. Merci.

Le président : Monsieur Lonechild, voulez-vous dire quelque chose?

M. Lonechild : Certains croient que l'unique solution serait le concept du fédéralisme de traité et qu'il faudrait que les administrations municipales, autochtones, provinciales et fédérale se rassemblent pour discuter de nouveaux mécanismes pour que les Premières Nations puissent participer vraiment aux décisions. Si je prends l'exemple du Nord canadien, où des accords de revendications territoriales ont été signés, ces groupes ont été mandatés de régler les questions liées à la conservation de la faune et de la flore, au développement économique, au partage des revenus tirés des ressources, et divers modèles et possibilités existent. Cela ne s'applique pas seulement aux revendications territoriales globales mais à bien d'autres groupes qui ont signé des traités à numéros aussi.

I would welcome that discussion and any discussion that moves that agenda forward, because I am in my early forties too, and it's just dragged on far too long. We have to move forward with self-government discussions at a committee level.

The Chair: Thank you, Mr. Lonechild, for recognizing that we might have a model in the North that has lessons for the rest of Canada. I have long thought that.

To continue this a bit with Mr. Wuttke, the Crown-First Nations Gathering did involve the federal family, I understand. It included way more than just the Minister of Aboriginal Affairs. Parliament was stormed — and maybe I exaggerate in saying that. There were protests in the streets just over the holding of that meeting. We lost the Grand Chief of the Assembly of First Nations over the introduction of a legislative framework for education. Our committee wanted to at least begin discussions on that bill. The protests over the introduction of the bill and the controversies over the adequacy of consultation led to its not even being discussed in a committee of this Parliament. Just to put to you, there is a school of thought that says we're all frustrated over the decades of failure to move on the big-picture stuff. Here's a First Nations member of Parliament — and you said First Nations should be engaged. Well, Mr. Clarke said that he's a First Nations member of Parliament; he was bugged about this Indian Act as a policeman trying to enforce its archaic, outdated, colonial provisions, and he wanted to at least do something to chip away.

I know it's imperfect, maybe, but are there not some amendments in this bill, like getting rid of the reference to residential schools — surely we all want to close that chapter — and the publication of bylaws that maybe we should consider approving even as we look to a bigger-picture solution?

Mr. Wuttke: We view this, again, as tinkering with the Indian Act. Many chiefs over a number of years talked about tinkering with the Indian Act not being an option.

I mentioned our rights and what we once were as indigenous nations across Canada. The goal for many First Nations communities is restoring their nationhood, their lineages, their culture and their languages. These amendments do not do that in any sense. My respectful view, or that of the Assembly of First Nations, on this is that we need to have the larger-picture discussions. We need to resolve those.

The small amendments in their entirety do not provide us with anything. So much has been taken away from us — so much of our rights and governance have been infringed on. We need to get back to a place where we can exercise our inherent authorities.

Senator Moore: Thank you, witnesses, for being here.

Toute discussion susceptible de faire avancer les choses serait la bienvenue, parce que j'en suis au début de la quarantaine moi aussi et que tout cela traîne depuis bien trop longtemps. Il faut amorcer les discussions sur l'autonomie gouvernementale en comité.

Le président : Merci, monsieur Lonechild, de reconnaître qu'il y a peut-être un modèle dans le Nord dont le reste du Canada pourrait s'inspirer. C'est ce que je pense depuis longtemps.

Pour continuer un peu dans la même veine avec M^e Wuttke, la grande famille fédérale a participé à la Rencontre de la Couronne et des Premières Nations, il me semble. Le ministre des Affaires autochtones était loin d'y être le seul présent. Il y a eu une tempête au Parlement. J'exagère peut-être un peu, mais il y a eu des manifestations dans les rues jusqu'après la fin de la rencontre. Nous avons perdu le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations après le dépôt d'un cadre législatif en matière d'éducation. Notre comité voulait au moins entamer les discussions sur ce projet de loi. Les manifestations contre le dépôt de ce projet de loi et toute la controverse sur la qualité du processus de consultation ont fait en sorte que nous n'avons même pas pu en discuter en comité au Parlement. Vous savez, il y a une école de pensée selon laquelle nous serions tous frustrés par des décennies d'échecs à nous attaquer au cœur du problème. Voici un député autochtone — vous dites que les Autochtones doivent participer au processus. Eh bien, M. Clarke est un député autochtone et il a dit que la Loi sur les Indiens le dérangeait profondément quand il devait essayer, en tant que policier, de faire appliquer ses dispositions archaïques, dépassées, coloniales. Il voulait au moins essayer de faire quelque chose pour s'en éloigner un peu.

Je sais que c'est une solution imparfaite, peut-être, mais n'y a-t-il pas des modifications dans ce projet de loi, comme celles qui visent à nous débarrasser de toute référence aux pensionnats, un chapitre de notre histoire que nous voulons certainement tous clore, et celles sur la publication des règlements administratifs, que nous devrions envisager d'approuver même si nous cherchons une solution plus globale.

M^e Wuttke : Comme je l'ai déjà dit, nous voyons cela comme du rafistolage de la Loi sur les Indiens. Depuis des années, de nombreux chefs répètent que le rafistolage de la Loi sur les Indiens n'est pas une option.

J'ai déjà mentionné nos droits et ce que les nations autochtones ont déjà été au Canada. L'objectif de beaucoup de collectivités des Premières Nations est de retrouver leur statut de nation, leur lignée, leur culture et leur langue. Ces modifications ne permettent rien de tel. En tout respect, je crois, à l'instar des représentants de l'Assemblée des Premières Nations, qu'il faut discuter de la situation dans son ensemble. Il faut régler les problèmes de fond.

Ces petites modifications ne nous apportent rien au bout du compte. Nous avons tant perdu : nos droits sont bafoués, nous avons perdu notre propre gouvernance. Nous devons retrouver le pouvoir d'exercer nos droits inhérents.

Le sénateur Moore : Je remercie les témoins d'être ici.

The chair's questions have led me to think about a bill that was introduced in the Senate on April 30, 2008, by our former colleague Senator Aurélien Gill, who is a First Nation member and former chief: Bill S-234, An Act to establish an assembly of the aboriginal peoples of Canada and an executive council. It proposed to get rid of the ministry and everything else. I thought it was a wonderful bill, a wonderful model. I don't know if the three of you have looked at that and considered it. I thought it presented a wonderful opportunity for First Nations to try to put in place a self-governing framework that would restore the nationhood that has been taken away. Are you familiar with that bill?

I wrote to a number of chiefs, including then Grand Chief Shawn Atleo, and sent copies; but I didn't feel the love. I didn't feel the energy to pick that up and move on it. I thought it was a wonderful opportunity as it would have removed so much. We wouldn't even be talking about this today if that bill had gone forward.

Mr. Wuttke: The only bill I really recall is one that Senator St. Germain drafted a number of years ago.

Senator Dyck: It was Bill S-212.

Mr. Wuttke: With respect to these bills from the Senate, no offence, but the intelligence that we received was that the House of Commons would never support that proposed legislation.

At that time, it became difficult for us to fully support something that wouldn't get off the table with respect to the House of Commons.

Senator Moore: As you know, in the Senate we can introduce proposed legislation; and Senator Gill certainly did that after much research. It doesn't matter whether it might pass in the House of Commons because it provided an opportunity. If you get behind something and the support comes forward, it has a lot to do with persuading or changing the political will.

Would you like to have a copy of that bill?

Mr. Wuttke: Yes, please.

Senator Moore: It might be useful down the road. I think it is a wonderful framework developed by a fellow First Nation member, who wasn't a lightweight. This man thought about it for years. He consulted with First Nations around the world; and he is a member of the Order of Canada. I think you should take a look at it as it might be instructive.

The Chair: Thank you, Senator Moore, for the good advice.

Senator Beyak: This is just a follow-up to what you asked. I wondered if you think this doesn't at least open the door. It is a First Nations member of Parliament who doesn't like the Indian Act and wants to have dialogue. I read the bill from cover to cover, and I think it's imperfect too; but I believe in my heart that it opens the door for consultation and discussion, which are long

Les questions du président m'ont rappelé un projet de loi déposé au Sénat le 30 avril 2008 par notre ancien collègue le sénateur Aurélien Gill, un Autochtone anciennement chef d'une Première Nation : le projet de loi S-234, Loi constituant une assemblée des peuples autochtones du Canada et un conseil exécutif. Celui-ci proposait d'éliminer le ministère et tout le reste. Je trouvais ce projet de loi et ce modèle fantastiques. Je ne sais pas si l'un de vous trois a eu la chance de l'examiner. Il me semble qu'il représentait une excellente occasion pour les Premières Nations d'essayer de mettre en place un cadre d'autonomie gouvernementale qui leur permettrait de retrouver le statut de nation qui leur a été enlevé. Connaissez-vous ce projet de loi?

J'ai écrit à divers chefs, dont le grand chef d'alors Shawn Atleo, j'en ai envoyé des exemplaires ici et là, mais je n'ai pas senti beaucoup d'amour. Je n'ai pas senti l'envie de prendre la balle au bond et d'agir. Cela me semblait pourtant une occasion fabuleuse de nous débarrasser de beaucoup de choses. Nous ne serions même pas ici pour en parler si ce projet de loi avait été adopté.

M^e Wuttke : Le seul projet de loi dont je me rappelle est celui que le sénateur St. Germain avait rédigé il y a quelques années.

La sénatrice Dyck : Le projet de loi S-212.

M^e Wuttke : Au sujet des projets de loi émanant du Sénat, sans vouloir vous insulter, d'après nos informations, la Chambre des communes n'aurait jamais donné son appui à ce projet de loi.

À l'époque, il était donc difficile pour nous d'appuyer pleinement une mesure qui ne pourrait pas passer l'épreuve de la Chambre des communes.

Le sénateur Moore : Comme vous le savez, nous pouvons déposer des projets de loi au Sénat, et c'est après des recherches très approfondies que le sénateur Gill l'a déposé. Peu importe qu'il soit adopté à la Chambre des communes, c'était une occasion à saisir. Quand on appuie quelque chose et que d'autres appuis se manifestent, cela joue beaucoup sur la force de persuasion ou l'aptitude de changer la volonté politique.

Aimeriez-vous avoir un exemplaire de ce projet de loi?

M^e Wuttke : Oui, s'il vous plaît.

Le sénateur Moore : Il pourrait vous être utile plus tard. Je pense que c'est un cadre fantastique élaboré par l'un de vos confrères autochtones, qui n'était pas un poids léger. C'était le fruit d'années de réflexions. Il avait consulté des Autochtones de partout dans le monde; il est membre de l'Ordre du Canada. Je pense que vous devriez y jeter un coup d'œil et qu'il pourrait s'avérer instructif.

Le président : Merci de ces bons conseils, monsieur Moore.

La sénatrice Beyak : Toujours dans le même contexte, je me demande si vous croyez que cela peut au moins ouvrir une porte. On parle ici d'un député autochtone qui n'aime pas la Loi sur les Indiens et veut établir un dialogue. J'ai lu le projet de loi du début à la fin et je pense moi aussi qu'il est imparfait, mais je crois au plus profond de mon cœur qu'il ouvre la porte aux consultations

overdue. Changing the Indian Act is such an enormous undertaking, as you've mentioned so well in your presentations. Thank you.

Ms. Richer : I'd like to answer that. I have to commend his efforts in trying to do something. I understand that and have some compassion for that. At the same time, I do think it is somewhat misguided. It's not a question about really whether or not the Indian Act should stay or go. We're all in agreement that it's a colonial piece of legislation that's got to go, but the focus really shouldn't be about this tinkering. We should be having a discussion about how that should happen. I really think that should be the discussion we should be having.

Senator Beyak : Thank you.

Mr. Lonechild : I would concur. Previously I'd said that I support anything that moves this conversation forward. That hasn't changed today. I'm not happy that the tinkering with the Indian Act has limited us to this discussion because I think it deserves a far wider discussion than what we've been having.

Senator Wallace : My questions are along the same line, Mr. Wuttke. In responding to the chair, when he asked you if there were any aspects of the bill you felt would advance the interests of First Nations people, as I understood your response, you spoke about other issues that were of more concern to you. I can certainly understand that, and certainly Mr. Clarke acknowledges that this is not a complete and comprehensive approach to changing the Indian Act.

In order to move it forward, in order to give encouragement that improvements can be made, more of an incremental approach, which is what I see in this bill, isn't there a logic to this? Isn't this moving or advancing the cause in some way, at least, that perhaps will create some encouragement among First Nations people to go the next mile and complete the process? Doesn't that make sense? This isn't perhaps a fair analogy, but it's a little bit like omnibus bills. There's great criticism at times of omnibus bills because they're too encompassing, trying to look at the big picture and trying to bring it all together, and that's criticized as being too grand. If you then say, "Let's deal with it piece by piece; let's start something," doesn't that make sense? Are not there pieces in this bill that would advance the interests of First Nations people? The one that comes to mind is the residential school provisions. Do you have any comment?

Mr. Wuttke : Well, nothing really is changing in this bill, as far as I'm concerned. The section 81 powers that First Nations have, the bylaw-making powers, are the same ones. They're still there. The only difference is they no longer have to have the minister's approval for that, but Indian Affairs usually approves those anyways. They rubber stamp it. Really, in practice, nothing has changed.

With respect to the removal of the residential school aspects, I was involved in self-government negotiations at one point, and one of the federal negotiators told me, "You know what? You can

et aux discussions qu'on attend depuis si longtemps. La tâche de modifier la Loi sur les Indiens est tellement énorme, comme vous l'avez très bien mentionné dans vos exposés. Je vous remercie.

Mme Richer : J'aimerais répondre à cela. Je dois dire que je le félicite de ses efforts et de vouloir faire avancer les choses. Je comprends cela et j'y suis sensible. Toutefois, je pense sincèrement que ce n'est pas la bonne chose à faire. La question ici n'est pas de savoir si la Loi sur les Indiens doit rester ou disparaître. Nous sommes tous d'accord avec l'idée que c'est une loi coloniale dont il faut se débarrasser, alors pourquoi ce rafistolage? On devrait discuter de la façon de procéder. Je pense sincèrement que c'est la discussion que nous devrions avoir.

La sénatrice Beyak : Merci.

M. Lonechild : Je suis tout à fait d'accord. J'ai mentionné par le passé que j'approuvais toute mesure qui faisait avancer le dossier. C'est encore vrai aujourd'hui. Toutefois, je suis déçu que le rafistolage de la Loi sur les Indiens nous ait empêchés d'avoir la discussion beaucoup plus large qui s'imposait.

Le sénateur Wallace : Mes questions portent sur le même sujet. Monsieur Wuttke, lorsque le président vous a demandé si certains éléments du projet de loi serviraient les intérêts des Premières Nations, si j'ai bien compris votre réponse, vous avez parlé d'autres problèmes qui étaient plus préoccupants pour vous. Je suis bien conscient, et je suis certain que M. Clarke le reconnaît aussi, que ce projet de loi ne vise pas à modifier la Loi sur les Indiens de fond en comble.

N'est-il pas logique de procéder ainsi pour avancer, pour montrer qu'il est possible d'améliorer les choses, pour faire un autre pas en avant, comme ce projet de loi vise à faire? Ce pas pour faire avancer la cause, en quelque sorte, n'encouragera-t-il pas les Premières Nations à passer à la prochaine étape pour compléter le processus? N'est-ce pas logique? L'analogie n'est peut-être pas bonne, mais on pourrait comparer cela aux projets de loi omnibus. On les critique vertement en disant qu'ils ratissent trop large, parce qu'ils embrassent tout d'un seul coup. Si on dit maintenant « procédons étape par étape, faisons un pas en avant », n'est-ce pas sensé? N'y a-t-il pas des éléments dans ce projet de loi qui vont servir les intérêts des Premières Nations? Je pense par exemple aux dispositions sur les pensionnats. Qu'en pensez-vous?

M. Wuttke : Eh bien, je pense que ce projet de loi n'apporte pas vraiment de changement. Les pouvoirs accordés aux Premières Nations en matière de règlements administratifs à l'article 81 n'ont pas changé. Rien n'a changé. La seule différence est que le ministre n'a plus à les approuver, mais le ministère des Affaires indiennes les approuve habituellement de toute façon. Il donne son aval. Très honnêtement, dans la pratique, rien n'a changé.

En ce qui a trait aux pensionnats, j'ai participé à un moment donné aux négociations sur l'autonomie gouvernementale, et l'un des négociateurs fédéraux m'a dit : « Vous savez, vous pouvez

say all you want, but we have ultimate jurisdiction. We made laws that restricted the use of your language and your culture. We did it in the past, and we can do it again in the future, should we wish." It was a really offensive statement. The simple fact is that while section 91.24 is utilized by the federal government to control First Nations people, we can put in any protections we want, but in the end, they still have the authority under Canadian law to do certain things that are to the disadvantage of First Nations people, and perhaps even harmful. That has not changed with this, and it will not change.

Is an incremental approach appropriate? I mean, we look at the practical arrangements the federal government has talked about over the years, the inherent rights policy, and some of those avenues are acceptable to some First Nation communities, and they have done well and they have partaken in those. It's clearly up to them, up to their free will, free and prior informed consent. But when we have a wholesale change to the Indian Act, looking at changing some of the relationships, I think there has to be more consultation. There has to be a better process for that.

Senator Wallace: Thank you.

Senator Raine: Thank you very much. It's good that you're here, and we are all interested in making things better.

I want to ask you, especially the AFN representatives here, what you would propose as a valid, practical form of consultation that would arrive at free, prior, informed consent. We know that there are many, many First Nations, and they are all across the country and at different levels of capacity and have different histories and cultures. It's very difficult to have everybody agree on anything. Yet, if we are going to have consultation that arrives at agreement, we need to have a form of consultation that is acceptable to all parties. Have you been working on a road map for an acceptable consultation system or a document that would outline it?

I have been on this committee now for five years, and we always get the answer about not enough consultation, even though the people doing the consultation felt they did their very best to consult with everybody. If consultation means everybody has to agree before the consultation is deemed allowable, then I'm not sure we'll ever get any solutions. I would like your comment on what you would propose as an acceptable method of consultation for all of these issues.

I don't think we have time for this. Maybe we need to do a new study on it, but it just keeps coming up, consultation, not enough consultation. If you could comment on how we should move on that, that would be good.

dire tout ce que vous voudrez, mais c'est une compétence qui nous appartient au bout du compte. Nous avons déjà adopté des lois pour restreindre l'utilisation de votre langue et de vos coutumes. Nous l'avons déjà fait et nous pouvons le faire encore, si nous le souhaitons ». Ce commentaire était très offensant. Le fait est que le gouvernement fédéral utilise l'article 91.24 pour contrôler les Premières Nations. Nous pouvons ajouter toutes les mesures protectrices que nous souhaitons, mais à la fin, le gouvernement a toujours l'autorité en vertu des lois canadiennes pour prendre des mesures qui vont nuire et peut-être même causer du tort aux Premières Nations. Ce projet de loi n'y change rien, et cela ne changera pas.

Est-ce une bonne chose de procéder par étape? Pensons aux arrangements pratiques que le gouvernement fédéral a proposés au fil des années, la politique sur les droits inhérents par exemple. Certaines communautés des Premières Nations y ont adhéré et cela a été avantageux pour elles. C'est leur choix, leur volonté, c'est un choix libre et éclairé. Toutefois, lorsqu'il s'agit de modifier la Loi sur les Indiens dans son ensemble, de modifier certaines relations, je pense que des consultations plus en profondeur s'imposent. Il doit y avoir une meilleure façon de procéder.

Le sénateur Wallace : Merci.

La sénatrice Raine : Je vous remercie beaucoup. C'est bon de vous avoir parmi nous, et nous souhaitons tous améliorer les choses.

J'aimerais savoir, et ma question s'adresse principalement aux représentants de l'APN, quel genre de consultation valable et pratique permettrait d'obtenir un consentement libre et éclairé de votre part? Nous savons qu'il y a beaucoup, beaucoup de Premières Nations, qu'elles sont réparties sur tout le territoire, qu'elles ne sont pas toutes aussi développées les unes que les autres, et qu'elles ont des coutumes et un passé différents. Il est donc très difficile d'amener les gens à s'entendre sur quoi que ce soit. Bien sûr, il faut au départ que les parties s'entendent sur le processus de consultations si on veut que ces consultations débouchent sur une entente. Avez-vous examiné quel système de consultations serait acceptable pour vous ou avez-vous un document qui le résumerait?

Je suis membre de ce comité depuis cinq ans et on nous répète sans cesse qu'il n'y a pas eu suffisamment de consultations, même si les gens qui ont mené les consultations disent avoir fait de leur mieux pour consulter tout le monde. Si pour que les consultations soient acceptables il faut que tout le monde soit d'accord, je suis certaine que nous n'arriverons jamais à rien. J'aimerais savoir ce qui constituerait pour vous une méthode de consultations acceptable pour régler toutes ces questions.

Je ne pense pas que nous aurons suffisamment de temps. Il faudrait sans doute mener une nouvelle étude sur la question, car on ne cesse de répéter qu'il n'y a pas eu assez de consultations. Si vous pouviez nous dire comment procéder, ce serait excellent.

Ms. Richer: Recognizing that you're right, that we don't have very much time, I totally agree with you in terms of the suggestion that maybe the committee should look at that as an issue. Consultation is an important issue. We have examples out there where we could look at things, where we've had successes in self-government agreements where there's been a lot of work on consultation.

When we pick the low-lying, low-hanging fruit in terms of making small, tinkering amendments to the Indian Act such as this, we're really diverting from the real discussion that should be happening. As I said earlier, we shouldn't be talking about whether or not we should do this. We should be doing this. We should be talking about how we do that, and we should be talking about consultation. I would be very supportive of the committee looking at how exactly that would happen. There's a lot of support and evidence out there in terms of how we do something like that.

Senator Ngo: The question I wanted to ask has already been asked by other senators, but I am going to ask a question anyway.

Chief, you just mentioned that all the First Nations would like to get away from the Indian Act and so on. What I see in this bill, Bill C-428, is that in a certain particular way, it takes bit by bit from the Indian Act. I would say that it's like baby steps. You cannot change the whole process of the Indian Act to just get away from it. For example, I see clause 2 of the bill requires the collaboration process of the consultation, which you would like to mention, between the ministers and the First Nations. Clauses 15 and 19 remove the term "residential school," which we also would like to get away from. Clause 5 also removes the impediment for trade. With all those good things, can we agree that this bill takes away part of the Indian Act, which the First Nations would like to get away from?

Mr. Lonechild: Yes, I can say that some of those changes have resulted in positive progress, I would call it, in terms of doing away with the restrictions on trade, wills and estates as well. Kinship care, I think, and customary adoption in various provinces I think has also been struck from it. I think it is minuscule progress, but it is progress.

Senator Ngo: So then can we say we accept these three positive things, and then we can go on with clause 2, the collaboration with the consultation process and the minister, in order to keep going? Basically, can we do that? These are baby steps, but I think it's a good step.

Mr. Wuttke: The only thing I would say about the baby steps is that people say small, pragmatic approaches are good and preferable, but you have a number of First Nations that have entered into self-government agreements and overnight they have law-making authorities, and they're exercising them.

Mme Richer : Je pense comme vous que nous n'avons pas suffisamment de temps, et je suis tout à fait d'accord avec vous que le comité devrait examiner le problème. Les consultations sont un enjeu important. Nous avons des exemples qui pourraient être examinés, par exemple, les consultations qui ont été menées en vue de conclure les ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Quand on se contente de cueillir les fruits qui sont à portée de main, de procéder à de petites modifications à la Loi sur les Indiens comme c'est le cas actuellement, on ne fait que détourner l'attention de la vraie discussion qu'il faut avoir. Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, on ne devrait pas être en train de décider si oui ou non il faut le faire. On devrait le faire. On devrait discuter de la façon de le faire et on devrait parler des consultations. J'aimerais sincèrement que le comité se penche sur la façon de procéder. Il y a beaucoup d'information de disponible sur la façon d'appuyer une démarche comme celle-ci.

Le sénateur Ngo : La question que j'avais en tête a déjà été posée par d'autres sénateurs, mais je vais en poser une autre.

Chef, vous avez mentionné que toutes les Premières Nations voudraient se débarrasser de la Loi sur les Indiens, et cetera. Personnellement, je vois le projet de loi C-428 comme une façon de s'en défaire tranquillement. On fait des petits pas. On ne peut pas tout modifier d'un seul coup pour s'en débarrasser. À l'article 2 du projet de loi, par exemple, on exige qu'il y ait un travail de collaboration, donc des consultations, et il faut le mentionner, entre le ministre et les Premières Nations. Aux articles 15 et 19, on supprime le terme « pensionnat », dont on veut aussi se débarrasser. À l'article 5, on supprime également l'interdiction de faire du commerce. Comme ce sont de bons points, pouvons-nous convenir que ce projet de loi nous aide à supprimer des parties de la Loi sur les Indiens dont les Premières Nations veulent se débarrasser?

M. Lonechild : Oui, je peux dire que certains changements ont donné lieu à des progrès, si on peut dire, notamment l'élimination des restrictions touchant le commerce, les testaments et les successions, de même que la prise en charge par la parenté, je crois, et l'adoption coutumière dans certaines provinces. Ce sont de petits progrès, mais des progrès tout de même.

Le sénateur Ngo : Peut-on s'entendre sur ces trois avancées, donc, puis passer à l'article 2, soit la collaboration liée au processus de consultations avec le ministre, pour continuer sur cette voie? Pourrait-on, essentiellement, procéder ainsi? Ce sont de petits pas en avant, mais aussi, je pense, une bonne façon d'avancer.

M. Wuttke : Le seul point que j'aimerais soulever au sujet des petits pas en avant est le suivant : les gens disent qu'il est préférable d'opter pour une approche pragmatique, progressive, mais nous avons des Premières Nations qui ont conclu des ententes sur l'autonomie gouvernementale et qui, du jour au lendemain, ont commencé à exercer leurs compétences législatives.

We have a lot of good examples out there of processes that work that would get us to that stage. It's not small steps in those circumstances; it's an overnight shift. And I think that's definitely accomplishable because it has been accomplished in the past.

As far as the bits and parts of the act that are being taken away or removed, again nothing has really changed. There are no residential schools right now. The fact that you take that provision out of the act doesn't change that fact. There are no residential schools. I don't think the residential school will come back in the near future.

You can look at it and say there are positive things about it, but in the end I don't think anything has changed. The law-making authorities the First Nations will have are the same ones they have now. The only difference is now they are rubber-stamped by the federal bureaucracy and in the future they won't be. In my mind there is not a significant change. The only thing it does is delay further development of First Nation governance. This may give the federal government or Aboriginal Affairs an excuse to say, "You have self-governing authorities; you have the authority to make bylaws yourselves." That may push back real discussions on the implementation of self-government to a future time. I don't think that's acceptable.

The Chair: We're running a bit over time, so I will give Senator Dyck and Senator Moore some second-round questions, but I trust you will be brief and the answers will be brief. We have other witnesses waiting.

Senator Dyck: I will be brief, and I think I might save one of the questions for the next witnesses.

One thing I want to point out is that there is some confusion. Senator Ngo, when you were talking about residential schools you referred to clause 19. There is no clause 19 in the latest version of the bill. You were reading from a prior version of the bill. Mr. Clarke, when he was here, was also reading from the wrong version of the bill.

When people look at this transcript they will be confused, because we are using two different versions. Senator Ngo and Mr. Clarke were not using the correct version.

This speaks to the heart of private members' bills in terms of whether we have the correct version. We had the correct version delivered to us in the chamber, but obviously we don't all have the correct version in front of us, just to point that out.

The Chair: Thank you.

Senator Dyck: Clause 18 in the new bill removes the words "residential schools." It does not remove the words "day school." Day schools were also sort of residential schools in terms of the abuse going on in day schools. This will not address, in terms of reconciliation, the abuse that went on in day schools, which was

Nous avons une foule de bons exemples de processus qui ont bien fonctionné et qui nous permettraient d'y arriver. Les changements ne sont pas faits par petit pas dans ce cas, mais du jour au lendemain. C'est assurément possible, car cela s'est fait par le passé.

Et au sujet des petits éléments de la loi qui sont supprimés, encore une fois, cela n'a pas vraiment changé grand-chose. Il n'y a plus de pensionnat à l'heure actuelle. Supprimer les dispositions ne change donc rien. Il n'y a déjà plus de pensionnat et je ne pense pas qu'on les ressuscite dans un proche avenir.

On peut y voir des éléments positifs, mais au fond, je ne pense pas qu'il y ait grand-chose de changé. Les Premières Nations auront les mêmes compétences législatives qu'à l'heure actuelle, à la seule différence près que les règlements n'auront plus à être approuvés par l'appareil bureaucratique fédéral. À mon point de vue, il ne s'agit pas là d'un changement important. Tout ce qu'on fait, c'est de retarder encore l'autonomie gouvernementale des Premières Nations. Le gouvernement fédéral ou les Affaires autochtones auront une excuse pour nous dire : « Vous avez des pouvoirs de gouvernance; vous pouvez adopter vos propres règlements administratifs ». On pourra ainsi remettre à plus tard les vraies discussions qui doivent avoir lieu sur la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale. Ce n'est pas acceptable, à mon avis.

Le président : Nous avons déjà dépassé le temps prévu, mais je vais accorder un peu de temps à la sénatrice Dyck et au sénateur Moore en leur demandant d'être brefs et en demandant aussi que les réponses soient brèves. Nous avons d'autres témoins qui attendent.

La sénatrice Dyck : Je vais être brève et sans doute garder une de mes questions pour les témoins suivants.

J'aimerais mentionner qu'il y a eu un peu de confusion. Sénateur Ngo, vous avez parlé des pensionnats et de l'article 19, mais il n'y a pas d'article 19 dans la dernière version du projet de loi. Vous avez pris cet extrait dans une version antérieure. M. Clarke, lorsqu'il était ici, n'avait pas lui non plus la bonne version du projet de loi.

Les gens qui liront la transcription ne pourront pas s'y retrouver, car on parle de deux versions différentes. Le sénateur Ngo et M. Clarke n'utilisaient pas la bonne version.

On voit ce qui arrive lorsqu'il y a différentes versions d'un projet de loi qui émane d'un député. La bonne version nous a été remise au Sénat, mais de toute évidence, nous ne l'avons pas tous devant nous, et je tenais à le souligner.

Le président : Merci.

La sénatrice Dyck : Parlons maintenant de l'article 18 du nouveau projet de loi qui vise à supprimer le mot « pensionnat ». On ne supprime pas toutefois le mot « externat ». Les élèves des externats ont aussi été victimes de mauvais traitements au même titre que ceux des pensionnats. Du point de vue de la

very prominent amongst the Metis people and non-status Indians. Do you think the claims that this is addressing reconciliation are true, or are they incomplete?

Mr. Wuttke: Thank you. We recognize that as well, that the day schools, the language itself is not consistent with today's day and age where you talk about elementary schools and post-secondary.

Senator Dyck: Exactly.

Mr. Wuttke: Even some of the other educational programs out there, it still uses the antiquated description of schools, which should change.

Senator Dyck: Does that have an implication in terms of funding if we don't use the modern terms for elementary and secondary school?

The Chair: Is that a question for the Assembly of First Nations?

Senator Dyck: Yes.

The Chair: Or the government?

Senator Dyck: I'm asking for their interpretation of it.

Mr. Wuttke: Our view is that First Nations education is underfunded, as of today. We can't meet the standards of neighbouring communities.

If you look at First Nations high schools, for instance, they have enough funding to provide academic or applied education. They can't offer both, unlike regular schools. I think that the issue of funding; there are definitely problems there.

Senator Moore: My question is a supplementary follow-up to Senator Raine's question. I'm not sure of the answer that you gave.

Have the 67 indigenous peoples or their representatives sat down and tried to put together a proposed consultation process?

Mr. Wuttke: I don't believe they have sat down. They may have in the past. Clearly prior to contact we had external relations amongst the indigenous nations out there. There were definitely protocols and treaties that were followed.

You have to remember, each indigenous nation is separate. They have their own history, culture and governance systems. What may work for the Mi'kmaq Nation, for instance, may not necessarily work for the Ojibwa, the Cree or the Dene. I think we need to look at a process that is specific to each indigenous nation.

Senator Moore: How do we proceed? If everybody in the room wants to get rid of the Indian Act and try to re-establish self-determination, will we do, one by one, each of the 67 First Nations? Are there some common elements? I sort of

réconciliation, cela ne remédie pas au problème des mauvais traitements qu'on subit les élèves des externats, qui étaient en grande partie des Métis et des Indiens non inscrits. Croyez-vous que les affirmations voulant qu'on pose ainsi un geste en faveur de la réconciliation sont vraies, ou vraies seulement en partie?

M. Wuttke : Merci. Nous avons aussi constaté que le fait de parler d'externat n'est pas cohérent avec les termes que l'on utilise aujourd'hui, soit écoles primaires et postsecondaires.

La sénatrice Dyck : C'est exact.

M. Wuttke : On utilise aussi ces termes désuets dans d'autres programmes d'études, et cela devrait être changé.

La sénatrice Dyck : Si on n'utilise pas les nouveaux termes école primaire et école secondaire dans votre cas, est-ce que cela a une incidence sur le financement?

Le président : Est-ce que la question concerne l'Assemblée des Premières Nations?

La sénatrice Dyck : Oui.

Le président : Ou le gouvernement?

La sénatrice Dyck : Je demande comment ils l'interprètent.

M. Wuttke : Nous sommes d'avis que les écoles des Premières Nations sont sous-financées. C'est la situation à l'heure actuelle. Nous ne pouvons pas atteindre les mêmes normes que les collectivités avoisinantes.

Dans les écoles secondaires, par exemple, on peut offrir une formation régulière ou spécialisée, mais pas les deux, car les fonds sont insuffisants. Elles ne peuvent le faire comme les autres écoles. Il y a très certainement un problème du côté du financement.

Le sénateur Moore : Ma question s'inscrit dans la foulée de celle de la sénatrice Raine. Je ne suis pas certain d'avoir compris votre réponse.

Est-ce que les 67 peuples autochtones ou leurs représentants se sont assis ensemble pour discuter d'un possible processus de consultations?

M. Wuttke : Je ne le crois pas. Il se peut qu'il y en ait déjà eu un. Les nations autochtones avaient des relations entre elles avant l'arrivée des Européens, bien sûr. Il y avait très certainement des protocoles et des traités en place.

Il ne faut pas oublier que chaque nation autochtone est unique. Elle a sa propre histoire, ses propres coutumes, et sa propre façon de se gouverner. Ce qui fonctionne pour la nation mi'kmaq, par exemple, ne fonctionnera pas nécessairement pour la nation ojibwa, crie ou dénée. Je pense qu'il faudra un processus pour chaque nation autochtone.

Le sénateur Moore : Comment pouvons-nous procéder? Si tout le monde ici veut se débarrasser de la Loi sur les Indiens et réinstaurer l'autodétermination, faudra-t-il discuter avec chacune des 67 Premières Nations? Y a-t-il des éléments communs? J'ai un

feel like we're doing your work. The committee can't decide that, but it's pretty foundational to how we go ahead and how we look at other bills that may come before us. We have to have some kind of a consensus as to what the position might be among our First Nations peoples.

Do you see us asking, for example in this bill, the same question 67 times? You're a lawyer; you know that's not a very good use of time. Have you given some thought to a structure that might work to provide that consultation process without being repetitive and which really shows good intent in moving ahead?

Ms. Richer: I'd like to take a stab at answering that question. I'm reminded of a quote, I think it was from the Penner report, that said that the days of sitting down and talking about fixing the Indian problem without having Indians at the table is long gone. I think having people do —

Senator Moore: No argument with that.

Ms. Richer: — consultation and having people sit at the table is the way to go. I think discussions like this are a diversion from getting to that real discussion.

If we continue to talk about tinkering with something on a small level instead of getting to the real issue, looking at consultation, it's going to be a really long process because we're never sitting down and actually taking a common-sense approach and actually doing the consultation work that needs to happen.

The Chair: That's an important subject, but I will have to cut that short.

Mr. Lonechild, you have been involved in economic development initiatives. We heard from MP Clarke that there is a long time waiting for bylaws to be approved by the minister; it's not just a quick, rubber-stamp process. He said it holds up economic development. Do you have any comments on that, removing that step of ministerial approval?

Mr. Lonechild: I believe I do. The short answer to that is there are First Nations entering into the First Nations Land Management Act, for example, which attempts to restore some of that decision-making at the community level and help to speed up development in that regard. I believe it speeds it up, but again when it comes back to the other question about consultation, when you're starting to look at changes to the Indian Act, you have to really do a pretty exhaustive consultation process. I think there are examples where First Nations around the country have agreed to do that; and doing it through certain processes like that can be a way forward.

The Chair: Thank you very much to our first witnesses.

peu l'impression que nous faisons le travail à votre place. Le comité ne peut décider de cela, mais c'est un élément fondamental pour savoir comment nous allons procéder et comment examiner les prochains projets de loi qui nous seront soumis. Nous devons savoir quelle est la position des Premières Nations dans l'ensemble.

Dans le cadre de ce projet de loi, par exemple, nous voyez-vous poser la même question 67 fois? Vous êtes avocat, vous savez que ce n'est pas une bonne façon d'optimiser notre emploi du temps. Avez-vous réfléchi à une façon de mettre en place un processus de consultations qui éviterait d'avoir à se répéter et qui témoigne d'une véritable intention d'avancer?

Mme Richer : J'aimerais tenter de répondre à la question. Cela me rappelle une citation qui provient du rapport Penner, je pense, et qui disait que l'époque où on voulait régler les problèmes des Indiens sans qu'ils soient assis à la table est révolue depuis longtemps. Je pense qu'il faut qu'il y ait...

Le sénateur Moore : Je suis tout à fait d'accord.

Mme Richer : ... des consultations et des Autochtones à la table. Je pense que les discussions comme celles-ci sont une diversion pour nous éloigner du vrai débat.

Si on continue à faire du rafistolage au lieu de s'attaquer au vrai problème, examiner le processus de consultations, on n'en sortira plus, car on ne s'assoit pas pour discuter concrètement d'une approche sensée et procéder aux consultations qui doivent être menées.

Le président : C'est un sujet important, mais je vais devoir vous arrêter.

Monsieur Lonechild, vous avez participé à des initiatives de développement économique. Le député Clarke nous a dit que le processus d'approbation des règlements administratifs par le ministre était long; ce n'est pas un processus rapide et automatique. Il a mentionné que cela retardait le développement économique. Avez-vous des commentaires à ce sujet, soit le fait de supprimer l'étape de l'approbation du ministre?

M. Lonechild : Je pense oui. Pour faire court, je dirais que nous avons des Premières Nations qui adhèrent à la Loi sur la gestion des terres des Premières Nations, par exemple, qui tente de rétablir le processus décisionnel à l'échelon communautaire pour accélérer le développement. Je pense que cela fonctionne, mais encore une fois, pour en revenir à la question des consultations, quand on veut modifier la Loi sur les Indiens, il faut un processus de consultations très approfondi. Nous avons des exemples où des Premières Nations de partout au pays ont accepté de participer, et en procédant de certaines façons comme on l'a déjà fait, on peut avancer.

Le président : Merci beaucoup à nos premiers témoins.

Our next witnesses are Mr. Manny Jules, Chief Commissioner, First Nations Tax Commission; and Betty Ann Lavallée, National Chief, Congress of Aboriginal Peoples. Welcome.

Ms. Lavallée, please proceed.

Betty Ann Lavallée, National Chief, Congress of Aboriginal Peoples: Good morning, chair and committee members. It's a pleasure to be here on the traditional land of the Algonquin peoples to speak to you about Bill C-428. I am the National Chief of the Congress of Aboriginal Peoples, formerly known as the Native Council of Canada, which has represented the interests of off-reserve, status, non-status, Southern Inuit and Metis throughout Canada since 1971. The congress is also the national voice for its affiliate organizations that advocate on behalf of Aboriginal peoples living off-reserve.

The congress has been a strong advocate of amending the Indian Act or doing away with it. The provisions of this act are rooted in colonial ordinance directed at imposing regulations and restrictions for the purpose of assimilation. These restrictions created the removal of Metis and non-status Indians from their historical communities in the first place. Our organization supports the removal of the archaic provisions created under the Indian Act or, as I said, outright abolishment of it, for instance, eliminating the minister's control and authority over wills and estates. Canadian governments do not control the average person's wills and estates; likewise, Aboriginal peoples should be able to take control of their own affairs and not be subject to such scrutiny.

The removal of the phrase "residential schools" from education provisions in this bill is a big step forward. In June 2008, the Prime Minister apologized for the residential schools. No one should ever forget the tragedy and injustices done to many Aboriginal people. However, it is still necessary to move forward with improving the horrific social conditions that many Aboriginal people, both on- and off-reserve, find themselves in.

Our constituency has been touched by the residential school system. In fact, many of our people relinquished their status so their children would not be forced away from their homes and into these schools. The Truth and Reconciliation Commission of Canada is now a major part of Indian residential schools settlement agreement. This amendment could be part of the healing process for all who were personally affected by the residential school system.

The Congress of Aboriginal Peoples, along with other national organizations and participants, partnered with the federal government in the Joint Ministerial Advisory Committee to assist in drafting Indian Act amendments. This committee tabled their final report on March 8, 2002. The report laid out

Nos prochains témoins sont M. Manny Jules, président, Commission de la fiscalité des Premières Nations, et Betty Ann Lavallée, chef national, Congrès des peuples autochtones. Je vous souhaite la bienvenue à tous les deux.

Madame Lavallée, vous pouvez commencer.

Betty Ann Lavallée, chef national, Congrès des peuples autochtones : Bonjour monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui en territoire traditionnel algonquin pour vous parler du projet de loi C-428. Je suis le chef national du Congrès des peuples autochtones, autrefois appelé le Conseil national des Autochtones du Canada, qui représente depuis 1971 les intérêts des Indiens inscrits et non inscrits, des Métis et des Inuits du Sud vivant à l'extérieur des réserves partout au Canada. Le congrès est aussi le porte-parole national de ses organisations affiliées qui défendent les droits des Autochtones qui habitent à l'extérieur des réserves.

Le congrès milite depuis longtemps pour qu'on modifie la Loi sur les Indiens ou qu'on l'abolisse simplement. Les dispositions de la loi reposent sur une ordonnance coloniale qui visait à imposer des règles et des restrictions pour favoriser l'assimilation. C'est ce qui a mené à l'origine à l'expulsion des Métis et des Indiens non inscrits des lieux historiques qu'ils occupaient. Nous appuyons l'abolition des dispositions désuètes que contient la Loi sur les Indiens ou, comme je l'ai déjà mentionné, l'abolition pure et simple de la loi. Il faut notamment abolir les pouvoirs du ministre en matière de testament et de succession. Au Canada, les gouvernements n'exercent pas de contrôle sur le testament et la succession des citoyens ordinaires, et les Autochtones devraient eux aussi pouvoir s'occuper de leurs affaires sans être assujettis à un tel examen.

La suppression du terme « pensionnat » des dispositions qui portent sur l'éducation est un grand pas en avant. En juin 2008, le premier ministre a présenté des excuses au sujet des pensionnats. Il ne faut jamais oublier les tragédies et les injustices qu'ont subies de nombreux Autochtones. Toutefois, il faut maintenant regarder vers l'avenir et s'employer à améliorer les conditions sociales horribles dans lesquelles vivent encore aujourd'hui de nombreux Autochtones à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Nos membres ont été touchés par le système des pensionnats. En fait, un grand nombre d'entre eux ont abandonné leur statut pour ne pas voir leurs enfants être forcés de quitter leur foyer pour aller dans ces pensionnats. La Commission de vérité et de réconciliation du Canada joue actuellement un rôle très important dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Cette modification pourrait être une mesure de guérison pour tous ceux qui ont été personnellement touchés par le système des pensionnats.

Le Congrès des peuples autochtones, de concert avec d'autres organisations nationales et d'autres participants, a collaboré avec le Comité consultatif ministériel conjoint du gouvernement fédéral pour examiner les modifications à apporter à la Loi sur les Indiens. Le comité a déposé son rapport final le 8 mars 2002.

recommendations and legislative options for the proposed First Nations governance act. At that time, our organization was supportive of this initiative. Some of the proposals put forth in Bill C-428 are not dissimilar to the provisions put forth in the Joint Ministerial Advisory Committee report and the First Nations governance act. For example, Bill C-428 repeals section 85.1, bylaw relating to intoxications under this act. The governance act also addresses section 85.1 and how these limitations have long been criticized by bands and representative organizations for being out of keeping with traditional law-making practices.

This bill also requires permitting and mandating of individual First Nations councils to publish bylaws. This measure allows for more inclusion of all community members regardless of residency. Aboriginal peoples should be informed about what is happening in their communities. Since the *Corbiere* decision, Aboriginal people who live off-reserve have had the right to vote in elections. They also should have the right to participate in and vote on decisions regarding specific and comprehensive land claims and resource issues. Unfortunately, this is not always the case.

One of the most significant aspects of Bill C-428 is that it would require the minister to report annually on the work undertaken by his or her department in collaboration with First Nations organizations and other interested parties to develop new legislation to replace the Indian Act. We, at the congress, believe that this is a useful and positive initiative to keep all parties informed on the progress of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada.

The Indian Act was one of the first pieces of federal legislation to define and create arbitrary classes of Aboriginal peoples, such as status, non-status and Metis. Prior to delineating Aboriginal peoples, it was understood that non-status and Metis were included and had the special protection of the Constitution Act, 1867, under section 91.24. This section provides Canada's federal government with exclusive authority to legislate in relation to Indians and lands reserved for Indians. Over the last century and a half, non-status and Metis were gradually excluded from the same rights and privileges as status Indians and from the protection of 91.24. A recent Federal Court decision, *Daniels*, ruled that Metis and non-status Indians in Canada are Indians under section 91.24 of Constitution Act, 1867.

This decision marks a new relationship with the Government of Canada. As a national Aboriginal organization, we fully expect the government to abide by their duty to consult. Mr. Clarke has done just that. He consulted with the Congress of Aboriginal Peoples and on several occasions about his private member's bill, Bill C-428, with some of our communities — those interested in learning more and those who invited him. On the whole, this

Le rapport contenait des recommandations et des options législatives concernant la loi sur la gouvernance des Premières Nations qui était proposée. À l'époque, nous appuyions l'initiative. Certaines dispositions du projet de loi C-428 sont semblables à celles du rapport du Comité consultatif ministériel conjoint et de la loi sur la gouvernance des Premières Nations. Par exemple, le projet de loi C-428 abroge l'article 85.1 touchant les règlements administratifs sur les boissons alcoolisées. La loi sur la gouvernance abrogeait aussi l'article 85.1, car les bandes et les organisations qui les représentent critiquent depuis longtemps le fait que cela ne respecte pas les pratiques habituelles en matière d'élaboration de règlements.

Dans le projet de loi, on exige aussi que les conseils de bande des Premières Nations publient leurs règlements administratifs. Cette mesure favorise l'inclusion de tous les membres de la communauté, peu importe où ils habitent. Les Autochtones doivent être tenus au courant de ce qui se passe au sein de leur communauté. Depuis l'arrêt *Corbiere*, les Autochtones qui habitent à l'extérieur des réserves ont le droit de voter aux élections. Ils devraient aussi avoir le droit de participer au débat et de voter sur les questions touchant les revendications territoriales particulières ou globales et les ressources. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas.

L'un des éléments les plus importants du projet de loi C-428 est qu'on y exige du ministre qu'il présente chaque année un rapport portant sur le travail accompli par son ministère, en collaboration avec les organisations des Premières Nations et les autres parties intéressées, en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens. Le Congrès des peuples autochtones considère qu'il s'agit là d'une initiative utile et positive pour tenir toutes les parties informées des progrès réalisés par Affaires autochtones et Développement du Nord canadien.

La Loi sur les Indiens a été une des premières lois fédérales à définir et à créer des catégories arbitraires d'Autochtones, comme les Indiens inscrits et non inscrits et les Métis. Auparavant, il était clair que les Indiens non inscrits et les Métis bénéficiaient de la protection spéciale prévue à l'article 91.24 de la Loi constitutionnelle de 1867. En vertu de cet article, le gouvernement fédéral détient les pouvoirs exclusifs de légiférer sur les questions qui touchent les Indiens et les terres réservées pour les Indiens. Au cours des 150 dernières années, les Indiens non inscrits et les Métis ont été progressivement exclus des droits et privilèges et de la protection accordés aux Indiens inscrits en vertu de l'article 91.24. Toutefois, dans un récent jugement rendu dans l'affaire *Daniels*, la Cour fédérale a statué que les Métis et les Indiens non inscrits sont des Indiens au sens de l'article 91.24 de la Loi constitutionnelle de 1867.

Cette décision marque le début d'une nouvelle relation avec le gouvernement du Canada. À titre d'organisation nationale autochtone, nous nous attendons à ce que le gouvernement respecte pleinement son devoir de consultations. C'est ce que M. Clarke a fait. Il a consulté le Congrès des peuples autochtones sur son projet de loi C-428 et, à plusieurs reprises, les communautés intéressées qui l'ont invité à venir leur en parler.

proposed legislation addresses obsolete sections of the Indian Act and promotes more participation from off-reserve community members.

As a Mi'kmaq, I am a registered Indian under the Indian Act with status tied to an Indian Act band. Although I live off-reserve, I am recognized as a Mi'kmaq woman with treaty and Aboriginal rights under the peace and friendship treaties.

Many of the relationships between the Crown and Aboriginal peoples are treaty and treaty relationships, not the Indian Act. There are members in our constituency who are non-status Indians with treaty rights, but they are not protected under the Indian Act. Treaties were established before the Indian Act. Treaties did not discriminate. Status and non-status Indians and Metis were all included in treaties.

The Congress of Aboriginal Peoples respectfully requests a helpful addition to this bill. We believe the annual report by the minister should be amended to include the implementation of treaties. Most non-Aboriginal people and even the media seem to think that the relationship between the Crown and Aboriginal peoples is based on the Indian Act. This is not the case. The treaty relationship is the basis of the relationship. It is not solely based on legislation. To view it otherwise would limit our thinking to only those issues that are currently covered by the Indian Act and not those that are broader in scope.

This is an instrumental bill. It's important to address the distinctions made between people living on- and off-reserve as well as the broader principles.

Thank you.

The Chair: Thank you very much. We now look forward to hearing from Mr. Jules, who, like Ms. Lavallée, is not unfamiliar to this committee. Welcome.

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner, First Nations Tax Commission: Honourable senators, good morning. My name is Manny Jules, and I am the Chief Commissioner of the First Nations Tax Commission and have been involved in First Nations politics for over 40 years.

Thank you for the opportunity to appear as a witness before the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. Today I am here to speak in support of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement.

Before I begin, I would like to thank Mr. Rob Clarke for his hard work and diligence in his pursuit of this private member's bill. As someone who has led an amendment to the Indian Act, the Kamloops amendment in 1988, I understand the personal commitment and perseverance required to make any changes to

Dans l'ensemble, les mesures législatives proposées vont permettre de supprimer des sections désuètes de la Loi sur les Indiens et favoriser la participation des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves.

À titre de Mi'kmaq, je suis une Indienne inscrite au sens de la Loi sur les Indiens avec un statut lié à une bande assujettie à cette loi. Même si j'habite à l'extérieur de la réserve, je suis reconnue comme étant une femme mi'kmaq ayant des droits ancestraux et issus de traités en vertu des traités de paix et d'amitié.

Très souvent, les relations entre la Couronne et les peuples autochtones sont fondées sur les traités et non sur la Loi sur les Indiens. Nous avons des membres qui sont des Indiens non inscrits qui ont des droits issus de traités, mais qui ne sont pas protégés par la Loi sur les Indiens. Les traités ont été établis avant la Loi sur les Indiens. Les traités ne faisaient pas de discrimination entre les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Métis. Ils étaient tous inclus.

Le Congrès des peuples autochtones demande donc respectueusement qu'on ajoute un élément utile au projet de loi. Nous croyons que le rapport annuel du ministre devrait aussi porter sur la mise en œuvre des traités et que la disposition devrait être amendée en ce sens. La plupart des personnes non autochtones, et même des journalistes, semblent penser que les relations entre la Couronne et les peuples autochtones reposent sur la Loi sur les Indiens. Ce n'est pas le cas. Ces relations reposent sur les traités. Elles ne reposent pas uniquement sur la loi. Si on ne part pas de ce principe, on se limite aux éléments qui relèvent actuellement de la Loi sur les Indiens et on fait abstraction de tout le reste.

Il s'agit d'un projet de loi clé et il est important de se pencher sur les distinctions faites entre les Autochtones qui vivent dans les réserves et hors réserve, de même que sur les principaux généraux.

Merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous avons maintenant hâte d'entendre M. Jules qui, tout comme Mme Lavallée, est un visage connu au comité. Je vous souhaite la bienvenue.

C.T. (Manny) Jules, président, Commission de la fiscalité des Premières Nations : Honorables sénateurs, bonjour. Je m'appelle Manny Jules, je suis le président de la Commission de la fiscalité des Premières Nations et je participe à la vie politique des Premières Nations depuis plus de 40 ans.

Je tiens à vous remercier de comparaître à titre de témoin devant le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Je suis ici aujourd'hui pour donner mon appui au projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi.

Tout d'abord, j'aimerais remercier M. Rob Clarke qui a travaillé très fort et avec diligence pour présenter ce projet de loi. Comme j'ai déjà proposé une modification à la Loi sur les Indiens, la modification Kamloops en 1988, je sais toute la détermination et la persévérance qu'il faut pour modifier cette loi.

that act. While it is clear that First Nations people unanimously dislike the Indian Act, there is no unanimity as to how one should change it, or if it should even be changed at all. Just scrap it and start over, some say.

I have lived my entire life under the Indian Act. Often described as paternalistic, racist, colonial legislation, it has underpinned all facets of First Nations life since the 19th century.

The changes proposed in Bill C-428 are incremental in nature and not a complete rewrite of the Indian Act. Short of scrapping the Indian Act, the changes proposed here are positive and long overdue for a 21st century Canadian society. Who can disagree with a First Nation having the ability to sell produce off-reserve without having permission of the Minister of Aboriginal Affairs? Who would be at odds with the First Nations keeping the revenue from fines they levy, rather than handing the revenue over to Queen Elizabeth? Who could argue against the removal of any reference to Indian schools from the Indian Act? I have long advocated for the elimination of the minister's ability to seize children from their homes.

In my own view, as someone who was made to attend a residential school, the removal of these shameful and painful sections of the Indian Act should be applauded. The changes proposed to bylaw sections of the Indian Act are also important, and it is this area I wish to expand upon.

The mandate of the First Nations Tax Commission includes the approval of property tax laws passed by First Nations pursuant to the First Nations Fiscal Management Act. It also includes providing advice to the Minister of Aboriginal Affairs on the approval of property tax bylaws passed by First Nations pursuant to section 83 of the Indian Act. This process is set out in a memorandum of understanding between the commission and the minister.

To be clear, Bill C-428 does not change the requirement for ministerial approval of section 83 bylaws. Our mutual responsibilities set out in the MOU are unchanged.

Conversely, Bill C-428 proposes that a bylaw passed by First Nations pursuant to sections 81 or 85 comes into force on the day it is first published. This, in effect, removes the minister's ability to disallow these bylaws. Further, Bill C-428 amends section 86 of the Indian Act by adding new provisions to deal with the publication of bylaws. It now includes the *First Nations Gazette* as an option to First Nations to publish the bylaws they pass. This is a positive step.

Même s'il est clair que tous les membres des Premières Nations n'aiment pas la Loi sur les Indiens, on ne s'entend pas sur la façon de la modifier ou même sur le fait qu'il faille ou non la modifier. Certains disent qu'il faut simplement la mettre au rancart et repartir à zéro.

J'ai été assujéti à la Loi sur les Indiens toute ma vie. Souvent qualifiée de paternaliste, de raciste et de coloniale, cette loi régit toutes les facettes de la vie des Premières Nations depuis le XIX^e siècle.

Le projet de loi C-428 propose des changements progressifs et non pas une réécriture complète de la Loi sur les Indiens. Sans aller jusqu'à mettre au rancart la Loi sur les Indiens, les changements proposés ici sont positifs et attendus depuis longtemps dans le Canada du XXI^e siècle. Qui serait contre l'idée que les Premières Nations puissent vendre leurs produits à l'extérieur des réserves sans avoir à demander la permission au ministre des Affaires autochtones? Qui serait contre l'idée que les Premières Nations gardent le montant des amendes qu'elles perçoivent au lieu de le remettre à la reine Elizabeth? Qui pourrait s'opposer à ce que l'on supprime toute mention des pensionnats indiens dans la Loi sur les Indiens? Je milite depuis longtemps pour que le ministre n'ait plus le pouvoir d'arracher des enfants à leur foyer.

À mon sens, en tant que personne qui a été obligée d'aller dans un pensionnat, on ne peut qu'applaudir à l'élimination de ces sections pénibles et honteuses de la Loi sur les Indiens. Les changements proposés aux dispositions sur les règlements administratifs sont aussi un élément important et c'est ce dont je veux vous parler.

Le mandat de la Commission de la fiscalité des Premières Nations consiste notamment à approuver les lois sur l'impôt foncier adoptées par les Premières Nations en vertu de la Loi sur la gestion financière des Premières Nations. Il consiste aussi à conseiller le ministre des Affaires autochtones lorsqu'il doit approuver des règlements sur l'impôt foncier adoptés par les Premières Nations en vertu de l'article 83 de la Loi sur les Indiens. La procédure est établie dans un protocole d'entente conclu entre la commission et le ministre.

En clair, le projet de loi C-428 ne change pas le fait que le ministre doit approuver les règlements administratifs adoptés en vertu de l'article 83 de la Loi sur les Indiens. Nos responsabilités mutuelles, qui sont établies dans le protocole d'entente, demeurent donc inchangées.

Le projet de loi C-428 propose, par contre, que les règlements adoptés par les Premières Nations en vertu des articles 81 ou 85 entrent en vigueur à la date de leur publication initiale. Concrètement, cela fait en sorte que le ministre ne peut plus les rejeter. Le projet de loi modifie de plus l'article 86 de la Loi sur les Indiens en ajoutant de nouvelles dispositions sur la publication des règlements administratifs. Les Premières Nations peuvent maintenant publier les règlements administratifs qu'ils adoptent dans la *Gazette des premières nations*, entre autres. C'est un élément positif.

For those of you not familiar with the *First Nations Gazette*, allow me to provide you with some background as to its creation. In the 1980s, Canada exempted First Nations bylaws and notices from publication in the *Canada Gazette*. The effect of the exemption from publication under the Statutory Instruments Act was to place the burden of providing notice and publication of bylaws with the First Nations.

The public exemption did not alter the fact that First Nations bylaws could be struck down for lack of due process in notification, passage or publication.

In response, as chairman of the Indian Taxation Advisory Board, the predecessor to the commission, I led the development of the *First Nations Gazette* with the help of the Native Law Centre at the University of Saskatchewan. The *First Nations Gazette* was officially launched on Aboriginal Day in 1997. To assist First Nations in providing notice of their laws, it is published by the First Nations Tax Commission and the Native Law Centre.

Today, more than 180 First Nations from every region of Canada use the *First Nations Gazette*. More than 3,000 bylaws, laws and land and governance codes and public notices are published.

Like the *Canada Gazette*, the *First Nations Gazette* is committed to maintaining the highest professional standards for legal publication. As a single and authoritative point of reference for First Nations law-making and notice, the *First Nations Gazette* safeguards the First Nations law-making jurisdiction and promotes transparency and accountability.

Through its searchable inventory, the gazette provides direct access to the laws that may affect First Nations citizens, leasehold and other residents living on reserves, electors, legal practitioners and those with an interest in reserve lands. Like the *Canada Gazette*, the *First Nations Gazette* is now exclusively an electronic publication. The gazette can be found at www.fng.ca.

There is no cost to access or to use the notification services of the *First Nations Gazette*. I am certain that someday all First Nations laws will be housed at the *First Nations Gazette*. I would encourage Parliament, and in particular senators, to help us in this regard.

Finally, this bill requires the Minister of Aboriginal Affairs to report annually on the progress made to develop new legislation to replace the Indian Act. This is a key element to this bill and one that the commission strongly supports.

Pour ceux qui ne connaissent pas la *Gazette des premières nations*, permettez-moi ici de vous donner quelques renseignements sur sa création. Dans les années 1980, le Canada a exempté les Premières Nations de l'obligation de publier leurs avis et règlements administratifs dans la *Gazette du Canada*. La Loi sur les textes réglementaires prévoyant l'exemption de publication impose aux Premières Nations la charge de fournir des avis et de publier les règlements administratifs.

Les lois et règlements des Premières Nations pouvaient néanmoins être invalidés pour des questions d'irrégularités dans les processus de notification, d'application ou de publication.

Pour donner suite à cette exemption, à titre de président de la Commission consultative de la fiscalité indienne, qui est devenue la Commission de la fiscalité des Premières Nations, j'ai dirigé la mise en place de la *Gazette des premières nations* avec l'aide du Centre du droit autochtone de l'Université de la Saskatchewan. La *Gazette des premières nations* a été officiellement lancée lors de la Journée nationale des Autochtones en 1997. Pour aider les Premières Nations à fournir les avis de leurs lois, elle est publiée par la Commission de la fiscalité des Premières Nations et par le Centre du droit autochtone.

Aujourd'hui, nous avons plus de 180 Premières Nations de partout au Canada qui utilisent la *Gazette des premières nations*, et plus de 3 000 règlements, lois, codes de gouvernance et codes fonciers y sont publiés.

Tout comme la *Gazette du Canada*, la *Gazette des premières nations* se fait un devoir de maintenir les normes professionnelles les plus élevées pour la publication de textes juridiques. Seule source de référence qui fasse autorité en matière de règlements et d'avis, la *Gazette des premières nations* protège les pouvoirs législatifs des Premières Nations et favorise la transparence et la responsabilité.

Dotée d'un inventaire consultable, la gazette procure un accès direct aux lois qui peuvent intéresser les citoyens des Premières Nations, les tenants à bail et autres habitants des réserves, les électeurs, les juristes et tous ceux qui ont un intérêt à l'égard d'une terre de réserve. Tout comme la *Gazette du Canada*, la *Gazette des premières nations* est maintenant publiée uniquement en version électronique. Vous pouvez la consulter sur le site www.fng.ca.

Il n'en coûte rien pour la consulter ou pour utiliser son service de notifications. Je suis convaincu qu'un jour toutes les lois des Premières Nations y seront publiées. J'encourage les parlementaires, et en particulier les sénateurs, à nous aider à cet égard.

Enfin, ce projet de loi exige que le ministre des Affaires autochtones fasse rapport chaque année des progrès réalisés dans l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens. C'est un élément clé du projet de loi et un élément que la commission appuie fermement.

In closing, let me state I am pleased with the changes proposed in Bill C-428. While I am among those who would like to see the Indian Act gone, I also understand that you cannot eat an elephant whole. This will take time, and an alternative will be needed.

As the Prime Minister described the Indian Act, the tree has deep roots; blowing up the stump would just leave a big hole.

In my view, we cannot afford to wait. Incremental change or working around the Indian Act, like we did in 2005 with the passage of the First Nations Fiscal Management Act, is the only way to proceed at the present time. In that regard, Bill C-428 represents a positive step forward. Thank you.

The Chair: Thank you both very much.

Senator Dyck: I will start my first question with regard to consultation.

The private member told us that he sent out 600-odd letters to all the First Nations across Canada six times. He received responses and so on, but he didn't, by the sounds of it, actually analyze or tabulate those responses. I know, Chief Lavallée, you have said that you thought he had fulfilled his duty to consult because he had consulted with you. What about all those other First Nations and organizations?

By the sounds of it, he sent the letter out, and at one point he said to educate these people, but by the sounds of it, he couldn't show us how he took their input into account in producing the bill.

Ms. Lavallée: All I know is we received the letters, and the letters were sent on to our provincial organizations. Of course, at that point, it's up to each of them to contact Mr. Clarke and ask him to come to their community. Some took advantage of the situation. I know he did come and speak with us at the national office on the bill and what he was proposing. He also attended one of our AGAs and spoke with community members who were there.

As for the other national Aboriginal organizations, whether or not they took advantage of contacting him and inviting him, I can't speak to that. I can only speak for my organization.

Mr. Jules: I think we have to keep in mind that this is a private member's bill. As a private member of Parliament, you don't have access to the same kinds of resources as the government itself, and so it's very difficult, but I do understand the concerns of First Nations saying that they haven't been consulted.

But at the same time — and I made sure I said it at the onset — I've been involved in these matters for over 40 years. I started attending community meetings when I was 15 years old, when my dad was the chief. In 1975 with Chief Mary Leonard — and I was

En terminant, j'aimerais mentionner que je suis satisfait des modifications proposées dans le projet de loi C-428. Même si je fais partie de ceux qui souhaitent l'abolition de la Loi sur les Indiens, je suis conscient qu'il est impossible d'avaler un éléphant tout rond. Cela prendra du temps et une solution de rechange est nécessaire.

Pour reprendre les paroles du premier ministre, la Loi sur les Indiens est un arbre aux racines profondément ancrées et en le déracinant, nous ne laisserons qu'un gros trou.

Selon moi, nous ne pouvons nous permettre d'attendre. Procéder par étapes ou contourner la Loi sur les Indiens comme nous l'avons fait en 2005 pour l'adoption de la Loi sur la gestion financière des Premières nations sont les seules avenues qui s'offrent à nous à l'heure actuelle. Dans ce contexte, le projet de loi C-428 constitue un solide pas en avant. Merci.

Le président : Merci beaucoup à vous deux.

La sénatrice Dyck : Ma première question portera sur les consultations.

Le parrain du projet de loi nous a dit qu'il avait envoyé un peu plus de 600 lettres à toutes les Premières Nations au Canada à six reprises. Il a reçu des réponses, et cetera, mais il n'a pas, d'après ce que j'ai cru comprendre, analysé ou compilé les réponses. Chef Lavallée, je sais que vous avez dit qu'il s'était acquitté de son devoir de consultation parce qu'il vous avait consulté, mais qu'en est-il des autres Premières Nations et organisations?

D'après ce que j'ai cru comprendre, il a envoyé les lettres et il les a informées, mais il n'a pas été en mesure de nous dire comment il avait pris en considération leurs points de vue dans le projet de loi.

Mme Lavallée : Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous avons reçu ces lettres et qu'elles ont été envoyées à nos organisations provinciales. À ce moment, bien sûr, il revient à chacune d'elles de communiquer avec M. Clarke pour l'inviter à venir dans leur communauté. Certaines en ont profité. Je sais qu'il est venu nous rencontrer au bureau national pour nous parler du projet de loi et de son contenu. Il a aussi pris part à une de nos AGA et a discuté avec les membres qui étaient présents.

J'ignore si les autres organisations autochtones nationales ont profité de l'occasion pour communiquer avec lui et l'inviter. Je sais seulement ce que mon organisation a fait.

M. Jules : Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Les députés n'ont pas accès aux mêmes ressources que le gouvernement. C'est donc très difficile. Mais, je comprends les inquiétudes des Premières Nations qui disent qu'elles n'ont pas été consultées.

Comme je me suis assuré de le dire au début de mon intervention, je participe à ce genre d'activité depuis plus de 40 ans. J'ai commencé à participer aux réunions communautaires à l'âge de 15 ans, alors que mon père était chef. En 1975 — à

a council member in Kamloops — we said at that point we wanted the Indian Act gone in five years. Well, it's been the longest five years of my life.

Senator Dyck: Okay. I think I'm going to move to the residential schools sections. The bill proposes to take out the term "residential schools," and I mentioned this before, it hasn't taken out the term "day schools" and it doesn't use the modern terminology. Do you think changes should be made to the bill to accommodate the fact that day schools are still within the bill?

Ms. Lavallée: I would not disagree with you there. I mean, to me, "residential schools" would include both. They are obsolete now. They should not exist, and if it gives a comfort level to those who are afraid of losing educational benefits, then I don't see there being a problem with adding "elementary" or something to it.

Mr. Jules: The history is very critical here. Residential school has its history in firstly establishing not schools for education but industrial schools so that we could be taught to learn how to be maids and to farm and whatnot.

My understanding of the reason that day schools are still in place is because a lot of times — in my own community at Kamloops, we operate Sk'elep School of Excellence, and that's funded in part by tax revenue collected by the band, but also through the Department of Aboriginal Affairs, and if you remove that section without having adequate other safeguards, we would potentially lose that source of revenue.

I do understand, though, that the level of funding is not adequate in any of our schools, and we need more capital revenue. Unfortunately, that piece of legislation was not acceptable to the Assembly of First Nations and others.

Senator Dyck: My mind is getting a bit foggy here. With regard to residential schools, yes, the private member believes that by stroking out the words "residential schools" from two clauses in the Indian Act it will prevent the government from ever having another residential school. Is it your view that that action alone will prevent such an occurrence in the future? Can we legislate the future actions of any government just by taking out those two words?

Ms. Lavallée: I honestly do not believe in this day and age that any Canadian citizen, Aboriginal or non-Aboriginal, would ever allow something like that to occur in this country. We have a thing that now protects us called the Canadian Human Rights Act, plus the support of international charters. So to me, striking it out is striking it out.

Mr. Jules: I think that in large part it's symbolic. It says to Parliament and to First Nations, and more importantly to the minister responsible for the Indian Act, that we shouldn't ever go

l'époque, j'étais membre du conseil à Kamloops —, notre souhait à la chef Mary Leonard et moi était de faire abroger la Loi sur les Indiens au cours des cinq années suivantes. Ce sont les cinq années les plus longues de ma vie.

La sénatrice Dyck : D'accord. J'aimerais maintenant parler des articles sur les pensionnats. Le projet de loi propose de retirer le mot « pensionnat ». Comme je l'ai dit plus tôt, il ne propose pas de retirer le mot « externat » et n'utilise pas la terminologie moderne. Selon vous, devrait-on modifier le projet de loi en tenant compte du fait que le mot « externat » fait toujours partie du libellé?

Mme Lavallée : Je suis d'accord avec vous. À mon avis, le mot « pensionnat » inclut les deux types d'établissement. C'est un terme dépassé. Il ne devrait plus être utilisé et si la présence de ce mot rassure ceux qui craignent de perdre les avantages éducatifs, alors je ne vois aucun problème à ajouter quelque chose comme « élémentaire ».

M. Jules : Il est essentiel de revenir sur l'histoire des pensionnats. Les pensionnats ont d'abord été créés non pas comme des établissements scolaires, mais bien comme des écoles industrielles pour enseigner aux jeunes comment faire le ménage et cultiver, notamment.

Si j'ai bien compris, la raison pour laquelle la mesure législative ne propose pas de retirer le mot « externat », c'est que souvent... Dans ma propre collectivité, à Kamloops, nous avons l'École d'excellence Sk'elep. Celle-ci est financée en partie par les recettes fiscales de la bande, mais aussi par le ministère des Affaires autochtones. Si cet article est retiré et qu'aucune autre mesure de protection n'est ajoutée, nous risquons de perdre cette source de revenus.

Je suis conscient que le niveau de financement n'est pas suffisant pour les écoles et que nous avons besoin de plus de capitaux. Malheureusement, l'Assemblée des Premières Nations, entre autres, a jugé que cette disposition législative était inacceptable.

La sénatrice Dyck : Je suis un peu confuse. Selon le député, le fait de rayer le mot « pensionnat » de deux articles de la Loi sur les Indiens empêchera le gouvernement d'ouvrir un jour un autre pensionnat. À votre avis, ce geste à lui seul empêchera-t-il l'ouverture d'une autre école du genre? Pouvons-nous légiférer les décisions d'un gouvernement simplement en retirant ce mot?

Mme Lavallée : Sincèrement, je crois que, de nos jours, aucun citoyen canadien, qu'il soit autochtone ou non, ne permettrait qu'une telle situation se reproduise au pays. Nous sommes maintenant protégés par la Loi canadienne sur les droits de la personne et soutenus par des chartes internationales. Donc, selon moi, si l'on raje le mot, on raje l'option.

M. Jules : Je crois qu'il s'agit principalement d'un geste symbolique. Il envoie un message au Parlement, aux Premières Nations et, surtout, au ministre responsable de la Loi sur les

down that path anymore. That's not to say that there can never be an Indian residential school at some point in the future, and I would never support it, but at the same time, it's a symbolic gesture that I think should be embraced. I personally support it. I'm a residential school survivor, and my dad went to the residential school, my grandfather, my grandmother, and it's something that is so important that we should never even contemplate going back there.

Senator Dyck: To follow up on the residential schools, and this will be my last question for the first round, there's been a lot of talk about residential schools over the last five or six years, and actually I had not realized until today that there's a framed copy of the Prime Minister's apology just to the left side of the door as we come in to remind us of that.

At the very first meeting of the Truth and Reconciliation Commission in Winnipeg in I think 2010, the then Minister Strahl said that he would remove these provisions, and yet here we have it in a private member's bill.

Do you see any concerns with that, when it's a government initiative announced four years ago and the same clauses were in this First Nations education act that our chairman talked about with the previous witnesses? What does that say to the public? Do you think it's a good idea to go through as a private member's bill, or should it have been a government initiative since it is such a sensitive and important issue? Shouldn't the government have come forward and said, "We have apologized and we will take it out"? But they've left it to a private member. What's your view on that?

Ms. Lavallée: Well, it's always nice when government brings forth bills that improve conditions for people in general. I'm not just speaking about Aboriginal people. I'm talking about all of Canadian society, but I've been in office for six years, and since I've been in office, I have gone through five different ministers for Aboriginal affairs, and unfortunately, when you constantly have a turnover of ministers, you also get a turnover of ministerial staff, and what might have been a priority of one minister is now not necessarily going to be the priority of the next minister.

I think something like this has just been lost in the shuffle somehow, somewhere. I try to give people the benefit of the doubt without saying that it was done deliberately, because I don't think anybody would do that deliberately to a people.

Mr. Jules: My understanding is that those provisions that Minister Strahl had made a commitment to take out made up part of the education bill, and unfortunately that was — the government has withdrawn that particular piece of legislation. We all would like to see the Indian Act done away with, these particular sections, among many others. As I said in my opening statements, it's all abhorrent to me. I would sooner live outside of the Indian Act than in it, and in that regard I'm an outlaw.

Indiens que nous ne devrions jamais plus choisir cette voie. Cela ne signifie pas qu'un pensionnat indien ne verra jamais le jour — je n'appuierais jamais une telle proposition —, mais je crois qu'il s'agit d'un geste symbolique qu'il faudrait soutenir. Personnellement, j'appuie cette proposition. Je suis un survivant d'un pensionnat. Mon père, mon grand-père et ma grand-mère ont tous fréquenté un pensionnat. Nous ne devrions jamais envisager de choisir cette voie de nouveau.

La sénatrice Dyck : J'aimerais poursuivre sur le sujet des pensionnats. Ce sera ma dernière question pour cette première série. Il a beaucoup été question des pensionnats au cours des cinq ou six dernières années. D'ailleurs, ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai remarqué qu'une copie de la lettre d'excuses du premier ministre est suspendue au mur à la gauche de la porte d'entrée de cette pièce.

Lors de la toute première rencontre tenue dans le cadre de la Commission de vérité et de réconciliation à Winnipeg, en 2010, si je ne m'abuse, le ministre de l'époque, M. Strahl, a dit qu'il allait retirer ces dispositions. Pourtant, elles sont incluses dans ce projet de loi d'initiative parlementaire.

Est-ce que ça vous inquiète? Le gouvernement a proposé de retirer ces dispositions il y a quatre ans, mais elles ont été reprises dans la Loi sur l'éducation des Premières Nations auxquelles le président a fait référence dans son intervention avec un autre témoin. Quel message cela envoie-t-il au public? Selon vous, est-ce une bonne idée de procéder par l'entremise d'un projet de loi d'initiative parlementaire ou devrait-il s'agir d'une initiative du gouvernement en raison de l'importance et de la nature délicate de la question? Le gouvernement n'aurait-il pas dû s'excuser et dire qu'il allait les retirer? C'est maintenant un député qui propose de le faire. Qu'en pensez-vous?

Mme Lavallée : Il est toujours agréable de voir le gouvernement proposer des projets de loi pour améliorer les conditions des gens en général. Je ne parle pas uniquement des Autochtones, mais bien de tous les Canadiens. J'ai été élue il y a six ans. Depuis, nous avons eu cinq ministres des Affaires autochtones différents. Malheureusement, lorsque le ministre est remplacé, le personnel ministériel l'est également. Ce qui était une priorité pour le ministre ne l'est pas nécessairement pour son successeur.

Je crois simplement que ce dossier s'est perdu dans le tumulte du changement. Je suis prête à leur donner le bénéfice du doute. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un geste délibéré, car j'ai peine à croire que quelqu'un agirait de la sorte.

M. Jules : Si j'ai bien compris, les dispositions que le ministre Strahl s'était engagé à retirer étaient incluses dans le projet de loi sur l'éducation. Malheureusement, le gouvernement a retiré ce projet de loi. Nous aimerions tous que la Loi sur les Indiens soit abrogée, notamment ces articles-ci. Comme je l'ai dit dans mon exposé, c'est odieux. Je préfère vivre à l'extérieur du cadre de la Loi sur les Indiens. À cet égard, je suis un hors-la-loi.

Senator Dyck: Thank you. Just as a point of information, on the website for Government of Canada, Aboriginal Affairs there is a backgrounder on changes to the Indian Act affecting Indian residential schools. It covers all of the things that we're talking about in this bill. So it's actually on the official department website, so if they've forgotten about it, they have it on their website.

The Chair: Thank you.

Senator Tannas: Chief Lavallée and Mr. Jules, thank you for being here. Mr. Jules, I really like your comment about how difficult it is to eat a whole elephant in one bite. There's another saying that I've heard and really admired that talks about the tyranny of the "or" versus the genius of the "and." To me, the idea of incremental changes or doing it all at once versus incremental changes and pursuing a much larger solution seems to me to be the most attractive issue. I just wanted to ask, maybe for the record, to hear your thoughts. You've pursued two major initiatives, the Kamloops amendment in 1988 and then the First Nations Fiscal Management Act, 2005. Could you maybe just contrast for us where things would be if everybody had taken the counsel to wait for some global solution to come rather than these two important incremental changes?

Mr. Jules: Well, it wasn't just those two major pieces of legislation. I've also been involved in a myriad of others, federal and provincial legislation as well as at the local level.

My mentor is my father, Clarence Jules Sr. He had a saying: You can't fix a flat tire by shouting at it. That's my philosophy. His other saying was: We've got to be able to move at the speed of business. That's dictated my whole career as far as making sure that First Nations were an integral part of the economy.

Also, I sat as a member on the Forum of Federations, and through that process I realized very clearly that we had to be a fundamental part of the politic of the Canadian family constitutionally but also importantly part of the economy.

When we talk about what might not have happened, right now, we've generated as a tax commission about \$1 billion for First Nations communities right across the country and induced as a result of that jurisdiction about another \$1.5 billion that's allowed communities to build their own schools, build their own roads, put in their own water systems, develop a professional civil service, all of those things that other Canadians take for granted.

What we need right now is the ability to be able to establish our own laws and our own institutions within the Canadian constitutional framework. Right now, there are 157 communities involved in property tax. I'm the guy who sells refrigerators to those who don't need them. I go into a community and people are saying immediately, "What is this guy doing here? He shouldn't be here."

La sénatrice Dyck : Merci. À titre informatif, sur le site web du ministère des Affaires autochtones, on trouve un document d'information sur les changements à la Loi sur les Indiens relativement aux pensionnats indiens. On y retrouve tous les points abordés dans ce projet de loi. Il s'agit du site web officiel du ministère. Donc, s'ils ont oublié de quoi il s'agit, ils peuvent toujours aller voir sur leur site web.

Le président : Merci.

Le sénateur Tannas : Chef Lavallée, monsieur Jules, merci d'avoir accepté notre invitation. Monsieur Jules, j'ai beaucoup aimé votre expression selon laquelle il est difficile de manger un éléphant en une seule bouchée. J'ai entendu une autre expression que j'aime beaucoup et qui parle de la tyrannie du « ou » par rapport au génie du « et ». À mon avis, il est beaucoup plus avantageux d'apporter des changements graduels que de tout changer d'un seul coup. Aux fins du compte rendu, j'aimerais avoir votre opinion sur la question. Vous avez travaillé à des initiatives majeures : la modification Kamloops, en 1988, et la Loi sur la gestion financière des Premières Nations, en 2005. Pourriez-vous nous dire où nous en serions aujourd'hui si tous les intervenants avaient accepté d'attendre qu'une solution globale soit trouvée plutôt que d'apporter des changements graduels?

M. Jules : Ce ne sont pas les seules initiatives auxquelles j'ai participé. J'ai participé à l'élaboration d'une quantité innombrable de dispositions législatives, tant à l'échelle fédérale et provinciale qu'à l'échelle locale.

Mon père, Clarence Jules senior, était mon mentor. Il disait qu'on ne peut pas réparer une crevaison en criant après. C'est ma philosophie. Il disait également qu'il faut être en mesure de suivre le rythme des affaires. C'est ce qui a défini toute ma carrière. Je voulais m'assurer que les Premières Nations font partie intégrante de l'économie.

J'ai également siégé au Forum des fédérations. Dans le cadre de ce processus, j'ai très bien compris que nous devons constituer un élément fondamental de la politique sur la famille canadienne sur le plan constitutionnel, mais aussi un élément important de l'économie.

Lorsqu'on parle de ce qui aurait pu ne pas se produire... Jusqu'à maintenant, la commission de la fiscalité a recueilli environ 1 milliard de dollars pour les collectivités des Premières Nations à l'échelle du pays et, grâce à cette compétence, elle a généré un autre 1,5 milliard de dollars pour permettre aux collectivités de bâtir leurs propres écoles, routes et systèmes d'alimentation en eau et de mettre sur pied une fonction publique professionnelle, toutes des choses que les autres Canadiens tiennent pour acquis.

Ce qu'il nous faut, c'est la capacité d'adopter nos propres lois et de mettre sur pied nos propres institutions à l'intérieur du cadre constitutionnel canadien. Actuellement, 157 collectivités perçoivent des impôts fonciers. Je suis celui qui vend des réfrigérateurs à ceux qui n'en ont pas besoin. Je me rends dans les collectivités et tout de suite, les gens disent : « Qui est ce type? Il n'a pas d'affaire ici. »

Tax is a fundamental part of self-government. Without tax and without self-government you can't have an economy, and you can't have all of the things that I heard others talk about, and I've heard talked about for many, many years — as a matter of fact, many generations now.

What I've learned is through practical application. Because there's no consensus, the only way forward is through incremental change.

Senator Tannas: Just coming back, then, to Mr. Clarke's bill, he has, as a member of Parliament and as a member of a First Nation, decided not to yell at a flat tire but in his own modest way has said, "Here are some incremental changes that I can propose," along with an "and": "And I can put something in there that at least requires some discussion to take place." Is there more he could do, or is this enough?

Mr. Jules: Well, there's no end to it. There are literally limitless opportunities. What really prevents us from moving forward is our imagination. My son, when he was about six years old, was afraid to go to sleep. I said, "Son, I'm right here. You can just go into bed. You know, don't worry. What are you afraid of?" And he said, "My imagination." That's what is limiting us, because a lot of people can't imagine life without the Indian Act.

Obviously Mr. Clarke could do much, much more, but he is a First Nations person who has thought about this an awful lot and has said, "In my time, this is what I want to be able to contribute." That contribution means, just like Michelangelo when he worked on the Pieta, that you didn't get to the Pieta right away. He had to chip away at it, but he had the imagination to be able to see and make that stone turn into something that's incredible.

Senator Tannas: Thank you, sir.

Senator Enverga: Thank you to all our presenters. Earlier today, with our previous witnesses, it was mentioned that there are costs to application of service. Just recently, you said there's no cost. Can you please explain to me what the cost is, or is there no cost at all?

Mr. Jules: The First Nations Tax Commission and the University of Saskatchewan provide this service for free for First Nations. There is an actual cost. We negotiate this with the ministry on an annual basis, and it's approximately \$190,000, but that isn't something that's passed on to First Nations communities. That's borne by the Government of Canada and by the First Nations Tax Commission.

Senator Enverga: With this new bill, you will have fines. Would that help you in some ways?

Mr. Jules: Well, obviously it would, but when you look at the fines that are dictated under the Indian Act, it's \$500 or \$1,000. We had a situation when I was chief at Kamloops where a guy burnt batteries to get the lead out and tried to recycle contaminated BC Hydro transformers. He was only subject to a \$1,000 fine. The statements earlier on are true. The amendments

Les impôts sont un élément fondamental de tout gouvernement autonome. Sans impôts et sans autonomie, il n'y a pas d'économie. Sans économie, on ne peut avoir toutes les choses dont les autres ont parlé et dont on parle depuis de nombreuses années, voire de nombreuses générations.

Mes connaissances, je les ai acquises sur le terrain. Puisqu'il n'y a pas de consensus, la seule façon d'aller de l'avant, c'est d'apporter des changements graduels.

Le sénateur Tannas : Pour revenir au projet de loi, M. Clarke, un député et membre d'une Première Nation, a décidé de ne pas crier après une crevaison. Mais, à sa façon et bien modestement, il a décidé de proposer des changements graduels et d'ajouter une disposition qui oblige la tenue de discussions. Est-ce suffisant?

M. Jules : Il n'y a aucune limite. Les possibilités sont innombrables. La seule chose qui nous empêche d'aller de l'avant, c'est notre imagination. Lorsque mon fils avait environ six ans, il avait peur de dormir. Je lui ai dit : « Je suis ici. Tu peux dormir. Il n'y a rien à craindre. De quoi as-tu peur? » Il m'a répondu : « De mon imagination. » C'est ce qui nous empêche d'aller de l'avant. Les gens ne peuvent s'imaginer un monde sans la Loi sur les Indiens.

Bien entendu, M. Clarke pourrait proposer bien plus de choses. Mais, en tant que membre d'une Première Nation, il a bien réfléchi à la question et s'est dit : « Voici la contribution que j'aimerais apporter de mon vivant. » Cela signifie... Lorsque Michel-Ange a sculpté la Pieta, il ne l'a pas fait d'un seul coup. Il a procédé morceau par morceau et, grâce à son imagination, il a transformé une pierre en une œuvre d'art incroyable.

Le sénateur Tannas : Merci.

Le sénateur Enverga : Merci à tous les témoins. Un des témoins précédents a dit qu'il y avait des coûts associés à l'application de services. Vous dites qu'il n'y en a pas. Pourriez-vous m'expliquer quels sont les coûts, s'il y a lieu?

M. Jules : La Commission de la fiscalité des Premières Nations et l'Université de la Saskatchewan offrent ce service gratuitement aux Premières Nations. Il coûte environ 190 000 \$. Nous négocions ce service chaque année avec le ministère, mais le coût n'est pas refilé aux collectivités des Premières Nations. Ce sont le gouvernement du Canada et la Commission de la fiscalité des Premières Nations qui assument ce coût.

Le sénateur Enverga : Ce projet de loi propose des amendes. Cela pourrait-il vous aider?

M. Jules : Bien entendu, mais les amendes stipulées dans la Loi sur les Indiens sont de 500 \$ ou de 1 000 \$. Lorsque j'étais chef à Kamloops, un individu a fait brûler des piles pour en retirer le plomb et a tenté de recycler un transformateur contaminé de BC Hydro. Il s'est vu imposer une amende de 1 000 \$. Les déclarations que nous avons entendues plus tôt sont véridiques.

that Mr. Clarke is proposing really move us forward, but they don't deal with a lot of the tough issues that need to be grappled with, such as the environmental standards on reserve lands. We're exempt from environmental standards. We have to come up with them ourselves. We talk about an inherent right, and one of the fundamentals that Canada is looking at is how you can protect the environment for future generations. A \$1,000 fine is good, but it's not enough.

Senator Enverga: With the fines that you can levy now, do you think it will create conflict within the confines of the particular community, being that you're trying to manage your own self now? Do you think it will create conflict or confusion?

Mr. Jules: No. My experience is that when you have the jurisdiction and you start creating fines, which is really saying, "You owe me this," that puts you in a very powerful position, but it also means, on the other hand, that you have to be fair. You must have just processes to deal with them. I just simply go back to the fact that the dollar amounts are not adequate.

Senator Enverga: May I have one more question, Mr. Chair? I want to talk to Ms. Lavallée about the consultation that MP Clarke has given you. Do you think it's comprehensive enough to be able to let you tell them what you need? Do you think it's enough, or do you need more questions to be asked about the consultation so that we can complete the whole package of the bill?

Ms. Lavallée: As I said, the changes being proposed by Mr. Clarke's bill are not dissimilar to the governance act that was proposed in 2008. I believe that was almost a two-year process, and there was extensive consultation on that, so this one was actually really easy for us. I participated in those community sessions right across Canada back then. What Mr. Clarke brought forth was very minor compared to what was being proposed under the old governance act.

Senator Enverga: I understand that not everybody replied back to MP Clarke. Do you know why that would be? Do you have any idea what the hesitation would have been?

Ms. Lavallée: Well, the reality is that our community is no different than general society. How many of us get flyers or questionnaires or surveys, either through the mail or on the phone, and we hang up? I know I do quite a few times, especially when it comes at suppertime. It's the same thing when you get it in the mail. You look at it and, oh, into the garbage it goes. Some people are just like that, unfortunately.

If they don't really understand initially what it's about, they tend to throw it into a cupboard or a drawer and say, "I'll look at it later." That's where I took my responsibility as a leader to contact my chiefs and presidents across Canada and explain what it was, who Mr. Clarke was, what he was attempting to do, and I encouraged them to contact him or his office, and several of our

Les amendements proposés par M. Clarke nous permettent d'aller de l'avant, mais ils ne s'attaquent pas aux questions difficiles, comme les normes environnementales dans les réserves. Nous sommes exemptés des normes environnementales en vigueur. Nous devons élaborer nos propres normes. On parle d'un droit inhérent. Un des dossiers fondamentaux auquel s'attaque le Canada est la protection de l'environnement pour les prochaines générations. Une amende de 1 000 \$, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant.

Le sénateur Enverga : Selon vous, les amendes en question vont-elles créer des conflits au sein de la collectivité, vous qui tentez d'être autonomes? Cela risque-t-il de créer des conflits ou de la confusion?

M. Jules : Non. Selon mon expérience, le fait d'avoir cette compétence, de pouvoir imposer des amendes, constitue un pouvoir très important. Mais, cela signifie également qu'il faut être juste. Il faut adopter des processus équitables. Je le répète, le montant des amendes n'est pas suffisant.

Le sénateur Enverga : Puis-je poser une autre question, monsieur le président? Madame Lavallée, j'aimerais parler de la consultation que vous avez eue avec le député Clarke. Était-ce suffisant comme consultation pour vous permettre d'exprimer vos besoins? Était-ce suffisant ou auriez-vous besoin d'autres informations au sujet de la consultation afin que nous puissions conclure avec ce projet de loi?

Mme Lavallée : Comme je l'ai dit, les changements proposés dans ce projet de loi sont semblables à ceux proposés en 2008 dans le cadre du projet de loi sur la gouvernance. Si je ne m'abuse, à l'époque, le projet de loi avait été présenté après un processus de consultation détaillé de deux ans. Cette fois-ci, le processus a été très facile. À l'époque, j'ai participé aux séances communautaires à l'échelle du pays. Ce que propose M. Clarke dans ce projet de loi n'est rien comparativement à ce qui avait été proposé dans le cadre du projet de loi sur la gouvernance.

Le sénateur Enverga : Si j'ai bien compris, ce ne sont pas tous ceux à qui M. Clarke a envoyé une lettre qui y ont répondu. Savez-vous pourquoi?

Mme Lavallée : Notre collectivité n'est pas différente du reste de la société. Combien d'entre nous refusent de répondre à un sondage téléphonique ou jettent aux ordures des dépliants, questionnaire ou sondages reçus par la poste? C'est ce que je fais à l'occasion, notamment à l'heure du souper. C'est ce qu'on fait également avec ce qu'on reçoit par la poste. On y jette un coup d'œil, puis on le jette aux ordures. Malheureusement, il y a des gens comme ça.

S'ils ne comprennent pas tout de suite de quoi il est question, les gens ont tendance à mettre l'envoi postal dans une armoire ou un tiroir en se disant : « J'y reviendrai plus tard. » C'est la raison pour laquelle j'ai pris l'initiative, en tant que leader, de communiquer avec mes chefs et présidents à l'échelle du pays afin de leur expliquer quel était le document, qui est M. Clarke et

PTOs did. I also made an opportunity for him, as I said, to come to our annual general assembly and meet with our people coming in from our communities. I took the responsibility.

Senator Enverga: Thank you for that.

Senator Wallace: National Chief Lavallée, in your opening comments, you mentioned that the Congress of Aboriginal Peoples has represented the interests of off-reserve, status and non-status Indians, Southern Inuit and Metis throughout the country and is also a national voice for its affiliate organizations that advocate on behalf of Aboriginal peoples living off-reserve.

From the comments you've made, it would seem that the Congress of Aboriginal Peoples is supportive of Bill C-428. It's my understanding that approximately 600,000 Aboriginal people live off-reserve in Canada and would be represented through your organization. Is that at all accurate?

Ms. Lavallée: Today, under the new statistics and figure used by the government itself, close to 700,000 Aboriginal people live off-reserve across this country.

Senator Wallace: All right.

Ms. Lavallée: You don't have to belong to the Congress of Aboriginal Peoples to have your voice heard. I take questions, emails and telephone calls even from people who don't belong to the congress, and you can go on our website at any time. I'm on Twitter and Facebook, and I can be contacted at any time.

Senator Wallace: Would it be accurate to say that approximately 75 per cent of all Aboriginal peoples in Canada live off-reserve? Would that be correct?

Ms. Lavallée: Approximately.

Senator Wallace: You said that as the national chief of the congress you're supportive of the bill. What could you say about the general level of support for this bill among your members of the Aboriginal peoples living off-reserve?

Ms. Lavallée: I would have to have a mandate by my governing boards, which are elected in each province by the people within those provinces, in order to be able to support something on behalf of the Congress of Aboriginal Peoples.

Senator Wallace: Okay, thank you.

Senator Ngo: This is the question for Chief Jules. Clause 2 of the bill proposes the elimination of having the fine money returned to the Crown and so on. How does clause 9 of Bill C-428 impact upon the important role of the First Nations Tax Commission regarding section 83, the bylaws?

Mr. Jules: Well, clause 9 really doesn't impact us because section 83 is still an alive part of the Indian Act.

Senator Ngo: Could you elaborate a little?

ce qu'il tentait de faire. Je les ai encouragés à communiquer avec M. Clarke et plusieurs de nos OPT l'ont fait. J'ai également profité de l'occasion pour inviter M. Clarke à participer à notre assemblée générale annuelle afin qu'il puisse rencontrer les gens de notre collectivité. J'ai pris cette initiative.

Le sénateur Enverga : Merci.

Le sénateur Wallace : Chef national Lavallée, vous avez dit, dans votre exposé, que le Congrès des peuples autochtones représente les intérêts des Autochtones hors réserve, inscrits et non inscrits, des Inuits du Sud et des Métis et qu'il était également la voie nationale de ses organisations affiliées qui défendent les intérêts des peuples autochtones hors réserve.

Selon vos propos, le Congrès des peuples autochtones appuie le projet de loi C-428. Si j'ai bien compris, environ 600 000 Autochtones vivent hors réserve au pays et c'est votre organisation qui les représente. Est-ce exact?

Mme Lavallée : Selon les dernières statistiques du gouvernement, il y a maintenant prêt de 700 000 Autochtones qui vivent hors réserve au pays.

Le sénateur Wallace : D'accord.

Mme Lavallée : Il n'est pas nécessaire d'être membre du Congrès des peuples autochtones pour se faire entendre. Des gens qui ne sont pas membres du congrès m'envoient des courriels et m'appellent pour me poser des questions. Nous avons également un site web accessible en tout temps. Je suis présente sur Twitter et Facebook et on peut me joindre à tout moment.

Le sénateur Wallace : On pourrait dire qu'environ 75 p. 100 des Autochtones au Canada vivent hors réserve, n'est-ce pas? Est-ce exact?

Mme Lavallée : Oui, environ.

Le sénateur Wallace : Vous dites qu'en tant que chef national du congrès, vous appuyez ce projet de loi. Selon vous, est-ce que la majorité de vos membres hors réserve appuie également ce projet de loi?

Mme Lavallée : Avant d'appuyer un projet de loi comme celui-ci au nom du Congrès des peuples autochtones, je dois d'abord obtenir l'autorisation des conseils d'administration élus dans chaque province.

Le sénateur Wallace : D'accord, merci.

Le sénateur Ngo : Ma question s'adresse au chef Jules. L'article 2 du projet de loi propose d'éliminer l'obligation de redonner à la Couronne les sommes recueillies par l'entremise des amendes. Quel sera l'impact de l'article 9 du projet de loi C-428 sur le rôle important que joue la Commission de la fiscalité des Premières Nations par rapport à l'article 83, les règlements?

M. Jules : En fait, l'article 9 ne nous concerne pas, puisque l'article 83 demeure une partie intégrale de la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Ngo : Que voulez-vous dire?

Mr. Jules: Well, right now, it talks about the replacement of section 86 of the Indian Act, and it doesn't affect section 83, so section 83 is still a section of the Indian Act that requires the minister to look at a taxation bylaw and consult with the First Nations Tax Commission and then pass the bylaw.

Senator Ngo: Thank you.

Senator Raine: I just would ask you, Manny Jules, if you could clarify this. Right now, the publication of bylaws goes through the ministry. Is there an obligation to publish those bylaws now, or is this something new in the act?

Mr. Jules: Right now, under the act, there's no requirement to publish the laws. Because it was repealed by the Statutory Instruments Act quite a while ago, it was up to each individual First Nation.

But what happened as a result of that, when I worked on Bill 64, provincial legislation that allowed us to occupy the tax field, we had to rely on the provincial gazette to notify municipalities and individuals that they were going to be impacted by a First Nations law, and that gave rise to my thought of why can't we have our own gazette. Why can't we have our own *First Nations Gazette*, and that was the genesis of ultimately having this institution to help First Nations promulgate their own laws.

For the first time, as a result of this particular piece of legislation, there will be an option for First Nations to use the *First Nations Gazette*.

Senator Raine: With respect to the proposed section 86, right now it says "on an Internet site, in the *First Nations Gazette* or in a newspaper that has general circulation." I suppose that because you have the *First Nations Gazette* and there is no cost, it will become the preferred option for First Nations. Is that what you're anticipating?

Mr. Jules: I'm hopeful of that.

Senator Raine: It's kind of a nice way of doing it, then, because it does give them the other options, but with the gazette in place, it looks like it will move into that space.

Mr. Jules: Yes.

Senator Raine: Thank you.

Senator Dyck: Senator Wallace was good enough to get the statistics on on- and off-reserve Aboriginal peoples in Canada. Of course, we all know most of them live off-reserve, but doesn't this bill deal 99.99 per cent, if not completely, with on-reserve residents?

Ms. Lavallée: Yes, it does.

Senator Dyck: So the off-reserve component is really not relevant to the bill.

M. Jules : Le projet de loi propose de remplacer l'article 86 de la Loi sur les Indiens, mais pas l'article 83. Donc, l'article 83 demeure inchangé et oblige le ministre à tabler sur un règlement en matière de taxation, en consultation avec la Commission de la fiscalité des Premières Nations, puis à l'adopter.

Le sénateur Ngo : Merci.

La sénatrice Raine : Monsieur Jules, j'aimerais avoir une précision. Actuellement, la publication des règlements est une responsabilité ministérielle. Existe-t-il une obligation de publier les règlements ou est-ce une nouveauté que propose ce projet de loi?

M. Jules : En vertu de la loi, la publication des lois n'est pas obligatoire. Puisque cette obligation a été abrogée avec l'adoption de la Loi sur les textes réglementaires, cette responsabilité revenait à chaque Première Nation.

Par la suite, lorsque je travaillais au projet de loi 64, la législation provinciale nous a autorisés à faire la perception des impôts. Il fallait à l'époque utiliser la gazette provinciale pour informer les municipalités et les citoyens qu'ils allaient être touchés par une loi des Premières Nations. Je me suis alors demandé pourquoi nous ne pourrions pas avoir notre propre gazette. Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir notre *Gazette des premières nations*? C'est ce qui a mené à la création de cette institution visant à aider les Premières Nations à promulguer leurs propres lois.

Grâce à ce texte législatif, pour la première fois, les Premières Nations auront l'option d'utiliser la *Gazette des premières nations*.

La sénatrice Raine : L'article 86 proposé dit : « [...] sur un site Internet, dans la *Gazette des premières nations* dans un journal largement diffusé [...] » Puisque la *Gazette des premières nations* est offerte gratuitement, elle deviendra l'option préférée des Premières Nations. Est-ce que c'est ce que vous envisagez?

M. Jules : Je l'espère.

La sénatrice Raine : C'est bien, car cela leur donne d'autres options. Il semblerait qu'elles vont se tourner vers la gazette.

M. Jules : Oui.

La sénatrice Raine : Merci.

La sénatrice Dyck : Le sénateur Wallace a été assez gentil pour nous fournir les statistiques sur les Autochtones hors réserve et dans les réserves. Bien entendu, nous savons tous que la plupart des Autochtones vivent hors réserve. Toutefois, presque tout le projet de loi, sinon tout le projet de loi, concerne les Autochtones hors réserve, n'est-ce pas?

Mme Lavallée : C'est exact.

La sénatrice Dyck : Donc, l'élément hors réserve n'est pas vraiment pertinent en ce qui a trait à ce projet de loi.

Ms. Lavallée: Well, it is relevant, in particular, for those of us who are status living off-reserve because we have a vested interest in the community if we so choose to exercise it.

Mr. Jules: Without having laws promulgated through the *First Nations Gazette*, individuals who live off-reserve wouldn't be able to know what's going on on the reserve.

Senator Dyck: Yes.

Mr. Jules: As the national chief was saying, those individuals have every right to be able to be informed and to give their consent to activities that take place on reserve lands.

Senator Dyck: Yes, just for information purposes, yes. Okay, that's all.

The Chair: Chief Jules, you've said that the requirement of the Minister of Aboriginal Affairs to report on developing new legislation to replace the Indian Act is a key element of the bill. I think you were here this morning when we had the Assembly of First Nations representatives say that no, it will just be about developing a report rather than on progress. They said it will exclude First Nations; the collaboration didn't work when section 67 of the Human Rights Act was being consulted on; it won't recognize Aboriginal and treaty rights; it isn't consistent with the Crown's duty to consult; nor is it consistent with the UN declaration.

That is a strong forecast that this would be meaningless, but you've said it's a key element to the bill.

Could you comment on those strongly negative views?

Mr. Jules: Well, you have to put the minister in his proper context. He's a minister of the Crown sitting at the cabinet table of government. Parliament answers to all of the Canadian people, including First Nations, Inuit and others of indigenous ancestry. If you have a minister of the Crown giving an annual report about his progress made on a myriad of issues, I think that is an incredibly important part of the future.

The Chair: Thank you.

Again, thanks to both witnesses, and, colleagues, I think we've covered a lot of ground today.

With that, this meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, October 1, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement, met this day at 6:48 p.m. to give consideration to the bill.

Mme Lavallée : Enfin, si, notamment pour les Autochtones inscrits qui vivent hors réserve, car ils ont un intérêt direct dans la collectivité et peuvent se prononcer, s'ils le désirent.

M. Jules : Si les lois ne sont pas promulguées par l'entremise de la *Gazette des premières nations*, les Autochtones hors réserve ne pourront pas savoir ce qui se passe dans les réserves.

La sénatrice Dyck : D'accord.

M. Jules : Comme l'a souligné le chef national, ces Autochtones ont le droit d'être informés et de donner leur consentement aux activités qui se déroulent dans les réserves.

La sénatrice Dyck : Oui, à titre indicatif. D'accord, c'est tout ce que je voulais dire.

Le président : Chef Jules, vous dites que l'exigence selon laquelle le ministre des Affaires indiennes doit présenter un rapport sur le travail accompli en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens constitue un élément clé du projet de loi. Je crois que vous étiez présent ce matin lorsque les représentants de l'Assemblée des Premières Nations ont dit qu'il est simplement question d'élaborer un rapport et non de faire rapport sur les progrès réalisés. Selon eux, les Premières Nations seront exclues; la collaboration n'a pas été fructueuse lors des consultations sur l'article 67 de la Loi sur les droits de la personne. Ils avancent que les Autochtones et les droits issus de traités ne seront pas respectés, que cet article ne respecte pas l'obligation de consulter de la Couronne et qu'il n'est pas conforme avec la déclaration des Nations unies.

Cela voudrait dire que cet article est inutile. Pourtant, vous dites qu'il constitue un élément clé du projet de loi.

Que pensez-vous de ces propos très négatifs?

M. Jules : Il faut regarder le travail du ministre dans le bon contexte. Il siège au cabinet. Le Parlement doit rendre des comptes aux citoyens canadiens, y compris les membres des Premières Nations, les Inuits et les autres peuples autochtones. Je crois qu'il est très important que le ministre fédéral soit tenu de publier annuellement un rapport sur les progrès réalisés dans une multitude de dossiers.

Le président : Merci.

Encore une fois, je tiens à remercier nos témoins. Chers collègues, je crois que nous avons fait beaucoup de travail aujourd'hui.

Cela dit, la séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 1^{er} octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, auquel a été renvoyé le projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant le remplacement de cette loi, se réunit aujourd'hui, à 18 h 48, pour en étudier la teneur.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I'd like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in Ottawa in this room or via CPAC or the web.

I'm Dennis Patterson from Nunavut. Our mandate in this committee is to examine legislation and matters relating generally to the Aboriginal peoples of Canada.

This evening, we will continue our study of Bill C-428, An Act to amend the Indian Act (publication of by-laws) and to provide for its replacement. We will hear from one individual, a legal expert, Ian Peach, via video conference. We have available as resource people to us tonight two federal government departments and their officials, Aboriginal Affairs and Northern Development and the Department of Justice.

Before proceeding to the testimony, could I please ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good evening. I am Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Dyck: Good evening. I am Senator Lillian Dyck from Saskatchewan.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak from Ontario.

The Chair: Thank you. Mr. Peach, can you hear us?

Ian Peach, Consultant, as an individual: Yes, I can hear you just fine. Can you hear me?

The Chair: Yes, we can. Thank you very much. I would like to welcome you as a legal expert and former Dean of Law. We look forward to your presentation, which will be followed by questions from the senators. Please proceed. Thank you.

Mr. Peach: Thank you. Good evening, honourable senators. Thank you for the opportunity to speak to this matter. I would say, to begin with, that I'm quite supportive of the intent of the bill as it's articulated in the preamble, to modernize and ultimately replace the Indian Act.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, que ce soit sur place, sur CPAC ou sur le Web.

Je m'appelle Dennis Patterson et je suis du Nunavut. Le mandat de notre comité est d'examiner les lois et les questions qui touchent les peuples autochtones du Canada en général.

Nous poursuivons ce soir notre étude du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (publication des règlements administratifs) et prévoyant son remplacement. Nous écouterons le témoignage en vidéoconférence du juriste Ian Peach. Pour nous aider dans nos efforts, nous pouvons compter ce soir sur la présence de représentants de deux ministères fédéraux, soient ceux d'Affaires autochtones et Développement du Nord et ceux du ministère de la Justice.

Avant que nous écoutions le témoignage de M. Peach, je vais demander aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Moore : Bonsoir. Je suis Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Dyck : Bonsoir. Je suis la sénatrice Lillian Dyck, de la Saskatchewan.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Beyak : La sénatrice Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le président : Merci. Monsieur Peach, pouvez-vous nous entendre?

Ian Peach, expert-conseil, à titre personnel : Oui, je vous entends très bien. Et vous?

Le président : Oui, nous vous entendons. Merci beaucoup. Je tiens à souligner que vous êtes juriste et que vous avez été doyen d'une faculté de droit. Nous sommes impatients d'écouter ce que vous avez à nous dire. Votre exposé sera suivi de questions des membres du comité. Veuillez commencer. Merci.

M. Peach : Merci. Honorables sénateurs et sénatrices, bonsoir. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler de cette question. Je dois d'emblée vous avouer que j'appuie à fond l'intention qui sous-tend ce projet de loi tel qu'elle est formulée dans le préambule, c'est-à-dire la modernisation de la Loi sur les Indiens et, au final, son remplacement.

I would say that this particular bill seems a small step in this direction, actually. Nonetheless, it is a step in the right direction. There is some simplification of the Indian Act provisions and certainly some removal of bureaucrats from First Nations decision making and administrative processes. That, to my mind, leads to stronger accountability relationships between the First Nations leadership and their citizens rather than between First Nations leadership and Ottawa.

I'm also very supportive of having the AANDC minister report annually to the relevant Commons committee on work and progress made to replace the Indian Act, as I believe the minister should be accountable to the house for efforts made to replace the Indian Act with more modern legislation or, indeed, with agreements that better reflect our current understanding of the Crown-Aboriginal relationship, the honour of the Crown and the intent and desire for reconciliation between the Crown and indigenous peoples.

I also support the idea in this bill of making First Nations bylaws available to members of First Nations through various alternative means: those of the Internet, the *First Nations Gazette* or a newspaper with general circulation on reserve. This, to my mind, supports the rule-of-law principle that it should be possible for those who are governed by laws to know what those laws say. Therefore, it supports true accountability of First Nations leadership to their citizens.

If I may go off on a tangent for a moment, I do wish that the First Nations Financial Transparency Act had used the approach proposed in Bill C-428. Requiring financial statements to be posted on the AANDC website does not, to my mind, strike me as necessary or indeed even appropriate for providing accountability of First Nations leadership to their citizens. I see the relevant section of Bill C-428 as a very good effort to build and strengthen those accountability relationships.

I also understand that there is some concern, either from honourable senators or that has been expressed to them, about this bill's removal of the denominational school provisions in the Indian Act. I must say that I'm not particularly concerned by this. Some provinces, most notably Quebec and Newfoundland and Labrador, have eliminated denominational schools, and First Nations are generally too small to have separate Protestant and Roman Catholic schools. So it seems logical and consistent with educational governance reforms that have taken place elsewhere to remove what are, to my mind, very strict and, frankly, in many ways impractical, denominational schools provisions in the Indian Act.

The provisions that are currently in sections 120 and 121 in particular strike me as simply adding increasingly unnecessary complexity to the task of administering First Nations schools.

Ce projet de loi particulier m'apparaît comme un pas dans la bonne direction, mais d'un pas, somme toute, plutôt modeste. Le document simplifie certaines dispositions de la Loi sur les Indiens et permettra de supprimer un certain nombre de bureaucrates des processus décisionnels et administratifs des Premières Nations. Selon moi, ces dispositions se traduiront par des relations redditionnelles plus rigoureuses entre les dirigeants des Premières Nations et leurs citoyens plutôt qu'entre les dirigeants des Premières Nations et Ottawa.

Je vois aussi d'un très bon œil la disposition qui exige du ministre d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada qu'il fasse chaque année le point sur le travail et les progrès réalisés pour remplacer la Loi sur les Indiens par une loi plus moderne ou par des accords qui soit plus fidèles à la compréhension que nous avons maintenant de la relation entre la Couronne et les Autochtones et de l'honneur de la Couronne, ainsi qu'au désir de réconcilier les choses entre la Couronne et les peuples autochtones.

J'appuie aussi l'idée que défend ce projet de loi de rendre les règlements des Premières Nations disponibles pour leurs membres par le biais de divers supports, soit par l'Internet, dans la *Gazette des premières nations* ou dans les journaux grand public des réserves. Ces dispositions appuient selon moi le principe de la primauté du droit voulant que les gouvernés aient le droit de savoir ce que disent les lois qui les gouvernent. C'est en outre un moyen efficace d'appuyer la responsabilité qu'ont les dirigeants des Premières Nations envers leurs citoyens.

Cela dit, j'espère sincèrement que la Loi sur la transparence financière des Premières Nations s'est servie de l'approche proposée dans le projet de loi C-428. Le fait d'exiger que les états financiers soient affichés dans le site web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada ne m'apparaît pas comme quelque chose de nécessaire ou même d'adéquat pour assurer la responsabilisation des dirigeants des Premières Nations à l'égard de leurs citoyens. L'article du projet de loi C-428 à ce sujet est un effort louable pour renforcer ces rapports redditionnels.

Je crois aussi comprendre que la suppression des dispositions de la Loi sur les Indiens sur les écoles confessionnelles a suscité certaines questions chez vous, honorables sénateurs, ou chez certains qui vous les auront relayées. Je dois dire que cet aspect ne me préoccupe pas outre mesure. Certaines provinces, notamment le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, ont éliminé les écoles confessionnelles, et les Premières Nations sont en général trop petites pour avoir des écoles protestantes ou catholiques séparées. Ces aménagements semblent donc logiques, et ils s'harmonisent aux réformes de gouvernance en éducation qui ont eu cours à certains endroits pour faire abstraction des dispositions de la Loi sur les Indiens sur les écoles confessionnelles — des dispositions très fermes et, à bien des égards, difficilement applicables.

Les articles 120 et 121 en particulier semblent ajouter un degré de complexité indu à l'administration des écoles des Premières Nations.

As I thought about this, though, I went back to section 81 of the Indian Act, which is the section that provides bylaw-making powers to the council. As I thought about it, I thought I might suggest to you for consideration that band councils be given the power under section 81 to make bylaws that, as section 81 says, are not inconsistent with this act, the Indian Act, or with any regulation made by the Governor-in-Council or the minister for the regulation of education on reserve. Such a power would allow First Nations to address the denominational school issue, if it is an important issue for that First Nation, and to enforce attendance at school, whether through truant officers, which this bill proposes to eliminate from the Indian Act, which is just fine, or through alternative means of enforcement of school attendance at the level of the individual First Nation. So, again, this empowers the community to make decisions for the community.

As I look through the bill, that's really all I have to say about it by way of introduction. Thank you for giving me the opportunity to share my thoughts on Bill C-428 with you this evening. I'm happy to answer whatever questions you may have that I am capable of answering.

The Chair: Thank you very much, Mr. Peach. Your insights are appreciated, I know, and I'm sure there will be some follow-up questions from senators.

I'll defer, first of all, to our deputy chair, Senator Dyck.

Senator Dyck: Thank you for your presentation, Mr. Peach. You covered a bit about the denominational schools, and you're saying you weren't concerned that that was sort of a trend that's happening in the provinces anyway.

I don't know whether you've had a chance to look at the concerns that were raised by the St. Kateri School near Lethbridge, Alberta. Are there any other denominational schools like that on reserves in Canada? That may be a question that should be directed to the department, but I'm wondering if you may know.

Mr. Peach: Regrettably, I do not. However, I think giving chief and council bylaw-making powers over the regulation of education on reserve would allow for such particular local circumstances to be addressed by the First Nations community. Because I don't know, it struck me as a reasonable way to address such possibilities.

Senator Dyck: If I understood you correctly, you were saying that under the bylaw-making powers the chief and council could allow such a denominational school to exist on a reserve. Is that right?

Cependant, alors que je réfléchissais à cela, j'ai jeté un coup d'œil à l'article 81 de la Loi sur les Indiens, où sont conférés les pouvoirs du conseil d'adopter des règlements. Et ce que j'aimerais vous suggérer, ce serait d'envisager la possibilité d'inscrire à l'article 81 le pouvoir des conseils de bande d'adopter des règlements qui, toujours selon cet article, ne seraient pas conformes à cette loi, la Loi sur les Indiens, ou à quelque règlement du gouverneur en conseil ou du ministre concernant l'éducation dans les réserves. Un tel pouvoir permettrait aux Premières Nations qui en ressentent le besoin de s'attaquer au problème des écoles confessionnelles et d'améliorer l'assiduité à l'école, soit par le recours à des agents de surveillance — que ce projet de loi propose de supprimer de la Loi sur les Indiens, ce qui est une bonne chose — ou par d'autres moyens propres à chacune d'elles. On veillerait ainsi à donner plus de pouvoir à la communauté en lui permettant de prendre des décisions pour elle-même.

De prime abord, c'est à peu près tout ce que j'ai à dire sur ce projet de loi. Merci de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de mes réflexions à ce sujet. Je serai heureux de répondre à vos questions dans la mesure de mes capacités.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Peach. Je crois savoir que vos opinions ont été très bien reçues et que quelques sénateurs auront assurément des questions à vous poser.

Pour commencer, je vais laisser la parole à la vice-présidente de notre comité, la sénatrice Dyck.

La sénatrice Dyck : Merci de votre exposé, monsieur Peach. Vous avez parlé un peu des écoles confessionnelles et vous avez affirmé que, de toute façon, vous ne vous préoccupez pas du fait que cela pouvait constituer une tendance parmi les différentes provinces.

Je ne sais pas si vous avez eu la chance de prendre connaissance des préoccupations formulées par l'école Saint Kateri, qui est dans la région de Lethbridge, en Alberta. Y a-t-il d'autres écoles confessionnelles comme celle-là dans d'autres réserves du pays? C'est peut-être une question que je devrais poser au ministère, mais je me demandais si vous étiez au courant.

M. Peach : Malheureusement, je ne le suis pas. Cependant, je crois que les pouvoirs dévolus aux chefs et aux conseils de faire des règlements concernant l'éducation dans les réserves permettent à la communauté des Premières Nations visée de s'ajuster à des situations locales particulières comme celle-là. Il s'agit selon moi d'une façon raisonnable de répondre à des éventualités de la sorte.

La sénatrice Dyck : Si je vous ai bien compris, vous affirmez que les pouvoirs qu'ont les chefs et les conseils d'adopter des règlements pourraient leur permettre de cautionner l'existence d'une école confessionnelle sur une réserve. Est-ce exact?

Mr. Peach: There is no bylaw-making power at the moment to regulate education on reserve. If such a bylaw-making power were added to section 81, then indeed that could be addressed by chief and council as part of the regulation of education on reserve.

Senator Dyck: I don't claim to understand their position clearly, but I think what they were concerned about was the removal of the provision in section 114 of the Indian Act that allows the Governor-in-Council to authorize a minister to enter into an agreement with religious or charitable organizations. That would mean subsection (e) of that clause would be removed. Under clause 115 of the Indian Act, it would take out subsection (c) that deals with entering into agreements with religious organizations.

If that is taken out of the Indian Act, can a bylaw on a reserve still allow agreements to be made with the minister? If the reserve says they want to make an agreement with the minister could they still do it, despite the fact that those sections are no longer in the Indian Act?

Mr. Peach: I would make two comments on that. First, the band council would likely have the power to make such an agreement as part of its authority to regulate education on reserve. As well, I would think that the Governor-in-Council would have the power to authorize the minister, if it was felt necessary to make such agreements. The constitutional authority of the Governor-in-Council is quite wide under common law, even if not in legislation. I would think that that power would still exist.

I would also note that, as I read sections 114 and 115, they would eliminate the power of the minister to enter into agreements. New agreements would not be authorized by sections 114 and 115 because of the amendments, but it would have no effect on existing agreements.

Senator Dyck: So this wouldn't affect any agreement that they have now?

Mr. Peach: No, it would not invalidate existing agreements, not the way I read what 114 and 115 say now. Existing agreements would still be legally valid.

Senator Dyck: That's interesting. Thank you for that information.

I'm going to move now to another section of the bill that I still don't have a lot of clarity on, so forgive me if I don't explain it very well. It has to do with the special reserves.

The bill is talking about eliminating special reserves.

The Chair: What section is that? Clause 6?

Senator Dyck: I believe so.

The Chair: Just to assist members of the committee, clause 6?

M. Peach : À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'adopter des règlements pour encadrer l'éducation dans les réserves. Si un tel pouvoir était stipulé à l'article 81, les chefs et les conseils pourraient dès lors intervenir par le biais de la réglementation sur l'éducation dans les réserves.

La sénatrice Dyck : Je ne peux pas affirmer comprendre très clairement de quoi il retourne, mais je crois que les gens de St Kateri s'inquiétaient de la suppression du passage de l'article 114 de la Loi sur les Indiens où l'on permet au gouverneur en conseil d'autoriser un ministre à conclure des accords avec des institutions religieuses ou de charité. Cela signifie que l'alinéa e) de cet article serait supprimé. L'alinéa c) de l'article 115 de la Loi sur les Indiens, où il est question de conclure des accords avec des institutions religieuses, devra également sauter.

Si ces deux éléments étaient supprimés de la Loi sur les Indiens, un règlement dans une réserve pourrait-il toujours permettre de conclure des accords avec le ministre? Si une réserve décidait qu'elle souhaite conclure un accord avec le ministre, serait-elle toujours en mesure de le faire même si ces alinéas ont été supprimés de la Loi sur les Indiens?

M. Peach : J'ai deux observations à formuler à ce sujet. D'abord, le conseil de bande aurait vraisemblablement le pouvoir de conclure un tel accord en vertu de son autorité quant à la réglementation de l'éducation dans la réserve. Je crois au reste que le gouverneur en conseil aurait le pouvoir de permettre au ministre de conclure de tels accords s'ils étaient jugés nécessaires. En droit commun, l'autorité constitutionnelle du gouverneur en conseil est passablement vaste, même si elle n'est pas inscrite dans la loi. Je crois que ce pouvoir ne serait pas touché.

Je veux aussi faire remarquer que les modifications apportées aux articles 114 et 115 supprimeront le pouvoir du ministre de conclure des accords; ces modifications rendront impossible la conclusion de nouveaux accords, mais n'auront aucune incidence sur les accords existants.

La sénatrice Dyck : Alors cela ne changera rien aux accords en vigueur?

M. Peach : Non, cela ne pourra pas invalider des accords existants, pas si je me fie au libellé actuel des articles 114 et 115. Les accords existants resteront juridiquement valides.

La sénatrice Dyck : Voilà qui est intéressant. Merci de cette information.

Je vais passer à un autre article du projet de loi que je ne comprends pas encore tout à fait. Alors, je vous prie de m'excuser si mon explication peut vous sembler un peu confuse. L'article porte sur les réserves spéciales.

Le projet de loi propose d'éliminer les réserves spéciales.

Le président : De quel article parlez-vous? De l'article 6?

La sénatrice Dyck : Il me semble que oui.

Le président : Je veux seulement aiguiller les membres du comité, c'est bien l'article 6?

Senator Dyck: Yes. It's going to remove reference in the Indian Act to special reserves.

Mr. Peach: Yes.

Senator Dyck: I'm wondering if you would know what effect that might have. Are there a large number of special reserves now? I believe there are some who think that, if there are special reserves created, it could be a way to augment the addition of land to a First Nation so that it might be a disadvantage to a First Nation if we get rid of special reserves. Do you have any insights into the impact of that particular clause?

Mr. Peach: I have not studied the matter of the extent to which we have special reserves in this country, I will admit, but, again, I think the new subsection 36.1 proposed in the bill would be strictly prospective. So any special reserves that exist as of passage of this bill would continue to exist, and it would simply be the case that, where lands are considered for special reserve status in future, that would not be possible.

I will say as well, from my years in a previous life, shall we say, in the Government of Saskatchewan, where we did treaty land entitlement, I think First Nation, federal and provincial governments have become sufficiently familiar with such additions-to-reserve agreements and processes, such as treaty land entitlement in Saskatchewan, that I don't see such processes to create reserves, as we understand them, rather than using a special reserve provision, to be such a great challenge.

Senator Dyck: Thank you. I am from Saskatchewan, and I know the treaty land entitlement process there has worked very well. I recognize that there are efforts to replicate that in other provinces across the country because I think we were probably the first to undergo and have such success.

Mr. Peach: Yes, I believe so.

Senator Dyck: So that special knowledge may not be as well-known across the country as it is in Saskatchewan, but I thank you for that answer.

To move to some of the other comments, you were talking about clause 2, I think it is, that mentions the reporting to the House of Commons committee?

Mr. Peach: Yes.

Senator Dyck: You were saying that that was okay and that it was a mechanism whereby there's an accountability in helping to move things forward. One of the things that was noted during our study of this bill was that there's no mention of the Senate. Typically, if there is reporting done, we want reporting done to both houses. What is your understanding of the reporting provisions?

La sénatrice Dyck : Oui. Cet article vise à supprimer la référence aux réserves spéciales aux termes de la Loi sur les Indiens.

M. Peach : Oui.

La sénatrice Dyck : Je me demandais si vous savez quel effet cela pourrait avoir. Existe-t-il un grand nombre de réserves spéciales à l'heure actuelle? Je crois que certains pensent que la création de réserves spéciales est une façon pour une première nation d'augmenter la superficie de son territoire, et que la suppression de ces réserves se ferait au détriment de ces Premières Nations. Avez-vous une opinion sur l'impact de cet article?

M. Peach : J'avoue que je ne sais pas à quel point les réserves spéciales sont répandues au Canada, mais j'ai bien l'impression que l'article 36.1 proposé dans le projet de loi serait strictement prospectif. Alors, toutes les réserves spéciales existantes au moment de l'adoption de ce projet de loi continueront d'exister, mais il sera dès lors impossible de convoier des terres pour la création de nouvelles réserves spéciales.

Je dois du reste ajouter que mes années passées à m'occuper des droits fonciers issus des traités pour le gouvernement de la Saskatchewan m'ont permis de comprendre que les Premières Nations, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont suffisamment au fait des accords et processus ayant trait aux ajouts aux réserves — comme ces droits fonciers issus des traités, en Saskatchewan — que je ne crois pas que le processus de créer des réserves représente maintenant un très grand défi, ce qui relativise de beaucoup l'importance de cette disposition sur les réserves spéciales.

La sénatrice Dyck : Merci. Je suis de la Saskatchewan, et je sais que le processus des droits fonciers issus des traités fonctionne très bien là-bas. Je crois que nous avons été les premiers à aller dans cette direction et que cela nous a bien servi. On me dit que d'autres provinces tentent de faire la même chose à travers le pays.

M. Peach : Oui, je crois bien que c'est le cas.

La sénatrice Dyck : Alors, cette connaissance particulière n'est peut-être pas aussi répandue qu'elle l'est en Saskatchewan, mais je vous remercie de votre réponse.

En ce qui concerne vos autres observations, vous avez dit quelque chose au sujet de l'article 2, de cet article où l'on parle de rapports au comité de la Chambre des communes?

M. Peach : Oui.

La sénatrice Dyck : Vous avez dit accueillir favorablement cette disposition parce qu'elle constituait un mécanisme de responsabilisation pour l'avancement de choses. Lorsque nous avons étudié ce projet de loi, l'une des choses que nous avons remarquées c'est qu'on n'y fait nulle part mention du Sénat. Habituellement, lorsqu'il y a des obligations redditionnelles, nous voulons qu'elles s'appliquent aux deux chambres. Comment comprenez-vous ces dispositions sur les obligations redditionnelles?

Mr. Peach: I believe you are correct, and I certainly have no objection to requiring the minister to come before your committee as well. Again, any processes that build transparency to Parliament over the activities that AANDC has been taking on seem entirely reasonable to me. So, if you wish to see the minister report not only to the House committee but also to your committee, I would be perfectly supportive of that.

Senator Dyck: Thank you. You mentioned that the preamble was good. In the preamble of the bill, the fourth clause is concerned about the intention. It states:

Whereas the Government of Canada is committed to continuing its work in exploring creative options for the development of this new legislation in collaboration with the First Nations that have demonstrated an interest in this work;

My question would be about the word “collaboration.” Is there any kind of legal definition? As a lawyer, what would you think the word “collaboration” means?

Mr. Peach: To my mind, “collaboration” would mean that the officials in AANDC would sit with First Nations leadership and express their principles and interests for modernizing legislation or replacing the Indian Act, as the case may be, and seek their views and attempt, whenever possible, to work together to come to a mutually acceptable resolution.

Now, there are things I would say about that. One is that that may be something of a professional bias of mine because I am an old negotiator, and that is my nature. The other is, because that provision is in a preamble, it, of course, has no legal force and effect. It is a statement to encourage the officials to behave in the most honourable way to build towards reconciliation. In that sense, I think it is an excellent reminder to officials that they have a duty to foster reconciliation with indigenous peoples.

Senator Dyck: Okay. So there is no legal force to that collaboration.

Mr. Peach: No.

Senator Dyck: If the word “consultation” had been used, there still would be no legal force because it’s in the preamble.

Mr. Peach: Correct.

Senator Dyck: In general, in a private member’s bill, as there usually are in government bills dealing with First Nations, there usually is some kind of non-derogation clause that talks about the duty to consult. Do you think there should be a similar kind of

M. Peach : Je crois que vous avez raison, et je n’ai aucune objection à ce que le ministre soit tenu de se présenter aussi devant votre comité. Je le répète, tout processus qui permettra d’améliorer la transparence des activités d’Affaires autochtones et Développement du Nord Canada me semble tout à fait justifié. Alors, si vous souhaitez que le ministre présente son rapport à la fois au comité de la Chambre et à celui-ci, je vous appuierai sans réserve.

La sénatrice Dyck : Merci. Vous avez souligné la qualité du préambule. Or, le quatrième paragraphe du préambule porte sur l’intention du projet de loi. Et je cite :

[...] que le gouvernement du Canada est résolu à poursuivre l’étude de différentes voies pour l’élaboration de cette nouvelle loi en collaboration avec les Premières Nations qui manifestent un intérêt à cet égard, [...]

Ma question concerne le mot « collaboration ». Y a-t-il une définition juridique de ce concept? En tant qu’avocat, quelle signification accordez-vous à ce mot?

M. Peach : Dans mon esprit, une « collaboration » voudrait dire que des fonctionnaires d’Affaires autochtones et Développement du Nord Canada s’assoient avec les dirigeants des Premières Nations et exposent les principes et les intérêts qui sous-tendent leur désir de moderniser la Loi sur les Indiens ou de la remplacer. Dans le processus, les fonctionnaires d’AADNC s’efforceront en outre de sonder l’opinion de leurs vis-à-vis et tenteront autant que possible de travailler avec eux afin de trouver une solution mutuellement acceptable.

J’aimerais faire deux observations à ce sujet. La première, c’est que ce genre de choses tombe en plein dans mes cordes, car je suis un négociateur de longue date, et que c’est dans ma nature. La seconde, c’est que le fait que cette disposition soit dans le préambule du projet de loi fait en sorte qu’elle n’a aucune valeur juridique. Il s’agit donc d’une affirmation pour inciter les fonctionnaires à se conduire de la façon la plus honorable qui soit pour favoriser une réconciliation. À ce titre, je crois que c’est une excellente façon de rappeler aux fonctionnaires qu’ils ont le devoir d’encourager la réconciliation avec les peuples autochtones.

La sénatrice Dyck : D’accord. Alors, la collaboration dont on parle n’a aucune valeur juridique?

M. Peach : Aucune.

La sénatrice Dyck : Et si le mot « consultation » avait été utilisé, il n’aurait pas eu davantage de poids juridique puisqu’il est dans le préambule.

M. Peach : C’est exact.

La sénatrice Dyck : Dans les projets de loi d’initiative parlementaire, ce qui est le lot de la plupart des projets de loi du gouvernement relatifs aux Premières Nations, il y a habituellement une sorte de disposition de non-dérogation sur

thing? You're saying there should be something that should reinforce the principles or the honour of the Crown, but do you think a duty-to-consult phrase or clause should be part of the bill?

Mr. Peach: I would say that it certainly would not hurt as a reminder. The more textual references we get in our body of law to that obligation the better. It certainly would not hurt as a reminder. The fact that it does not exist in the bill has no effect because our constitutional law trumps legislation, and our constitutional law says the duty to consult exists.

Senator Dyck: Okay. Just following along that train, in clause 2, which is sort of the follow-up to that preamble to collaborate, it talks about reporting to the House of Commons committee on the work undertaken by the Aboriginal Affairs department in collaboration with First Nations and other interested parties.

I'm wondering: If we replace "collaboration" here with "consultation," would that be an improvement? Because "consultation," I believe, has a more defined meaning.

Mr. Peach: Indeed. I'm not sure, as I think about it now, that it would make any meaningful difference. I see them in this context as essentially synonymous, but certainly it does no harm to replace "collaboration," a more general term, with the better legally defined term "consultation."

Senator Dyck: You see them as synonymous because you're saying that, above all, the constitutional law trumps whatever is in this act, as I understand it.

Mr. Peach: Indeed. I think in the context in which it's phrased in clause 2, "collaboration" and "consultation" are effectively synonymous.

Senator Dyck: From the perspective of some First Nations, I think the reason to put in the non-derogation clause is just a way of reinforcing that, so even though constitutional law is supreme, the addition of a non-derogation clause is a reminder. Is that what you're saying?

Mr. Peach: Indeed. That's exactly what I think. The more often in legislation, in our body of law that deals with the relationship between the Crown and indigenous peoples, we remind those who read the legislation and the bureaucrats who are responsible for effectively implementing it that they have a duty to consult, the better.

Senator Dyck: As the final question for this round, on this same clause, on clause 2, it indicates that the collaboration is with First Nations and other interested parties. In constitutional law, when you talk about "consultation," does that include other parties?

l'obligation de consulter. Croyez-vous que ce projet de loi devrait prévoir quelque chose de semblable? Vous dites qu'il devrait y avoir une disposition pour appuyer les principes ou l'honneur de la Couronne, mais croyez-vous que le projet de loi devrait contenir un passage ou une disposition sur l'obligation de consulter?

M. Peach : Je dirais que cela ne ferait pas de mal de rappeler cette obligation. Les références textuelles à cette obligation sont toujours les bienvenues dans nos textes législatifs; plus il y en a, mieux c'est. On ne perd rien à le rappeler. Mais le fait que ce ne soit pas mentionné dans le projet de loi ne change rien parce que notre droit constitutionnel l'emporte sur cette loi, et que ce droit constitutionnel affirme que l'obligation de consulter existe.

La sénatrice Dyck : D'accord. Dans la même veine, à l'article 2 — qui est ni plus ni moins que la suite de ce que dit le préambule au sujet de la collaboration —, il est question d'un rapport qui devra être présenté au comité de la Chambre des communes pour faire état du travail accompli par le ministère des Affaires autochtones en collaboration avec les Premières Nations et les autres parties intéressées.

Je me pose la question : si nous remplaçons le mot « collaboration » par le mot « consultation », est-ce que cela serait une amélioration? Car je crois que le mot « consultation » a un sens plus précis que « collaboration ».

M. Peach : Tout à fait. Je ne suis pas convaincu, maintenant que j'y pense, que cela ferait une grande différence. Dans ce contexte précis, je les perçois tous les deux essentiellement comme des synonymes, mais je crois que ce ne serait pas une mauvaise chose de remplacer le terme plus général de « collaboration » par celui de « consultation », mieux défini sur le plan juridique.

La sénatrice Dyck : D'après ce que je comprends, vous les percevez comme des synonymes parce que vous affirmez que le droit constitutionnel a préséance sur tout ce qui est dans cette loi.

M. Peach : Vous avez raison. Je crois que, dans le libellé particulier de l'article 2, « collaboration » et « consultation » seraient effectivement synonymes.

La sénatrice Dyck : Du point de vue de certaines Premières Nations, la présence d'une disposition de non-dérogation ne sert qu'à renforcer cela. Par conséquent, même si le droit constitutionnel a préséance, l'ajout d'une telle disposition a fonction de rappel. C'est bien ce que vous dites?

M. Peach : Oui. C'est exactement ce que je pense. Comme je l'ai dit, plus nos lois touchant aux relations entre la Couronne et les peuples autochtones comporteront de dispositions pour rappeler à ceux qui les lisent et aux bureaucrates qui les appliquent qu'ils ont l'obligation de consulter, mieux ce sera.

La sénatrice Dyck : Comme dernière question dans cette série, la collaboration dont on parle à l'article 2 est celle qui se fait avec les Premières Nations et les autres parties intéressées. Aux termes du droit constitutionnel, lorsqu'il est question de « consultation », est-ce que cela inclut les autres parties?

Mr. Peach: The legal duty to consult is with Aboriginal peoples and that is all.

Senator Dyck: Right.

Mr. Peach: But one can engage in consultation with Aboriginal peoples to fulfill the duty to consult and with other interested parties in a more generic sense of the word consultation.

Senator Dyck: When you interpret this bill, then, the other interested parties don't have the same standing. Would that be how it's interpreted?

Mr. Peach: That is right. They do not have a legal right to be consulted in the same way that Aboriginal peoples do, that the Crown has a duty to consult with Aboriginal peoples.

Senator Dyck: If they don't have that legal right, wouldn't it be an improvement to take that phrase out?

Mr. Peach: I would say in the context of section 2, requiring the AANDC minister to report on work done in consultation with First Nations or —

Senator Dyck: It says "collaboration."

Mr. Peach: Indeed. I was thinking if we made the first change that you proposed to go to consultation, in consultation with First Nations or in fulfillment of their duty to consult with First Nations, and in consultation or collaboration, as the case may be, with other interested parties, requiring the minister, the executive branch, to report to Parliament on more rather than less is always a good thing, to my mind.

Senator Dyck: That's it for me for the first round.

The Chair: Thank you. There was a little latitude given there, Senator Dyck.

Senator Enverga: Thank you for your presentation. I heard you said that it's fine to take out the denominational rights clause on the Indian Act and not put it there. Did you say that? I am wondering, if ever a band member decides to have a denominational right, it's a constitutional right, so will the band be forced to have one for the community?

The Chair: You're talking about the right to denominational schools, Senator Enverga?

Senator Enverga: Yes.

Mr. Peach: I would suggest that the right to denominational schools on reserve is a right established only by the legislation. It's not a constitutional right in the same way that section 93, if memory serves, of the Constitution Act 1867 creates denominational school rights in the provinces. I think there is a critical difference there.

M. Peach : L'obligation légale de consulter porte sur la consultation des peuples autochtones, un point c'est tout.

La sénatrice Dyck : C'est ce que je pensais.

M. Peach : Mais la consultation peut se faire avec les peuples autochtones pour se conformer à l'obligation de consulter, et avec d'autres parties, selon une acception plus générique du terme « consultation ».

La sénatrice Dyck : Par conséquent, lorsque vous interprétez ce projet de loi, les autres parties n'ont pas le même statut que les peuples autochtones. Est-ce l'interprétation que l'on doit en faire?

M. Peach : Oui. Les autres parties n'ont pas le même droit d'être consultées que les peuples autochtones; la Couronne n'a pas l'obligation de les consulter comme elle doit le faire avec les peuples autochtones.

La sénatrice Dyck : Si elles n'ont pas le droit légal d'être consultées, ne serait-il pas mieux de supprimer ce bout de phrase du projet de loi?

M. Peach : Dans le contexte de l'article 2, le fait d'exiger du ministre d'AADNC de faire rapport sur le travail effectué en consultation avec les Premières Nations ou...

La sénatrice Dyck : Le texte dit « collaboration ».

M. Peach : Oui. Je tenais compte du premier changement que vous avez proposé, soit d'utiliser le mot « consultation ». Donc, que le ministre, le pouvoir exécutif, présente un rapport au Parlement sur le travail effectué en consultation avec les Premières Nations ou en s'acquittant de son obligation de consulter les Premières Nations, et en consultation ou en collaboration, selon le cas, avec les autres parties intéressées. Je crois qu'il est toujours mieux d'en dire plus que moins.

La sénatrice Dyck : C'est tout pour moi dans cette première série.

Le président : Merci. Sachez, sénatrice Dyck, que je vous ai accordé un peu de latitude.

Le sénateur Enverga : Merci de votre exposé. Je vous ai entendu dire que vous considérez correct de supprimer l'article sur les droits confessionnels de la Loi sur les Indiens et de ne pas l'ajouter ici. C'est bien ce que vous avez dit? Je me demandais... Si un membre d'une bande décide un jour de se prévaloir d'un droit confessionnel, il pourra le faire puisque c'est un droit constitutionnel. Mais est-ce que la bande sera forcée d'en avoir un pour la communauté?

Le président : Est-ce que vous parlez du droit d'avoir des écoles confessionnelles, sénateur Enverga?

Le sénateur Enverga : Oui.

M. Peach : À mon avis, le droit à des écoles confessionnelles dans les réserves est un droit conféré par la loi. Ce n'est pas un droit constitutionnel, comme c'est le cas, si je ne m'abuse, avec l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867, qui a créé un droit aux écoles confessionnelles pour les provinces. Je crois qu'il y a une différence fondamentale entre les deux.

Senator Enverga: It's a totally separate bill. The Constitution is totally different. It's still a fact, though, the denominational right of the community First Nations; right?

Mr. Peach: Indeed, I think they are different things. I think section 93 of the Constitution Act 1867 only seeks denominational school rights and regulation within provinces rather than on reserves.

Senator Enverga: Thank you.

The Chair: Thank you. Maybe I'll just ask a question. Mr. Peach is a legal scholar who has focused on constitutional law, Aboriginal law and policy, and federal and intergovernmental relations over his long career. He has been a Dean of Law at UNB and has worked in Aboriginal self-government in Saskatchewan and also with the federal government with the Federal Interlocutor on Metis and non-status Indians. With that background, we're pleased to have you at our committee tonight.

I wanted to ask you for further comment on your opening remarks that you see the intent of the bill and you're supportive of the intent of the bill to modernize and ultimately replace the Indian Act. You called it a small step, I believe, in this direction.

We've heard it stated by the proponent of the bill and others that there is almost no one that disagrees with the need to remove or substantially replace the Indian Act. There have been efforts over the years I'm sure you're familiar with to radically alter or even gut the Indian Act. You described this bill as a small step in that direction.

Would you have any comments on whether it is better to make incremental progress in modernizing the Indian Act or whether, as a witness before our committee at our last meeting argued, piecemeal is not appropriate and there should instead be a dialogue engaging with First Nations to fully engage them in a process that would lead to radical surgery on the Indian Act and its modernization? You've supported this first step. Does that mean that you would be in favour of the more incremental approach that this bill in a small way represents?

Mr. Peach: Actually, I would suggest the two things you describe are not mutually exclusive. If I could wave a magic wand and have the world as I like, I would like to replace the Indian Act entirely with a series of comprehensive, negotiated self-government agreements with First Nations across the country, but that does not happen all that frequently, and it certainly does not happen overnight. When I was in the government of Saskatchewan, I spent seven years at the self-government table

Le sénateur Enverga : Il s'agit d'une tout autre loi. La Constitution est complètement autre chose. Mais le droit confessionnel des communautés des Premières Nations demeure, n'est-ce pas?

M. Peach : Oui, je crois qu'il s'agit de deux choses distinctes. Je pense que l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 établit les droits aux écoles confessionnelles au sein des provinces plutôt qu'au sein des réserves.

Le sénateur Enverga : Merci.

Le président : Merci. J'aimerais à mon tour poser une question. M. Peach est un juriste qui, au cours de sa longue carrière, s'est surtout intéressé au droit constitutionnel, aux lois et politiques relatives aux Autochtones ainsi qu'aux relations fédérales et intergouvernementales. Il a été doyen de la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, et il a travaillé pour l'autonomie gouvernementale autochtone en Saskatchewan ainsi qu'avec le gouvernement fédéral, au Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits. Compte tenu de cette feuille de route, nous sommes ravis de l'avoir parmi nous, ici, ce soir.

Je voudrais savoir si vous aviez d'autres observations à faire concernant ce que vous avez dit dans votre exposé au sujet de l'intention du projet de loi de moderniser la Loi sur les Indiens et, en définitive, de la remplacer. Vous avez dit qu'il s'agissait d'un modeste pas dans cette direction.

Le parrain du projet de loi et d'autres ont affirmé qu'à peu près personne ne s'oppose à l'abrogation de la Loi sur les Indiens ou, à tout le moins, à une refonte sérieuse de cette loi. Comme vous le savez pertinemment, des efforts ont été faits au fil des ans pour la transformer radicalement ou même, pour la supprimer. Vous décrivez le projet de loi C-428 comme un petit pas dans cette direction.

Selon vous, serait-il mieux de moderniser la Loi des Indiens petit à petit ou êtes-vous plutôt d'avis, comme l'a fait valoir un témoin lors de notre dernière réunion, que l'approche graduelle ne convient pas et que l'on devrait plutôt engager un dialogue avec les Premières Nations afin qu'elles s'investissent pleinement dans la refonte majeure et le processus de modernisation dont cette loi a besoin? Vous avez appuyé cette première étape. Cela signifie-t-il que vous êtes favorable à une approche plus graduelle, approche qu'exemplifie, dans une modeste mesure, ce projet de loi?

M. Peach : En fait, j'estime que les deux voies que vous avez présentées ne s'excluent pas l'une l'autre. Si je pouvais faire un tour de magie pour que le monde soit conforme à mes vues, je remplacerais la Loi sur les Indiens par une série complète d'accords négociés en autonomie avec les Premières Nations de tout le pays, mais cela ne se produit pas très souvent, et certainement pas du jour au lendemain. Lorsque je travaillais pour le gouvernement de la Saskatchewan, j'ai passé plusieurs

with the Federation of Saskatchewan Indian Nations to get to an agreement in principle. We never did get to a final agreement, unfortunately. These are long processes.

While those things are ongoing — and I firmly believe they should be ongoing — such incremental steps as Bill C-428 to make practical alterations where one can seem entirely reasonable. They would only be unreasonable if the government believed that that was all that was required, because it's not. But it adds value. It is part of a process of modernization, so I have no argument with making these incremental changes while attempting to do something more comprehensive.

The Chair: Okay; so it doesn't have to be either or.

Mr. Peach: No.

Senator Raine: Thank you very much for being here. You have a wealth of experience in dealing with policy issues and all kinds of things First Nations, including your legal background.

I'm learning all the time about the processes that we have to go through to make change. I would be really interested in you giving me a short lecture, or the benefit of your experience, on what exactly is meant at all levels by our "duty to consult" and how this evolves. I understand there are implications from the United Nations side of things, plus us and treaties that we have. Could you run through it?

It bothered me greatly yesterday, when I was listening to the Assembly of First Nations saying that we haven't done consultation. That came up again when we were dealing with Bill C-33. It seems to me that consultation process is like a piece of jelly and it means different things to different people.

If I could get the benefit of your wisdom on this, I would appreciate it.

Mr. Peach: I think you've demonstrated a great deal of wisdom on this. We are at a stage where it is still somewhat gelatinous, shall we say, because in constitutional law terms it is relatively recent, 1997; 2003 for the Haida nation. It's a relatively recent concept. Both the Crown and courts are still trying to determine the exact contours of the "duty to consult." It is the Crown's obligation and, to my mind, that means the obligation of the executive branch of government.

However, what you have done as a Senate committee, by inviting the Assembly of First Nations to speak, is a form of consultation in a small "c" sense of the word. Again, I do not personally believe that the duty to consult is upon you as part of

années à la table de négociation sur l'autonomie gouvernementale, à discuter la conclusion d'une entente de principe avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan. Malheureusement, il n'y a jamais eu d'entente définitive. Ce sont des processus qui prennent beaucoup de temps.

Parallèlement à ces démarches à plus longue haleine — et je crois fermement que ces démarches devraient se faire de façon continue — les mesures graduelles qui visent à faire des modifications sur le plan pratique, comme le projet de loi C-428, sont tout à fait justifiées. Elles ne le seraient pas si le gouvernement affirmait que ces simples modifications sont tout ce qu'il faut, car ce n'est pas vrai. Mais elles ajoutent de la valeur. Cela fait partie du processus de modernisation. Je n'ai donc aucune raison de m'opposer à ce que l'on fasse ces modifications graduelles tout en essayant d'aller plus en profondeur.

Le président : D'accord. Il ne s'agit donc pas de choisir entre l'un et l'autre.

M. Peach : Non.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup de votre présence. En plus de votre expérience exhaustive du domaine juridique, vous avez une connaissance poussée des questions relatives aux Premières Nations et, notamment, des politiques qui les concernent.

Je ne cesse d'apprendre de nouvelles choses sur les processus auxquels il faut s'astreindre pour apporter des changements. J'aimerais beaucoup que vous me donniez un petit cours — ou que vous nous fassiez profiter de votre expérience — au sujet des nuances qu'il faut saisir dans le concept de l'« obligation de consulter » et de la façon dont ce concept évolue. Je crois comprendre que le concept créé des engagements du côté des Nations Unies, ainsi que pour nous et les traités qui ont été conclus. Pouvez-vous nous brosser un tableau de la situation?

Cela m'a beaucoup contrarié, hier, lorsque l'Assemblée des Premières Nations nous a dit que nous n'avions pas mené de consultations. C'est quelque chose que nous avons aussi entendu lorsque nous étudions le projet de loi C-33. J'ai l'impression que le processus de consultation est comme un objet à la forme mal définie qui serait perçu différemment par tous ceux qui le regardent.

Vous me feriez une joie immense de nous faire profiter de votre point de vue à ce sujet.

M. Peach : Je crois que vous avez vu juste. Nous sommes encore au point où ce concept relativement nouveau est plutôt mal défini, car sa présence aux termes du droit constitutionnel date de peu, soit de 1997, et de 2003 pour la Nation haida. Tant la Couronne que les tribunaux tentent toujours de définir les contours de cette « obligation de consulter ». C'est une obligation qui échoit à la Couronne, et donc, selon moi, au pouvoir exécutif.

Or, ce que vous avez fait en tant que comité sénatorial, c'est-à-dire d'inviter l'Assemblée des Premières Nations à témoigner devant vous, est une forme de consultation avec un « c » minuscule. Je n'ai pas la conviction que l'obligation de

the parliamentary branch of government. It is on the executive branch. It is a duty to consult with rights bearers, rights bearing communities, or those delegated the authority to speak on their behalf by those rights bearing communities, on matters that may affect the value and capacity to exercise Aboriginal and treaty rights, the Aboriginal Peoples of Canada. Where there is a potential for a serious interference with their Aboriginal and treaty rights, from a government activity, to accommodate their interests and their rights claims so that the rights, even if just at the stage of being claimed, are proven at some point down the road, they still have value.

It's not very useful to anyone to be told that you have a right to something that no longer exists. That, to my mind, is how the duty to consult operates. It's on the executive branch to ensure that the rights of Aboriginal peoples are not depleted by decisions that the executive branch of government makes in doing other public policies.

Hopefully, that's helpful.

Senator Raine: I think it leads to another question, then. My understanding of the Indian Act is that it came after the treaties were signed. In that sense, it must belong in the Parliament's purview to change it. Obviously, you want to make it better, so you need to find out what people want and what works. You can't do that in a vacuum. Am I right? If we want to tinker with the Indian Act, the duty to consult is different from treaty rights.

Mr. Peach: I would suggest that, for what you described and what you are doing, you do not have a legal duty to consult as such. It is, however, absolutely true that you do not want to be making amendments to legislation in a reality-free zone, or in a vacuum, so it is absolutely the right public policy approach, even if not legally required, to engage in consultation.

It's the difference between the legal requirement and the public policy value.

Senator Raine: Thank you.

Senator Wallace: Thank you, Mr. Peach.

When Mr. Clarke, the sponsor of the bill, appeared before us, it was obvious that he would have wished, rather than approaching the Indian Act in an incremental way, that it could have been done in a complete comprehensive approach, with complete changes to the matters covered by the Indian Act. Of course, Mr. Clarke isn't the first one to come to that conclusion. Many others feel the same and there have been attempts made over the years.

consulter vous échoit en tant qu'organe du pouvoir que le gouvernement exerce par le biais du Parlement. L'obligation échoit au pouvoir exécutif. Il s'agit du devoir de consulter ceux qui détiennent les droits, les communautés qui détiennent ces droits et ceux à qui l'on a confié de parler au nom de ces communautés et des peuples autochtones du Canada au sujet d'enjeux qui pourraient avoir une incidence sur la valeur et la capacité des droits ancestraux et des droits issus de traités. Là où une activité gouvernementale représente une menace substantielle pour ces droits ancestraux et issus de traités, l'obligation de consulter signifie qu'il faut tenir compte des intérêts des peuples autochtones et de leurs revendications fondées sur leurs droits — et ce, même s'ils ne sont qu'à l'étape de la revendication —, de manière à ce que ces droits aient toujours de la valeur si les revendications avaient un jour gain de cause.

Cela ne rime à rien de se faire dire qu'on a droit à quelque chose qui n'existe plus. Voilà, selon moi, comment fonctionne l'obligation de consulter. C'est au pouvoir exécutif de voir à ce que les droits des peuples autochtones ne soient pas minés par les décisions qu'il prend relativement à d'autres politiques publiques.

J'espère que cela pourra vous aider.

La sénatrice Raine : Je crois que cela nous amène à une autre question. Je crois comprendre que la Loi sur les Indiens a été adoptée après la signature des traités. Dans cette optique, la modification de la loi relève du Parlement. Bien entendu, nous voulons l'améliorer. Il nous faut donc nous enquérir de ce que les gens veulent et de ce qui fonctionne. Mais nous ne pouvons pas faire cela tout d'un trait, n'est-ce pas? Si nous voulons modifier la Loi sur les Indiens, l'obligation de consulter n'est pas la même chose que les droits conférés par traité.

M. Peach : D'après ce que vous avez décrit et ce que vous faites, vous n'avez, selon moi, pas d'obligation de consulter en tant que tel. Il est cependant absolument normal d'affirmer que vous ne souhaitez pas modifier une loi en ne tenant pas compte de la réalité, « tout d'un trait ». C'est donc l'approche tout à fait appropriée en matière de politique publique que de procéder à des consultations, et ce, même si vous n'y êtes pas obligés.

C'est ce qui différencie l'obligation légale et la valeur d'une politique publique.

La sénatrice Raine : Merci.

Le sénateur Wallace : Merci, monsieur Peach.

Lorsque le parrain du projet de loi, M. Clarke, s'est présenté devant le comité, il était évident qu'il aurait préféré recourir à une approche globale pour transformer la Loi sur les Indiens plutôt que de procéder de façon graduelle. Bien entendu, M. Clarke n'est pas le premier à en venir à cette conclusion. De nombreux autres voient les choses du même œil, et certains ont fait des tentatives en ce sens au fil des ans.

Having decided to approach it as he has, in what we might call an incremental approach, he has addressed particular issues that are included in Bill C-428. There are obviously a whole host of other issues in the Indian Act that Bill C-428 does not address.

From what I have heard you say, you generally are supportive, in these circumstances, of this incremental approach. Do you feel comfortable that approaching the changes in this incremental way will not impair the ability of others to later address the remaining issues of the Indian Act, either in total or perhaps in a further incremental way? In other words, if Bill C-428 is approved, it will not limit the ability or impair the ability to make further changes to what would remain in the provisions of the Indian Act?

Mr. Peach: I would say absolutely not. There is nothing in the substance of Bill C-428 or in the process that would impair the ability of either government or the next private member along who cares to make an improvement somewhere else in the Indian Act to bring that forward.

Senator Wallace: If Bill C-428 is approved, I would think that it would add encouragement to Mr. Clarke, or to others, to continue the process. The logjam would seem to be broken. It could positively lead to other productive changes to the act. Would you agree?

Mr. Peach: Indeed. Since I'm not a legislator, either a Member of Parliament or one of your colleagues, I cannot conclusively pronounce on that; but it does make sense to me that it would encourage others to say "Okay, let's try this."

Senator Wallace: Well, any time we can make sense, we try to do that.

Senator Tannas: I want to make sure that I have something straight, Mr. Peach. We were talking about denominational schools and the effects, or not, that this bill might have on existing denominational schools and future ones. Could you just confirm my understanding of what you said?

First, assuming we accept this bill and that we don't have to do anything else, chief and council could still set up a denominational school if they so wish.

Second, nothing in here threatens existing denominational schools, other than residential schools, of which we know none exist.

Mr. Peach: As to the first matter, bear with me just a moment while I find clause 121. As to whether chief and council could set up denominational schools under their own regulatory authority, it would not be possible at the moment because section 81 of the Indian Act does not provide any bylaw-making authority over the regulation of education. My last comment to you was a thought that there may be value in adding that power in section 81.

Ayant finalement opté pour cette approche que l'on pourrait qualifier de graduelle, il s'est attaqué à des problèmes particuliers de la Loi sur les Indiens, lesquels sont traités dans le projet de loi C-428. De toute évidence, la Loi sur les Indiens recèle d'une quantité d'autres problèmes que le projet de loi C-428 n'aborde pas.

Selon ce que vous nous avez dit et compte tenu des circonstances, vous reconnaissez le bien-fondé de l'approche graduelle. Êtes-vous préoccupé par la possibilité que cette approche puisse nuire à la capacité de s'attaquer ultérieurement aux autres problèmes de la Loi sur les Indiens, soit globalement ou, peut-être encore, de façon graduelle? Autrement dit, croyez-vous que l'adoption du projet de loi C-428 pourrait limiter ou miner la capacité d'apporter d'autres modifications aux dispositions restantes de la Loi sur les Indiens?

M. Peach : Absolument pas. Le projet de loi C-428 ou le processus en tant que tel n'ont rien qui pourrait nuire à la capacité qu'aurait le gouvernement ou un autre député d'améliorer d'autres parties de la Loi sur les Indiens en présentant un autre projet de loi.

Le sénateur Wallace : Si le projet de loi C-428 est approuvé, j'ai tendance à croire que cela encouragera M. Clarke ou d'autres à poursuivre le processus. C'est un peu comme si l'embâcle avait cédé. L'adoption du projet de loi donnera sans aucun doute lieu à d'autres modifications de bon aloi. N'est-ce pas votre avis?

M. Peach : Oui, tout à fait. Comme je ne suis ni législateur ni député ni l'un de vos collègues, je ne peux pas me prononcer de façon concluante à ce sujet, mais il me semble logique de croire que cela en encouragera certains à pousser l'expérience plus loin.

Le sénateur Wallace : Eh bien, nous essayons autant que possible de faire preuve de bon sens.

Le sénateur Tannas : Monsieur Peach, je veux m'assurer de bien comprendre. En ce qui concerne les écoles confessionnelles, nous parlions des effets que ce projet de loi pourrait ou ne pourrait pas avoir sur les écoles confessionnelles existantes et futures. Pouvez-vous me dire si j'ai bien compris le sens de vos propos à ce sujet?

Premièrement, en présumant que nous acceptions ce projet de loi et que nous n'ayons rien d'autre à faire en la matière, le chef et le conseil qui le voudraient auraient toujours la possibilité d'établir une école confessionnelle.

Deuxièmement, il n'y a rien dans ce projet de loi qui menace les écoles confessionnelles existantes, sauf les pensionnats. Or, nous savons tous qu'il n'y en a pas.

M. Peach : Pour ce qui est de votre premier point, laissez-moi un petit instant pour trouver l'article 121. À savoir si le chef et le conseil seraient en mesure d'établir des écoles confessionnelles en vertu de leur propre pouvoir de réglementation, la réponse est non, du moins, pour l'instant. La raison en est que l'article 81 de la Loi sur les Indiens ne confère aucun pouvoir de réglementer en matière d'éducation. Le dernier commentaire que j'ai fait portait sur le bien-fondé d'ajouter un tel pouvoir à l'article 81.

As I read it, I do not see anything that would bring to an end existing denominational schools. I'm trying to go back through to make absolutely sure that I'm not misspeaking, but I believe it is correct. Yes, I believe that the changes proposed would not affect existing denominational schools on-reserve, to the extent that there are such things; and I do not know how many there are.

Senator Tannas: Effectively, we've eliminated anybody's ability at the moment to create denominational schools on-reserve; and we've grandfathered, if that's the right term, existing schools.

Mr. Peach: Yes, I believe that's correct.

Senator Dyck: I gather we are under a time constraint, so I'll be brief. I'll start with hopefully a simple question.

With regard to residential schools, Mr. Clarke has said that this bill will not allow the minister or the department to set up any new ones. Do you agree with that? Do you see any provisions in the bill that say it can't be done or that any sections in the Indian Act were removed that talked about building new residential schools?

Mr. Peach: I believe that is correct.

Senator Dyck: Can you explain to me how that works?

Mr. Peach: I'm looking for the provision in the current Indian Act.

Senator Dyck: Section 115 is mentioned, referring to paying for the child's education.

Mr. Peach: Right.

Senator Dyck: The next section would be 122 where the phrase "residential school" is removed.

Mr. Peach: Yes. That's right. Bill C-428 would remove all references to "residential schools" from the current Indian Act; so all authority to create such would be eliminated.

Senator Dyck: Okay. In the Indian Act, is there no other reference to residential schools?

Mr. Peach: I do not believe so. As I prepared to speak to you this evening, I did not find such a thing.

Senator Dyck: By deleting that phrase, you can't build such a school — not that we would in this day and age, but I'm just getting at the technicality.

Mr. Peach: I believe that is correct.

Senator Dyck: My more general question goes back to the preamble in clause 2. Mr. Clarke is under the impression that he is requiring the minister to report to the House of Commons committee on the progress undertaken to reform the Indian Act. He said that clause will force the minister to come to the House of Commons and report on the progress that has been undertaken.

D'après ce que je comprends, il n'y a rien qui mettrait fin aux écoles confessionnelles. Je reviens en arrière pour m'assurer que je ne me suis pas mal exprimé, mais je crois que c'est exact. Oui, je crois que les changements proposés ne toucheraient pas les écoles confessionnelles dans les réserves, si elles existent. Et je ne sais pas combien il y en a.

Le sénateur Tannas : Effectivement, nous avons pour le moment éliminé toute possibilité de créer des écoles confessionnelles dans les réserves et nous avons fait bénéficier de droits acquis, si c'est là l'expression exacte, les écoles actuelles.

M. Peach : Oui, je crois que c'est exact.

La sénatrice Dyck : Je suppose qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps; je serai donc brève. Je commencerai par une question simple, je l'espère.

S'agissant des pensionnats, M. Clarke a affirmé que ce projet de loi empêchera le ministre ou le ministère d'en créer de nouveaux. Êtes-vous d'accord? Voyez-vous dans ce projet de loi une quelconque disposition selon laquelle cela ne peut pas être fait? Y a-t-il des articles de la Loi sur les Indiens qui ont été retirés et qui portaient sur la construction de nouveaux pensionnats?

M. Peach : Je pense que c'est exact.

La sénatrice Dyck : Pouvez-vous m'expliquer comment cela fonctionne?

M. Peach : Je cherche l'article dans l'actuelle Loi sur les Indiens.

La sénatrice Dyck : On mentionne l'article 115, qui a trait au paiement de l'éducation d'un enfant.

M. Peach : C'est cela.

La sénatrice Dyck : Le suivant serait l'article 122 où le terme « pensionnat » est retiré.

M. Peach : Oui, c'est exact. Le projet de loi C-428 supprimerait toute référence aux « pensionnats » de l'actuelle loi sur les Indiens, éliminant ainsi tout pouvoir d'en créer.

La sénatrice Dyck : D'accord, n'y a-t-il pas d'autres références aux pensionnats dans la Loi sur les Indiens?

M. Peach : Je ne crois pas; en me préparant à mon intervention de ce soir, je n'ai rien trouvé de tel.

La sénatrice Dyck : En supprimant cette phrase, on ne pourrait plus construire une telle école — même si cela ne nous viendrait pas à l'idée aujourd'hui. Je voulais juste préciser ce détail technique.

M. Peach : Je crois que c'est exact.

La sénatrice Dyck : Ma question plus générale se rapporte à l'article 2 du préambule. M. Clarke a l'impression que cet article force le ministre à faire rapport au comité de la Chambre des communes des progrès réalisés pour refondre la Loi sur les Indiens. D'après lui, cet article obligera le ministre à se présenter à la Chambre des communes pour faire rapport des progrès réalisés.

Senator Moore: Where's "progress"?

Senator Dyck: Is that how you read the implications of the preamble in clause 2?

Mr. Peach: Yes.

Senator Dyck: Where do you see the word "progress" in the bill?

Mr. Peach: On the work undertaken by his or her department, to my mind, to develop new legislation to replace the Indian Act requires the minister to speak to the efforts and progress made.

Senator Dyck: Well, I guess that's an interpretation.

Mr. Peach: Indeed.

Senator Dyck: There could have been no progress. There could have been no work.

Mr. Peach: Indeed. Because the minister is required to appear every year, if there was no work over the last year, the minister would be required to admit that to the committee.

Senator Dyck: Yes.

Senator Dyck: I have many little technical things to ask about. I wonder if they might be better addressed to the department as opposed to Mr. Peach.

The Chair: We have some resource people available to us.

Senator Dyck: With respect to wills and estates, many of the provisions in the original bill were taken out of the version that we have in front of us; yet we still have a clause 4, which refers to wills and estates. Originally, Mr. Clarke said that he thought the wills and estates provisions referred to sections 48 to 52 of the Indian Act; but our version of the bill says sections 42 to 52 of the Indian Act.

Do you know which sections of the Indian Act should be referred to in that clause, wills and estates? Which sections of the Indian Act refer to wills and estates?

Mr. Peach: I must admit, regrettably, that is a level of detail that I would be unable to answer just at the moment. That would take some study. I am sorry for that.

Senator Dyck: No problem. We can ask the officials that, because they would have all the various versions that we've had in front of us, too.

Senator Ngo: Thank you, Mr. Peach. In general terms, when you see Bill C-428, what do you think of Mr. Clarke's efforts or intention in developing this bill?

Le sénateur Moore : Où se trouve le mot « progrès »?

La sénatrice Dyck : Est-ce comme cela que vous interprétez les conséquences du préambule à l'article 2?

M. Peach : Oui.

La sénatrice Dyck : Où voyez-vous le mot « progrès » dans le projet de loi?

M. Peach : La phrase « ... portant sur le travail accompli par son ministère » afin d'élaborer une nouvelle loi remplaçant la Loi sur les Indiens suppose, à mon avis, que le ministre parle des efforts déployés et des progrès accomplis.

La sénatrice Dyck : Je suppose que c'est une interprétation.

M. Peach : En effet.

La sénatrice Dyck : Il se peut qu'il n'y ait eu aucun progrès réalisé, ni travail accompli.

M. Peach : En effet, puisque le ministre doit comparaître chaque année, s'il n'y a pas eu de travail effectué au cours d'une année donnée, il sera obligé de l'admettre au comité.

La sénatrice Dyck : Oui.

La sénatrice Dyck : J'ai beaucoup de petites questions d'ordre technique à poser. Et je me demande si elles ne devraient pas être adressées au ministère, plutôt qu'à M. Peach.

Le président : On a mis des personnes ressources à notre disposition.

La sénatrice Dyck : S'agissant des testaments et des successions, nombre des dispositions du projet de loi originel ont été retirées de la version dont nous disposons; or, nous avons toujours un article 4, qui se rapporte aux testaments et aux successions. À l'origine, M. Clarke avait dit qu'il pensait que les dispositions sur les testaments et les successions se rapportaient aux articles 48 à 52 de la Loi sur les Indiens; mais d'après notre version du projet de loi, il s'agit des articles 42 à 52 de la Loi sur les Indiens.

Savez-vous à quels articles de la Loi sur les Indiens renvoie la disposition qui porte sur les testaments et successions? Autrement dit, quels articles de la Loi sur les Indiens se rapportent aux testaments et aux successions?

M. Peach : Je dois vous avouer que c'est un détail que je ne peux malheureusement pas vous fournir. Il faudrait que j'étudie la question. J'en suis désolé.

La sénatrice Dyck : Pas de problème, on peut demander aux fonctionnaires, qui ont en main toutes les versions que l'on a mises à notre disposition.

Le sénateur Ngo : Merci, monsieur Peach. Lorsque vous examinez le projet de loi C-428, que pensez-vous, de façon générale, des efforts que M. Clarke a déployés, ou de l'intention qu'il avait, en l'élaborant?

Mr. Peach: I cannot speak to the individual's intention, but the effort that I see in this bill is an effort to address a certain number of what I would say have become practical difficulties with the Indian Act, to my mind, particularly in areas where the minister retains a power that's probably excessive and inappropriate in a modern governance regime.

As I said in my opening remarks, some of the changes I see in this bill would remove ministerial oversight to some extent. An accountability to what is, to my mind as a public policy person, a backwards accountability structure. It's accountability from First Nations leadership to the minister and to Ottawa, rather than accountability of the First Nations leadership to their citizens. Clarifying the accountability relationship as flowing from the leadership to those who vote for the leaders strikes me as a positive step in building more democratic First Nations.

The Chair: That's an appropriate note to end on. Thank you very much, sir, for making yourself available to us tonight. It's very much appreciated.

With that, we will excuse Mr. Peach.

Colleagues, as was agreed, we have officials available from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada and Justice Canada. Since this is not a government bill, we've asked the second panel of witnesses to be made available for questions from senators. They have not prepared a presentation, but they're available as resource people to us. I'd like to invite the witnesses to come forward.

According to my list, some have been here before this committee previously. They are Mr. Joe Wild, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government; Nathalie Nepton, Director, Governance Policy and Implementation Directorate, Treaties and Aboriginal Government; Line Paré, Director General, Settlement Agreement Operations, Resolution and Individual Affairs Sector; Kris Johnson, Senior Director, Lands Modernization; and Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate - Education Branch, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector.

With them is their colleague from the Department of Justice, Martin Reiher, Acting General Counsel, Acting Director.

Welcome to you all. I don't think I missed anyone.

I'll turn first to the deputy chair, Senator Dyck.

Senator Dyck: You'll probably hear a repeat in some of the questions, and I apologize for that, but it's important to get your perspective on things as well.

I went through the transcript when Mr. Clarke was before the committee, and any questions I had regarding that I then tabulated, so that's the order I'm going to go through them.

M. Peach : Je ne peux rien dire sur son intention, mais je constate qu'il a voulu régler certains éléments qui présentaient des difficultés dans la Loi sur les Indiens. Je pense en particulier à des domaines où le ministre conserve un pouvoir qui est probablement excessif et inapproprié dans le cadre d'un régime de gouvernance moderne.

Comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires, certains des amendements apportés au projet de loi enlèveraient dans une certaine mesure la surveillance ministérielle. Une responsabilité par rapport à ce qui est, à mes yeux, en tant qu'agent chargé des politiques publiques, une structure arriérée. C'est la responsabilité de la part des leaders des Premières Nations envers le ministre et envers Ottawa, plutôt qu'envers leurs citoyens. Le fait de clarifier cette relation de responsabilité comme découlant des leaders à l'égard de ceux qui les élisent est pour moi une étape positive de la construction de Premières Nations plus démocratiques.

Le président : Voilà qui finit bien cette partie de la séance. Merci beaucoup, monsieur, de vous être mis à notre disposition, nous vous en sommes très reconnaissants.

Vous pouvez disposer, monsieur Peach.

Comme convenu, chers collègues, nous avons maintenant des fonctionnaires d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, et de Justice Canada. Puisqu'il ne s'agit pas d'un projet de loi ministériel, nous avons demandé aux témoins du deuxième groupe de répondre aux questions des sénateurs. Ils ne présenteront pas d'exposé, mais sont à notre disposition à titre de personnes-ressources. J'invite les témoins à se présenter.

D'après ma liste, certains ont déjà comparu devant notre comité. Nous avons avec nous Joe Wild, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone; Nathalie Nepton, directrice, Direction des politiques et de la mise en œuvre de la gouvernance, Traités et gouvernement autochtone; Line Paré, directrice générale, Opérations de la convention de règlement, Secteur de résolution et des affaires individuelles; Kris Johnson, directeur principal, Modernisation des terres; et Chris Rainer, directeur, Direction de la planification et de la politique stratégique, Direction générale de l'éducation, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social.

Ils sont accompagnés de Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim au ministère de la Justice du Canada.

Bienvenue à vous tous. Je ne crois pas avoir oublié qui que ce soit.

Je donne d'abord la parole à la vice-présidente, Mme Dyck.

La sénatrice Dyck : Je vais probablement me répéter et je vous prie de m'en excuser, mais il est important d'avoir votre point de vue.

J'ai compilé toutes les questions que j'avais à propos du témoignage de M. Clarke devant le comité et je vais donc vous les poser.

One of the things that he said — and I asked this of Mr. Peach — was that this bill removes all references to the residential schools in the Indian Act. The question was, “Is that true?” Are all references gone?

Line Paré, Director General, Settlement Agreement Operations, Resolution and Individual Affairs Sector, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: The answer is yes.

Senator Dyck: He also said that clause 16 and 19 of the bill would prevent the minister from setting up any residential school if the bill is passed. Is that true?

Ms. Paré: It is important to say that Bill C-428 of course would remove all references to residential schools from sections 114 to 122 of the Indian Act. It was these provisions that really permitted the establishment and operation of residential schools and the removal of children from their homes.

Senator Dyck: The truancy provisions.

Ms. Paré: It's also in support of the Prime Minister's 2008 statement of apology. It's also to support the healing and reconciliation of former students and their families.

Senator Dyck: My questions are much narrower. Clauses 16 and 19 are what he said are in. Is that correct?

Do clause 16 and clause 19 remove the rights of the minister to set up residential schools and prevent any current or future government from putting in place residential schools, as Mr. Clarke stated during his testimony to the committee?

Ms. Paré: The repeal of the provision in the Indian Act that is in reference to residential schools was so that the words “residential school” would no longer be in the Indian Act.

Senator Dyck: Yes. My question was, are clause 16 and clause 19, as he said, correct?

Ms. Paré: It is correct.

Senator Dyck: It is?

Ms. Paré: On residential schools, Indian residential schools.

Senator Dyck: Let's look at the bill. Do you have the bill in front of you?

Ms. Paré: Yes.

Senator Dyck: Clause 16 talks about section 116 of the Indian Act by striking out “and” and so on. It talks about attendance. Which version of the bill do you have? What is the date?

Ms. Paré: As passed.

Senator Dyck: Sorry?

Il a dit notamment qu'il n'y avait plus, dans ce projet de loi, aucune référence aux pensionnats que mentionnait la Loi sur les Indiens. Je vous pose donc la question — que j'ai posée aussi à M. Peach — est-ce que c'est vrai? Est-ce que toutes les références ont été enlevées?

Line Paré, directrice générale, Opérations de la convention de règlement, Secteur de résolution et des affaires individuelles, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : La réponse est oui.

La sénatrice Dyck : Il a aussi déclaré que si le projet de loi est adopté, les articles 16 et 19 empêcheront le ministre de mettre sur pied des pensionnats. Est-ce exact?

Mme Paré : Il est important de dire que le projet de loi C-428 retirerait évidemment toute référence aux pensionnats dont il est question aux articles 114 à 122 de la Loi sur les Indiens. En effet, ce sont ces articles qui ont permis la création et l'exploitation des pensionnats et le retrait des enfants de leur foyer.

La sénatrice Dyck : Les dispositions relatives à l'absentéisme scolaire.

Mme Paré : Il appuie également la présentation d'excuses qu'a faite le premier ministre en 2008, ainsi que le processus de guérison et de réconciliation des anciens élèves et de leur famille.

La sénatrice Dyck : Mes questions sont beaucoup plus précises. Il s'agirait des articles 16 et 19, n'est-ce pas?

Est-ce que l'article 16 et l'article 19 retirent au ministre le droit de mettre sur pied des pensionnats et empêchent les gouvernements, actuels ou futurs, de mettre en place des pensionnats, comme M. Clarke l'a déclaré dans son témoignage devant le comité?

Mme Paré : L'abrogation, dans la loi sur les Indiens, de la disposition qui se rapporte aux pensionnats consistait à retirer le mot « pensionnats » de la Loi sur les Indiens.

La sénatrice Dyck : Oui. Je demandais si l'article 16 et l'article 19 étaient exacts, comme il l'a affirmé.

Mme Paré : Ils le sont.

La sénatrice Dyck : Le sont-ils?

Mme Paré : À propos des pensionnats, des pensionnats indiens.

La sénatrice Dyck : Voyons le projet de loi. L'avez-vous sous la main?

Mme Paré : Oui.

La sénatrice Dyck : L'article 16 fait référence à l'article 116 de la Loi sur les Indiens en enlevant le mot « et », et ainsi de suite. On y parle de fréquentation scolaire. Quelle version du projet de loi avez-vous? Quelle en est la date?

Mme Paré : La version du projet de loi adoptée.

La sénatrice Dyck : Pardon?

The Chair: I think we all should be operating from the bill passed by the House of Commons on November 20, 2013. Senator Tannas?

Senator Tannas: Just a question of clarification. You're looking at a transcript of Mr. Clarke, where he was quoting the wrong sections. Is that what you're saying?

Senator Dyck: Exactly. Thank you for pointing that out. That was part of the intention of putting that question — the idea of saying it's correct when, in fact, it's not correct because he was reading from the wrong version of the text.

I was asking which version of the text you're answering from. It should be from the version that we have, which is from November 20, 2013, whereas he was looking at a version that was different.

The next question that came up in reviewing the testimony was that, during the second reading, it was noted that the Senate was not mentioned in the clause with regard to reporting. It was stated that — I'll get to the page —

The Chair: This is clause 2 you're referring to, Senator Dyck, clause 2 of the bill?

Senator Dyck: Yes. In response, Senator McIntyre noted that. He asked that question and said:

I assume that the reason it is not in the equation is because everything that goes to the house also goes to the Senate. Would I be correct in saying that?

That's what Senator McIntyre asked, and Mr. Clarke said:

That is correct.

Is that correct? Can we get someone from — I don't know; is it the Department of Justice that answers that question?

Joe Wild, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: I can't answer the question fully in that I'm not an expert on parliamentary procedure, and I actually think that your research assistants on the committee should actually know the answer to that.

Senator Dyck: I'd like it on the record.

Mr. Wild: What I would say is that everything that gets tabled in the House of Commons becomes a public document and, at that point, any house of Parliament can take note of it, bring it forward and use it as a basis to call witnesses and hear testimony on it if it so wishes.

Senator Dyck: I don't think that's correct. If we are not mentioned, do we have the legal process? I don't believe we have the legal process. If we have a complaint, we can't go forward. You say you're not an expert, so you don't really know?

Le président : Je pense que nous devrions tous travailler à partir du projet de loi adopté par la Chambre des communes le 20 novembre 2013. Vous dites, monsieur Tannas?

Le sénateur Tannas : Simple précision, vous avez sous les yeux une transcription du témoignage de M. Clarke, qui citait les mauvais articles. Est-ce que c'est cela dont vous voulez parler?

La sénatrice Dyck : Exactement, merci de le signaler. C'est une des raisons pour lesquelles je posais la question. Il disait que c'est exact quand, en fait, ça ne l'est pas, parce qu'il ne citait pas la bonne version du texte.

Je demandais sur quelle version il fondait sa réponse. Ce devrait être la version du 20 novembre 2013, alors qu'il citait une version différente.

Autre question, lorsqu'on a passé en revue le témoignage, au cours de la deuxième lecture, on a constaté que le Sénat n'était pas mentionné dans l'article concernant le rapport à présenter. On y indiquait — laissez-moi trouver la page...

Le président : Vous parlez de l'article 2, madame, l'article 2 du projet de loi, n'est-ce pas?

La sénatrice Dyck : Oui, le sénateur McIntyre a fait remarquer cela dans sa réponse. Il a posé la question et déclaré :

Je suppose que la raison pour laquelle il n'était pas mentionné, c'est parce que tout ce qui est présenté à la Chambre est renvoyé au Sénat. Ai-je raison?

C'est ce que le sénateur McIntyre a demandé et M. Clarke a répondu :

Vous avez raison.

Est-ce exact? Pouvons-nous consulter — je ne sais pas, est-ce que cela concerne le ministère de la Justice?

Joe Wild, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Je ne peux pas répondre à la question parce que je ne suis pas expert en procédure parlementaire. Je pense que vos chercheurs devraient avoir la réponse.

La sénatrice Dyck : J'aimerais que cela figure au compte rendu.

M. Wild : Je dirais que tout ce qui est présenté à la Chambre des communes devient un document public et, à partir de là, n'importe quelle chambre du Parlement peut en prendre acte, le renvoyer et s'en servir pour appeler des témoins, si elle le souhaite.

La sénatrice Dyck : Je ne pense pas que ce soit le cas. Si nous ne sommes pas mentionnés, pouvons-nous le faire légalement? Je ne crois pas. S'il y a une plainte, on ne pourra pas aller plus loin. Vous dites que vous n'êtes pas expert en la matière, vous n'en êtes donc pas sûr?

Mr. Wild: What I'm suggesting is that I think it is within the purview of a committee to determine what areas it wishes to study, within the mandate that that committee has been provided with. If it wishes to take note of a document that is a public document as the basis to conduct a study, it can do so.

Senator Dyck: That's to conduct a study but not to intervene in the normal routine of business.

Mr. Wild: I'm not sure I follow as to how that would fall out from the provision of a report to the House.

Senator Dyck: Okay. I'll just move on.

Senator Moore: Just on that point —

Senator Dyck: Go ahead.

Senator Moore: Thank you, witnesses, for being here. Mr. Wild, do you have any objection to a reference being put into that section asking that the report also be given to the Senate committee responsible for Aboriginal Affairs?

The Chair: Senator Moore, do you mean: Would it be possible to insert a reference?

Senator Moore: Yes. I want to know if he has any objection to that and, if so, I'd like to know what it is.

Mr. Wild: From a departmental perspective, there would be no objection to that. Again, we're not the originators of the bill and we're not the originators of the intent behind the provision.

Senator Moore: Thank you.

Senator Dyck: I just received some additional information on the same topic.

The clause is saying that the minister has to report, but nothing is tabled. You were saying that, if it's tabled, it becomes a public document, but it doesn't say "tabled." Someone else pointed out that it could be an oral report. It could be a written report. It doesn't mean that something is actually made public, so we might not even be aware that that is what's happening.

Mr. Wild: It's vague as to exactly what form the report to the House of Commons committee would take. That could take a myriad of forms. I guess all I'm suggesting is that it would be highly unusual for whatever form that report takes, whether that is the minister appearing before a committee or an actual document being tabled before a committee, to happen in an in camera kind of way. The clause doesn't speak of that one way or another, but, again, the normal conduct of this is that it would be done in a public way. If so, a transcript would be produced. If there was an oral report, that transcript would be available.

Again, the clause isn't specific about any of that. We don't know yet what way the minister would actually go about meeting that obligation, and that would end up having to be, I suspect, a conversation between the committee and the minister as to how it has to be met.

M. Wild : Ce que je veux dire, c'est qu'il incombe au comité de déterminer les domaines qu'il désire étudier, dans le cadre du mandat qui lui a été confié. S'il souhaite prendre acte d'un document public pour mener une étude, il peut le faire.

La sénatrice Dyck : Pour mener une étude oui, mais pas pour intervenir dans les affaires courantes.

M. Wild : Je ne vois pas pourquoi cela ne découlerait pas de la présentation d'un rapport à la Chambre.

La sénatrice Dyck : D'accord, je vais passer à autre chose.

Le sénateur Moore : À ce sujet...

La sénatrice Dyck : Allez-y.

Le sénateur Moore : Je remercie les témoins d'être venus. Monsieur Wild, avez-vous objection à ce qu'on indique dans cet article que le rapport soit aussi présenté au comité du Sénat responsable des affaires autochtones?

Le président : Vous demandez s'il serait possible d'insérer une référence, sénateur Moore?

Le sénateur Moore : Oui, je veux savoir s'il a une objection à cela, et en l'occurrence, laquelle.

M. Wild : D'un point de vue ministériel, on n'aurait pas d'objection. Mais comme je l'ai dit, nous ne sommes pas les auteurs de ce projet de loi et les motifs de cette disposition ne viennent pas de nous.

Le sénateur Moore : Merci.

La sénatrice Dyck : Je viens juste de recevoir d'autres renseignements sur le sujet.

L'article stipule que le ministre doit faire rapport, mais aucun rapport n'est présenté. Vous disiez que si un rapport est présenté, il devient public, mais le texte ne dit pas « présenter ». On a aussi fait remarquer que ce pourrait être un rapport verbal. Ce pourrait être un rapport écrit. Cela ne veut pas dire que quelque chose est rendu public, il se peut donc que nous ne soyons même pas au courant de la situation.

M. Wild : On ne sait pas exactement quelle forme prendrait le rapport présenté à la Chambre des communes. Il y en a une multitude. Tout ce que je veux dire, c'est qu'il serait tout à fait inhabituel, quelle que soit la forme du rapport — qu'il s'agisse de la comparution d'un ministre devant un comité ou d'un document présenté au comité — que cela se déroule à huis clos. L'article ne l'indique pas mais, je le répète, le déroulement de l'audience serait normalement public. En l'occurrence, il y aurait une transcription des délibérations. Et s'il s'agissait d'un rapport verbal, sa transcription serait mise à disposition.

Je le redis, l'article ne précise rien de tout cela. Nous ne savons pas de quelle façon le ministre assumerait cette obligation et il y aurait finalement, je suppose, une conversation entre le comité et le ministre sur la façon de le faire.

Senator Dyck: It's a conversation between the minister and the committee, which could change as the minister changes. So it's pretty flexible.

Mr. Wild: Again, because the clause is vague, it's not clear as to what would be required in order to meet it. The committee in question in the clause would have to determine whether or not it found whatever form in which the minister attempts to provide the report to be acceptable or not.

Senator Dyck: So, if the clause is vague, how enforceable is it? The private member, Mr. Clarke, told us:

My bill will mandate the government to sit down and actually start a process for formal consultations.

Where do you see in the bill that this is going to happen? Is there anything in there that you can see that will force the government to sit down and actually start a process of formal consultation?

Mr. Wild: I don't see anything in this particular bill that requires a process of formal consultation. The requirement on the Crown to consult is one that emanates out of section 35 of the Constitution Act, 1982.

Senator Dyck: So there is no mandate within this bill, despite the fact that he said several times that there is this mandate that is going to force the government to do this? This bill would not do that is what I think I'm hearing you say.

Mr. Wild: I think the Constitution is what requires it, and what the bill is speaking to is a requirement on the part of the minister to report as to what was done with respect to work with First Nations and other parties on the development of legislation to replace the Indian Act.

Senator Dyck: Still on clause 2, on reporting to the Senate, Mr. Clarke said: "the lawyers would be able to explain it because the process is already there" to report to the Senate. You're saying that, if we look it up because it's a public document, we hope, then we will be able to intervene. But it seems as though you're not an expert in the process, so you might not be able to explain it.

Mr. Wild: My current role isn't to be an expert in parliamentary procedure. What I'm trying to suggest, I guess, is that I don't think there's anything that would prevent any committee of Parliament, whether that's in the House or the Senate, from inquiring into a matter if it wishes to, whether that is inviting the minister to appear before a committee, or whether that's inviting officials to appear before a committee to speak to it. That's all within the purview and power of a committee, regardless of whether a report is provided or not. The committee can do that any time it wishes, as long as it's within the mandate that that particular house of Parliament has charged that committee with.

La sénatrice Dyck : Il s'agit d'une conversation entre le ministre et le comité, conversation qui pourrait varier en fonction du ministre. Il y a donc pas mal de flexibilité.

M. Wild : Encore une fois, comme l'article est vague, on ne sait pas quelles conditions il faudrait remplir pour assumer cette obligation. Le comité concerné aurait à déterminer si la forme que choisit le ministre pour présenter le rapport est acceptable ou non.

La sénatrice Dyck : Comment appliquer l'article, s'il est vague? M. Clarke nous a dit :

Mon projet de loi donnera au gouvernement le mandat d'amorcer un processus de consultations officielles.

Où cela est-il stipulé dans le projet de loi? Y a-t-il une quelconque disposition qui forcera le gouvernement à amorcer un processus de consultations officielles?

M. Wild : Je ne vois rien dans ce projet de loi qui exige un processus de consultations officielles. L'obligation, pour le gouvernement, de consulter découle de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

La sénatrice Dyck : Il n'y a donc pas de mandat dans ce projet de loi, même s'il a dit à plusieurs reprises qu'un mandat forcerait le gouvernement à agir ainsi? Ce que je vous entends dire, c'est que ce projet de loi ne le permettrait pas.

M. Wild : Je pense que c'est la constitution qui l'exige. Ce dont parle ce projet de loi, c'est de l'obligation, de la part du ministre, de faire rapport de la collaboration avec les Premières Nations et d'autres parties en vue d'élaborer un projet de loi qui remplacerait la Loi sur les Indiens.

La sénatrice Dyck : Pourtant en ce qui concerne l'article 2, sur le rapport à faire au Sénat, M. Clarke a dit que les avocats seraient en mesure de l'expliquer parce que le processus de rapport au Sénat existe déjà. Vous dites que si l'on vérifie que c'est bien un document public, comme nous l'espérons, nous serons en mesure d'intervenir. Mais comme vous n'êtes pas, semble-t-il, un expert en la matière, vous ne seriez peut-être pas en mesure de l'expliquer.

M. Wild : Je n'ai pas de rôle d'expert en procédure parlementaire. Ce que je veux dire, c'est que rien n'empêcherait un comité parlementaire, que ce soit un comité de la Chambre ou du Sénat, de se pencher sur une question, et, à cette fin d'inviter un ministre ou des fonctionnaires à comparaître afin d'en parler. Tout cela relève du pouvoir d'un comité, qu'un rapport ait été déposé ou non. Le comité peut procéder ainsi n'importe quand, dans la mesure où c'est conforme au mandat que lui a confié la législature.

Senator Dyck: So it's our initiative as opposed to something that would actually be in the bill. There have been other bills where you're reporting to both houses of Parliament rather than just to one house.

Mr. Wild: What I'm suggesting is that, whether or not it's an automatic thing, tabling it or whatever it would be, whatever form it gets reported to the House of Commons automatically means that it is somehow reported to the Senate. That is a parliamentary procedural question that I think needs to be asked of the experts within the Law Clerk's office of the Senate and the house.

What I'm suggesting is that, regardless of the answer to that question, I don't think the way in which the section has been framed it prohibits or puts a bar on the part of the Senate to inquire into the matter. If it wishes to do so, it could still do so.

Senator Dyck: I'm not concerned about it preventing us; I'm more concerned about us being part of the regular routine. You're saying that to get the answer to that, we have to go to the Law Clerk in the Senate?

Mr. Wild: I'm suggesting you have procedural experts within the Senate that can answer the procedural question of what exactly happens if something is tabled in the house or whether, however this gets introduced in the house, it actually comes before the Senate. That's all I'm suggesting, senator.

Senator Dyck: I'll skip the next question because it's the same as the other one. He's saying the main component of the bill is to legislate the government to start a process through meaningful collaboration. Do you see any clauses that start a process through meaningful collaboration in the bill?

Mr. Wild: The clause requires the minister to report. That's what the clause requires.

Senator Dyck: It doesn't say anything about starting a process.

Mr. Wild: I don't read it as saying that it commences a process, no.

Senator Dyck: Thank you.

Then we'll move to wills and estates. That was the technical question that I asked Mr. Peach. In the original bill, will and estates were covered in clause 4. He stated that sections 48 to 52 were there, but in our version it says sections 42 to 52. Do those provisions deal with wills and estates, and should it be sections 42 to 52 that are covered?

Martin Reiher, Acting General Counsel and Acting Director, Department of Justice Canada: Thank you. If I may, I would like to address this technical question.

Clause 4 of the bill, version November 20, 2013, is correct in mentioning section 42 to 52. It previously mentioned 48 to 52 because previously the bill would repeal sections 42 to 47, if I

La sénatrice Dyck : Cela dépend donc de nous plutôt que d'un article du projet de loi. Dans d'autres projets de loi, il est stipulé qu'il faut faire rapport aux deux chambres du Parlement plutôt qu'à une seule.

M. Wild : Ce que je veux dire, c'est que, qu'il s'agisse ou non d'une procédure automatique, il s'agit de savoir si, un rapport ou un autre document, sous quelque forme que ce soit, est déposé à la Chambre des communes, est automatiquement déposé au Sénat. Il s'agit d'une question de procédure parlementaire qu'il faut poser aux experts du Bureau des légistes du Sénat et de la Chambre.

Ce que je veux dire enfin c'est que, quelle que soit la réponse à cette question, le libellé de cet article n'empêche pas le Sénat de faire enquête. Il peut toujours le faire, s'il le souhaite.

La sénatrice Dyck : Ce n'est pas qu'on nous en empêche qui m'inquiète, mais de devoir systématiquement nous adresser au bureau du légiste du Sénat.

M. Wild : Tout ce que je veux dire, c'est qu'il y a au Sénat des experts qui répondront à la question de procédure et qui vous diront exactement ce qui arrive lorsqu'un document est déposé à la Chambre et plus particulièrement, s'il doit être automatiquement déposé au Sénat. C'est tout ce que je veux dire, madame la sénatrice.

La sénatrice Dyck : Je vais sauter la question suivante parce qu'il s'agit de la même chose. Selon ce projet de loi, le gouvernement serait amené à amorcer un processus dans le cadre d'une collaboration significative. Voyez-vous dans le projet de loi des articles qui stipulent l'amorce d'un processus dans le cadre d'une collaboration significative?

M. Wild : Cet article exige que le ministre fasse rapport. C'est ce qu'exige cet article.

La sénatrice Dyck : Rien ne dit qu'il s'agit d'amorcer un processus.

M. Wild : Je ne l'interprète pas comme le commencement d'un processus, non.

La sénatrice Dyck : Merci.

Nous allons maintenant passer aux testaments et aux successions. Il s'agit de la question d'ordre technique que j'avais posée à M. Peach. Dans le projet de loi originel, les testaments et les successions étaient traitées dans l'article 4. Il affirmait que les articles 48 à 52 existaient, mais dans notre version, il s'agit des articles 42 à 52. Est-ce que ces dispositions traitent des testaments et les successions et s'agirait-il des articles 42 à 52?

Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim, ministère de la Justice Canada : Merci, si vous me le permettez, je vais répondre à cette question d'ordre technique.

L'article 4 du projet de loi, dans sa version du 20 novembre 2013, est exact en mentionnant les articles 42 à 52. Il mentionnait auparavant les articles 48 à 52 parce que le projet de loi abrogeait

recall correctly, and clause 7, which had that effect, has been defeated in the house committee. Therefore, there was a need to amend clause 4 in order to reflect the fact that section 42 to 52 would continue to exist in the act. Therefore, the only effect of clause 4 in the current version is to adjust subsection 4(3) of the Indian Act further to the repeal of certain sections dealing with education.

Senator Dyck: Thank you. So the version that we have is the correct one, 42 to 52. I think that's it for me for now.

Senator Tannas: Mr. Reiher, we heard some pretty clear answers and analysis from Dean Peach. Was there anything that you heard, being in the room, that was not of your understanding of the bill? We asked quite a few questions and covered quite a bit of ground. Was there anything that you heard where you thought, "That's not my understanding?"

Mr. Reiher: This is a very open-ended question.

Senator Tannas: That's why you get paid the big bucks.

Mr. Reiher: I noticed one element that I would disagree with, and it has to do with the ability of a First Nation council to operate or administer denominational schools on their reserve. Actually, there is nothing currently in the Indian Act explicitly authorizing or preventing a First Nation or band council from operating schools, whether of denomination or not, and they do it currently, generally with funding provided by the Government of Canada. Therefore, the repeal of sections 120 and 121 of the Indian Act would have no implication for that.

Senator Tannas: I want to be clear. I think maybe the distinction, and maybe I'm wrong, is that no more would the minister be able to contract the church to run a school, but there would be nothing stopping chief and council from determining that they would like to have a school that teaches Buddhism, if they want, if that's what they choose to do within the context of the curriculum and the running of the school. Is that fair?

Mr. Reiher: That's correct. Band council would have that ability.

The Chair: Just on that, to assist the committee, would anyone know roughly how many denominational schools are in operation on reserves?

Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate — Education Branch, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: I'm aware of one other in Alberta, Saddle Lake Full Gospel, but we don't keep that record in our registry because it is the choice of the band as to how they want to deliver or administer their education through their community.

alors les articles 42 à 47, si ma mémoire est bonne, et l'article 7, qui avait cet effet, avait été rejeté par un comité de la Chambre. Il fallait donc amender l'article 4 pour tenir compte du fait que les articles 42 à 52 seraient maintenus dans la loi. Ainsi, le seul effet de l'article 4 dans la version actuelle est de modifier le paragraphe 4(3) de la Loi sur les Indiens à la suite de l'abrogation de certains articles concernant l'éducation.

La sénatrice Dyck : Merci. La version que nous avons est donc correcte, avec les articles 42 à 52. C'est tout pour moi, pour l'instant.

Le sénateur Tannas : Monsieur Reiher, Dean Peach nous a donné une analyse et des réponses très claires. Y a-t-il eu, dans son intervention, des affirmations qui ne correspondaient pas à votre interprétation du projet de loi? Nous avons posé beaucoup de questions et traité de nombreux thèmes. Y a-t-il eu un moment où vous vous êtes dit : « Ce n'est pas ce que j'ai compris du projet de loi »?

M. Reiher : C'est une vaste question.

Le sénateur Tannas : Voilà pourquoi vous avez un gros salaire.

M. Reiher : Il y a un point sur lequel je n'étais pas d'accord, à propos de la capacité d'un conseil d'une Première Nation d'administrer des écoles confessionnelles dans une réserve. En fait, aucun article de la Loi actuelle sur les Indiens n'autorise ou n'empêche explicitement une Première Nation ou un conseil de bande d'exploiter des écoles, qu'elles soient confessionnelles ou non. En fait, ils le font déjà, habituellement grâce à un financement du gouvernement du Canada. En conséquence, l'abrogation des articles 120 et 121 de la Loi sur les Indiens n'aurait aucune conséquence.

Le sénateur Tannas : Je tiens à ce que ce soit clair. Je pense que la distinction — et peut-être que j'ai tort — est que le ministre ne serait plus en mesure de passer un contrat avec une Église pour administrer une école. Mais rien n'empêcherait le chef et le conseil d'avoir une école qui enseigne le bouddhisme, par exemple, s'ils souhaitent que cet enseignement fasse partie du programme. Est-ce juste?

M. Reiher : C'est juste, le conseil de bande pourrait le faire.

Le président : Sur ce point et à titre d'information du comité, est-ce que quelqu'un connaîtrait le nombre approximatif d'écoles confessionnelles dans les réserves?

Chris Rainer, directeur, Direction de la planification et de la politique stratégique — Direction générale de l'éducation, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Il y a en Alberta l'école Saddle Lake Full Gospel, mais nous ne gardons pas de registres de ces écoles parce que le mode d'administration de l'enseignement dans la communauté ne regarde que la bande.

Senator Dyck: Supplementary: There may be other schools. Is there an obligation by the department or by Mr. Clarke or by us to find out if there are other schools? Although according to Mr. Peach it's not affecting existing schools, it may affect future schools. Do you agree that it doesn't affect existing schools, but should we not know if there are any other existing schools? I don't know.

Mr. Rainer: It's our view that, if the sections of the Indian Act are repealed, then the bands will still have the ability to hire teachers of the denomination of their choice, to maintain existing separate schools or establish new separate schools, if that is the community's choice.

The Chair: Thank you.

If I may, there have been some questions about special reserves, which are dealt with in clause 6 of the bill, replacing the current section 36 of the act. To assist us, could it be explained how section 36 of the Indian Act is currently operating?

Kris Johnson, Senior Director, Lands Modernization, Lands and Economic Development, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Section 36 of the Indian Act is really of historical importance only. Very few special reserves ever existed, and efforts were made some time ago to acquire title by the Crown and grant them normal full reserve status. We are not aware of any special reserves that currently exist, though historical record-keeping is imperfect so there may still be some.

It has long been the policy of the government of Canada that it will not create any new special reserves, so the wording suggested in Bill C-428 really would have no practical effect.

The Chair: That's very helpful.

Senator Dyck: Can I follow up on that? I think you said this wouldn't allow any new special reserves, and there were no special reserves right now anyway.

Mr. Johnson: That's right.

Senator Dyck: The representatives from the FSIN were concerned about that, but you're saying there is no basis for the concern because there are none anyway.

Mr. Johnson: We're not aware of any. Even if we were, the wording suggested in Bill C-428 would replace section 36 rather than outright repeal it. As the previous witness was very correct in stating, if there happened to be any existing special reserves, their legal status would remain intact according to the wording provided in Bill C-428.

La sénatrice Dyck : Question complémentaire : il pourrait y avoir d'autres écoles. Existe-t-il une disposition qui oblige le ministère, M. Clarke ou même nous de chercher à savoir s'il y a d'autres écoles? Même si cela ne touche pas les écoles existantes, selon M. Peach, cela pourrait toucher de futures écoles. Êtes-vous d'accord pour dire que cela ne touche pas les écoles existantes, mais que nous devrions tout de même savoir si d'autres écoles sont touchées? Je ne le sais pas.

M. Rainer : Nous sommes d'avis que même si les articles de la Loi sur les Indiens sont révoqués, les bandes auront tout de même la capacité d'engager des enseignants de la confession de leur choix et de conserver les écoles séparées ou d'en ouvrir de nouvelles si c'est ce que souhaite la collectivité.

Le président : Merci.

Si vous le permettez, il y a eu des questions concernant les réserves spéciales, dont traite l'article 6 du projet de loi, qui vise à remplacer l'article 36 de la loi actuelle. Afin de nous aider, pourrait-on avoir des explications sur le fonctionnement actuel de l'article 36 de la Loi sur les Indiens?

Kris Johnson, directeur principal, Modernisation des terres, Secteur des terres et développement économique, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : L'article 36 de la Loi sur les Indiens n'a en réalité qu'une importance historique. Très peu de réserves spéciales ont été créées. Il y a un certain temps, la Couronne a fait des efforts pour acquérir les titres et leur accorder le plein statut de réserve. À notre connaissance, il n'y a pas de réserves spéciales actuellement, même s'il pourrait toujours y en avoir étant donné que la tenue des dossiers historiques comporte des lacunes.

Le gouvernement du Canada a depuis longtemps comme politique de ne pas créer de nouvelles réserves spéciales. Donc, le libellé proposé dans le projet de loi C-428 n'aurait pas vraiment d'effet concret.

Le président : C'est très utile.

La sénatrice Dyck : Puis-je poursuivre dans la même veine? Je crois vous avoir entendu dire que cela ne permettrait pas la création de nouvelles réserves spéciales et qu'il n'en existe aucune actuellement de toute façon.

M. Johnson : C'est exact.

La sénatrice Dyck : Les représentants de la FNIS se sont dits préoccupés à ce sujet, mais vous dites que cette préoccupation n'est pas fondée parce qu'il n'en reste aucune de toute façon.

M. Johnson : À ma connaissance, il n'y en a pas. Même s'il y en avait, le libellé proposé dans le projet de loi C-428 remplacerait l'article 36 plutôt que de l'abroger. Le témoin précédent a indiqué, à juste titre, que s'il y avait des réserves spéciales, leur statut juridique demeurerait inchangé selon le libellé du projet de loi C-428.

The Chair: Another subject we have not touched on tonight but which was the subject of a previous meeting is the ministerial disallowance of bylaws. Clause 7 of the bill repeals the minister's power of disallowance of bylaws, which is covered in section 82 of the Indian Act, which is repealed.

To assist the committee, could the current process whereby the minister may disallow bylaws be explained?

Nathalie Nepton, Director, Governance Policy and Implementation Directorate, Treaties and Aboriginal Government, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Bylaws enacted under section 81 come into force on their own 40 days after they've been enacted and forwarded to the minister for consideration. Once they go the department, they're reviewed and assessed against a couple of elements. For example, we look at whether or not they meet the requirements of section 81. Do they fall within the scope? Are they outside the scope of section 81(1)? We also look at whether or not they contain Charter violations or should be disallowed for other reasons such as social policy-type of reasons.

When First Nations enact their bylaws, they work within the scope of section 81 and they can choose to draft and send them to the department for comments before formally enacting them, or we get them after they have been enacted by the First Nation band council.

The Chair: Could I ask you to go further and then describe how the minister may disallow a bylaw?

Ms. Nepton: Process-wise?

The Chair: What's the current process for disallowing a bylaw?

Ms. Nepton: As I explained, once the bylaw is forwarded to the department, it's reviewed. If there are no issues with it, then it comes into force on its own 40 days after it has been enacted and forwarded to the minister. If it gets disallowed, that takes the form of a ministerial order that formally disallows the bylaw. That gets returned to the band council, with the reasons why it was disallowed.

The Chair: Can you tell the committee how frequently this happens now? That is, how frequently does the minister exercise that authority, roughly speaking?

Ms. Nepton: From January 2006 to February 2014, a total of 721 bylaws were received. Of these, 294 came into force and 43 were disallowed; so 6 per cent of the total amount.

The Chair: Okay. Can you say how long that process takes?

Ms. Nepton: It's 40 days. If the minister has not issued a decision by the fortieth day, the bylaw has come into force. It has to be disallowed by that fortieth day.

Le président : Il y a un autre sujet dont nous n'avons pas parlé ce soir, mais dont il a été question lors d'une réunion antérieure : l'annulation d'un règlement administratif par le ministre. L'article 7 du projet de loi abroge le pouvoir du ministre d'annuler un règlement administratif, dont il est question à l'article 82 de la Loi sur les Indiens, article qui est abrogé.

Pour aider le comité, pourrait-on nous expliquer le processus actuel qui permet au ministre d'annuler des règlements administratifs?

Nathalie Nepton, directrice, Direction des politiques et de la mise en oeuvre de la gouvernance, Traités et gouvernement autochtone, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Les règlements administratifs pris en vertu de l'article 81 entrent automatiquement en vigueur 40 jours après qu'un exemplaire en a été envoyé au ministre aux fins d'examen. Le ministère procède alors à un examen et vérifie deux ou trois éléments. Par exemple, on cherche à savoir s'ils satisfont ou non aux exigences de l'article 81. Respectent-ils la portée? Dépassent-ils la portée du paragraphe 81(1)? Nous cherchons aussi à savoir s'ils comportent des infractions à la Charte ou s'ils devraient être annulés pour d'autres raisons, comme des raisons liées aux politiques sociales.

Lorsque les Premières Nations adoptent des règlements administratifs, elles le font conformément à la portée de l'article 81. Elles peuvent choisir de les rédiger et de les envoyer au ministère pour avoir son avis avant de les adopter officiellement, ou de les envoyer après leur adoption par leur conseil de bande.

Le président : Pourriez-vous aller plus loin et décrire comment le ministre peut annuler un règlement administratif?

Mme Nepton : Vous parlez du processus?

Le président : Quel est le processus actuel pour l'annulation d'un règlement administratif?

Mme Nepton : Comme je l'ai expliqué, le ministère examine le règlement administratif lorsqu'on le lui transmet. S'il n'y a aucun problème, il entre en vigueur automatiquement 40 jours après qu'il a été adopté et transmis au ministre. S'il doit être annulé, un arrêté ministériel visant son annulation officielle est promulgué. L'arrêté est transmis au conseil de bande et les raisons pour lesquelles le règlement a été annulé sont fournies.

Le président : Pouvez-vous nous dire à quelle fréquence cela se produit actuellement? Autrement dit, à quelle fréquence le ministre exerce-t-il ce pouvoir, en général?

Mme Nepton : Au total, 721 règlements administratifs ont été reçus entre janvier 2006 et février 2014. De ce nombre, 294 règlements sont entrés en vigueur et 43 ont été annulés, soit 6 p. 100 du total.

Le président : Très bien. Pouvez-vous nous indiquer la durée du processus?

Mme Nepton : Quarante jours. Si le ministre n'a pas rendu de décision au 40^e jour, le règlement administratif entre en vigueur. L'annulation doit se faire avant le 40^e jour.

Senator Dyck: I'm curious. When you say the minister, in fact you probably have a committee, or whatever, that looks at these, right, or a number of staff people that actually look at these bylaws and they give their opinion to the minister.

Ms. Nepton: That's correct, Senator Dyck. They come into my area and then we review them and make recommendations.

Senator Enverga: With respect to this ministerial order, correct me if I'm wrong, but I've heard that section 32 of the Indian Act has not been enforced by ministerial order. Is that correct?

Mr. Johnson: In 2010, a ministerial order was issued pursuant to section 32 that nullified its effect for all communities that otherwise would have been subject to it.

Senator Enverga: Do you think that Bill C-428 will make it clearer?

Mr. Johnson: The wording of that clause authorizing the minister to nullify or exempt bands from the application of section 32 is fairly vague. After the minister issued that order, the Standing Joint Committee on the Scrutiny of Regulations advised our department that it was their considered opinion that it was an unusual power of a ministerial order pursuant to that section. They recommended instead that a repeal, if that was the intent, would be more appropriate than simply exempting or nullifying that clause by way of ministerial order.

To your question, yes, the repeal proposed in this act would respond directly to that point of view from the standing joint committee.

Senator Enverga: Does it happen normally? Would you be able to provide us with a list or with whatever has been done with the Indian Act?

Mr. Johnson: There are several parts of the Indian Act that provide for ministerial orders. I'm not sure how often orders were issued pursuant to section 32. I can tell you that particular section had not been in force for a very long time. It's a very archaic provision, so the minister, in 2010, felt it inappropriate to use his discretion to exempt all communities from its application. Again, the repeal is a mechanism preferred by the standing joint committee.

Senator Enverga: When you say there was a repeal, was that done or is it the new bill that will come?

Mr. Johnson: Right. What is proposed in the private member's bill would outright repeal those sections rather than nullify them by way of an exemption issued pursuant to a ministerial order.

The Chair: Mr. Johnson, when was it that the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations made that recommendation?

La sénatrice Dyck : Je suis curieuse. Lorsque vous parlez du ministre, il s'agit probablement, en réalité, d'un comité ou d'un certain nombre de fonctionnaires qui examinent ces règlements administratifs et fournissent des recommandations au ministre.

Mme Nepton : C'est exact, sénatrice Dyck. C'est mon service qui les reçoit, les examine et fait des recommandations.

Le sénateur Enverga : Corrigez-moi si je me trompe, mais en ce qui concerne l'arrêté ministériel, j'ai entendu dire que l'application de l'article 32 de la Loi sur les Indiens n'a pas été faite par arrêté ministériel. Est-ce exact?

M. Johnson : En 2010, un arrêté ministériel concernant l'article 32 a été promulgué; il visait l'annulation de son application à toutes les collectivités qui, autrement, y auraient été assujetties.

Le sénateur Enverga : Pensez-vous que le projet de loi C-428 rendra les choses plus claires?

M. Johnson : Le libellé de l'article qui autorise le ministre à annuler l'application de l'article 32 ou à soustraire les bandes à son application est plutôt vague. Après que le ministre a promulgué cet arrêté, le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation a avisé notre ministère qu'il s'agissait d'un recours inhabituel à un arrêté ministériel en vertu de cet article. Le comité a indiqué que si telle était l'intention, l'abrogation de l'article serait une solution plus adéquate que celle qui consiste à suspendre ou annuler l'application de cet article à l'aide d'un arrêté ministériel.

Pour répondre à votre question, l'abrogation proposée dans le projet de loi correspondrait en effet au point de vue exprimé par le comité mixte permanent.

Le sénateur Enverga : Est-ce chose courante? Pourriez-vous nous fournir une liste quelconque de ce qui a été fait par rapport à la Loi sur les Indiens?

M. Johnson : On retrouve des dispositions sur les arrêtés ministériels dans diverses parties de la Loi sur les Indiens. Je ne sais pas combien d'arrêtés ministériels ont été promulgués en vertu de l'article 32. Je peux vous dire que cet article précis n'a pas été appliqué depuis très longtemps. C'est une disposition très archaïque. Par conséquent, en 2010, le ministre a jugé qu'il serait inapproprié d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour soustraire toutes les collectivités à son application. Encore une fois, le comité mixte permanent privilégie l'abrogation.

Le sénateur Enverga : Lorsque vous parlez d'abrogation, est-ce fait, ou est-ce dans le nouveau projet de loi?

M. Johnson : Oui; ce qui est proposé dans le projet de loi d'initiative parlementaire entraînerait l'abrogation pure et simple de ces articles plutôt que leur annulation par la promulgation d'une exemption en vertu d'un arrêté ministériel.

Le président : Monsieur Johnson, à quelle date le Comité permanent mixte d'examen de la réglementation-t-il fait cette recommandation?

Mr. Johnson: I would have to get back to you with a precise date. It wasn't long after the order was issued. It was within a year, I believe.

The Chair: That would be roughly when?

Mr. Johnson: Sometime in 2010 or 2011. I can check.

The Chair: That's fine. It was some time ago that the recommendation was made.

Mr. Johnson: Yes.

Senator Enverga: To follow up with that, we just repealed. Is the question to the minister or to senior officials in your department regarding the authority to set aside parts of an act of Parliament?

Mr. Johnson: If an act provides that power, yes. Generally, you would not be able to simply exempt by way of order the application of a piece of legislation. In this particular case, for whatever reason, when that section was enacted, it did provide an out clause or an exemption power for the minister. I'm not certain how often those kinds of exemption powers exist in legislation. It's not something we have a lot of experience with in the Indian Act.

Senator Enverga: I haven't read the whole of Bill C-428.

Does it have a clause that says you can repeal?

Mr. Johnson: It would repeal the clause that allows the minister to exempt, but it wouldn't be needed because the portion of the act that it would seek to exempt bands from would no longer exist.

Senator Moore: Mr. Wild, I want to pursue a bit the questions Senator Dyck put to you with regard to clause 2 of the bill. I believe you said that it's a vague clause as to the form of the report and whether it should be issued in public or in camera.

I'm here to try to do the right thing for Canada. I want to see good legislation so that people don't have to worry about what it means. This bill is sloppy, at best. I don't want to hear an answer from you saying, "Go ask your law clerk to interpret it for you." That's not really good enough. We can fix that here today. Do you not think it should be fixed?

Mr. Wild: I'm not sure in what manner you want to fix it, senator.

Senator Moore: I want to fix the matter of the written or oral report, and whether it will be issued in public and whether it will be issued in the Senate.

Mr. Wild: Those are all things that if the committee wishes to do, the committee should do.

M. Johnson : Je pourrais vous fournir une date précise plus tard. C'était peu de temps après la promulgation de l'arrêté ministériel, dans l'année qui a suivi, je crois.

Le président : Donc, à quelle date, environ?

M. Johnson : En 2010 ou en 2011. Je peux vérifier.

Le président : C'est bien. Donc, la recommandation remonte à un certain temps.

M. Johnson : Oui.

Le sénateur Enverga : Dans cette veine, nous venons de l'abroger. Pour le ministre ou pour les fonctionnaires de votre ministère, la question est-elle liée au pouvoir d'annuler certaines parties d'une loi du Parlement?

M. Johnson : Si une loi prévoit un tel pouvoir, oui. En général, on ne peut suspendre l'application d'une mesure législative par voie d'arrêté ministériel. Dans ce cas précis, lorsque cet article a été adopté, on a inclus — pour une raison ou une autre — une disposition de retrait ou un pouvoir de dispense du ministre. Je ne sais pas si l'on voit souvent ce genre de pouvoir de dispense dans la loi. Dans le cas de la Loi sur les Indiens, ce n'est pas quelque chose de fréquent.

Le sénateur Enverga : Je n'ai pas lu le projet de loi C-428 dans son ensemble.

Comporte-t-il un article qui vous autorise à abroger une disposition?

M. Johnson : Il aurait pour effet d'abroger l'article qui permet au ministre d'accorder une exemption, mais cela ne serait pas nécessaire étant donné que la partie de la loi pour laquelle on voudrait suspendre l'application à l'égard des bandes n'existerait plus.

Le sénateur Moore : Monsieur Wild, j'aimerais poursuivre dans la même veine que les questions de la sénatrice Dyck en ce qui concerne l'article 2 du projet de loi. Je crois que vous avez dit que l'article reste vague quant à la forme que devrait prendre le rapport et à la question de savoir s'il devrait être présenté en public ou à huis clos.

Je suis ici pour essayer de faire ce qui est bien pour le Canada. Je veux voir une bonne mesure législative afin que les gens n'aient pas à se préoccuper de sa signification. Au milieu, ce projet de loi est bâclé. Je ne veux pas que vous me répondiez d'aller consulter notre juriste pour obtenir son interprétation. Ce n'est pas suffisant. Nous pouvons apporter des correctifs ici, aujourd'hui. Ne pensez-vous pas que c'est nécessaire?

M. Wild : Je ne sais pas quels correctifs vous voulez apporter, sénateur.

Le sénateur Moore : Je veux régler la question de savoir s'il s'agira d'un rapport écrit ou verbal, ainsi que la question de savoir s'il sera présenté en public ou au Sénat.

M. Wild : Ce sont toutes des choses que le comité devrait faire si c'est ce qu'il souhaite.

Senator Moore: Do you think it should happen?

Mr. Wild: I have no personal opinion as to what amendment should be made to clause 2.

Senator Moore: When you went to UNB Law School, did you take legislation?

Mr. Wild: Yes.

Senator Moore: Do you think that's good?

Mr. Wild: I have to answer within the purview of the fact that I'm a public servant; and this is not a government bill but a private member's bill. I have no personal opinion on the quality of the bill.

Senator Moore: Oh right. You're the Assistant Deputy Minister of Treaties and Aboriginal Government and you have no opinion on draftsmanship. It's terrible. You're letting the school down. You're letting the Maritimes down when you answer like that.

I would like to know if it is the policy of the department to get rid of the Indian Act.

Mr. Wild: I think the policy of the department is to work with First Nations communities to find ways to improve socio-economic outcomes and to arrive at treaties and self-government agreements and certainty. Some of that may be possible under a reformed Indian Act; and some of that may mean at the end of the day the Indian Act needs to be ultimately repealed. There is a host of specific policy measures that the government is pursuing with First Nations communities.

Senator Moore: Is the end goal here to get rid of the act or to continue with the message and ongoing work with them to try to make it socio-economically acceptable? We've heard from so many First Nations that they want to get rid of this act. We've heard it from our witnesses. We've also heard that when we've visited communities. Are you going to continue the same way, or do you have a plan to get rid of the act?

Mr. Wild: I can't speak to whether or not the government intends to introduce legislation to repeal the Indian Act.

The Chair: Senator, we have to bear in mind that this is not a government bill. This is a private member's bill, and we've asked these officials to be here as resources to us. I'm not sure it's appropriate to ask them what they think the intention of the bill is for that reason.

Le sénateur Moore : Pensez-vous qu'il faudrait le faire?

M. Wild : Je n'ai pas d'opinion personnelle sur les modifications qui devraient être apportées à l'article 2.

Le sénateur Moore : Avez-vous suivi des cours sur les lois lorsque vous étiez à la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick?

M. Wild : Oui.

Le sénateur Moore : Pensez-vous qu'il s'agit d'un bon projet de loi?

M. Wild : Je dois répondre à titre de fonctionnaire. Il ne s'agit pas d'un projet de loi émanant du gouvernement, mais d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Je n'ai aucune opinion personnelle quant à la qualité du projet de loi.

Le sénateur Moore : Oh, je vois. Vous êtes sous-ministre adjoint des Traités et du gouvernement autochtone et vous n'avez aucune opinion sur la formulation. C'est déplorable. Vous laissez tomber les gens. Vous laissez tomber les Maritimes lorsque vous répondez de cette façon.

J'aimerais savoir si le ministère a comme politique de se débarrasser de la Loi sur les Indiens.

M. Wild : Je pense que la politique du ministère consiste à travailler avec les collectivités des Premières Nations afin de trouver des façons d'améliorer les résultats socio-économiques, de conclure des traités et des ententes sur l'autonomie gouvernementale et d'obtenir une certitude à cet égard. Certains cas, il pourrait être possible de le faire par une refonte de la Loi sur les Indiens, tandis que pour d'autres, cela pourrait signifier qu'il faudra un jour abroger la Loi sur les Indiens. Le gouvernement discute d'une série de politiques précises avec les collectivités des Premières Nations.

Le sénateur Moore : L'objectif est-il d'éliminer la loi ou de maintenir le message et de continuer à travailler avec les Premières Nations afin qu'il soit acceptable sur le plan économique? Beaucoup de Premières Nations ont indiqué qu'elles veulent se débarrasser de cette loi. C'est ce qu'ont dit nos témoins, et c'est aussi ce que nous avons entendu lorsque nous avons visité les collectivités. Allez-vous poursuivre dans la même voie ou avez-vous un plan pour éliminer la loi?

M. Wild : Je ne peux dire si le gouvernement a l'intention de présenter une mesure législative visant l'abrogation de la Loi sur les Indiens.

Le président : Sénateur, nous devons garder à l'esprit que ce n'est pas un projet de loi émanant du gouvernement. Il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Nous avons demandé à ces fonctionnaires de venir ici pour nous renseigner. Par conséquent, je ne suis pas certain qu'il convient de leur demander ce qu'ils pensent de l'intention du projet de loi.

Senator Moore: I'm not asking the intention of the bill. We've heard from all kinds of people, whether First Nations people or other persons before us, that we should be getting rid of the act. I want to know from this witness if he thinks that's a good idea.

Mr. Wild: Mr. Chair, as an official of the department I cannot speak to what the future policy intent may be of the government. It would be for the minister to announce that when the minister wishes to announce that. At this time, the department deals with the legislative framework that Parliament has set before it, and that legislative framework includes the Indian Act.

Senator Moore: Thank you.

Senator Ngo: I would like to go back to what you said. I don't agree with you because clause 2 states:

... the Minister of Indian Affairs and Northern Development must report to the House of Commons committee responsible for Aboriginal affairs on the work undertaken by his or her department in collaboration with First Nations and other interested parties to develop new legislation to replace the Indian Act.

It's pretty clear that the intention is for the ministers, in collaboration with First Nations, to develop new legislation to get rid of the Indian Act.

Do you agree with that intention in clause 2?

Mr. Wild: The clause requires the minister to report on work undertaken. It requires reporting on work undertaken.

Senator Ngo: That is right. That's why I agree with you on that: undertaken in collaboration with First Nations, which means that the department and the First Nations must have some sort of consultation and so on to develop new legislation to replace the Indian Act.

Mr. Wild: I can't say more than what is on the page, senator. The clause says what it says. It would require the minister to report on the work undertaken by the department in collaboration with First Nations and other parties to develop new legislation to replace the Indian Act. It requires the minister to report on what work has been undertaken to that effect.

Senator Ngo: That's what I said. It's pretty clear. It's not vague at all.

Mr. Wild: The earlier comment that I made about vagueness was about the nature of the actual report in terms of the form it would take. Would it be a written document tabled before the committee? Would it be a matter of the minister or departmental officials on the minister's behalf appearing before the committee? The only reference I was making with respect to "vague" was as to the actual form. What the report has to contain is clear: It has to be about what work has been undertaken.

Le sénateur Moore : Je ne parle pas de l'intention du projet de loi. Diverses personnes — qu'il s'agisse de représentants des Premières Nations ou d'autres personnes venues témoigner — nous ont dit que nous devrions abroger la loi. Je veux savoir si le témoin pense que c'est une bonne idée.

M. Wild : Monsieur le président, en tant que fonctionnaire du ministère, je ne peux me prononcer sur les objectifs futurs du gouvernement en matière de politiques. Il reviendrait au ministre de l'annoncer en temps et lieu. Actuellement, le ministère doit composer avec le cadre législatif fourni par le Parlement, et ce cadre législatif inclut la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Moore : Merci.

Le sénateur Ngo : J'aimerais revenir à ce que vous avez dit. Je ne suis pas d'accord avec vous là-dessus, parce que l'article 2 se lit comme suit :

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien présente au comité de la Chambre des communes chargé d'étudier les questions relatives aux affaires autochtones [...] un rapport portant sur le travail accompli par son ministère en collaboration avec les Premières Nations et les autres parties intéressées en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens.

Il semble assez clair que l'intention est que le ministre travaille, en collaboration avec les Premières Nations, à l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens.

Êtes-vous d'accord avec l'intention prévue à l'article 2?

M. Wild : L'article exige que le ministre présente un rapport sur le travail accompli. Il exige un rapport sur le travail accompli.

Le sénateur Ngo : C'est exact. Voilà pourquoi je suis d'accord avec vous sur ce point. On indique « en collaboration avec les Premières Nations », ce qui signifie que le ministère et les Premières Nations doivent tenir des consultations quelconques en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens.

M. Wild : Sénateur, je ne peux en dire plus que ce qui est écrit. C'est ce qui est indiqué dans l'article. Il exigerait que le ministre fasse rapport du travail accompli par le ministère en collaboration avec les Premières Nations et les autres parties intéressées en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens. Il exige que le ministre fasse rapport du travail accompli à cet égard.

Le sénateur Ngo : C'est ce que j'ai dit. C'est assez clair. Il n'y a rien de vague là-dedans.

M. Wild : Le commentaire que j'ai fait précédemment sur le manque de précision portait sur la forme que prendrait le rapport. S'agirait-il d'un document écrit présenté au comité? Le ministre ou les fonctionnaires du ministère s'exprimant en son nom seraient-ils tenus de témoigner devant le comité? Le terme « vague » ne faisait référence qu'à la forme. Il n'y a aucune ambiguïté sur le contenu du rapport : il doit porter sur le travail accompli.

Senator Ngo: When you said it's vague, I didn't agree with that because clause 2 is very clear — to develop legislation to replace the Indian Act. When you said “vague,” it confused me.

Mr. Wild: I apologize if that confused you.

Senator Dyck: We were talking about whether it was “vague” and whether it was replacing the Indian Act. Most of this bill amends the Indian Act. When I read that clause, I was thinking it was an incremental process. We're always talking about this as we're going to start an incremental process, which will be little amendments. Different groups might come forward with different issues that they might want to amend in the Indian Act. That's a very different process than replacing the Indian Act. Is that a different process? In your mind, when you look at this, are you envisioning a series of amendments coming from different First Nation constituencies saying, “I don't like section 99 of the Indian Act”? Because one section of the Indian Act used to say — I don't know if it's still there — only a First Nation member can be buried on reserve, not someone who is not a member, someone might come forward and say, “Okay, I don't like that and I want to amend it,” but is that replacing the Indian Act? Senator Ngo, I think your idea was very different than my idea of what that meant.

The Chair: Do you want to try that, Mr. Wild?

Mr. Wild: I can certainly try it, Mr. Chairman. I fear to try it because I'm not sure it will be satisfactory, but I will try.

It's a very hypothetical question, so it's very difficult to answer as to what a possible government approach may be. Without knowing what the government is actually going to do in the future — and we don't know what the government is going to do in the future — it's very difficult to answer as to whether or not a future government proposal would be replacing or amending.

Again, clause 2 is requiring that there be a report on the work that's undertaken to develop new legislation to replace the Indian Act. I think one has to read that with a certain spirit and intent. It's just very difficult to say exactly what that's going to mean in terms of speculating about some future government bill that could get introduced at some future point in time that touches upon provisions of the Indian Act.

Senator Dyck: I noticed that you're Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government. My next question has to do with the preamble of the bill, the third paragraph: “Whereas the Government of Canada is committed to the development of new legislation to replace the Indian Act” — not amend — “that better reflects the modern relationship between it and the people of Canada's First Nations.”

Le sénateur Ngo : Lorsque vous avez laissé entendre que c'est vague, je n'étais pas d'accord là-dessus parce que l'article 2 est très clair : on parle de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens. Lorsque vous avez utilisé le mot « vague », cela m'a laissé perplexe.

M. Wild : Veuillez accepter mes excuses à cet égard.

La sénatrice Dyck : Nous parlions de la question de savoir si c'était « vague » et si cela remplaçait la Loi sur les Indiens. Lorsque j'ai lu cet article, je pensais qu'il s'agissait d'un processus graduel. Nous parlons toujours de cela lorsque nous sommes sur le point d'entreprendre un processus graduel à l'aide de diverses petites modifications. Divers groupes pourraient alors soulever divers enjeux pour lesquels ils souhaiteraient voir des modifications à la Loi sur les Indiens. C'est un processus très différent de celui du remplacement de la Loi sur les Indiens. Est-ce un processus différent? Selon votre point de vue, lorsque vous examinez la question, croyez-vous qu'il pourrait s'agir d'une série de modifications proposées par divers groupes des Premières Nations qui diraient, par exemple, qu'ils n'aiment pas l'article 99 de la Loi sur les Indiens? Je ne sais pas s'il y figure toujours, mais il y avait un article de la Loi sur les Indiens qui prévoyait que seuls les membres d'une Première Nation peuvent être inhumés dans une réserve. Une personne pourrait dire qu'elle n'aime pas cette disposition et qu'elle souhaite qu'elle soit modifiée. Parle-t-on alors du remplacement de la Loi sur les Indiens? Sénateur Ngo, je pense que votre interprétation est très différente de la mienne.

Le président : Voulez-vous tenter une réponse, monsieur Wild?

M. Wild : Je peux sans doute essayer, monsieur le président. Je crains de ne pouvoir donner une réponse satisfaisante, mais je vais essayer.

C'est une question très théorique; il est donc très difficile de donner une réponse quant à l'approche que le gouvernement pourrait adopter. Sans savoir ce que le gouvernement fera concrètement à l'avenir — et nous ne savons pas ce qu'il fera —, il est très difficile de déterminer si une éventuelle proposition du gouvernement serait considérée comme un remplacement ou une modification.

Encore une fois, l'article 2 exige la présentation d'un rapport portant sur le travail accompli en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens. Je pense qu'il faut y voir un certain esprit et une certaine intention. Il est très difficile de savoir comment cela se traduira lorsqu'il s'agit d'émettre des hypothèses sur un éventuel projet de loi émanant du gouvernement concernant les dispositions de la Loi sur les Indiens.

La sénatrice Dyck : J'ai remarqué que vous êtes sous-ministre adjoint principal du secteur des traités et du gouvernement autochtone. Ma prochaine question porte sur le préambule du projet de loi, où l'on indique, au troisième paragraphe : « Attendu que le gouvernement du Canada entend élaborer une nouvelle loi destinée à remplacer... » — et non à modifier — « la Loi sur les Indiens qui reflétera davantage sa relation moderne avec les peuples des Premières Nations du Canada. »

What does “modern” mean? Is there a definition of “modern”?

Mr. Wild: There’s certainly no legal definition of “modern” that I’m aware of. So beyond the ordinary dictionary meaning of the word “modern,” there’s not much more to say about that word.

Senator Dyck: So I’m wondering, would “treaty” be a better word than “modern”? Because it’s a treaty relationship between the First Nations and the Government of Canada.

Mr. Wild: The difficulty there, of course, is that not every First Nation community has a treaty, so that’s only going to speak to a certain number of communities.

Senator Dyck: Well, then, it could be “modern” and “treaty.” Thank you. That’s a good idea.

The Chair: Can I just follow up on that, Senator Dyck, if I may?

Senator Dyck: Yes. Sure.

The Chair: Mr. Wild, I think Senator Dyck has suggested that the preamble and what’s in clause 2, which talks about replacing the Indian Act, developing new legislation to replace the Indian Act, that that is inconsistent with the character of the bill, which includes some amendments and some repeal of provisions of the Indian Act; that amending the Indian Act, for sure, and repealing sections of the Indian Act is not really consistent with replacing the Indian Act with new legislation.

I guess I’d like to put it to you in a bit of a different way. If we’re going to replace the Indian Act, would one of the ways to replace the Indian Act be to repeal the dead, archaic sections that have no relevance in the modern world, such as prohibiting the selling of agricultural produce; such as hiring truant officers to go and seize children who aren’t attending school and drag them off to residential schools; or such as taking the toxic words “residential schools” out of the Indian Act? If you’re going to replace legislation, would part of that process not be cutting out the deadwood? Is that a view and interpretation of this preamble that would make sense?

Mr. Wild: Certainly, in that, just from a straight kind of legal perspective, the act of removing a provision and replacing it with something else can be the equivalent of developing new legislation to replace the former act. I think it’s a bit of semantics to say whether or not you have to, in one fell swoop, repeal the entirety of something. I think the question is whether or not at the end of the day you end up with a piece of legislation that is substantively different than what you started with, regardless of what title it may carry.

Qu’entend-on par « moderne »? Existe-t-il une définition du terme « moderne »?

M. Wild : À ma connaissance, il n’existe pas de définition juridique du terme « moderne ». Donc, outre la définition de « moderne » que l’on trouve dans un dictionnaire ordinaire, il n’y a pas grand-chose à ajouter.

La sénatrice Dyck : Dans ce cas, le terme « traité » ne serait-il pas un meilleur terme que « moderne »? Parce qu’il s’agit d’une relation établie par traité entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada.

M. Wild : Le problème que cela pose, évidemment, c’est que ce ne sont pas toutes les collectivités des Premières Nations qui ont un traité. Donc, cela ne concernerait qu’un certain nombre de collectivités.

La sénatrice Dyck : On pourrait alors avoir les termes « moderne » et « traité ». Merci. C’est une bonne idée.

Le président : Si vous le permettez, sénatrice Dyck, j’aurais une question complémentaire à ce sujet.

La sénatrice Dyck : Certainement.

Le président : Monsieur Wild, je pense que la sénatrice Dyck a laissé entendre que le préambule et ce qui est prévu à l’article 2 — qui porte sur le remplacement de la Loi sur les Indiens, sur l’élaboration d’une nouvelle loi destinée à remplacer la Loi sur les Indiens — ne correspondent pas au caractère du projet de loi, dans lequel certaines dispositions de la Loi sur les Indiens sont soit modifiées, soit abrogées, et que, de toute évidence, la modification de la Loi sur les Indiens et l’abrogation de certains articles de la Loi sur les Indiens ne correspondent pas vraiment au remplacement de la Loi sur les Indiens par une nouvelle loi.

Je suppose que j’aimerais vous poser la question sous un angle légèrement différent. Si nous choisissons de remplacer la Loi sur les Indiens, l’une des façons de le faire ne serait-elle pas d’abroger les articles inutiles et archaïques qui n’ont pas leur place dans le monde moderne, comme l’interdiction de vendre des produits agricoles, l’embauche d’agents de surveillance pour contraindre les enfants qui ne vont pas à l’école à fréquenter les pensionnats indiens? Ou encore d’éliminer de la Loi sur les Indiens les termes toxiques que sont « pensionnats indiens »? Si l’on choisit de remplacer la loi, éliminer le bois mort ne ferait-il pas partie de ce processus? Ne serait-ce pas là un point de vue et une interprétation logiques concernant le préambule?

M. Wild : De toute évidence, d’un point de vue purement juridique, le simple fait d’éliminer une disposition et de la remplacer par quelque chose d’autre peut équivaloir à l’élaboration d’une nouvelle loi visant à remplacer l’ancienne loi. Savoir s’il faut ou non abroger quelque chose dans sa totalité d’un seul coup est, à mon avis, une question de sémantique. Je pense que la question est de savoir si l’on obtient, en fin de compte, une mesure législative très différente de celle d’origine, peu importe le titre qu’on veut lui donner.

There are certainly different ways in which you can go about getting to the end result of having a different legislative scheme than what you started with under a piece of legislation. I'm not going to provide an opinion on whether it's best to do that incrementally or in one fell swoop. Those are all approaches that are available to a parliament.

Senator Dyck: This will probably be my final question. There are obviously different levels of interpretations of what the different clauses mean. Because it's a private member's bill, he indicated that he worked with the law clerks or lawyers within the House of Commons, whatever is available to members of Parliament. Did he consult with anyone or talk to anyone or seek assistance from anyone from the department or from the Department of Justice? Is that available?

Mr. Wild: The "available" question is a tricky question in some ways. I'm aware that there was one technical briefing after the bill had been developed where the private member met with departmental officials in order to get an assessment from departmental officials as to the impacts of the actual provisions, but the department was not involved in the drafting or the crafting of the policy with respect to this bill.

In terms of whether or not the Department of Justice or a department is available to assist a private member in crafting a private member's bill, that's very much a question that depends, to some extent, on the approach that a minister wishes to take vis-à-vis working with a private member.

Typically, normally the answer is no, the department or the Department of Justice would not provide support in drafting private members' legislation. But there have been occasions — and I've been involved in some of those — where, for example, amendments are being crafted by a committee, and ministers have requested that departmental officials assist the committee in that exercise to make sure that everything is done, from a technical perspective, correctly. But most private members' bills are drafted through counsel, either House of Commons counsel or Senate counsel, depending on whether it's a senator or a member of Parliament.

Senator Dyck: So normally Aboriginal Affairs does not provide the legal expertise to help in the drafting?

Mr. Wild: No.

Senator Dyck: Is that the same for the Department of Justice?

Mr. Wild: Normally, no, not on private members' bills.

Senator Dyck: With respect to this particular bill the department has said they are in favour of it.

The Chair: I think that was the government, if I may correct you.

Senator Dyck: The minister said that.

Il existe sans doute diverses façons d'obtenir un régime législatif différent de celui de la mesure législative d'origine. Je ne vous dirai pas si je pense qu'il est préférable de procéder graduellement ou d'un seul coup. Ce sont toutes des approches qui s'offrent à un Parlement.

La sénatrice Dyck : Ce sera probablement la dernière question. Il existe manifestement différentes façons d'interpréter la signification des divers articles. Comme il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire, son parrain a indiqué qu'il a travaillé avec les juristes ou les avocats de la Chambre des communes, quelles que soient les ressources offertes aux députés. A-t-il consulté des gens de votre ministère ou du ministère de la Justice ou leur a-t-il demandé de l'aide? Est-ce possible?

M. Wild : À certains égards, c'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Je sais qu'après la rédaction du projet de loi, il y a eu une séance d'information technique au cours de laquelle le député a rencontré des fonctionnaires du ministère pour avoir une idée de l'incidence des dispositions, mais le ministère n'a pas participé à la rédaction du projet de loi ou à l'élaboration de la politique sous-jacente au projet de loi.

Quant à savoir si le ministère de la Justice ou un autre ministère peut aider un député dans la rédaction d'un projet de loi d'initiative parlementaire, cela dépend beaucoup de l'approche d'un ministre à l'égard de la collaboration avec un député.

La réponse, c'est qu'habituellement le ministère ou le ministère de la Justice ne participe pas à la rédaction d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Toutefois, la situation s'est déjà présentée; j'y ai participé dans certains cas. Par exemple, il pourrait s'agir d'une situation où des modifications devaient être rédigées par un comité, et les ministres ont demandé aux fonctionnaires d'aider le comité dans cette tâche afin que tout soit fait correctement du point de vue technique. Cependant, la plupart des projets de loi d'initiative parlementaire sont rédigés par les avocats de la Chambre des communes ou du Sénat, selon qu'il s'agit d'un sénateur ou d'un député.

La sénatrice Dyck : Donc, habituellement le ministère des Affaires autochtones ne fournit pas d'experts juridiques pour aider à la rédaction?

M. Wild : Non.

La sénatrice Dyck : Est-ce la même chose pour le ministère de la Justice?

M. Wild : Habituellement, non. Pas dans le cas des projets de loi d'initiative parlementaire.

La sénatrice Dyck : En ce qui concerne ce projet de loi, le ministère a indiqué qu'il était favorable.

Le président : Permettez-moi de vous corriger; je pense que c'était le gouvernement.

La sénatrice Dyck : C'est ce que le ministre a dit.

The Chair: Yes. You could say the department, but I think it was kind of political support that was indicated.

Senator Dyck: Yes. The minister made an announcement that he supported the bill.

If the minister says he supports it, do we know whether or not Mr. Clarke actually got any assistance from the department, since the minister is in favour of the bill? You're saying it's kind of an individual situation. Do we know, in this case, whether or not he received any assistance at all?

Mr. Wild: As I mentioned, there was one meeting with officials with a technical briefing after the bill had been drafted where officials were assessing what the implications of the bill were for the department. That's the only briefing that I'm aware of.

Senator Dyck: After that meeting, were there any changes made to the bill?

Mr. Wild: I don't know. I don't think so.

Senator Dyck: There were a lot of changes made, so they would have been made during the scrutiny of the bill by the committee in the House of Commons?

Mr. Wild: I believe the meeting with the officials happened back in 2012, when the technical briefing happened.

The Chair: I think Mr. Clarke indicated that he did receive drafting assistance from the House of Commons law clerk.

Senator Dyck: Yes, he did. He said that he didn't get consult with them. I'm just double-checking.

The Chair: Our meeting is drawing to a close, but Senator Moore has a supplementary.

Senator Moore: This is just further to your questions, chair, with regard to the archaic items that were found by Mr. Clarke included in this bill.

In the course of your department, whoever was working with him with regard to this bill, did you come across any other archaic provisions that should be removed? If they're not here, do you have a plan and a time frame for when they might be and what they are?

Mr. Wild: The technical briefing that occurred with the member was not of that nature. It was simply, in my understanding, reviewing the provisions of the bill as proposed and simply expressing what the impact of those provisions were from a technical perspective. I'm not aware of that or this bill triggering any work to look at whether or not there are other provisions that should be repealed.

Senator Moore: So it didn't cause any of your officials to reflect on some other items that might be appropriately removed?

Le président : En effet. Vous pourriez dire que c'est le ministère, mais je pense qu'il parlait d'un appui sur le plan politique.

La sénatrice Dyck : Exactement. Le ministre a annoncé qu'il appuyait le projet de loi.

Si le ministre affirme qu'il appuie le projet de loi, savons-nous si M. Clarke a obtenu une aide quelconque du ministère, puisque le ministre est favorable au projet de loi? Vous dites que c'est une situation particulière, en quelque sorte. Dans ce cas, savons-nous s'il a eu de l'aide?

M. Wild : Comme je l'ai indiqué, il y a eu une séance d'information technique avec les fonctionnaires après la rédaction du projet de loi, réunion au cours de laquelle les fonctionnaires ont examiné l'incidence du projet de loi pour le ministère. À ma connaissance, ce fut la seule séance d'information.

La sénatrice Dyck : Y a-t-il eu des modifications au projet de loi après cette réunion?

M. Wild : Je ne sais pas. Je ne crois pas.

La sénatrice Dyck : Beaucoup de modifications ont été apportées. Cela aura donc été fait pendant l'étude du projet de loi par le comité de la Chambre des communes?

M. Wild : Je crois que la réunion avec les fonctionnaires a lieu en 2012, lors de la séance d'information technique.

Le président : Je pense que M. Clarke a indiqué qu'il a été aidé dans la rédaction par le juriste de la Chambre des communes.

La sénatrice Dyck : Oui, en effet. Il a dit qu'il n'avait pu les consulter. Je veux simplement m'en assurer.

Le président : Notre réunion tire à sa fin, mais le sénateur Moore a une question complémentaire.

Le sénateur Moore : Monsieur le président, cela porte simplement sur vos questions au sujet des dispositions archaïques décelées par M. Clarke et qui sont visées par ce projet de loi.

Pendant que les gens de votre ministère travaillaient avec lui sur ce projet de loi, a-t-on découvert d'autres dispositions archaïques qui devraient être retirées? Si elles ne figurent pas ici, avez-vous un plan et un délai pour déterminer à quel moment cela pourrait se faire et pour savoir de quelles dispositions il s'agit?

M. Wild : Là n'était pas la nature de la séance d'information technique qui a été tenue avec le député. D'après ce que je comprends, il s'agissait simplement d'un examen des dispositions du projet de loi proposé et de leur incidence sur le plan technique. À ma connaissance, ni la séance d'information ni ce projet de loi n'entraînent le déclenchement de travaux visant à déterminer si d'autres dispositions devraient être abrogées.

Le sénateur Moore : Donc, cela n'a porté aucun de vos fonctionnaires à chercher à savoir s'il conviendrait d'éliminer d'autres dispositions?

Mr. Wild: Again, not that I'm aware of.

Senator Moore: Thank you.

The Chair: Colleagues, I think this might have been a little unprecedented to have officials from two departments available to assist as a resource in discussing a private member's bill. I think some of the questions were challenging, but we appreciate you coming and being as forthright as you can be.

With that, I will declare this meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

M. Wild : Pas à ma connaissance, encore une fois.

Le sénateur Moore : Merci.

Le président : Chers collègues, je pense que cela pourrait bien être la première fois que des fonctionnaires de deux ministères viennent nous aider pour discuter d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Je pense que certaines questions étaient difficiles, mais nous vous sommes reconnaissants d'être venus et d'avoir été aussi francs que possible.

Je déclare donc que la séance est levée.

(La séance est levée.)

Tuesday, September 30, 2014

Assembly of First Nations:

Stuart Wuttke, Legal Counsel;
Valerie Richer, Associate Legal Counsel.

An an individual:

Guy Lonechild.

Congress of Aboriginal Peoples:

Betty Ann Lavallée, National Chief.

First Nation Tax Commission:

C.T. (Manny), Chief Commissioner.

Wednesday, October 1, 2014

An an individual:

Ian Peach, Consultant (by videoconference).

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Joe Wild, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government;

Nathalie Nepton, Director, Governance Policy and Implementation Directorate, Treaties and Aboriginal Government;

Line Paré, Director General, Settlement Agreement Operations, Resolution and Individual Affairs Sector;

Kris Johnson, Senior Director, Lands Modernization, Lands and Economic Development Sector;

Chris Rainer, Director, Strategic Policy and Planning Directorate — Education Branch, Education and Social Development Programs and Partnerships Sector.

Department of Justice Canada:

Martin Reiher, Acting General Counsel and Acting Director.

Le mardi 30 septembre 2014

Assemblée des Premières Nations :

Stuart Wuttke, conseiller juridique;
Valerie Richer, conseillère juridique associée.

À titre personnel :

Guy Lonechild.

Congrès des peuples autochtones :

Betty Ann Lavallée, chef national.

Commission de la fiscalité des Premières Nations :

C.T. (Manny) Jules, président.

Le mercredi 1^{er} octobre 2014

À titre personnel :

Ian Peach, expert-conseil (par vidéoconférence).

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Joe Wild, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone;

Nathalie Nepton, directrice, Direction des politiques et de la mise en œuvre de la gouvernance, Traités et gouvernement autochtone;

Line Paré, directrice générale, Opérations de la convention de règlement, Secteur de résolution et des affaires individuelles;

Kris Johnson, directeur principal, Modernisation des terres, Secteur des terres et développement économique;

Chris Rainer, directeur, Direction de la planification et de la politique stratégique — Direction générale de l'éducation, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social.

Ministère de la Justice Canada :

Martin Reiher, avocat général et directeur par intérim.

WITNESSES

Monday, September 15, 2014 (morning meeting)

Temagami First Nation:

Elizabeth (Liz) Potts, Housing Coordinator.

Mishkeegogamang First Nation:

Connie Gray-McKay, Chief;

Donna Roundhead, Mental Health Counsellor.

Lac Seul First Nation:

Basil Goodchild, Housing Manager.

Eagle Lake First Nation:

Arnold Gardner, Chief.

Constance Lake First Nation:

Charles Baxter Sr., Housing Manager.

Monday, September 15, 2014 (afternoon meeting)

As an individual:

Bryan Poulin, Associate Professor, Lakehead University.

Wasagamack First Nation:

Alex McDougall, Chief.

Attawapiskat First Nation:

Theresa Spence, Chief;

Katherine Hensel, Counsel;

Monique Sutherland, Housing Manager;

Wayne Turner, Executive Director.

Kasabonika Lake First Nation:

Mike Morris, Councillor.

Muskrat Dam First Nation:

Gordon Beardy, Chief.

Nishnawbe Aski First Nation:

Les Louttit, Deputy Grand Chief;

Charmaine McCraw, Economic and Resource Development Unit Manager.

Wednesday, September 24, 2014

Rob Clarke, M.P., sponsor of the bill;

Georganne Burke, Director, Indigenous Outreach, Office of Rob Clarke, M.P.

Board of St. Kateri Catholic School:

Dorine Rabbit, Chair;

Wallace Manyfingers, Member.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le lundi 15 septembre 2014 (réunion de l'avant-midi)

Première Nation de Temagami :

Elizabeth (Liz) Potts, coordonnatrice du logement.

Première nation de Mishkeegogamang :

Connie Gray-McKay, chef;

Donna Roundhead, conseillère en santé mentale.

Première Nation de Lac Seul :

Basil Goodchild, gestionnaire des logements.

Première Nation d'Eagle Lake :

Arnold Gardner, chef.

Première nation de Constance Lake :

Charles Baxter Sr, gestionnaire des logements.

Le lundi 15 septembre 2014 (réunion de l'après-midi)

À titre personnel :

Bryan Poulin, professeur agrégé, Université Lakehead.

Première Nation de Wasagamack :

Alex McDougall, chef.

Première Nation d'Attawapiskat :

Theresa Spence, chef;

Katherine Hensel, conseillère juridique;

Monique Sutherland, gestionnaire des logements;

Wayne Turner, directeur général.

Première Nation de Kasabonika Lake :

Mike Morris, conseiller.

Première Nation de Muskrat Dam :

Gordon Beardy, chef.

Première Nation Nishnawbe-Aski :

Les Louttit, grand chef adjoint;

Charmaine McCraw, gestionnaire, Unité de développement économique et de mise en valeur des ressources.

Le mercredi 24 septembre 2014

Rob Clarke, député, parrain du projet de loi;

Georganne Burke, directrice, Intervention auprès des Autochtones, bureau de Rob Clarke, député.

Conseil d'administration de l'école catholique Saint Kateri :

Dorine Rabbit, présidente;

Wallace Manyfingers, membre.

(Suite à la page précédente)